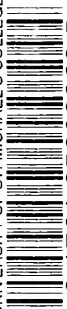


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 05022363 5

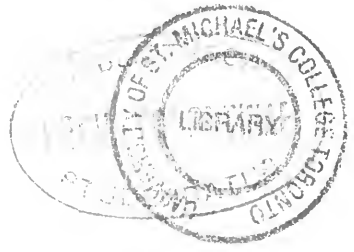
JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANS

X 11-9



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

BIBLIOTHECA
TRANSFERRED
PROF. J. W. BENTON
STUDENTATUS

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT
DE CHANTAL

SA VIE ET SES OEUVRES

ÉDITION AUTHENTIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DES RELIGIEUSES DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE D'ANNECY

TOME PREMIER



L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1874.

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT
DE CHANTAL

SA VIE ET SES ŒUVRES

MÉMOIRES SUR LA VIE ET LES VERTUS
DE SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT DE CHANTAL
FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

PAR LA MÈRE

FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SECRÉTAIRE DE LA SAINTE
ET QUATRIÈME SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE D'ANNECY

Deuxième Édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

—
1893

Tous droits réservés

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR



A Monsieur

Monsieur Poisson

mon temps

Monsieur je me vous fais ce bilan q
pour vous s'abonner de tout mon cœur et par
votre amplexé les 2 pece verbe et predicat
comme aussi tous q nous sommes a la formation
quels nous devons faire et pour savoir sy
sarrason est presre et si ha de la paroise
de par moi mesme lesse hignesse sans
leur faire comme fortune de ruahit
capre des blam chissagc et de l'argen
ch'pour qui fait s'arrimer nous
Amandons me fins s'arré la lequet v'ina
sue vous s'arré avec les bons peus et
Avec thousins qui nous font thousins d'apéro
nos et s'arré nous de par dant de nous s'arré

autres comm'leamos p'us
pour s'arré de s'arré
pour s'arré de s'arré
pour s'arré de s'arré

*Lettre de Sainte Chantal, reproduite ci-contre
en fac-simile¹*

VIVE † JÉSUS!

Monsieur, je ne vous fais ce billet que pour vous saluer de tout mon cœur, et par votre entremise les Révérends Pères Recteur et Prédicateur, comme aussi ceux que vous savez à l'affection desquels nous devons tant, et pour savoir si la maison est prête et s'il y a de l'apparence d'y pouvoir mener les Religieuses sans leur faire courir fortune de maladie à cause des blanchissages et de la rigueur du froid qui fait maintenant. Nous attendrons votre avis sur cela, lequel je m'assure vous consulterez avec les bons Pères et avec ces Messieurs qui nous font l'honneur d'affectionner notre établissement.

Cependant, je vous salue et me recommande à vos prières, étant pour jamais

Votre servante plus humble en Notre-Seigneur,

S^r J. F. FRÉMYOT,

DE LA VISITATION SAINTE-MARIE.

Dernier de l'an.

Dieu soit béni!

¹ Dans ce billet, adressé à M. Pioton, avocat au souverain Sénat de Savoie, à Chambéry, et daté de 1623, il s'agit de la fondation du monastère de la Visitation de Chambéry.

La Sainte signe toujours avec le nom de Frémyot.



APPROBATION

DE

S. G. M^{GR} C. MARIE MAGNIN, ÉVÊQUE D'ANNECY

Il est des Saints dont les vertus et la gloire sont comme un secret que Dieu semble avoir voulu se réserver : ils ont vécu, ils sont morts ignorés ; seule l'Église a inscrit leurs noms, et garde leur souvenir dans ses diptyques sacrés.

Il en est d'autres dont, au contraire, Dieu veut faire connaître au monde entier les vertus et les travaux ; Sainte Jeanne-Françoise de Chantal est de ce nombre. Sa vie devait être le patrimoine et l'honneur d'une nombreuse famille de Saintes. Dieu a voulu que cette famille pût contempler dans sa Mère un modèle accompli de la perfection religieuse.

Saint François de Sales le tout premier avait ébauché le portrait de cette femme héroïque, dans les conseils qu'il lui adressait, et dont elle était l'application vivante ; et quand il fut parti pour le ciel, la Providence eut soin de placer près de la Sainte une jeune religieuse dont le nom restera immortel, Françoise-Madeleine de Chaugy. Merveilleusement douée par la nature, son esprit élevé, son caractère plein de fermeté et de grandeur se développèrent admirablement dans l'éducation première qu'elle reçut au sein de sa famille. Devenue plus tard, dans la vie religieuse, secrétaire de la sainte Fondatrice de la Visitation, elle s'éleva sous sa direction aux plus hautes vertus ; elle acquit dans la pratique des affaires ce tact, ce discernement, qui la rendirent propre aux plus grandes choses et lui en facilitèrent le succès.

Dans cette position, elle comprit ce qu'elle devait à la mémoire de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal ; elle écrivit sa vie, et elle

mit à ce travail tout son cœur de fille d'une telle Mère, toute son âme de religieuse exemplaire, tout son talent d'écrivain distingué.

C'est cette Vie que le premier monastère de la Visitation d'Annecy est en voie de publier. Ce précieux ouvrage venant du grand siècle avec l'empreinte de l'esprit de cette époque, à la fois religieux et littéraire, apparaît avec une autorité que personne ne saurait lui donner de nos jours; il apparaît comme une grande lumière à une société penchant vers sa ruine et s'agitant dans la confusion et le conflit des doctrines les plus contradictoires. Puisse-t-il rendre à tous ceux qui cherchent sincèrement les doctrines de vérité et de vie, le sentiment de ce qui manque généralement à notre époque : l'énergie et l'empire sur soi; énergie et empire que notre siècle sensuel et énervé s'attache à détruire dans les âmes!

La Vie de Sainte Jeanne-Françoise, par la Mère de Chaugy, ne s'adresse pas seulement aux âmes qui, dans la vie cachée du cloître, n'aspirent qu'à se transformer sous l'œil et la main de Dieu pour les récompenses et les splendeurs du ciel, elle s'adresse encore à toutes les personnes du monde qui veulent chercher les traces qu'y a laissées la Sainte, et à toutes celles qui se sentent élevées par la puissante influence et par l'action qu'exercent sur elles les grandes âmes et le spectacle des grandes vertus.

La Vie de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal est suivie de ses Œuvres, qui comprennent ses Entretiens à ses filles, et ses Lettres, au nombre de plus de deux mille. On y voit l'âme de la Sainte comme dans son sanctuaire; on l'y voit montrant à la fois, comme saint François de Sales, son guide et son modèle, aux uns les voies de la perfection chrétienne, et aux autres celles qui conduisent à Dieu les fidèles appelés à vivre dans le monde.

Tout promet à cette publication un véritable succès et des fruits que nous prions Dieu de rendre abondants et permanents.

✠ G. MARIE, Évêque d'Annecy.

VIVE † JESUS

De notre 1^{er} monastère d'Annecy, 16 juillet 1874.

*A nos très-honorées et très-chères Sœurs
les Religieuses de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie.*

NOS TRÈS-HONORÉES ET TRÈS-CHÈRES SOEURS ,

Nous savons combien la mémoire de notre sainte Fondatrice vous est chère, quel prix votre piété filiale attache à tout ce qui émane de cette glorieuse Mère. Vous offrir, au moyen de la présente publication, la vie de cette Sainte incomparable ; vous présenter les Écrits qu'elle nous a laissés, les Exhortations qu'elle adressait à nos premières Mères ; vous faire parvenir ses Lettres comme si elles avaient été destinées à chacune de vous en particulier, c'est donc répondre au désir de votre cœur, c'est en même temps combler une lacune dans les bibliothèques de nos monastères.

Il est vrai, les *Mémoires sur la vie de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, ainsi que ses Écrits, ont été édités plusieurs fois, mais ces éditions nous ont paru si défectueuses que nous n'avons pas cru devoir nous y tenir. Osons même le dire en toute simplicité, nous n'avons pas pu voir, sans en être peinées, la facilité avec laquelle on s'est permis d'ajouter, de retrancher aux textes originaux, de les rajeunir, de leur enlever leur couleur native. Le respect que nous devons à notre Bienheureuse Fondatrice, ainsi qu'à toutes les parties de son précieux héritage, d'une part, et, de l'autre, la sérieuse exactitude qui doit présider à des publications de ce genre, nous imposaient l'obligation de faire disparaître de sa *Vie* et de ses *OEuvres* ces remaniements qui les déparent dans les précédentes éditions, de les ramener à leur beauté, à leur physionomie première. Pour accomplir cette tâche importante, les pièces authentiques ne

nous manquaient pas ; outre de nombreux manuscrits qui nous ont été communiqués par nos monastères, nous avons sous la main les autographes et les copies que nous conservons précieusement dans nos archives. A l'aide de ces ressources, il nous a été facile de dégager les textes des éléments étrangers, de les rétablir dans leur sincérité, de les restituer dans leur intégrité primitive. Et maintenant, nos très-honorées et très-chères Sœurs, nous sommes heureuses de pouvoir vous offrir, dans leur pureté, la Vie et les OEuvres de notre grande Sainte. Dans cette publication vous verrez un monument élevé à sa gloire, monument d'autant plus digne de cette héroïque Sainte, qu'elle en a fourni et taillé elle-même toutes les pierres.

Qu'il nous soit permis d'exposer en quelques mots, à Vos Charités, sous quelle inspiration nous avons commencé et poursuivi notre travail.

Nous avons le bonheur, assurément digne d'envie, de posséder, dans notre église d'Annecy, le Corps à peu près entier de notre glorieuse Mère. Mais elle nous a laissé, dans sa *Vie* et dans ses *Écrits*, d'autres restes d'elle-même auxquels notre foi attache la plus haute valeur. En effet, les nobles pensées, les sentiments sublimes qui animaient sa grande âme, la générosité qu'elle déployait dans ses moindres actions, les prodiges de vertu qui éclataient parfois dans sa conduite, tous ces souvenirs revêtent pour nous le caractère de reliques spirituelles. Ces reliques, d'une nature différente des autres, il nous est donné à toutes de les posséder en commun, de les enchâsser dans notre mémoire, de les conserver au sanctuaire de notre cœur.

Le Seigneur qui avait appelé Sainte Jeanne-Françoise de Chantal à établir, sous la direction de saint François de Sales, l'Ordre de la Visitation, personnifia dans notre Bienheureuse Mère l'esprit propre à notre Institut ; il la posa comme le type sur lequel toutes ses filles spirituelles auraient à se modeler : sublime exemplaire qui nous est montré sur la montagne de la perfection, resplendissant des vertus caractéristiques de notre état, couronné de ces fleurs indigènes que nous devons cultiver dans les jardins de l'Époux. Or, dans la réalité,

ce modèle parfait, cette image de notre Mère, où la rencontrer, sinon dans ses Écrits, qui reflètent sa grande âme; sinon dans ces *Mémoires de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy*, où la vie de la Sainte est reproduite comme dans un miroir?

La Vie et les Écrits de notre sainte Fondatrice seront pour nous des ouvrages classiques de perfection religieuse; c'est là que nous trouverons, dans sa puissante énergie, l'esprit qui doit nous animer; là que nous pourrons étudier, pour les faire passer en nous, ces airs de famille, ces traits de race qui doivent nous distinguer: l'amour des croix, des humiliations, des souffrances, l'union amoureuse avec Jésus caché, anéanti, crucifié. A lire ces magnifiques Écrits de notre héroïque Mère, à la contempler sur les sommets qu'elle habite, nous nous sentirons soulevées de terre, merveilleusement animées à la suivre dans la voie qu'elle nous a ouverte, à nous élever à la hauteur de notre sublime vocation. Suivant la comparaison de l'Écriture, sainte Jeanne-Françoise de Chantal sera pour nous l'aigle qui, par ses cris et la hardiesse de son vol, provoque ses aiglons à voler, à s'élancer vers le soleil. Par la force de ses paroles et la vertu de ses exemples, ne semble-t-elle pas nous dire à toutes : *Montez plus haut! plus haut sur la montagne de la perfection! plus haut sur le Calvaire! Approchez-vous de Jésus! plus près du Cœur de Jésus! plus avant dans le Cœur du très-humble et très-doux Sauveur!*

C'est dans ce Cœur tout amour que nous nous disons, avec le plus humble et cordial respect.

Nos très-honorées et bien-aimées Sœurs,

Vos très-humbles et indignes Sœurs
et servantes en Notre-Seigneur,

LES SOEURS DE LA VISITATION SAINTE-MARIE
D'ANNECY.

DIEU SOIT BÉNI!

LETTRE

DE

S. G. M^{GR} MERMILLOD, ÉVÊQUE D'HÉBRON,

VICAIRE APOSTOLIQUE DE GENÈVE

A LA SUPÉRIEURE DE LA VISITATION D'ANNECY

Fernex, 12 août 1874, fête de sainte Claire.

MA TRÈS-HONORÉE SOEUR,

La publication des douze volumes de l'Année sainte vous a valu les bénédictions du Souverain Pontife et les suffrages des plus illustres membres de l'Épiscopat.

En mettant en lumière ces archives de votre famille de la Visitation, cette histoire des grandes âmes qui se sont formées dans vos monastères, vous avez, à votre insu, fait une admirable apologie de la vie religieuse et élevé un monument littéraire.

Vous avez compris que cette œuvre devait se compléter. Ni les orages qui désolent l'Église, ni les ruines qui se font au sein des sociétés ne vous ont découragée : dans la paix et dans la lumière du cloître, vous avez fait rechercher, vous avez fait étudier, et vous allez mettre au jour les Mémoires de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy sur Sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

La Mère de Chaugy fut, en plein dix-septième siècle, une religieuse consommée dans la perfection spirituelle et un écrivain supérieur. Elle mena de front le travail de sa sanctification, la Canonisation de saint François de Sales, dont elle fut l'infatigable promotrice, et les Annales de votre Ordre, quoique son existence fût livrée à de cruelles épreuves. On la dit : Nièce et fille spirituelle de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal; elle a, dans la

grâce et dans la naïveté de son style, quelque affinité d'esprit avec sa cousine, madame de Sévigné. Ce ne sont pourtant pas les beautés littéraires qu'elle recherchait, elle les cueillait naturellement; elle n'avait d'autre but que de peindre la femme forte qui fut la coopératrice de saint François de Sales : ses Mémoires sont un chef-d'œuvre. On peut leur appliquer le mot de saint Thomas sur saint Bonaventure écrivant l'histoire du PAUVRE D'ASSISE : C'est une Sainte qui raconte l'histoire d'une Sainte. Aucun récit ne peut remplacer ces pages élevées et attachantes, qui nous font pénétrer dans cette âme où Dieu s'est complu à répandre l'abondance de ses trésors. Sainte Jeanne-Françoise de Chantal ne peut être connue et appréciée, dans sa vie et dans son œuvre, que par ces Mémoires, où s'unit toute l'impartialité d'un témoin contemporain aux ardeurs de la piété filiale. Tour à tour, la jeune fille, la femme, la veuve et la religieuse s'y montre avec le sens surnaturel qui la distingue et la force héroïque qui fut son caractère principal. En les lisant, on assiste à ces luttes sublimes où cette âme vigoureuse se laisse dompter et transformer sous la main de Dieu qui multiplie ses souffrances; on contemple l'humble énergie avec laquelle elle se laisse tailler sous la direction ferme et douce du grand Saint que le Seigneur lui donna pour guide et pour père. La Mère de Chaugy ne saisit les faits extérieurs que comme des bijoux dont elle se sert pour enchâsser l'âme de la Sainte. Là est son vrai mérite chrétien et littéraire; c'est plus qu'une biographie, c'est la peinture d'une âme rendue visible, c'est l'étude du saint amour du Sauveur « qui l'a fait persévérer jusqu'à la fin avec une fidélité toujours croissante au service de Dieu; fidélité admirable et qui ne se pourra connaître que dans le ciel, parce que cette fidélité amoureuse a subsisté non-seulement dans la douceur de la paix intérieure, mais dans l'effroi, dans l'horreur, dans la violence et dans la longueur de la guerre spirituelle. »

Les volumes que vous publierez successivement compléteront l'étude de la Mère de Chaugy. La Sainte se révèle par ses enseignements; la doctrine de la sainteté religieuse, que saint François de Sales lui a appris à puiser dans le Cœur du Maître, jaillit en flots de

lumière, de correction et de consolation; elle habite les sommets de la vie parfaite, et elle en parle comme d'un spectacle qui lui est familier.

Sous votre inspiration, ma très-honorée Sœur, les Lettres de Sainte Jeanne-Françoise ont été recueillies, classées avec un soin délicat et fidèle. Grâce à vos volumes, il sera facile de suivre les combats, les joies, les aridités spirituelles de la Sainte, et cela, mois par mois, presque jour par jour, depuis 1615 jusqu'à sa mort.

Les hôtes des cloîtres, les membres du clergé, les fidèles vivant dans le monde, se nourriront de ces volumes substantiels dont plus que jamais les âmes ont besoin pour ne pas se laisser affadir et énerver. Les hommes avides de curiosités littéraires y trouveront des plaisirs intellectuels, et un parfum de cette époque qui a été le berceau des gloires du dix-septième siècle.

Ces volumes formeront un contraste avec une partie des livres modernes de piété : il circule dans les écrits de la Mère de Chaugy une puissante sève théologique; la foi fut sa vie et la science de la foi était son atmosphère habituelle; ils nous transportent dans des régions lumineuses et vivantes.

Les Saintes Écritures nous ont tracé le portrait de la FEMME FORTE; vos volumes en offrent un des types les plus accomplis qui aient paru dans l'histoire de l'Église.

Il appartenait au premier monastère de la Visitation, à celui qui est si bien nommé la sainte Source, de verser ses trésors à notre époque desséchée et appauvrie. Vous avez par là rempli un devoir sacré, rendu gloire à Dieu, honoré l'Église et servi les âmes.

Recevez, ma très-honorée Mère, l'assurance de mon respectueux et tendre dévouement en Notre-Seigneur.

† GASPARD, Évêque d'Hébron, Vicaire apostolique de Genève.



MÉMOIRES

SUR LA VIE ET LES VERTUS

DE

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT DE CHANTAL

FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

PAR LA MÈRE

FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SECRÉTAIRE DE LA SAINTE

ET QUATRIÈME SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE D'ANNECY

PRÉFACE

Les *Mémoires* de la Mère de Chaugy sur sainte Chantal sont placés en tête de cette publication, comme le portique naturel du monument qu'élève le premier monastère de la Visitation d'Annecy à la gloire de son illustre Fondatrice. Ces *Mémoires* introduiront le lecteur aux *Écrits* de celle dont ils retracent si bien le grand caractère et les héroïques vertus.

Les merveilles opérées par le Seigneur dans sa fidèle Servante devaient être fidèlement conservées, autant pour l'édification de l'Ordre de la Visitation que pour celle de l'Église entière. Dieu lui-même sembla tailler la plume de celle qu'il destinait à réaliser cette œuvre. Il disposa les événements de telle sorte, qu'à un chef-d'œuvre de sa grâce correspondît un chef-d'œuvre de biographie religieuse. Sainte Chantal donna la main, sans le savoir, à ce dessein du ciel, en prenant pour secrétaire celle-là même qui devait nous transmettre le récit fidèle de sa sainte vie.

La Mère de Chaugy se trouva placée dans des conditions

uniques de caractère et de position pour connaître à fond Sainte Chantal et la faire revivre dans une biographie. Admirablement douée du côté de l'esprit et du cœur, elle avait reçu une éducation très-soignée. Sous cette heureuse influence, se développa bientôt en elle un talent d'écrivain fort remarquable. L'auteur des *Mémoires* avait vu le jour en Bourgogne, comme la Sainte; issue de parents nobles comme celle-ci, elle appartenait à la même société, fréquentait le même monde. Bien plus, une alliance entre leurs deux familles avait établi entre la baronne de Chantal et mademoiselle de Chaugy les rapports de grand'tante à petite-nièce. Aux liens du sang vinrent bientôt s'ajouter les nœuds sacrés de la religion; la sainte tante et sa petite-nièce vécurent plusieurs années ensemble dans le premier monastère d'Annecy, soumises à la même règle, suivant les mêmes exercices.

Ce n'est pas tout : la jeune religieuse dut à son jugement, à sa discrétion, et à sa merveilleuse facilité de rédaction, d'approcher aussi près que possible de celle dont elle devait écrire la vie. Sainte Chantal, qui n'avait pas été la dernière à remarquer les aptitudes de sa nièce, voulut en tirer parti dans l'intérêt de son Ordre; elle l'attacha donc à sa personne en qualité de secrétaire. Par le fait même de sa nouvelle charge, la Sœur Françoise-Madeleine se trouvait admise dans l'intimité de la Sainte; en dépit de son humilité, celle-ci était obligée de penser tout haut, d'agir au grand jour devant son heureuse secrétaire.

De la sorte, la Mère de Chaugy assistait à la vie intérieure aussi bien qu'à la vie extérieure de cette femme incomparable. L'attention tenue en éveil par une sainte curiosité, le

regard aiguisé par une admiration toujours croissante, ce témoin si perspicace, si clairvoyant, saisissait tout, comprenait tout avec ce sens religieux, avec cette exquise sensibilité que développe la vie du cloître.

Pour suppléer à ce qu'elle n'avait pas pu voir par elle-même, la Mère de Chaugy avait, d'une part, les témoignages des premières Supérieures de l'Institut, qui avaient été, elles aussi, des témoins attentifs aux moindres actions de leur sainte Mère; et, de l'autre, les renseignements que pouvaient lui fournir les familles Frémyot, de Chantal et de Toulonjon.

Grâce à ces circonstances exceptionnelles, Sœur Françoise-Madeleine était merveilleusement préparée à rédiger ses *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Chantal*. Le moment vint trop tôt pour elle, et pour ses Sœurs, de quitter son rôle de secrétaire, pour remplir celui de biographe de la vénérée Servante de Dieu.

Sainte Chantal venait de mourir, à Moulins, au grand regret des personnages les plus éminents que possédaient alors la Savoie, la France et l'Italie.

La Mère de Blonay, supérieure, à cette époque, du premier monastère d'Annecy, chargea Sœur Françoise-Madeleine d'écrire la vie de la sainte Fondatrice. La nièce de l'illustre défunte se mit à l'œuvre avec amour; elle retraça d'une plume pieuse ce qu'il lui avait été donné de voir et d'entendre, et aussi tout ce qu'elle avait puisé aux meilleures sources sur la femme forte, sur la religieuse, modèle incomparable que le ciel venait d'enlever à la terre.

La Mère de Chaugy rédigea les *Mémoires* pour ses Sœurs de la Visitation; dans sa modestie, elle ne regardait pas

plus loin, elle ne visait nullement à la grande publicité. Ce trésor littéraire demeura donc, à l'état de manuscrit, dans le demi-jour des monastères de l'Institut. La nièce de Sainte Chantal entra dans sa trente-deuxième année lorsqu'elle commença son œuvre. C'était en 1642, Louis XIII n'avait plus qu'un an à vivre; le grand siècle, déjà à son aurore, allait s'ouvrir avec le règne de Louis XIV. Les *Mémoires* sur la vie et les vertus de Sainte Chantal accusent bien cette date; par leurs qualités comme par leurs défauts, ils appartiennent à cette heure, littérairement si intéressante, qui marque la transition entre la première et la seconde moitié du dix-septième siècle. La langue de l'auteur des *Mémoires* n'est pas en retard sur celle de ses contemporains. Il reste encore à ce langage une légère couche d'archaïsme, une teinte caractéristique qu'il faut bien se garder d'effacer : nous insistons sur ce point parce que la Mère de Chaugy peut et doit figurer parmi les meilleurs biographes de son temps.

Comme écrivain, cette fille de saint François de Sales possède les qualités maîtresses : avec une touche originale, elle a les grâces du naturel, une noble simplicité, une imagination fertile, un goût exquis. Chez elle, rien qui sente l'art ou l'effort, tout jaillit de source. Sa plume facile se hâte, elle se précipite; dans sa course, elle sème, comme en se jouant, les mots et les tours heureux, les pensées saillantes, les souriantes images, et, il faut bien le dire aussi, des incorrections que l'on distingue à peine, effacées qu'elles sont par les beautés qui les entourent. On sent que, pressée par le temps et les devoirs multiples de la vie religieuse, elle se préoccupe assez peu de la forme pour s'attacher scrupuleu-

sement à l'exactitude des faits et à la vérité des peintures. De là une franchise d'allures, une vivacité de style, un aimable abandon qui charment, entraînent le lecteur, et ne lui permettent même pas de remarquer les quelques négligences échappées à l'écrivain. La Mère de Chaugy narre avec intérêt; elle excelle à choisir et à grouper les faits saillants, les circonstances qui captivent et édifient. Et cependant, sans sortir du ton de la narration, elle ne se défend pas d'une chaleur pénétrante, d'une admiration communicative pour sa Mère glorieuse et bien-aimée.

L'étude et la méditation l'avaient rendue très-familière avec l'Écriture sainte. Elle s'en était nourrie, pénétrée de telle sorte, que son style se teignait, à son insu, des couleurs employées par les auteurs sacrés. Les passages tirés de cette source, les allusions, les applications abondent sous sa plume, et, cela, avec un admirable à-propos. Souvent, un mot de l'Écriture, jeté en passant, lui suffit; quelquefois il lui arrive de s'arrêter à un texte ou à un fait, de le commenter et de s'y complaire, comme il sied à une religieuse qui écrit dans une cellule et pour les habitants du cloître.

La Mère de Chaugy s'est appliquée à mettre en relief les traits caractéristiques de Sainte Chantal, surtout à dévoiler les splendeurs intimes de sa grande âme, à les faire rayonner au dehors. Pour atteindre ce but, le talent ne suffisait pas; il fallait y ajouter l'élevation, la sûreté, la finesse du coup d'œil que donne seule une haute vertu. Pour nous révéler la grande Sainte, il ne fallait rien moins qu'une parfaite religieuse; l'auteur des *Mémoires* était à la hauteur de cette tâche. Fortement trempée dans les eaux de la grâce, coutumière

des plus héroïques sacrifices, elle excellait à discerner les opérations divines, les mystérieuses transformations par lesquelles l'Esprit-Saint fait passer les âmes privilégiées. Aussi c'est merveille comme la Mère de Chaugy nous introduit dans le cœur de Sainte Chantal; elle nous en montre les ressorts les plus secrets, les élans les plus sublimes, avec autant de facilité qu'elle déroule la série de ses actions extérieures. Si le grand mérite d'une biographie religieuse consiste à nous révéler l'âme d'un Saint, à nous dévoiler ses sentiments intimes et ses vertus secrètes, pour l'édification de tous, et spécialement pour l'usage pratique de quiconque aspire à la vie parfaite, les *Mémoires* de la Mère de Chaugy peuvent être cités comme un modèle du genre.

La vie de Sainte Chantal a été écrite, d'une manière plus ou moins développée, par plus de dix auteurs. Ceux qui ont le mieux réussi ont puisé à larges mains dans les *Mémoires* de la Mère de Chaugy. Plusieurs, à commencer par le P. Fichet et Mgr de Maupas, et à continuer par Marsollier et autres, n'ont pas suffisamment compris la grande âme de Sainte Chantal; ils ont altéré la figure de cette vraie imitatrice de saint François de Sales, et cela, pour n'avoir pas assez consulté son biographe le plus autorisé.

En 1842, M. l'abbé Boulangé publia, pour la première fois, d'après une copie de l'original, les *Mémoires* de la Mère de Chaugy. Cette publication fut parfaitement accueillie, comme le prouvent les éditions qui se succédèrent assez rapidement. Mais la copie communiquée à M. l'abbé Boulangé était fautive en quelques endroits, incomplète en d'autres; de plus, le texte original y avait été retouché et rajeuni.

L'édition que donne aujourd'hui au public le premier monastère de la Visitation d'Annecy a été faite sur l'autographe de la Mère de Chaugy, autographe conservé dans les archives de cette communauté. C'est la première fois que le texte original des *Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Chantal* est reproduit dans son intégrité et toute sa pureté.

Il convenait que la **SAINTE SOURCE** d'Annecy répandît, dans leur fraîcheur native, ces précieux effluves sur le jardin de l'Église. Puissent-ils y faire germer et fleurir, avec un éclat toujours nouveau, les nobles et fortes vertus dont la Mère de Chaugy nous montre en Sainte Chantal un si parfait modèle!

A. G.



AVANT-PROPOS

DES MÉMOIRES DE LA MÈRE DE CHAUGY.

C'est en la présence de Jésus, Marie et Joseph, de la sainte bonté desquels j'implore le secours, que je proteste ne vouloir mettre en ces cahiers que la très-pure vérité, selon que je l'ai apprise tant de la propre bouche de notre Bienheureuse Mère Jeanne-Françoise de Chantal, que de plusieurs autres personnes, et notamment de nos premières Mères Marie-Jacqueline Favre, Jeanne-Charlotte de Bréhard et Péronne-Marie de Châtel, qui me firent faire des mémoires sur leurs relations, l'année 1636.

C'est de ces mémoires que je vais tirer la plus grande partie de ce que je dirai, y ajoutant ce que j'ai appris depuis, tant par la toute particulière fréquentation que j'ai eue de notre Bienheureuse Mère, ayant eu la grâce d'être sa secrétaire depuis l'an 1632, que de ce que j'apprends de notre très-honorée Mère Aimée de Blonay, qui est une des premières filles, et la dernière Mère supérieure de cette Bienheureuse. Ainsi je commence, ce jour de la sainte PURIFICATION de Notre-Dame, 2 février 1642, dans notre premier monastère d'Annecy.

DIEU SOIT BÉNI!



VIE

DE LA BIENHEUREUSE MÈRE

JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT

PREMIÈRE PARTIE.

SÈS ANNÉES PASSÉES AU MONDE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA VERTU DES AÏEUX ET DU PÈRE DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE.

Ce n'est pas pour faire parade des choses desquelles le monde fait gloire, que nous voulons parler de la très-noble et vénérable race de notre Bienheureuse Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal ; mais c'est qu'il nous semble raisonnable de chercher, un peu avant, la racine de l'arbre dont nous avons goûté le doux fruit.

Cette très-heureuse Mère était issue de la noble race des Frémyot, et, du côté maternel, de l'illustre maison de Berbisey, laquelle, depuis trois cents ans, est l'honneur de sa province, tenant les premières charges de la robe et de l'épée, et ayant une alliance quasi-universelle dans toutes les bonnes maisons du duché. Les ancêtres paternels de cette Bienheureuse Mère

furent des premiers fondateurs de l'auguste parlement de Dijon, ville très-ancienne, capitale de la Bourgogne, et une des premières illustrée des sacrés rayons de la foi catholique, par le glorieux saint Bénigne. C'est dans cette belle ville où les prédécesseurs de notre Bienheureuse Mère ont été bénis de génération en génération. Mais, pour ne nous engager pas dans un trop long discours, nous ne ferons que dire un mot de ses aïeul et bisaïeul, qui se nommaient Jean et René Frémyot, tous deux tenant les premières charges au parlement de Dijon.

Son bisaïeul fut nommé un exemplaire de toute justice et vertu, le père des pauvres et le refuge des affligés; il alla jusqu'en la soixante-treizième année de son âge, et laissa, après une sainte mort, pour héritier de sa maison et de ses vertus, René Frémyot, aïeul de notre Bienheureuse. Celui-ci fut comme cet ancien juste, faisant ce qui est agréable devant le Seigneur, et ne se détournant point de la bonne voie de son père. L'une des grandes bénédictions que Dieu lui donna fut d'être père de Bénigne et Claude Frémyot, père et oncle de notre Bienheureuse Mère. Ce sage politique mit son principal soin à la bonne et dévote éducation de ses dignes enfants, et, comme de son temps, Calvin et Luther, ainsi que de funestes lamies, tâchaient de faire sucer aux Français le lait empesté de leur pernicieuse doctrine, ce bon père de famille, sans y jamais manquer, tous les jours deux fois, le matin et le soir, faisait un petit discours à ses enfants et domestiques, pour leur servir d'antidote et de préservatif contre le venin des erreurs qui faisait mourir spirituellement tant d'âmes. Non content de cela, il allait par les compagnies et faisait des assemblées de ses amis pour parler avec un zèle et une ferveur admirables de la vérité que l'Église romaine enseigne, et Dieu lui fit la grâce d'empêcher plusieurs de tomber au précipice de l'hérésie.

Ce fidèle enfant de la sainte Église vécut saintement et vigoureusement jusqu'en l'âge d'environ septante-cinq ou six ans.

Il eut révélation du jour et de l'heure de son décès. La veille d'icelui il alla dire adieu à ses amis et parents, leur disant, avec une sainte simplicité, qu'il était sur son départ pour aller au voyage éternel. Ce même jour, il arriva une chose véritablement merveilleuse : c'est que ce bon vieillard, voulant monter sur sa petite mule pour aller prendre congé de ses amis, il ne le pouvait à cause de sa débilité. Cette bête, comme si elle eût connu la nécessité de son maître, étend ses quatre jambes, s'abaisse jusque quasi à toucher la terre avec son ventre, et demeure dans cette posture jusqu'à ce que ce bon vieillard fût bien agencé sur sa selle, que tout doucement elle se releva tirant ses pieds l'un après l'autre, et au retour de ce petit voyage, elle se mit en la même posture pour laisser descendre commodément son bon maître. Ce qui fut remarqué de tous les assistants comme une merveille, et comme une petite récompense que Dieu donnait au bon vieillard de sa parfaite soumission à l'Église romaine; car les créatures irraisonnables, dit un saint, se rendent soumises à l'homme à mesure que l'homme raisonnable se rend soumis à Dieu.

Notre pieux et vénérable vieillard étant de retour de faire ses adieux, se mit au lit et mit ordre que, le lendemain, il y eût un ecclésiastique prêt pour dire messe en une petite chapelle de laquelle il la pouvait ouïr de son lit, et dit ouvertement qu'avant que le Prêtre eût pris la dernière ablution, sa vie devait finir. Il passa la nuit très-dévotement, quoiqu'avec douleur; et le matin venu, se confessa derechef, communia, reçut l'extrême-onction, pria que l'on lui dit sa messe, ajoutant ces belles paroles : « D'autant, dit-il, qu'avant que la dernière ablution soit prise je dois aller boire le nectar éternel » au royaume de mon Dieu. » Il ouït cette messe avec une admirable dévotion, et, à même temps que le prêtre élevait le calice, ce saint vieillard, avec une grande ardeur de dévotion et un visage angélique, éleva ses yeux vers les montagnes

éternelles, disant, en latin, ce verset de David : *Quando consolaberis me?* « O Dieu! quand me consolerez-vous? » A même temps, il expira devant toute l'assistance, laquelle n'eût pu se consoler en la perte d'un si digne homme, qu'en le voyant revivre en la personne de ses dignes enfants, et notamment en celle de Bénigne Frémyot, père de notre Bienheureuse Mère, lequel augmenta infiniment la gloire de son illustre maison. L'on vit en lui, dès ses jeunes ans, les fruits des saintes semences que son bon père avait jetées en son âme.

Nous n'en dirons ici que ce seul trait : Il était jeune écolier à Bourges, lorsque les Calvinistes prêchaient avec une fureur d'enfer leurs mensonges. Ce jeune homme ne voulait point aller à ce prêche; mais enfin, une fois, contraint par l'importunité de ses compagnons, il y entra, et au sortir d'icelui, il dit à ceux qui l'avaient mené là : « Nous sommes venus entendre un » discours de médisance, et non pas une prédication. Sachez » que l'Esprit de Dieu n'est point en cet homme; au lieu d'en » seigner à observer la loi de Dieu, il déclame contre la Mère » Église. Jamais il n'empoisonnera mon cœur ni mes oreilles.» En effet, quelque instance que l'on lui fit par après, l'on n'eut jamais le crédit de lui faire entendre un discours d'hérétique, et il empêchait ses compagnons d'y aller, leur disant qu'aller au prêche, e'était courir à l'école d'enfer, et que Lucifer en était précepteur ¹. Il s'en retourna à Dijon, et, après avoir fini ses études, fut reçu avocat général, charge qu'il exerça si judicieusement et avec tant de bonheur, que l'on a remarqué qu'il n'a jamais pris conclusion que ses juges n'aient suivie; et son mérite le fit parvenir à l'honorable charge de second président en ce parlement très-auguste de Dijon.

¹ Quand ces misérables huguenots vinrent à Dijon, comme il était en charge au Conseil, il fut le premier qui tint bon pour leur résister et les chasser de la ville. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

CHAPITRE II.

DE LA NAISSANCE DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, ET DE LA FIDÉLITÉ
DU PRÉSIDENT FRÉMYOT, SON PÈRE, A L'ÉGLISE ET AU ROI.

Étant lié au monde par les liens de si honorables charges, il s'y lia encore par celui du saint mariage avec mademoiselle Marguerite de Berbisey¹, digne compagne de sa vertu. Dieu les bénit de trois enfants, à savoir : Marguerite, depuis baronne des Francs, laquelle donna au monde deux très-généreux seigneurs, qui ont consumé leur vie au service du Roi, et Monseigneur de Châlons, qui vit encore aujourd'hui en réputation d'un bon et très-vertueux prélat; la seconde fut Jeanne-Françoise Frémyot, depuis baronne de Chantal, et notre bienheureuse Fondatrice; le dernier fut André Frémyot, archevêque de Bourges, et patriarche d'Aquitaine. Quant à notre Bienheureuse Mère, saint Jean l'Aumônier, encore plus charitable au Ciel qu'il n'était sur la terre, voyant que le monde avait besoin d'une femme forte, obtint de Dieu de faire cette charité à la terre, et que notre Bienheureuse Mère naquit le jour que l'Église fait la fête de ce grand aumônier, le 23 janvier. Ce fut dans la ville de Dijon, entre les sept et huit heures du matin, un mardi, l'an 1572, que cette Bienheureuse vint au monde, pour en être un ornement glorieux. Grégoire XIII, Boulonnais, tenait

¹ Marguerite de Berbisey était d'une maison des plus nobles et des plus anciennes de la Bourgogne, alliée à la famille de saint Bernard par Perrenot de Berbisey, qui avait épousé en 1378 Oudette de Normand, de la maison de ce saint.

alors le Saint-Siège apostolique, et la couronne de France était portée par Charles (IX) Maximilien. Notre chère petite fut soudain régénérée par les eaux sacrées du baptême, et nommée Jeanne, et à la confirmation, Françoise. Elle n'avait que dix-huit mois quand Dieu la rendit orpheline de mère; la sienne mourant en couche, après avoir mis au monde Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges. La petite orpheline ne laissa pas d'être élevée avec un très-grand soin et non guère moins que si elle eût été au sein de sa défunte mère. Dès son jeune âge, l'on remarqua en elle des indices particuliers de la grâce divine, et entre autres une modestie fort majestueuse et une aversion si incomparable aux hérétiques, que si quelqu'un d'eux la voulait toucher ou porter entre ses bras, elle ne cessait de crier qu'il ne l'eût posée. Elle apprenait avec une grande souplesse et vivacité d'esprit tout ce qu'on lui enseignait, et on l'instruisait de tout ce qui est convenable à une demoiselle de sa condition et de son bon esprit : à lire, écrire, danser, sonner des instruments, chanter en musique, faire des ouvrages, etc. Et tandis qu'elle passera ses premières années d'adolescence dans ces exercices, arrêtons-nous à considérer les généreuses actions èsquelles M. le président Frémyot, son père, s'occupera.

A peine Charles IX avait atteint le vingt-cinquième de son âge, que la mort, avec sa faux hardie qui ne respecte personne, lui abattit le sceptre de la main et la couronne de la tête; et, par la révolution des années, Henri III fut sacré Roi de France, lequel, dans quelque temps vit son royaume presque tout révolté contre lui, par les menées de quelques princes et principaux seigneurs de sa Cour, qui voulaient s'emparer de sa couronne, et lui donner pour palais un cloître et pour collier un froc de moine. La Bourgogne, entre toutes les provinces de la monarchie, fut la plus contraire au Roi, à cause de son gouverneur qui était propre frère de celui qui prétendait à la couronne. Sous ce mauvais chef, la ville de Dijon, comme autrefois celle

de Jérusalem sous Hérode, fut troublée et quasi renversée par le vent de cette tempête. Le gouverneur, qui avait tiré à sa cordelle la plupart des officiers du parlement, n'oublia rien pour attirer à son parti le président Frémyot, mais ce fut en vain; au contraire, voyant qu'il ne pouvait faire mieux, celui-ci gagna une douzaine, tant des conseillers, avocats et greffiers du parlement, et abandonnant son bien, sa maison et ses propres enfants, les mena et maintint à Flavigny et à Semur, « afin, dit-il, qu'il y ait un lieu en cette province de Bourgogne qui fasse justice sous l'obéissance de son Roi. » Non content de cela, il gagna encore la noblesse des environs, et, à ses propres dépens, leva des gens de guerre pour maintenir la campagne dans le parti du Roi. Ce qu'il ne fit pas seulement pour quelques mois, mais pour quelques années que ces guerres civiles durèrent, ne se souciant point de s'appauvrir, inculquant à ceux qui s'étaient rangés à lui, que la grande richesse d'un politique et d'un homme d'épée est la gloire de s'appauvrir pour garder fidélité, et servir sa patrie et son Prince légitime. Durant le temps de ces ligues, notre fidèle président eut de grandes attaques; la principale desquelles fut que l'on fit prisonnier son fils unique, et l'on lui écrivit audacieusement que, s'il ne se rangeait du parti révolté, on lui enverrait pour paiement de ses peines la tête de son fils. Ce grand courage, sans s'étonner en façon quelconque, fit réponse qu'il s'estimerait heureux d'immoler à Dieu un si cher fils pour une si bonne cause; qu'il valait mieux que le fils mourût innocent, que le père se rendit coupable par une perfidie, péchant contre Dieu et contre son Roi. Ses ennemis, voyant cela, aimèrent mieux engraisser leurs mains de pistoles, que de les souiller du sang innocent de ce jeune seigneur, lequel son bon père racheta par une très-grosse rançon.

Parmi tous ces troubles, le Roi Henri III fut tué, ce qui fit faire des feux de joie dans le cœur de ses ennemis; mais celui

du fidèle président fut atteint d'une si vive douleur, qu'en une nuit il devint tout blanc du côté sur lequel il était couché. Toutefois, sans se laisser emporter aux troubles et inquiétudes coutumières à ceux qui n'ont pas leur volonté ajustée à celle de Dieu, d'un esprit tranquille quoique affligé, il fit incontinent des dépêches à toute la noblesse des environs, fit dresser de nouvelles troupes pour garder ces deux petites places de Flavigny et de Semur, afin que dès que Henri IV, auquel la couronne tombait légitimement, aurait embrassé la pureté de la foi orthodoxe et serait sacré Roi, il trouvât en ce petit coin de la Bourgogne une troupe fidèle. Après le sacre de ce grand Roi, et que les troubles furent pacifiés, le président Frémyot revint victorieux dans Dijon, sans se soucier ni se plaindre des pertes et des dégâts que l'on avait faits à ses biens et à sa maison. Il ne pensait qu'à faire du bien à la république par le rétablissement du bon ordre.

Peu de temps après, le Roi Henri IV alla à Dijon faire la visite de ses États, et départit ses caresses royales avec profusion au fidèle président Frémyot, confirma et donna autorité à tout ce qui s'était fait en son petit parlement de Flavigny et Semur, et en même temps déclara nul, invalide et sans effet tout ce qui s'était passé en son absence au parlement de Dijon, et dit : « Monsieur Frémyot, vous avez si heureusement été le premier » président à Flavigny, que je désire que vous soyez ici le premier. » Ce bon président lui répondit : « Sire, à Dieu ne plaise » que je m'ingère jamais à la place d'un homme vivant; M. le » premier président est bon catholique, il servira bien Votre » Majesté. » Le Roi admira cette grande vertu, et ordonna pour tant que les postes vissent descendre chez M. Frémyot, et que toutes les dépêches royales lui fussent remises. Il usa si modestement de cette faveur, que jamais il n'ouvrit les paquets sans le premier président, auquel il les portait dès qu'il les avait reçus. Le Roi ne borna pas à cela ses faveurs, car sachant que

ce bon président avait dessein, après avoir fait tant de généreuses actions pour son Prince terrestre, de se dédier uniquement, le reste de ses jours, au service du Prince du ciel, en l'état ecclésiastique, Sa Majesté lui donna l'archevêché de Bourges, la grande abbaye de Saint-Étienne de Dijon, et des provisions pour le prieuré de Nantua.

Il arriva une chose qui fit plus admirer la vertu de M. Frémyot que tout ce que nous avons dit. Un certain du parlement avait été son principal persécuteur durant la Ligue, (même ce fut lui qui fit mettre son fils à rançon); icelui fut accusé vers le Roi de quantité de perfidies. Le Roi dit soudain qu'il lui fallait faire trancher la tête; et appelant M. le président Frémyot, qui était en une autre chambre, lui en demanda son avis; ce fut avec étonnement de toute la compagnie de voir que ce bon président se rendit l'avocat de son ennemi, et demanda sa grâce au Roi avec tant de solides raisons et de zèle, que ce grand Roi, qui savait ce que l'accusé avait fait contre M. Frémyot, plia les épaules et dit : « Président, je vois bien qu'il » faut que ma clémence se joigne à votre douceur; vous voulez » la vie de votre ennemi, je vous la donne. »

Il arriva encore une chose fort agréable, c'est que le Roi se récréant une fois avec plusieurs seigneurs, et parlant des affaires passées, le président Frémyot lui dit : « Sire, je vous confesse » que si Votre Majesté n'eût crié de bon cœur : *Vive l'Église* » *romaine!* je n'aurais jamais crié : *Vive le Roi Henri IV!* » Ce grand monarque aima si fort cette chrétienne franchise, qu'il s'en prit à rire de bon cœur, et dit à un maréchal de France, son favori : « Si vous voulez faire quelques fourbes, cherchez » pour vous aider quelque autre que notre président Frémyot. » Sa Majesté lui présenta de grandes charges à Paris, mais il était si affectionné au bien de sa patrie, qu'il ne voulut pas quitter le parlement de Dijon. Or, il ne se put pas faire prêtre, d'autant qu'il avait eu deux femmes, et la dernière était veuve quand il

Pépousa ; et ne voulant pas garder les biens de l'Église, il remit tous ses bénéfices à son fils, lequel Dieu appela à l'état ecclésiastique ; et le bon président demeura exerçant sa charge avec toute justice et sincérité de conscience.

CHAPITRE III.

COMME ELLE SE COMPORTA EN SON ÉTAT DE FILLE, ET SON MARIAGE
AVEC LE BARON DE CHANTAL.

Durant tous ces troubles, notre Bienheureuse Mère avait beaucoup crû en toutes façons, et bien que M. le président son père souhaitât fort de la garder auprès de soi, il s'en dépouilla néanmoins pour le contentement de sa fille aînée, Marguerite Frémyot, qu'il avait mariée à M. de Neufclèze, baron des Francs, laquelle désira passionnément de la mener en Poitou avec elle, et Dieu le permit pour faire voir la force et la vertu de cette jeune demoiselle; car ce fut ici où son innocence fut puissamment attaquée, et où sa vertu eût fait naufrage, si ce bon Dieu, qui se l'étoit choisie, ne l'eût assistée d'une grâce toute particulière. Elle trouva une vieille demoiselle qui servait chez le baron des Francs, laquelle n'oublia rien pour flétrir par ses artifices cette belle fleur croissante. Elle lui voulait apprendre des fards et des choses encore bien plus pernicieuses; car on la soupçonnait d'user d'enchantement, et l'on a eu de grands indices de le croire. Comme elle vit que cette jeune demoiselle ne voulait point adhérer aux choses qu'elle lui proposait, et que d'ailleurs elle connaissait en elle un courage fort haut et généreux, elle dressa sa batterie d'un autre côté, et lui promit, si elle la voulait croire, qu'elle viendrait à bout de lui faire épouser un très-grand seigneur et des premiers du Poitou.

Ce fut ici véritablement que notre Bienheureuse eut un be-

soin particulier de la grâce céleste. Elle avait souvent recours à la très-sainte Vierge, qu'elle avait prise pour sa Mère dès son enfance, et elle a cru toute sa vie que c'était par l'aide de cette divine Mère des orphelins qu'elle avait échappé des filets de cette mauvaise créature, laquelle elle avait en très-grande aversion ; aussi fit-elle tout son possible pour faire que Madame la baronne des Francs, sa sœur, la congédiât ; mais elle avait plus d'artifices pour se maintenir là dedans, que la jeune fille de force pour l'en faire sortir, quoiqu'à la fin l'on se repentit de ne pas l'avoir crue. Cette créature fit une fin très-malheureuse, après avoir mené une vie artificieuse et méchante et grandement nuisible à plusieurs filles qui, n'ayant pas été si sages que notre Bienheureuse, se laissèrent enchanter par cette mauvaise sirène.

Il lui arriva une autre chose chez Monsieur son beau-frère, où elle fit paraître son grand amour à l'Église. Ce fut la recherche importune d'un jeune seigneur huguenot, lequel était ami juré du baron des Francs, et croyait par sa faveur épouser cette aimable fille ; et comme il la voyait fort pieuse et zélée pour la foi, il feignit d'être catholique pour venir à bout de son dessein. Mais la sacrée Vierge n'abandonna pas sa chère fille, et lui obtint de Dieu une telle lumière, qu'il lui semblait lire au cœur de ce jeune gentilhomme, qu'il n'avait pas la vraie foi romaine ; et, quoiqu'il fût bien fait en toutes les grâces et perfections extérieures qui rendent un homme de condition accompli, elle ne put jamais avoir que de l'aversion à sa recherche, aversion causée par la vue que Dieu lui donnait, que le cœur de ce poursuivant était dans l'erreur. Cette même aversion s'augmentait toujours, voyant par le Poitou tant de monastères, d'églises et de chapelles ruinées, profanées et brûlées par les huguenots. Cette Bienheureuse nous a dit souvent, avec une grande simplicité, « qu'elle avait un tel regret de voir ces » églises en ce piteux état, qu'elle ne pouvait s'empêcher de

» pleurer en les voyant, et que parfois elle n'osait ôter son
» masque, parce que l'on connaissait qu'elle avait pleuré; et
» l'on faisait des enquêtes, quel mécontentement elle pouvait
» avoir chez Monsieur son beau-frère », auquel elle n'en
donna jamais autre que le refus absolu d'épouser ce jeune sei-
gneur, disant ingénument à M. des Franes, « qu'elle élitait plu-
» tôt une prison perpétuelle que le logis d'un huguenot pour
» son séjour, et plutôt mille morts l'une après l'autre, que de
» se voir liée par le mariage à un ennemi de l'Église. » Fermeté
qui la faisait beaucoup souffrir; mais elle le faisait toujours
avec beaucoup de sagesse et de retenue. Enfin, ce jeune
seigneur n'ayant plus d'espérance de pouvoir ébranler la con-
stance de cette aimable fille, leva le masque de son hypo-
crisie, et déclara ouvertement qu'il était hérétique et des plus
obstinés.

Il tardait à notre Bienheureuse Mère de retourner à Dijon, à cause des importunités et recherches que l'on faisait d'elle, qui étaient agréées de Monsieur le baron, son beau-frère, et qu'elle voyait bien ne devoir pas l'être de Monsieur le président son père, lequel, par une heureuse rencontre, la fit revenir chez lui lorsqu'elle s'y attendait le moins. Elles se séparèrent, madame la baronne des Franes et elle, avec de grands ressentiments, ayant vécu ensemble dans une si grande union et bonne intelligence, qu'elles n'avaient jamais eu une parole de travers ni de conteste; aussi, notre Bienheureuse Mère la regardant comme sa sœur aînée, lui obéissait ainsi qu'elle eût fait à sa propre mère. Étant de retour à Dijon, dans toutes les honnêtes libertés et divertissements permis aux demoiselles de sa condition, elle fut beaucoup recherchée en mariage, et se comporta avec tant de sagesse et de modestie envers ses poursuivants, qu'elle parut sans volonté que celle de Monsieur son père, dans l'esprit duquel le baron de Chantal s'était insinué, et avait gagné sa bienveillance et son estime, du temps

de la Ligue, par son extraordinaire vaillance et fidélité au Roi ¹.

Ce fut à ce brave seigneur que notre Bienheureuse Mère fut donnée en mariage, étant âgée d'environ vingt ans, et le baron de Chantal de vingt-sept à vingt-huit, et ce fut l'un des plus accomplis mariages qui aient été vus, l'un et l'autre partis étant parfaitement doués de corps et d'esprit, des plus aimables qualités, recommandable en la noblesse ². Quant à notre Bienheureuse Mère, elle était de riche taille, d'un port généreux et majestueux, sa face ornée de grâces, et d'une beauté naturelle fort attrayante, sans artifice et sans mollesse ; son humeur vive et gaie, son esprit clair, prompt et net, son jugement solide ; il n'y avait rien en elle de changeant ni de léger. Bref, elle était telle qu'on la surnomma la dame parfaite ; et ce fut avec regret universel qu'on la vit sortir de Dijon pour aller demeurer à Bourbilly ³, qui est le château où résidait d'ordinaire le baron de Chantal.

¹ Le père du baron de Chantal, nommé Guy, était fils de *Christophe de Rabutin*, né vers le commencement du seizième siècle, en 1500 ou 1501, et mort en 1569 ; ce *Christophe* était fondateur de la chapelle de Bourbilly, et père de six enfants. Guy de Rabutin, son troisième fils, né en 1532, et beau-père de sainte Chantal, fut le premier de sa race qui porta le titre de *baron de Chantal*. C'était un homme d'un caractère singulièrement hardi, et remarquablement sévère.

² Christophe de Rabutin-Chantal avait une valeur calme et modeste. Sa douceur était inaltérable. Sous les yeux de Henri IV, il se couvrit de gloire à la rencontre de Fontaine-Française (1595), où il reçut plusieurs blessures. Son dévouement à la cause du Roi légitime l'avait mis en relation avec Bénigne Frémyot, président au parlement de Dijon.

³ Le vieux château de *Bourbilly* était dans la paroisse de Vic-Chassenay, entre le bourg d'Époisses et Semur, capitale de l'Auxois. La terre de Bourbilly, renommée pour son aspect riant et pittoresque et pour l'abondance de ses récoltes, était affectée aux enfants mâles de la branche aînée des Rabutin. Cette terre relevait de celle d'Époisses, dont les comtes de Guitaut étaient propriétaires. Bourbilly est dans un vallon tapissé de prairies, et de toutes parts environné de coteaux, que couvrent des bois et des vignes. Du sommet

CHAPITRE IV.

DE SA DEMEURE A LA CAMPAGNE, OU ELLE PREND LE SOIN
DE SON MÉNAGE.

Après toutes les bienvenues et réjouissances; le baron de Chantal, qui avait donné son cœur à sa chère épouse, voulut aussi lui donner tout le soin de sa maison, où il n'y avait pas peu de besogne. Elle y eut une extrême répugnance, car elle n'avait jamais su ce que c'était que soucis, sinon par ouï-dire; et il lui fâchait extrêmement de sacrifier sa liberté innocente aux tracas embarrassants du soin d'un ménage. Le baron de Chantal, qui avait l'esprit fort sage, lui dit un jour fort sérieusement, « qu'il fallait qu'elle se résolût à porter ce fardeau, » que la femme sage édifie sa maison, et que celles qui méprisent ce soin détruisent les plus riches. » Pour l'engager à se résoudre au soin de la maison, il lui donna l'exemple de feu la baronne de Chantal, sa mère, femme d'incomparable vertu

d'un rocher, une petite rivière (le *Senain*) se précipite en cascade dans le vallon, le traverse, s'y divise, y répand la fraîcheur, et de ses eaux limpides alimente un ancien moulin. Le château, composé de tours et de murailles gothiques, formait un carré, dont le centre était une grande cour. Dans des salles immenses, on voit encore d'antiques cheminées, chargées de sculptures, ainsi que des plafonds remplis de peintures à demi effacées, qui représentent l'écusson des Rabutin. Un bon portrait à l'huile de la pieuse madame de Chantal a résisté seul aux ravages du temps. L'entrée du château était fermée par un pont-levis que dominait une tour.

(M. DE SAINT-SURIN.)

Depuis quelques années, ce château vient d'être restauré avec soin par M. le comte de Franqueville.

et constance, et ce serait faire tort à la générosité de ses actions de les laisser ensevelies avec elle. C'était une demoiselle de très-bon lieu, qui avait été élevée à la suite d'une des premières princesses de France, et, par conséquent, dans des exercices bien éloignés des soins domestiques; néanmoins, quand elle eut épousé M. de Chantal, père du mari de notre Bienheureuse, voyant qu'elle entrait dans une maison fort embrouillée d'affaires, elle en prit le soin avec tant de vigilance, que dans peu de temps elle y mit un bon ordre. Cette dame était un modèle de vertu qui n'avait retenu de la cour que l'honneur et la civilité. Dieu la voulant rendre un exemplaire de patience, permit qu'il lui vînt un cancer au sein, mais si malin qu'il lui mangea toute la poitrine, et même descendit le bras jusqu'au dessous des côtes. Le respect qu'elle portait à son mari fit que jamais elle ne dit mot de son mal, et trouva invention, sous prétexte de quelque mal d'estomac, de porter toujours la nuit des brassières bien jointes et lassées devant. Tous les matins, sa demoiselle lui donnait de petits linges blancs, sans qu'elle retirât jamais les sales, car cette vertueuse dame passait seule en son cabinet, et se pensait elle-même, mettant d'ordinaire de petites tranches de viande fraîche sur son cancer, afin que ce mal impiteux dévorât cette chair étrangère au lieu de la sienne; ainsi elle entretenait son mal plusieurs années avec tant de soumission à la volonté de Dieu, de courage et d'adresse, que créature du monde ne s'en aperçut. Il est vrai que souvent l'on connaissait qu'elle avait pleuré, sans que l'on en sût la cause; ce qui fit un jour hasarder le baron de Chantal, son fils, de lui dire : « Madame, » jusqu'à quand serai-je si malheureux que de vous voir affligée » sans savoir le sujet de vos douleurs? » Elle lui répondit : « Ha! » mon fils, que voulez-vous que je vous dise? je suis une charogne vivante, mais Dieu le veut. » Jamais depuis il n'osa l'interroger du sujet de sa tristesse.

Or, enfin voyant que ce mal dévorait jusqu'aux flancs, un jour

que M. de Chantal, son mari, était parti pour aller en voyage, elle fit venir les médecins et chirurgiens, et leur découvrit le mal qu'elle ne pouvait plus celer, les priant que, s'ils y pouvaient apporter du remède, ils expédiassent. Ils furent émerveillés de la patience de cette dame, quand ils virent cet effroyable mal, la cure duquel ils ne voulurent point entreprendre sans le consentement de M. de Chantal, lequel on envoya querir. Quand il fut arrivé, jamais homme ne fut plus étonné ni femme plus assurée : « Monsieur, lui dit-elle, je vous demande pardon de vous avoir celé mon mal ; j'ai cru jusqu'ici bien faire, pratiquant la patience chrétienne, souffrant entre Dieu et moi ; mais j'ai eu crainte enfin d'être homicide de moi-même si je n'y faisais apporter quelque remède. » M. de Chantal, blâmant avec larmes son silence, la voulait mener à Paris pour la mettre entre les mains des médecins du Roi. « Non, Monsieur, dit-elle, il faut seulement que vous permettiez aux médecins d'ici qu'ils fassent ce qu'ils pourront ; après, Notre-Seigneur fera ce qu'il voudra. »

On la voulait lier en son lit pour lui appliquer le feu et le fer ; mais elle ne voulut point, disant que « la raison et la crainte de Dieu sont les plus fortes ligatures qu'une femme chrétienne puisse avoir ; que l'on ne craignait rien, qu'elle était tout accoutumée à la souffrance par le regard du crucifix. » Le chirurgien commença donc à faire son office, coupa toute la chair corrompue et gâtée, allant jusqu'à la chair vive ; puis on appliqua le feu partout. Tandis qu'on faisait cette douloureuse opération, cette généreuse dame, tenant ses yeux au ciel, ne se recula jamais, ni ne dit un seul mot qui témoignât qu'elle ressentit ces cuisantes douleurs. Après cette cure, la chair revint, et elle crut d'être entièrement guérie. Mais, comme les chirurgiens avaient laissé du cancer aussi gros qu'une deminoisette au bout d'une côte qu'ils n'avaient osé couper, crainte d'offenser les parties intérieures ; quand tout le reste du mal

fut guéri, ce bout de côte commença à pulluler, et, en un an, emmena cette dévote dame en l'autre vie, plusieurs années avant que son cher fils fût marié. Notre Bienheureuse fut si touchée du récit de la vertu de cette belle-mère, que, dans le regret de n'avoir pas joui de sa conduite et de sa douce présence, elle se résolut, dès ce jour-là même, de se rendre son imitatrice, et, sans plus disputer, se chargea des affaires et des soins de la maison.

CHAPITRE V.

COMME ELLE SE COMPORTAIT EN SON MÉNAGE, ET LE BON ORDRE
QU'ELLE MIT EN SA MAISON.

Elle ceignit ses reins de force et fortifia son bras pour entreprendre la charge de cette maison, où, comme dans un ménage de garçon, elle trouva toutes choses fort mal réglées ; car il est à noter que M. de Chantal, le père, faisait ménage à part, à Montelon, et son fils à Bourbilly, et brûlait ainsi la chandelle par les deux bouts. Cette femme diligente fut une couronne à son mari, le cœur duquel se fiant en elle, elle entreprit avec joie et générosité de régler sa maison.

La première chose qu'elle ordonna, fut que la messe de fondation qui est en la chapelle du château, et laquelle par négligence ne se disait presque plus, se dirait tous les jours. Après, elle mit ordre à l'ordinaire et aux gages des serviteurs et servantes, le tout avec un esprit si raisonnable que chacun était content. Elle ordonna que tous les grangers, sujets, receveurs et autres, avec lesquels on aurait à traiter, s'adresseraient immédiatement à elle pour toutes les affaires¹.

Si elle régla sa famille, ainsi fit-elle de sa personne ; car se voyant aux champs, et dans une maison de grandes affaires et dépens, elle ne voulut pas, comme les dames mondaines, chercher nouvelle parade d'or et de soie, ains comme la femme

¹ Elle travailla incessamment à payer les créanciers, à rappeler les domestiques à la crainte de Dieu, leur faisant elle-même des instructions et les obligeant d'assister à la prière du soir et matin. (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

forte, elle se contenta du lin et de la laine, ne faisant plus faire d'habits de soie; les fêtes, quand il fallait paraître, elle se servait des siens de fille et de ceux de ses noces. Hors de là, elle ne portait que du camelot et de l'étamine, et cela avec tant de propreté, de grâce et de bienséance, qu'elle paraissait cent fois plus que plusieurs autres qui ruinent leurs maisons pour porter des affluets; aussi n'avait-elle point de nécessité de mendier son lustre des curiosités du vêtement. Dès le jour qu'elle prit le soin de sa maison, elle s'accoutuma à se lever de grand matin, et avait déjà mis ordre au ménage, et envoyé ses gens au labeur, quand son mari se levait. Tous les jours, elle et la plupart de ceux de sa famille entendaient messe en la chapelle du château; mais les fêtes et dimanches, à cause de l'édification du voisinage, elle allait à la paroisse, bien qu'elle fût éloignée de demilieu. Quelquefois son mari la voulait retenir, lui disant «qu'elle satisfaisait aussi bien au commandement de l'Église, oyant messe en sa chapelle, que d'aller si loin»; mais elle lui répliquait «que la noblesse doit donner exemple aux paysans, de fréquenter les églises et assister au divin service, outre qu'elle disait avoir une particulière satisfaction d'adorer Dieu avec tout le peuple.» Ainsi non-seulement elle ne se laissait pas divertir, mais elle engageait insensiblement et M. de Chantal et les compagnies qui étaient d'ordinaire chez elle, d'aller à la paroisse. Quand M. de Chantal voulait aller à la chasse de grand matin l'été, les jours de fête, elle avait une vigilance non pareille de lui faire ouïr messe avant de partir, et de même à tous ceux de sa suite, ayant toujours été singulière en cette inclination de veiller que personne, tant qui se pouvait, ne perdit la sainte messe, non pas même les jours d'œuvre. A partir de là, elle ne paraissait pas des plus dévotes, et nous a quelquefois dit en se plaignant de son indévotion, qu'elle ne pensait qu'à observer les Commandements de Dieu et de l'Église, à contenter son mari, et aux affaires de sa maison. Sa lecture ordinaire

était la *Vie des Saints*, quelquefois et d'ordinaire les *Annales de France*, ou quelque autre histoire moralement bonne ; car, quant aux mauvais livres, elles ne les a jamais lus, ni voulu souffrir dans sa maison, en ayant brûlé plusieurs qu'elle y trouva.

L'œuvre de piété où elle parut la plus attentive durant le temps de son mariage, fut la miséricorde envers les pauvres ; et a dit en confiance, « qu'elle demandait d'ordinaire ses nécessités avec plus de liberté à Notre-Seigneur, quand, pour l'amour de lui, elle avait donné l'aumône à un pauvre. » L'année de la grande famine, sa charité éclata tout à fait, donnant tous les jours une aumône générale de potage et de pain à tous ceux qui se présentaient, qui étaient en très-grand nombre ; les pauvres venant de six et sept lieues à la ronde chercher leur pain quotidien vers cette soigneuse ménagère, qui voulait faire tous les jours cette distribution elle-même. Et afin que cela se fit avec plus d'ordre, elle ordonna que dans sa basse-cour l'on fit une seconde porte, faisant entrer les pauvres par l'une et sortir par l'autre, quand ils avaient reçu l'aumône. Quelques-uns, après avoir pris leur prébende et après être sortis, faisaient promptement le tour du château, et retournaient à la porte de l'entrée, prenant par ce moyen jusqu'à deux et trois fois l'aumône, consécutivement ; leur bienfaitrice connaissait fort clairement cette tromperie, mais elle n'avait jamais le courage de leur en faire confusion ni de les éconduire, et disait par après qu'elle pensait en elle-même : « Mon Dieu, à tout moment je mendie à la porte » de votre miséricorde ; voudrais-je bien à la seconde ou troisième fois être rechassée ! Mille et mille fois vous souffrez bénévolement mon importunité ; n'endurerais-je pas celle de votre créature ? » Elle prenait elle-même les écuelles des pauvres, et les remplissait de potage, leur donnant à même temps le pain qui était coupé dans des corbeilles, à l'avantage. Outre cette charité commune et publique, elle pourvut à la nécessité de plusieurs familles honorables qui avaient honte d'aller aux

portes, leur envoyant tous les jours en secret un pain entier d'une certaine grosseur, ou un demi-pain, selon le nombre de ceux qui étaient là dedans.

Quand cette pieuse nourrice des pauvres eut longuement froissé son pain aux faméliques, et donné nourriture aux petits, d'autant qu'elle n'avait que la provision ordinaire de blé, elle voulut visiter ses greniers, pour voir si elle pourrait continuer sa charité (car l'on faisait quatre fois la semaine au four pour les pauvres). Elle trouva qu'il ne restait plus qu'un seul tonneau de farine de froment et fort peu de seigle, qui est très-bon en l'Auxois. Elle ne s'étonna point, mais fut inspirée de se confier en Dieu, lequel pourvut à son besoin, et la farine de froment et le peu de seigle furent multipliés six mois, durant que la famine continua, et que l'on persévéra à faire l'aumône. Et quand Dieu eut ramené le bon temps, les domestiques allaient voir, par merveille, ce petit monceau de blé auquel il ne semblait pas qu'on eût touché depuis la visite que leur bonne maîtresse en avait faite. Nous l'avons ouï raconter, comme un vrai miracle, à quelques-uns d'entre eux; et ayant conjuré notre Bienheureuse Mère de nous dire comme cela s'était passé, elle nous le raconta tout comme nous le venons de déduire, ajoutant par son humilité qu'elle avait toujours attribué cette grâce à la grande vertu et dévotion d'une sienne servante, nommée dame Jeanne, aux prières de laquelle elle se confiait grandement¹...

¹ Le miracle suivant paraît être arrivé une autre année : « Après avoir fait distribuer tout son grain, jusque-là même qu'une domestique avait balayé le grenier pour donner le reste aux pauvres, par ordre de la servante de Dieu, qui ne laissa pas de lui ordonner de nouveau de faire l'aumône à deux ou trois pauvres qui se présentèrent au château, et comme cette domestique lui dit qu'elle était sûre qu'il n'y avait plus rien au grenier, elle lui répliqua : « Allez-y pour l'amour de Dieu, » et aussitôt elle y alla pour lui obéir. Mais elle fut extrêmement surprise, lorsque, voulant ouvrir la porte du grenier, elle le trouva si plein de grains, qu'elle eut peine d'y entrer. » (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

Elle était sévère à bannir le vice de sa maison, mais extrêmement bénigne pour ceux desquels les fautes n'étaient pas malicieuses, et avait des adresses toutes particulières pour adoucir l'esprit de son mari, quand elle voyait qu'il se fâchait contre quelqu'un, ou voulait faire quelque châtement par promptitude, ce qui faisait que M. de Chantal lui disait souvent : « Si je suis trop prompt, vous êtes trop charitable. » Quelquefois il faisait mettre des paysans dans la prison du château, qui était malsaine, à cause de son humidité ; quand c'était pour des sujets qu'elle jugeait trop minces, après que tous ceux du logis étaient retirés, elle faisait sortir le prisonnier et coucher dans un lit, et le lendemain, de grand matin, pour ne pas déplaire à son mari, elle remettait le prisonnier dans la prison, et en allant donner le bonjour à M. de Chantal, elle lui demandait si amiablement congé d'ouvrir à ces pauvres gens, et les mettre en liberté, que quasi toujours elle l'obtenait.

C'est une grande marque de sa prudence et douce conduite, qu'en huit ans qu'elle a demeuré mariée, et neuf ans au monde après son veuvage, elle n'a presque point changé de serviteurs ni de servantes, excepté deux qu'elle congédia pour ne les pouvoir faire amender de quelques vices auxquels ils étaient adonnés. Elle n'était point érieuse, ni maussade parmi ses domestiques ; sa vertu la faisait également craindre et aimer. Bref, sa maison était le logis de la paix, de l'honneur, de la civilité et piété chrétienne, et d'une joie vraiment noble et innocente.

CHAPITRE VI.

COMBIEN VERTUEUSEMENT ELLE SE COMPORTEAIT EN L'ABSENCE
DE SON MARI.

Il est vrai que la joie de notre Bienheureuse Mère était souvent interrompue par les longs séjours que le baron de Chantal faisait à la cour, et parmi les armées ¹. Quand il s'en allait, notre sage Léodamie lui laissait emporter tous ses plaisirs, et n'en pouvait quasi prendre aucun hors de sa conversation, Dieu ayant rendu leurs chastes amitiés si sincères, si véritables et si réciproques, qu'il n'y eut jamais entre eux deux, non-seulement aucun débat, mais pas même de volontés contraires, ainsi que Pont assuré les domestiques et notre Bienheureuse elle-même. Quand ce cher mari était absent, notre Bienheureuse Mère ne sortait point de son logis pour aller en aucune visite, sinon de quelque proche voisine. Elle ne prenait plus de soin de s'habiller, coiffer et agencer comme elle faisait d'ordinaire, parce que son mari le voulait; et quand on lui en faisait la guerre :

¹ Ce furent les derniers combats contre la Ligne et les triomphes d'Henri IV qui arrachèrent le baron de Chantal au foyer domestique. « Il se signala particulièrement au combat de Fontaine-Française, où il fut fort blessé à la vue du roi Henri IV, et, au témoignage de ce prince, il ne contribua pas peu à la victoire. La manière dont le Roi parla de Chantal, au sortir du combat, lui fit plus d'honneur dans l'esprit des justes estimateurs de la gloire que les bâtons des maréchaux de France n'en firent pendant ce règne à quelques particuliers. En ce temps-là, comme en celui-ci, ces récompenses d'honneur n'étaient pas toujours pour les plus dignes, mais seulement pour les plus heureux. (BUSSY-RABUTIN.)

» Ne me parlez pas de cela, disait-elle ; les yeux à qui je dois
» plaire sont à cent lieues d'ici ; ce serait inutilement que jé
» m'agencerais. »

Bourbilly était un château de toutes sortes d'honnêtes passe-temps, de jeux, de chasses, de promenades, si bien que c'était le rendez-vous de toute la noblesse des environs et des meilleures compagnies de la ville de Semur. Quand M. de Chantal était absent, il ne se parlait plus chez lui ni de jeux, ni de chasses, ni de compagnies superflues ; si quelque honorable visite arrivait, on était reçu de notre Bienheureuse avec toute civilité, mais avec tant de modestie et de réserve, surtout envers les jeunes gens, que cela seul leur faisait connaître qu'il n'était pas temps d'aller chercher là dedans des passe-temps et divertissements. Elle était sagement et saintement incivile en cet endroit ; en voici un exemple : Il y avait un jeune seigneur, grand ami de M. de Chantal, mais que le démon rendait passionné de notre Bienheureuse, et avait entrepris de la poursuivre jusqu'au non plus, quoique la rare modestie de cette jeune dame le tint en telle captivité, qu'il n'osait déclarer son infâme passion que par des subtilités ; quand M. de Chantal était chez lui, ce jeune seigneur n'en bougeait, sous prétexte de la chasse. Une fois qu'il était parti pour aller en voyage, ce pauvre passionné voulut tenter fortune, et alla visiter notre Bienheureuse, laquelle le reçut en qualité d'ami du baron de Chantal ; le soir s'approchant, et voyant qu'il se jetait sur des discours à sa louange, par une sainte finesse, sans lui faire seulement connaître qu'elle connaissait la passion qui le poussait, elle lui dit qu'elle était marrie que le baron de Chantal ne fût chez lui pour l'entretenir et divertir ; que pour elle, comme femme absente de son mari, elle n'avait aucune joie ; c'est pourquoi il ne perdrait que de l'importunité si elle s'absentait ; qu'il fallait qu'elle allât pour quelque affaire chez une demoiselle sa voisine ; qu'elle laissait des gens au logis pour le servir

ce soir-là, et là-dessus monte à cheval pour aller coucher ailleurs. Le pauvre gentilhomme, d'autre côté, monta à cheval si confus et si étourdi en son esprit de l'éclat de cette grande vertu, que jamais depuis il n'osa aborder cette vertueuse dame en l'absence de son mari.

Cette Bienheureuse Mère a dit elle-même en confiance, « qu'aussitôt que M. de Chantal s'absentait, son cœur et toutes » ses affections se tournaient vers Notre-Seigneur » ; aussi en ce temps-là, elle paraissait fort dévote : « Dès que je ne voyais pas » M. de Chantal, dit-elle, je sentais en mon cœur de grands » attraits d'être toute à Dieu ; mais, hélas ! je n'en savais pas » profiter, ni reconnaître la grâce que Dieu me présentait, et je » faisais quasi aboutir toutes mes pensées et mes prières pour la » conservation et retour de M. de Chantal. » Quand ce cher mari était de retour, la parfaite complaisance que notre Bienheureuse avait pour lui faisait qu'elle oubliait ses dévotions précédentes, ne prenant plus tant de temps pour prier Dieu ; tout le train et les compagnies revenaient, et parmi ses distractions elle se trouvait comme auparavant, et alla ainsi roulant jusques en l'année 1601, qu'en l'absence de ce cher mari, elle fit de grandes promesses à Dieu, qu'à son retour elle se tiendrait ferme à sa dévotion, comme il arriva ainsi que nous dirons ci-après.

M. de Chantal, au commencement de l'année susdite 1601, se retira de la cour, pour n'être pas contraint d'obéir en une chose, laquelle il croyait injuste. En partant, ce brave seigneur, qui avait une veine excellente à la poésie, fit une chanson d'adieu aux dames de la cour ; nous l'avons vue : il protestait au dernier couplet que la seule pensée des vertus de sa chère moitié gravait dans son âme le mépris des vanités et grandeurs de la cour. En effet, s'il eût voulu demeurer, l'on était prêt à le faire maréchal de France, étant dans la haute faveur, tant pour son propre mérite qu'à la considération de M. le président

Frémoyot, son beau-père ; mais Dieu avait d'autres desseins. Ce brave baron revint chez lui malade d'une dysenterie ; celle qui l'aimait si sincèrement en santé, témoigna combien elle le chérissait fortement en cette maladie, qui fut grande. Toute sa promenade était de sa chapelle au chevet du lit de son malade. Presque tous les jours, ces deux âmes colombines s'entretenaient longuement du mépris de cette vie et du grand bonheur de servir Dieu hors du tracas du monde. Le malade, comme plus proche de sa fin, quoiqu'il ne le crût pas et qu'il n'y prît pas garde, avait des sentiments plus pressants de l'éternité, et voulait qu'ils se fissent une promesse réciproque, que le premier libre par la mort de l'autre consacrerait le reste de ses jours au service de Dieu. Le cœur de notre Bienheureuse ne pouvait ouïr parler de division, et détournait ce propos de la mort, dès qu'il était entamé. Cependant le malade, après avoir tenu chambre cinq ou six mois, reprit sa pristine santé ; l'appétit et le sommeil lui étaient revenus, quand voici qu'une nuit, prenant un paisible repos, il songea que, par certaine rencontre inopinée, l'on teignait son habit en pourpre, et se voyait vêtu comme un cardinal ; le matin, il raconta son songe à notre Bienheureuse Mère, ajoutant, selon son esprit martial, « que cela voulait dire qu'il serait blessé en quelque bataille, et que son sang teindrait ses habits. » Elle, qui avait l'esprit généreux et au-dessus des fantaisies vulgaires qui s'amusement aux songes, ne fit que s'en rire. « Vraiment, dit-elle, et moi j'ai songé que » j'étais affublée d'un grand crêpe noir, comme une veuve ; » mais je vois bien que cela m'est provenu des longues » appréhensions que j'ai eues de l'issue de votre mal ; c'est » pourquoi je n'y fais point de fondement. » Le baron, que Dieu disposait à son prochain départ de cette vie, ne lui répondit que par une dévote œillade vers le ciel. De jour en jour il se portait mieux, si bien qu'on le croyait à cent lieues du tombeau, et il le touchait du bout du doigt, sans le savoir lui-même.

CHAPITRE VII.

COMME LE BARON DE CHANTAL FUT BLESSÉ A LA CHASSE,
ET DE SON HEUREUSE MORT.

Nous pouvons quasi dire que la bonne santé du baron de Chantal fut cause de sa mort, car un sien allié, son parfait et intime ami l'étant allé féliciter de sa convalescence, lui persuada très-innocemment d'aller un peu à la chasse, dans un petit bois voisin, pour se récréer et prendre l'air. Le bon seigneur, qui aimait passionnément cet exercice, s'y accorda volontiers. Ils allèrent à pied à une petite chasse qui s'appelle, en France, le traquet; comme ils étaient prêts à se poser pour attendre au détroit la bête fauve, ils portaient leurs arquebuses bandées, amorcées, et le chien abattu. Le baron de Chantal dit à l'autre qu'il prit garde qu'une branche des broussailles lui pourrait bien faire quelque mauvais coup. Or, l'on ne sait pas si, à cause d'une casaque de chasse, de couleur de biche, que le baron de Chantal portait, l'autre le coucha en joue par méprise, le voyant passer à travers d'un hallier, ou si en effet une branche, le trahissant, fit lâcher son arquebuse; mais voilà un coup fatal qui blesse à mort le pauvre baron de Chantal, lequel se vit par cet accident vêtu de la pourpre de son sang. Ce funeste coup lui rompit la cuisse, et lui enfonça des balles et des dragées dans les hanches: « Je suis mort, dit-il, mon cousin, » mon ami. Je te pardonne de tout mon cœur, tu as fais ce mauvais coup par imprudence. » Après ce pardon si généreux et si tranquille, il envoya quatre de ses serviteurs en quatre diverses

paroisses, afin que, s'ils ne trouvaient pas le curé en l'une, ils le trouvassent en l'autre pour le venir confesser et lui administrer les derniers sacrements ; il en envoya un cinquième vers sa chère femme, mais « hélas ! dit-il, ne lui faites pas savoir que je suis » blessé à mort, dites seulement que je suis frappé à la cuisse. »

Ce messenger trouva la pauvre baronne qui était au lit, n'étant accouchée de sa dernière fille que depuis quinze jours. Dès qu'en lui eut fait ce douloureux message : « Ha ! dit-elle, on « me dore la pilule, » et se levant promptement, court vers le cher blessé, lequel on avait porté en une maison du village voisin, et mis au lit. Dès qu'il la vit : « Ma mie, lui dit-il, l'arrêt « du ciel est juste ; il le faut aimer, il faut mourir... — Non, « non, dit-elle, il faut chercher guérison. — Ce sera en vain », dit le malade. Elle voulut dire quelques paroles sur l'imprudence de celui qui avait fait ce funeste coup : « Ha ! lui dit « le malade, honorons la céleste Providence, regardons ce coup « de plus haut !... » Ce généreux seigneur, d'un esprit tranquille et résigné, s'enquit si le prêtre n'était point encore venu ; il en arriva un qui le confessa. C'est chose admirable de la constance de ces grands cœurs !... Ce malade parlait de sa blessure et de son prochain trépas, comme si cela eût touché un autre que lui. Il vit de loin celui qui l'avait blessé, lequel allait d'un côté et d'autre comme désespéré ; il haussa la voix et lui cria : « Cousin, mon cher ami, ce coup m'est lâché du ciel, » premier que de ta main ; je te prie, ne pêche point en te dé- » testant pour une action où tu n'as point péché ; souviens-toi » de Dieu, et que tu es chrétien !... » L'on a assuré que, sans cet encouragement, cet infortuné gentilhomme allait plonger son épée dans son propre sein, pour venger lui-même sur lui-même, par sa tragique mort, celle de son ami. Les médecins que l'on avait envoyés querir arrivèrent assez promptement ; la pauvre baronne affligée leur dit sans glose : « Messieurs, absolument il » faut guérir M. de Chantal. » Le patient entendit cela de son lit

et répliqua en souriant : « S'il ne plaît au médecin du ciel, ceux-ci ne feront rien. » On le porta chez lui, où l'on n'épargna rien pour sa guérison. Notre Bienheureuse, l'affligeant par trop, pressait avec tant d'instance les médecins pour sa guérison, qu'ils entrèrent en appréhension de sa mort, et n'osèrent, crainte de quelque accident, lui faire une incision aux flancs pour arracher les balles, lesquelles s'enfoncèrent et infectèrent les parties nobles ; après quoi il n'y eut plus d'espoir de guérison. Le malade était tout résigné entre les mains de Dieu, et exhortait sa chère épouse à la même résignation, lui disant souvent que la volonté de Dieu est le seul bien de l'homme chrétien, et si elle ne voulait pas recevoir avec paix et soumission le coup de sa mort. La douleur de cette femme affligée était si grande, qu'elle ne put jamais faire venir son cœur jusqu'à prononcer le *oui* de cette résignation, mais se déroba de la chambre du malade, et allait crier tout haut en certain lieu écarté : « Seigneur, » prenez tout ce que j'ai au monde, parents, biens et enfants, » mais laissez-moi ce cher époux que vous m'avez donné. » Elle offrait à Dieu l'accessoire, et gardait le principal, mais la céleste Providence avait conclu de faire autrement le partage.

Ce brave et vertueux cavalier mourut à la plus belle fleur de son âge, et neuf jours après sa blessure, après avoir fait tous les actes de piété que l'on saurait désirer d'un religieux, étant muni de tous ses sacrements ; il pria par diverses fois que l'on ne fit jamais aucune poursuite contre celui qui l'avait blessé, et dit cette belle parole : « C'est sans répugnance quelconque que je lui pardonne, à lui, dis-je, qui a fait ce coup par imprudence, et moi, par la malice de mes péchés, j'ai frappé Jésus-Christ à mort. » Il exhorta derechef sa chère épouse à modérer ses regrets, et à pardonner à son innocent meurtrier¹ ; et

¹ Il ordonna que son pardon fût écrit sur les registres de la paroisse. (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

mit dans son testament qu'il déshériterait celui de ses enfants qui voudrait venger sa mort¹.

A même temps que ce brave seigneur expira, son père, qui était malade à douze lieues de Bourbilly, vit passer dans sa chambre une grande troupe de jeunes jouvenceaux fort gracieux et vêtus à l'angélique, qui menaient en certaine contrée fort éloignée le baron de Chantal, lequel s'approchant de lui, lui donna un petit coup sur l'épaule, comme lui disant adieu ; le bon vieillard s'éveilla en pleurant et dit : « Mon fils de Chantal est mort. » L'on fit promptement partir un homme, lequel en trouva un autre en chemin qui venait annoncer cette nouvelle, et ayant diligemment supputé l'heure du décès, l'on trouva que c'était justement alors que le père avait eu cette vision.

Nous n'entreprenons pas ici de servir d'écho, et répéter les regrets et soupirs de celle qui demeurait veuve, âgée seulement de vingt-huit ans, n'ayant gardé ce digne seigneur que huit ans ; elle en avait eu six enfants, dont quatre lui restaient petits sur les bras. Elle rendit les devoirs funèbres à son cher défunt avec beaucoup d'honneur et de courage, mais avec des déluges de larmes incomparables². Elle porta le deuil austèrement, et

¹ Dans les différentes Vies que l'on a publiées de sainte de Chantal, on assure que la mort de son mari fut l'effet d'une méprise causée par la couleur ventre-de-biche de son habit ; mais voici comment le comte de Bussy-Rabutin, son proche parent, la raconte dans sa *Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin* : « Étant revenu chez lui malade d'un flux hépatique, il » en guérit avec assez de peine ; et, commençant à se bien porter, il allait assez » souvent à la chasse. Un jour qu'il y était avec d'Anzely, sieur de Chaselle, » son voisin, son parent et son bon ami, chacun une arquebuse sur l'épaule » (car on se servait encore alors fort rarement de fusils), la détente de celle » de Chaselle s'en alla et blessa Christophe au ventre, ce dont il mourut huit » jours après, avec une fermeté et une résignation aux volontés de Dieu » dignes du mari d'une sainte. » (M. DE SAINT-SURIN.)

² Depuis cette funeste mort, la baronne de Chantal nomma, sur les fonts baptismaux, un enfant de celui que le meurtre de son mari devait lui rendre odieux.

connut bien en se vêtant du grand crêpe, que ce n'avait point été un simple songe, mais un avertissement céleste pour préparer son cœur à cette croix, je dis croix ; car dès lors elle fut crucifiée au monde, et le monde lui fut crucifié.

CHAPITRE VIII.

DE LA GRANDEUR DE SON AFFLICTION , ET COMME ELLE SE COMPORTAIT
EN SON VEUVAGE.

Toutes les actions de cette veuve affligée criaient à haute voix : Appelez-moi *Mara* , car le Tout-Puissant a rempli mon cœur d'amertume. Les larmes qui coulaient le long de ses joues ne tombaient pas à terre , mais montaient et étaient reçues au ciel , et Dieu s'empara tellement de son cœur , qu'au moment même de sa viduité , ce cœur se tourna puissamment à Dieu et lui consacra toutes ses affections ; elle reçut une lumière quasi imperceptible en la suprême pointe de son esprit , qui lui montrait que ce bon Dieu ne l'avait blessée que pour la guérir , et elle avait souvent au cœur et en la bouche cette parole : « Dieu fait tout en sa miséricorde. » Ainsi son esprit supérieur était fort accoisé en la volonté de Dieu , et , quoique son amère amertume fût accompagnée de paix , elle lui était néanmoins très-amère ; si elle avait quelque contentement , c'était de s'aller promener seule dans un petit bois , proche de son séjour , pour répandre à souhait son cœur et ses larmes devant Dieu , qui , l'ayant destinée comme une autre Judith , pour couper la tête à l'Holopherne du monde , lui inspira des mêmes affections , car soudain elle fit vœu de chasteté , et se tenait au plus qu'elle pouvait en un cabinet secret pour faire prière au Seigneur.

Nos premières Mères et Sœurs ayant beaucoup prié cette Bienheureuse de leur découvrir par quelle manière Dieu l'avait attirée

à lui et détachée du monde, après plusieurs instances elle satisfait à leurs désirs et l'écrivit en ces propres paroles : « Quand il » plut à la souveraine providence de Dieu, dit-elle, de rompre » le lien qui me tenait attachée, à même temps elle me départit » beaucoup de lumières du néant de cette vie, et de grands désirs de me consacrer toute à Dieu ; dès lors, je fis vœu de » chasteté ; voire même quelque temps auparavant ma viduité, » Dieu m'attirait fort à le servir, tant par de bonnes affections » que par diverses tentations et tribulations qui me faisaient » retourner à lui. Or, néanmoins tout cela ne me portait à ce » commencement qu'à vivre chrétiennement dans ma viduité, » élevant vertueusement mes enfants ; mais, quelques mois » après, outre l'affliction très-grande que je souffrais pour ma » viduité, il plut à Dieu de permettre que mon esprit fût agité » de tant de diverses et violentes tentations, que, si sa bonté » n'eût eu pitié de moi, je fusse sans doute périé dans la fureur » de cette tempête, qui ne me donnait quasi aucun relâche, et » me dessécha de telle sorte, que je n'étais presque plus con- » naissable. Parmi ces travaux, Notre-Seigneur augmenta en » moi le désir de le servir ; les attraites que je recevais de Dieu » étaient si grands, que j'eusse voulu quitter tout et m'en aller » dans un désert pour le faire plus entièrement et parfaitement, » et hors de tous les obstacles extérieurs, et je crois que si le » lien de mes quatre petits enfants ne m'eût retenue par obli- » gation de conscience, je m'en fusse enfuie, inconnue, dans » la Terre sainte, pour y finir mes jours. Je sentais des affec- » tions inexplicables de connaître la volonté de Dieu et de la » suivre, quoiqu'il en dût arriver, et me semble que ce désir » était si grand, qu'il me consumait et dévorait au dedans. Mon » cœur, par une certaine clameur intérieure, requérait à tous » moments (d'une manière que je ne sais pas exprimer) la vo- » lonté de Dieu de se manifester à moi. Tout cela ne m'allégeait » point dans mes tentations ; au contraire, ces attraites intérieurs

» me les rendaient plus intolérables, m'étant avis qu'elles
» m'empêchaient d'aimer et de servir Dieu selon les pressants
» et continuels désirs qu'il m'en donnait. »

Jusqu'ici sont les propres paroles de notre Bienheureuse.

Ceux qui étaient autour d'elle, en la voyant amaigrir, toujours plongée dans une perpétuelle solitude, silence et larmes, ne sachant pas ce qui se passait en son intérieur, croyaient que ce fut toujours le regret de sa perte qui la tenait en cet état; et, bien que les douleurs de sa viduité fussent grandes, ce n'était plus que la moindre partie de son tourment, qui, n'étant connu que de Dieu, les créatures lui apportaient des remèdes tous contraires à son mal; on tâchait de ne la point laisser seule, de lui parler et de la divertir, ce qui l'importunait extrêmement. Toutes les dames ses voisines, qui l'aimaient parfaitement, se rendaient soigneuses de la visiter; ses tantes et cousines de Dijon venaient tour à tour demeurer avec elle, à Bourbilly, pensant faire grande charité de la divertir, et elles en auraient beaucoup fait de la laisser avec Notre-Seigneur. Le soir, quand cette chaste tourterelle était retirée en sa chambre: « Hélas!
» disait-elle quelquefois à ses filles, que ne me laisse-t-on
» pleurer à mon aise! on croit me soulager et l'on me marty-
» rise... » Elle se mettait en prière dans son oratoire, versait des déluges de larmes devant Dieu, et s'attachait tellement à l'oraison, qu'elle oubliait de se coucher, si ses filles ne l'en eussent souvenue; même quelquefois, quand toutes étaient retirées, elle se levait et passait partie de la nuit en prière; de quoi celles qui la servaient s'étant aperçues, elles veillaient tour à tour, pour faire recoucher leur bonne maîtresse, qui ne trouvait plaisir sur la terre que de crier à Dieu, comme une hirondelle affamée de la perfection, et méditer en sa présence comme une paisible colombe.

CHAPITRE IX.

DU VÉHÉMENT DÉSIR QU'ELLE AVAIT D'ÊTRE DIRIGÉE A LA PERFECTION,
DEMANDANT UN CONDUCTEUR A DIEU.

Quelques mois après le décès de M. de Chantal, sa dévote veuve distribua aux paroisses voisines tous ses habits et les siens, pour l'ornement des autels, ne voulant plus de robes nuptiales que celle qui est requise pour entrer au festin évangélique et aux noces de l'Agneau. Elle congédia aussi avec d'honnêtes récompenses les serviteurs de son mari, ne réservant, pour elle et ses quatre enfants, qu'un petit train modestement vidual et conforme à la vie qu'elle voulait mener. Elle destina aussi l'occupation de ses journées ; et les temps et heures qu'elle avait accoutumé, pour complaire à son mari, de donner à la chasse, au jeu et compagnies, elle les employait à la prière, à la lecture et aux bonnes œuvres.

Un jour, comme elle était en oraison, Dieu lui donna un si pressant désir d'avoir un conducteur qui lui enseignât la perfection et la volonté de Dieu, qu'elle le demandait incessamment. « Hélas ! dit-elle, écrivant à nos premières Mères, je désirais » un directeur, et demandais ce que je ne savais pas ; car en- » core que j'eusse été élevée par des personnes vertueuses, et » que mes conversations ne fussent qu'honnêtes, néanmoins je » n'avais jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel, ni » de rien qui approchât de cela ; néanmoins, Dieu mit ce désir » si avant dans mon cœur, et l'inspiration de lui demander ce » directeur était si forte, que je faisais cette pétition avec une

» contention et force non pareilles ; je parlais à Dieu comme si
» je l'eusse vu de mes yeux corporels, tant la foi et mon désir
» véhément me donnaient d'espérance que j'étais ouïe : je re-
» présentais à Dieu la fidélité de ses paroles, qui promettent de
» ne point donner une pierre à qui lui demanderait du pain, et
» d'ouvrir à ceux qui heurteraient à la porte de sa miséricorde,
» et semblables paroles que je ne savais d'où elles me venaient ;
» mais je sentais bien par après que Dieu lui-même m'ensei-
» gnait les paroles par lesquelles il voulait que je lui deman-
» dassé ce que sa bonté désirait de me donner. Je m'allais pro-
» mener toute seule, et, comme transportée, je disais tout haut
» à Notre-Seigneur ces mêmes paroles, ce me semble : « Mon
» Dieu, je vous conjure, par la vérité et fidélité de vos pro-
» messes, de me donner un homme pour me guider spirituelle-
» ment, qui soit vraiment saint et votre serviteur, qui m'en-
» seigne votre volonté, et tout ce que vous désirez de moi, et
» je vous promets et jure en votre face que je ferai tout ce qu'il
» me dira de votre part. Enfin, tout ce qu'un cœur outré
» de douleur et pressé d'ardents désirs peut inventer, je le
» disais à Notre-Seigneur pour l'incliner à m'octroyer ma re-
» quête, lui répétant toujours la promesse que je lui faisais de
» bien obéir à ce saint homme que je lui demandais avec tant de
» larmes et d'instances. » Jusqu'ici sont les propres paroles de
notre Bienheureuse Mère, laquelle non-seulement priaït et jeû-
nait de son côté ¹ ; mais faisait prier plusieurs pauvres, veuves
et orphelins auxquels elle faisait des aumônes à cette intention.

¹ Prenait des disciplines et se couvrait même d'un cilice. (Dépositions de la Mère Fr., Madeleine Favre de Charmette.)

CHAPITRE X.

DE DIVERSES VISIONS SACRÉES QU'ELLE EÛT, TANT DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE, QUE DES DESSEINS QUE DIEU AVAIT SUR ELLE.

Durant le temps de ses plus ardentes prières, notre Bienheureuse Mère allant un jour aux champs, à cheval, priant toujours Notre-Seigneur au fond de son cœur de lui montrer ce guide fidèle qui la devait conduire à lui, passant par un grand chemin au-dessous d'un pré, dans une belle et grande plaine, elle vit, tout à coup, au bas d'une petite colline, non guère loin d'elle, un homme de la vraie taille et ressemblance de notre Bienheureux Père François de Sales, évêque de Genève, vêtu d'une soutane noire, du rochet et le bonnet en tête, tout comme il était la première fois qu'elle le vit dans Dijon, comme nous dirons ci-après.

Cette vision répandit dans son âme une grande consolation et certitude que Dieu l'avait exaucée ; à même temps qu'elle regardait à loisir ce prélat admirable, elle ouït une voix qui lui dit : *Voilà l'homme bien-aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience.* Ce qu'étant dit, la vision disparut aux yeux du corps, mais demeura si empreinte dans cette sainte âme, qu'environ trente-cinq ans après, elle dit en confiance à une personne, qu'elle lui était aussi récente dans l'esprit que le jour qu'elle reçut cette faveur céleste, qui fut suivie de plusieurs autres. Voici celles qui sont venues à notre connaissance : Un matin, étant au lit, un peu assoupie,

elle se vit dans un chariot avec une troupe de gens qui allaient en voyage, et lui semblait que le chariot passait devant une église où elle vit quantité de personnes qui louaient Dieu avec grande jubilation et gravité : « Je voulus, dit-elle, parlant de » cela, m'élancer pour m'aller joindre à cette bénite troupe, et » entrer par la grande porte de l'église qui m'était ouverte; » mais je fus repoussée et j'ouïs distinctement une voix qui me » dit : *Il faut passer outre, et aller plus loin; jamais tu n'en-* » *treras au sacré repos des enfants de Dieu que par la porte de* » *Saint-Claude.* J'étais si peu dévote, ajouta-t-elle, que je » n'avais jamais fait attention à ce béni saint, duquel la dévo- » tion me fut alors imprimée au cœur, et cette vue me donna » derechef un grand allègement. En sorte que quand mes désirs » et travaux me violentaient plus rudement, je disais à mon » âme pour la consoler : Patiente, mon âme, Dieu t'a promis » que tu entrerais au sacré repos de ses enfants par la porte de » Saint-Claude.

» Quelques mois après cette vue ici, il m'arriva un jour » d'être surprise d'un grand attrait du ciel qui attirait à lui tout » mon être; je fus un long temps dans ce saisissement, toute » arrêtée, et me semblait au retour d'icelui que je revenais d'un » autre monde, où je n'avais appris que cette seule parole que » Dieu avait dite à mon âme : *Comme mon fils Jésus a été obéis-* » *sant, je vous destine à être obéissante.*

» Une autre fois, dans le petit bois proche du château de » mon beau-père, à Montelon, je fus fortement saisie de l'attrait » intérieur et arrêtée en oraison, sans que j'y pusse résister, » car j'avais envie de me retirer à l'église qui était tout proche. » Là, il me fut montré que l'amour céleste voulait consumer » en moi tout ce qui m'était propre, et que j'aurais des travaux » intérieurs et extérieurs en grand nombre; tout mon corps » frémissait et tremblait quand je fus revenue à moi; mais mon » cœur demeura dans une grande joie avec Dieu, parce que le

» pâtir pour Dieu me semblait la nourriture de l'amour en la terre, comme le jouir de Dieu l'est au ciel.

» Une autre fois, dans la chapelle de Bourbilly, Dieu me montra une troupe innombrable de filles et de veuves qui venaient à moi et m'environnaient, et il me fut dit : *Mon vrai serviteur et vous, aurez cette génération* ; CE ME SERA UNE TROUPE ÉLUE, MAIS JE VEUX QU'ELLE SOIT SAINTE. Je ne savais ce que cela me signifiait, car depuis que Dieu m'ent dit qu'il me destinait à être obéissante, je n'eusse pas voulu souffrir en mon âme le désir de faire aucun choix moi-même, et attendais toujours que Dieu m'envoyât le saint homme qu'il m'avait fait voir, résolue de faire tout ce qu'il ordonnerait de moi. » Ces faveurs divines passaient, quant à la suavité ; mais les tentations continuaient à traverser cette Bienheureuse Mère, laquelle s'avançait au désir de la perfection, sans autre guide que de Dieu, étant en lieu champêtre, et ne pouvant conférer avec personne ni de ses biens ni de ses maux intérieurs.

Il faut remarquer que presque à même temps que Notre-Seigneur, par ses sacrées visions, montrait à sa fidèle servante celui qu'il lui avait destiné pour conducteur, d'autre côté sa divine Majesté découvrait à notre Bienheureux Père, en un ravissement, dans la chapelle du château de Sales, les principes de notre Congrégation, et lui fit voir en esprit celle qu'il avait choisie pour première pierre fondamentale d'icelle ; en sorte que ces deux saintes âmes se voyant à Dijon pour la première fois de leur vie, se reconnurent l'une et l'autre, comme nous dirons ci-après.

CHAPITRE XI.

COMME ELLE SE MIT SOUS LA DIRECTION D'UN PERSONNAGE QUI N'ÉTAIT PAS CELUI QUE DIEU LUI AVAIT CHOISI.

M. le président Frémyot pensant donner du divertissement à sa chère fille, dès que l'année de son premier deuil fut expirée, l'envoya querir pour la tenir à Dijon, proche de lui. Cette vertueuse veuve versa derechef des ruisseaux de larmes sur les genoux de ce bon père, auquel elle n'osait découvrir la principale cause de ses pleurs, qui était ces puissantes aversions du monde, et ce cuisant désir de Dieu et de l'obéissance, par laquelle elle souhaitait de diriger sa vie.

Le principal divertissement qu'elle chercha dans Dijon fut de visiter les lieux de dévotion, qui sont en grand nombre, tant dans la ville qu'aux environs; partout elle demandait à Dieu ce saint homme pour la conduite de son âme. Un jour, entre autres, étant allée à Notre-Dame-de-l'Étang, qui est une église de grande dévotion, distante de deux petites lieues de Dijon, elle y trouva un bon religieux et quelques âmes dévotes; elle s'accosta d'eux avec témoignage de contentement singulier, d'autant qu'elle était déjà en réputation de grande vertu. Ces personnes, qui étaient des enfants spirituels de ce bon père, la pressèrent fort de communiquer de son âme avec lui, à quoi elle se soumit pour leur condescendre, et fut tout étonnée qu'il l'engageât à le prendre pour directeur. « Je voyais claire-
» ment, dit-elle, que ce n'était pas celui qui m'avait été mon-
» tré; néanmoins, pressée de la nécessité de quelque secours à

» cause de mes tentations, et fort persuadée de part et d'autre, » je me laissai engager, même qu'il me vint de grandes craintes » d'être trompée, et que ma vision ne fût qu'une imagination. » Ainsi, cette Bienheureuse Mère, comme une humble brebis, croyant que c'était la volonté du souverain Maître, se laissa lier par ce berger, lequel étant bien aise d'avoir cette sainte brebis entre ses mains, l'attacha à sa direction par quatre vœux : le premier, qu'elle lui obéirait ; le second, qu'elle ne le changerait jamais ; le troisième, de lui garder la fidélité du secret en ce qu'il lui dirait ; le quatrième, de ne conférer de son intérieur qu'avec lui. Par ces liens, cette bénite âme n'était pas attachée au joug doux et léger de Notre-Seigneur, ains c'étaient des filets importuns qui tenaient son âme comme empigée, contrainte et sans liberté ; elle trouvait de grandes difficultés à la conduite de ce bon père, et une traverse intérieure qui ne la quittait point et lui était causée par la pensée continuelle que ce n'était pas celui que Dieu lui avait montré. Son esprit qui avait reçu, par un effet divin, l'impression de la vérité, ne pouvait se soumettre à cette déception ; mais poussée du grand désir qu'elle avait d'être dirigée, elle se persuadait que ce dégoût provenait de son peu de vertu. Son âme était plutôt inquiétée que dirigée par la voix de ce pasteur ; car, quoiqu'il fût docte et vertueux, il ne connut pas les voies de Dieu sur cette grande âme ; si bien que, la voulant mener par ses voies propres, il la tenait en une anxiété perpétuelle, et lui faisait boire l'eau de Mara avec sa naturelle amertume, sans avoir la lumière d'y jeter le bois adoucissant de la cordiale et intime dévotion, et la faisait marcher par un âpre désert, sans lui donner moyen d'y cueillir la manne intérieure.

Chose admirable ! cette vraie obéissante était comme une statue entre les mains de ce conducteur, sans résistance et sans propre volonté. Elle ne se départait d'aucun de ses conseils, bien qu'elle les sentit contraires aux traits et dispositions de

son cœur. Il chargea son esprit de quantité de prières, méditations, spéculations, actions, méthodes, pratiques et observances diverses, de considérations et ratiocinations extrêmement laborieuses. Il lui ordonna aussi des prières au milieu de la nuit, des jeûnes, disciplines et autres macérations en quantité. Elle était si soumise et respectueuse envers ce bon père, qu'elle n'eût pas voulu manquer à un iota de tout ce qu'il lui ordonnait, et vécut dans ce martyre deux ans et quelques mois, toujours languissante dans ce cuisant désir de Dieu, qu'elle ne trouvait point, ne tenant pas le chemin par lequel il se voulait communiquer à son âme. D'où elle apprit, comme elle a dit depuis, combien il est nécessaire que ceux qui servent et conduisent les âmes, les mènent dans les voies de Dieu, et non dans celles de l'homme, selon la lumière de l'esprit de Dieu, et non selon l'obscur clarté de l'entendement humain; et qu'enfin les voies de Notre-Seigneur sont aussi différentes sur les âmes que ses desseins divers sur chaque créature.

CHAPITRE XII.

DE L'ADMIRABLE PATIENCE QU'ELLE PRATIQUAIT CHEZ SON BEAU-PÈRE.

Le séjour de notre Bienheureuse Mère à Dijon ne put pas être d'aussi longue durée qu'elle aurait souhaité; car, étant chargée de la tutelle de ses enfants, il fallait penser à leurs affaires. Elle retourna donc à Bourbilly, où, dès qu'elle fut arrivée, M. de Chantal, son beau-père, homme sévère et chagrin, âgé de près de soixante-quinze ans, lui écrivit qu'il voulait qu'elle allât demeurer avec lui, qu'autrement il se remarierait et déshériterait ses enfants. La vertueuse veuve reçut par manière d'obéissance ce commandement de son beau-père, et joignant son cœur à cette croix, alla demeurer chez lui avec ses quatre enfants, pour y faire un purgatoire d'environ sept ans et demi¹. Elle, qui avait un si grand et rare esprit pour la conduite d'une maison et toutes sortes d'affaires, n'eut là dedans la connaissance ni le maniement d'aucune chose; elle n'en

¹ Avant que de quitter Bourbilly, où elle ne vint plus qu'en passage, « la servante de Dieu fit distribuer aux pauvres tous les grains et autres effets qui étaient au château. Dans ledit temps, trois filles orphelines du village de Corcelles, appelées les Fondardes, étant venues trouver ladite dame pour avoir quelques aumônes, elles demeurèrent en chemin à cause de la rigueur et des injures du temps. Ladite dame l'ayant appris, elle envoya au-devant d'elles, et les ayant fait venir, eut soin, avant son départ, d'en placer deux et emmena la troisième dans son carrosse.

» Or, lors de la sortie de cette dame, il y avait un grand nombre de pauvres, tant veuves, orphelins qu'autres, qui pleuraient et gémissaient d'une manière pitoyable, suivant son carrosse, et disant qu'ils perdaient leur bonne Mère. »
(Déposition de Jeanne Poutiot.)

tirait que sa nourriture et son petit train ; le reste de l'entretien se prenait sur les revenus de Bourbilly.

Le bon vieillard avait une servante qui ne bougeait d'auprès de lui pour le service de sa personne, et à laquelle il avait entièrement remis le maniement de sa maison et de ses biens. Et certes, comme rien n'est plus insupportable qu'une servante qui devient maîtresse, cette femme ici était haute à la main, et faisait si bien valoir sa surintendance, que l'humble belle-fille n'eût osé faire donner un verre de vin à un messenger sans son ordonnance. Il fallait que notre Bienheureuse Mère endurât que cette servante tint là dedans à pot et à feu cinq de ses enfants, qui allaient de pair avec ceux de cette Bienheureuse. Souvent la servante excitait l'esprit du bon vieillard contre sa belle-fille. Elle en est venue quelquefois jusques aux reproches et injures ; de quoi cette fidèle servante de Dieu, pour vaincre le mal par le bien, ne se plaignait jamais¹ ; et pour se venger à la façon évangélique, elle prenait occasion de rendre de bons offices à celle qui lui en rendait de si mauvais ; même cette Bienheureuse se rendait la maîtresse d'école et la servante des enfants de cette femme, leur apprenant à lire, les peignant et les habillant quelquefois de ses propres mains. C'était une chose bien dure à notre Bienheureuse, de voir que cette femme dissipait le bien de la maison, faisant des libéralités indiscrettes, et agissait comme maîtresse absolue. Elle essaya d'y apporter du remède ; mais elle vit que c'était exciter de nouveaux troubles, et fâcher son beau-père, qui voulait toujours avoir grand train et que le tout fût conduit par la servante. Elle se résolut à une

¹ Cependant la servante de Dieu, quoique *naturellement vive et impérieuse*, reçut tous ces traitements avec une patience inaltérable, soit envers le baron son beau-père, qui écoutait trop les mauvais rapports et médisances de cette servante au préjudice de sa belle-fille, soit envers cette domestique même, à qui elle faisait d'autant plus de bien qu'elle en recevait de mal. (Déposition de la sœur F. B. d'Orlyer de Saint-Innocent.)

profonde patience dans laquelle elle possédait son âme, et ne se réserva aucune autorité dans cette maison-là que celle de servir les pauvres, ayant à cet effet une petite chambre écartée, où, en forme de boutique, elle tenait des eaux, onguents et remèdes pour les pauvres et malades, qui avaient recours à elle de toutes parts.

Après avoir rendu à son beau-père tous les respects et devoirs filiaux, elle se retirait le plus qu'elle pouvait des compagnies et du tracassas, et vaquait en son particulier aux affaires de ses enfants, à les instruire elle-même, et à travailler pour l'église ou pour les pauvres, ayant fait vœu que tout son travail serait employé à ces deux usages; ce qu'elle observait avec tant de rigueur, que si c'était nécessité de faire quelque petite chose pour elle ou pour ses enfants, elle faisait, durant ce temps-là, travailler sa femme de chambre, à son ouvrage, regardant tous les moments de sa vie, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, consacrés à Dieu et hors de sa propre puissance. Dès son veuvage, jamais on ne la trouvait désoccupée; même entretenant les compagnies qui arrivaient fréquemment chez son beau-père, c'était toujours avec l'ouvrage en main. Sa femme de chambre la priant une fois de relâcher cette grande assiduité à l'ouvrage, elle lui répondit: « Si je perdais du temps » inutilement, je croirais faire un larcin à l'église et aux » pauvres à qui je l'ai destiné. » Par sa prudence et douceur, elle obtint de son beau-père, que, tant qu'il se pourrait, elle eût tous les jours messe, transférant pour cela la fondation de celle de Bourbilly (où il ne demeurait plus que des receveurs) à Montelon.

Depuis son veuvage, les années qu'elle n'allait pas passer le carême à Dijon, pour ouïr les sermons, elle se levait de bon matin, montait à cheval pour l'aller ouïr à Autun, qui est à trois petites lieues de Montelon; et, soudain après le sermon, remontait à cheval et s'en allait à jeun au grand trot, pour arri-

ver à l'heure que son beau-père avait accoutumé de se mettre à table, tâchant en tout de ne pas donner l'ombre d'un sujet de fâcherie : elle avait trouvé moyen de passer par certaines petites rues secrètes pour n'être point vue ni arrêtée, et s'en retournait souvent de la ville sans avoir parlé à personne, se contentant d'ouïr la parole de Dieu et la cacher en son cœur, pour la réduire en pratique ¹.

¹ Or la vertu de la Servante de Dieu jeta en ce temps-là un tel éclat que les révérends Pères Capucins tirent à honneur de l'affilier à leur ordre, comme il appert par l'acte d'affiliation, datée de Lyon du 6 avril 1603.

Quelques historiens se sont trompés en croyant que, par cet acte, la sainte devint membre du tiers-ordre de saint François. Ce ne fut qu'un simple acte d'agrégation qui rendait madame de Chantal participante aux bonnes œuvres de l'Ordre séraphique. Tous les ordres religieux délivrent des lettres semblables comme gage de reconnaissance ou d'estime aux personnes de singulière piété qui ont obligé le monastère.

CHAPITRE XIII.

DES PREMIÈRES CONFÉRENCES QU'ELLE EUT AVEC NOTRE BIENHEUREUX PÈRE, ET COMME CES DEUX SAINTES AMES SE CONNURENT SANS S'ÊTRE JAMAIS VUES.

Cette bénite âme attendait en silence le secours de Dieu, pour ses travaux intérieurs, quand la divine bonté commença à faire paraître l'astre qui la devait éclairer parmi tant d'obscurités.

L'année 1604, messieurs les échevins de Dijon supplièrent notre Bienheureux Père de faire l'honneur à leur ville d'y prêcher le carême : ce débonnaire Prélat s'y accorda, bien qu'il semblait que le monde et l'enfer s'étaient bandés pour l'empêcher par des raisons d'état; et ce Bienheureux écrivit que son âme était secrètement forcée à pénétrer un si grand succès de ce voyage, qu'il ne put jamais regarder les choses en leur face naturelle. M. Frémyot avertit sa chère fille de venir passer le carême chez lui, pour ouïr les sermons de ce saint Prélat; elle ne manqua pas, avec l'agrément de son beau-père, de se rendre à Dijon, où elle n'arriva que le premier vendredi du carême ¹, jour auquel elle vit en chaire ce saint homme, et con-

¹ Sainte de Chantal n'oublia jamais cette heureuse journée (5 mars 1604), et chaque année, assure la Mère de Chaugy, elle faisait une dévotion commémoration de cette première vue, repassant devant Dieu, avec beaucoup de reconnaissance, tous les bienfaits qu'elle avait reçus de Lui par le ministère de son Bienheureux Directeur. (*Année Sainte*, troisième volume).

nut, au premier regard qu'elle jeta sur lui, que c'était celui-là même que Dieu lui avait montré pour directeur. Tous les jours elle faisait mettre son siège à l'opposite de la chaire du prédicateur, pour le voir et ouïr plus à souhait. Le saint Prélat, de son côté, bien qu'attentif à son discours, remarquait cette veuve par-dessus toutes les autres dames, et avait un doux souvenir de sa vision au château de Sales. Il est vrai que l'action et l'attention du sermon le lui rendaient presque insensible ; néanmoins, comme il avait fort bien reconnu celle que Dieu lui avait autrefois montrée, il eut une sainte curiosité de savoir qui elle était, et, par une agréable rencontre, s'adressa à Monseigneur de Bourges pour le savoir, lui disant : « Dites-
» moi, je vous supplie, quelle est cette jeune dame, claire-
» brune, vêtue en veuve, qui se met à mon opposé au sermon,
» et qui écoute si attentivement la parole de vérité ? » Monseigneur de Bourges, se souriant, sut bien répondre qui elle était ; et notre Bienheureux Père fut extrêmement aise de savoir qu'elle était sa sœur, ces deux grands Prélats ayant déjà commencé de contracter ensemble une grande et sainte amitié.

Notre Bienheureux Père allait fort souvent manger chez M. le président Frémyot, ou chez Monseigneur de Bourges. Notre chère Mère le suivait partout, tant qu'elle pouvait, et concevait une si grande estime de ce saint homme, qu'elle dit elle-même : « J'admiraïs tout ce qu'il faisait et disait, et le re-
» gardais comme un Ange du Seigneur ; mais je m'étais si scrupuleusement attachée à la conduite de mon premier directeur,
» que je ne communiquais à personne d'aucune chose un peu particulière, qu'en grande crainte, bien que la sainte débon-
» nairété du Bienheureux m'invitât quelquefois à ce faire, et
» que d'ailleurs j'en mourais d'envie. » Quoique par trop de contrainte elle n'osât d'abord lui découvrir son âme, elle était tellement sollicitée de lui obéir, qu'elle en eût voulu chercher toutes les occasions possibles. Dieu lui en fournit quelques-

unes qui ne sont pas, ce semble, de grande considération, mais elles sont bien à notre avis de particulière édification.

Une fois le saint Prélat lui demanda si elle avait dessein de se remarier, elle lui dit que non. « Hé bien, lui répliqua-t-il, » il faudrait mettre à bas l'enseigne. » Elle entendit bien ce qu'il voulait dire, c'est qu'elle portait encore certaines parures et gentillesse permises aux dames de qualité, après leur second deuil; dès le lendemain, elle ôta tout cela : souplesse qui plut extrêmement à notre Bienheureux Père, lequel, en dinant, remarqua encore des petites dentelles de soie à son attifet de crêpe; il lui dit : « Madame, si ces dentelles n'étaient pas là, » laisseriez-vous d'être propre? » Ce fut assez dit; le soir même, en se déshabillant, elle les découisit elle-même. Une autre fois, voyant des glands au cordon de son collet, il lui dit, toujours dans sa sainte suavité : « Madame, votre collet lairrait-il d'être » bien attaché, si cette invention n'était pas au bout du cordon? » Au même temps, elle prit ses ciseaux et coupa ces glands.

Son conducteur avait si grande crainte que quelque autre lui ravit la conduite de cette belle âme, qu'étant allé pour quelques affaires hors de Dijon, il lui donna une de ses filles spirituelles pour surveillante, à laquelle il avait commandé, par obéissance, de ne point la quitter, ce qui eût tenu notre Bienheureuse Mère en grande contrainte, si la crainte de faillir ne l'eût plus gênée que tout le reste. Notre-Seigneur, qui voulait mettre cette digne âme en la liberté de ses enfants, le mercredi saint, lui envoya une si furieuse attaque de tentation, que son conducteur étant absent, elle fut absolument nécessitée de chercher quelque calme vers notre Bienheureux Père, et pour cela trouva une invention de faire absenter sa surveillante; et Monseigneur de Bourges gardait la porte de la salle, afin que personne n'entrât, tandis que sa chère sœur découvrait son âme au saint Prélat, d'auprès duquel elle sortit tellement rassérénée

qu'il lui semblait qu'un Ange lui avait parlé; « et si, néanmoins, » dit-elle, le scrupule de mon vœu, de ne parler de mon intérêt qu'à mon premier directeur, me serrait de si près que je ne parlais qu'à moitié à ce Bienheureux Prélat. » Le lendemain, qui était le jeudi saint, notre Bienheureux Père, qui avait assisté Monseigneur de Bourges à sa première messe, dîna chez lui; notre chère Mère était assise à table proche de lui, en sorte qu'il entendit qu'elle disait à une dame proche d'elle qu'elle voulait aller à Saint-Claude : le Bienheureux se tourna et lui dit que, si elle l'avertissait du temps, qu'il ferait en sorte de s'y trouver avec madame sa mère, qui y devait aller rendre un vœu. Notre Bienheureuse Mère sentit une grande joie de cette espérance.

La semaine d'après Pâques, elle dit à notre Bienheureux Père qu'elle désirait grandement de recevoir les saints Sacraments par lui. Ce Bienheureux y fit un peu de résistance, quant à la confession, pour l'éprouver, lui disant que les femmes avaient souvent des curiosités inutiles; néanmoins il le lui accorda, et Dieu lui donna dans cette confession de si grands sentiments et lumières pour le bien et la conduite de sa pénitente, et sentit loger cette âme si intimement dans la sienne, que lui-même en entraînait en profonde considération, ainsi qu'il dit par après. Elle, de son côté, resta grandement calmée et désireuse de suivre les avis de ce saint Prélat, « sans toutefois, » dit-elle, que j'osasse penser à me dégager de mon premier directeur, sous la conduite duquel ce Bienheureux sembla m'affermir, me disant, par un trait de son incomparable prudence, qu'ils s'accommoderaient bien eux deux pour une chose si importante que la disposition de ma vie et la direction de mon âme. En cela, je trouvais mon compte de pouvoir prendre et suivre les conseils de ce saint homme, sans scrupule de ma part, ni fâcherie de celle de mon directeur, qui m'avait attachée par tant de vœux. »

CHAPITRE XIV.

COMME CETTE BIENHEUREUSE FUT CONSOLÉE PAR DEUX GRANDS SERVITEURS DE DIEU, SUR LA PEINE QU'ELLE AVAIT DE CHANGER DE DIRECTEUR.

Le lendemain de Quasimodo, notre Bienheureux Père fit ses adieux pour partir de Dijon; après plusieurs saintes et cordiales paroles dites à notre vertueuse veuve, il ajouta celles-ci : « Madame, Dieu me force de vous parler en confiance; sa bonté » m'a fait cette grâce, que, dès que j'ai le visage tourné du côté » de l'autel pour célébrer la sainte messe, je n'ai plus de pen- » sées de distraction; mais depuis quelque temps vous me venez » toujours autour de l'esprit, non pas pour me distraire, ains » pour me plus attacher à Dieu; je ne sais ce qu'il me veut » faire entendre par là. » Il lui dit plusieurs autres choses d'une façon profondément attentive à Dieu, et fort sérieuse; et à la première dinée qu'il fit au partir de Dijon, il lui écrivit un petit billet de cette teneur : « Dieu, ce me semble, m'a donné à » vous, je m'en assure toutes les heures plus fort; c'est tout ce » que je vous puis dire. Recommandez-moi à votre bon Ange. » Elle reçut chèrement ce billet, et gardait, ruminait et conférait toutes ces choses en son cœur avec une grande paix et désir de s'abandonner totalement à Dieu, entre les mains duquel elle se livrait incessamment pour faire sa sainte volonté.

La veille de la Pentecôte, quarante jours après le départ de notre Bienheureux Père, elle se trouva tout à coup saisie d'une nouvelle tempête et affliction d'esprit, par le combat qui se fai-

sait en son âme, entre un puissant désir de se ranger totalement sous la conduite du saint Évêque, et une puissante crainte de quitter son premier conducteur. Elle s'est déclarée de cette peine en ces propres termes : « Je craignais effroyablement, » dit-elle, de manquer de fidélité à la divine volonté que je » voulais suivre au péril de toutes choses, et ne sachant de » quel côté elle était plus, je souffrais, ce me semble, un martyre qui dura environ trente-six heures, durant lesquelles je » ne pris ni sommeil ni nourriture, et dans le susdit temps, je » fus délivrée de toutes mes autres tentations, et avais une » grande clarté aux choses de la sainte foi ; je m'en émerveillais, car c'était ma plus grande peine. Or, pressée de cette » angoisse, je ne faisais que prier Notre-Seigneur, qu'il lui » plût me faire connaître clairement sa sainte volonté, protestant que je ne voulais que la suivre et lui obéir fidèlement. Je » sentais que mon âme ne voulait que cela, et n'avait autre » attache qu'à ce divin vouloir. »

Le saint jour de la Pentecôte, sur le soir, elle envoya prier le révérend Père de Villars, recteur des Jésuites et son confesseur, de venir jusques en son logis, car elle n'en pouvait plus, tant son esprit était agité. Elle lui raconta toute sa peine, et que son désir de connaître la volonté de Dieu et la suivre était si pressant, que dès qu'elle prononçait ce mot VOLONTÉ DE DIEU, c'était comme un brandon qui enflammait son âme, et que ne sachant où était cette volonté pour elle, elle entra dans un tourment inexplicable. « Ce bon Père, dit-elle, qui était un » homme profond en science, et d'une éminente piété et religion, ayant ouï le récit que je lui fis des convulsions de mon » esprit, me répondit sérieusement et fortement, avec des sentiments de Dieu extraordinaires : C'est la volonté de Dieu » que vous vous rangiez sous la conduite de Monseigneur de » Genève; elle vous est convenable, et non celle que vous » suivez maintenant: il a l'esprit de Dieu et de l'Église, et la

» divine Providence veut quelque chose de grand de vous, vous
 » donnant ce Séraphin terrestre pour votre conduite. »

Chose admirable des effets qu'opèrent les avis des bonnes âmes, qui, sans intérêt propre, ne cherchent qu'à faire connaître la volonté du Maître ! A l'instant que le révérend Père de Villars eut tenu ce discours à notre Bienheureuse Mère, elle sentit son âme tout accoisée. « Il me semblait, dit-elle, que
 » l'on m'ôtait une montagne de dessus le cœur, qui l'oppressait et l'opprimait, et je demeurai en une grande paix, clarté
 » et assurance, que ce qu'il me disait était la volonté de Dieu ;
 » ce qui redoublait mon courage et mes désirs. » D'autre part, Dieu faisait si clairement connaître au révérend Père de Villars que sa bonté voulait que cette grande âme fût sous la conduite de notre Bienheureux Père, qu'il lui en écrivit, après notre établissement, les paroles suivantes (ainsi que l'on pourra plus amplement voir en sa lettre fidèlement rapportée en la fondation de ce Monastère) : « Sachez, Monseigneur, dit-il, que Dieu
 » me donnait des mouvements si vifs d'assurer madame de
 » Chantal, que sa divine bonté lui voulait donner l'eau de la
 » Samaritaine, par le canal de vos lèvres, que, si les Anges,
 » troupes à troupes, fussent venus pour m'en dissuader, je ne
 » pense pas qu'ils l'eussent pu faire, parce que l'impression
 » était faite en mon âme par le Roi des Anges. »

Parmi toutes ces entrefaites, le premier conducteur de notre Bienheureuse Mère, qui avait été absent jusques alors, retourna, et ne manqua pas de savoir que sa vertueuse disciple avait conféré avec notre Bienheureux Père, car elle en eut du scrupule, à cause de son vœu, et le lui dit tout candidement. Il lui en donna de grands remords de conscience, ce qui la mit dans de nouvelles afflictions intérieures, et bien qu'elle se fit d'extrêmes violences à elle-même, pour se soumettre aux avis de ce directeur, son esprit n'y trouvait assurance ni correspondance intérieure aucune, ce qui la tenait en une perplexité étrange. Le

bon Père de Villars l'assurait toujours de la volonté de Dieu, qu'elle se mit du tout sous la conduite de notre Bienheureux Père; mais les prétendus devoirs et obligations à ce Père spirituel la tenaient toujours dans la gêne intérieure. Ne sachant plus que faire, elle se résolut d'écrire à notre Bienheureux Père tout ce qui se passait entre son directeur et elle, les agitations de sa conscience, et le calme qu'y apportait le révérend Père recteur. Et c'est ici où nous commençons à regretter la perte que nous avons faite de toutes les lettres que cette digne Mère avait écrites à notre Bienheureux Père, lequel les avait toutes cotées de sa sainte main, pour servir un jour à sa vie, où elles feront un éternel besoin. Mais, après le décès de ce Bienheureux, cette âme vraiment humble, ayant retiré toutes ses lettres des mains de feu Monseigneur de Genève, successeur de notre Bienheureux Père, elle les jeta au feu; il est vrai qu'il nous reste cette consolation que, par la date des lettres que ce Bienheureux lui écrivait en réponse des siennes, nous voyons la suite de son état intérieur, et pouvons juger du mal par la médecine, et de la cause par l'effet.

En la première lettre que ce saint Prélat écrivit à sa chère fille spirituelle en réponse des siennes, il lui disait qu'il fallait prendre temps pour prier Dieu, et connaître si c'était sa sainte volonté qu'il se chargeât du soin de son âme; qu'il ne voulait point chose aucune, sinon que le divin bon plaisir eût part en cette résolution. Il se fit grand nombre de prières à cette intention: la vertueuse veuve employait toutes les personnes qu'elle croyait qui avaient du crédit vers Notre-Seigneur; entre autres, elle eut recours à un Père Capucin, que l'on estimait un saint homme. Un jour, comme il offrait à Dieu le saint sacrifice de la messe à cette intention, il eut une vision, dans laquelle Dieu montra les desseins qu'il avait sur notre Bienheureuse Mère, à laquelle, après sa messe, il dit ces mêmes mots: «Madame, ne » dilayez plus, rangez-vous sous la conduite de Monseigneur de

» Genève; si Dieu vous envoyait par une façon miraculeuse son
 » propre esprit pour vous guider, il ne le ferait pas plus sûre-
 » ment que par ce digne Prélat. Il a la plénitude de l'esprit de
 » Dieu par une participation et communication admirable que
 » Dieu lui fait de soi-même. »

Une autre fois, ce même Père Capucin lui dit encore :
 « Madame, depuis que Dieu m'a fait connaître le bonheur
 » auquel il vous destine, sous la conduite de Monseigneur de
 » Genève, je vous honore et chéris tout extraordinairement. »

Ces assurances mettaient notre Bienheureuse en grande paix ;
 mais elle y demeurait peu par les importunités du premier direc-
 teur, lequel, s'apercevant bien que cette grande âme sortirait de
 son domaine, en voulait éviter le coup, et lui commanda de
 renouveler le vœu qu'elle avait fait de demeurer sous sa con-
 duite, ce qu'elle fit pour obéir, et en donna soudain avis à
 notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse, le 24 juin de la
 susdite année 1604, par où il lui dit qu'il est bien d'accord
 qu'il ne faut avoir qu'un directeur; mais que l'unité d'un père
 spirituel ne forelôt pas la confiance à un autre : « Ne vous met-
 » tez point en peine, dit-il, en quel rang vous me pouvez tenir,
 » pourvu que vous sachiez quelle est mon âme en votre en-
 » droit, et que je sache quelle est la vôtre au mien; je sais que
 » vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection;
 » sachez aussi que j'ai une vive et extraordinaire volonté de
 » servir votre esprit de toute l'étendue de mes forces. Je ne
 » vous saurais pas exprimer ni la candeur ni la qualité de cette
 » affection que j'ai à votre service spirituel, mais je vous dirai
 » bien que je pense qu'elle est de Dieu; que pour cela je la
 » nourrirai chèrement, et que tous les jours je la vois croître et
 » s'augmenter notablement. Maintenant, Madame, vous voyez
 » clairement la mesure avec laquelle vous me pouvez employer;
 » usez de tout ce que Dieu m'a donné pour le service de votre
 » esprit, sans autre liaison qui porte obligation que celle de la

» vraie charité et amitié chrétienne. Obéissez à votre premier
» directeur filialement et librement, et servez-vous de moi cha-
» ritablement et franchement. Vous avez eu, me dites-vous,
» du scrupule et crainte de tomber en quelque duplicité, disant
» que vous m'avez communiqué votre esprit et demandé quel-
» ques avis; je suis consolé que vous ayez en horreur la finesse
» et duplicité; il n'y a guère de vices qui soient plus con-
» traires à l'embonpoint de l'esprit, mais si est-ce que ce n'eût
» pas été duplicité, puisque si en cela vous aviez fait quelque
» faute, à cause du scrupule que vous aviez, m'ouvrant votre
» cœur, vous l'aviez suffisamment effacée par après, pour n'être
» plus obligée de le dire à personne; néanmoins, je loue votre
» candeur, mais une autre fois tenez pour non dit, et totale-
» ment tu, ce qui est couvert du voile sacramental. Or, Dieu
» soit béni! j'aime mieux que vous excédiez en naïveté que si
» vous y manquiez. J'ai repris la plume plus de douze fois
» pour vous écrire ceci, et semblait que l'ennemi me procurait
» des distractions pour m'empêcher de le faire. Je loue la
» divine bonté du respect religieux que vous portez à votre
» conducteur; s'il vous donne licence, écrivez-moi quelquefois.»

Je me suis un peu étendue à rapporter les propres paroles de notre Bienheureux Père, parce qu'elles font voir combien ce saint Prélat procédait sagement, et s'il faut ainsi dire, lentement, pour mieux connaître la volonté de Dieu, avant que de se charger de la conduite de cette grande âme, qui se trouvant derechef dans de grands troubles intérieurs, elle s'en déclara, pour la seconde fois, au révérend Père de Villars, lequel, dit-elle, me répondit alors avec une grande autorité et fermeté : « Je ne vous dis pas seulement que vous vous dépre-
» niez de cette première conduite, et que vous vous rangiez
» totalement sous celle de Monseigneur de Genève; mais je
» vous dis de la part de Dieu que si vous ne le faites, vous
» résistez au Saint-Esprit. » Elle reçut ces paroles de son confes-

seur comme un commandement du ciel, et derechef, elles accoisèrent son esprit et soulagèrent ses travaux intérieurs. Ce qu'elle écrivit à notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse qu'il faisait faire plusieurs prières, et qu'absolument il fallait qu'ils se vissent, avant de résoudre s'il prendrait sa conduite, et il lui assigna Thonon ou Gex¹; mais Dieu en disposa autrement, comme nous allons voir.

¹ *Thonon*, première conquête de saint François de Sales sur l'hérésie, petite ville de la Savoie et capitale du Chablais. Le monastère de la Visitation d'Évian, fondé en 1625 par les soins de sainte Jeanne-Françoise Frémoyot de Chantal, y fut transféré en 1627. Depuis la révolution française, il avait cessé d'exister jusqu'en 1837, qu'il a été rétabli dans le même local.

Gex, autrefois capitale du bailliage de ce nom, fut cédée à Henri IV par le duc de Savoie, en l'an 1600. C'est aujourd'hui une des sous-préfectures du département de l'Ain; il s'y trouve un monastère de la Visitation.

CHAPITRE XV.

DU VOYAGE DE SAINT-CLAUDE, OU NOTRE BIENHEUREUX PÈRE ACCEPTA
LA CHARGE SPIRITUELLE DE CETTE BIENHEUREUSE.

Quand elle fut toute prête à partir pour se rendre à Thonon, elle reçut un billet de notre Bienheureux Père qui lui donnait assignation à Saint-Claude ¹. Comme c'était la veille de son départ, elle alla à Saint-Bernard, auquel elle avait une dévotion singulière, pour lui recommander le succès de son voyage. Quand elle fut dans cette église, sa vision de la porte de Saint-Claude lui revint en l'esprit avec une certaine clarté et consolation fort particulière et extraordinaire et partit avec une grande allégresse intérieure.

Le jour de saint Barthélemy, 1604, il arriva à Saint-Claude une noble compagnie, tant de Savoie que de Dijon ², quasi après le premier salut, notre Bienheureux Père laissa madame de Boisy, sa mère, avec madame la première présidente Bruslart, et quant

¹ Saint-Claude, petite ville de l'ancienne Franche-Comté, et aujourd'hui l'une des sous-préfectures du département du Jura, était célèbre depuis 1243 par un pèlerinage au tombeau de saint Claude, évêque de Besançon, qu'on croit avoir vécu en 484. Cette ville n'était autrefois qu'une abbaye nommée Saint-Ouen, fondée par saint Romain; saint Claude en fut abbé, et par la suite la ville prit son nom, s'étant formée par le concours du peuple qui accourait au tombeau du saint.

² Saint François de Sales était accompagné de madame de Boisy, sa respectable mère, et de sa jeune sœur Jeanne de Sales. Notre Bienheureuse Mère avait pour compagnes madame la présidente Bruslart et l'abbesse du Puy d'Orbe. (Les Épîtres du Saint le prouvent.)

à lui, il prit sa chère fille spirituelle, et lui fit raconter tout ce qui s'était passé en elle ; ce qu'elle fit avec une si grande clarté, simplicité et candeur, qu'elle n'oublia rien. Le saint Prélat l'écouta attentivement, sans lui répondre un seul mot là-dessus, et se séparèrent ainsi. Le lendemain, assez matin, il l'alla trouver ; il paraissait tout las et abattu : « Asseyons-nous, lui dit-il, » je suis tout las et n'ai point dormi, j'ai travaillé toute la nuit » à votre affaire. Il est fort vrai que c'est la volonté de Dieu que » je me charge de votre conduite spirituelle, et que vous sui- » vriez mes avis. » Après cela, ce saint homme demeura un peu en silence, puis dit, jetant les yeux au ciel : « Madame, vous » le dirai-je ? il le faut dire, puisque c'est la volonté de Dieu ; » tous ces quatre vœux précédents ne valent rien qu'à détruire » la paix d'une conscience ; ne vous étonnez pas si j'ai tant » retardé à vous donner une résolution, je voulais bien connaître » la volonté de Dieu, et qu'il n'y eût rien de fait en cette affaire » que ce que sa main ferait. J'écoutais, dit notre Bienheu- » reuse Mère, le saint Prélat, comme si une voix du ciel m'eût » parlé ; il semblait être dans un ravissement, tant il était re- » cueilli, et allait querir ses paroles l'une après l'autre, comme » ayant peine à parler. » Le même matin, elle fit sa confession générale vers notre Bienheureux Père, lequel après icelle lui donna un billet signé de sa main, portant ces mots : » J'accepte » au nom de Dieu, la charge de votre conduite spirituelle, pour » m'y employer avec tout le soin et fidélité qui me sera possible, » et autant que ma qualité et mes devoirs précédents me le » peuvent permettre. «

Chacun sait avec quelle fidélité et utilité ce Bienheureux a accompli sa promesse, et avec quelle obéissance, soumission et persévérance cette digne Mère a suivi sa direction ¹. Elle fit

¹ L'estime et la vénération que notre sainte Mère avait déjà conçue à Dijon pour son angélique Conducteur, allaient toujours croissantes. « Je puis » assurer, déposa-t-elle plus tard, que, dès que j'eus l'honneur de connaître

alors vœu de lui obéir, et le lui envoya par écrit, comme nous dirons ci-après, Notre Bienheureux Père lui écrivit de sa main une méthode nouvelle pour passer dévotement la journée, laquelle est un crayon du Directoire spirituel que ce Bienheureux Père a dressé puis après pour notre Congrégation. Il lui donna encore une méthode pour entrer chaque jour de la semaine dans une des plaies sacrées de Notre-Seigneur. Il lui changea sa manière d'oraison qui était contrainte et gênée, et la mit en liberté de suivre l'attrait de Dieu.

» O Dieu ! dit notre Bienheureuse Mère, que ce jour me fut
 » heureux ! il me sembla que mon âme changeait de face et
 » sortait de la captivité intérieure, où les avis de mon premier
 » directeur m'avaient tenue jusques alors. « Dès ce jour-là, qui

» ce Bienheureux, environ dix-huit mois après son sacre, je conçus une si
 » haute estime de sa vertu et piété, que je disais souvent : Cet homme-ci ne
 » tient rien de l'homme. Je ne le pouvais regarder qu'avec admiration, surtout
 » son maintien et la sagesse de ses paroles, qui étaient saintes et brèves, mais
 » si moelleuses et résolitives, qu'il satisfaisait et arrêta court les esprits les
 » plus pénétrants ; certes, dès ce temps-là, je recevais avec un respect non-
 » pareil les paroles qu'il me disait ; je ne pouvais retirer mes yeux de dessus
 » lui, tant ses paroles et ses actions saintes me tiraient à l'admiration, et n'esti-
 » mais aucun bonheur comparable à celui d'être auprès de lui pour voir ses
 » actions et ouïr les paroles de sagesse qui sortaient de sa bouche. Si ma con-
 » dition me l'eût permis, je me fusse estimée trop heureuse d'être la moindre
 » de ses domestiques, pourvu que j'eusse pu ouïr ses paroles saintes. Cette estime
 » crût toujours, en sorte que je ne pouvais m'empêcher de le nommer SAINT,
 » ce qu'il me défendit. Quand je recevais de ses lettres, je les baisais par grand
 » respect, et je les lisais souvent à genoux, et recevais ce qu'il me disait
 » comme procédant de l'esprit de Dieu ; je n'ai jamais laissé perdre la moindre
 » lettre qu'il eut formée. Cette estime m'a continué invariablement, et je
 » l'avais en tel degré en mon esprit, que tout ce que j'en dis ou pourrais dire
 » à la louange de ce Bienheureux et des excellentes vertus dont Dieu avait
 » enrichi sa chère âme, ne me peut contenter, car ce que j'en ai connu, ce que
 » j'en vois et sens, est tout à fait au-dessus de ce que j'en puis dire, et ne
 » crois pas que nulle créature de ce monde en puisse parler approchant de ce
 » que Dieu avait mis en lui. » (Paroles de la Sainte citées par la Mère de
 Marigny.)

fut le jour de saint Louis, elle commença à entrer au repos intérieur des enfants de Dieu, dans une grande liberté intérieure, et fut attirée à une sorte d'oraison toute cordiale et intime, qui porte une sainte et respectueuse familiarité de l'âme avec l'Époux céleste, et pouvait bien dire : » J'ai trouvé celui que » mon âme a tant désiré; je m'assois en repos à son ombre, et » son fruit est doux à ma bouche. »

Par certaine rencontre de récréation, notre Bienheureux Père entendit que la femme de chambre de notre Bienheureuse Mère racontait qu'à quelque heure de la nuit qu'elle s'éveillât, elle s'habillait, afin que quand sa maîtresse, qui se levait de grand matin pour faire son oraison, l'appellerait, elle pût être à elle plus promptement. Ce Bienheureux l'en reprit fort, lui donna plusieurs petites pratiques intérieures de mortification, et lui dit : « Il nous faut avoir une dévotion si douce envers » Dieu, et si débonnaire envers le prochain, que personne n'en » soit importuné ni incommodé; il est raisonnable que, puisque » vous voulez aller chercher Dieu en l'oraison, vous vous levez » seule pour le mieux trouver, sans donner de la peine super- » flue à ceux qui vous servent. « Elle observa fidèlement cet avis, et dès lors tous les matins se levait seule, allumait sa chandelle, quand c'était l'hiver, pour lire son point de méditation, après laquelle elle éveillait ses filles.

Cette fidèle Servante de Notre-Seigneur ayant écrit par amour, es tablettes de son cœur, les avis de ce saint et nouveau Directeur, et les ayant attachés à ses doigts pour les pratiquer incessamment, le 28 du mois d'août elle s'en retourna à Dijon, et le saint Prélat en Savoie.

CHAPITRE XVI.

COMME ELLE FIT VŒU D'OBÉISSANCE A NOTRE BIENHEUREUX PÈRE,
ET DE SES TENTATIONS.

Jamais une chaste et innocente abeille ne retourna si contente en sa ruche, après avoir cueilli la rosée du ciel sur les fleurs, que cette vraie veuve revint de son béni voyage. Le lendemain de son arrivée, elle en alla rendre grâce à la sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame-de-P'Étang. Là, elle écrivit et signa de sa main ses vœux en cette sorte : « Seigneur tout-puissant et »
» éternel, je, Jeanne-Françoise Frémyot, combien que très-in- »
» digne de votre divine présence, me confiant toutefois en votre »
» bonté et miséricorde infinie, fais vœu à votre Divine Majesté, »
» en présence de la glorieuse Vierge Marie, et de toute votre »
» cour céleste et triomphante, de perpétuelle chasteté, et d'o- »
» béissance à Monseigneur l'évêque de Genève, sauf l'autorité »
» de tous légitimes supérieurs. Suppliant très-humblement »
» votre immense bonté et clémence, par le précieux sang de »
» Jésus-Christ, qu'il vous plaise recevoir cet holocauste en »
» odeur de suavité, et comme il vous a plu me donner la grâce »
» pour le désirer et offrir, il vous plaise aussi me la donner »
» abondante pour l'accomplir. Amen. Écrit à Notre-Dame-de- »
» l'Étang, ce 2 de septembre 1604. »

Après avoir rendu la très-sainte Vierge protectrice et gardienne de ce sien vœu, elle l'envoya à notre Bienheureux Père, et l'avertissait comment ce lion rugissant qui va toujours tournoyant autour de nous, pour nous surprendre, lui livrait de nouveaux assauts, tant sur le choix de son directeur que contre

notre sainte foi. A quoi notre Bienheureux Père fit réponse, le 14 octobre de cette même année 1604 : « Le choix , dit-il , que
 « vous avez fait de moi , a toutes les marques d'une bonne et
 » légitime élection ; de cela , n'en doutez plus. Ce grand mou-
 » vement d'esprit qui vous a portée presque par force et avec
 » consolation, la considération que j'y ai apportée avant que d'y
 » consentir, ce que ni vous ni moi ne nous en sommes pas fiés
 » à nous-mêmes, mais y avons appliqué le jugement de votre
 » confesseur, bon , docte et pieux ; ce que nous avons donné le
 » loisir aux premières agitations de votre conscience de se
 » refroidir si elle eût été mal fondée ; ce que les prières, non
 » d'un jour, mais de plusieurs mois, ont précédé, sont des
 » marques infailibles que c'était là la volonté de Dieu. » Et
 plus bas, il ajoute : « Arrêtez là, je vous supplie, et ne dis-
 » putez point avec l'ennemi sur ce sujet; dites-lui hardiment
 » que c'est Dieu qui l'a voulu et qui l'a fait. Vous me demandez
 » des remèdes contre les tentations de la foi qui vous travaillent ;
 » ne disputez point, faites comme les enfants d'Israël qui ne
 » s'essayaient nullement de rompre les os de l'agneau pascal,
 » ains les jetaient au feu. » Avec cet avis et plusieurs autres que
 ce saint Évêque lui donna, quoiqu'elle fût violemment tra-
 vaillée de ses tentations, elle ne faisait pas semblant de voir son
 ennemi, et par un absolu dédain de ses suggestions, elle n'y ré-
 pondait pas un mot, non plus que si elle ne l'eût pas ouï. La
 tentation de la foi allait incessamment attaquer son entende-
 ment, pour l'attirer à la dispute; mais comme bien apprise en
 cette guerre spirituelle par son saint Directeur, tandis que son
 adversaire s'amusait à vouloir escalader l'intellect, elle sortait
 par la porte de la volonté, et faisait une bonne charge sur lui;
 puis elle se jetait aux pieds de Notre-Seigneur sans pouvoir dire
 une seule parole, mais bien assurée que sa bonté entendait
 seulement par son humble contenance qu'elle réclamait son
 divin secours. « Oh! (lui écrivit notre Bienheureux Père), ma

» chère sœur, que c'est bon signe que l'ennemi crie tant au
» dehors ! c'est signe qu'il n'est pas au dedans. »

Outre les exercices spirituels que ce Bienheureux lui avait tracés à Saint-Claude, elle désira encore qu'il lui marquât l'emploi de toutes les heures du jour, et il ajouta au bas de la lettre : « Voici la règle générale de notre obéissance : il faut tout faire » par amour, et rien par force ; il faut plus aimer l'obéissance » que craindre la désobéissance. Je vous laisse la liberté » d'esprit, et veux que s'il vous advient quelque occasion » juste et charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une » espèce d'obéissance et que ce manquement soit suppléé par » l'amour. Souvenez-vous du jour du glorieux saint Louis, » jour auquel, à Saint-Claude, vous ôtâtes derechef et de nouveau la couronne à votre propre cœur, pour la mettre aux » pieds du Roi Jésus ; jour auquel vous renouvelâtes votre jeunesse comme l'aigle, vous plongeant en la mer de la pénitence ; jour fourrier du jour éternel pour votre âme. Ressouvenez-vous que sur ces grandes résolutions que vous fîtes » d'être toute à Dieu, de cœur, d'âme et d'esprit, je dis, » *Amen*, de la part de l'Église, notre Mère ; et à même temps » la sainte Vierge et tous les anges firent retentir au ciel leur » grand *Alleluia*. » Plus bas, ce Bienheureux dit encore : « Je » vous prie de bénir Dieu avec moi des effets du voyage de Saint-Claude ; je ne vous les puis dire, mais ils sont grands. »

L'année 1604 finit ; mais notre Bienheureuse Mère ne vit pas finir avec elle ses peines et tentations. Au contraire, il semblait qu'elles recommençassent avec l'année 1605, surtout celle de la foi, suivie de celle-ci, que son âme, voyant la beauté de la vie parfaite, avait une multitude de désirs qui faisaient des obstructions en son esprit. Cette âme généreuse, voyant la beauté, la clarté et l'excellence des résolutions qu'elle avait faites pour la perfection, courait à la proie avec trop d'ardeur et multiplication de désirs ; le voisinage du bien lui excitait

l'appétit, et l'appétit, l'empressement à s'y lancer, mais pour néant ; car le maître la tenait comme attachée sur la perche, et ne lui voulait donner sitôt l'usage de ses ailes spirituelles. Cependant elle amaigrissait et perdait ses forces corporelles par un continuel mouvement et pantèlement de cœur, sur quoi notre Bienheureux Père lui donna d'admirables avis, qu'il conclut ainsi : « Vous me faites ressouvenir du saint homme Moïse, qui vit et » n'entra jamais dans la Terre promise. Or sus, s'il fallait mou- » rir sans boire de l'eau de la Samaritaine, qu'en serait-ce pour » cela, pourvu que votre âme fût reçue à boire de l'éternelle » source de vie ? »

Cette Bienheureuse Mère, parlant de la peine qu'elle souffrait alors, l'exprime ainsi : « Lorsque je croyais être un peu en » paix, tout à coup je me trouvais dans une nouvelle bataille et » pressée d'afflictions intérieures ; mes puissances et facultés » étaient privées de tout ce qui me pouvait alléger, et accablées » de la représentation vive de tout ce qui pouvait accroître mon » travail, lequel était tel que je disais sans difficulté : *Mon âme* » *est triste jusques à la mort*. Je prononçais quelquefois ces pa- » roles : *Mon Père, que ce calice passe*, mais sitôt que je l'avais » dit, je sentais une avidité ardente de le boire jusques à la der- » nière goutte, et retournais dire à Notre-Seigneur : Mon Dieu, » faites-moi cette miséricorde que ce calice ne passe point que » je ne l'aie bu. » Après plusieurs et diverses lettres que notre Bienheureux Père et elle s'écrivirent sur le commencement de cette année 1605, il fut conclu qu'elle suivrait l'inspiration que Dieu lui donnait de faire un voyage en Savoie, pour s'aboucher avec son Bienheureux Conducteur, qui lui assigna de se trouver à Sales¹, les fêtes de Pentecôte. Elle en obtint

¹ Le château de Sales était situé à trois lieues d'Annecy ; c'était une espèce de forteresse composée de trois corps de bâtiment, flanqués de six hautes tours et de trois tourelles. On ne connaît pas l'époque à laquelle le château de Sales fut bâti ; mais toujours est-il qu'il existait en l'an 1000, sous Gérard,

les permissions de ses père et beau-père assez difficilement, et avant de partir, alla prendre la bénédiction de Mgr l'évêque d'Autun, et la permission de se prévaloir des indulgences en Savoie.

seigneur de Sales. Aujourd'hui, il ne reste de ce château que la chambre où est né saint François de Sales.

CHAPITRE XVII.

COMME EN SON PREMIER VOYAGE EN SAVOIE ELLE FIT SA CONFESSION GÉNÉRALE A NOTRE BIENHEUREUX PÈRE.

Elle arriva à Sales le 21 de mai, et y trouva notre Bienheureux Père. Ce fut ici où ces deux grandes âmes conférèrent tout à loisir ensemble des choses qui pouvaient avancer le royaume de Dieu en eux.

Notre très-digne Mère refit une confession générale, et fit une reddition de compte très-exacte de toute sa vie, avec tant de lumières et d'extraordinaires sentiments de Dieu, que le saint Prélat en était tout ravi de joie; et une fois, dans un de leurs entretiens, ce Bienheureux voyant des yeux de l'esprit que cette belle âme était non-seulement lavée d'hysope, et rendue plus blanche que neige, mais que le fleuve impétueusement doux de la grâce d'en haut réjouissait cette cité de Dieu, il lui dit : « O ma fille, ma fille, il tombe bien de l'eau ; » entendant parler de celle de la grâce. Notre Bienheureuse Mère, qui était saintement enivrée au cellier à vin de l'Époux céleste, ne prenant pas garde que le temps était clair et serein, crut qu'il était pluvieux, et répondit : « Laissons pleuvoir, mon Père, laissons » pleuvoir. » Le Bienheureux se mit à sourire, sans qu'elle s'en prit garde, poursuivant son discours avec une ardeur admirable; et pour conclusion, elle renouvela ses vœux, et notre Bienheureux Père et elle firent ce petit colloque, que nous avons appris de sa propre bouche : » C'est donc tout de bon, dit notre Bienheureux Père, que vous voulez servir à Jésus-Christ ? —

» Tout de bon, dit-elle. — Donc, vous vous dédiez toute au
» pur amour. — Toute, répliqua-t-elle, afin qu'il me consume
» et qu'il me transforme en soi. — Est-ce sans réserve que vous
» vous y consacrez? — Oui, sans réserve, je m'y consacre. —
» Méprisez-vous donc, lui dit le saint Prélat, tout le monde
» comme fiente et ordure, pour avoir Jésus-Christ et sa bonne
» grâce? — Je le méprise, dit-elle, de toute mon âme; et il
» m'est en horreur. — Pour conclusion, ma fille, vous ne voulez
» donc que Dieu? — Non, répliqua-t-elle, je ne veux que lui,
» pour le temps et l'éternité.

La voix de cette chaste tourterelle fut sans doute fort agréable aux oreilles du divin Époux, qui, dès lors, la fit entrer toujours plus avant ès pertuis de la pierre, et au trou de la caverne de la vie parfaite et intérieure. Notre Bienheureux Père lui dit qu'il avait eu de hautes pensées sur sa venue, en l'espace de trois heures qu'il demeura seul dans une grange où il se retira, lui étant allé au-devant, pour l'attendre au passage. Ce Bienheureux lui dit encore une autre fois : « Il y a quelques
» années que Dieu m'a communiqué quelque chose pour une
» manière de vie; mais je ne vous le veux dire d'un an. » Elle demeura soumise et ne demanda jamais que cela voulait dire. Seulement, un jour, parlant à ce saint Prélat des véhéments désirs qu'elle avait de servir Dieu sans obstacles, elle lui dit : « O mon Dieu! mon Père, hé! ne m'arrachez-vous point au
» monde et à moi-même? » Il lui fit une réponse tardive, grave et sérieuse : « Oui, dit-il, un jour vous quitterez toutes choses,
» vous viendrez à moi, et je vous mettrai dans un total dépouil-
» lement et nudité de tout pour Dieu. »

Notre Bienheureuse Mère, parlant de ce voyage, dit un jour les paroles suivantes : « Le peu de jours que je demeurai avec
» cet homme de Dieu me furent de grandes bénédictions; il me
» renvoya avec cette recommandation, de ne penser qu'à de-
» meurer dans ma condition viduale, parce que j'avais souvent

» des désirs d'être religieuse ; mais toutefois mon âme en son
 » intime ne sentait point de désir qui lui fût volontaire que
 » celui d'obéir à la volonté de Dieu , que je voulais uniquement
 » apprendre par la voix du saint homme qu'il m'avait donné
 » pour ma conduite. Parmi toutes mes tentations , Dieu me lais-
 » sait souvent une petite satisfaction intérieure de sentir mon
 » cœur si attaché aux avis de mon saint Directeur , et lorsqu'il
 » me semblait que notre bon Dieu me punissait et m'abandon-
 » nait , je lui disais promptement : Mon Souverain , je ne mérite
 » pas que vous me parliez , mais je crois fermement qu'en écou-
 » tant votre Serviteur , je vous écoute , et que c'est vous qui me
 » parlez par ce saint organe. »

Une autre fois , parlant de l'estime que Dieu lui imprimait au cœur , de notre Bienheureux Père , elle dit les paroles suivantes :
 « Je voyais Dieu habiter en ce saint Pasteur , avec une telle plé-
 » nitude , que je ne le regardais jamais , que je sache , sans
 » quelques mouvements de la divine présence , et eusse tenu à
 » félicité d'abandonner toutes les choses de ce monde , pour
 » être quelque petite personne de service en sa maison , afin de
 » rassasier mon âme des paroles de vie qu'il proférait à toutes
 » heures. » De cette grande estime naissait une très-grande obéissance à tout ce que notre Bienheureux Père lui ordonnait , et pour ne s'en point oublier , ou elle l'écrivait elle-même , ou elle lui faisait écrire en un petit livret de papier blanc , qu'elle avait fait relier tout exprès ¹.

¹ Je lui ai ouï dire , assura la Mère de Marigny , qu'étant encore séculière , notre Bienheureux Père la mortifiait bien sensiblement sur de petites occasions en apparence , mais qui lui coûtaient beaucoup. . . Une fois , étant à la table de ce Bienheureux , il savait qu'elle avait une naturelle aversion à manger des olives ; c'est pourquoi il lui en servit avec la signification de sa volonté qu'elle en mangeât , ce qu'elle fit avec un extrême répugnance. Il lui fit de même une autre fois pour des limaces fricassées , de quoi son estomac se souleva. « Lorsque j'avais l'honneur de manger à sa table , nous disait-elle encore , lui (le Bienheureux) qui savait mes répugnances et aversions en de certaines

Après avoir séjourné dix jours à Sales, et conféré tout à loisir avec ce Bienheureux, elle s'en retourna à Montelon, en Bourgogne, où, parmi le tracas des affaires qui lui survinrent à la foule, pour les biens de ses enfants, on vit reluire en elle une sainte liberté d'esprit toute nouvelle, accompagnée de grandes suavités; ses dévotions n'étaient plus ennuyeuses à personne, ce qui faisait donner de grandes bénédictions à notre Bienheureux Père, reconnaissant que Dieu avait suscité ce saint homme en ce temps pour rendre la dévotion amiable, facile et accessible à tout le monde. Les domestiques de cette sainte veuve disaient par proverbe entre eux, ainsi que nous l'avons appris de leur propre bouche : « Le premier Conducteur de » Madame, disaient-ils, ne la faisait prier que trois fois le jour, » et nous en étions tous ennuyés; mais Monseigneur de Genève » la fait prier à toutes les heures du jour, et cela n'incommode » personne. » Ce qu'ils disaient, parce que l'on voyait qu'elle avait en usage continuel les aspirations, retours à Dieu, et saint recueillement intérieur.

Deux jours après l'arrivée de cette sainte veuve chez son beau-père, elle commença à régler ses exercices, selon que son saint Conducteur lui avait ordonné. Premièrement, elle se levait à cinq heures, et l'étoit un peu plus matin, et étoit aussi prompte au son de son réveil qu'une religieuse au signe de l'obéissance; elle se levait seule, allumait sa chandelle, quand elle en avait besoin, entrait en son oratoire, faisait une heure d'oraison mentale et ses prières quotidiennes, après lesquelles elle alloit se peigner et habiller seule et sans feu, quelque hiver qu'il fit. Quand ses enfants étoient levés, elle leur apprenait à prier Dieu, leur faisait faire l'exercice du matin, que le Bienheureux lui

viandes, quand il y en avoit, me demandoit tout doucement si je mangeois bien de cela, comme s'il eût ignoré ma répugnance. Je lui répondis : Monseigneur, je n'en ai jamais mangé. » Et il m'en servoit sur-le-champ. (Déposition de la Mère L. D. de Marigny.)

avait enseigné, lequel elle faisait même pratiquer par ses servantes. Elle allait donner le bonjour à son beau-père, et le servir, l'aidant à s'habiller quand il le voulait souffrir, car il n'en était pas toujours d'humeur. Tous les jours elle oyait messe, et tous les samedis elle en faisait dire une particulière qu'elle avait vouée à la très-sainte Vierge. Durant le repas, elle procurait que l'on ne parlât que de choses bonnes et de vertus ; quelque compagnie qu'il y eût, on lui apportait toujours son ouvrage avec le tapis. Tous les jours elle employait quelque temps à apprendre à lire à ses enfants, et même à ceux de la servante dont nous avons déjà parlé. A l'heure du jour qui lui était la plus commode, elle faisait le catéchisme à ses enfants, à ceux de la servante, et aux domestiques de la maison qui s'y pouvaient trouver. Elle lisait, en son particulier, environ demi-heure par jour.

Avant le souper, elle faisait une petite collation spirituelle, rentrant plus spécialement dans une des plaies de Notre-Seigneur où elle faisait chaque jour sa retraite, puis elle disait son chapelet, lequel elle a dit toute sa vie, en ayant fait vœu. Le soir, après souper, quand il n'y avait pas compagnie, et que son beau-père l'agréait, elle faisait assembler toute la famille, et lisait quelque bonne instruction pour l'observance des Commandements de Dieu et de l'Église, et pour la pratique des bonnes mœurs et de la piété chrétienne. Quand elle était retirée en sa chambre, elle disait avec ses enfants et sa petite suite, les Litanies de Notre-Dame et un *De profundis*, pour feu le baron son mari; puis, chacun faisait l'examen, prenait la bénédiction du bon Ange, disait tout haut, et tous ensemble, l'*In manus tuas*, etc., puis elle donnait de l'eau bénite, et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher chacun à part dans un petit lit, et non jamais ensemble; elle demeurait encore demi-heure en prière, et toujours avant que se mettre au lit, elle lisait quelques points des avis que son saint Conducteur lui écrivait, et son point de méditation pour le lendemain.

Son occupation intérieure, pour lors, était la méditation de Dieu humanisé, et à force de demeurer auprès de ce divin Sauveur, elle apprit, comme dit notre Bienheureux Père, l'imitation de ses divines vertus; elle ne se présentait devant le Père Éternel, qu'appuyée sur les mérites infinis de son bien-aimé Fils, avec lequel elle commençait, acheminait et finissait toutes ses prières. Tous les matins, elle faisait une prière particulière pour visiter en esprit toute la sainte Église, Épouse de Jésus-Christ, dont l'une des parties triomphe au ciel, et celle-là, elle la saluait avec congratulation et conjouissance de son heureuse félicité; l'autre milite en la terre, et elle suppliait l'Époux de la rendre victorieuse de ses ennemis, d'accroître le nombre des fidèles, et de lui faire la grâce de mourir bonne fille d'une si sainte Mère. La troisième partie est au Purgatoire; ici elle appliquait les suffrages, prières et indulgences. Elle avait pour cabinet de retraite, ainsi que nous avons déjà dit, une des plaies du Sauveur: le dimanche, elle se retirait dans la plaie du côté; le lundi, dans celle du pied gauche; le mardi, dans celle du pied droit; le mercredi, dans celle de la main gauche; le jeudi dans celle de la main droite; le vendredi, dans les cicatrices de son adorable chef; le samedi, elle rentrait dans celle du côté, pour finir la semaine par où elle l'avait commencée¹. Ce fut dans cet exercice des plaies du Sauveur, ainsi qu'elle a dit par après, qu'il lui fut donné une présence de Dieu qu'elle a gardée toute sa vie, qui était une vue spirituelle de Dieu en toutes choses, qui tenait son âme dans une sainte indifférence, l'âme trouvant son bien unique dans toute la diversité des créatures, des affaires et des événements.

Pour mieux concevoir les maximes du saint Évangile, sa lecture quotidienne était pour lors l'exposition des Évangiles, par

¹ C'est bien l'aurore de la dévotion au Cœur de Jésus qui semble vouloir jeter ses premières clartés.

le Père Ludolphe, autrement nommée *le Grand Vita Christi*¹. Sa plus chère récréation était de chanter des chansons spirituelles : surtout elle aimait les Psaumes de David, mis en vers par M. Philippe Desportes, abbé de Tiron². Elle avait toujours ce livre avec elle, même quand elle allait par les champs ; elle le faisait pendre dans un petit sac à l'arçon de sa selle, afin de chanter et louer Dieu le long du chemin.

¹ Dans la suite, saint François de Sales fit présent de cet ouvrage au premier monastère de la Visitation, où il est encore précieusement conservé.

² Ce volume se conserve encore comme une grande relique au premier monastère de la Visitation d'Annecy.

CHAPITRE XVIII.

DU RÉGLEMENT QU'ELLE OBSERVAIT EN SA PERSONNE, ET DE SES EMPLOIS
DE CHARITÉ.

Cette fidèle amante ne se contentait pas de suivre son Bien-aimé dans la douceur des encens de la vie spirituelle de ses exercices, si elle ne moissonnait avec lui la myrrhe élue de la mortification dont elle avait tellement parfumé ses mains que tout ressentait en elle la mortification.

Elle avait une grande austérité sur elle-même, et ne donnait à son corps que ce que la discrétion lui défendait de retrancher ; elle se servait absolument elle-même pour tout ce qui était requis à sa personne, et ses femmes de chambre ne purent point gagner sur elle qu'elle leur permit au moins de faire son lit et de lui mettre une toilette ; même elle balayait elle-même son cabinet ; elle réduisit son habit dans la plus grande simplicité qu'elle put, pour montrer qu'elle ne prétendait plus rien au monde, et que, comme la fille jadis étrangère, elle voulait épouser le vrai Israélite ; elle se coupa les cheveux qu'elle avait fort beaux, et parce qu'elle les avait autrefois frisés et poudrés, et y avait de l'attache, pour se venger de sa vanité, elle les jeta au feu. Elle prit une coiffure sans façon, des nages noires ; un bandeau de crêpe et une coiffe de taffetas noir ; son collet fort petit, joignant au cou, de toile épaisse sans empois, et des manchettes basses, larges de deux doigts ; sa robe d'étamine si simple, qu'elle ne voulut pas seulement y souffrir un galon ; sa jupe de sergette noire, et ne voulut jamais user de bas de soie.

La mortification de son vêtement était accompagnée de celle de son vivre ; comme elle avait été nourrie fort délicatement, elle ne s'était pas accoutumée à l'usage de plusieurs viandes ; mais pour pratiquer une totale indifférence au choix d'icelles, voyant que l'on ne lui permettait pas, à cause de sa délicate complexion, de faire des grands jeûnes, comme sa ferveur lui faisait désirer, elle commanda à une très-honnête femme, qui avait le soin de ses enfants, de la servir à table : cette bonne femme servait à son propre appétit sa vertueuse maîtresse, et Dieu permettait que ce fût des choses dont elle avait plus d'aversion naturelle, sans qu'elle lui en dît mot, ni qu'elle manquât de manger ce qu'elle lui avait mis devant elle, pratiquant ainsi le plus haut point de la sainte abstinence que Notre-Seigneur a recommandée à ses disciples, tournant son goût à toutes mains ; ce qu'elle observait avec une si simple dissimulation, que ceux qui mangeaient à la table de son beau-père avec elle ne s'en apercevaient pas, ayant une de ses femmes de chambre, affidée à sa dévotion, qui de temps en temps venait lui changer son assiette, et serrait pour les pauvres la venaison et la volaille que la compagnie servait à sa dévote maîtresse. Elle jeûnait d'ordinaire le vendredi et le samedi ; la discipline et la ceinture lui étaient en fréquent usage, surtout quand elle était pressée de ses tentations. Ses autres mortifications des sens ne semblent comme rien auprès de ce grand domaine que cette Bienheureuse Mère prit sur ses passions, étant dans la journalière pratique de vaincre le mal par le bien, n'opposant que douceurs aux aigreurs de la servante de laquelle nous avons parlé ci-dessus, qui lui faisait mille niches, selon l'incivilité naturelle de sa rustique naissance. Il y eut quelques personnes qui dirent une fois, que dès que M. de Chantal, beau-père de notre Bienheureuse, serait mort, elles couperaient le nez à cette servante, et la traîneraient aux fossés. Cette vraie patiente répondit fortement : « Non, je me rendrai sa sauvegarde ; si Dieu se sert

» d'elle pour m'imposer une croix , pourquoi lui en voudrais-je
» du mal ? » Elle ne permettait point à ses enfants , ni à celles
qui étaient à son service , de lui faire aucun rapport de tout ce
que la servante faisait et disait contre elle , et lorsqu'on lui vou-
lait faire trouver mauvais que cette femme eût toute la conduite
des affaires de la maison de son beau-père , elle répondait :
« Dieu l'ordonne ainsi pour mon mieux , afin que j'aie du temps
» pour vaquer à quelque œuvre de piété. » C'était à quoi elle
occupait tout son loisir. Et cette sainte veuve n'eut pas plutôt
donné tout son cœur à Dieu pour l'aimer ardemment , qu'elle se
donna toute au prochain pour le servir charitablement. Dès la
seconde année de son veuvage , jusqu'à ce que notre Congrèga-
tion eût la clôture , elle fut véritablement la servante des pauvres ,
et l'on ne saurait dépeindre la millième partie de ce qu'elle a
pratiqué en cet exercice.

La dextre du Souverain Maître fit une telle mutation au cœur
de cette jeune et délicate veuve par la douce violence de ses di-
vins attrait , que d'abord elle eut en horreur ce que le monde
prise , et ne prisait rien tant que ce que le monde hait et répu-
die. Divorce admirable , mais très-véritable : toutes les délices
extérieures de cette vertueuse dame étaient le service des pau-
vres chancreux , ladres et autres affligés de semblables misères.
Ses muscs et civettes étaient des pots d'onguents qu'elle faisait
elle-même avec un soin égal à la vue intérieure qu'elle avait ,
que , servant les pauvres , elle servait Jésus-Christ , et ruminait
souvent cette parole : « *J'ai été malade , et vous m'avez*
» *secouru , etc.* » Elle avait , comme nous avons dit , une petite
chambre où elle tenait tout ce qui lui servait pour le soulage-
ment et service des pauvres. Tout cela était si net et si bien
rangé , que l'on prit au pays par proverbe , lorsqu'on voulait
louer la propreté de quelque maison : « Cela , disait-on , est
» propre et bien rangé comme la boutique de madame de Chan-
» tal. » Tous ceux qui avaient quelques plaies ou autre mal ,

de gale, chancre et autres semblables, venaient de bien loin à elle, et étaient reçus cordialement et servis bien soigneusement, et comme elle confessa une fois : le jour qui lui était le plus long et ennuyeux, était celui auquel elle trouvait moins d'occasion d'exercer la charité envers les pauvres. Elle lavait toujours les plaies de ses propres mains, ôtait le pus et la chair pourrie, et l'accommodait avec soin et dévotion, faisant quelquefois cette charité à genoux. Des personnes qui étaient alors à son service, nous ont assuré qu'elles lui avaient vu souvent baiser les plaies des pauvres, et appliquer ses bénites lèvres sur des plaies si horribles, qu'elles frémissaient d'y appliquer leurs regards. Tous les jours, elle allait faire le lit et nettoyer les immondices des malades du village plus voisin du lieu de sa demeure. Le monde, dont les yeux chassieux s'éblouissent des plus vives lumières, se mit à blâmer hautement ce procédé, disant qu'elle eût mieux fait de demeurer vers son beau-père ; mais elle répondait humblement qu'elle n'ôtait point du temps que légitimement elle devait à son beau-père, « et outre cela, » disait-elle, il a des serviteurs et servantes pour le servir ; » mais ce pauvre de Jésus-Christ n'aura personne, si je le » quitte » ; après cela, méprisant humblement les mépris et censures du monde, elle poursuivait généreusement son dessein. Tous les dimanches et fêtes, un peu après le dîner, elle prenait congé de son beau-père, et allait, à pied, avec deux de ses servantes, par les maisons de la paroisse, visiter les malades, non certes sans grande mortification, lassitude et incommodité ; car, soit dans les excessives chaleurs de l'été, ou dans les extrêmes froideurs de l'hiver, cela allait toujours son train ; cette fidèle Servante de Notre-Seigneur ayant toujours été admirable en la persévérance, en quoi que ce soit qu'elle ait entrepris.

Allant ainsi visiter les malades, elle disait en partant à ses suivantes : « Nous allons faire un petit pèlerinage, nous allons

» visiter Notre-Seigneur sur le Mont du Calvaire, au Jardin des » Olives, ou au Sépulcre » ; diversifiant ainsi les stations et sujets de s'entretenir spirituellement ; pour l'ordinaire, elle y allait en silence, ou pour le moins en lisant et chantant quelques Psaumes de David, selon la version de l'abbé de Tiron, Philippe Desportes. Quand elle était arrivée chez ces bons villageois, elle consolait leurs esprits de saintes paroles, et soulageait leurs corps des remèdes et petites douceurs qu'elle leur apportait. Avant de partir, elle les essuyait, si c'était des fébricitants qui fussent en l'ardeur de la fièvre, ou elle faisait leurs lits. Dès qu'il tombait quelqu'un malade ès environs de son séjour, on la venait avertir selon l'ordonnance qu'elle en avait faite, si bien qu'elle savait tous les alités et les qualités du mal de chacun, où elle tâchait d'apporter les remèdes convenables. Le courage charitable du saint homme Tobie avait, ce semble, repris une nouvelle naissance en cette généreuse dame ; car de ses propres mains elle lavait et ensevelissait les corps morts de tous ceux qui décédaient en sa paroisse ; elle demeurait autant qu'elle pouvait auprès des moribonds ; mais quand ils décédaient en son absence, on l'allait promptement querir ; aucun de la maison n'eût osé ensevelir la personne défunte, et disait, par respect : c'est le droit de Madame la sainte baronne, leur ayant demandé cette grâce, en échange du soin qu'elle prenait des malades durant leurs maladies.

Pour finir le discours des offices généraux et quotidiens que cette vraie veuve rendait aux pauvres, il faut encore dire ce mot : elle avait des habits de réserve pour les pauvres, et quand il en venait à elle de tout misérables, drilleux et pleins de vermine, elle leur faisait mettre des habits qu'elle tenait tout faits, et prenant les haillons que les pauvres posaient, elle les faisait bouillir dans de l'eau pour en ôter la vermine, et de ses propres mains elle les recousait et rapiégait. Quand les habits des pauvres n'avaient point de vermine, mais que seulement

ils étaient déchirés, on l'a vue souvent, avec des fausses manches et un tablier blanc devant elle, étendre ces habits sur sa table et les vergeter, faisant encore de même, après les avoir raccommodés pour les rendre plus propres aux pauvres.

CHAPITRE XIX.

DEUX EXEMPLES NOTABLES DE SON INCOMPARABLE CHARITÉ A SERVIR
LES MALADES.

Non-seulement cette Thabita de nos jours avait donné commission qu'on l'avertît de ceux qui tombaient malades dans les maisons, mais avait donné charge expresse qu'on lui amenât les pauvres que l'on trouverait par les champs et le long des buissons, ayant une compassion toute particulière pour ces créatures délaissées qui servent de jouet à la misère. Les paysans étaient fort fidèles à lui obéir en cela, et, trouvant quelque pauvre misérable, ils le lui amenaient aussi franchement qu'on amènerait un fils chez son père, et elle le recevait avec plus de joie véritable qu'un avaricieux ne recevrait son trésor; aussi était-ce celui de son cœur de servir Dieu ès choses les plus répugnantes à la nature.

Une fois, entre autres, un bon paysan, revenant du marché d'Autun, trouva auprès d'un buisson un pauvre garçon tout ladre, et lequel, ayant la haute rache, était abandonné de tous; le bonhomme met pied à terre et le charge sur sa monture pour en faire un présent à la fervente baronne, laquelle, avec une joie extraordinaire, mit ce pauvre garçon dans un lit qu'elle avait toujours prêt pour les pauvres au lieu où elle les servait; et, ayant fait un paquet de ses haillons pour les nettoyer de la vermine, prit des ciseaux, et, de ses propres mains, tondit et huila cette tête racheuse, lui mit un bonnet bien blanc, et alla elle-même brûler ses cheveux, sans vouloir permettre qu'au-

cune de ses servantes les touchât. Le long temps que ce pauvre garçon avait demeuré sans manger était cause qu'il lui en fallait donner peu et souvent; cette charitable nourrice des pauvres s'y assujettissait, et le paissait de sa propre main; d'ordinaire, elle allait le visiter trois ou quatre fois le jour, engraisant au moins deux fois le jour, sans y manquer, sa tête racheuse, et nettoyant sa ladrerie.

Quand il arrivait que des justes devoirs la retenaient proche de son beau-père, ou dans l'entretien de quelque compagnie si honorable et digne de respect qu'elle ne se pût dégager sans incivilité, elle envoyait une de ses servantes porter le repas à ce pauvre garçon; la fille, qui n'était pas duite à la mortification comme sa maîtresse, posait promptement vers le malade ce qu'elle lui portait, et se retirait sur-le-champ, se bouchant le nez; nous l'avons appris, de la propre bouche de cette fille, qui nous disait que ce pauvre se mettait à pleurer et disait: « Quand » Madame vient, elle ne se bouche jamais le nez, elle s'assied » proche de moi et m'instruit pour mon salut; mais, quand elle » ne peut venir, tous les autres m'abandonnent. » Après qu'elle eut rendu ses fidèles services à ce pauvre, plusieurs mois durant, il plut à Dieu de l'appeler pour être un ami de réception à sa bienfaitrice dans les Tabernacles éternels. Elle le veilla les nuits entières, lui fit recevoir les derniers sacrements. Quand il voulut expirer, il se tourna contre elle, les mains jointes, lui demandant sa bénédiction; elle la lui donna, et l'embrassant, lui dit ces propres paroles: « Va, mon enfant, avec confiance » en Dieu: tu seras porté, avec plus d'avantage que le Lazare, » par les mains des anges, au lieu du repos. » Non contente de l'avoir servi vivant, elle se mit en devoir de le laver et ensevelir; ce que voyant, un cousin de M. de Chantal l'en voulut empêcher, et lui dit, entre autres choses, qu'en l'ancienne Loi, celui qui touchait un ladre était immonde, et que véritablement cette loi-là n'était point abolie entre les personnes sages,

ajoutant plusieurs paroles de colère et de mépris de lui voir faire cette action. Elle fit semblant de n'ouïr point ce qui la tançait si àprement, et, reprenant simplement ce qu'il avait dit de l'ancienne Loi, elle l'assura que depuis qu'elle avait su que l'Écriture dit de Notre-Seigneur, qu'il avait été vu en sa Passion comme un lépreux, elle n'avait plus eu d'horreur d'autre lèpre que de celle du péché, lequel n'a point d'autre remède que l'application du sang du Sauveur. Après cette sage réponse, elle continua, sans se laisser divertir, de laver ce pauvre corps, l'ensevelit, assista à son enterrement et fit faire des prières pour le repos de son âme. En telle rencontre, elle était profondément arrêtée à ruminer ce verset de David : *Que Dieu élève le pauvre de la fiente, et le fait asseoir parmi les princes de son peuple au royaume céleste.*

A peine notre sainte veuve avait rendu les derniers devoirs chrétiens à ce pauvre ladre, que Dieu lui fournit une autre occasion d'exercer sa longanime charité. Il y avait, proche de Montelon, une honnête et fort jolie femme, laquelle, pour complaire à son mari, coupa une verrue qu'elle avait sur le nez; mais la coupa si mal à propos que soudain il lui vint un cancer, lequel, en peu de temps, lui mangea le bout du nez, et la rendit si laide, que son mari, infidèle aux promesses conjugales, fit divorce avec elle. Quand cette pauvre femme se vit délaissée, elle eut recours à l'asile ordinaire où tous les misérables trouvaient un refuge charitable. Soudain la dévote baronne se mit à panser ce cancer qui mangeait avec une grande activité ce pauvre visage, allant, sans y manquer, trois fois le jour dans la petite chambre de cette femme; mais, comme le cancer était malin, elle ne put empêcher que, se jetant aux joues et au front, il ne décharnât tellement ce visage que c'était une chose effroyable à voir et insupportable à sentir; aussi la pauvre femme était séquestrée dans une méchante petite chambre où personne ne voulait entrer que la charitable baronne, qui lui continua

son service journalier près de trois ans et demi, durant lesquels le cancer, ayant tout à fait décharné les joues, les dents, les mâchoires, monta jusqu'aux oreilles et descendit jusqu'au-dessous du menton, lui mangeant tout au long du cou; en sorte que le visage de cette femme n'avait non plus de forme humaine qu'une tête de mort, excepté les yeux, qui lui roulaient dans la tête et qui la rendaient plus effroyable.

Il n'est pas croyable les inventions que les parents de feu le baron de Chantal trouvèrent pour détourner cette sainte veuve du service de cette femme, sans en pouvoir venir à bout; ils en avertirent M. le président Frémyot, son père, la taxant d'une grande imprudence. Ce bon père qui, en tout autre sujet, n'avait jamais eu que débonnairété pour sa chère fille, cette fois ici lui écrivit une lettre de correction fort pressante, lui disant que sa dévotion était non-seulement indiscreète, mais deshonnorable à ses parents et préjudiciable à ses enfants, et finissait sa lettre par ces mots : « En vertu de toute l'autorité et le pouvoir » qu'un père a sur sa fille, je vous défends de ne plus toucher » cette femme chancreuse; que si vous ne vous souciez pas de » vous-même, ayez pitié de ces quatre beaux enfants que Dieu » vous a laissés et desquels il vous fera rendre compte. » Ce commandement toucha fort la vertueuse veuve, laquelle, comme elle avait commencé et persévéré si longtemps à servir cette pauvre créature par dévotion véritable et non opiniâtre, elle discontinua par abnégation et obéissance filiale, bien qu'elle ne laissât pas de préparer toujours, trois fois le jour, ce qu'il fallait pour panser sa malade, et le lui portait en sa chambre, s'abstenant seulement de la toucher, Monsieur son père ne lui ayant spécifié que cela en sa défense.

Cette pauvre femme, depuis que la sainte veuve ne lui appliqua plus les remèdes de sa propre main, ne vécut qu'environ trois semaines; il est vrai qu'elle ne pouvait naturellement aller guère plus loin. Sa misère était parvenue jusqu'à ce point que

le chancre lui détachait les mâchoires, et lui avait fait un trou au gosier par lequel elle prenait un peu d'aliment que la vertueuse dame lui distillait par là, dans l'estomac, avec un biberon. Elle ne pouvait plus former ses paroles, parce que son souffle lui sortait par ce trou du gosier avec un bruit pitoyable; par où l'on voit s'il ne fallait pas une force plus qu'humaine pour persévérer si longtemps à servir cette pauvre créature, laquelle, se voyant mourir, avait un extrême regret que ce fût sans communier; mais la charitable mère de son corps le fut encore de son âme, trouvant invention et obtenant du curé qu'il lui portât, par ce trou du gosier, une petite particule de la sainte hostie, avec des pincettes d'argent qu'elle fit faire exprès. Ce qui étant fait, la bonne femme décéda doucement et chrétiennement, environ demi-quart d'heure après cette heureuse communion. A peine cette bonne femme fut-elle ensevelie, que l'on amena à notre Bienheureuse Mère un pauvre vieux homme tout couvert de gale et de furoncles, qu'elle garda et pensa pendant dix mois, et enfin, l'ensevelit de ses propres mains.

Il est à noter qu'elle a été huit ans entiers, c'est-à-dire depuis la fin de sa première année de veuvage, jusqu'à son entrée pour commencer notre Congrégation, que, outre les pauvres qui la venaient trouver pour être pansés, et ceux qu'elle allait chercher dans leurs maisons, elle en avait toujours un en son petit département, chez son beau-père, pour l'exercice continu de sa charité. Et ne se peut dire le tendre amour qu'elle témoignait pour les pauvres, depuis le jour de la fête de la très-sainte Trinité, 1604, que, se promenant sur le soir proche du château, il vint à elle trois grands jeunes hommes de fort bonne mine lui demander l'aumône pour l'amour de Dieu; ne se trouvant rien sur elle propre à leur donner, qu'une petite bague qu'elle avait ôtée du petit doigt de M. le baron de Chantal, son mari, après sa mort, et qu'elle aimait fort pour l'amour du défunt, elle s'en dépouilla et la bailla au premier de ces pauvres,

le priant que ce fût pour tous trois ; ils lui dirent fort courtoisement qu'oui, qu'ils étaient bons amis, qu'il suffisait qu'elle eût donné l'aumône à l'un pour tous. A même temps qu'ils parlaient, elle fut saisie d'un grand mouvement de la divine présence, et se jetant à leurs pieds, elle les leur baisa à tous trois ; ils la laissèrent faire. S'étant relevée, ils prirent congé d'elle, qui ne sut jamais discerner de quel côté ils avaient tiré, mais demeura tellement amoureuse des pauvres, que, sur-le-champ, elle fit vœu à Dieu de ne jamais refuser l'aumône quand on la lui demanderait pour l'amour de Dieu, duquel l'infinie bonté n'a point sa main libérale raccourcie, et pourrait bien avoir fait à sa dévote servante, en la personne de ces trois pauvres, la même faveur qu'il fit à Abraham en la personne de ces trois pèlerins en la bonne vallée de Mambré.

CHAPITRE XX.

COMME ELLE VOULUT, PAR RÉVÉRENCE, FILER LES HABITS DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE, ET COMME ELLE FUT GUÉRIE D'UNE MALADIE.

Non-seulement cette grande servante de Dieu s'occupait aux choses hautes et fortes, mais ses doigts tournaient le fuseau ; car, outre le travail qu'elle prenait autour des pauvres et pour l'ornement des autels des églises de son voisinage, elle fut inspirée de filer une pièce de serge pour faire un habit à notre Bienheureux Père, espérant qu'à l'avenir elle lui filerait tous ceux qu'il userait. L'année 1606, elle lui envoya pour étrennes une pièce de serge qu'elle avait filée et fait teindre en violet, avec prière instante à ce saint Prélat de donner aux pauvres la valeur de son ouvrage. Sur quoi le Bienheureux lui fit réponse : « Oui, » ma très-chère fille, j'approuve que vous fassiez des ouvrages » de vos mains, quand rien de plus grand ne vous occupe, et » que votre travail soit destiné aux autels ou aux pauvres, mais » non pas que ce soit avec si grande rigueur que, s'il vous » advient de faire quelque chose pour vous ou les vôtres, vous » vouliez pour cela vous contraindre de donner aux pauvres la » valeur ; il faut partout que la sainte liberté d'esprit règne. Or » sus, j'ai ri, mais de bon cœur, voyant votre dessein que votre » serge serve à mon usage et que je donne sa valeur aux pau- » vres ; mais, qui me l'estimera en sa juste valeur ? car si je » voulais donner aux pauvres son prix, selon ce que je l'esti- » merais, je n'aurais pas cela vaillant, je vous en assure ; jamais » vêtement ne me tint si chaud que celui-là, dont la chaleur

» passera jusqu'au cœur, et ne penserai pas qu'il soit violet,
» mais pourprin et écarlatin, puisqu'il sera, ce me semble,
» teint en charité. Or sus donc, soit fait pour une fois; car,
» sachez que je ne fais pas tous les ans des habits, ains seule-
» ment selon la nécessité; pour les autres années, nous trouve-
» rons moyen d'employer vos travaux selon votre désir. »

Après cela, ce Bienheureux Prélat enseigne à cette sainte ouvrière à travailler à une quenouille mystique, lui faisant mettre, comme à la sacrée bergère du Cantique, la croix de Notre-Seigneur à son côté gauche, et considérer que la laine de l'innocent Agneau Jésus y est précieusement liée; c'est-à-dire ses mérites, ses exemples et les mystères de sa sainte croix. Elle filait continuellement à cette sainte quenouille, par considérations, aspirations et bons exercices, et par une imitation soigneuse du Fils de Dieu, elle tirait dans le fuseau de son cœur toute cette blanche et délicate laine; et, comme lui avait prédit le Bienheureux, elle s'en est fait un drap qui l'a couverte, et l'a gardée du froid des neiges et des frimas, de mille tentations durant sa vie et de confusion au jour de son décès. « Filez,
» filez votre quenouille, lui écrivait le saint Prélat, non point
» avec ces grands et gros fuseaux, car vos doigts ne les sauraient manier, mais seulement selon votre portée, la patience,
» l'abjection, la douceur de cœur, la résignation, la simplicité,
» la charité des pauvres malades, le support des fâcheux. »
Commençant tout de nouveau à filer la laine du divin Agneau, notre Bienheureux Père lui permit aussi de manger plus souvent sa divine chair, la faisant communier, dès cette année susdite, 1606, tous les jeudis, outre les dimanches et fêtes commandées.

Les vendanges de cette année-là étant venues, notre sainte ménagère se retira en son château de Bourbilly pour les faire faire. La dyssenterie se mit presque par toutes les maisons de ce lieu-là. Notre brave vendangeuse remit le soin de ses ven-

danges à ses gens, ne se réservant quasi pour elle que celui de cueillir le raisin cyprin, allant chercher ce cher Époux chez les pauvres malades, étant la plus contente du monde, se voyant en liberté avec son petit train de veuve. Jamais sœur de l'hôpital ne fut plus saintement embesognée. Tous les matins, devant le lever de l'aurore, et après avoir fait son heure d'oraison mentale, elle s'en allait porter par les maisons du village ce qui était requis aux malades et nettoyer leurs immondices; avant que cela fût fait, il était temps d'ouïr messe, et de prendre un peu de réfection, après laquelle elle allait servir et consoler les malades des maisons plus écartées. Le soir venu, elle faisait de-rechef une visite des malades du village, d'où étant revenue, elle oyait le récit que l'homme qui avait charge de ses affaires lui faisait, ayant l'œil à tout; et jamais ses dévotions ne la rendirent moins vigilante à conserver et accroître les biens de ses enfants. Il lui est arrivé souvent, en ce temps-là, qu'étant retirée le soir en son oratoire, on la venait appeler pour assister des moribonds, et elle passait une partie de la nuit à genoux proche de leurs lits, soit à dire des prières pour eux, soit à les exhorter et servir. En sept semaines qu'elle demeura à Bourbilly, ceux qui étaient avec elle ont assuré qu'il ne se passait jour qu'elle ne lavât et ensevelit deux et quelquefois trois ou quatre corps morts; cette maladie les emportant fort promptement et en grand nombre.

L'esprit de cette sainte veuve était prompt, mais la chair faible et infirme, et, succombant enfin sous le faix, après avoir bien servi les autres, elle fut elle-même atteinte de la dyssentérie et d'une fièvre continue, et malade en telle extrémité qu'elle crut de mourir de cette maladie; dans cette pensée, elle se força d'écrire à son beau-père, pour lui demander pardon, et lui recommander ses orphelins. Le bon vieillard s'affligea si extrêmement de cette nouvelle, et toute la famille fut si fort troublée de l'appréhension de cette perte, que personne n'était

capable de consoler son compagnon ou sa compagne ; car, bien que notre Bienheureuse Mère souffrit beaucoup en la maison de son beau-père, ce n'était que par les menées et audaces d'une seule personne ; tout le reste la regardait comme une sainte ; mais la divine Providence est admirable de permettre qu'il y ait toujours quelque Séméï pour persécuter ceux qui sont selon son cœur.

Comme notre malade était une nuit dans la dernière extrémité de sa maladie, il lui semblait qu'elle fût inspirée de faire un vœu à la sainte Vierge, ce qu'elle fit ; et le matin se trouva saine et si parfaitement guérie, que, mettant promptement ordre aux affaires qui lui restaient, elle monta à cheval et s'en alla au grand pas à Montelon, pour ôter son beau-père de peine, et consoler ses enfants qui n'avaient fait que pleurer depuis cette triste nouvelle. Elle fut reçue avec une grande jubilation et comme une personne ressuscitée.

En venant de Bourbilly à Montelon, elle avait trouvé une pauvre demoiselle, laquelle, avec son fils déjà grandelet, allait demandant l'aumône par le malheur de quelque désastre ; elle les emmena avec elle, et demanda congé à son beau-père de les garder au logis, ce qu'il lui accordait quasi toujours en semblable rencontre, bien que parfois ce fût avec des paroles fâcheuses, selon l'assiette où la servante avait mis son esprit. Elle logea cette pauvre demoiselle qui était sur le penchant du précipice de l'hérésie, d'où elle la retira, et obtint encore de son beau-père de garder l'enfant à la maison.

CHAPITRE XXI,

DE SON SECOND VOYAGE EN SAVOIE, OU NOTRE BIENHEUREUX PÈRE
LUI DONNA RÉOLUTION A QUEL GENRE DE VIE DIEU LA DESTINAIT.

Quoique cette fidèle servante de Notre-Seigneur ne cessât de faire des choses signalées pour le service de Dieu et du prochain, tout cela ne lui semblait rien, si elle ne se donnait elle-même à Dieu, dans une vie toute retirée et hors du monde; et, parce que notre Bienheureux Père lui avait commandé de ne penser qu'à vivre saintement dans sa condition viduale, elle eut du scrupule de voir cette pensée et ce désir de la vie religieuse continuellement en son esprit; elle l'écrivit à notre Bienheureux Père, ajoutant ces mots : « Mais, mon Père, pensez-vous » pas que je quitte un jour, tout à fait et tout à plat, toutes les » choses de ce monde, pour suivre notre bon Dieu : hé! ne me » le celez pas; mais, au moins, laissez-moi cette chère espé- » rance. » Le Bienheureux lui fit réponse en ces termes : « Vous » trouvant plongée dans l'espérance d'entrer en religion, vous » avez eu peur d'avoir contrevenu à l'obéissance; mais non, je » ne vous avais pas dit que vous n'en eussiez nulle espérance, » ni nulle pensée, mais que vous ne vous y amusassiez pas, n'y » ayant rien qui nous empêche tant de nous perfectionner en » notre vocation que d'aspirer à une autre; les enfants d'Israël » ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensaient en leur » pays. Mais moi, je voudrais que nous chantassions partout; » je vois votre désir d'être religieuse toujours plus grand. » O doux Jésus! que vous dirai-je, ma très-chère fille? Sa bonté

» sait que j'ai souvent imploré sa grâce au saint sacrifice et ail-
 » leurs, et, non-seulement cela, mais j'y ai employé la dévo-
 » tion et les prières des autres meilleurs que moi; et qu'ai-je
 » appris, jusqu'à présent? qu'un jour, ma fille, vous devez tout
 » quitter; c'est-à-dire, afin que vous n'entendiez pas autrement
 » que moi, j'ai appris que je vous dois conseiller un jour de
 » tout quitter; je dit tout, mais que ce soit pour entrer dans
 » une religion, c'est grand cas; il ne m'est point encore
 » arrivé d'en être d'avis, et ne vois rien devant mes yeux qui
 » me convie à le désirer; et sachez qu'en cette enquête, je me
 » suis tellement mis en indifférence de ma propre inclination,
 » pour chercher la volonté de Dieu, que jamais je ne le fis si
 » fort; néanmoins, jamais le *oui* ne s'est pu arrêter en mon
 » cœur, et le *non* s'y trouve avec beaucoup de fermeté; néan-
 » moins, la chose étant fort importante, donnez-moi du loisir
 » pour prier et faire prier, et encore faudra-t-il, avant que se
 » résoudre, nous parler à souhait. »

Notre Bienheureuse Mère, parlant en confiance sur le sujet de ces paroles de notre saint Fondateur, dit : « L'espérance que
 » ce Bienheureux me donna, qu'un jour je quitterais le monde,
 » me consola fort, et je m'essayais de disposer mon cœur selon
 » ses sacrés avis, au mieux qu'il m'était possible, quoique mes
 » tentations ne passassent point; je demeurais comme mon
 » saint Conducteur m'avait enseigné, résignée ès mains de
 » Dieu, lui offrant souvent le reste de mes jours, et le sup-
 » pliais qu'il les employât au genre de vie qui lui serait plus
 » agréable, ne laissant plus occuper mon esprit des vaines pro-
 » messes de tranquillité, de goût et de mérite de la vie reli-
 » gieuse; mais je tâchais de lui offrir mon cœur tout vide de
 » toute autre affection, que de son pur et chaste amour et
 » d'obéir. »

Comme notre Bienheureux lui avait écrit qu'il fallait encore se voir, avant que prendre une résolution finale, environ les

fêtes de Pentecôte, de l'année 1607, elle se rendit à Annecy ¹, pour recevoir le Saint-Esprit par les mains de ce grand et apostolique Pasteur, le Bienheureux François de Sales. Parlant de ce voyage à une personne de confiance, elle dit : « J'allai trouver ce Bienheureux Prélat avec la plus grande indifférence qui me fut possible, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement ce que Dieu m'ordonnerait par son entremise, avec une ferme confiance que ce serait selon la divine volonté, à laquelle seule j'avais toujours mon affection. J'arrivai vers ce saint Père de mon âme quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, pendant lequel temps il me parla beaucoup, me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé et se passait en mon âme, sans rien me déclarer de ses desseins, mais seulement me disait de bien prier Dieu, et me remettre entièrement entre ses bénignes mains; ce que je tâchais de faire incessamment. »

Ce Bienheureux Père la laissa en cet état jusqu'au lendemain de la Pentecôte, que voyant le vaisseau du cœur de cette vraie veuve vide dès si longtemps de toutes autres affections que de celle d'être toute à Dieu, il le voulut remplir de l'huile salutaire d'une douce consolation, et, l'ayant retirée après la sainte messe, avec un visage grave et sérieux, et une façon de personne tout engloutie en Dieu, il lui dit : « Hé bien ! ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. — Et moi, » dit-elle, Monseigneur et mon Père, je suis résolue d'obéir. » Sur cela, elle se mit à genoux. Le Bienheureux l'y laissa, et se tint debout à deux pas d'elle : « Oui-dà, lui répondit-il; or sus, » il faut entrer à Sainte-Claire. — Mon Père, dit-elle, je suis

¹ Annecy, ville de Savoie (département de la Haute-Savoie), à sept lieues de Genève, huit de Chambéry, au bas d'un lac qui a trois lieues de long sur une et demie de large. La population (en 1874), 12,000 âmes. Les hérétiques s'étant rendus maîtres de Genève, au seizième siècle, et en ayant chassé leur évêque, le siège épiscopal fut transporté à Annecy. Saint François de Sales est le second évêque de Genève qui y ait résidé.

» toute prête; — Non, dit-il, vous n'êtes pas assez robuste, il
 » faut être sœur de l'hôpital de Beaune. — Tout ce qu'il vous
 » plaira. — Ce n'est pas encore ce que je veux, dit-il, il faut
 » être Carmélite. — Je suis prête d'obéir », répondit-elle.
 Ensuite il lui proposa diverses autres conditions pour l'éprou-
 ver, et il trouva que c'était une cire amollie par la chaleur
 divine, et disposée à recevoir toutes les formes d'une vie reli-
 gieuse telle qu'il lui plairait de lui imposer. Enfin, il lui dit
 que ce n'était point en toutes ces manières de vie, dont il lui
 avait parlé, que Dieu la voulait, et là-dessus lui déclara fort
 amplement le dessein qu'il avait de notre cher Institut. « A cette
 » proposition, dit notre Bienheureuse Mère, je sentis soudain
 » une grande correspondance intérieure, avec une douce satis-
 » faction et lumière, qui m'assurait que cela était la volonté de
 » Dieu, ce que je n'avais point senti aux autres propositions,
 » quoique mon âme y fût entièrement soumise. »

Or, notre Bienheureux Père était si ferme en ce dessein du
 commencement de notre petite Congrégation, que sa résolution
 en était inébranlable, par la certitude que Dieu lui avait don-
 née, que c'était le dessein et l'œuvre de sa seule Majesté, et
 disait à notre Bienheureuse Mère et Fondatrice : « Ma fille, cou-
 » rage! toutes choses concourent à affermir ce projet en mon
 » âme; j'y vois de grandes difficultés pour l'exécution, et n'y
 » vois goutte pour les démêler; mais je m'assure que la divine
 » Providence le fera par des moyens inconnus aux créatures. »

Deux choses semblaient difficiles à ce saint Prélat par-dessus
 toutes les autres; l'une de déprenre notre Bienheureuse Mère
 de tant de mains qui la tenaient arrêtée au monde, auprès d'un
 père et d'un beau-père, tous deux fort âgés, et à la tutelle de
 quatre enfants fort jeunes; l'autre, de faire la première maison
 de l'Institut en cette ville d'Annecy, où Dieu lui avait fait voir
 la source d'une fontaine d'eau douce, petite en son commence-
 ment, mais qui produit plusieurs beaux et grands ruisseaux.

« Certes, dit notre Bienheureuse Mère, j'étais bien du senti-
» ment de notre saint Fondateur, qu'il y aurait de la difficulté
» de m'arracher d'entre mes proches, mais je voyais une totale
» nécessité que cette nouvelle vigne, étant plantée au terroir de
» l'Église, fût proche de son bienheureux plantateur, afin que
» sa soigneuse main pût venir tous les jours en icelle planter et
» arracher ce que le divin Père de famille lui ferait connaître
» pour le mieux, et ce Bienheureux me dit un jour, en nous
» promenant ensemble dans sa salle : Ma fille, plus je pense,
» et plus je suis ferme en cette résolution ; il faut planter dans
» notre petit Annecy le germe de notre Congrégation, car ce
» sera un arbre qui étendra ses branches par tout le monde ; il
» sera très-bon que sa racine soit plantée bien bas entre nos
» montagnes. »

Ce saint Prélat avait des grands desseins pour cette œuvre, mais il en laissait le soin à la céleste Providence, se tenant en paix et sans empressement, attendant l'ordre que sa divine sagesse ordonnerait que l'on tint pour cela ; aussi y pourvut-elle par un expédient bien éloigné de la prévoyance humaine, ainsi que nous allons voir au chapitre suivant.

CHAPITRE XXII.

PROPOSITION DU MARIAGE DE MADEMOISELLE DE CHANTAL AVEC M. LE BARON DE THORENS, ET DE LA MORT DE LA JEUNE SOEUR DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE.

Nos saints Fondateur et Fondatrice ne pensaient pas exécuter le dessein de notre Institut au moins de six ou sept ans, à cause du bas âge des trois filles de notre Bienheureuse Mère ; mais il arriva que le jour de la Fête-Dieu, cette sainte veuve revenant de la procession du Très-Saint-Sacrement, et se trouvant fort lasse, elle voulut monter en la chambre où elle couchait, pour reprendre un peu d'haleine, attendant que notre Bienheureux Père, qui avait porté le Saint-Sacrement par la ville, fût prêt pour dîner : comme l'on vit qu'elle montait l'escalier, plusieurs gentilshommes qui étaient là s'avancèrent pour lui aider ; elle les remercia ; mais voyant que M. le baron de Thorens, frère de notre Bienheureux Père, ne laissait pas de la suivre : « Vraiment, dit-elle en souriant, je veux bien celui-ci pour mon » partage. » Ce qu'elle dit tout simplement sans aucune pensée ni dessein que l'agrément universel qu'elle avait pour tous ceux qui appartenaient à notre Bienheureux Père. Néanmoins ces paroles furent recueillies et rapportées à madame de Boisny, mère de notre Bienheureux Père, laquelle pria instamment son saint fils de faire expliquer notre Bienheureuse Mère, et entra dans une telle passion que le baron de Thorens, son fils, épousa mademoiselle de Chantal, fille aînée de notre Bienheureuse Mère, qu'elle ne donna cesse à notre Bienheureux Père qu'il

ne lui en eût porté les paroles , et mit ordre qu'après le repas ils fussent laissés eux trois tous seuls pour mettre le discours sur le tapis.

Notre Bienheureux Père avait de la répugnance de parler de telles affaires ; mais d'éconduire sa bonne mère, c'eût été la mettre en inquiétude ; il commença donc à dire sur quoi cette bonne dame avait bâti ce puissant désir : « Jamais, dit notre » Bienheureuse Mère, je ne me trouvai en un tel étonnement » qu'à cette proposition, se présentant d'abord à mon esprit des » difficultés impossibles à vaincre pour ce mariage. » Néanmoins, elle ne fit point paraître son étonnement ; au contraire, témoigna toute sorte de gratitude et de reconnaissance à la bonne dame de Boisv, qui la voulut d'abord engager de paroles ; mais elle se tenait fort humblement sur ses gardes, prévoyant combien il fâcherait aux deux grands-pères de cette petite de la voir sortir de France.

Durant le séjour que notre sainte veuve faisait chez notre Bienheureux Père, quantité de dames, filles spirituelles de ce Bienheureux, la venaient visiter, et s'en retournaient pleines d'édification. D'autres y venaient par curiosité, sachant que c'était une dame de qualité. Envers celles qui étaient mondaines, elle se tenait avec plus de réserve, et parlait avec tant d'efficace du malheur où conduit la mondanité, que plusieurs, au sortir de son entretien, allaient se vêtir avec plus de décence et modestie, ce qu'elles ont toujours fait depuis. D'autres ôtèrent leurs pendants d'oreilles, et depuis, non-seulement n'en portèrent plus, mais nous savons qu'il y en eut qui ne permirent pas même depuis à leurs filles d'en porter, ni de se poudrer les cheveux, ni même d'aller au bal, tant le discours de cette sainte veuve les avait solidement et efficacement touchés.

Ce voyage ici fut plus long que les autres, et aussi plus utile et de plus grande consolation, laquelle il fallait interrompre ; après l'octave du Saint-Sacrement, notre Bienheureuse Mère

s'en retourna toute contente de savoir à quelle vocation le ciel la destinait. Elle s'en était retournée avec dessein de prendre au Puy d'Orbe la plus jeune sœur de notre Bienheureux Père, qui y était ; mais il fallut attendre encore quelques mois , ne la pouvant sitôt dégager ; ce qui fâchait bien madame de Boisly, laquelle avait ardent désir que sa fille fût avec notre Bienheureuse Mère, où enfin elle alla, et, après quelques mois de séjour, mourut. Cette jeune demoiselle était grandement accomplie de corps et d'esprit ; c'était la première créature que notre Bienheureux Père eût baptisée ; il était son père spirituel, et l'aimait uniquement, disant qu'il espérait d'en faire quelque chose de bien bon pour le service de Dieu, tout cela la rendait infiniment chère à notre Bienheureuse Mère ; elle l'honorait comme sa sœur, et la chérissait comme son propre enfant. Dieu, qui se plaît à mortifier pour vivifier, frappa la jeune demoiselle d'une fièvre et d'une dysenterie ; il serait superflu de dire avec quel soin notre Bienheureuse Mère la fit servir, et la servit elle-même, étant sa principale infirmière ; tous ses soins ne purent reculer la jeune demoiselle du tombeau. Elle décéda le 8 octobre 1607, âgée d'environ quinze ans.

Au même moment de ce décès, qui affligeait plus qu'il ne se peut dire notre Bienheureuse Mère, Dieu lui inspira de faire vœu de donner une de ses filles à la maison de Sales, à la place de la défunte, devant le corps de laquelle se mettant à genoux, elle fit son vœu. « Pendant que je le prononçai, dit-elle, la divine Bonté me consola, et m'y fit voir que de donner une de mes filles à la maison de Sales, c'était le moyen que la Providence avait choisi pour faciliter ma retraite en Savoie, et m'y servir de planche et de prétexte. » Elle lava le corps innocent de cette jeune trépassée, autant de l'eau de ses larmes que d'autres, et après lui avoir rendu les derniers devoirs, elle avertit notre Bienheureux Père de ce décès ; et il lui écrivit une très-belle lettre sur icelui ; entre autres choses, il

la reprend de ce qu'elle avait offert à Dieu sa vie, et celle de quelqu'un de ses enfants en échange de celle de la défunte : « Ma fille, lui dit-il, il ne faut pas seulement agréer que Dieu » nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit » qu'il lui plaira. David offrait sa vie pour celle de son Absalon; » mais c'est parce qu'il mourait perdu; je vous vois avec votre » cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment, et je lui » en sais bon gré, car ces cœurs à demi morts, à quoi sont-ils » bons? Il faut que vous fassiez toutes les semaines, une fois, » un exercice particulier d'aimer la volonté de Dieu plus que » nulle autre chose, et cela, non-seulement aux occasions sup- » portables, mais aux plus insupportables. »

Dès que notre Bienheureuse Mère eut reçu cet avis, elle entreprit l'exercice de l'amour à la volonté de Dieu, et avait écrit les paroles suivantes sur son livret, pour les lire tous les jours, soir et matin : « O Seigneur Jésus! je ne veux plus de choix, » touchez quelle corde de mon luth qu'il vous plaira, à jamais » et pour jamais il ne sonnera que cette seule harmonie. Oui, » Seigneur Jésus! sans si, sans mais, sans exception, votre » volonté soit faite sur père, sur enfants, sur toutes choses et » sur moi-même. » Or, comme elle avait connu que c'était la volonté de Dieu qu'elle donnât une de ses filles à la maison de Sales, elle ne différa guère à en donner ouverture à Messieurs ses parents, et alla elle-même à Dijon pour dire filialement à Monsieur le président son père, comme dans la douleur extrême qu'elle avait eue de la mort de mademoiselle de Sales, elle avait fait vœu de donner une de ses filles à cette maison-là. « Mon » bon père, dit-elle, fut fort surpris de cette nouvelle, et m'ap- » porta beaucoup de raisons pour anéantir ma proposition; » néanmoins, Dieu me fit la grâce de tenir si ferme sur le point » de ma conscience qui était engagée, qu'il s'y accorda, et pesa » avec grand respect l'honneur et bonheur que c'était à nos » maisons, d'être alliées à notre Bienheureux Père, qu'il hono-

» rait comme un vrai homme de Dieu. » Cette prudente femme, pour mieux nouer son affaire, fit tant qu'elle tira une lettre du président son père au saint Prélat, par laquelle il lui témoignait combien il était content du vœu qu'avait fait notre Bienheureuse Mère, ajoutant au bas de sa lettre ces paroles : « Mais il faut » que je confesse, Monseigneur, que jamais d'autres forces que » celles que Dieu a données à la baronne de Chantal, ma fille, » n'eussent su tirer cette petite de dessus mes genoux, d'entre » mes bras, ni de devant mes yeux. »

Quand M. le président Frémyot fut gagné, tout ne fut pas fait. Les parents du côté paternel furent d'autant plus difficiles qu'ils n'avaient pas si particulière connaissance de notre Bienheureux Père, et refusaient tout à fait de mettre cette chère fille en Savoie, et de faire une alliance si loin. Néanmoins, Dieu donna tant d'efficace aux paroles de sa fidèle servante, que petit à petit avec une longue patience elle les gagna tous. Je dis avec une longue patience, d'autant qu'il s'écoula près de deux ans à traiter ce mariage ; il est vrai qu'elle attendait aussi que sa fille eût onze ans, pour la faire épouser. Ce retardement était si pénible à madame de Boisy, que notre Bienheureux Père écrivait une fois à notre Bienheureuse Mère : « Je vous assure que ma » mère. est dans une telle impatience d'être mère d'une fille que » vous lui avez donnée, que les continuelles presses qu'elle m'en » fait, me bailleraient avec elle de l'inquiétude, si je ne me » souvenais de l'édifice auquel je travaille, qui est de bien éta- » blir mon âme dans une constante paix ; Dieu m'est à témoin » combien je désire cette belle-sœur, et comme elle me sera » chère ; non, je ne penserai point que ce soit ma belle-sœur, » elle me sera plus que sœur et plus que fille, mais pour cela se » faut-il empresser ? »

Au mois d'octobre 1608, notre Bienheureux Père et M. de Thorens allèrent en Bourgogne pour voir mademoiselle de Chantal, et être vus des parents qui, tous, furent ravis de joie de cette

alliance, et le mois de février d'après, le contrat de mariage fut passé, ce qui donnait une grande joie à notre Bienheureuse Mère; mais Dieu qui voulait que toutes ces douceurs fussent entremêlées de quelque amertume, permit qu'après ce bon succès l'ennemi l'attaquât de violentes tentations, contre le choix que notre Bienheureux Père avait fait de sa vocation. « O Dieu, » dit-elle une fois, que cette secousse me fut rude ! je n'y appliquais aucun remède que de prendre la croix de Notre-Seigneur, et me disais à moi-même : Fille de peu de foi, que crains-tu ? qu'appréhendes-tu ? Je marche sur les vents et les flots, mais c'est avec Jésus-Christ. » Elle écrivit sa peine et son remède à notre Bienheureux Père, qui lui fit réponse qu'elle ne craignit point, que tandis qu'elle aurait ainsi la croix entre ses bras, l'ennemi était sous ses pieds.

CHAPITRE XXIII.

DE SON TROISIÈME VOYAGE EN SAVOIE, ET DE SES RÉSISTANCES
A S'ENGAGER AU MONDE.

Il arrive souvent que, par la malice des méchants, la bonté des justes est plus clairement reconnue. La servante qui tenait le dessus chez le beau-père de notre Bienheureuse, envenimée de ce qu'elle mariait sa fille aînée si jeune, parce qu'elle n'avait pu tenir la promesse qu'elle avait faite à un gentilhomme du pays, de le favoriser auprès du grand-père, et que le contrat était passé avec M. de Thoreus, pour se venger, renversa tellement l'esprit du bon vieillard contre sa sainte belle-fille, par des faux rapports, qu'il envoya un homme exprès à Dijon, pour faire ses plaintes à Monsieur le président, son père, lequel ayant écrit à cette chère fille les plaintes que l'on faisait d'elle, elle crut être obligée de lui découvrir quelque chose de ce qu'elle souffrait là dedans depuis environ sept ans. Le bon président en fut tellement touché, et ravi de la vertu de sa fille qui ne lui avait jamais donné le moindre signe de sa longue souffrance, qu'il en passa la nuit sans dormir, et dès l'aube du jour lui envoya un homme exprès avec une lettre la plus amoureusement paternelle qu'il était possible, tant pour la blâmer de lui avoir celé ses douleurs, que pour lui dire qu'absolument il voulait la retirer de là, dont elle s'excusa modestement, mais prit toutefois cette occasion favorable pour obtenir ses permissions, tant de ce bon père que de son beau-père, pour venir passer à Annecy le carême qui était tout proche, prenant pour prétexte l'ardent désir que madame de Boisly avait

de voir sa fille promise au baron de Thorens ; mais il est vrai que sa principale intention était de venir conclure le temps de notre établissement, et ouïr les sermons de notre Bienheureux Père, qui prêchait le carême à son cher peuple d'Annecy.

Elle arriva donc en cette ville, la première semaine de carême 1609, amenant avec elle sa fille aînée promise au baron de Thorens, et sa seconde ; on les trouvait si aimables, si bien nourries et si modestes, que l'on se pressait dans les églises et dans les maisons pour les voir. Surtout la bonne dame de Boisj était si embesognée de sa belle-fille prétendue, qu'elle eût voulu la garder dès lors, mais il n'était pas expédient. Le séjour du carême que notre Bienheureuse Mère fit dans cette ville d'Annecy, la mit en grande réputation, et fut très-utile aux dames, filles spirituelles de notre Bienheureux Père. Elle assistait assidûment à tous les offices de la cathédrale, et eût voulu, comme une autre sainte Monique, être toujours dans l'église de ce grand et doux Ambroise de ce siècle. De dire qu'elle ne perdait point de ses sermons publics, ni des exhortations particulières, ce serait chose superflue ; de même, elle était assidue aux exercices, stations et autres dévotions de toutes les confréries de la ville, qui sont en fort grand nombre. Le Jendi saint, elle se vêtit de blanc, et le visage voilé comme les autres sœurs pénitentes de la Sainte-Croix, et assista à la procession générale qui se fait par toutes les églises de la ville, pour visiter le Saint-Sacrement qui y est exposé. Elle se commença sur les dix heures du soir, après un sermon. La sainte veuve, pour suivre le Sauveur en cette nuit douloureuse, avec peine aussi bien qu'avec dévotion, en mettant son habit de pénitence, se mit secrètement nu-pieds, et alla comme cela par toute la ville. Le lendemain, elle reconfirma ses vœux entre les mains de notre Bienheureux Père, et écrivit sa reconfirmation en cette sorte : « Ce jour de la mort de mon Sauveur, 1609, je renouvelle mes vœux avec une nouvelle et toute » incomparable affection, voulant pour jamais mourir à moi-

» même et à toutes choses, pour vivre en l'obéissance de la di-
 » vine volonté, à laquelle je me consacre absolument et sans
 » réserve, pour lui obéir en la personne de Monseigneur de
 » Genève, mon très-bon Père spirituel; ainsi mon Sauveur m'aide
 » de sa grâce, et me reçoive, comme de tout mon cœur je me
 » donne à lui. Amen. Jeanne-Françoise Frémyot. »

Les fêtes étant passées, et le saint Pasteur ayant donné à son peuple le bouquet de dévotion, la sainte veuve le mit au vase de son cœur, et toutes les résolutions finales étant prises, tant pour le mariage de mademoiselle de Chantal, que pour notre établissement, il fallut reprendre le chemin de Bourgogne, et dire le dernier adieu à la bonne dame de Boisv, laquelle mourut quelque temps après, avant que le mariage qu'elle avait tant souhaité fût fait.

Notre Bienheureuse Mère arrivant à Dijon, fut reçue avec une joie nonpareille du président son bon père, lequel, honorant notre saint Fondateur comme un saint, ne se pouvait lasser d'en ouïr parler et lui écrivait ces mots : « C'est ma délicieuse suavité de m'entretenir avec ma fille de Chantal, car elle ne nourrit mon âme que du miel céleste qu'elle a cueilli auprès de vous. » Elle séjourna quelques mois à Dijon avec un tel éclat de vertu, que sa conversation en attirait plusieurs à la vie dévote; elle ne se mêlait d'aucune affaire temporelle que de celles de ses enfants et de celles des pauvres gens du village, desquels elle était la sollicitieuse; et avait d'ordinaire avec elle quelques sacs de papiers de ces bons villageois, pour faire consulter au bon président son père, ce qu'il faisait avec grande bénignité. Elle ne jouit pas longtemps de la tranquillité auprès de ce bon père, car tous les parents et d'elle et de feu son mari commencèrent derechef à la solliciter importunément d'épouser un gentilhomme, auquel elle avait donné cent et cent fois congé, et qui, appuyé de l'autorité des parents, faisait ses recherches avec une nouvelle contention. Il était grand seigneur, extrêmement riche, et était veuf,

l'on proposait de faire des mariages entre ses enfants et ceux de notre Bienheureuse Mère, qui eussent mis sa maison dans une opulente richesse.

Ceux auxquels l'or et la pompe mondaine éblouissaient les yeux, voyant que cette chaste veuve refusait tout à fait ces propositions, et qu'elle les assurait qu'elle avait juré un divorce éternel avec le monde, la blâmaient hautement comme indiscreète et sans naturel pour ses enfants, ajoutant d'autres calomnies si malicieuses, que je n'en ose noircir ce papier, et que notre généreuse veuve méprisa avec humilité. Elle écrivit à notre Bienheureux Père la persécution qu'elle supportait, et il lui fit réponse : « O ma fille, qui sont ces téméraires qui veulent rompre et briser cette blanche colonne, l'amour à la viduité? ne craignent-ils point les Chérubins qui la tiennent deçà et delà, comme sous l'ombre de leurs ailes? Hélas! l'on me tourmente, me dites-vous, pour donner du contentement à mon bon Père. Or sus, laissez faire, et vous verrez que Dieu gardera bien le père sans perdre la fille; vraiment, c'est bien dit; sainte Agathe, sainte Thècle, sainte Agnès, ont souffert la mort plutôt que de perdre le lis de leur chasteté; et l'on nous veut étonner avec des fantômes, mais tout cela n'est rien à votre ferme courage. »

Cette Bienheureuse Mère, parlant de ce temps-là, dit les paroles suivantes : « Voyant ce bon seigneur si opiniâtre en ses désirs, je souffrais un martyre, parce qu'il était grand ami de mon père qui s'offensait du moindre rebut que je lui faisais; j'eusse bien voulu être chez mon beau-père; toutes les petites persécutions que j'y avais souffertes me semblaient des roses auprès de ces épines. Tant que je pouvais, je me tenais serrée à l'arbre de la sainte Croix, crainte que tant de voix charmeresses ne fissent endormir mon cœur en quelques complaisances mondaines. »

Il y avait près de huit ans que l'ennemi était, avec mille ma-

licieuses tentations, à tenir le siège devant cette ferme tour de David. Mais en ce rencontre, se sentant fortifié par les ennemis domestiques, les parents, qu'il semblait avoir attirés à son secours, il redoubla tellement ses assauts et ses furieuses tentations, qu'il semblait au pauvre cœur de cette sainte veuve qu'elle allait être déconfite en cette rude guerre; mais comme une généreuse Sulamite, voulant donner la fuite à son ennemi et le dernier choc au monde, elle éleva un merveilleux signe au donjon de sa forteresse. Ce fut que, de sa propre main, elle grava le saint nom de *Jésus* sur son cœur ¹. Nous ne savons pas avec quel instrument, mais la couture y est demeurée toute sa vie, de l'épaisseur d'un teston, et cela si profondément, qu'elle ne pouvait étancher le sang qui sortait de cette heureuse plaie, plaie d'un amour vraiment solide et fidèle s'il en fut jamais; du sang qui sortait de cette amoureuse plaie, elle en écrivit des nouveaux vœux et promesses à Dieu, se consacrant uniquement à l'unique amour de sa Majesté ².

Cet ancien affligé et tenté demandait que ses paroles fussent sur une lame de plomb; mais cette généreuse veuve, au fort de ses plus àpres tentations, écrivit sur sa propre chair le nom de son unique amour, *Jésus*, et son cœur, cacheté de ce divin sceau, se trouva avec des forces toutes nouvelles pour résister aux furies du monde et de l'enfer.

¹ Ce saint nom était gravé à l'endroit du cœur, de la hauteur d'un pouce, bien formé, excepté la lettre *S*, qui n'était pas bien achevée. La croix était du côté d'en bas. (*Lettre de la Mère de Musy*, écrite du monastère de Moulins, le 10 janvier 1642.)

² La sainte grava le nom de *Jésus* sur son cœur devant un grand crucifix qu'elle apporta ensuite à la Visitation. Là, il était exposé sur l'autel du noviciat. Vers 1614, la vénérable Sœur Anne-Marie Rosset, collant ses lèvres sur cette sainte image, y fut gratifiée de la première vision sur le Sacré-Cœur de *Jésus*. D'après les indications de l'ancien inventaire des meubles du premier monastère d'Ancey, ce crucifix paraît être le même qui se conserve encore sur l'autel du Chapitre de ce même monastère.

Notre Bienheureux Père lui écrivait souvent, et lui disait, entre autres choses, sur l'occasion des importunités du monde :

« O ma fille ! la petite sorte de vie que nous avons choisie
» me semble tous les jours plus désirable, et que Notre-Sei-
» gneur en sera grandement servi ! Je vois bien toujours de
» grandes difficultés, mais, croyant que Dieu le veut, cela ne
» me donne aucune crainte. Non, que le monde fasse toutes ses
» recherches et ses efforts tant qu'il lui plaira, je ne suis plus
» en peine de vous, je vous ai une bonne fois enfantée, comme
» Bala sur les genoux de la belle Rachel notre Dame ; elle vous
» a prise à soi : pour moi, je n'en ai plus le soin principal. »

CHAPITRE XXIV.

COMME ELLE DÉCLARA SA RÉOLUTION DE QUITTER LE MONDE
AU PRÉSIDENT SON PÈRE.

Cette fidèle Israélite n'aspirait qu'à sortir hors de l'Égypte du monde qui la tyrannisait sans cesse ; elle allait tous les jours , épiant l'heure commode de pouvoir parler seule à monsieur le président son père , pour lui déclarer son dessein. Le glorieux saint Jean lui en fournit l'occasion le jour de sa fête , chacun étant aller voir les fanfares et feux de joie qui se font ce jour-là : « Quand je vis mon bon père seul , dit-elle , il me semblait d'en-
» trer dans la torture que d'entrer dans sa chambre , sachant
» bien dans quelle douleur le mettrait la chose que j'avais à lui
» proposer ; je me mis à genoux , et invoquai de grand cœur le
» secours divin. »

Elle alla , préparant de loin en loin , disposant l'esprit de ce bon père , lui disant premièrement : « Qu'il lui fâchait fort
» d'élever ses filles chez son beau-père , parce que cette mai-
» son n'était pas conduite comme elle eût désiré. » Le sage président prit promptement la parole , lui disant : « Que cela
» ne la devait point mettre en peine ; que son aînée , dès qu'elle
» serait épousée au baron de Thorens , on ne pouvait dénier de
» la donner à madame de Boisy , qui la désirait si fortement ; les
» deux cadettes , qu'il était temps de les mettre chez les Ursu-
» lines , et préparer un cloître pour leurs cœurs , si Dieu dispo-
» sait leurs cœurs pour un cloître ; que quant au baron de
» Chantal son fils , il s'en était déjà chargé. » « La céleste Provi-

» dence, dit notre Bienheureuse Mère, ayant fait ainsi parler mon
 » bon père, je lui dis avec grand battement de cœur : « Mon-
 » sieur, mon très-bon père, ne trouvez pas mauvais si je vous
 » dis que par cette bonne disposition je me vois libre pour suivre
 » la divine vocation de Dieu qui m'appelle, il y a longtemps, à
 » me retirer du monde, et à me consacrer entièrement au divin
 » service. »

Le vénérable vieillard, qui excédait l'âge de soixante et onze ans, n'eut pas sitôt ouï cette nouvelle, qu'il se mit à pleurer si chaudement, et à faire des remontrances si paternellement tendres à sa chère fille, que si Dieu n'eût affermi son courage, il l'eût sans doute amolli, et, comme elle dit elle-même, la douleur de ce cher père lui était un martyre, et, pour apaiser sa douleur, elle lui dit « que c'était une inspiration qu'elle lui communiquait, comme à son bon père, en parfaite confiance; qu'il n'y avait encore rien de fait, mais qu'elle avait cru être obligée en conscience de manifester, à ceux qui la pouvaient mieux conseiller, les choses esquelles elle se sentait inspirée. » Cela satisfit et accoisa un peu ce cher père; ce que voyant, elle ajouta qu'elle avait déjà conféré avec Monseigneur de Genève de cette inspiration, et qu'il lui avait dit qu'elle était d'en haut, et qu'il fallait, en fait de véritable inspiration, prendre garde à la conscience. A cela, ce bon père se ramassa un peu auprès de Notre-Seigneur, puis il dit à sa chère fille : « Il faut confes-
 » ser que Monseigneur de Genève a l'esprit de Dieu; d'une
 » chose je vous prie, que vous ne résolviez rien avec lui que je
 » ne lui aie parlé. » Elle le lui promit, et de plus, qu'elle avait telle confiance en Dieu que, dès que sa volonté leur serait connue, qu'elle s'arrêterait plus à ce que Monseigneur de Genève et lui en ordonneraient, qu'à ses propres sentiments auxquels elle n'avait point d'attache; cette démission ravit d'aise ce bon père, et ils demeurèrent aussi satisfaits que devant. La sainte veuve était toutefois bien joyeuse d'avoir donné ce premier coup,

après lequel elle disposa de son retour à Montelon, vers son beau-père, où, dès qu'elle fut arrivée, sans faire semblant de rien, elle se mit à gagner, par une sainte et charitable prudence, ceux qu'elle prévoyait qui s'opposeraient le plus à sa retraite, et à mettre ordre à toutes ses affaires; et l'on ne pourrait bonnement s'imaginer le soin et le travail qu'elle prit en ces neuf ans qu'elle fut au monde, depuis son veuvage, à calmer les procès, payer les dettes, et éclaircir le bien de ses enfants. Elle avait souvent avec elle des prétendantes des carmélites, et singulièrement depuis l'année 1607, notre très-honorée Sœur et Mère, Jeanne-Charlotte de Bréhard, demeurait assez souvent avec elle. Depuis son retour de ce dernier voyage de Savoie, toutes ses filles dévotes et elle s'accoutumaient ensemble aux exercices religieux, comme silence, psalmodie et semblables. Elle faisait prier de toutes parts, afin qu'il plût à Notre-Seigneur de disposer messieurs ses parents d'agréer sa retraite, et, sachant que Monsieur le président son père et Monseigneur l'archevêque de Bourges, son frère, allaient passer les vacances à Totes, qui est une de leurs seigneuries en l'Auxois, elle les y alla trouver. Monseigneur de Bourges, qui l'aimait uniquement, lui dit sans préface, que jamais au grand jamais, elle ne devait penser à se retirer d'avec eux; Monsieur le Président son père l'entretint plus à loisir, et avec des tendresses paternelles incomparables, lui dit « qu'il avait beaucoup ruminé la proposition qu'elle lui avait faite; que, pour conclusion, il lui disait qu'elle ne devait point penser à d'autre vie plus retirée que celle qu'elle faisait, et qu'elle était obligée de se contenter de la liberté qu'on lui laissait de vivre tant dévotement qu'il lui plairait dans sa condition viduale. » Elle écouta toutes ces raisons sans faire de l'étonnée ni de la pressante, disant seulement à ce cher père, avec une humble soumission, qu'elle ne cherchait en tout cela qu'à obéir; qu'elle ne pouvait moins faire que d'exposer ses inspirations à ceux qui en devaient juger et lui aider à les suivre.

Cette Bienheureuse Mère, parlant un jour de ceci, dit les paroles suivantes : « L'amour que mon si bon père me portait, » me livrait de grands assauts, et le soin où je le voyais de » m'éprouver par des raisons de l'Écriture qu'il ajustait à son » désir, me travaillait fort, et cela fut cause que de plus grande » affection je priais Notre-Seigneur, et, un matin, il plut à sa » bonté de me faire connaître, par une lumière surnaturelle, » que la malice du diable se servait beaucoup de la bonté pater- » nelle, et se mêlait bien avant dans ce jeu, donnant à mon » père des tendresses sensibles et des paroles affectives pour » moi, plus qu'il n'en avait jamais eu ; et à moi de même, de » grandes tendretés d'amour pour mon père et pour mes enfants. » En même temps, ce bon Dieu me donna pour armes défen- » sives ces paroles : *Si je plaisais aux hommes, je ne serais » pas servante de Jésus-Christ* ; or, plutôt que de ne pas servir » Jésus-Christ, j'eusse voulu perdre le ciel, la terre, les hommes, » les Anges, moi-même et toutes choses, tant je voulais ardem- » ment Dieu, en ma partie supérieure, et ce désir de Dieu et » de sa volonté tenait mon âme de si près, que je ne pouvais » plus dissimuler. Mon père, s'en apercevant bien, commanda » à Monseigneur de Bourges de me divertir de mes desseins, ce » qu'il entreprit de bon cœur ; mais, comme j'osais lui parler » en sœur et non en fille, je lui dis nettement que je ne pou- » vais pas trahir mon âme, lui faisant accroire que c'était » imagination, ce que je sentais bien venir vraiment de Dieu ; » que je ne pouvais pas prendre la voix du Pasteur pour celle » du mercenaire ; qu'enfin, je ne cherchais que la volonté » de Dieu ; que, quoique je désirasse ma retraite, si Mon- » seigneur de Genève m'ordonnait de demeurer au monde » dans ma condition viduale, je le ferais ; voire même, s'il me » commandait de me planter sur une colonne, pour le reste de » mes jours, comme saint Siméon Stylite, je serais contente ; » que je ne cherchais ni condition, ni genre de vie, mais l'obéis-

» sance à la volonté de Dieu. » Cette manière de parler toucha fort le bon Monseigneur de Bourges; il en fit le récit à mon père, qui en entra aussi en considération, et ne me parlèrent plus sur ce sujet-là, ni l'un ni l'autre, ni moi à eux; chacun, de son côté, attendait notre Bienheureux Père qui devait bientôt arriver.

CHAPITRE XXV.

COMME NOTRE BIENHEUREUX PÈRE BÉNIT LE MARIAGE DE M. LE BARON DE THORENS ET DE MADEMOISELLE DE CHANTAL, ET TIRA LE CONSENTEMENT DES PARENTS DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, POUR SA RETRAITE.

Le 13 octobre 1609, l'assemblée des parents s'étant faite à Montelon, où notre Bienheureux Père était venu, il bénit le lien conjugal de M. le baron de Thorens, son frère, avec mademoiselle de Chantal, laquelle n'était âgée que de onze à douze ans. Sa bonne mère, qui brûlait de désir de prendre un époux qui fût de condition immortelle, procura que, le surlendemain des noces, notre Bienheureux Père, M. Frémyot et Monseigneur de Bourges fussent laissés seuls, afin qu'ils conférassent sur le sujet de sa retraite; ce qu'ils firent fort longuement et durant tout ce temps-là, elle était en oraison, priant Dieu à chaudes larmes, qu'il lui plût rendre les cœurs de son père et de son frère susceptibles des saintes raisons que notre Bienheureux Père leur dirait, et sa prière fut exaucée. Après leur longue conférence, ils la firent appeler; elle alla avec un courage très-grand comparaître devant ses juges, qui devaient donner la sentence définitive de l'emploi du reste de ses jours. MM. Frémyot et de Bourges lui firent quantité d'interrogats et remontrances, à quoi elle répondit et les satisfut avec une si sainte résolution, qu'ils virent bien que cette juste ne pouvait être ébranlée éternellement, et que sa bouche parlait la sagesse; elle leur dit, entre autres choses : « Que lorsque, comme elle, ils ne

regarderaient que Dieu seul, ils trouveraient des abîmes de raisons pour approuver son dessein, » et leur fit ensuite un récit fort ample des attraits que Dieu lui avait donnés pour ce sujet, et comme elle s'y était gouvernée depuis le premier jour de sa viduité. Durant tout ce discours, notre Bienheureux Père ne dit pas une parole, mais admirait la sagesse et générosité de cette sainte femme, laquelle après avoir satisfait à tout ce que l'on lui objecta, fit un narré de l'état auquel elle avait mis le bien de ses enfants, et comme elle les laisserait sans procès, sans brouilleries et sans dettes, et que de plus sa fille était mariée depuis deux jours. Monsieur le président son père, oyant cela, ne se put tenir de dire : « Cette femme a considéré tous les sentiers » de sa maison, et n'a point mangé son pain en oisiveté. » Monseigneur de Bourges ne savait que répliquer ; tous deux conclurent que c'était une œuvre de Dieu, et ne dirent plus aucune parole de résistance. Notre Bienheureux Père, qui était bien aise de voir les effets de la grâce dans les cœurs de ce bon père et de ce bon frère, qui se rangeaient aux volontés de Dieu, ne sonnait mot, se tenant fort recueilli en soi-même, tandis qu'ils parlaient entre eux.

Il restait une difficulté que l'on n'avait point encore mise sur le tapis, et qui n'était pas des moindres, à savoir en quel lieu et en quelle ville cette sainte veuve commencerait sa Congrégation. M. Frémyot voulait que ce fût à Dijon, Monseigneur de Bourges souhaitait que ce fût à Autun, pour être plus proche du bien de ses enfants, ou en sa ville de Bourges ; et certes, ce fut ici où Notre-Seigneur assista sa servante ; car, prenant la parole, elle leur dit : « Que voyant sa petite baronne si jeune, elle pensait être obligée de faire sa retraite auprès d'elle, c'est-à-dire, à Annecy ; que sa présence lui était nécessaire pour l'acheminer à la conduite qu'elle devait tenir en sa condition et en son ménage ; qu'au reste, la sorte de vie qu'elle embrassait, lui lairrait pour quelque temps assez de liberté pour

avoir un soin général du bien de ses enfants, et qu'outre cela, elle élèverait ses deux jeunes filles proche d'elle. » M. Frémyot et Monseigneur de Bourges témoignèrent d'agréer fort cette proposition. Notre Bienheureux Père, se voyant en si beau chemin, leur fit un petit récit de tout le projet de notre Congrégation, leur promettant que, pour quelques années, celle qu'il offrait à Dieu, pour être la première Mère de cette petite Congrégation, pourrait faire quelques voyages en Bourgogne, s'il était nécessaire, pour le bien de ses enfants. Cela les ravit d'aise, et voyant que le saint Prélat suivait les traces de Notre-Seigneur et disposait toutes choses, non-seulement avec une généreuse force, mais aussi avec une débonnaire suavité, ils donnèrent un absolu consentement à ses propositions, et se séparèrent bénissant Dieu d'une si sainte entreprise.

Le lendemain de cette heureuse conclusion, notre Bienheureuse Mère voulant battre le fer tandis qu'il était chaud, supplia qu'on lui préfigeât le temps de l'exécution de ses désirs; il fut jugé que de là à six semaines ou deux mois, elle pourrait se retirer, tant ses affaires étaient toutes en bon ordre; ce qui la consola plus qu'il ne se peut dire. Elle pria Monsieur le président son père d'en porter la parole à M. de Chantal son beau-père; ce qu'il fit. Ce bon vieillard, qui excédait l'âge de quatre-vingt et tant d'années, se mit à faire des cris et des lamentations accompagnées d'une si grande abondance de larmes, que M. Frémyot en fut touché, et alla dire à sa fille qu'absolument il fallait retarder sa retraite pour un an ou deux; qu'il ne pouvait souffrir qu'elle affligeât de la sorte ce vénérable gentilhomme. Elle lui répondit: « Mon cher père, les résolutions prises pour le service de » la gloire de Dieu ne peuvent souffrir du dilayment; je prendrai » soin de gagner mon beau-père, » ce qu'elle fit fort sagement et heureusement. Le dimanche étant venu, elle mit ordre que tous ceux de la maison, et une partie des sujets, se confessassent vers notre Bienheureux Père, et communiassent de sa main

procurant qu'il dit la messe paroissiale, à la fin de laquelle elle le pria de faire une exhortation à tout ce bon peuple ; ce qu'il fit, et il en réussit la conversion véritable d'un jeune débauché que l'on tenait pour athée, lequel depuis se fit capucin. Ce même jour, notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Brécard, voisine de notre Bienheureuse Mère, et marraine de sa dernière fille, conféra avec notre Bienheureux Père, des grands désirs qu'elle avait d'être religieuse, comme elle n'avait pu entrer aux carmélites ; lui disant ensuite deux songes fort mystérieux qu'elle avait faits, dès lesquels le saint Pasteur connut que Dieu lui avait montré une idée de la Congrégation qu'il voulait ériger ; c'est pourquoi il lui dit, après l'avoir confessée : « Ma fille, serez-vous contente de courir même fortune » que madame de Chantal ? » Elle lui répondit, toute ravie de joie, « que c'était son plus grand désir » ; dès lors, le Bienheureux la prit pour sa fille, lui donna sa place, et notre chère Fondatrice ne la regarda plus que comme la compagne de son bonheur.

Notre Bienheureux Père, partant de Montelon pour s'en retourner en Savoie, ne recommanda rien à notre Bienheureuse Mère, sinon la parfaite humilité ; lui disant que, comme la première pierre fondamentale de ce nouvel édifice, il voulait qu'elle fût si profondément basse et humble, que par ce moyen d'humilité tout l'édifice s'élevât en une très-sainte grandeur et dans une fermeté plus durable que les siècles ; lui répétant plusieurs fois qu'il voulait qu'elle s'offrit à Dieu pour la plus petite de toutes les conditions de l'Église, sans prétention que de glorifier Dieu par l'humilité.

CHAPITRE XXVI.

COMME DIEU APPELA NOS PREMIÈRES MÈRES ET SOEURS POUR COMMENCER
L'INSTITUT, ET DE QUELQUES AUTRES POINTS NOTABLES SUR CE SUJET.

Il semble que Notre-Seigneur voulut faire en quelque façon, pour le commencement de notre petit Institut, comme pour le commencement de la très-illustre et sainte Compagnie de Jésus, choisissant des sujets en diverses contrées pour les unir en même prétention et manière de vie, et pour n'avoir qu'une âme et un cœur en Dieu.

La première fille que Dieu destina pour notre Congrégation, après notre Bienheureuse Mère Fondatrice, fut notre honorée Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, laquelle dansant à Chambéry, au milieu d'un grand bal, où toute l'assistance avait les yeux sur elle, Dieu la regarda si favorablement, qu'il lui fit voir efficacement la vanité de son action, et la confusion qu'elle en aurait à l'heure de la mort. Elle eut prou peine à tenir contenance le reste du bal, et détournant ses yeux de cette vanité, son cœur fit de cette salle de bal un lieu d'oraison, et retirée en son intérieur, détesta le monde, et fit vœu à Dieu de s'en retirer, et étant de retour à Amcey, se mit sous la conduite de notre Bienheureux Père, lui laissant faire le choix de la manière de vie à laquelle elle devait servir Notre-Seigneur le reste de ses jours.

Tandis que la céleste Providence disposait celle-ci en Savoie, elle en appelait une autre en France pour lui être compagne, ce fut notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Bré-

chard , demoiselle de bon lieu , à laquelle Dieu montra , ainsi que nous avons dit au petit recueil de sa vie , un crayon de l'Institut ; entre autres , elle vit au coin de l'autel d'une petite chapelle notre Bienheureuse Fondatrice , chantant les louanges de Dieu , sur un air et avec des cérémonies extraordinaires ; car il lui semblait qu'elle sonnait d'une trompette , ou cornet de chasse , pour assembler des filles de toutes parts , et que se tournant vers elle , elle lui dit : « En voulez vous être ? » elle lui dit que oui ; sur quoi elle lui mit en main une branche de fleur bleue , qui fut la parole fidèle qu'elle l'acceptait , pour être de la Congrégation .

Notre chère Mère Jeanne-Charlotte était en Bourgogne , et notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel , demoiselle savoisiennne était en Allemagne , où elle reçut une vocation du ciel toute particulière , ainsi qu'il est dit au recueil de sa vie , et où elle donna à la Sainte Vierge , dans la célèbre chapelle de Notre-Dame-des-Ermites , une bague qui lui était fort chère , afin qu'elle l'épousât avec son divin Fils , en quelque Congrégation qui fût toute dédiée à cette sainte Mère de Dieu . Après celle-ci , notre très-chère Sœur Marie-Adrienne Fichet , demoiselle du Fau-eigny (Savoie) , fut disposée de Dieu à notre manière de vie , aussi par un appel tout particulier . Dieu lui fit voir trois étoiles , dont celle qui faisait le dessus du triangle était beaucoup plus grosse et éclatante que les deux autres , et toutes trois étaient arrêtées sur la ville d'Annecy , d'où il lui semblait de voir un chemin tout étoilé qui venait jusqu'à elle , pour la convier de se joindre à celles qui étaient arrêtées sur la ville d'Annecy . Dès qu'elle ouït parler du commencement de notre Congrégation , elle connut que c'était ce que Dieu lui avait fait voir et où il voulait être servi d'elle .

Notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay était au Chablais , où plus de deux ans avant le commencement de notre Congrégation , elle découvrit à notre Bienheureux Père que Dieu

l'attirait à être religieuse, et comme elle ne connaissait point d'autre religion réformée que Sainte-Claire, elle y aspirait; mais notre Bienheureux Père lui défendit d'en parler à personne du monde, à quoi elle obéit. Et ce Bienheureux écrivit, de là à quelque temps, à notre Bienheureuse Mère, « que mademoi-
 » selle Favre était toute prête pour son dessein, et qu'étant au
 » Chablais, mademoiselle de Blonay lui avait dit qu'elle aspirait
 » à Sainte-Claire, mais que Dieu l'avait marquée pour être de
 » la Congrégation. Je lui ai dit de me laisser gouverner son
 » secret, et je me veux rendre bien soigneux de servir cette âme
 » en son inspiration; Dieu m'a donné quelques mouvements
 » particuliers là-dessus. Je tiens déjà cette fille pour vôtre et
 » pour mienne. » En un autre billet, il disait : « Il est tout
 » vrai que Dieu nous a donné la fille de M. de Blonay; vous
 » verrez que vous l'aimerez quand vous la verrez; je serais le
 » plus trompé du monde, ou Dieu la dispose à quelque chose
 » de bien grand, et de bien bon selon notre dessein. »

Au commencement de l'année 1610, ce Bienheureux sachant que la Congrégation se devait commencer, il en avertit notre très-honorée Mère de Blonay, lui promettant et assurant sa place, mais elle fut retardée par le décès de Monsieur son frère. La Providence céleste eut soin, jusqu'à disposer à l'avantage une tourière pour ce commencement. Ce fut notre très-bonne Sœur Anne-Jacqueline Coste, sainte paysanne qui servait en cette ville, et comme notre Bienheureux Père était également à toutes ses brebis, il était le confesseur de cette dévote servante, laquelle lui découvrit que depuis plusieurs années elle était inspirée de servir à quelque maison religieuse; notre Bienheureux Père en fut extrêmement aise, et l'écrivit tout joyeux à notre Bienheureuse Mère que Dieu leur envoyait une Sœur servante qui était une vraie sainte, et ce débonnaire Pasteur prenait un soin extraordinaire de l'instruction de cette bonne fille.

Ce fut une providence de Notre-Seigneur qui permit que le

temps que l'on avait destiné pour le commencement de la Congrégation fût retardé, car l'on croyait commencer à Noël de l'année 1609, et M. Frémyot obtint que ce fût seulement au printemps de l'année suivante 1610. Ce retardement fut cause que le dessein de la Congrégation se divulgua extrêmement en France et en Savoie, chacun en parlait selon sa fantaisie ; les bons le louaient et approuvaient, et Dieu en donna des connaissances surnaturelles à quelques bons serviteurs de sa Majesté, entre autres, au révérend Père Jacques de Bonivard, jésuite, homme de sainte vie, lequel avait la grâce de voir son bon Ange, et celle d'être lié d'un étroit lien de sainte amitié avec notre Bienheureux Père, lequel lui disant qu'il avait quelques bonnes âmes entre les mains pour les employer au service de Dieu, ce bon Père lui répondit, comme si déjà il eût su tout ce que le saint Prélat devait faire. Les révérends Pères de Villars et Fournier, tous deux de la sainte Compagnie de Jésus, avaient aussi de grands sentiments de cette œuvre. De même, une carmélite (la Mère de la Trinité), que l'on tient maintenant pour sainte, eut des vues particulières de Dieu, du commencement de notre Congrégation, plus de quatre ans avant notre établissement. Notre Bienheureuse Mère lui ayant dit qu'il lui venait souvent des envies d'être carmélite, elle lui répondit : « Madame, quand vous aurez satisfait à ce que Dieu désire de » vous, par l'entremise de Mgr de Genève, nous penserons à ce » que nous aurons à vous répondre sur vos désirs. » Une autre fois, lui parlant sur le même sujet, elle lui dit : « Non, non, » Madame, sainte Thérèse ne vous aura pas pour fille : Dieu » vous veut Mère de tant de filles, que vous serez compagne. »

Un révérend Père Jésuite nous a prêché que le saint abbé Joachim¹, qui a prophétisé tous les Ordres qui sont en l'Église

¹ Joachim était natif du bourg de Gelico, près de Cosenza en Calabre. Il prit l'habit de Cîteaux, au monastère de Corazzo, dans la même ile, et en fut prieur et abbé. Il quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III,

de Dieu, a parlé de notre petite Compagnie en ces termes : « Il » s'élèvera, dit-il, un homme qui sera grand et fidèle serviteur » de Dieu ; il assemblera un peuple qui ne sera point de sa » gente, ains du second sexe faible et infirme, mais il le rendra » fort en Dieu ; il sera, ce peuple, plein de lumière, et aura une » dévotion entière et très-grande à la très-adorable Trinité, » Père, Fils et Saint-Esprit. Au Père, par une révérence et con- » fiance filiale ; au Fils, par une sainte imitation de ses vertus » sacrées, comme de l'humilité, douceur, débonnairété, cha- » rité et dilection ; au Saint-Esprit, par une ample possession » de ses dons. Ce peuple tournera son cœur entièrement vers la » Sainte Vierge, Mère de Dieu, sous la protection de laquelle il » marchera, vivra et obtiendra le royaume des Cieux. Ce » peuple servira Dieu d'un cœur loyal et fidèle ; il pratiquera » une obéissance entière ; une pauvreté mystique, mais parfaite ; » une pureté angélique ; une simplicité de colombe ; une dou- » ceur cordiale ; une humilité très-profonde, fondée sur la con- » naissance de sa faiblesse ; une force d'esprit admirable ; une » très-haute charité, tant envers Dieu qu'envers le prochain. » Ce peuple cheminera en la présence de Dieu, et sa prétention » sera de se crucifier soi-même, et monter sur le mont de Cal- » vaire, où il acquerra une très-haute perfection et union avec » Dieu et le prochain. Ce peuple sera conduit par la voie d'amour » et de supportation, par la raison et discrétion. Ce peuple ne » rejettera point de parmi soi les faibles et infirmes ; tout sera » accueilli d'icelui. Tel sera son commencement et sa fin,

vers 1183, et alla demeurer à Flore, où il fonda une célèbre abbaye, dont il fut le premier abbé. Il eut sous sa dépendance un grand nombre de monastères qu'il gouverna avec sagesse, fit fleurir dans son ordre la piété et la régularité, et mourut, en 1202, à l'âge de soixante-douze ans, laissant un grand nombre d'ouvrages. On a encore de lui des prophéties qui firent beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'*Histoire de l'abbé Joachim*, 1745, 2 vol. in-12, dit avoir été accomplies.

» nonobstant toute prudence humaine ; et ce grand homme » fera plus qu'il n'avait pensé. » Voilà la prophétie que le révérend Père Petit rapporta en un sermon, laquelle je me suis un peu étendue à la rapporter au long, parce que c'est un tableau raccourci de ce que nous devons être, et de ce qu'était celle que Dieu avait choisie pour première Mère et conductrice de ce nouveau peuple.

Quelques années avant que notre Institut commençât, il y avait un saint abbé, à Grenoble, nommé de Saint-Antoine ; il était aveugle, et, néanmoins, on eût dit qu'il voyait les légèretés et vanités de chacun en particulier, si bien il disait le fait à tous, en prêchant surtout contre les nouveautés et curiosités des modes d'habits des dames. Il disait souvent aux demoiselles : « Je ne vous presse pas de quitter le monde, vous auriez des » excuses ; mais le temps s'approche que Dieu donnera à son » Église une vie médiocre et parfaite. » Il faisait beaucoup prier Dieu à ses enfants spirituels, afin que Dieu fit naître une Religion où les filles de petite complexion fussent reçues.

CHAPITRE XXVII.

COMME L'UNE DES PLUS JEUNES FILLES DE NOTRE BIENHEUREUSE MOURUT,
ET COMME ELLE SORTIT DE CHEZ SON BEAU-PÈRE.

Le commencement de l'année 1610 renouvela toutes les ardeurs de notre Bienheureuse Mère, de se retirer du monde le plus tôt qu'elle pourrait. Or, il y avait en Savoie un gentilhomme fort vertueux, lequel ayant ouï parler du dessein de notre Congrégation, désirant se faire capucin, et Madame sa femme religieuse, voulait qu'elle établît quelque maison de piété à Annecy. Il pria notre Bienheureux Père qu'il fit joindre le dessein de notre Bienheureuse Mère à celui de sa femme; le Bienheureux s'y accorda avec un peu de peine; néanmoins, croyant que c'était possible un secours temporel à quoi il n'avait point pensé, il laissa acheter une maison à ce bon gentilhomme et faire des préparatifs; mais Dieu fit voir, comme nous avons amplement décrit en notre fondation de ce monastère, que tous ces projets-là n'étaient pas siens, aussi se dissipèrent-ils. Cependant notre Bienheureux Père préparait le spirituel de son dessein, lequel, comme il dit, n'était autre chose que de dresser une petite Congrégation de femmes et de filles, vivant ensemble par manière d'essai, sous des petites constitutions pieuses, afin que cet Institut fût un doux et gracieux refuge aux infirmes, et que, sans beaucoup d'austérités corporelles, l'on y pratiquât toutes les vertus essentielles de la dévotion. L'on pourra voir la belle épître que ce Bienheureux écrivit à un révérend Père de la sainte Compagnie de Jésus

sur ce sujet-là, et à la fin de laquelle il ajoute : « Comme le » révérend Père Recteur vous a dit, la pierre fondamentale que » Dieu nous donne pour cet édifice, est une âme d'excellente » vertu et piété, ce qui me fait tant plus croire que la chose » réussira heureusement. »

Sur la fin du mois de janvier, Notre-Seigneur retira à soi la plus jeune des filles de notre Bienheureuse Mère, nommée Charlotte; elle la pleura en vraie mère, l'aimant d'une singulière affection, car c'était une enfant qui était douée de rares qualités et d'un riche naturel pour la piété, en sorte que sa bonne mère espérait que ce serait son Eustochium. A peine avait-elle essuyé ses larmes maternelles, que madame de Boiszy, mère de notre Bienheureux Père, était décédée. Ce coup ici la toucha bien vivement, voyant sa petite et jeune baronne de Thorens, privée de la bonne conduite d'une si vertueuse belle-mère; mais, d'autre part, ce fut une ordonnance favorable de la divine Providence, qui fit un peu taire les enfants du monde, qui médisaient hautement de la retraite de notre Bienheureuse Mère; car alors ils virent que cette jeune dame étant privée de belle-mère, il était raisonnable que sa mère fût proche d'elle.

Le jour de son départ de Montelon fut arrêté au jour des Brandons. M. le baron de Thorens, son beau-fils, l'était venu querir; tout le voisinage et les sujets s'assemblèrent pour faire cet adieu, et avaient investi cette généreuse femme. Les pauvres, d'autre part, faisaient un escadron si lamentable, qu'ils arrachaient des larmes des plus assurées, criant à haute voix; aussi, certes, chacun d'eux perdait sa bonne et charitable mère; ceux du logis faisaient des cris si haut, que des capucins, qui étaient présents, avaient prou à faire aller de part et d'autre, tâcher à les faire taire, afin que l'on se puisse ouïr. Il vint, en ces entrefaites, un enfant d'un pauvre, qui dit de son propre mouvement, et en pleurant bien fort, s'adressant à ceux qui avaient été contraires à cette digne Mère : « La Lumière vous

» est ôtée, parce que vous avez voulu l'éteindre; faites pénitence. » Cela pensa faire fondre de pleurs toute l'assistance; mais, ce qui toucha nonpareillement de pitié, ce fut le pauvre beau-père, qui vint faire son adieu, avec tant de larmes qu'il pâma presque. Sa vertueuse belle-fille se jeta à genoux à ses pieds, et lui demanda pardon des mécontentements qu'elle pouvait lui avoir donnés, et, d'un visage constant et allègre, lui recommanda le jeune baron son fils, avec une contenance tellement rabaisée que chacun l'admirait. Le bon vieillard âgé de plus de quatre-vingts ans, ne lui pouvait répondre que par des cris si pitoyables, qu'ils faisaient renouveler les sanglots de toute l'assistance. Cette généreuse femme les caressa tous les uns après les autres, leur recommandant la crainte de Dieu; spécialement elle embrassa les pauvres, les conjurant fort de bien prier Notre-Seigneur pour elle; puis monta en carrosse, et alla dîner à Autun, où elle fut suivie d'une grande foule de peuple, et entre autres d'un religieux du tiers ordre de saint François, lequel elle renvoya à son beau-père, suppliant ce bon religieux de ne le point abandonner jusqu'à la mort, et de l'aider au salut de son âme; ce qu'il fit soigneusement.

Avant de partir d'Autun, elle alla visiter tous les lieux de dévotion, qui sont en très-grand nombre, cette ville ayant eu la grâce d'être arrosée du sang de quantité de martyrs. Après cela elle alla prendre congé des révérends Pères capucins, faire des aumônes et services à l'hôpital, où elle alla aussi faire ses adieux, puis en deux jours se rendit à Dijon.

CHAPITRE XXVIII.

AVEC QUELLE GÉNÉROSITÉ NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE QUITTA SON PAYS
ET SES PARENTS POUR ALLER OU DIEU L'APPELAIT.

Cette Bienheureuse femme, ayant si vaillamment mis la main à la charrue, n'avait garde de retourner en arrière. Étant arrivée au lieu de sa naissance pour dire ses derniers adieux, la première chose qu'elle fit fut de manger le Pain de vie, afin qu'avec la force d'icelui, elle pût parvenir jusques en ces heureuses montagnes de Savoie ; car véritablement, il lui restait un grand chemin à faire, à cause du grand et réciproque amour qui était entre elle et ses proches. Elle demeura plusieurs jours avec eux, les consolant tous de sa présence. Elle n'oublia aucun lieu de dévotion autour de Dijon qu'elle ne visitât ; offrit des vœux à saint Bernard et à Notre-Dame-de-Létang, qui étaient les deux églises où elle avait accoutumé de faire ses plus ardentes dévotions.

Le 29 de mars, jour assigné pour son départ, tous ses plus proches s'assemblèrent chez Monsieur le président son père ; cette noble et vénérable assemblée fondait en larmes, quoique les douleurs de tous ensemble n'eussent su accroître celle que M. Frémyot ressentait. Il se retira en son cabinet, crainte que ses larmes, qu'il ne pouvait retenir, ne donnassent licence aux autres de faire des lamentations immodérées, car tous pleuraient amèrement, hormis cette vraie Paule de nos jours, qui les embrassa tous l'un après l'autre, avec une constance digne de sa généreuse vertu, sans témoigner aucune mollesse, quoique l'on vit

ses yeux nager dans l'eau par le ressentiment de compassion qu'elle avait de la douleur de tant de bons et chers parents.

Après tous les autres, le jeune baron son fils, âgé d'environ quinze ans, qu'elle aimait, si jamais mère aima amoureusement son fils unique, se vint jeter à ses pieds, et fut un sujet de pitié à toute cette noble compagnie. Il fit un discours si sensible, qu'on eût dit que c'était une harangue étudiée, et sa sainte mère lui répondit avec une force admirable, tandis que la compagnie redoublait ses larmes et ses sanglots, d'entendre ce discours filial et maternel si douloureusement amoureux; la vaillante mère voulant passer outre, pour aller dire adieu à M. Frémyot, le jeune gentilhomme, avec des pleurs et une grâce nonpareille, s'alla coucher sur le seuil de la porte de la salle : « Hé bien ! » dit-il, ma mère, je suis trop faible et trop infortuné pour vous » retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé votre » enfant aux pieds ! » L'action de cet aimable fils pensa faire éclater de douleur cette aimante mère, laquelle, suivant l'avis de saint Jérôme, passa sur ce cher fils, et s'arrêtant un peu, elle jeta quelques larmes. M. Robert, très-vertueux et docte ecclésiastique, précepteur de MM. des Francs, ses neveux, et depuis grand vicaire de l'évêché de Châlons, ayant admiré sa constance jusqu'alors, touché d'une sainte jalousie de lui voir continuer sa magnanimité, s'approchant d'elle lui dit : « Madame, eh quoi ! » les larmes d'un jeune homme pourraient-elles faire brèche à » votre constance ? — Nullement, lui dit-elle en souriant, mais » que voulez-vous ? je suis mère !... » Elle sut fort bon gré à ce pieux personnage de lui avoir donné cet avis, et se mit, de plus grande ferveur, à réclamer le secours du Ciel, voyant venir à elle son si cher père, dont la blanche vieillesse et les larmes lui faisaient grande pitié. Ils se parlèrent assez longtemps avec abondance de pleurs de part et d'autre ; enfin, s'étant mise à genoux, pour recevoir la bénédiction d'un si cher père, il leva ses mains,

ses yeux et son cœur au Ciel, et dit tout hant ces paroles : « Il » ne m'appartient pas, ô mon Dieu de trouver à redire à ce que » votre Providence a conclu en son décret éternel ; j'y acquiesce » de tout mon cœur, et consacre de mes propres mains, sur » l'autel de votre volonté, cette unique fille, qui m'est aussi » chère qu'Isaac était à votre serviteur Abraham. » Sur cela, il fit lever cette chère fille, et lui donnant le dernier baiser de paix : « Allez donc, dit-il, ma chère fille, où Dieu vous appelle, » et arrêtons tous deux le cours de nos justes larmes, pour faire » plus d'hommage à la divine volonté, et encore afin que le » monde ne pense point que notre constance soit ébranlée. » Avec cet avis et bénédiction paternelle, elle se mit en chemin si allègre, qu'au sortir des portes de Dijon, elle se mit à chanter avec notre chère Mère et Sœur de Brécharde, le Psalme *Lætatus sum in his* et le *Quam dilecta tabernacula*. Elles répétèrent plusieurs fois les versets, où le chautre royal fait comparaison de sa liberté, à celle d'un oiseau échappé des filets des chasseurs, *Anima nostra sicut passer*. Arrivant en quelques bourgades ou logis, notre Bienheureuse Mère s'enquérât s'il y avait des malades, et les allait servir, consoler et nettoyer, et le matin, avant que partir, elle retournait faire leurs lits, et se recommander à leurs prières.

Il fallut passer par Genève ; or, d'autant qu'un proche parent de feu M. de Chantal avait fait des faveurs signalées à ceux de cette ville-là, notre Bienheureuse Mère eut crainte que si elle se nommait on lui fit quelque honneur particulier, comme on avait fait à quelques autres de ses parentes ; c'est pourquoi elle ne voulut point que l'on dit que c'était la baronne de Chantal, prenant le nom d'une autre terre.

Notre Bienheureux Père, et environ vingt-cinq personnes, tant seigneurs que dames, montèrent à cheval pour aller au-devant de celle qui venait vraiment au nom de Notre-Seigneur, et qui entra en cette ville d'Annecy avec une universelle réjouis-

sance, le jour des Rameaux ¹. Elle amenait avec elle madame de Thorens et mademoiselle de Chantal, sa seconde fille, pour l'élever avec elle ; le ciel avait retiré la troisième. La Sainte Semaine se passa toute en dévotions et saintes conférences. Notre très-honorée Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, qui connaissait notre Bienheureuse Mère dès les autres voyages qu'elle avait faits en Savoie, dès qu'elle y fut arrivée cette dernière fois ici, se donna totalement à elle, et ne se quittèrent plus ; notre chère Mère de Brécard et elles étaient quasi ensemble sans intervalle, à s'encourager en leur sainte entreprise.

Notre Bienheureuse Mère mena madame de Thorens en son ménage, où elle mit parfaitement bon ordre, et y demeura quelque temps ; mais comme elle était si jeune, on lui pourvut de séjour et de personnes convenables pour sa conduite.

¹ 4 avril 1610.

CHAPITRE XXIX.

LES DERNIÈRES RÉOLUTIONS ET ASSIGNATIONS DU TEMPS POUR COMMENCER
NOTRE INSTITUT DE SAINTE-MARIE.

Les fêtes de Pentecôte s'approchant, notre Bienheureux Père désirait de commencer la Congrégation ce jour-là, « afin, » disait-il, que nos filles, enfermées comme dans un petit cénacle, reçoivent le Saint-Esprit, soient enivrées de ce moût divin, qui ne leur fasse pas seulement parler d'un nouveau langage, mais vivre d'une nouvelle vie. » Toutefois, Dieu, qui avait conclu que ce sacrifice se fit un autre jour, permit des retardements. La femme du gentilhomme dont nous avons parlé ci-dessus, qui avait acheté une maison, soit qu'elle s'épouvantât de la grandeur de l'entreprise, ou, comme il est plus certain, que Notre-Seigneur ne l'avait pas destinée, elle se dédit de toutes les propositions susdites; ce qui causa une grande parlementerie par tout le pays ¹. Nos Bienheureux Fondateur et Fondatrice ne s'étonnèrent nullement de cela, au contraire, ils bénirent Dieu qui les laissait plus libres, pour commencer la Congrégation dans une entière pauvreté et simplicité. Notre saint Fondateur entra dans le marché de la maison que le gentilhomme avait achetée hors de la ville, au faubourg de la Perrière. Ce Bienheureux s'obligea partout où il fallait, et reve-

¹ Selon le Père Ménétrier, cette dame était la baronne de Cusy; dans une lettre du 2 mai 1610, saint François de Sales la conjure de bien examiner si elle a assez d'affection, de force et de courage pour embrasser ainsi absolument Jésus-Christ crucifié et pour dire le dernier adieu au monde.

nant de passer le contrat, il dit, tout joyeux : « Je ne fus jamais » plus content que maintenant, que j'ai trouvé une ruche pour » mes pauvres abeilles, ou plutôt une agréable cage pour mes » petites colombes. » L'on se mit à préparer cette maison et à dresser un petit oratoire. Et notre saint Fondateur disposait quelques règlements pour le commencement du spirituel; ce qui était à quoi il visait le plus, et la seule chose à quoi notre Bienheureuse Mère pensait; en sorte que notre Bienheureux Père avait accoutumé de dire, parlant de notre commencement, que la céleste Providence avait fait la Visitation comme l'univers, de rien du tout.

Nos Mères Favre et de Bréclard attendaient de bon cœur l'heureux jour de leur retraite, et ne pensaient point d'attirer d'autres compagnes, quand la divine Bonté amena en cette ville notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, avec madame la baronne de Villette, qui venaient voir, comme toutes les autres dames du voisinage, notre Bienheureuse Mère, avant qu'elle s'enfermât. Notre très-honorée Mère de Châtel, qui avait fait ses vœux à la Sainte Vierge, afin qu'elle lui montrât le lieu où elle voulait qu'elle servît son divin Fils, dès qu'elle envisagea notre Bienheureuse, elle sentit et crut que c'était celle-là que la Sainte Vierge lui donnait pour Mère. Se confessant le lendemain à notre Bienheureux Père, et lui découvrant tout son cœur, le Bienheureux lui donna sa place dans sa nouvelle Congrégation, et dès lors la donna pour fille à notre Bienheureuse Mère, qui l'accepta d'une très-grande et cordiale affection.

L'ennemi de notre bonheur voyant que tous ses efforts étaient vains, et que son infernale puissance était renversée par la grâce divine, et les obstacles au commencement de la Congrégation réduits à néant, voulut encore livrer un assaut à notre Bienheureuse Mère. La veille de la très-adorable Trinité, il assiégea son cœur d'une tentation si furieuse, qu'elle dit par après ces paroles : « Mon âme était comme dans les détresses

» de la mort, je me sentais environnée de toutes parts, et ne
 » savais par où sortir ; je fus dépouillée en un instant de la joie
 » cordiale de ma retraite, qui avait accoutumé d'être mon sou-
 » lagement parmi mes autres travaux ; cette colonne de constance,
 » qui avait accoutumé de tenir toujours ferme en ma partie supé-
 » rieure, était, ce me semblait, tombée en bas en cent pièces ;
 » il me semblait de voir mon père et mon beau-père, chargés
 » de douleurs et d'années, qui criaient vengeance devant Dieu
 » contre moi, et d'un autre côté mes enfants qui faisaient de
 » même ; il m'était avis que multitude de voix parlaient à mon
 » esprit, me remontrant que j'avais fait une grande faute, et ce
 » qui m'était plus douloureux, ce fut un reproche tiré des
 » saintes Lettres, que dans l'Église de Dieu je passerais pour
 » une infidèle, d'avoir quitté mes enfants, et que sans doute
 » j'avais déçu l'esprit du saint Évêque, et que, par conséquent,
 » le conseil qu'il m'avait donné de quitter mes proches était
 » contre la volonté de Dieu. Si j'eusse cru cela, j'eusse voulu
 » boire la confusion de tout le monde, et m'en retourner trouver
 » mes père et beau-père, et il se présentait à mon esprit de
 » beaux expédients pour en venir honorablement à l'exécution. »
 Elle fut environ trois heures dans ce martyre, lequel sera mieux
 entendu de ceux qui savent ce que c'est des travaux intérieurs,
 qu'il ne se peut exprimer. Elle était tellement pressée de la vio-
 lence de cette tentation, qu'elle fut plusieurs fois en train de
 se lever pour faire appeler notre Bienheureux Père, mais la
 modestie du silence de la nuit la retint, et s'étant avisée de
 mettre, en signe de fidélité, sa main sur le saint nom de Jésus,
 qu'elle s'était gravé sur le cœur, comme nous l'avons dit, la clarté
 commença à revenir dans son esprit, et, se jetant à genoux :
 « Ah ! dit-elle à son ennemi irraisonnable, je ne puis te vaincre
 » par raison, tu ne sais ce que c'est ; » puis disant trois fois le
Deus in adjutorium, elle fit un acte d'abandonnement parfait
 d'elle-même, et de toutes choses, entre les mains de Dieu. « Je

» me souviens fort bien, dit-elle une fois, en parlant de cette
» tentation, que j'en fus guérie en proférant ces paroles : Mon
» Dieu, jetez les yeux de votre miséricorde sur ce néant, je
» m'abandonne à jamais à votre Providence ; que mes parents,
» mes enfants et moi périssions, si vous l'avez ordonné, cela
» ne m'en importe ; mon seul intérêt, au temps et en l'éternité,
» est de vous obéir et de servir à votre seule Majesté. » Ces
paroles étant proférées d'un cœur sincère et amoureux, notre
Bienheureuse Mère demeura non-seulement dans sa première
tranquillité, mais dans une joie et force toute nouvelle, étant
comme un autre Josué, forte, robuste et vaillante, pour con-
duire son petit peuple en la terre promise que le vrai Moïse de
nos jours lui avait montrée. Et ici je finis le discours de ce
que nous avons pu ramasser de notre Bienheureuse Mère,
jusqu'à son entrée en Religion, que je prends pour la terre
promise.



DEUXIÈME PARTIE.

LES ACTIONS DE SA VIE RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

COMMENCEMENTS DE LA VISITATION.

Les fondements étaient creusés, la pierre fondamentale toute taillée par la main du céleste ouvrier, les matériaux prêts ; il ne restait plus qu'à commencer l'édifice de notre petite Congrégation, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Le sixième juin, jour auquel se rencontra, avec le dimanche de la très-adorable Trinité, la fête du glorieux saint Claude, notre Bienheureuse Fondatrice et ses deux chères premières filles ayant communié, notre Bienheureux Père les avertit de rendre joyeusement grâces à Notre-Seigneur, que c'était le jour de leur délivrance du monde ; ce qu'elles firent toutes trois avec grande ferveur, et tout ce saint jour fut employé à la visite des églises de la ville, et avec les filles spirituelles de notre Bienheureux Père, qui s'étaient assemblées en grand nombre.

Environ les sept à huit heures du soir, notre digne Mère et

ses deux chères compagnes allèrent l'une après l'autre prendre la bénédiction de notre Bienheureux Père, qui voyant ces trois bénites âmes avec leurs robes nuptiales et les lampes ardentes en leurs mains pour aller au-devant de l'Époux, et aux chastes noces de son banquet évangélique, il leur dit à toutes trois ensemble : « Vous êtes bien heureuses, vous que le Seigneur a » sauvées ; ayez un grand et très-humble courage, Dieu sera votre » Dieu, et, en sa divine force, vous marcherez victorieuses, sur » le cou de vos ennemis. » Après cela, il mit entre les mains de notre Bienheureuse Mère un abrégé de nos constitutions écrites de sa sainte main : « Suivez ce chemin, lui dit-il, ma » très-chère fille, et le faites suivre à toutes celles que le Ciel a » destinées pour suivre vos traces ; » puis, levant les yeux au Ciel, il les bénit derechef toutes trois, au nom du Père tout-puissant qui les attirait, du Fils, éternelle sagesse, qui les régissait, et du Saint-Esprit, qui les animait de ses amoureuses flammes.

Bien qu'on eût tâché de tenir le jour et l'heure de leur retraite fort secrets, le peuple, qui s'en doutait, était tout hors des maisons en attente, quand ces trois victimes, couronnées de la joie et de l'allégresse avec laquelle elles allaient au sacrifice, sortirent de chez notre Bienheureux Père, pour aller dans leur petite maison, au faubourg. M. le baron de Thorens menait sa sainte belle-mère, M. de Boisy, depuis digne successeur de son saint frère en cet évêché, menait notre Mère Favre, et notre Mère de Bréchar d'était conduite par M. de la Thuille, aujourd'hui comte de Sales, tous trois Frères de notre saint fondateur. Tout le reste de la noblesse et du peuple suivait avec un si grand concours, que depuis le logis de notre Bienheureux Père, jusqu'en la petite maison de ces nouvelles épouses de Notre-Seigneur, la presse était telle, qu'à peine la pouvait-on fendre. L'air retentissait des louanges que tout le monde, et singulièrement les enfants donnaient à Notre-Seigneur et à

ses fidèles servantes, lesquelles eurent grand'peine d'entrer dans leur petite chapelle, où quantité des principales dames s'étaient assemblées pour avoir la consolation de les embrasser encore une fois. Il tardait fort à nos chères Mères que tout le monde fût retiré, à quoi la nuit les contraignit, et elles entrèrent dans leur pauvre mais très-aimable et désirée retraite. «Voici, dit notre Bienheureuse Mère, le lieu de nos délices et » notre repos. »

La première chose qu'elles firent fut de se mettre à genoux pour rendre grâces à Dieu, disant trois fois le *Gloria Patri*, et demandant à Dieu la grâce de faire ce pourquoi elles s'assemblaient. Après cela, elles s'embrassèrent cordialement ; nos deux chères Mères Favre et de Bréchar d promirent à notre Bienheureuse Fondatrice leur filiale obéissance, et entre elles, une éternelle et sainte dilection ; elles caressèrent aussi fort amia blement la bonne sœur Anne-Jacqueline Coste, tourière, qui les était allé attendre ; demeurant ainsi elles trois, Notre-Seigneur n'ayant pas voulu augmenter ce beau nombre, permit que nos très-honorées Mères de Châtel et de Blonay qui avaient leurs places, fussent retardées par Messieurs leurs parents.

La première chose que fit notre Bienheureuse Mère, après sa prière et le salut à ses deux chères premières filles, fut de leur faire lecture des règlements que notre Bienheureux Père lui avait mis en mains, disant à ses filles que, pour elle, elle promettait à Dieu d'être très-fidèle en cette observance, et dès lors le petit volume de cette grande loi ne bougea de sa poche ; elle méditait en icelui, afin de le garder et faire garder très-soigneusement et amoureuxment. Il était déjà assez tard, c'est pourquoi elles firent leur examen, et dirent des Litanies de la Sainte Vierge, conjurant avec une humble instance cette divine Reine de les prendre sous sa maternelle protection. L'on ne saurait exprimer avec quelle consolation elles se dévotaient de leur habit du monde, quoique très-modeste, pour en avoir un plus

simple encore. Notre chère sœur et Mère de Bréchar, ôtant son moule et sa houppes qui étaient certains attifets que les demoiselles portaient alors, elle les foula aux pieds avec grande ferveur. Dès ce soir, elles commencèrent à observer le grand silence, et avaient accoutumé de dire, par après, que jamais elles n'avaient pris un repos si doux, si suave, ni si calme, que celui de cette première nuit de leur retraite. Quant à notre Bienheureuse Mère, son cœur fut tellement occupé toute cette nuit d'un doux sentiment de la divine présence et d'une reconnaissance amoureuse envers sa bonté, de la grâce, qu'il lui avait faite, qu'elle ne sommeilla que fort peu. L'ennemi qui l'avait toujours poursuivie lui voulut faire connaître qu'il reprenait de nouvelles forces contre elle, et qu'il avait licence d'entrer dans les solitudes plus retirées, pour persécuter les amis de Dieu. Environ les deux heures après minuit, qu'elle commençait à s'endormir de son premier sommeil, il l'éveilla brusquement et en sursaut, et comme il avait fait naguère, il environna son intérieur de ténèbres, et lui représentait mille et mille difficultés, et ensuite des impossibilités sans nombre de réussir dans son entreprise; lui donnant, en la partie inférieure, du repentir de s'y être engagée si avant, et lui parlant comme à une téméraire, qui tentait Dieu de s'être chargée de la conduite d'une famille sans fonds temporels, où elle pensait prendre de quoi l'entretenir, et mille autres bagatelles. Ce choc ici dura environ deux heures, et notre Bienheureuse Mère ne répondait pas un mot à tous les divers mouvements que l'ennemi excitait en elle, que par actes positifs d'abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu, ne répondant pas un mot à son persécuteur qui s'enfuit, se voyant méprisé; et le cœur de cette fidèle Épouse demeura dans sa sainte, joyeuse et amoureuse paix, et Notre-Seigneur lui donna de grandes lumières des soins admirables que sa divine Providence voulait avoir de la Congrégation, si l'on se reposait pleinement et avec une

amoureuse confiance en son soin paternel ; de quoi, ce matin-là, elle fit un exercice particulier, se dédiant, et elle et sa Congrégation, à honorer à jamais la céleste Providence par une parfaite et filiale remise de tout. Cinq heures ayant sonné, notre Bienheureuse Mère se leva la première, et alla éveiller ses deux filles, que le changement de lit n'avait point empêché de dormir toute la nuit. Elles s'habillèrent toutes de leur habit du noviciat, notre Bienheureux Père ne voulant pas que l'on fit aucune cérémonie pour cela, n'étant pas un habit nouveau de Religion, mais seulement un habit commun, mais ravallé à l'extrémité de la modestie et humilité chrétienne, ainsi que nous l'avons dit par le menu dans notre fondation.

Toutes joyeuses de se voir dans cet habit simple, elles se donnèrent le saint baiser de paix, et allèrent dans leur petit chœur, pour faire leur oraison mentale, se présentant comme des Épouses parées au gré de leur Époux. La divine Bonté fit voir qu'elles avaient trouvé grâce devant ses yeux, et les combla toutes trois d'une admirable suavité et d'un courage incroyable pour poursuivre fermement cette heureuse sorte de vie qu'elles commençaient. Sur les huit heures, notre Bienheureux Père vint dire messe et communier cette petite Communauté. Après la messe, il leur donna la clôture pour toute cette première année de leur noviciat. Elles quittèrent le nom de dames et autres alliances du monde ; nos deux premières sœurs donnèrent le nom de Mère à notre Bienheureuse Fondatrice, et prirent, entre elles, celui de Sœur. Dès ce jour-là, elles commencèrent à étudier le petit Office de Notre-Dame, qu'elles commencèrent quelques jours après à dire en public ; et ne se peut dire la peine que notre Bienheureuse Mère prenait pour s'habituer à la bonne prononciation du latin, y ayant une extrême difficulté.

M. de Bois, frère de notre Bienheureux Père, alors chantre en la cathédrale de Genève, et depuis évêque, venait tous les

jours apprendre à nos premières Mères les cérémonies de l'Office que nous tenons encore aujourd'hui , à quoi notre Bienheureuse Fondatrice avait une si grande affection , que l'on ne sait ce qu'elle n'eût voulu faire pour éviter la moindre faute en ce divin Office.

CHAPITRE II.

DE LA FERVEUR ET DES ACCROISSEMENTS DE LA PETITE CONGRÉGATION.

Notre-Seigneur qui voulait être lui-même l'héritage, la possession et le possesseur de ses chastes Épouses, voulut qu'elles entrassent à sa suite, nues des biens de ce monde, notre Bienheureux Père n'ayant pas voulu que notre Bienheureuse apportât quant et soi, non seulement du bien de ses enfants, mais non pas même du sien propre, lui commandant de se contenter d'une pension viagère, que Mgr de Bourges son frère, l'avait priée d'accepter par aumône, et laquelle il lui a toujours continuée tandis qu'elle a vécu¹. La richesse de cette sainte troupe était l'amour cordial de leur sainte pauvreté, et avaient toutes trois le cœur si détaché des soucis de la vie et du soin des commodités, qu'elles s'enfermèrent dans leur petite maison, sans qu'il y eût ni pain, ni vin, ni provisions de chose quelconque; ce qu'une bonne âme admirait, considérant que s'il leur fût arrivé quelque chose la nuit, elles n'avaient pas de quoi allumer un bout de chandelle. On leur donna un petit baril de vin par aumône, lequel, comme nous avons dit en la Fondation, leur dura depuis le six juin 1610 jusqu'aux vendanges de l'année suivante 1611, qu'elles pensè-

¹ La Bienheureuse, en quittant ses enfants, s'était fait scrupule de rien emporter que le strict nécessaire, n'ayant pris que trente écus pour son voyage, quelques linges et quelques nippes, avec le matelas dont le baron de Chantal, son défunt mari, se servait pour son lit de camp lorsqu'il allait à l'armée. (Déposition tirée du procès de canonisation de la Sainte.)

rent à faire provision de vin ; dès qu'elles en eurent, il n'y eut plus rien du tout dans leur petit baril, qui demeura si sec, que l'on s'en étonnait fort, et notre Bienheureuse Mère disait « qu'elle pensait que si on n'eût point pensé à faire des provisions de vin, ce petit baril aurait toujours duré, et qu'elle avait toujours de la consolation à penser comme la pauvreté de notre commencement était remarquable, et reluisait en tout : au réfectoire, à la roberie, et même à l'église. » Nous en avons parlé si particulièrement dans notre Fondation, que je ne rappellerai pas les petites particularités ; dirai-je seulement que cette sainte veuve, se confiant parfaitement en Dieu, n'eut pas, nonobstant toute sa pauvreté, disette d'huile et de farine pour subvenir petitement à la juste nécessité de sa famille, parce qu'elle était parfaitement obéissante à l'homme de Dieu, notre Bienheureux Père, qui disait que, « si on eût voulu dépeindre au naïf la véritable « pauvreté évangélique, et le total oubli des choses de la terre, « et à cela joindre une protection visible de la Providence « céleste, il n'y avait qu'à regarder la première naissance de la « maison de la Visitation de Sainte-Marie. »

L'heure étant venue que Dieu voulait accroître le nombre de ses amantes, il inspirait des filles attirées par l'odéur des vertus de ces trois nouvelles cloitrières, pour se venir joindre à elles, et courir ensemble à la suite des parfums du divin Époux. Six semaines après l'établissement, notre chère Sœur Claude-Françoise Roget fut reçue ; c'était une très-vertueuse fille, des plus honorables familles de cette ville, petite âme tout innocente que Dieu retira du monde, avant que la malice d'icelui eût aucunement perverti son cœur tout pur et virginal. Trois jours après, notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel fut reçue, le jour de la glorieuse sainte Anne ; elle fut suivie de notre chère Sœur Marie-Marguerite Milletot, fille d'un conseiller de Dijon, et celle-ci, de notre très-chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, demoiselle savoisienne, appelée à la Congrégation, comme nous

avons dit, par une vocation tout extraordinaire. Et bientôt après elle, entra notre chère Sœur Claude-Marie Thiollier de Chambéry; à peine celle-là fut reçue, que notre chère Sœur Claude-Agnès de la Roche fit ses poursuites pour entrer, et fut suivie immédiatement de notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay, toutes deux demoiselles savoisiennes, l'une du Génevois, l'autre du Chablais, et celle-ci fut justement la dixième de l'Institut, auquel, à présent, elle possède dignement le gouvernement de cette première maison d'icelui. Or, d'autant qu'entre ces dix premières, à peine y en avait-il deux qui ne fussent de fort petite complexion et infirmes, le monde commença fort à murmurer de telles réceptions, à quoi notre saint Fondateur ne répondait rien autre avec sa bénignité ordinaire, sinon : « Que voulez-vous ? je suis le partisan des infirmes. »

Le révérend Père Ignace Armand, de la sainte Compagnie de Jésus, écrivant une fois à notre Bienheureux Père sur ce sujet, lui disait les paroles suivantes, qui sont tellement à notre propos, que je ne craindrai point la prolixité blâmable de les rapporter un peu au long. « Monseigneur, dit-il, » diverses personnes parlent de votre dessein, il est vrai, et » puisque votre humilité veut savoir les pensées de son très- » humble serviteur, je ferai voir à Votre Seigneurie que je suis » autant obéissant qu'affectionné. Il est vrai encore un coup, l'on » dit que vous dresserez un hôpital plutôt qu'une assemblée dé- » vote, mais qui ne rirait avec vous, mon très-honoré seigneur, » des folles cervelles des enfants du monde ? De moi, je ne puis » m'empêcher de dire avec le Sauveur : *Génération perverse, à » quoi vous comparerai-je ? à ces enfants qui disent parmi les » rues : nous avons chanté, et vous n'avez pas dansé ; nous avons » fait des plaintes et vous n'avez pas lamenté. Jean est venu » ne buvant ni mangeant, vous dites qu'il est un endiablé. Le » Fils de l'homme est venu buvant et mangeant, et vous dites » qu'il est Samaritain.* Il est venu par ci-devant plusieurs reli-

» gieuses menant une vie fort austère, qui les oblige à ne point
» recevoir les filles infirmes et de petite complexion; le monde
» se plaint de ce qu'elles ne veulent que les saines et robustes,
» et les taxe d'une indécrite rigueur. Vous avez, Monseigneur,
» commencé à ériger un séminaire des spéciales imitatrices de
» la bénignité du Verbe humanisé, qui ne rejetait personne, vous
» avez trouvé le nœud et le secret en votre Visitation, qui n'est
» point trop douce pour les fortes, ni trop âpre pour les faibles,
» les enfants du monde censurent cela, et disent que l'on dresse
» un hôpital ou une vie trop molle. Cerveaux vides des maximes
» du crucifix, qui ne savent pas ce que coûte à la nature l'effet de
» cette parole : *mourir à soi pour vivre à Dieu, renoncer à soi-*
» *même pour porter sa croix.* Souffrez, Monseigneur, que je dise
» une imagination que je faisais dernièrement : il m'était avis,
» considérant la lettre que Votre Illustrissime Seigneurie a daigné
» écrire à notre Père de Villars, que, dressant ce refuge aux im-
» béciles, vous dites comme Notre-Seigneur disait au regard des
» petits enfants : Laissez venir à moi ces faibles, ces infirmes et
» malades, car à telles appartient le royaume des Cieux. Hélas !
» qui n'aurait pitié d'une vierge, laquelle ayant sa lampe ar-
» dente en main, pleine de bonne huile, ne peut néanmoins en-
» trer dans un cloître, pour célébrer les noces de l'Agneau,
» faute d'avoir les épaules assez fortes pour porter une robe
» tissée de poils de chameau, comme celle du grand Baptiste,
» ni l'estomac assez robuste pour jeûner la moitié de l'année, et
» ne digérer que des racines ? Pour moi, Monseigneur, je crois
» que vos chères filles seront les vraies épouses de Jésus ; car
» il se vêtait non point de robe délicate, cela étant pour les
» cours des rois de la terre, mais d'une robe sans couture, pour
» nous signifier qu'elle ne blessait pas. Ce bon Seigneur vivait
» chez sainte Marthe, et ne refusait pas d'aller au festin. Votre
» Compagnie s'élève pour imiter la vie cachée, la vie contem-
» plative, et la vie bénigne de Jésus. L'on trouve dans le des-

» sein de Votre Seigneurie, la pauvreté et les mortifications de
» Bethléem, et les raisonnables commodités de Nazareth, la
» solitude du désert, et la douce conversation de Béthanie. L'on
» voit dans le visage de votre excellente première fille, madame
» de Chantal, qu'elle suit vraiment le Sauveur pauvre, doux,
» bénin, cordial, caché, retiré, priant, conversant, aimant la
» solitude, servant au prochain, bref, glorifié au Thabor, cru-
» cifié au Calvaire. » Jusqu'ici sont les propres paroles du
témoignage que le révérend Père Ignace Armand rendait de
notre petite Congrégation et de notre Bienheureuse Fondatrice.
Ce révérend Père était un grand serviteur de Dieu, qui a beau-
coup servi sa sainte Compagnie en la charge de Provincial, et
est décédé en grande estime de vertu.

CHAPITRE III.

DE LA PREPARATION ET DE L'AMOUR QUE NOTRE BIENHEUREUSE FONDATRICE
ET SES COMPAGNES APPORTÈRENT A LA PROFESSION RELIGIEUSE.

L'ennemi voyant les heureux progrès de notre petite Congrégation, honteux des résistances que notre Bienheureuse Mère avait faites neuf ans durant à ses furies, dont elle était toujours restée victorieuse, demanda permission de la toucher de bien près en sa propre personne, pensant par les maladies corporelles (ainsi que Dieu le fit connaître à une sainte âme) interrompre ou ralentir la vigueur de sa course au service de Dieu. Elle fut affligée d'une maladie violente, dans laquelle, soit faute de connaître sa délicate complexion, ou que Dieu le permit, on lui donna des médicaments si forts, qu'elle en pensa mourir, et fut plusieurs années dans les accidents de maladies inconnues qui lui commencèrent l'année de son noviciat, desquelles nous dirons tantôt un mot.

Le temps de ce cher noviciat de nos trois premières Mères étant écoulé, notre Bienheureuse Fondatrice avertit ses deux chères filles que rien ne devait être offert à Dieu qui ne fût bien purifié; à quoi elles travaillaient avec une ferveur toujours nouvelle, singulièrement notre Bienheureuse Mère, à laquelle Notre-Seigneur redonna un peu de santé pour faire ses exercices spirituels avec plus d'assiduité, et se préparer plus à l'aise. Elle était dans une si grande ardeur d'esprit en l'attente de sa profession, qu'elle disait à notre Bienheureux Père, par un petit billet, ces mots : « Quand viendra ce jour heureux, où je ferai

» et referai l'irrévocable offrande de moi-même à mon Dieu ?
 » Sa bonté m'a remplie d'un sentiment si extraordinaire et puis-
 » sant de la grâce qu'il y a d'être toute sienne, que si le senti-
 » ment dure dans sa vigueur, il me consumera. Jamais je n'eus
 » des désirs ni des affections si ardentes de la perfection évan-
 » gélique ; il m'est impossible d'exprimer ce que je sens, ni la
 » grandeur de la perfection où Dieu nous appelle. Hélas, à mesure
 » que je me résous d'être bien fidèle à l'amour de ce divin Sau-
 » veur, il me semble que c'est chose impossible de pouvoir cor-
 » respondre à toute la grandeur de l'attrait de ce même amour.
 » Oh ! que c'est chose pénible en l'amour que cette barrière
 » de notre impuissance ! Mais qu'est-ce que je dis ? J'abaisse,
 » ce me semble, le don de Dieu par mes paroles, et ne saurais
 » exprimer ce sentiment d'amour qui me sollicite à vivre en
 » pauvreté parfaite, en humble obéissance, et en très-pure
 » pureté. »

Notre Bienheureux Père vint pour examiner ses trois dignes novices, et les trouva non-seulement disposées à faire leur oblation, mais qu'elles étaient déjà dans la perfection d'icelle. Après cet examen, l'on se mit à discourir quel voile l'on donnerait à ces professes prétendues : l'on proposa à notre Bienheureux Père du crêpe, mais il dit que cela était trop riche et délicat pour les filles de la Visitation, qui devaient faire profession de si grande simplicité et pauvreté, et qu'il les fallait faire d'étamine, ce que l'on fit promptement, se servant pour cela des lés de la robe que notre Bienheureuse Mère portait quand elle se retira du monde, n'ayant pas de quoi en acheter de neufs. Notre Bienheureux Père et notre Bienheureuse Mère agencèrent eux-mêmes ce béni voile sur la tête d'une Sœur, pour voir en quelle façon l'on s'ajusterait, et trouvèrent celle dont nous usons maintenant la plus simple et moins façonnée. Après cela nos bonnes Sœurs commencèrent à penser à l'ornement de leur autel, pour le jour de leur profession. M. le président Favre avait promis à

sa fille un présent d'autel ; mais ne l'ayant pu encore donner, les chères Sœurs Favre et de Bréchar, sachant qu'il y avait au coffre à trois clefs quatre ou cinq pièces d'or que notre Bienheureux Père avait données, avec défense toutefois qu'on ne les employât que pour les nécessités et soulagements des malades, elles vinrent toutes deux environner l'esprit de notre Bienheureuse Mère de mille raisons, « que ce ne serait point manquer à l'obéissance de prendre ces pièces d'or pour acheter un parement, puisqu'on les replacerait dès que M. le président Favre aurait payé. » Elles firent tant d'instances et de prières, que notre bonne Mère leur condescendit et leur permit d'employer cette petite somme. Quand cela fut fait, ce petit grain de sable commença à troubler grandement l'œil clair et net de la conscience de notre digne Mère, qui, dès ce soir-là, avertit notre Bienheureux Père par un petit billet. Le Bienheureux, qui ne savait pas la raison des filles, ni les instances qu'elles avaient faites, fut fort touché de ce défaut, et dès le lendemain matin alla au monastère pour en faire la correction ; en l'abordant, notre innocente coupable se jeta à genoux avec grande abondance de larmes, s'accusant de sa faute. Le Bienheureux lui dit d'une façon grave et d'une voix puissante : « Ma fille, voilà la première » désobéissance que vous m'avez faite ; j'en ai eu une mauvaise » nuit, tant j'en ai eu de déplaisir. » Cela donna un si grand regret à notre Bienheureuse Mère, que le saint Prélat eût prou peine à la consoler, et elle nous a quelquefois dit « qu'elle fut longtemps qu'au souvenir de cette faute elle avait toujours les larmes aux yeux. »

La veille de cette sainte oblation, cinquième juin 1611, notre Bienheureux Père vint recevoir la confession annuelle de ses trois chères filles. Notre Bienheureuse Mère, à la fin de la sienne, fit le renouvellement de ses vœux en cette sorte, ainsi que nous l'avons trouvé écrit de sa main dans les papiers de notre Bienheureux Père : « Je renouvelle et reconferme mes vœux de

» perpétuelle chasteté et obéissance à votre divine Majesté, en la
 » personne de Messire François de Sales, votre bien-aimé et
 » très-digne évêque de Genève, mon unique seigneur et très-cher
 » Père en ce monde. Mon Dieu, mon Sauveur, je m'abandonne
 » très-irrévocablement et sans réserve à votre divine volonté et
 » sainte Providence ; gouvernez-moi, et m'employez à tout ce
 » qu'il vous plaira, par l'entremise de ce grand Père de mon âme
 » que vous m'avez donné, et m'octroyez la grâce de parfait
 » amour à l'obéissance. » Après, elle invoque le secours du ciel
 sur sa faiblesse par l'intercession de plusieurs saints, et entre
 autres du saint Père Abraham, lequel elle supplie d'offrir à Dieu
 son sacrifice.

Le lendemain, jour de saint Claude, notre Bienheureux Père
 vint recevoir l'oblation de nos trois premières Mères. Ce n'étaient
 que vœux simples, parce que ce Bienheureux voulait que le seul
 amour de l'Époux servit de lien aux filles de la Visitation, et
 qu'elles observassent autant exactement l'obéissance, la pau-
 vreté et la sainte pureté, que si elles eussent eu l'obligation
 des vœux solennels, et enfin il voulait que leur plus grande pro-
 fession fût comme celle de saint Pierre, au jour que Notre-Sei-
 gneur lui fit faire ses trois protestations d'amour.

Je crois avoir parlé amplement, dans notre Fondation, de toute
 la cérémonie de cette profession, et comme la tapisserie de
 l'église n'était que de nappes et linceuls bien blancs, tous cou-
 verts de petits bouquets de fleurs champêtres qui y étaient at-
 tachés avec des épingles. Par un hasard sans préméditation, après
 la profession, notre Bienheureuse entonna par trois diverses fois
 ce verset : *Hæc requies mea, in sæculum sæculi*, que le chœur re-
 leva ; de là est venue la coutume de le chanter en nos profes-
 sions, car on ne faisait pas encore, en ce commencement, toutes
 les cérémonies que nous observons à présent.

L'on remarquait en cette célèbre action notre Bienheureuse
 Mère avec un visage tout enflammé, et une majesté toute sainte ;

aussi Dieu l'avait ointe d'une huile de liesse par-dessus ses compagnes; ce que connaissant bien, notre saint Fondateur dit à la compagnie qui voulait demeurer après l'action : « Reti-
» rons-nous, laissons ces épouses goûter en silence le don
» de Dieu. »

CHAPITRE IV.

DE LA MORT DE M. LE PRÉSIDENT FRÉMYOT; DU VOYAGE DE NOTRE BIENHEUREUSE A DIJON, ET DE QUELQUES GRACES QU'ELLE REÇUT EN CHEMIN.

La divine Providence, qui voulait donner à notre Bienheureuse Mère de bonnes occasions de mettre en pratique ses saintes résolutions, retira à soi M. le président Frémyot, son père, lequel était âgé d'environ soixante-treize ans. Notre Bienheureux Père alla porter cette nouvelle à notre très-digne Mère, la résignation de laquelle il savait assez sans qu'il eût besoin de faire de grandes préparations pour lui donner cette nouvelle, qu'elle reçut avec une très-pure vertu ne s'enquérant d'autre chose sinon comme quoi ce cher père avait fini sa belle vie, et sachant que ç'avait été très-vertueusement, et que Monseigneur de Bourges avait été Père spirituel de son cher père, et que sa fin avait été toute chrétienne; cela lui suffit pour lui donner un saint soulagement, quoiqu'elle demeurât très-attendrie. Mais l'ennemi, qui ne perdait point d'occasion d'attaquer cette âme si forte, lui livra de grands assauts d'ennui sur le décès d'un si cher père; « que sa retraite du monde avait avancé sa mort; que si au moins elle eût attendu un an, elle aurait rendu les derniers devoirs à ce bon père; que ferait son fils, duquel le défunt était chargé? » A tous ces nouveaux troubles elle n'apporta autre remède que celui qui lui servait à l'ordinaire, d'un total acte d'abandonnement d'elle-même et de toutes choses à la conduite de Dieu.

Le décès du vertueux président fit prendre résolution qu'il fallait que notre Bienheureuse Mère fit un voyage en Bourgogne, selon que notre saint Fondateur avait promis pour les affaires du bien de ses enfants; à quoi elle se disposa six semaines après l'oblation dans laquelle nos premières Mères ne faisaient pas vœu de pauvreté. Cette Bienheureuse Mère le fit en particulier entre les mains de notre saint Fondateur, avant que de partir pour aller négocier les affaires de Messieurs ses enfants, et l'écrivit en ces termes : « Ce 22 août 1611, je, » Jeanne-Françoise Frémyot, après avoir renouvelé mes vœux » d'obéissance et chasteté, pressée du désir d'une vie toute par- » faite, je fais vœu de pauvreté et sou mets à l'obéissance et dis- » position de Monseigneur de Genève, François de Sales, mon » très-unique Père, tous mes biens présents et à venir, non- » seulement quant à l'usage et usufruit, mais aussi quant à la » propriété et disposition, pour vivre en vraie pauvre évangé- » lique, et ainsi je le proteste et voue au Père Éternel, au nom » de Jésus-Christ son fils, mon seul Seigneur et très-cher Sau- » veur, moyennant la grâce de son Saint-Esprit, en la présence » de la sacrée Vierge, mère de mon Seigneur Jésus-Christ, de » saint Joseph, de mon bon Ange, de mon saint père Abraham, » des sacrés Apôtres, de ma chère pénitente sainte Madeleine, » de mon bien-aimé saint Bernard et de toute la Cour céleste. » Amen. »

Après ces vœux faits et renouvelés, et avoir reçu à l'oblation nos très-honorées Sœurs et Mères Roget et de Châtel, elle partit pour s'acheminer à Dijon, accompagnée de notre Mère Marie-Jacqueline Favre, et conduite par M. le baron de Thorens, son beau-fils. De dire quelle consolation reçurent de sa visite tous ses bons parents de Dijon, ce serait chose superflue; elle fut visitée généralement de quasi toute la ville, car pour elle, elle ne sortait que par nécessité et pour aller aux églises. Elle demeura quatre mois tant à Dijon qu'à Montelon

et Bourbilly, mettant ordre aux affaires de la maison, consolant son beau-père et ses sujets, enfin édifiant tous ceux qui la voyaient. Les parents de M. de Chantal, son feu mari, firent faire devant elle une assemblée de gens doctes, même des religieux, pour lui persuader, par des raisons de doctrine et de conscience, disaient-ils, « qu'elle devait demeurer en son pays pour pourvoir aux biens de ses enfants, puisqu'elle n'était pas religieuse de clôture; qu'elle se devait contenter de vivre parmi les siens comme font en plusieurs lieux celles du tiers-ordre de saint François. » Notre Bienheureuse Mère était trop bien fondée dans les maximes de la sainte folie de la croix, pour se laisser ébranler par la folle sagesse du monde. Il y eut une dame de ses parentes qui, voyant sa constance, et qu'elle ne pouvait être retenue par douceur, voulait que ses proches usassent d'autorité et de violence, lui dit en colère, « que c'était une honte de la voir cachée sous deux aunes d'étamine; que l'on devrait mettre ce voile en mille pièces. » Notre Bienheureuse Mère ne répondit rien autre, sinon qu'elle dit en souriant : « Qui aime mieux sa couronne que sa tête ne perdra » point, s'il peut, l'une sans l'autre », témoignant que ce voile était sa couronne, et qu'elle préférait cet état religieux à la conservation de sa vie.

M. de Thorens admirait la sagesse de ses déportements, de ses paroles, et de son soin à expédier bien promptement les affaires, pour s'en retourner en sa chère Savoie, lui semblant d'être étrangère parmi son propre peuple, n'ayant plus de pays qu'elle estimât véritablement sien que la cité permanente du Ciel, ni de séjour agréable que celui de sa petite Visitation. Les parents firent des instances incroyables pour la faire demeurer un an entier au pays, mais jamais elle n'y voulut entendre. Dieu lui faisant voir qu'il y avait en cela du stratagème de Satan, qui voulait retarder le progrès de la Congrégation, de laquelle il n'avait su empêcher le commencement. Ainsi elle se diligenta

de se retirer, ne perdant point de temps après qu'elle eut fait ce qui était véritablement nécessaire pour le bien de ses enfants; cette seconde séparation fut aussi sensible que la première aux parents et sujets, mais rien n'émouvait cette généreuse femme que ce qui la pouvait aider à sa sainte entreprise.

Le divin Époux qui avait mené sa bien-aimée aux champs, lui donna ses mamelles, meilleures que le vin, pendant ce voyage de Bourgogne. Elle entra dans une petite chapelle d'une paroisse pour ouïr messe; dès qu'elle fut à genoux, elle fut saisie d'un sacré ravissement qui lui ôta tellement l'usage des sens, qu'elle ne s'aperçut point quand le Prêtre se mit à l'autel ni que la messe se dit. Assez longtemps après icelle, M. de Thorens, voyant que notre Bienheureuse Mère demeurait en prière, s'en alla mettre ordre au dîner, puis revint pour la querir et demanda à notre chère Sœur Favre si notre Mère voulait encore prier longtemps, qu'il se faisait tard; elle lui répondit qu'elle ne bougeait point, et qu'elle n'avait osé lui dire mot; il fut plus hardi, et alla réveiller cette Épouse, qui fut fort surprise. Il lui fallut du temps pour revenir à soi, et elle demanda si l'on ne voulait pas qu'elle ouît messe; on lui dit qu'elle était dite il y avait longtemps; elle ne répondit mot, mais s'en alla, et était tellement absorbée, qu'elle ne savait bonnement ce qu'elle faisait et ne put dîner: ce qui faisait par après dire à M. de Thorens, quand on disait que notre Bienheureuse Mère se trouvait mal, qu'il ne la voulait point plaindre, et que c'était Notre-Seigneur qui lui ôtait l'appétit. Notre Bienheureuse Mère conféra de la grâce qu'elle avait reçue en cette petite église avec le révérend Père Granger, jésuite, et dit que c'était l'une des grandes qu'elle eût reçues jusqu'alors; et l'année 1635, parlant de ce voyage avec nos très-honorées Mères Favre et de Châtel, elle leur dit, ensuite des instantes prières qu'elles lui en firent, « que la principale lumière qu'elle reçut alors de Dieu fut du plaisir que Dieu prend dans l'âme pure et parfaite,

et qu'alors elle avait eu l'inspiration du vœu de faire toujours ce qui serait le plus parfait et le plus agréable à Dieu, quand elle le pourrait connaître et discerner » ; lequel vœu elle fit après qu'elle en eut obtenu le congé de notre Bienheureux Père, ainsi que nous dirons ci-après.

CHAPITRE V.

DE SON INCOMPARABLE CHARITÉ AU SERVICE ET VISITES DES MALADES.

Elle fut de retour de ce voyage justement la veille de Noël, et alla premièrement descendre chez notre Bienheureux Père, lequel elle entretint une partie du jour du succès de son voyage, puis se retira vers ses chères filles, lesquelles elle trouva que Dieu avait visitées en son absence de plusieurs maladies corporelles, et comblées de beaucoup de grâces surnaturelles. Je ne sais si jamais fêtes de Noël se passèrent avec une plus sainte et plus dévote joie; quoique notre Bienheureuse Mère revint d'un assez long voyage fait à cheval dans une saison rigoureuse, et qu'elle fut fort lasse, elle ne voulut point de plus doux rafraîchissements que d'officier à l'Office de la nuit, où elle assista tout au long. Les saints jours de Noël et de saint Étienne, elle put un peu parler à notre Bienheureux Père, et lui déclara l'inspiration qu'elle avait reçue de vouer de faire toujours ce qu'elle connaîtrait être le plus parfait et agréable à Dieu; il le trouva bon, et le lendemain, jour de saint Jean l'Évangéliste, ce Bienheureux vint dire la messe de la Communauté, pendant laquelle notre Bienheureuse Mère fit ce vœu de très-excellente perfection.

Le dernier jour de cette année 1611, notre Bienheureuse Mère commença à tenir le chapitre annuel, faire nomination des nouvelles officières et donner des aides, comme il se pratique aujourd'hui. Ces changements étant faits, notre très-honorée Sœur et Mère Favre se mit à genoux et dit : « Ma Mère, nous

» demandons l'obéissance pour visiter les malades. » Le tout se passa comme nous avons marqué en notre Fondation. Le lendemain, premier jour de l'an 1612, notre Bienheureuse Mère, accompagnée de notre très-honorée Sœur et Mère Favre, sortit pour la première fois, pour aller par la ville servir les pauvres et consoler les malades. Cette digne Mère était toujours des premières en ces offices de charité; on la voyait gracieusement amiable parmi les pauvres. Pour grands que fussent leurs maux, sa charité était encore bien plus grande. Elle allait toujours par la ville, le voile baissé sur le visage, et accompagnée d'une religieuse, ne sortant jamais qu'elles ne fussent deux ¹. Quel-

¹ Cet article a donné lieu, dans notre siècle, à une fausse interprétation de la pensée des saints Fondateurs de la Visitation. On a avancé qu'ils avaient voulu former une espèce de Congrégation de Sœurs de charité; mais les constitutions mêmes que saint François de Sales donna à ses filles prouvent que cette visite des malades n'était, selon lui, qu'une œuvre secondaire : « Cette » Congrégation, dit-il, a été érigée en sorte que nulle grande âpreté ne puisse » divertir les faibles et infirmes de s'y ranger pour y vaquer à la perfection » du divin amour. » Voilà son but; attirer au festin du Père de famille, à l'union la plus intime avec Dieu, les âmes fidèles et généreuses, mais faibles de corps. Aussi, assure la Mère de Changy : « Le principal soin et les plus » chères affections de notre Bienheureuse Mère étaient de bien fonder ses filles » à la vraie vie intérieure et de l'esprit, à quoi toutes étaient fort attirées, en » sorte qu'elles ne cherchaient que mortification, récollection, silence et re- » traite en Dieu. »

Ce but de saint François de Sales fut compris même du public, ainsi que le prouvent les Mémoires du temps; et le Père Armand, jésuite, répondant au Saint qui lui avait demandé son jugement sur cette réunion de madame de Chantal et de ses premières filles, écrivait (ainsi qu'il se voit en la page 146) : « Votre Compagnie s'élève pour imiter la vie cachée, la vie contemplative, la » vie bénigne de Jésus.... » Il ne faisait nullement ressortir les œuvres de charité, car il savait que la visite des malades était une pratique accessoire, et non une des fins de la Congrégation. On s'en convaincra plus encore si on remarque que deux Sœurs seulement étant nommées pour faire cette visite durant un mois, le tour de chacune arrivait à peine une fois l'an, de sorte que la Communauté s'employait uniquement aux exercices de la vie intérieure et contemplative. Il n'y a donc pas de comparaison à établir entre la Visitation naissante et les Congrégations fondées pour l'éducation de la jeu-

quefois elle trouvait des pauvres créatures couchées dans des granges, et comme enterrées dans leurs misère et saletés jusqu'aux épaules, faute d'avoir quelqu'un qui leur tendit la main d'un charitable secours. Elle les nettoyait sans faire le moindre signe d'en recevoir aucune incommodité, ains rendait ce service à ces pauvres créatures avec un visage doux, recueilli en Dieu, affable et joyeux. Une fois, une de ses religieuses, qui l'accompagnait souvent en telle œuvre de charité, lui demanda comme elle pouvait faire pour ne donner jamais aucun signe de la résistance que la nature ressent en des rencontres si mortifiantes ; elle lui répondit . « Ma chère Fille, il ne m'est point » encore tombé en la pensée que je serve aux créatures ; j'ai » toujours cru qu'en la personne de ces pauvres j'essuie les » plaies de Jésus-Christ, lorsqu'on le vit navré pour nos péchés, » et couvert d'autant de plaies que s'il eût été atteint d'une » lèpre universelle. »

C'était une chose d'édification merveilleuse de voir passer cette sainte dame par la ville avec une ou deux de ses religieuses, le visage couvert, portant l'une des potages, bouillon, orge, juleps aux malades, l'autre des oreillers, couvertes, lin-cuels blancs, bref, tout ce qui était requis pour le soulagement des pauvres, lesquels elle faisait voir au médecin de la maison qui avait gage pour cela, et suivait son ordonnance autant qu'elle le pouvait. Ce n'est pas une petite remarque de l'assistance divine, qu'en plusieurs années que ces œuvres de charité ont duré dans les pauvretés du commencement de notre Compagnie, jamais on ne trouva des manquements en ce qui était requis pour le vivre et les remèdes des pauvres, quelque nombre que l'on eût à traiter. Quand notre Bienheureuse Mère n'y pouvait pas aller, empêchée de maladie ou d'affaires, deux

nesse, ou les Congrégations de charité qui sont dans un contact journalier avec les pauvres de Jésus-Christ.

des plus anciennes, après avoir pris sa bénédiction, allaient faire cette charité.

Je sais bien que ce serait m'engager dans un trop long discours de vouloir dire par le menu les pratiques d'insignes mortifications que notre Bienheureuse Mère faisait en cet exercice de charité, qui était son occupation quotidienne et les délices de sa ferveur. Le saint amour de Jésus la pressait de servir ces pauvres, et la dévotion l'empêchait de s'y empresser. Je me contenterai de rapporter deux exemples qui feront juger du reste, la persévérance étant la vertu qui emporte le prix des palmes les plus glorieuses.

Il y avait au faubourg d'Annecy une pauvre femme impotente de tout son corps, qui avait un cours de ventre et dysenterie étrange; elle ne se pouvait lever de son pauvre lit, non pas même se tourner seule d'un côté sur l'autre. Tous les matins, ou peu s'en fallait, notre Bienheureuse Mère l'allait nettoyer; sa compagne tenait cette pauvre créature soulevée entre ses bras, tandis que notre digne Mère lui changeait de linges, et faisait un paquet de ceux qu'elle tirait de dessous elle, qu'elle emportait à la maison pour les nettoyer et laver. Elle persévéra plus de quatre ou cinq mois à faire cette charité; après lesquels cette femme étant guérie de ce cours de ventre, il lui vint une autre incommodité, que tous les matins notre digne Mère la trouvait toute mouillée, et séchait ses linceuls au feu avec sa compagne, à laquelle elle commandait de détourner son visage pour ne pas recevoir la puante fumée qui sortait de ces linges; mais pour elle, elle ne détournait nullement le sien, et, quand on le lui disait, elle répondait : « Je suis faite à cela. »

Il arriva qu'une pauvre misérable fille, toute perdue de chancre et de vérole, tomba malade à l'extrémité, et, comme elle avait abandonné Dieu, les créatures l'abandonnèrent. Quelques dames de la ville, qui avaient charge d'avertir notre Bienheureuse Mère des malades, lui dirent qu'il y avait en certaine

grange cette misérable, ajoutant : « Mais quelle apparence d'aller servir cette abandonnée qui a tant fait de maux ! » « Au contraire, dit notre digne Mère, il n'y a point d'apparence de l'abandonner ; puisqu'elle a tant fait de mal, il lui faut aider à retourner au bien. » Soudain elle alla trouver cette pauvre créature qu'elle trouva dans une effroyable misère, si pleine de chancre et de vermine que cela faisait pitié ; elle avait une fièvre ardente et un gros rhume, mais comme elle était extrêmement affaiblie, elle ne pouvait cracher. Notre charitable Mère, avec un linge blanc, lui allait prendre les phlegmes dans la bouche, sans se soucier du danger qu'il y a de recevoir l'haleine et de toucher la salive de telles personnes ; elle la tondit de ses propres mains, la peignant tous les jours pour la nettoyer de sa vermine (ce qu'elle faisait souvent aux autres pauvres), et enfin la servit si vigiamment et charitablement, qu'elle la guérit au corps et en l'âme, ce qui remplit la ville d'une grande édification.

Une pauvre femme étrangère, ne sachant où se retirer, s'alla jeter dans une étable, derrière le bétail, où elle accoucha seule, sans espoir de secours humain ; mais Dieu en eut pitié, et donna dès le matin un grand mouvement d'esprit à notre Bienheureuse Mère, d'aller chercher en cette étable qui était assez reculée, et qu'elle y devait trouver une bonne besogne. En effet, elle rencontra cette pauvre femme et son enfant, tous deux bien proches de la mort, et prit promptement l'enfant entre ses bras, et s'étant mise à genoux, elle l'ondoya crainte qu'il ne mourût ; puis le fit baptiser, rendit tous les offices de charité à cette pauvre femme, lui fit apporter un lit, la servit tout au long de ses couches et d'une grande maladie qu'elle fit par après. Dans cette pratique de charité ici, Notre-Seigneur donna à sa fidèle Servante des lumières particulières de sa sainte naissance dans une étable, et disait qu'elle ne pouvait regarder cette étable où elle avait servi cette femme, sans dévotion et reconnaissance des biens que Dieu lui avait faits en icelle.

Elle avait un soin nonpareil que les pauvres qu'elle servait fussent en bon état avec Dieu, les faisant soigneusement confesser dès le commencement de leur mal, et n'avait pas moins de vigilance quand ils déclinaient, de leur faire recevoir les derniers sacrements. Elle portait et faisait porter des linceuls blancs pour mettre sur le lit des pauvres, même quelquefois sur les crèches, quand ils étaient es granges et étables, et l'été faisait fleurir le lieu où l'on devait porter le Saint-Sacrement, lequel elle accompagnait quand elle pouvait avec grande dévotion; et quand les pauvres étaient décédés, elle les lavait et ensevelissait.

CHAPITRE VI.

DE LA PETITESSE ET DE L'HUMILITÉ OU SE TINRENT NOS PREMIÈRES
MÈRES.

Notre petite Visitation, comme une vigne nouvelle, allait tous les jours se multipliant, et donnait une grande suavité à notre Bienheureux Père, qui était souvent le confesseur ordinaire de cette chère Communauté, de laquelle notre Bienheureuse Mère était Supérieure et Maîtresse des novices, jusqu'à ce que le nombre des novices s'accrût si fort qu'elle ne put satisfaire à tous les deux devoirs. Parmi ces douces occupations, elle avait un contentement nonpareil, et en parlant un jour, elle disait : « Je ne méritais pas tant de grâces que de vivre parmi ces âmes » si pures et si bonnes, desquelles je dois rendre ce témoignage, qu'il n'y avait point d'émulation parmi elles, sinon » à qui serait plus abaissée en emplois devant les yeux des » créatures, et plus relevée en ferveur, et encore je ne sais si » l'on pourrait jamais trouver une plus parfaite simplicité que » celle que ces chères âmes pratiquaient, ni plus d'amour » à l'anéantissement et mortification; leur conversation était » vraiment dévote, innocente et sans replis ni méfiance quelconque; elles avaient une telle exactitude, qu'elles se faisaient » conscience des moindres manquements ¹. »

¹ Parlant de la sincérité avec laquelle nos premières Sœurs agissaient avec elle en ces commencements, la Sainte dit : « J'en faisais de même avec notre Bienheureux Père quand il venait; toujours après lui avoir parlé de nos affaires, je lui disais ce que j'avais à lui dire de moi. Or, il arriva qu'une fois, après

Notre Bienheureux Père avait désiré, pour plus d'humilité, que tour à tour les Sœurs fissent la cuisine et les offices domestiques, afin que toutes fussent égales. Notre Bienheureuse Mère ne se dispensait jamais, que par maladie, d'être cuisinière à son tour, et disait que cette semaine de servir les Sœurs était sa bonne semaine, prévoyant à l'avantage les affaires qu'elle pouvait avoir, « afin, disait-elle, que je ne sois point divertie, » s'il se peut, de faire tout à fait ma bonne semaine. »

A cause que la maison où notre Institut se commença avait un grand verger, et que l'on avait souvent besoin de lait pour les petits enfants des pauvres, notre digne Mère voulut qu'on eût une vache dans l'enclos, laquelle les Sœurs allaient garder tour à tour, afin qu'elle ne gâtât les petits arbres; cette digne Mère y allait fort soigneusement en son rang, et avait beaucoup de suavité en ces exercices bas et domestiques, quand elle en pouvait prendre le temps sans préjudice de celui qu'elle devait donner au service spirituel de ses chères filles et novices, et de celui qu'elle employait journellement à assister et consoler les pauvres.

» lui avoir bien dit ce qui me faisait peine, je ne fus pas satisfaite, comme
» j'avais accoutumé, Dieu ne le permettant pas pour m'apprendre à cher-
» cher en lui ce que je pensais trouver au Bienheureux qui, cette seule fois,
» par aucune parole, ne me put donner de l'allègement, bien qu'il me parlât
» beaucoup; mais voyant que cela n'y faisait rien, il me laissa en ma peine
» et s'en alla. Moi qui ne savais que faire, voyant que ce Saint ne m'avait pas
» guérie, ne sus que faire autre que de m'en aller devant le Saint-Sacrement
» pour me guérir avec Notre-Seigneur; et là j'appris ce que je n'avais encore
» jamais bien su, qu'il ne fallait pas attendre toute sa consolation des créa-
» tures, ains de Dieu, et que le vrai moyen de se guérir était de se remettre
» et abandonner à la miséricorde divine sans aucune réserve. Le Bienheureux
» m'écrivit le lendemain un billet pour savoir comment j'avais passé la nuit,
» car il savait que quand j'étais en tel état, je ne dormais point, et il avait
» tant de charité, que cela le tenait en peine; mais je lui mandais que j'avais
» été guérie vers Notre-Seigneur avant que me bouger de la place. » (Déposi-
tions des Contemporaines de la Sainte.)

Il est très-vrai que son principal soin et ses plus chères affections étaient de bien fonder ses filles à la vraie vie intérieure et de l'esprit, à quoi toutes étaient fort attirées, en sorte qu'elles ne cherchaient que mortification, récollection, silence et retraite en Dieu, duquel l'immense bonté gratifiait ces chères âmes de faveurs du tout surnaturelles. Par la grâce divine, plusieurs eurent en fort peu de temps des oraisons de quiétude, de sommeil amoureux, d'union très-haute ; d'autres, des lumières extraordinaires des mystères divins, où elles étaient saintement absorbées ; quelques autres, de fréquents ravissements et saintes sorties hors d'elle-même, pour être heureusement toutes arrêtées et prises en Dieu, où elles recevaient de grands dons et grâces de sa divine libéralité ; et notre Bienheureux Père, parlant, dans sa préface, de l'Amour de Dieu, dit : « que ce saint livre est une partie des communications qu'il a eues avec nos premières Mères et Sœurs, et que leur pureté et piété l'a obligé à leur parler des points plus délicats de la spiritualité, passant au delà de ce qu'il avait dit à Philothée. »

Notre Bienheureuse Mère, parlant des grâces de ce commencement de l'Institut, dit un jour ces paroles : « Voyant ces » chères âmes si gratifiées de Dieu, et que cela allait dedans » l'éclat et donnait de l'admiration, je fus fort excitée à prier » Dieu qu'il nous tint dans notre petitesse, ayant quasi jour et » nuit ces paroles dans l'esprit : *Votre vie est cachée avec Jésus-* » *Christ en Dieu*, lesquelles notre Bienheureux Père m'avait dit » qu'il voulait ajouter au cérémonial de la profession qu'il com- » mençait à dresser. Je ruminais ces paroles avec grand sen- » timent de cœur, et ayant communiqué avec notre Bienheureux » Père, et par son ordre, avec notre bon Père Jacques de Boni- » vard, jésuite, de mes mouvements là-dessus, qui me portaient » à faire des instances particulières à Dieu le Père, afin qu'il » lui plût cacher notre vie en lui avec Jésus-Christ, son Fils » crucifié ; ils le trouvèrent bon, et dirent tous deux messe à

» cette intention. Je communiai à celle de notre Bienheureux
» Père, et fis mon action de grâces pendant que le révérend
» Père de Bonivard disait la sienne ; et comme ce très-bon ser-
» viteur de Dieu communiait, j'eus une lumière d'esprit fort
» grande, et une certitude intérieure que la très-sainte Trinité
» avait ouï nos prières, à savoir, de notre Bienheureux Père, du
» Père de Bonivard, et de moi très-indigne, et que sa divine Bonté
» avait notre requête très-agréable, et nous accordait pour ce
» cher Institut un grand don de vie intérieure, cachée et souf-
» frante amoureusement avec Jésus-Christ en croix, et que l'im-
» mense libéralité ne retrancherait rien des grâces préparées aux
» âmes qui lui seraient fidèles dans cette petite Congrégation,
» mais qu'elles seraient comme les grâces du Fils de Dieu (à
» proportion de notre néant), cachées en Dieu, et leur manifes-
» tation pour l'éternité ; que si, en quelques âmes, il en parais-
» sait quelque chose, et s'il se faisait quelque merveille, ce
» serait en hommage et rapport de la transfiguration et des
» œuvres miraculeuses de notre Sauveur Jésus. Ce qui me con-
» sola extrêmement en cette vue, c'est que notre Bienheureux
» Père, le révérend Père de Bonivard et moi, eûmes les mêmes
» sentiments, et conclûmes *que Dieu voulait que les filles de cette*
» *Congrégation fussent les adoratrices et imitatrices des bassesses*
» *de son divin Fils, et de sa vie parfaite, intérieurement toute*
» *cachée en Dieu et toute commune devant le monde : de quoi*
» nous tâchâmes de rendre à sa Bonté infinie, actions de grâces. »

CHAPITRE VII.

DE DIVERSES MALADIES DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, DE SA RÉSIGNATION
ET DE SON ABANDON DANS LA SOUFFRANCE.

La volonté de Dieu était que ce petit Institut fût spécialement pour les faibles et infirmes ; c'est pourquoi il nous donna une Mère qui sut, par son expérience, compatir à nos infirmités, afin qu'étant bien intelligente de tout, elle confortât les autres. Les premières années de religion de notre Bienheureuse Mère s'écoulèrent dans de perpétuelles incommodités, et cette digne Mère nous a dit souvent que sans cela elle aurait eu une très-grande peine que notre Bienheureux Père eût tenu l'Institut dans la modération où il l'a laissée, touchant les pénitences et macérations corporelles, à quoi elle était adonnée et fort inclinée.

Ses maladies commencèrent, comme nous avons dit, l'année de son noviciat ; elle avait des intervalles très-bons, et d'ordinaire, pour ses langueurs, ne laissait point de faire ses exercices de religion et ses fonctions de charité, et ne parut jamais plus forte que dans son infirmité, la grâce de Dieu faisant tout en elle et par elle. Il lui prenait quelquefois tous les jours certains accidents si violents, qu'on la jugeait devoir bientôt trépasser ; son visage était doux, tranquille et serein, et tout son corps destitué de forces ; d'autres fois, elle enflait à vue d'œil, et perdait la parole ; l'on courait promptement appeler notre Bienheureux Père ; à mesure qu'il lui parlait de Notre-Seigneur, elle revenait

à elle, et l'enflure se passait. Ce qui me fait souvenir d'une autre sainte femme et grande servante de Dieu, sainte Catherine de Gènes, laquelle dans ses assauts impétueux de l'amour divin qui la mettaient comme dans un martyre d'amoureuses souffrances, trouvait un égal soulagement à entendre parler de Dieu, ce qui modérait l'opération intérieure que l'amour faisait en elle; ainsi, jamais l'on ne trouva remède qui apportât soulagement à notre Bienheureuse Mère, dans ces accidents si extraordinaires, que de faire venir notre Bienheureux Père, lequel, écrivant sur le sujet de ces maladies, dit les paroles » suivantes : « Je recommande à vos prières la santé de la mère » abeille de notre nouvelle ruche, elle est grandement tra- » vaillée de maladie ! et notre bon M. Grandis, quoiqu'il soit » l'un des doctes médecins que j'aie vus, ne sait qu'ordonner » pour ce mal, qu'il dit avoir quelque cause inconnue à Ga- » lien. Je ne sais si le diable nous veut épouvanter par là, ou » si elle n'est point trop âpre à la cueillette; toutefois, je sais » bien qu'elle n'a point de meilleur remède à son gré que de » s'exposer au soleil de Justice. »

Un jour que cette digne Mère était dans un accident où notre Bienheureux Père crut quasi que la violence de la douleur et de l'amour divin lui ravirait la vie, lui qui n'était attaché qu'à sacrifier sa volonté sur l'autel de la volonté divine, lui dit d'un visage tranquille et recueilli : « Peut-être, ma fille, que Dieu se » veut contenter de notre essai, et du désir que nous avons eu » de lui ériger cette petite Compagnie, comme il se contenta de » la volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier son fils; si cela est » et qu'il lui plaise que nous nous en retournions demi-chemin, » sa volonté soit faite. — Oui, répartit la malade, mon très-cher » seigneur, sa volonté soit faite au temps et à l'éternité. — Si » Dieu ne veut pas que nous passions outre, ajouta le Bien- » heureux, au moins sa Bonté aura vu que nous nous sommes » mis de bonne volonté à faire l'œuvre qu'il nous avait inspirée. »

Ainsi ces deux saintes âmes faisaient ensemble d'admirables résignations.

Cependant ces maux inconnus de notre Bienheureuse Mère s'alliaient toujours augmentant, les médecins de cette ville furent d'avis que l'on fit une consulte de plusieurs. Entre ceux qui furent appelés fut un de Genève ; notre Bienheureux Père, comme un vigilant Pasteur, espérait par ce moyen de retirer cette sienne brebis de la gueule du loup de l'hérésie, et lorsque pour lui parler plus à loisir il prenait son temps en la chambre de notre très-digne Mère, le contentement qu'elle en recevait était capable de la faire revenir de ses accidents. Dans toute cette consulte, les médecins ne purent trouver la cause du mal de cette digne Mère, ce qui fit dire à l'un d'iceux qu'il la croyait plus malade d'amour divin que du détraquement des humeurs ; aussi ne firent-ils que quelques légères ordonnances qui regardaient simplement sa nourriture, et jamais cette sainte malade ne demanda aucun remède pour sa guérison ; seulement elle exhortait ses filles à la soutenir par les pommes de leurs bonnes actions dans une parfaite observance, et la récréer par les fleurs de leurs ferventes affections au service de Dieu. Elle ne parlait d'aucune chose qui concernât son soulagement, ayant abandonné à Dieu et à l'obéissance sa santé et sa vie, sans qu'elle voulût plus penser ni avoir soin d'elle-même. Il lui survint de grands accès de fièvre continue, accompagnée de mouvements convulsifs, ce qui lui laissa une fièvre erratique qu'elle garda longtemps, et pour laquelle le médecin lui ordonna de ne point souper, ce qui l'affaiblit extrêmement. « Je le connaissais fort » bien, dit-elle une fois, mais je n'y arrêtais pas ma pensée, et » jusqu'à ce que notre Bienheureux Père m'eût commandé de » dire quand on me donnerait quelque chose que je verrais » m'être nuisible, j'eusse eu grand scrupule de me mêler de » moi-même, après m'être donnée à Dieu et à l'obéissance, et » j'eusse bien mieux aimé mourir par soumission et abandon de

» moi-même que de vivre par mon propre souci. » Une autre fois elle dit que ces maux qu'elle avait eus en ses premières années de Religion ne lui ôtaient aucune liberté pour ses fonctions d'esprit, lequel elle sentait toujours prompt dans cette infirmité, « dans laquelle, ajoute-t-elle, je n'estimais pas de » rien souffrir, sinon en la très-grande répugnance que j'avais » d'être traitée autrement que la Communauté, et pour la peine » où je voyais notre Bienheureux Père et toutes nos bonnes » Sœurs, lesquelles, grâce à Dieu, mes accidents n'empê- » chaient point de servir de tout mon petit pouvoir. » Il lui arriva un de ces accidents dont nous avons parlé ci-dessus, fort violent, qui occasionna à notre Bienheureux Père de prendre ce prétexte pour faire revenir le médecin de Genève qui avait de bonnes dispositions pour la guérison de son âme, sans un sien fils qui le tint si fort de près qu'il fut cause de sa perte. En s'en retournant cette seconde fois, il dit qu'il ne pouvait trouver au vrai la cause ni les remèdes de ce mal, et que cette dame étant si vertueuse, il ne doutait point qu'il n'y eût quelque ressort céleste qui jouait pour la tenir dans cette manière de souffrance. Les infirmières de notre Bienheureuse Mère l'entendaient quelquefois, quand elle croyait être seule, qui disait : « Oui, mon Dieu, faites souffrir, faites souffrir cette nature » trop vive, afin qu'elle apprenne s'il faut avoir tant d'ardeur » aux rigueurs extérieures pour soi et pour les autres. »

Les enfants du monde oyant parler de ces fréquents accidents de maladies où notre Bienheureuse Mère tombait souvent, faisaient des contes à plaisir du renversement des desseins de notre Bienheureux Père, lequel parmi tout cela pratiquait une admirable patience, et disait « que si Dieu voulait ôter la pre- » mière pierre du fondement, que sa Providence savait ce » qu'elle voulait faire du reste de l'édifice ; que dans cette con- » fiance il en demeurerait en repos, » et cependant il prenait un soin incomparable de son soulagement, la visitant comme un

autre saint Jérôme sa sainte Paule, et lui écrivant quelquefois des petits billets de dévotion. Nous en avons encore un écrit de sa main, par lequel il la conjure de modérer son ardeur de suivre les exercices communs, et de se conserver pour sa chère Congrégation; « car, voyez-vous, ma chère Mère, dit-il, vous êtes, » pour cette sainte besogne, le courage de mon cœur et le cœur » de mon courage. »

CHAPITRE VIII.

DE LA MORT DU BEAU-PÈRE DE NOTRE BIENHEUREUSE ET DE SON VOYAGE
A MONTELOX; DE SA GRANDE FATIENCE ET DÉBONNAIRETÉ DANS LA
CONDUITE DE SES AFFAIRES.

Comme nous avons dit ci-dessus, les maux et accidents de notre très-digne Mère ne l'empêchaient pas de vaquer à la conduite de sa maison, Dieu lui ayant donné une double force d'esprit, l'une pour soutenir la maladie, l'autre pour agir au bien intérieur et extérieur de sa Communauté qui s'accroissait, en sorte que la petite maison du faubourg était trop étroite pour la contenir. Il fallut penser à bâtir un monastère et à se loger dans la ville, ce qui ne fut pas sans difficultés, lesquelles étant surmontées par la grâce divine, on fit le changement de maison la veille de Toussaint, et le lendemain le Saint-Sacrement y fut exposé; cela était l'année 1612.

Après ce changement, notre chère Sœur Claude-Françoise Roget, la première reçue en la Congrégation après nos trois premières Mères, commença à se trouver un peu mal; mais comme elle fut charitablement servie, et avec grand soin, l'étisie qu'elle couvait dès son enfance ne parut pas jusqu'au printemps de l'année suivante, et elle ne décéda pourtant qu'au mois de juin, en l'octave du Saint-Sacrement. Notre Bienheureuse Mère la servit charitablement en sa maladie; l'assista soigneusement en son dernier passage, la lava de ses propres mains, et la pleura très-maternellement. Comme on n'avait point encore de sépulture, le corps de cette chère Sœur fut

porté aux révérends Pères Jacobins ; notre Bienheureuse Mère et toutes nos Sœurs, n'étant pas encore en clôture, assistèrent à son enterrement. Cette chère Sœur était seulement âgée d'environ dix-huit ans, et était une vraie colombe toute pure et propre à voler au sein de Dieu pour s'y reposer éternellement ¹.

A peine ces funérailles étaient finies, que l'on avertit notre Bienheureuse Mère qu'il fallait rendre d'autres devoirs funèbres à M. son beau-père qui était décédé, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Notre Bienheureux Père jugea qu'il était absolument nécessaire que notre digne Mère fit un voyage en Bourgogne ; ce qu'elle entreprit par son obéissance, menant pour compagnie notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel ; MM. les barons de Thorens et de Chantal l'accompagnaient. Elle arriva heureusement à Montelon, où elle parut avec un cœur doux, gracieux et compatissant envers ceux qui l'avaient tant contrariée ; elle fit un accueil si débonnaire à la servante du bon vieillard décédé et à ses enfants, que chacun en bénissait Dieu et en était étonné. Comme les affaires du défunt avaient été extrêmement mal conduites, l'on avait laissé échoir les rentes de plusieurs années, sans faire payer ces rentes aux sujets, et ceux qui avaient payé, on ne l'avait pas mis en écrit, ce qui ne donna pas peu de besogne à notre Bienheureuse Mère pour laisser des comptes nets et équitables. Dès le matin, après ses exercices spirituels, elle ne bougeait d'une salle, entourée de papiers et de paysans ; elle demeurait dans sa dévote gravité et douce force sans se troubler, sans se passionner et sans élever sa parole une fois plus que l'autre, ainsi que nous l'avons appris de

¹ A la mort de cette chère Sœur, il arriva à nos premières Sœurs de jeter sur son corps des fleurs, crainte de quelque mauvaise odeur ; mais comme elles l'avaient fait sans ne avoir la permission, notre sainte Mère les en reprit et les fit manger au réfectoire à sa place, tandis qu'elle prit son repas à leurs pieds. (Archives de la Visitation d'Annecy.)

ceux même qui étaient témoins oculaires et admirateurs de la grande sagesse, justice et modération de cette sainte femme. Il y eut un paysan plus hautain que les autres qui fit beaucoup de bruit, et dit plusieurs paroles indiscretes, parce qu'étant des amis de la servante jadis maîtresse, elle lui avait promis de faire mettre toutes ses décharges sans qu'il eût payé. Ce que ne trouvant pas fait, il se mit en terrible colère contre notre digne Mère, pensant et disant qu'elle avait arraché son feuillet. Comme elle vit ce pauvre homme si passionné et parlant contre elle avec tant d'extravagance, elle empêcha M. le baron de Thorens, qui était présent, de lui donner des coups de bâton, et fit mettre notre chère Mère de Châtel en prière pour ce passionné, duquel s'approchant gracieusement elle le prit par les cheveux et lui fit le signe de la croix sur le front; au même instant, son esprit fut changé, il se jeta à genoux et découvrit devant tous son tort, demandant pardon et miséricorde. Elle lui accorda l'un et l'autre très-copieusement, et fit grâce à d'autres qu'elle jugeait qui eussent été trop molestés, si on les eût contraints de payer toutes les échutes.

Elle visita tous les terriers et titres principaux des biens, des maisons de ses enfants, les contrats, livres de raisons, bref, tout ce qui était requis pour établir un bon ordre; elle mit des grangers aux métairies, des fermiers et receveurs aux châteaux; elle allait à cheval tout d'un jour de Montelon à Bourbilly, qui sont éloignés de dix ou douze lieues. D'autant que le baron, son fils, était encore jeune et engagé à la cour, elle fit vendre une partie des meubles qui se pouvaient gâter, laissant seulement quelques chambres garnies. Avant de partir, elle eut soin, par une très-grande charité, de bien accommoder la servante du bon vieillard défunt, et ses enfants, les récompensant du mal qu'elle avait reçu d'eux, comme s'ils eussent été ses grands bienfaiteurs, sans plus parler des choses

passées ¹. Elle faisait venir cette femme manger avec elle et l'entretenir de ce que faisait et disait feu son beau-père depuis son départ, et de l'heureuse fin de bon catholique que Dieu lui avait fait la grâce d'avoir.

Ce fut une chose qui édifiait grandement, que lorsque cette sainte femme traitait des affaires, elle ne s'alléguait jamais, se tenant pour vraiment morte au monde ; mais disait toujours : « Vous devez à mes enfants telle et telle chose », et ainsi en toutes autres rencontres elle avait des termes singuliers hors d'elle. A son retour de ce voyage qui ne dura que six semaines en tout, elle passa à Dijon, remplissant chacun d'édification, ne s'arrêtant ni là ni ailleurs, qu'autant que la nécessité le requérait.

Le révérend Père Mathias de Dôle, capucin de grande vertu et réputation, qui avait fréquenté souvent notre très-digne Mère avant sa retraite, la visita plusieurs fois, tandis qu'en ce voyage elle fut en Bourgogne, où il était gardien des capucins du couvent d'Autun. Il en écrivit à notre Bienheureux Père les paroles suivantes : « Ce n'est plus une Judith que notre madame de » Chantal, c'est une sainte Paule ; toutes ses actions font voir » l'opération de Dieu en son âme, et les traces de votre direc-

¹ La servante de Dieu aima tendrement ses ennemis (déposa sœur Marie-Joseph de Musy, professe du second monastère de la Visitation d'Annecy), et leur faisait du bien, lorsque même ils lui disaient des paroles désagréables, comme elle fit particulièrement paraître à l'égard de la servante de son beau-père, qu'elle caressa et obligea par plusieurs bienfaits, et entre autre se chargea d'une de ses filles qu'elle amena avec elle de Montelon à Annecy, où elle lui procura un mariage convenable, et qui passa depuis à Talloires (*près Annecy*). Ce que la déposante sait pour l'avoir ouï dire aux religieuses anciennes. (Procès de canonisation.)

La sœur M.-Jeanne Grandis déposa le même fait, ajoutant que la Vénérable ayant appris la mort dudit baron (son beau-père), a singulièrement caressé cette même ingrate (servante), amena même avec elle en Savoie une de ses filles qu'elle pourvut, la mariant dans une honnête et commode famille, comme la déposante le sait pour avoir vu ladite fille. (Procès de canonisation.)

» tion ; ce n'est plus une baronne , c'est une Sulamite ; toute
» cette contrée reste pleine de la douce odeur de ses célestes
» vertus ; nos religieuses de Dijon , comme les filles de Sion ,
» l'annoncent Bienheureuse , et toutes nos dames la louent hau-
» tement. »

CHAPITRE IX.

NOTRE DÉVOTE MÈRE FONDE UNE MAISON DE NOTRE INSTITUT A LYON;
ELLE REÇOIT ALORS QUELQUES GRACES MIRACULEUSES.

Au retour de ce voyage, l'année 1613 était sur son déclin; ce qui en restait et toute l'année suivante 1614, fut employé, avec plusieurs difficultés, à commencer de bâtir un monastère, ainsi que nous avons bien amplement discoursu dans notre fondation, et des obstacles qui se présentèrent, parmi lesquels nos bienheureux Fondateur et Fondatrice pratiquèrent d'insignes vertus : et Dieu bénissait tellement leurs desseins, que, malgré tous les empêchements, sans que l'un ni l'autre sortissent de leur paix et tranquillité, la besogne s'avancait heureusement.

Tandis que le bâtiment de ce premier monastère de l'Institut s'avancait, Notre-Seigneur disposait le spirituel et le temporel pour commencer une seconde maison de la Congrégation. Ce sage père de famille qui n'allume pas la chandelle pour la mettre cachée sous le boisseau, ne voulut pas cacher plus longtemps notre très-digne Mère, qui était un flambeau de toutes vertus dans ce recoin où son humilité se plaisait si parfaitement.

Madame de Gouffier, religieuse du Paraclét au pays de Saintonge, ayant vu l'*Introduction à la vie dévote*, et appris que l'auteur de ce divin livre avait érigé une Congrégation, où il avait donné des lois encore plus parfaites et spirituelles que celles qu'elle admirait dans ce cher livre, elle fit vœu à Dieu de ne cesser de procurer de venir en Savoie pour voir ce saint

Prélat et sa Congrégation; elle trouva à Lyon madame d'Auxerre, laquelle était touchée du même désir. C'était une dame de grande qualité et moyens, qui depuis vingt ans qu'elle était veuve, aspirait incessamment à la vie parfaite et retirée; elle avait cherché son repos dans toutes les maisons religieuses de femmes dont elle s'était pu aviser, non qu'elle y fût entrée, mais par la communication et connaissance qu'elle prenait de leur Institut, sans y pouvoir trouver ce qu'elle cherchait. Elle vint donc à Annecy avec madame de Gouffier, après Pâques de l'année 1613, et dès la première fois qu'elle vit notre très-digne Mère avec sa petite troupe, elle sentit en son âme le repos qu'elle avait cherché jusqu'alors sans le trouver, et dit : « Vraiment, voici la manière de vie que Dieu m'a toujours fait désirer, sans la connaître. » Elle s'en retourna à Lyon bien résolue d'y procurer l'érection d'une maison de sainte Marie, comme celle qu'elle avait vue à Annecy, ce qu'il lui fut facile d'obtenir de Mgr Denis de Marquemont; mais l'ennemi de toutes bonnes œuvres vint à la traverse et fit changer tout ce dessein, ainsi que nous l'avons amplement décrit au petit recueil de la vie de cette chère Sœur, et en la fondation de Lyon.

Il s'éleva un peu de jalousie contre la Congrégation de la Visitation, et l'on voulut faire à Lyon une Congrégation de la Présentation, laquelle on commença, et voulut-on que la bonne madame d'Auxerre fût à Lyon, comme la Mère de Chantal à Annecy, fondatrice et supérieure de cette Maison. Quoique cette très-bonne âme n'aimât rien tant que la petite Visitation qu'elle avait vue, et n'eût plus grande crainte que de s'engager à la conduite, néanmoins, pressée des Puissances supérieures, elle se soumit; on voila des filles : nouvelle qui fut apportée à Annecy lorsqu'on croyait que l'on venait prendre des Sœurs pour aller fonder à Lyon. Notre Bienheureuse Mère ne se fâcha aucunement de ce changement, au contraire, elle en bénit Dieu, disant à nos Sœurs « que cela devait apprendre à toutes qu'il

faut jeter de profondes racines en la très-sainte humilité, et qu'après, Dieu aurait soin de faire jeter çà et là les branches de cet Institut », maxime qu'elle a gardée toute sa vie, ayant toujours eu plus de soin incomparablement d'établir et fonder son Ordre ès vraies vertus, que d'en augmenter le nombre des maisons.

Or, si le Seigneur n'édifie la maison, ceux qui la bâtissent travaillent pour néant; l'esprit humain avait commencé cette nouvelle Congrégation de la Présentation, l'esprit humain la détruisit. La confusion des langues se jeta parmi ces congrégées; je veux dire il arriva parmi elles une telle mésintelligence, qu'elles ne purent vivre six semaines ensemble, quoique toutes fussent de très-bonnes âmes; mais il ne plaisait pas à Dieu de bénir leur assemblée, tellement que l'on n'eut plus de hâte que d'écrire à notre Bienheureux Père et à notre très-digne Mère; qu'il fallait que les filles de la Visitation de sainte Marie allassent fonder à Lyon. Mgr le cardinal Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, envoya M. Mesnard, sacristain de Saint-Nisier, avec un carrosse querir les Sœurs. Notre très-digne Mère partit d'Ancey, le jour de la conversion de saint Paul 1615, avec nos très-honorées Mères Marie-Jacqueline Favre, Péronne-Marie de Châtel, Marie-Aimée de Blonay, et encore madame de Gouffier qui tenait place et faisait toutes les fonctions des religieuses.

Notre très-digne Mère allait à Lyon bien incommodée corporellement, sa santé étant fort petite, mais grandement joyeuse en son âme d'aller travailler pour la gloire de Dieu. Elle sentit aux approches de Lyon les bons Anges du royaume de France qui lui faisaient l'accueil, et eut une grande certitude intérieure du progrès et du fruit que l'Institut ferait en France, et que cela était la cause d'une nouvelle joie entre les Anges.

Avant que notre Bienheureuse Mère et sa chère troupe arrivassent à Lyon, l'on voulut visiter les patentes royales obtenues pour l'autre établissement, afin de faire changer le mot de Pré-

sentation en celui de Visitation; pour cela il fallait quelque retardement, et des allées et venues. Notre-Seigneur y mit ordre : à l'ouverture des patentes, l'on vit que le mot était miraculeusement changé, et qu'où les hommes avaient mis *Congrégation de la Présentation*, il y avait en beau caractère bien formé, *Congrégation de la Visitation Sainte-Marie*; cette merveille fut grandement admirée, toucha bien les cœurs, et fut cause que notre petit Institut fut mieux goûté qu'il n'eût été. Ceux qui avaient été contraires à notre établissement disaient alors : « La main de Dieu travaille pour ces Religieuses ici. »

La veille de la Purification, notre Bienheureuse Mère et ses filles arrivèrent heureusement, et furent chèrement et joyeusement reçues des congrégées, singulièrement de la bonne madame d'Auxerre, laquelle n'ayant jamais aspiré qu'à la perfection de l'humilité, se déposa tout à l'heure de la charge qu'on lui avait donnée en cette maison, remit les clefs à notre Bienheureuse Mère, mais elle lui remit encore plus parfaitement son cœur et sa volonté; ce que firent pareillement ses deux compagnes, car la quatrième s'était retirée de parmi elles avant la venue de nos Sœurs. Le lendemain, jour de la Purification de cette Vierge plus pure que le soleil, l'établissement de ces petites filles de Sainte-Marie de la Visitation se fit avec grande solennité, Mgr de Marquemont faisant lui-même l'action, et témoignant une grande estime et respect de la vertu de notre Bienheureuse Mère ¹. Ce même jour, la bonne madame d'Auxerre

¹ Monseigneur de Marquemont admira fort la sainteté de cette vénérable Mère, si bien qu'il s'écriait en une rencontre : « *Que dirons-nous à l'oreille de celle à qui Dieu parle toujours au cœur!* » La renommée de la servante de Dieu était déjà même arrivée à Rome, car, comme vers cette époque madame de Gouffier y sollicitait les dispenses nécessaires pour passer de l'Ordre du Paraclet à la Visitation, le cardinal Bandiné lui dit dans sa réponse : « Vous serez bien heureuse si vous pouvez devenir la fille de Monseigneur de Genève et de cette perle des dames, la Mère de Chantal. » (Dépositions de la Mère Françoise-Madeleine Favre de Charmette.)

changea d'habit, et ses deux compagnes aussi, et prirent celui de novices. Elle prit le nom de Marie-Renée, et fut fondatrice temporelle de cette maison-là, comme il est marqué en la fondation, et au recueil de la vie de cette très-honorée Sœur qui était véritablement un soleil de vertus, mais excellemment sur toutes, de l'humilité. Notre Bienheureuse Mère nous a dit qu'elle ne voyait jamais cette bonne Sœur sans sentir son âme émue de s'abaisser devant Dieu, à l'exemple de l'abaissement et anéantissement qui reluisaient en cette vertueuse novice, laquelle, de son côté, s'estimait si indigne d'être en la compagnie de notre Bienheureuse Mère, qu'elle ne l'osait quasi approcher, et disait que Dieu lui avait dit en son cœur, quand cette digne Mère était entrée en leur maison : « Je vous donne pour vous » conduire l'une des plus grandes Servantes que j'aie maintenant » sur terre; en cela, ma fille, je vous témoigne mon amour. » Cela demeura si fort imprimé au cœur de notre chère Sœur d'Auxerre, qu'à peine osait-elle regarder en face notre digne Mère, et si elle parlait à ses deux compagnes ou aux autres novices qui furent reçues après elle, c'était pour les exciter à bien profiter de la conduite de cette unique Mère. On l'a quelquefois entendue dans l'excès de sa ferveur, croyant être seule, qu'elle se disait à elle-même : « Sais-tu qui tu es, Marie-Renée? » tu es un atome d'ordures auprès de cette montagne de perfection; » puis se tournant vers Notre-Seigneur : « Ah ! mon Dieu, » disait-elle, si vous me permettez de vous faire une demande, » je vous supplie que la mort ferme mes yeux; il me suffit, » puisque je vois une maison de sainte Marie en France; mettez- » moi au purgatoire pour purger mes péchés, et ne me laissez » plus jouir de tant de bonheur que de demeurer avec votre » Sainte. » Voilà comme les justes se connaissent à fond les uns les autres; cette bonne servante du Seigneur fut écoutée du Ciel, car elle ne fit pas son noviciat entier, qu'elle fut jugée digne d'aller faire l'éternelle profession de l'amour et eut la grâce à

laquelle son humilité l'empêchait d'aspirer. Notre Bienheureuse Mère lui ferma les yeux et l'assista en son dernier passage, qu'elle fit aussi saintement que sa grande persévérance aux vertus et en la vraie dévotion le pouvait faire espérer et souhaiter.

Or, quoique notre très-honorée Sœur d'Auxerre eût très-honnêtement donné pour la fondation, l'on ne laissa pas au commencement d'avoir beaucoup de pauvreté et d'incommodité, d'autant que ses parents qui étaient mécontents au possible de la bonne œuvre qu'elle faisait, lui saisirent son bien, et lui firent plusieurs grandes contradictions que notre Bienheureuse Mère supporta et surmonta avec une généreuse humilité et adresse très-grande à ajuster toutes choses avec paix. Durant ces contradictions, notre très-digne Mère goûtait avec de grandes suavités les fruits intérieurs de la pauvreté et disette où était le monastère. Une fois, entre autres, étant tout à fait réduite à ne savoir plus où prendre pour nourrir sa Communauté, elle en confiait amoureusement le soin à la céleste Providence, quand voilà qu'un homme inconnu sonne à la porte, et dit à la portière : « Faites-moi venir la Mère de Chantal. » Quand elle fut là, il lui mit en main un papier sans lui dire ce que c'était, mais seulement lui dit : « Madame, celui qui vous envoie cette aumône vous prie de prier pour lui, » et s'en alla comme cela. Notre très-digne Mère retourna à la Communauté, car on était à la récréation ; elle n'avait point encore ouvert son papier ; elle le déploya devant toutes les Sœurs, et trouva dans icelui quatre-vingts écus au soleil. Les larmes lui vinrent aux yeux d'une très-humble reconnaissance envers la divine Bonté, et mena toutes ses chères filles en faire action de grâces à l'auteur de tous biens. De là à quelque temps, se trouvant un peu en peine, n'ayant pas de quoi acheter une custode d'argent, et lui fâchant de laisser le Très-Saint-Sacrement dans une d'étain, elle pria ce divin Sauveur, puisqu'il prenait tant de soin de ses

épouses, qu'il prît aussi soin de soi-même; ce qu'il fit, et lorsque l'on y pensait le moins, une personne inconnue vint de-rechef sonner à la porte, et sans vouloir dire son nom, donna une custode d'argent dorée, priant instamment que l'on s'en servît le plus tôt qu'il se pourrait.

Notre Bienheureuse Mère demeura neuf mois à Lyon, reçut sept religieuses, supporta beaucoup de traverses, dont les nouveaux Instituts ne sont jamais exempts, et laissa Supérieure notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline Favre; assistante et directrice, notre bien chère Mère Marie-Aimée de Blonay, et s'en revint accompagnée de notre chère Sœur Marie-Hélène Darères, alors dite madame de Vars, femme veuve de beaucoup de piété et de vertu, et fille spirituelle de notre Bienheureux Père.

CHAPITRE X.

NOTRE BIENHEUREUSE FAIT UNE NOUVELLE FONDATION A MOULINS; SA
CONSTANCE SUR LA MORT DE SA FILLE; ELLE ÉPROUVE QUELQUES
FEINES D'ESPRIT SUR LE BAPTÈME DE SON PETIT-FILS.

A peine notre Bienheureuse Mère était de retour de la fondation de Lyon, que non-seulement plusieurs filles, mais plusieurs villes entières, courant après l'odeur de ses vertus, demandèrent des établissements de Sainte-Marie, et, si l'on eût eu des religieuses assez pour fournir partout, plusieurs maisons se fussent faites, qui ne l'ont été que bien des années après, même qui ne le sont pas encore, et nous avons trouvé un billet écrit de la sainte main de notre Bienheureux Père qui dit ces mots :
« Vraiment, la moisson est bien grande, il se faut confier que
» Dieu donnera des ouvrières; voilà Toulouse qui veut de nos
» filles de Sainte-Marie, Moulins, Riom, Montbrison, Reims,
» et c'est grand cas, partout l'on veut la Mère. » Et, en un autre billet, écrivant à notre Bienheureuse Mère, ce saint Prélat dit : « Hé! ma très-chère Mère, je dis, ma très-unique
» Mère, que nous avons d'obligation à Notre-Seigneur! et com-
» bien de confiance devons-nous avoir que ce que sa miséri-
» corde a commencé en nous, elle le parachèvera, et donnera
» un tel accroissement à ce peu d'huile de bonne volonté que
» nous avons, que tous nos vaisseaux s'en rempliront, et
» plusieurs autres de ceux de nos voisins, par diverses fon-
» dations. »

Pour cela, cette digne Mère, comme la pieuse veuve qui

obéissait à l'homme de Dieu, fermait bien sa chambre sur elle, je veux dire, se tenait petite, humble et cachée aux yeux du monde, et son cœur tout retiré en la divine Bonté et dans l'étroite observance. L'année 1615 se finit en cette sorte, et la suivante, 1616, à peine se commença, que Notre-Seigneur visita notre très-digne Mère de grands maux corporels et langueurs irrémédiables qui lui étaient causés, comme l'on croyait, parce qu'elle n'avait pas pris le loisir de se bien remettre d'une grande maladie qu'elle avait faite à Lyon durant les neuf mois de son séjour.

Pendant, le printemps étant venu, la ville de Moulins pressait avec tant d'instances pour avoir des Sœurs pour faire un établissement, que tout retardement était ennuyeux. L'on verra, dans la propre fondation de cette maison-là, diverses lettres écrites sur ce sujet à notre Bienheureux Père, de Monseigneur l'archevêque de Lyon, qui avait alors l'administration de l'évêché d'Autun, par droit de régale, duquel Moulins dépend. Ce grand cardinal faisait de grandes instances afin que notre digne Mère allât à Moulins, dresser une semblable maison que celle qu'elle avait établie à Lyon, de laquelle il disait recevoir une suavité nonpareille, et toute la province une odeur d'édification très-grande. M. le maréchal de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais, les maires et syndics, M. le Doyen de Notre-Dame, et encore le révérend Père recteur des Jésuites de Moulins, écrivirent à notre Bienheureux Père, tant pour demander l'établissement que pour le conjurer que la digne main de cette grande ouvrière, la Mère de Chantal, allât planter cette nouvelle plante. Il ne plut pas à Notre-Seigneur de lui donner force et santé pour cela, tellement que, pour ne plus retarder, le 16 juillet 1616, notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Brécard partit avec quatre compagnes pour aller fonder la maison de Moulins. Ainsi, ce fut encore une permission de la divine Providence que cette troisième

Mère de l'Institut allât être Supérieure en la troisième maison d'icelui, comme la première et la seconde l'étaient aux deux autres, à Annecy et à Lyon.

Peu de temps après le départ de nos chères Sœurs pour la fondation de Moulins, notre très-digne Mère se porta mieux, et prenait beaucoup de peine, tant pour faire avancer le bâtiment du monastère qui se faisait alors, et duquel elle-même avait le soin et la conduite, que pour élever et fonder dans les vraies vertus religieuses quantité de filles qui étaient reçues, et lesquelles, quasi toutes, ont rendu en divers lieux des services signalés à l'Institut, faisant honneur à la digne main qui les avait élevées.

Il semblaient que la divine Providence ne donnait de la santé et de la force à notre Bienheureuse Mère qu'afin qu'elle se disposât à lui faire un sacrifice de son propre sang. Elle avait auprès d'elle, c'est-à-dire en Savoie, sa chère fille, la baronne de Thorens, dame des plus accomplies extérieurement et intérieurement que l'on ait guère vues; elle était en la fine fleur de son âge, possédant une parfaite beauté et bonne grâce de corps, et une sincère pureté de cœur et piété en ses actions, lesquelles elle réglait selon les enseignements à la vie dévote à laquelle elle s'était du tout rangée. Notre Bienheureux Père était non-seulement son beau-frère, mais son confesseur et son père spirituel, et notre digne Mère non-seulement sa mère, mais la directrice de son âme. Dès que le baron son mari était absent, si quelque devoir bien légitime ne la retenait en son ménage, elle se retirait au monastère proche de sa digne mère pour s'affermir toujours davantage en la piété et aux exercices de dévotion.

Au commencement de l'année 1617, le baron de Thorens fut commandé de mener un régiment en Piémont, où, peu de temps après son arrivée, il fut atteint de maladie et décéda saintement entre les soldats, dit notre Bienheureux Père, « où il y a si peu de saints. » Ce décès fut une plaie de douleur incom-

parable au cœur de notre très-digne Mère qui aimait ce cavalier comme s'il eût été son propre fils ; elle supporta ce coup avec cette généreuse force d'esprit et résignation aux divines volontés, qui a toujours relui en elle comme un sacré flambeau dans la nuit de tant de diverses afflictions dont sa vie a été traversée.

La jeune veuve de ce brave baron était au monastère ¹ près de sa bonne mère lorsqu'elle reçut ce coup de mort, et se comporta avec une parfaite vertu, dans une douleur qui ne se peut exprimer. Elle était enceinte dès fort peu de temps ; n'eût été sa grossesse, dès le jour qu'elle sut sa viduité, elle eût pris l'habit de sainte Marie des mains de sa digne mère, auprès de laquelle elle demeura environ cinq mois. Une nuit, lorsque l'on s'y attendait le moins, elle fut violemment saisie des tranchées de l'enfantement. Le péril évident de la mort où on la voyait fut cause qu'on ne la fit pas porter en la maison de la ville qu'on avait préparée pour ses couches, notre Bienheureux Père ne le voulant pas, mais fit entrer plusieurs dames des plus honorables et amies de notre Bienheureuse Mère. La pauvre veuve accoucha d'un fils qui eut la grâce que Job avait demandée, d'être porté du sein de sa mère en celui de la terre. Ce pauvre petit n'eut de vie mortelle que pour être régénéré en l'immortelle par le saint sacrement de baptême, qui lui fut conféré à cause de l'urgente nécessité, par sa sainte grand'mère, laquelle le vit expirer entre ses bras, et ce fut une chose admirable de voir la résignation, la force et la tranquillité de son esprit parmi des rencontres d'eux-mêmes si affligeants et si attendrissants pour un cœur maternel qui, comme le sien, au récit de notre Bienheureux Père, « aimait puissamment et ressentait vivement. »

¹ Il n'y avait pas encore de clôture qui empêchât l'entrée et le séjour des personnes du monde dans le monastère, c'est ce qui explique le fait dont il est question.

La patiente accouchée se disposa à suivre de bien près en l'autre monde son cher enfant, et parce que nous avons écrit son histoire un peu au long afin de la joindre à celle de sa sainte mère, comme ce petit rameau d'or qui sortit jadis d'un arbre de merveille, nous ne répéterons pas ici sa sainte mort, seulement dirons-nous qu'elle reçut l'habit de novice, fit profession et mourut entre les bras de notre Bienheureux Père et de notre Bienheureuse Mère et la sienne, qui eut le courage de lui fermer les yeux. Elle fut enterrée dans l'église de ce monastère, et est la première qui y ait été mise.

Après la sépulture de cette aimable défunte qui, comme vraie fille de la Congrégation, fut enterrée dans notre habit, l'ennemi, jaloux de la constance de notre très-digne Mère, et dépité que dans l'accident mortel d'une fille si chère elle n'eût donné que des bénédictions à Dieu, la vint traverser par une bourrasque qui l'affligea au non plus, lui jetant si vivement dans l'esprit qu'elle n'avait point donné d'eau à son petit-fils en le baptisant, et qu'elle n'avait point bien dit les paroles nécessaires pour le saint baptême; que par ainsi son imprudence et sa précipitation seraient cause que cette petite âme ne verrait jamais Dieu et se lamenterait éternellement contre elle. Cette peine offusqua tellement la mémoire de notre très-digne Mère, qu'elle ne se pouvait en façon quelconque souvenir comme elle avait fait cette action, et croyait vrai ce que la tentation lui suggérait. Elle envoya querir notre Bienheureux Père, et se jetant à ses pieds toute baignée de larmes, lui demanda pénitence de la faute qu'elle croyait avoir faite, et comme elle répétait ces paroles : « Moi, Monseigneur, que je sois » cause qu'une âme ne voie jamais Dieu, que j'en sois » cause ! » Le Bienheureux lui dit : « Ma Mère, d'où vient » ceci que vous vous regardiez vous-même, avez-vous encore » quelque intérêt propre ? » A ces mots, elle vit que la violence de sa tentation était venue du regard et de la réflexion qu'elle

avait fait sur elle-même. Sa mémoire revint en sa liberté, et elle et les Sœurs qui étaient présentes se ressouvinrent fort bien qu'elle avait jeté de l'eau bénite sur le petit enfant, et avait prononcé avec très-grande ferveur les sacrées paroles ordonnées par la sainte Église.

Quand notre Bienheureuse Mère nous parlait, plusieurs années après, de l'imperfection de la contrition et des douleurs des fautes, elle disait quelquefois cet exemple, et que notre Bienheureux Père lui avait fort inculqué que, dans les regrets du mal, il faut plus regarder Dieu, contre qui il est commis, que nous qui l'avons commis, et que dans ce regard d'un Dieu si bon et si miséricordieux, offensé, la contrition est plus vive, l'âme plus épurée, l'esprit mieux éclairé, et l'ennemi a moins de prise pour embrouiller le cœur. Cette digne Mère nous a dit : « que depuis ce jour-là l'instruction de ce Bienheureux lui avait toujours servi de méthode pour tous ses actes de contrition. »

CHAPITRE XI.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE EST GUÉRIE PAR MIRACLE D'UNE GRANDE MALADIE; ELLE FONDE DEUX MAISONS : GRENOBLE ET BOURGES.

Quelques semaines après que notre très-digne Mère eût fait les funérailles de sa chère fille, l'on crut qu'il faudrait faire les siennes; elle fut atteinte d'une grande fièvre continue. Dès le commencement de cette maladie, elle commanda à son infirmière de lui venir faire tous les jours son examen, et lui dire sincèrement les fautes qu'elle commettrait. Elle lui ordonna aussi de bien prendre garde que l'on ne lui donnât aucun remède de prix exquis, « lesquels, dit-elle, me sont en hor- » reur, parce que cela ressent les délicatesses et superfluités » mondaines; » elle se faisait lire le discours de saint Bernard aux religieux malades du Mont-Dieu, et disait à son infirmière, qui était notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, « qu'encore que les avis de ce grand saint ne s'observent pas en ce temps à la lettre, à cause de la faiblesse de notre nature; que néanmoins, toutes les personnes religieuses les doivent avoir devant les yeux en leurs maladies, pour en tirer matière d'humiliation et des motifs d'amour à la souffrance, quand on ne les sert pas à leur gré, voyant que pour mal qu'elles soient, elles sont beaucoup mieux que n'étaient ces saints personnages. » Cette affection à la sainte pauvreté et à la souffrance était accompagnée d'une obéissance si religieuse, qu'elle prenait et faisait tout ce que le médecin lui ordonnait. Il plut à Dieu de la mener jusqu'aux portes de la mort, pour l'en reti-

rer; elle reçut tous ses sacrements, et était si basse qu'on la croyait dans sa dernière agonie, quand notre Bienheureux Père fut inspiré de lui donner à prendre des reliques du grand saint Charles, archevêque de Milan, auquel il fit un vœu. A l'instant qu'il eut donné les saintes reliques à la malade, elle fit un grand soupir que l'on croyait être le dernier; mais, ouvrant les yeux, elle dit à notre Bienheureux Père : « Mon Père, je ne mourrai » pas. — Non, ma fille, lui répliqua-t-il, vous vivrez éternel- » lement par la divine miséricorde. — J'entends, dit la conva- » lescente, que je suis guérie et me porte fort bien, grâce à Dieu » et à son saint. » A ces paroles, le Bienheureux Prélat, qui était entouré de toute la Communauté de ses filles, entonna une douce action de grâces à Dieu, que l'on poursuivit joyeusement; et, dans peu de jours, notre très-digne Mère eut repris ses premières forces, ne demeurant point faible et languissante de cette maladie, comme elle faisait d'ordinaire des autres; aussi, le médecin qui l'avait guérie ne fait jamais des cures imparfaites. Si Dieu redonna la santé et la vie à sa fidèle Servante, elle l'employa soudain, comme la belle-mère de saint Pierre, au service de sa divine Majesté. Cette guérison arriva au commencement de février 1618.

Peu de jours après icelle, notre saint Fondateur partit pour aller prêcher le carême à Grenoble, où il en avait déjà prêché un. Soudain qu'il fut en cette ville, on le sollicita bien fort de faire venir de ses Filles de la Visitation Sainte-Marie. Il y avait déjà quatre demoiselles de Grenoble qui étaient venues à Annecy prendre notre habit, pour donner plus de facilité à faire l'établissement. Notre Bienheureux Père manda donc à notre très-digne Mère « qu'elle l'allât trouver à Grenoble, et menât des Sœurs pour faire l'établissement et les quatre novices reçues à cette intention. »

Cette digne Mère, avec ses religieuses, arriva le septième avril, veille des Rameaux, l'année que dessus 1618. Monsei-

gneur de Calcédoine, coadjuteur de l'évêché de Grenoble, reçut fort honorablement notre Bienheureuse Mère, et, avec le clergé, lui offrit toutes sortes d'assistances. Ce bon Monseigneur de Calcédoine ¹ demeura si édifié, qu'il désira le lendemain de confesser notre digne Mère et ses filles, ce qu'il fit, et en reçut tant de satisfaction, qu'il disait n'avoir jamais rencontré des consciences semblables. Il distribua les palmes aux Sœurs, fit l'office de l'autel, dit la sainte messe, communia la Communauté et exposa le Saint-Sacrement; dès ce jour, l'établissement fut fait. Notre Bienheureuse Mère demeura à Grenoble environ six semaines, pendant lequel temps elle visita plusieurs maisons pour en acheter une, et, n'en trouvant point, elle arrêta que l'on achèterait une place nommée Chalemont, lieu écarté, montueux, et qui était hors de tout commerce, quoique dans l'enceinte de la ville; elle dit que plusieurs incommodités que l'on aurait à bâtir en ce lieu-là seraient récompensées par la tranquillité de laquelle l'on y jouirait favorablement. Elle donna place à quelques filles et établit supérieure notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, puis s'en retourna en cette maison d'Annecy, accompagnée de notre chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche. Il n'y avait pas quinze jours qu'elle était de retour, quand elle reçut des lettres qu'il fallait partir pour aller établir une maison dans la ville de Bourges, où elle s'achemina soudain avec des Sœurs ², passa par nos maisons

¹ Monseigneur de la Croix de Chevière.

² Ce fut cette année de 1618, avant le départ de la sainte pour Bourges, que saint François de Sales, conformément à la bulle de Paul V, érigea la Congrégation de la Visitation en ordre religieux, ayant les vœux solennels et observant la clôture. « Notre Bienheureux Père, écrivit sainte Chantal, vint nous signifier cette bulle, que nous acceptâmes de grand cœur, Dieu nous ayant gratifiées d'un esprit d'une entière soumission à ses volontés; outre que sa divine bonté nous donne une grande disposition et attrait intérieur pour vivre dans l'absolue clôture avec une entière consolation de nos âmes. » Cette cérémonie se fit le 16 octobre 1618. (Archives de la Visitation d'Annecy.)

de Lyon et de Moulins, et arriva heureusement à Bourges, et fut reçue fort solennellement avec musique dans la grande église. Monsieur le grand vicaire monta en chaire et fit une petite exhortation au peuple, le congratulant de l'arrivée de cette sainte femme, et lui dit que c'était ce que voulait signifier une grande et admirable comète qui avait paru fort gracieusement sur la ville de Bourges, deux jours auparavant l'arrivée de notre digne Mère; que cet astre du ciel leur avait annoncé la bénédiction qui leur devait arriver de posséder quelque temps dans leur ville une si grande servante de Dieu. L'établissement se fit avec grand applaudissement du peuple, et notre Bienheureuse Mère demeura six mois en cette nouvelle maison, avec beaucoup de pauvreté, quoique Monseigneur l'archevêque, son unique frère, eût ordonné à ses gens d'avoir un extrême soin que rien ne manquât au monastère; néanmoins, Dieu permettait fréquemment que la négligence des officiers donnât matière à cette digne Mère d'exercer la pauvreté. On s'est trouvé quelquefois sans avoir du pain pour le diner; elle exhortait les Sœurs de ne pas laisser d'aller au réfectoire à l'heure ordonnée par la règle, et se contenter de manger leur potage, et il est arrivé deux ou trois fois que justement quand le *Benedicite* était dit, l'on sonnait à la porte, et quelques bonnes femmes, qui humainement ne savaient pas la nécessité où l'on était, apportaient pour toutes les Sœurs chacune un pain bien blanc et bien frais.

Notre digne Mère ne voulait point permettre que l'on avertît Monseigneur de Bourges de la négligence de ses officiers, tant pour n'être importune, que pour avoir toujours quelque chose à endurer pour Notre-Seigneur, comme aussi parce qu'elle souffrait avec peine cet appareil avec lequel son digne frère voulut qu'elle fût servie tandis qu'elle demeura à Bourges. Elle en écrivit à notre Bienheureux Père, qui lui fit « réponse qu'elle agit avec liberté d'esprit et sans scrupule; que ce qui se souf-

frait par obéissance et condescendance, quoiqu'il nous fût désagréable, ne pouvait être que bon, et qu'elle usât sans cérémonie des viandes que Monseigneur de Bourges lui enverrait. »

Le temps qu'elle demeura dans ce nouvel établissement, elle accomoda fort joliment la maison, reçut plusieurs bonnes filles, et les établit dans une grande ferveur et observance. Notre Bienheureux Père était alors à Paris, et lui manda de l'aller trouver, « que tandis qu'il était là, il fallait secourir les désirs de plusieurs bonnes âmes qui désiraient un établissement de Sainte-Marie dans Paris; qu'il y avait des difficultés innombrables, mais que Dieu peut tout vaincre. » « Dans cette pensée, ma chère Mère, disait ce Bienheureux, prenons nouveau courage, ou plutôt renouvelons notre ancien courage pour faire merveille au service de Dieu, et de notre bien-aimée petite Congrégation qui est sienne. »

Quand Monseigneur de Bourges, qui espérait de garder près de soi quelques années sa digne sœur, s'aperçut qu'elle se disposait d'aller à Paris, il s'opposa tout de bon à ce voyage. Elle lui fit plusieurs aimables remontrances sans le pouvoir vaincre; enfin, le jour qu'elle devait partir, il lui vint dire qu'il avait partout défendu que l'on ne lui donnât aucun équipage; alors elle se raffermir et lui dit : « Monseigneur, cela n'importe, s'il n'y a point d'équipage, l'obéissance a de bonnes jambes, nous irons fort bien à pied. » Cette détermination toucha ce bon Seigneur, et il lui prêta son carrosse pour la conduire jusqu'à Paris. Elle laissa supérieure à Bourges notre très-chère Sœur Anne-Marie Rosset, et s'achemina vers Paris avec quatre professes et une novice, qu'elle avait fait venir de notre monastère de Moulins à cet effet. Elle s'en allait le plus joyeusement du monde servir Dieu pour Dieu, et en la seule confiance de l'obéissance; car elle partit de Bourges pour aller fonder à

Paris, sans avoir d'autres richesses que dix-neuf testons ¹, ni autre souci que celui d'obéir, et, par les chemins, elle encourageait grandement ses compagnes à l'amour de la souffrance, et à la totale remise de toutes choses en Dieu et en sa Providence, sans leur faire semblant des croix qu'elle attendait de trouver à Paris; car notre Bienheureux Père le lui avait mandé, et, en cela même, elle se réjouissait et s'encourageait grandement.

¹ Monnaie d'argent, frappée en France sous Louis XII, sur laquelle était gravée la *tête* du roi.

CHAPITRE XII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE VIENT FONDER A PARIS; SON HUMILITÉ
ET PATIENCE DANS LES DIFFICULTÉS QU'ELLE Y RENCONTRE.

La veille de Quasimodo 1619, notre digne Mère et ses filles arrivèrent à Paris, et ne fut point déçue de son attente, trouvant des bonnes croix à porter, Dieu permettant qu'il se trouvât d'autant plus de contradictions à ce nouvel établissement, qu'il voulait rendre ce monastère-là florissant en toutes sortes de bénédictions, comme il est maintenant par la divine grâce. On s'éleva avec grande véhémence contre notre manière de vivre, non-seulement les personnes du monde, mais des personnes de religion, de piété et de grand mérite; et pour rabattre le trop grand lustre que l'on disait que notre manière de vivre aurait dans Paris, si nous nous établissions, l'on résolut que seulement nous y serions reçues pour gouverner les Andriettes et les filles de Sainte-Madelaine qui sont les *repenties*. Un très-grand Père de religion, qui est décédé depuis fort peu d'années, en réputation de sainteté, vint porter la parole à notre très-digne Mère, que l'on ne voulait point que nous eussions de maisons à nous dans Paris, mais que nous prissions la conduite de ces Congrégations qui n'étaient pas bien réglées; que; si l'on ne voulait accepter cela, il faudrait s'en retourner d'où l'on était venu. Elle lui répondit avec une grande humilité et sainte force : « Hé bien ! mon cher Père, nous en retournerons plutôt » que de faire une brèche à notre règle et à notre Institut; nous » ne sommes attachées qu'à faire la volonté de Dieu; il nous a

» fait venir ici ; s'il lui plaît que nous nous en retournions,
 » nous lui rendrons notre obéissance d'aussi bon cœur d'un côté
 » que d'autre. » Cette manière de traiter toucha si fort ce bon
 Père, et lui fit tellement voir que l'esprit de Jésus était dans la
 Congrégation de Sainte-Marie, que dès ce jour-là il changea de
 note, et fut aussi zélé à procurer notre établissement (avec les con-
 ditions requises) qu'il avait été ardent à l'empêcher ; ce qui fut
 un grand bien, d'autant que ce Père ici était puissant, à cause
 de l'estime que l'on faisait de sa vertu ; son jugement en tirait
 plusieurs autres après lui. Il disait haut et clair que l'esprit de
 Dieu conduisait la Mère de Chantal, que c'était Dieu qui l'avait
 amenée à Paris pour le salut de plusieurs âmes. Ainsi, petit à
 petit les contradictions cessèrent, et notre Bienheureux Père prit
 jour pour faire un établissement avec les conditions requises. Il
 écrivit un billet à notre digne Mère, dès son logis, où il disait :
 « O ma chère Mère, que la prudence humaine est admirable !
 » croiriez-vous que des grands serviteurs et des servantes de
 » Dieu m'ont encore dit aujourd'hui que la douceur et la piété
 » de notre Institut étaient tellement au goût des esprits fran-
 » çais, que vous ôteriez toute la vogue aux autres maisons reli-
 » gieuses ; que quand on aurait vu cette madame de Chantal, il
 » n'y aurait plus que pour elle. Or sus, cela n'est rien, Dieu
 » qui voit que nous ne venons pas à Paris pour nous faire voir,
 » mais afin de faire voir à sa Bonté plusieurs âmes s'acheminer
 » purement à son saint service, nous aidera. Je réponds de la
 » sincérité de vos intentions comme des miennes propres, si
 » tien et mien se doit dire entre nous que Dieu a unis pour lui
 » rendre un même service. »

i. Le jour de saint Jacques et saint Philippe, 1^{er} de mai 1619,
 ce Bienheureux vint dire messe en la chapelle de la petite
 maison où nos Sœurs étaient retirées, fit une exhortation et
 exposa le Saint-Sacrement ; ce jour-là se compte pour le jour
 de l'établissement. Nos bonnes Sœurs étaient logées au faubourg

Saint-Michel, dans une petite maison très-incommode, singulièrement en ce qu'elle était entre deux tripots, oyant jour et nuit le tintamarre des joueurs. Elles trouvèrent dans cette maisonnette deux filles qui avaient envie d'être religieuses, mais qui n'eurent pas le courage de persévérer; elles avaient apprêté quelques petits meubles et lits pour nos Sœurs, qu'il leur fallut payer à discrétion pour éviter le bruit. Il semblait que Dieu prenait plaisir à tenir notre digne Mère dans la pauvreté, au milieu des abondances de cette grande ville; elle n'avait pas seulement du linge pour en changer. Les Sœurs qu'elle avait menées à la fondation, tombèrent malades; il ne demeura sur pied que cette unique Mère et deux jeunes novices pour chanter l'Office, et faire les choses requises pour le service des malades, pour répondre à la porte et servir à la sacristie. Notre Bienheureuse Mère faisait pour toutes les officières, apprêtait à la cuisine, servait à l'infirmerie, chantait l'Office avec ses deux novices d'une voix si forte et soutenante, que l'on eût jugé qu'il y avait bon nombre de voix au chœur. L'on fut environ trois mois dans cette petite et très-incommode maison, après lesquels il fallut penser d'en changer, parce qu'il se présentait des filles pour être reçues. Ce fut avec très-grande difficulté que l'on changea de maison; néanmoins Notre-Seigneur assista en ce rencontre sa sainte Servante comme il faisait toujours, et après qu'il eut exercé sa patience plusieurs mois, lui envoya du secours, lui faisant recevoir de braves filles et de bon lieu qui apportèrent de quoi accommoder la maison.

Comme l'on était en si beau chemin, pour avancer quelque chose, Dieu permit que la peste se mit furieusement dans Paris; la cour et tous les principaux en sortirent; en sorte que cette ville-monde pensa devenir un petit désert; et, en effet, l'herbe crût fort haute parmi les rues. Notre maison était encore en sa naissance et sans appui, si bien qu'elle demeura fort destituée de toute assistance, et notre digne Mère nous a dit que, ne

sachant plus que faire, ni de quoi nourrir les Sœurs, elle allait avec larmes devant le Saint-Sacrement dire son *Pater*, demandant au Père céleste le pain quotidien pour ses filles. Une autre fois, nous parlant des difficultés qui s'étaient trouvées, tant pour acheter des places que pour l'établissement, elle dit « qu'elle avait plus acheté la maison de Paris par larmes et prières que par argent. » Dieu lui donna des grandes bénédictions après ses travaux, et singulièrement par la réception de notre très-honorée Sœur Hélène-Angélique Lhuillier, que sa providence amena par une vocation extraordinaire; elle se rendit fondatrice, en cédant toutefois les privilèges à madame de Villeneuve, sa sœur. Alors on acheta les écuries de l'hôtel de Zamet, que notre Bienheureuse Mère fit accommoder, pour y loger ses religieuses. Les grandes dames et princesses commencèrent à visiter et affectionner si fort notre digne Mère, que plusieurs se dirigeaient par ses avis et lui conféraient de leurs âmes.

Madame la comtesse de Saint-Paul, très-vertueuse princesse, voulut avoir de nos Sœurs pour faire un établissement à Orléans. Il fut le neuvième, le septième et le huitième ayant été faits à Montferrand et à Nevers, par nos maisons de Lyon et de Moulins. La chère Mère Marie-Jacqueline Favre alla fonder à Montferrand, laissant supérieure à Lyon notre très-honorée Mère de Blonay; et notre chère Sœur Paule-Jérôme de Monthouz, professe d'Annecy, alla fonder à Nevers, prenant des Sœurs à Moulins. Notre Bienheureux Père envoya à Paris notre très-chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche, avec quatre compagnes, pour la fondation d'Orléans, où notre digne Mère les envoya avec quelques novices de Paris, dont elle leur donna le dot. L'établissement d'Orléans se fit; et comme notre très-chère Sœur de la Roche avait été la neuvième fille de l'Institut, par un pur rencontre, et sans attention, elle fut la première Mère de la neuvième maison d'icelui. Entre les exercices que notre très-digne Mère eut à Paris, ce fut de supporter les rodo-

montades que lui fit plusieurs mois de suite une dame qui avait fait quelques assistances au commencement ¹, qu'elle fit payer bien cher. Elle se piqua de ce que notre Bienheureuse Mère ne lui voulut pas souffrir quelques libertés qui étaient entièrement contre la règle et la bienséance d'une maison religieuse; elle prenait sujet de tout pour ergoter et désapprouver ce que notre digne Mère faisait. Elle détournait les filles par-dessous main de venir chez nous; et si notre très-honorée Sœur Hélène-Angélique Lhuillier n'eût été solidement vertueuse, elle lui eût fait perdre sa vocation. Quelquefois elle éclatait tout à fait et venait aux reproches, taxant notre Bienheureuse Mère en face d'être une ingratitude, et lui disant tout ce que sa passion lui suggérait, sans pouvoir tirer autre parole d'elle, que de douceur et d'humilité; et au sortir du parloir, notre digne Mère disait à la Sœur qui l'avait assistée : « Allons recommander à Dieu cette chère âme », sans rien ajouter ni discourir sur le tort qu'elle avait de la traiter de la sorte; et quand elle fut malade, elle la fit visiter et servir, comme si c'eût été une des meilleures amies du monastère.

Sur la fin de l'année 1621, notre digne Mère, voyant la maison de Paris en très-bon état temporel et spirituel, pensait de s'en retirer et s'en aller travailler ailleurs; mais Notre-Seigneur l'arrêta au lit par une maladie de trois mois ou environ. Dès qu'elle fut guérie, elle fit faire élection d'une supérieure pour se retirer : le sort tomba heureusement sur notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, à laquelle elle remit une communauté de trente-quatre religieuses, lesquelles cette digne Mère disait être toutes très-dignes de leur vocation, et la plupart desquelles ont rendu des services notables à l'Institut, en la conduite et établissement de diverses maisons.

¹ Il paraît hors de doute que ce fut madame de Gouffier dont il est question. Pour s'en assurer, on n'a qu'à lire avec attention les lettres de sainte Chantal. Cette dame décéda en 1621.

Quand on s'aperçut que notre très-digne Mère voulait se retirer de Paris, l'on fit plusieurs instances pour l'y retenir ; mais ce fut en vain ; car , bien que plusieurs personnes s'attachassent à elle et quittassent avec grand'peine sa présence et sa conduite, tant dedans que dehors ; pour elle, elle ne s'attachait jamais à rien qu'à faire l'œuvre que Dieu lui commettait, le plus diligemment et soigneusement qu'elle pouvait, pour sa pure gloire, sans prétention d'autre contentement que de contenter son Dieu.

CHAPITRE XIII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE VISITE PLUSIEURS MAISONS RELIGIEUSES, SE RENDANT DANS LES FONDATIONS D'ORLÉANS, DE BOURGES, NEVERS ET MOULINS. CHEMIN FAISANT, ELLE S'ARRÊTE CHEZ SA CHÈRE FILLE, MADAME DE TOULONJON : ELLE EN SORT POUR ALLER FONDER A DIJON.

Ainsi dégagée de tout, elle fit ses adieux à Paris, et en partit nonobstant la rigueur du froid, le 21 février 1622, accompagnée de notre chère Sœur, Gasparde d'Avisé, madame de Port-Royal, qui est une âme d'insigne et extraordinaire vertu, grande fille spirituelle de notre Bienheureux Père, qui disait qu'elle n'avait point le cœur, l'esprit, ni le courage de son sexe, tellement il lui trouvait une âme généreuse et relevée au service de Dieu. Cette vertueuse dame avait eu des extrêmes désirs d'être fille de la Visitation; mais étant dès son bas âge liée à une autre religion, notre Bienheureux Père et notre très-digne Mère pratiquèrent en cela une grande abnégation; et comme écrivait ce Bienheureux au Révérend Père Binet, de la sainte Compagnie de Jésus : « Quand notre Mère de Chantal et » moi saurions qu'une âme serait sainte canonisée dans sainte » Marie, si elle a son appel et qu'elle soit utile dans une autre » Congrégation, nous ne voudrions pas l'en retirer. » Ainsi, madame de Port-Royal demeura en son monastère, duquel elle changea le nom et le rang d'Abbesse, faisant mettre sa supériorité en triennal.

Au sortir de Paris, elle alla prendre notre très-digne Mère

pour la mener à Maubuisson, abbaye qu'elle allait réformer; elle la garda quatre jours, afin qu'elle parlât à toutes les religieuses et lui donnât de bons avis pour la réforme et règlement des exercices religieux. Notre très-digne Mère se trouvait un peu mal de fluxion; madame de Port-Royal la saigna de sa propre main et trempa tant de linges qu'elle put dans son sang; à chaque repas, elle lui faisait changer de serviettes pour les garder comme reliques. Si la volonté de Dieu n'eût été comme une aimable chaîne d'arrêt à madame de Port-Royal, elle eût suivi notre Bienheureuse Mère, laquelle, au sortir de Maubuisson, s'en alla à Pontoise, où elle fut reçue chez les révérendes Carmélites avec une cordialité si grande, qu'elle écrivit à notre chère Sœur la supérieure de Paris, « qu'elle était parmi ces » bonnes servantes de Dieu, avec la même franchise et union » que dans une de nos Communautés; » et ces bonnes Mères écrivirent « qu'il leur semblait tenir parmi elles leur sainte Mère Thérèse de Jésus. » Plusieurs lui parlèrent de leur intérieur. Elle révéra avec une dévotion toute particulière le tombeau de la Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation¹, et ayant pris congé de ces saintes religieuses, s'en alla en notre maison d'Orléans, où elle reçut de grandes consolations de la parfaitement bonne conduite de notre très-chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche; elle visita une maison de religieuses de saint Benoît qui l'avait grandement désirée, et lesquelles la

¹ La Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France, naquit à Paris, le 1^{er} février 1565. Elle était fille unique de Nicolas Avrillat, seigneur de Champlatreux et de Marie Lhuillier. Elle épousa M. Acarie, à l'âge de 18 ans. Après la mort de son mari, elle fit profession au couvent des Carmélites d'Amiens, en qualité de Sœur converse, et mourut à celui de Pontoise, le 18 avril 1618. Son tombeau devint dès lors célèbre par les miracles dont Dieu l'honora. Pie VI béatifa la Mère de l'Incarnation, le 29 mai 1791. Les reliques échappées aux profanations de la révolution française furent solennellement réintégrées en 1822, dans la chapelle des Carmélites de Pontoise.

furent veiller quasi toute la nuit pour lui parler de leur intérieur, et apprendre d'elle les vraies maximes religieuses à quoi elles désiraient se former. Tandis que les unes parlaient à cette digne Mère, les autres faisaient parler deux de nos Sœurs qui étaient avec Sa Charité, à leurs novices, pour les instruire. D'Orléans elle alla à Bourges établir notre chère Sœur Françoise-Gabrielle Bally en la charge de supérieure, où elle fut élue, parce que l'on avait besoin de notre très-chère Sœur Anne-Marie Rosset qui l'était alors, pour l'employer à la fondation de Dijon. S'en retournant, elle passa par Nevers et par Moulins ¹, affermissant toujours de plus en plus nos bonnes Sœurs en la perfection de l'observance. De là, par le commandement de notre Bienheureux Père, elle vint à Allonne chez madame de Touloujon, sa fille, où elle s'arrêta quelques jours pour attendre les Sœurs que notre Bienheureux Père lui devait envoyer d'Ancey pour la fondation de Dijon.

Ce séjour chez madame de Touloujon ne fut pas infructueux ; plusieurs dames et demoiselles des environs vinrent visiter notre Bienheureuse Mère et en restèrent fort édifiées. Une religieuse d'un ordre non réformé qui lui parlait alors, disait plusieurs années après qu'elle n'avait jamais oublié les instructions qu'elle en avait reçues, et portait toujours dans son âme un regret cuisant de se voir dans l'impuissance d'être fille d'une si digne mère. Quant à madame de Touloujon, sa chère fille,

¹ Durant un des voyages de la Sainte, elle s'arrêta dans un château, des premiers de la province. Descendant au jardin avec la dame du lieu et lui parlant doucement, elle lui dit : « Ma petite baronne, qu'y a-t-il que vous êtes triste ? — C'est, lui répondit-elle, ma Mère, il y a sept ans que j'ai l'honneur d'être céans, où je serai à mépris si je n'ai point d'enfant. » Alors la Sainte, élevant ses yeux et son cœur à Dieu, fit un petit signe de croix au front de la dame, disant : « J'espère en Notre-Seigneur que vous en aurez, je vous le promets de sa part. » En effet, peu après, elle fut enceinte et a eu quatorze enfants; deux de ses filles ont été religieuses de la Visitation. (Archives de la ville d'Ancey.)

qui était mariée depuis peu d'années, il ne se peut dire avec quelle consolation et profit elle reçut et garda chez elle cette unique mère. Quoiqu'elle fût enceinte de près de huit mois, elle se traîna à genoux plusieurs pas au-devant de sa sainte mère, sans que l'on pût l'en empêcher. Elle avait déjà, les deux années précédentes, accouché de deux fils avant terme, l'un ne vécut que trois semaines, l'autre que quinze jours, et l'on craignait fort qu'il n'en fût toujours ainsi et qu'elle ne se blessât, mais ce fut au contraire, elle accoucha heureusement d'une belle fille qui est encore en vie¹ quoique trois enfants lui moururent par après en l'état d'innocence; aussi, quand cette vertueuse veuve revint de Pignerol avec son petit-fils qui n'avait que six semaines, durant les quatre mois de séjour qu'elle fit en cette ville, elle faisait souvent apporter son petit pour recevoir la bénédiction de sa sainte grand'mère, « afin, disait-elle, » que celle qui m'a conservé la fille me conserve le fils, » ce qui est arrivé jusqu'à aujourd'hui par la divine grâce.

Nos Sœurs que notre Bienheureuse Mère attendait à Allonne y étant arrivées, elle partit pour aller à Dijon. Elle y arriva en avril et fut reçue de tout le monde universellement avec un excès de joie si extraordinaire, que quelques seigneurs du parlement qui avaient beaucoup contrarié notre établissement étaient étonnés; ils dirent qu'il fallait bien qu'il y eût un mouvement du ciel, non commun dans les âmes du menu peuple, qui avait accompagné de malédictions et de rumeurs l'établissement de quelques autres religieuses, et pour celles-ci les marchands et artisans d'eux-mêmes fermèrent leurs boutiques, et chacun se mit par les rues avec une telle acclamation de joie et telle presse de peuple, que notre Bienheureuse Mère et les Sœurs qui étaient avec Sa Charité, nous ont assuré que l'on

¹ Ce fut Gabrielle qui épousa dans la suite le comte de Bussy-Rabutin. Voir la vie de leur fille, la sœur J.-Th. de Bussy-Rabutin, au premier volume de *l'Année sainte*.

n'entendait ni l'on ne sentait rouler le carrosse, et semblait que ces bonnes gens le portassent à bras ; aussi demeura-t-on beaucoup de temps à faire bien peu de chemin, n'étant pas possible de fendre la presse. Sur le soir, après que ceux de la ville eurent rendu leurs devoirs à notre très-digne Mère, il vint une innocente compagnie de plus de deux cents villageois et villageoises des environs de Dijon faire la bienvenue à notre digne Mère, laquelle agréa si fort leur simplicité, qu'elle fit venir nos Sœurs dans une grande cour et les fit dévoiler pour accueillir plus cordialement cette nouvelle visite. Elle caressa fort ces bonnes gens, et après leur avoir dit plusieurs saintes paroles, pour les exhorter à vivre en la crainte de Dieu et gagner le ciel en travaillant à la terre, elle les renvoya, après toutefois qu'ils eurent pris sa bénédiction, car ils se mirent à genoux et ne se voulurent point lever qu'elle ne la leur eût baillée. Le lendemain, 8 mai 1622, monsieur le grand vicaire vint faire l'établissement de la part de Monseigneur de Langres qui était absent ; cette action se fit avec beaucoup de solennité.

Peu de temps après, elle reçut à l'habit notre chère sœur Claire-Marie Parise (le 6 juin 1622), qui avait procuré notre établissement ; la réception de cette fille en émut plusieurs autres qui se présentèrent pour être reçues. Mais entre toutes celles qui vinrent se ranger sous une si sainte conductrice, Dieu amena par une grâce spéciale madame la présidente Le Grand, âgée de soixante-quinze ou seize ans. Durant le temps que notre Bienheureuse Mère était au monde, elle honorait comme sa mère celle qui à présent vint se mettre à genoux devant elle, lui demandant en toute humilité d'être sa fille et sa novice ; cette digne Mère la reçut avec une très-grande reconnaissance envers Dieu de donner à l'Institut une âme si véritablement vertueuse, et laquelle entra en religion avec un si général oubli de ce qu'elle avait été au monde, qu'elle ne voulait que travailler au jardin, ne respirait que mortifications, ne vou-

lant pas seulement permettre que l'on fit son lit ni qu'on la traitât autrement que la communauté ; elle disait à nos Sœurs qu'il y avait plusieurs années qu'elle s'estimait indigne de délier la courroie des souliers de notre unique Mère. Cette chère Sœur est décédée en notre monastère de Dijon, très-saintement et âgée de plus de quatre-vingts ans.

Quelques mois après notre établissement à Dijon, Monseigneur de Langres, comme un bon pasteur, cherchant la plus grande perfection de ses brebis, désirait fort la réforme des dames Bernardines du Tart, et jugeant que personne ne pouvait donner un meilleur commencement à une si sainte besogne que notre Bienheureuse Mère, de laquelle il faisait une estime incomparable, il persuada à une de ces dames du Tart d'aller demeurer quelque temps avec elle, « seulement, lui disait-il, pour prendre autant de divertissement » ; mais notre unique Mère, qui était experte au maniement et discernement des esprits, voyant de si bonnes qualités à celui de cette dame pour servir à la gloire de Dieu, lui donna de si douces amorces à la dévotion, que celle qui auparavant ne respirait qu'à faire juger sa profession nulle, ne pensa plus qu'à la réforme de son couvent, qu'elle entreprit avec madame la coadjutrice du couvent du Tart, et en vinrent heureusement à bout. Elles firent venir plusieurs de leurs religieuses parmi nos Sœurs pour apprendre les pratiques monastiques, et durant sept ou huit mois, il y eut toujours à Tart, par l'ordre de notre digne Mère, deux de nos Sœurs pour aider ces bonnes dames en leur dessein. Cette digne Mère leur conseilla de prendre la réforme que madame de Port-Royal établissait, ce qu'elles firent, et persévérèrent saintement.

Notre Bienheureuse Mère demeura six mois à Dijon, acheta une fort belle maison pour loger ses religieuses ; elle reçut plusieurs bonnes filles, les fonda parfaitement en l'observance, établit supérieure notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline

l'avre, que notre Bienheureux Père rappela à cet effet de Montferrand, et partit de Dijon qu'elle laissa plein de toutes saintes édifications de ses grandes vertus, et de son côté elle s'en allait très-consolée de voir une maison de son ordre si heureusement établie au lieu de sa naissance.

CHAPITRE XIV.

ENTREVUE A LYON DE NOTRE BIENHEUREUSE AVEC NOTRE SAINT FONDATEUR ;
ELLE VA A GRENOBLE OU ELLE REÇOIT LA NOUVELLE DE SA MORT ;
SON ADMIRABLE RÉSIGNATION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Elle arriva à Lyon, comme son obéissance portait, sur la fin du mois d'octobre, et y trouva notre Bienheureux Père qui ne faisait que passer, allant accompagner Mgr le cardinal de Savoie, à Avignon, si bien qu'ils n'eurent point de loisir de se parler. Ce Bienheureux lui commanda d'aller visiter nos maisons de Montferrand et de Saint-Étienne, ce qu'elle fit et prit temps là pour faire ses renouvellements et exercices annuels de retraite.

Sur le commencement de décembre, elle se rendit à Lyon, où notre Bienheureux était déjà arrivé ; le roi et les deux reines y étaient et le cardinal de Savoie. Si grand nombre de princes et de princesses, de grands seigneurs et de grandes dames avaient recours à notre Bienheureux Père comme à un oracle, que ce saint homme n'avait pas un quart d'heure à lui pour parler à souhait à notre très-digne Mère, laquelle avait une envie incroyable de revoir toute son âme entre les mains de son digne Conducteur, y ayant près de trois ans et demi qu'ils ne s'étaient vus et qu'elle ne lui avait conféré de son intérieur ; elle avait aussi plusieurs choses à lui consulter pour l'observance, les cérémonies et le bien de l'Institut dont elle avait fait des amples mémoires tant à Paris qu'à Dijon.

Un jour, ce Bienheureux s'étant dégagé de la presse de ses autres affaires, vint au parloir trouver notre Bienheureuse Mère,

et lui dit : « Ma Mère, nous aurons quelques heures libres; qui « commencera de nous deux à dire ce qu'il a à dire? » Notre digne Mère qui était ardente et qui avait plus de soin de son âme que de toute autre chose, répondit promptement : « Moi, s'il vous plaît, mon Père, mon cœur a grand besoin d'être revu de vous. » Ce Bienheureux, qui était sur la fin de son entière consommation, ne voulant ni ne désirant plus rien, voyant un peu d'empressement, quoique spirituel, en celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, mais avec grande gravité : « Eh » quoi! ma Mère, avez-vous encore des désirs empressés et du » choix? Je vous croyais trouver tout angélique. » Et là-dessus connaissant bien que notre digne Mère était de ces âmes parfaites dont parle saint Bernard, qui n'ont pas besoin de direction, Dieu étant lui-même leur guide : « Ma Mère, lui dit-il, » nous parlerons de nous-même à Annecy; maintenant achevons » les affaires de notre Congrégation. Oh! ajouta-t-il, que je l'aime » notre petit Institut, parce que Dieu est beaucoup aimé en » icelui! » Notre digne Mère, sans dire un mot de réplique, serra le mémoire qu'elle avait préparé pour parler, par ordre de ce qui s'était passé en son âme en ces trois ans et demi d'absence; elle déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'Institut; et ces deux saintes âmes furent quatre grandes heures à conférer et réseudre diverses choses pour le bien de l'Institut, que l'on devait mettre au Coutumier; surtout notre Bienheureux Père arrêta qu'il ne fallait plus écouter de propositions pour nous ranger sous un chef de général ni de générale; que plus il priait, et plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'Institut demeurât simplement et uniquement à la conduite du Saint-Siège et de Messieurs les évêques aux diocèses desquels nous serions établies; « car, voyez-vous, dit ce Bienheureux, » nos filles, ce sont les filles du clergé. »

Après cet entretien de quatre heures, ce Bienheureux commanda à notre très-digne Mère d'aller à Grenoble visiter nos

Sœurs, et s'il se pouvait à Valence, et s'en retourner par Bellej, qu'ainsi elle aurait vu toutes les maisons qui étaient pour lors établies; lui ordonna aussi de passer à Chambéry, de visiter une maison pour nous y établir, et voir à Rumilly les Bernardines, qui, sous la conduite de ce Bienheureux, commençaient leur réforme. Elle partit ainsi de Lyon avec la bénédiction de ce Bienheureux Prélat, qu'elle espérait revoir bientôt à Annecy, et s'en alla à notre monastère de Grenoble. Étant en chemin, il lui prit une grande tristesse et serrement de cœur de ce que notre Bienheureux Père ne lui avait pas voulu permettre de lui parler de son intérieur; mais, sans vouloir réfléchir sur elle-même, ni gloser sur ce qu'avait fait son supérieur, elle fit un acte d'abandonnement d'elle-même à la divine volonté, et, prenant son livre de Psaumes, elle se mit à chanter dans la litière le psalme 26, *Dominus illuminatio mea*, répétant diverses fois ce verset : *Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me* ¹; avec ce remède elle se guérit, et c'était son ordinaire remède dans ses maux intérieurs, que l'abandonnement d'elle-même en Dieu et quelques versets de l'Écriture sainte.

Elle arriva en notre monastère de Grenoble pour y faire un peu de retraite avant la fête de Noël qu'elle y passa. Il lui arriva, le jour des Innocents ², qu'étant en oraison où elle recommandait à Notre-Seigneur notre Bienheureux Père, elle ouït une voix très-distincte qui lui dit : *Il n'est plus*. « Non, dit-elle, » mon Dieu! il n'est plus, lui, ni ne vit plus, lui, mais vous » êtes et vivez en lui »; prenant cette parole : *Il n'est plus*, pour la perfection de transformation en Dieu où elle croyait ce saint

¹ Mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a pris sous sa protection.

² Saint François de Sales mourut d'apoplexie à Lyon, le 28 décembre, fête des Saints Innocents, 1622, dans la cinquante-sixième année de son âge et la vingt et unième de son épiscopat.

homme être arrivé , mais en vérité c'était un avertissement qu'il n'était plus en terre , ni en l'état en lequel elle le recommandait à Dieu ; et , en effet , le lendemain à soir , M. Michel Favre , aumônier de ce Bienheureux et confesseur de ce monastère , qui accompagnait notre digne Mère , reçut la nouvelle du décès de notre Bienheureux Père. Cette digne Mère faisant quelque réflexion sur la parole qu'elle avait ouïe : *Il n'est plus* , il lui vint en la pensée que possible c'était un avertissement de mort , mais comme nous ne voulons pas nous persuader les choses que nous redoutons beaucoup , elle ne voulut aucunement admettre cette pensée , et partit toute joyeuse de Grenoble , où elle n'avait trouvé dans notre monastère que tout sujet de consolation , cette maison-là étant alors conduite par notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel. M. Michel Favre avait grand soin que par les chemins notre digne Mère ne reçût lettres , ni ne parlât à personne qui lui apprît la fâcheuse nouvelle du saint décès de notre Bienheureux Père.

Elle arriva à Belley deux jours avant les Rois ; cette chère communauté savait déjà qu'elle était orpheline d'un si saint Père ; mais notre chère Sœur Marie-Madeleine de Mouxy , qui était alors supérieure , avait gagné sur ses fillès qu'elles ne témoigneraient point leur douleur devant notre très-digne Mère , laquelle passa ce jour-là et la veille des Rois joyeusement. Le jour des Rois , des Pères capucins la vinrent visiter ; après quelques discours de la grande fête , elle dit qu'elle était en peine que l'on n'eût point de nouvelles de Monseigneur. M. Michel lui dit que l'on lui avait écrit qu'il était tombé à Lyon ; elle repartit promptement que dès le lendemain elle voulait partir et retourner à Lyon. Le bon M. Michel , qui était confesseur de cette digne Mère depuis onze ou douze ans , savait bien qu'elle recevait avec paix les breuvages , pour amers qu'ils fussent , s'ils lui étaient présentés dans la coupe de la volonté de Dieu , lui dit : « Ma Mère , il faut vouloir ce que Dieu veut ; prenez la

» peine de voir cette lettre » ; et il lui mit en main celle que Monseigneur de Genève, d'heureuse mémoire, frère et successeur de notre Bienheureux Père, lui écrivait. Elle trouva en cette lettre comme Dieu avait appelé à soi ce saint Prélat, et je ne saurais mieux représenter la solide vertu avec laquelle cette Bienheureuse Mère reçut ce coup mortel, qu'en rapportant ce qu'elle-même en écrivit à une de nos Mères supérieures. Voici ses propres mots : « Lorsque M. Michel me mit en main la » lettre de Monseigneur de Genève, le cœur me battait extrê- » mement ; je me retirai toute en Dieu et en sa volonté, me » doutant bien qu'il y avait quelque chose de douloureux dans » cette lettre. En ce peu d'espace que je me tins retirée, j'eus » l'intelligence de la parole qui m'avait été dite à Grenoble : *Il* » *n'est plus* ; vérité dont je fus toute éclaircie en lisant cette » bénite lettre. Je me jettai à genoux, adorant la divine Provi- » dence et embrassant au mieux qu'il me fut possible la très- » sainte volonté de Dieu, et, en icelle, mon incomparable » affliction. Je pleurais abondamment le reste du jour, et toute » la nuit jusqu'après la sainte Communion, mais fort douce- » ment, et avec une grande paix et tranquillité dans cette volonté » divine, et dans la gloire dont jouit ce Bienheureux. Car Dieu » m'en donna beaucoup de sentiments avec des lumières fort » claires, des dons et grâces que la divine Majesté lui avait con- » férés, et des grands désirs de vivre meshui selon ce que j'ai » reçu de cet homme de Dieu ; voilà ce que votre bonté, ma » chère Fille, a voulu savoir de ma misère. »

Un Père de religion l'étant venu voir et la voyant pleurer, lui dit que la parfaite résignation d'une âme devait sécher les pleurs, à quoi elle répondit : « Mon cher Père, si je savais que mes larmes » fussent désagréables à Dieu, je n'en jetterais pas une » ; et dès lors, par un pouvoir absolu sur elle-même, défendit à ses yeux de pleurer ; mais l'extrême violence qu'elle faisait à sa nature, lui fit enfler l'estomac, ce qui fut cause que M. Michel lui com-

manda de laisser le libre passage à ses justes larmes ; « que le père ne frappait l'enfant qu'afin qu'il sentit le coup, et ne requérait sinon que l'enfant fût soumis sous sa main » ; or cela, elle l'était parfaitement.

Le soir qu'elle eut reçu cette fâcheuse nouvelle, elle se retira sans pouvoir souper ; la supérieure commanda qu'on lui apportât une bonne rôtie au sucre. La dépensière se méprit, et, au lieu de sucre, mit à force sel blanc sur cette rôtie, de laquelle notre très-digne Mère mangea la moitié par condescendance, sans s'apercevoir que c'était du sel et non du sucre ; elle posa cette rôtie, ne pouvant pas davantage manger. La supérieure en voulut tâter pour voir si elle était bien faite, et, la trouvant salée comme saumure, elle demanda à notre Bienheureuse Mère si cela ne lui faisait point de mal ; mais elle lui dit de n'être point en peine, « qu'elle était dans un état de ne pouvoir rien trouver de doux que la volonté de Dieu, ni rien d'amer que sa très-âpre douleur. » Elle fut ce soir même à la récréation avec les Sœurs, mais sans pouvoir dire un mot, que par ses pleurs et sa tranquille modestie ; après icelle, elle se retira, dit matines avec notre chère Sœur, Marie-Gasparde d'Avise, sa compagne, se fit lire un chapitre de l'*Imitation* de Jésus, puis se coucha¹, voulant être seule pour se consoler avec Notre-Seigneur ; mais

¹ L'amour de Dieu lui fit supporter le coup mortel qu'elle reçut de la mort de notre Bienheureux Père, adorant le divin vouloir à travers de ses cuisantes douleurs, disant des paroles de soumission entremêlées de soupirs et de larmes pitoyables, assurant qu'elle ne le voudrait pas avoir racheté par un seul cheveu de sa tête, puisque c'était la volonté de Dieu, et que maintenant elle dirait bien sûrement : « Notre Père, qui êtes aux cieux », puisqu'elle n'en avait plus sur terre, et ne se voulut priver d'assister ce même jour à la communauté... Ma sœur la supérieure de Belley la voulut faire aller reposer, voyant qu'elle était si oppressée d'affliction ; mais elle la renvoya en disant que cela appartenait à des femmes du monde, et non à des religieuses... Un an durant, sa douleur lui tira des larmes des yeux toutes les fois qu'elle s'arrêtait un peu à parler du Bienheureux ; mais nonobstant ce, son esprit demeura toujours en

peu de temps après qu'elle fut couchée, notre chère Sœur, Marie-Simplicienne Fardel, entra en sa chambre et passa la nuit à genoux devant son lit, lui parlant du dernier entretien qu'elle avait fait avec ce Bienheureux, et comme elle lui avait prédit sa mort, lorsqu'il avait passé par Belley, en allant à la suite du prince cardinal de Savoie, en Avignon, ainsi que nous l'avons remarqué au petit recueil de sa vie.

Le matin étant venu, cette digne Mère se leva avec la communauté, quoiqu'elle n'eût pas fermé l'œil; et après la sainte communion, d'un esprit tranquille quoique affligé, elle fit réponse à Monseigneur de Genève, écrivit à notre chère Sœur Françoise-Marguerite Favrot, alors assistante dans ce monastère, et à notre très-honorée Mère de Blonay, pour lors supérieure de notre maison, à Lyon, la conjurant de faire tous ses efforts pour faire relâcher ce béni corps de notre Bienheureux Père: « Je vous en conjure, lui dit-elle, et si je l'ose, je vous le commande. » Cette digne Mère fit avec paix tout ce qu'elle avait à faire à Belley, parla à toutes les Sœurs, fit les changements d'officières, reçut les visites, écrivit en divers lieux des lettres toutes dévotes et pleines de résignation; puis, ayant pris congé des Sœurs, qu'elle exhorta fort à conserver l'esprit de leur saint Fondateur, elle s'achemina à Chambéry pour visiter une maison pour notre établissement, et ne voulut pas accepter celle de madame la marquise de la Chambre, d'autant qu'il eût fallu avoir de la dispute avec M. le marquis d'Aix, son neveu. « Cette maison, dit-elle, est belle et commode, mais nous sommes filles de paix et d'humilité; notre petitesse n'aime pas avoir rien à débattre avec les grands de ce monde. » De là elle s'achemina chez les Mères Bernardines de Rumilly, qui con-

son entière résignation, et remise de toutes choses et d'elle-même à Dieu. On n'apercevait aucun chagrin ni trouble en son maintien, ni en son esprit et paroles, et presque sans cesse élançait son cœur et ses soupirs en son bien-aimé Sauveur. (Dépositions de la S. F.-A. de la Croix de Fésigny.)

mençaient leur réforme; elle y fut cinq ou six jours, jusqu'à ce que Monseigneur de Genève lui mandât de s'en venir; et, quoique quelques-unes de ces bonnes religieuses eussent demeuré parmi nous quelque temps, pour apprendre les exercices et pratiques monastiques, si est-ce que Monseigneur de Genève et cette digne Mère jugèrent à propos de leur prêter deux de nos Sœurs, qui furent six mois chez elles, tant pour aider à dresser le spirituel, que les cérémonies, les offices et l'extérieur d'une maison religieuse.

CHAPITRE XV.

LE CORPS DE NOTRE SAINT FONDATEUR EST APPORTÉ DE LYON A ANNECY ;
NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE LUI REND SES DEVOIRS ET FAIT ENSUITE
UN VOYAGE A MOULINS.

Notre Bienheureuse Mère approchant d'Ancecy, plusieurs amis du monastère lui allèrent au-devant, sans que ni elle ni eux se pussent dire autre chose que par larmes et silence, et quelques courtes paroles d'adoration de la volonté de Dieu et de soumission à sa divine disposition. Son entrée parmi ses chères filles ne fut pas, comme les autres fois, en allégresse et jubilation ; ne pouvant parler à sa chère troupe orpheline d'un si saint Père, elle la mena devant le très-saint Sacrement faire un peu de prières. Dès le lendemain de son arrivée, elle se mit à faire préparer les choses requises, pour envoyer querir le béni corps de ce saint Prélat ; à pourvoir à sa pompe funèbre, et faire serrer ce qui lui avait servi ; à ramasser ce qu'il avait dit et écrit. Soudain, on parla d'écrire la vie de celui dont les actions ne doivent jamais être éteintes dans la mémoire des vrais enfants de l'Église.

Le corps de notre saint Fondateur fut apporté de Lyon, et après que Messieurs du chapitre de saint Pierre d'Ancecy lui eurent rendu les honneurs dans leur église, il fut apporté dans la nôtre, et posé pour trois mois tout proche notre grille, attendant que l'on eût accommodé un lieu convenable pour élever son tombeau. Cette sainte affligée demeurait le plus qu'elle pouvait en oraison devant ce béni cercueil, et ne cherchait pas

en vain des flammes dans les cendres de ce phénix d'amour ; car elle reçut beaucoup de grâces et de forces par les intercessions de celui qui ne lui était pas moins Père au ciel qu'il l'avait été en la terre, d'autant que ce Bienheureux lui avait dit à Lyon que, lorsqu'il serait à Ancey, elle lui rendrait compte de son intérieur. Lui voulant autant obéir mort que s'il eût été en vie, elle prit un jour, qu'elle procura lui être laissé bien libre, pour faire cette reddition de compte. S'étant mise à genoux devant le cercueil de ce Bienheureux, elle lui parla comme si elle l'eût vu de ses yeux, et si elle n'ouït pas de ses oreilles extérieures la voix de ce cher Père, elle l'ouït bien de celle du cœur ; et non-seulement ce grand Élie jeta sur elle le manteau de sa protection paternelle, mais il est bien probable qu'il lui impétra beaucoup de son double esprit pour conduire l'Institut, duquel il lui laissait tout le soin, et qui se devait tant multiplier en si peu d'années.

La tranquillité et la suavité que cette digne Mère possédait proche ce saint corps, fut interrompue par un voyage qu'elle fut contrainte de faire en notre monastère de Moulins, pour remédier aux troubles que la Fondatrice faisait aux Religieuses. Elle calma ce désordre par sa prudence ; et s'en revint par Lyon, où elle vénéra, avec une admirable générosité et dévotion, le cœur de notre saint Fondateur qui repose en l'église de notre monastère de Belle-Cour. Devant ce saint cœur, elle renouvela ses vœux et singulièrement celui de la pureté de cœur, et de faire toujours ce qu'elle croirait être le plus parfait et agréable à Dieu. Elle entretint à souhait notre très-honorée Mère de Blonay de tout ce qui s'était passé au décès de ce Bienheureux Père, se faisant rapporter tout ce qu'il avait fait et dit, et mettant ordre que l'on en fit des bons et fidèles recueils, afin que, par après, tout fût rédigé en un corps. Elle apprit que ce Bienheureux avait dit en son dernier entretien, à nos Sœurs de Lyon, que s'il était religieux et qu'il ne fût pas prêtre, qu'il

ne demanderait point de communier plus que les autres, et qu'il ne voudrait faire chose aucune de plus que la communauté. Étant de retour ici, elle crut être obligée de suivre les sentiments de ce Bienheureux Père, et supplia Monseigneur de Genève de lui permettre de quitter la communion journalière qu'elle faisait dès environ quatorze ans; ce que ce bon Prélat ne voulut pas concéder à son humilité, vu même que c'était par le commandement et direction de ce Bienheureux Père qu'elle faisait ces communions, lui disant qu'elle devait plus s'attacher à ce qu'il avait disposé en particulier pour elle, qu'à l'intention universelle qu'il avait eue par après pour le général de l'Institut. Elle se soumit à cela, et continua, comme elle a toujours fait, ses communions.

En revenant de Lyon, elle passa encore par Chambéry, et après une visite générale et fort pénible de quantité de maisons, elle en arrêta une au faubourg du Reclus.

Cette année 1623, étant de retour à Annecy, elle envoya des Sœurs faire la fondation de notre monastère de Marseille, qui fut le premier qui s'établit depuis le décès de notre Bienheureux Père. Elle fit aussi faire la Visite Canonique pour la première fois en ce monastère, donnant la méthode qu'il faut tenir en cette action, et instruisant les Sœurs comme elles s'y devaient comporter. Cette digne Mère, après tant de saintes actions faites pour notre bien, finit cette année par une, de laquelle nous sentons et sentirons toujours le dommage. Monseigneur de Genève avait eu le loisir de voir les papiers de son saint frère, et avait trouvé dans iceux une extrême quantité de lettres de cette digne Mère à ce Bienheureux; sachant bien que c'était tous les plus secrets sentiments de son âme, par un respect nonpareil envers cette digne Mère, il lui envoya toutes ses lettres, lesquelles elle brûla, sans que nos Sœurs l'en pussent empêcher. Feu M. Michel Favre, duquel nous avons parlé ci-dessus, et lequel était le confesseur, l'aumônier et le secré-

taire confident de notre Bienheureux Père, nous a assuré que ce saint Prélat avait pris la peine de mettre à part les lettres de cette digne Mère qui devaient servir pour sa vie, et en avait coté une grande partie de sa sainte main, avec des petites marques et remarques qu'il avait écrites sur l'apostille, espérant à son loisir, quand il serait déchargé de l'évêché, comme il désirait, d'écrire quelques mémoires particuliers de ce qu'il savait de cette sainte âme : Dieu nous a frustré de tous ces biens ¹.

¹ En les faisant brûler en sa présence, elle ne se put tenir de dire : « Ah! les belles choses qui brûlent! » (Dépositions de la Sœur de F.-A. de la Croix de Fésigny. Procès de canonisation.)

CHAPITRE XVI.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE TRAVAILLE AVEC PLUSIEURS DE NOS MÈRES
A NOTRE COUTUMIER, D'APRÈS LES USAGES ET SELON LES PAROLES
DE NOTRE SAINT FONDATEUR; SA FERMETÉ DANS LES AFFAIRES DE
L'INSTITUT.

L'année 1624 se commença par la disposition de la fondation de notre monastère de Chambéry. Mgr le prince Thomas, qui a toujours honoré notre Bienheureuse Mère d'une affection pleine de piété, l'envoya prendre ici dans son carrosse, et par un excès de sainte bienveillance, ce bon prince voulait aller bien loin hors la ville pour y faire entrer cette digne Mère en magnificence, accompagnée du clergé, de la cour et du sénat; mais elle le supplia avec tant d'instance de ne point faire tout cet appareil, qu'il laissa entrer les petites avec petitesse et humilité, que ce bon Prince se retint, aimant mieux s'abstenir de ce contentement que de mettre la modestie de cette digne Mère en contrainte. Il fit exposer le Saint-Sacrement avant l'arrivée de nos Sœurs en la chapelle qui leur était préparée. « Voyez-vous, dit-il, la bonne madame de Chantal sera si aise » de voir Notre-Seigneur qui l'attend déjà en sa maison, que » cela la réjouira plus que tout ce que nous aurions su faire. » Ce bon prince l'alla attendre à la porte de cette petite chapelle, dans laquelle il l'introduisit lui-même, faisant marcher quatre de ses pages qui portaient des flambeaux allumés devant elle. La musique de la sainte chapelle chanta quantité de beaux motets; l'on donna la bénédiction du Saint-Sacrement, et ainsi

l'établissement se fit. C'était le jour du grand saint Antoine, auquel notre Bienheureuse Mère avait une particulière dévotion; et fut fort consolée de mettre cette nouvelle maison sous la protection d'un si saint abbé et si parfait religieux.

Mgr le prince Thomas, joignant les bienfaits effectifs aux affectifs, voulut donner à souper à notre digne Mère et à ses filles; il leur envoya des vivres en telle abondance, qu'elles en eurent pour nourrir huit jours leur communauté, et firent part aux pauvres de leur festin. Il donna aussi de fort beaux présents pour l'autel, et en toutes rencontres il a toujours favorisé et protégé la Visitation. Notre très-digne Mère demeura près de quatre mois à Chambéry, reçut assez bon nombre de filles, entre lesquelles plusieurs ont très-bien servi et servent encore aujourd'hui.

Un peu avant les fêtes de Pentecôte, elle revint en ce monastère d'Annecy, pour faire l'assemblée des Mères de l'Ordre, et laissa pour assistante à Chambéry, à la place de supérieure, notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet. Quelques jours après la Pentecôte, les Mères qu'elle avait averties à l'avantage arrivèrent ici, et furent reçues de cette Bienheureuse avec une cordialité et humilité très-grandes. Elles commencèrent toutes ensemble à rédiger en un corps le *Contumier*, *Cérémonial*, *Formulaire*, et autres bons avis très-utiles pour la perfection religieuse. De tout cela notre Bienheureux Père avait des mémoires en latin et en français; on en avait établi la pratique dans ce monastère d'Annecy, n'ayant pas le loisir de les mettre par écrit, de quoi aussi il ne s'était pas pressé, sa simple ordonnance tenant lieu de règle à notre Bienheureuse Mère, et à nos premières Mères et Sœurs. En toute occasion, notre Bienheureuse Mère citait notre saint Fondateur, et ne voulait rien dire ni établir d'elle-même dans l'Institut, bien que nos Sœurs les supérieures la suppliassent d'agir comme Mère commune et comme Fondatrice de la Congrégation. « Non pas cela, dit-elle,

» mais, puisque vous me le permettez, je me tiendrai parmi
 » vous comme la sœur aînée de la famille qui a plus pratiqué
 » et communiqué avec le père que les autres. » Pour ranger ce
 livre avec plus de circonspection, elle demanda deux Pères du
 collège de Chambéry, qui vinrent ici, lesquels, avec M. Michel,
 notre confesseur, elle envoyait consulter Monseigneur de Ge-
 nève, d'heureuse mémoire, sans l'autorité et obéissance duquel
 elle n'eût rien voulu établir. Lorsque le *Coutumier* fut fini de
 ranger et écrit bien au net, notre digne Mère le prit, et menant
 avec soi toutes les Mères et Sœurs anciennes qu'elle avait assem-
 blées, elle posa ce petit volume sur le tombeau de notre saint
 Fondateur, fit mettre toute sa troupe en oraison et pria elle-
 même à chaudes larmes ce Bienheureux, que si elle y avait mis
 un seul mot qui ne fût de ses intentions, elle le conjurait d'ob-
 tenir de Dieu qu'on le trouvât effacé. Dieu donna un sentiment
 intérieur à cette digne Mère et à toutes ses chères Sœurs qui
 étaient autour d'elle, que tout ce qui était contenu en ce livre
 était vraiment les intentions de notre Bienheureux Fondateur.
 Toutes se levèrent de leur oraison fort consolées, et l'on assembla
 le chapitre pour lire devant toutes le *Coutumier* dès un bout
 jusqu'à l'autre; et ensuite les Sœurs firent un acte capitulaire,
 assurant que tout ce qu'elles avaient ouï lire était conforme à ce
 que notre Bienheureux Père avait fait pratiquer en ce monas-
 tère. Finalement, notre digne Mère pria Monseigneur notre
 Prélat de donner son approbation, ce qu'il fit, comme elle se
 voit encore aujourd'hui audit *Coutumier*, lequel étant si heureu-
 sement fini, toutes ces bonnes Mères retournèrent chacune en
 leur monastère, se séparant de notre Bienheureuse avec autant
 de regret qu'elles avaient eu de suavité et de contentement en
 sa chère présence.

Or il était arrivé en notre monastère de Grenoble que, ne sa-
 chant pas que notre Bienheureux Père avait déclaré qu'il ne fallait
 pas que les supérieures fussent en charge, en un même mo-

nastère, plus de deux triennaux, le Père spirituel et nos chères Sœurs de Grenoble, qui aimaient parfaitement notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, la réélurent après ses six ans, à son très-grand regret; mais comme l'on n'avait point encore le *Coutumier*, l'on ne voulut point condescendre aux raisons qu'elle alléguait pour n'être pas réélue, les attribuant à son humilité. Notre très-digne Mère résolut, en l'assemblée des Mères, que cette élection serait tenue pour nulle, quoiqu'elle eût pour excuse l'ignorance des intentions de notre Bienheureux Père; qu'il ne fallait point laisser cet exemple dans l'Institut; et ne voulut jamais recevoir de raisons pour fléchir en ce point, ordonnant à notre Mère de Châtel d'obtenir permission d'aller fonder notre maison d'Aix, en Provence. Elle donna ordre à quatre ou cinq de nos Sœurs les supérieures, qui s'en retournaient en France, d'obtenir du Père spirituel la rupture de cette élection; à quoi elles n'avancèrent rien, bien qu'elles se missent à diverses fois à genoux devant lui; ce que sachant, notre Bienheureuse Mère alla elle-même à Grenoble. La chère Mère Péronne-Marie de Châtel en était partie au mois d'août de cette même année 1624 pour aller fonder à Aix; mais il avait fallu donner de grandes assurances qu'elle y retournerait. Notre Bienheureuse prit son temps pendant cette absence; elle arriva à Grenoble au mois de septembre; d'abord elle reconnut que la directrice et les novices s'étaient liées d'une affection trop forte pour gagner toutes ensemble leurs parents, qui étaient les principaux de la ville, afin qu'ils aidassent à maintenir cette élection. Avec une sainte adresse, sans faire semblant de rien, ni sans s'y prendre par voie d'autorité et de correction, elle alla au noviciat, et trouvant la maîtresse un peu pâle, elle lui dit qu'elle connaissait bien qu'elle traînait quelque chose qui n'était pas bon, et sur-le-champ la fit mettre à l'infirmerie, ordonnant à l'infirmière de ne lui point laisser prendre l'air et d'en avoir bien soin pendant ce temps qu'elle serait directrice en sa place; ainsi tout le

petit commerce fut rompu au dedans, après quoi elle parla au supérieur, lui représentant la nécessité qu'il y avait de rompre cette élection. Lui qui avait fait résistance à tant d'autres, fut tellement gagné par la sagesse et l'humilité de cette digne Mère, qu'il lui dit « que jamais il n'avait eu intention de faire brèche à l'Institut, que si toutefois elle jugeait que cette élection y fût préjudiciable, que comme Mère universelle elle avait le pouvoir de commander ce qu'elle jugeait pour le mieux, et qu'il avait une entière affection de lui obéir. » Notre digne Mère lui répondit « qu'elle n'avait point d'autorité, mais qu'elle le conjurait, lui qui était supérieur de cette maison-là, de faire procéder à une nouvelle élection », ce qu'il fit soudain.

Après être demeurée environ trois semaines à Grenoble¹, elle laissa cette communauté composée de filles très-vertueuses, extrêmement contentes et en paix, et s'en revint passer ici après avoir visité nos Sœurs de Chambéry.

¹ Dans un de ses voyages à Grenoble, elle trouva une Sœur qui ne pouvait prendre de nourriture, ou si peu que rien. Elle lui porta un potage et en mangea un peu pour la faire manger, ce qu'ayant fait, soudain elle fut guérie. (Déposition de la sœur F.-A. de la Croix de Fésigny.)

CHAPITRE XVII.

LES FONDATIONS CONTINUENT; GRANDS HONNEURS ET APPLAUDISSEMENTS
QUE NOTRE DÉVOTE MÈRE REÇOIT A BESANÇON.

Incontinent après le décès de notre Bienheureux Père, Notre-Seigneur manifesta sa sainteté par les miracles qui se faisaient, tant à son tombeau qu'en divers autres lieux par son invocation et par l'application de ses reliques, ce qui consolait plus qu'il ne se peut dire notre digne Mère, laquelle, les années 1623 et 1624, avait procuré que Messieurs de la chambre du conseil et corps de ville donnassent commission au révérend Père Dom Juste Guérin, barnabite, à présent notre très-honoré et digne évêque, d'aller avec M. Ducret, greffier ducal, en Chablais, Ternier, Gaillard et autres lieux plus éloignés, pour s'informer de la sainteté de vie et miracles de notre Bienheureux Père dont les merveilles se découvraient si grandes que, l'année 1625, cette digne Mère, qui pourvoyait à toutes les dépenses pour une telle et si grande entreprise, avec une générosité qui ne s'abat-tait de rien, procura et tint main que Monseigneur de Genève d'aujourd'hui allât à Rome pour poursuivre les expéditions des lettres et commissions apostoliques, pour procéder aux procès et information de la sainteté de la vie de ce Bienheureux.

Cela étant fait, elle disposa ce qui était nécessaire pour la fondation de notre monastère de Thonon, qui s'établit premièrement à Évian, d'où il fut transféré. Elle y mena les Sœurs le jour de sainte Madeleine 1625, demeura quelque quinze jours

ou trois semaines en cette nouvelle maison, puis s'en revint, laissant pour Supérieure, à Évian, notre chère sœur Marie-Françoise Humbert. Dès qu'elle fut de retour, on pressa pour la fondation de Rumilly, de laquelle madame de la Fléchère, sainte veuve et grande fille spirituelle de notre Bienheureux Père, fit préparer sa maison avec un soin et une affection dignes de sa parfaite dévotion. Notre Bienheureuse Mère alla à Chambéry querir notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, qui y était assistante et qu'elle voulait employer à ce nouvel établissement. L'on élut à Chambéry, pour supérieure, notre chère Sœur Marie-Gasparde d'Avise. Cette digne Mère alla faire la fondation de Rumilly à la Saint-Michel de cette même année. Elle y demeura quelque temps, reçut des bonnes filles, puis laissa pour supérieure notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, et s'en revint travailler à faire ranger en bon ordre les *Entretiens* de notre Bienheureux Père et les prédications que l'on avait recueillies, ramassant çà et là les lettres missives que ce Bienheureux avait écrites, et les faisant ranger pour les imprimer, prenant un soin et peine incroyables pour les lire et relire, afin de retrancher ce qui ne serait pas convenable qui parût aux yeux du public.

Au mois d'avril 1626, cette digne Mère fut contrainte d'aller en Lorraine établir une de nos maisons, de laquelle haute et puissante dame de Génicourt, veuve de M. de Haraucourt, se rendait fondatrice et désirait ardemment que notre Bienheureuse Mère allât elle-même conduire les Sœurs pour ériger cette nouvelle école de vertus; et même les princes et princesses de Lorraine écrivirent afin qu'elle allât faire ce voyage, disant qu'ils avaient grand désir que leur État possédât pour quelque temps cette grande Servante de Dieu, qu'ils désiraient extrêmement de voir. Elle partit donc le 27 avril, avec des Sœurs pour la fondation, et alla passer par Besançon, où la dévote Sœur Madeleine Adlaine, pressée d'une inspiration divine, poursuivait un

de nos établissemens, auquel s'opposait quantité d'obstacles. Il se présenta à Besançon devant cette digne Mère quatre-vingts filles qui aspiraient toutes à être religieuses de Sainte-Marie, sans savoir comme elles en pourraient venir à bout, ne voyant point d'avancement pour notre fondation dans cette ville impériale; seulement elles s'étaient assemblées pour témoigner à cette digne Mère le désir qu'elles avaient d'être ses filles, prendre sa bénédiction et se recommander à ses prières. Cette digne Mère se mit à rire gracieusement se voyant assiégée de cette petite armée; elle exhorta fort toutes ces bonnes filles au service de Dieu, à la dévotion à la sainte Vierge, et leur donna bonne espérance que Notre-Seigneur exaucerait leurs prières, et que, malgré la prudence humaine, notre établissement se ferait à Besançon. Après cela, elle les fit toutes ranger autour de cette grande salle pour leur dire à chacune un mot en particulier et les caresser; et pénétrant avec la lumière de Dieu dans le fond des cœurs, après avoir regardé ces filles l'une après l'autre, elle en choisit trente-six, à qui elle dit qu'elles seraient reçues quand l'établissement de Besançon serait fait, ce qui arriva: pas une de celles que cette digne Mère avait nommées n'a manqué de faire la sainte profession en notre monastère de Besançon, qui s'établit en 1630, le jour de saint Louis. Dès que Messieurs du chapitre surent que la Mère de Chantal était arrivée à Besançon, ils s'assemblèrent et résolurent de montrer le saint Suaire à sa considération, grâce que cette Bienheureuse Mère reçut avec une humilité et joie très-grande, disant qu'elle mettait cette faveur au rang des plus grandes consolations qu'elle eût reçues en sa vie. Elle baisa et vénéra cette sainte relique, ensevelissant son cœur dans ce sacré linceul, où le corps précieux de son divin Amant avait été déposé avec tant d'amoureux soins par Joseph et Nicodème. L'on fut étonné que Messieurs du chapitre eussent de leur propre mouvement montré extraordinairement le saint Suaire,

étant une faveur qui ne s'accorde guère qu'aux princes ou princesses. Mais Dieu qui favorise les désirs des humbles, voyant que sa fidèle servante n'osait demander cette grâce qu'elle désirait puissamment, il inspira à ces messieurs les chanoines de faire cet acte de charité, ce divin Amant ne voulant point cacher le Suaire de son corps à cette bien-aimée, à laquelle il découvrait si souvent les secrets de son cœur.

Les affaires de notre Institut l'obligèrent de séjourner trois jours dans Besançon; tous les seigneurs et les dames qui y étaient alors en grand nombre, lui allèrent faire offre de leur logis, qu'elle refusa humblement, aimant mieux demeurer dans la simplicité avec ses religieuses que d'être magnifiquement accommodée. M. le prince et madame la princesse de Cantecroix la prièrent au moins de venir entendre la messe dans leur chapelle, ce qu'elle fit pour donner en cela satisfaction à leur piété. On lui avait fait préparer de grands tapis et de riches carreaux pour se mettre à genoux, de quoi elle ne se voulut point servir, disant à madame la princesse de Cantecroix : « Madame, ne me » commandez point, s'il vous plaît, de me mettre sur cet age- » nouilloir, j'y serais trop mal à mon aise; une religieuse a » toujours son agenouilloir préparé en tous lieux, à savoir, la » terre, qui est le carreau dont Notre-Seigneur se servit priant » au jardin des Olives, et quand il passait la nuit en oraison à » la montagne. » Ce trait religieux édifia extrêmement la princesse qui ne sut que répondre, et notre très-digne Mère s'alla mettre à genoux avec ses huit religieuses, car elle menait, outre les six Sœurs de la fondation, une compagne pour s'en revenir et une Sœur pour directrice en une de nos maisons. Elles étaient toutes rangées en cette belle chapelle, et firent les cérémonies de la messe, ne plus ne moins que si elles eussent été dans un de nos chœurs, ce qui consolait si fort M. le marquis de Cantecroix, qu'il dit « qu'il lui semblait voir en ces neuf religieuses, les neuf chœurs des Anges dans sa chapelle, et

que la Mère de Chantal était comme un grand séraphin; qu'il lui semblait voir sortir un feu divin de son visage, que jamais il n'avait rien vu de tel. » Après que la messe fut finie et l'action de grâces faite, M. et madame de Cantecroix prièrent avec grande instance notre Bienheureuse Mère d'entrer dans leur hôtel pour en voir les raretés, de quoi elle s'excusa humblement, disant qu'elle ne pouvait rien voir en leur magnifique logis qui approchât ce qu'elle voyait en leur personne et en leur chapelle, que cela lui suffisait. Voyant qu'il ne fallait pas mettre en contrainte sa modestie religieuse, ils firent appeler Monsieur le comte, leur fils, et le firent mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de cette digne Mère, laquelle, après plusieurs refus, la donna pour ne pas paraître plus opiniâtre qu'humble. Le prince et la princesse la conduisirent au lieu de sa retraite et lui envoyèrent par leurs officiers un dîner fort magnifique, et les trois jours qu'elle demeura à Besançon, ce vertueux prince et cette bonne princesse la visitèrent toutes les après-midi. Tant que le jour durait, il y avait deux grandes salles perpétuellement remplies de monde qui venait voir cette digne Mère; à mesure que les uns sortaient, les autres entraient; ils se faisaient charitablement place: « Afin, disaient-ils, que tous puissent voir cette sainte, il n'y faut guère demeurer chacun. » Elle était en perpétuelle conteste pour ne pas donner sa bénédiction à ceux qui la demandaient, étant pour l'ordinaire personnes de considération; et disait à nos Sœurs: « Pour l'amour de Dieu, sortons d'ici, ce peuple se méprend et ne connaît pas qui je suis. » Elle passa chez madame de Château-Rouveau, à Salins, qui est décédée en réputation de sainteté: ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur se parlèrent à cœur ouvert avec beaucoup de saintes suavités de part et d'autre, et se voulant séparer, chacune voulait avoir la bénédiction de celle qu'elle estimait lui être supérieure en vertu, et enfin elles se bénirent l'une l'autre au nom de Notre-Seigneur.

Avant que d'arriver au Pont-à-Mousson où elle allait fonder, madame de Gênicourt, fondatrice de la maison qui allait s'établir, voulut qu'elle logeât chez elle; le frère et la sœur de cette maison avaient ensemble un procès d'importance. Notre Bienheureuse Mère, entrant là-dedans, invoqua le secours de Celui qui commanda jadis aux Apôtres d'annoncer la paix aux maisons où ils entreraient, et fut inspirée de s'enquérir discrètement comment allait la paix entre les proches, et on lui fit le récit de tout, disant que puisque Dieu l'avait amenée en ce lieu-là, il fallait que ce fût pour en tirer quelques fruits. Tout le différend lui fut remis, et elle accorda ces deux parties avec tant de bonheur et de contentement de part et d'autre, que depuis ils demeurèrent en parfaite union. Le beau-fils de madame de Gênicourt, qui avait en grande aversion que sa belle-mère se rendit fondatrice de cette maison, fut tellement touché de la sagesse et sincérité de notre très-digne Mère qu'il avoua véritablement avoir plus fait que Salomon, qu'il avait trouvé la *femme forte*; et de là, en avant, ce brave seigneur voulut que notre très-digne Mère l'adoptât, le tint et le nommât son fils, et non-seulement ne détourna plus sa belle-mère de faire du bien à notre maison du Pont, ains lui-même y en fit beaucoup.

Cette fondation se fit fort heureusement et avec de grands avantages temporels, et fut favorisée de tout ce qui se peut des sérénissimes princes et princesses de Lorraine, qui visitaient souvent cette très-digne Mère, et depuis lui écrivirent quelquefois avec grande bonté et respect. Le sérénissime duc de Lorraine a souvent dit à nos Sœurs qu'à bon droit il les devait appeler ses *sœurs*, puisqu'il tenait, aimait et honorait la Mère de Chantal comme sa mère; par ce, disait-il: « C'est la sainte de notre siècle. »

CHAPITRE XVIII.

NOTRE DIGNE MÈRE EST DÉCHARGÉE DE LA SUPÉRIORITÉ ; ELLE ENTREPREND PLUSIEURS VOYAGES QU'ON LA PRESSAIT DE FAIRE.

Pendant le séjour que notre très-digne Mère fit au Pont-à-Mousson , le temps de sa déposition étant échu , elle ne voulut point retarder, et envoya à Monseigneur de Genève sa déposition par écrit, et ce bon Prélat la vint annoncer à la communauté qui fut extrêmement mortifiée, voyant qu'il fallait que l'humilité de cette bonne Mère eût son effet. L'on élut notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, que cette Bienheureuse Mère avait fait rappeler d'Aix, en Provence, pour la mettre assistante céans en son absence. Elle témoigna un contentement non-pareil de se voir déposée, et faisait passer sa compagne devant elle, pour observer la règle qui ordonne aux Mères déposées d'aller les toutes dernières.

Notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, alors supérieure en notre monastère de Paris, en la rue Saint-Antoine, sachant que notre unique Mère était en Lorraine, fit tout son possible pour procurer qu'elle allât à Paris. Monseigneur de Bourges, madame de Chantal, sa belle-fille, et quantité d'autres personnes, firent de grandes instances pour ce voyage ; à quoi elle répondit « que de nécessité elle n'y en voyait point, que » d'utilité elle était si peu de chose, qu'elle était inutile » partout. » Elle demeura en Lorraine environ quatre mois, mit cette maison dans un très-heureux acheminement, reçut des bonnes et braves filles et des meilleures maisons, laissa pour

supérieure notre chère Sœur Paule-Jérôme Favrot ¹, et se mit en chemin pour s'en revenir en ce monastère. Elle dit qu'elle n'avait jamais eu une inclination si hâtée de sortir d'aucun lieu que de Pont-à-Mousson, à cause de l'extraordinaire applaudissement qu'elle y recevait, et des visites continuelles qu'elle y avait, tant de ceux de la cour, que de plusieurs autres personnes des environs qui la venaient consulter. Entre autres, il y vint une personne de grande perfection et vie intérieure, conduite par des états fort relevés et spirituels, qui n'avait pu trouver personne qui eût entendu sa voie intérieure, ni qui lui eût donné une entière satisfaction et repos d'esprit. Attirée par le bruit de la réputation de cette digne Mère, elle la vint consulter, et lui ayant parlé à diverses reprises, plusieurs heures de suite, en demeura si pleinement satisfaite et si entièrement éclairée, qu'elle dit que jusqu'alors elle n'avait vécu que de ténèbres et d'ignorance; mais que cette digne Mère lui avait découvert les vrais sentiers intérieurs de la perfection, et que Dieu lui avait tenu la promesse qu'il lui avait faite, lorsqu'une fois, le priant avec grande véhémence d'esprit de lui enseigner quelque'un qui l'assurât de sa voie et de la vérité de ses grâces, Notre-Seigneur lui avait dit : « *Dispose-toi, je t'enverrai ma fidèle Servante, à laquelle j'ai donné la lumière et le don de la conduite; elle t'éclaircira.* » Cette bonne âme publiait partout que, comme saint Paul disait que Notre-Seigneur Jésus-Christ était venu au monde pour lui seul, qu'aussi, quoique sans comparaison, elle pouvait dire que Dieu avait envoyé pour elle cette digne Mère en Lorraine.

Elle était allée par le Comté, et s'en revint par le duché de Bourgogne, visita plusieurs de nos maisons, passa chez madame de Toulonjon, sa fille, où madame de Coulange et madame de Chantal, sa belle-fille, se rendirent de Paris pour la

¹ Pour les détails de cette fondation, voir la vie de cette très-honorée Mère, au cinquième volume de l'*Année sainte*.

venir voir. Cette digne Mère fit ici un trait de sa grande habitude à retrancher à sa nature toutes les petites satisfactions humaines. Pour aller d'Autun chez madame de Toulonjon, l'on voulait qu'elle fit un détour pour passer à Montelon, qui était une terre de feu M. de Chantal ; elle ne le voulut pas, disant que cela ne lui servirait qu'à lui donner une inutile complaisance et lui causerait quelque distraction des choses du monde ; ainsi, elle se sépara du carrosse de sa belle-fille, et entra dans un autre pour venir le droit chemin, quoiqu'il lui fâchât de quitter cette très-bonne et très-belle-fille, qui avait fait un si long voyage pour la venir voir.

En ce temps-là, cette Bienheureuse Mère reçut une consolation qui lui fut nonpareille, et laquelle était de très-grande édification, je ne craindrai pas de la rapporter un peu au long. Elle n'avait qu'un unique frère, Monseigneur l'archevêque de Bourges, lequel elle aimait chèrement ; quoique ce fût un très-bon prélat, et qu'il vécut dans la crainte de Dieu, si était-il au monde et à la cour d'une manière qui faisait tirer une peine très-grande à notre Bienheureuse Mère, et souvent elle priait Dieu de changer le cœur de ce cher frère, en sorte qu'il ne servit plus à deux maîtres. Environ ce temps-là elle fut exaucée ; Dieu renversa ce grand prélat sur son lit, pour l'élever par après bien haut en son amour. Il lui fit entendre, comme à un autre Ézéchias, qu'il fallait qu'il mît ordre à sa maison, qu'il n'avait plus que deux jours de vie. Dès qu'il eut ouï cette sentence des médecins, il se mit à penser et à repasser dans sa mémoire, en l'amertume de son âme, toutes les années de sa vie devant Dieu ; sa Bonté divine fit en lui deux merveilles, ainsi que nous allons voir, rapportant les propres paroles de la lettre qu'il écrivit à notre Bienheureuse Mère après sa guérison ; voici ses mots : « Ma très-unique sœur, vous êtes la première à qui j'écris depuis » ma maladie, et il est bien raisonnable, puisque, après Dieu » et Notre-Dame, je tiens la santé et la vie de vous, et, par

» conséquent, il faut que je vous raconte mon aventure. Ma
» maladie était si furieuse, et m'avait réduit si bas, que l'on me
» donna l'extrême-onction; j'eus un assoupissement de vingt-
» quatre heures que l'on crut être l'achèvement de ma vie; à
» force de remèdes violents, l'on me redonna un peu de con-
» naissance, et aussitôt j'entendis de mes amis et les médecins
» qui dirent que sans miracle je ne verrais pas lever deux fois
» le soleil. Je ne leur répondis pas un mot, mais je m'enfonçai
» dans mon lit et me mis à penser à ma conscience; alors, il
» me semblait que Notre-Seigneur ne me regardait que parce
» que j'ai la grâce d'être votre frère, mon unique sœur, et qu'il
» me disait en son courroux, que, si je ne prenais garde à moi,
» je passerais par les mains de sa justice, de laquelle je pris une
» telle épouvante, que je croyais être perdu; et, dans un
» déplaisir extrême de ma vie passée, je m'enhardis de prier
» Dieu de tout mon cœur de prolonger mes jours, lui protestant
» d'employer ceux qu'il lui plairait me donner à son saint ser-
» vice. A l'instant, je fis quatre vœux, non simples; mais j'eus
» l'intention de les faire fermes et solennels comme sont ceux
» des religieux. Le premier, je fis et refis le vœu de chasteté
» perpétuelle; le second, que j'irai à Notre-Dame de Lorette,
» voyage que je m'étais oublié de faire après avoir été guéri;
» mais je spécifiais que j'irai moi-même, sans m'en faire dis-
» penser; le troisième, que de Lorette j'irai gagner les par-
» dons à Rome et visiter les saints lieux; le quatrième, que je
» dirai tous les jours messe sans jamais y manquer, sinon par
» absolue impuissance et nécessité. Mes vœux étant ainsi faits,
» je fus trois heures sans me remuer, me tenant auprès de
» Notre-Seigneur, et lui jurant de mettre ordre à ma vie. Durant
» ce temps-là, sans que je m'en aperçusse, je fis une crise de
» sueur incomparable, et moi que l'on ne pensait rien moins
» que d'aller enterrer, fus trouvé sans fièvre et sans aucune
» incommodité. Jugez par là, ma très-chère sœur, combien me

» voilà obligé envers la divine Majesté et envers vous pour
» l'amour de qui j'ai été regardé en miséricorde. » Jusqu'ici ce
sont les paroles de ce bon archevêque, lequel accomplit si
exactement ses vœux, que, même le jour qu'il prit le mal de la
mort, il voulut encore dire la sainte messe, et la léthargie le
saisit à l'autel, ainsi que nous le dirons en son lieu, remarquant
seulement ici que Notre-Seigneur lui ajouta, comme à Ézéchias,
quinze ans à ses années, lesquelles il a employées au service de
la divine Majesté, avec une pureté de conscience et des œuvres
de charité tout à fait remarquables.

Le changement de ce grand prélat donna de si grands senti-
ments de reconnaissance à notre Bienheureuse Mère, qu'elle en
fit faire des prières et communions en actions de grâces dans
tous nos monastères, et faisait en son particulier trois commu-
nions tous les ans, pour rendre grâces à la très-sainte Trinité
de celle qu'avait reçue cet unique frère, qui ne tarda point
d'aller rendre son vœu à Notre-Dame de Lorette, et, au retour,
passa en cette ville d'Annecy où il fit de grandes aumônes, fit
une revue générale de sa conscience, en conféra longuement
avec sa sainte sœur, retrancha, par son avis, de son train,
quelques personnes superflues, prit d'elle des exercices qu'elle
lui écrivit de sa main pour la conduite de son âme. Dès lors,
ils s'écrivirent plus souvent l'un à l'autre, et Monseigneur de
Bourges appelait cette digne Mère *la sainte directrice de son
âme*

CHAPITRE XIX.

NOTRE DIGNE MÈRE FAIT TRAVAILLER AUX INFORMATIONS DE LA VIE DE
NOTRE BIENHEUREUX PÈRE; SON ADMIRABLE CONSTANCE EN LA MORT
DE SON FILS.

Notre Bienheureuse Mère venant de son voyage de Lorraine, et entrant au monastère où était élue supérieure notre très-bonne Mère de Châtel, d'heureuse mémoire, elle ne manqua pas de faire entrer sa compagne la première ¹ et de se mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de la supérieure, laquelle, au contraire, la contraignit agréablement de donner la sienne à la communauté. Cette digne Mère se retira au chœur en la place des déposées, qui est toute la dernière. Il est vrai qu'elle n'y demeura que quelques jours, Monseigneur de Genève, frère et successeur de notre Bienheureux Père, lui ayant commandé, à l'instance de notre Mère de Châtel, de prendre en haut une place plus commode, tant au chœur qu'au réfectoire.

Cette digne Mère trouva que le révérend Père Dom Juste Guérin travaillait avec M. Ramus, subdélégué par le Saint-Siège apostolique, aux informations de la vie et miracles de notre Bienheureux Père. Elle se mit elle-même à y travailler, faisant à loisir une très-belle déposition, et procurant que ceux qui avaient connu et conversé avec ce Bienheureux en fissent aussi. Ce fut alors que l'on commença à lui faire faire ses *Réponses* sur nos Règles, Constitutions et Coutumier. Dans ces

¹ Notre Sœur Madeleine-Élisabeth de Lucinge.

occupations, elle finit l'année 1626, et commença la suivante, 1627, procurant qu'outre M. Ramus, l'on obtint d'autres commissaires apostoliques. Messieurs de Bourges et de Belley, l'ancien, furent nommés par Sa Sainteté.

Cette digne Mère pressait fort Monseigneur de Bourges, son unique frère, de venir promptement travailler à la gloire de notre Bienheureux Père. Ce digne archevêque lui écrivit, étant sur le point de partir pour se rendre en cette ville, les paroles suivantes : « J'ai une consolation nonpareille de la commission » que Sa Sainteté m'a donnée de travailler à l'information de la » vie et miracles de notre grand et saint Prélat ; sans doute le » Ciel m'a préparé pour faire moins indignement cette enquête ; » Dieu me donne des goûts non communs de son saint amour, » et des dégoûts pour les choses du monde, que les avoir on ne » les avoir pas m'est chose indifférente. Si Dieu me voulait » encore donner une semblable maladie à celle que j'eus dernièrement, avec les mêmes lumières pour mon salut, je l'accepterais de bon cœur. Je vous dis mes pensées comme à la sainte » directrice de ma conscience, et me réjouis extrêmement d'aller recevoir vos conseils de votre propre bouche. Or, sachez, » ma très-chère sœur, que je ne veux point que notre cher Monseigneur de Belley l'ancien, moi ni mes domestiques, coûtent » rien à votre couvent, et quand nous irons à la campagne, » fournirai-je encore six ou sept écus par jour pour la dépense » commune de ceux qui seront requis pour travailler à notre » bel ouvrage. Oh ! que je me réjouis d'ouïr tous les jours » raconter les grâces et les vertus du Saint que le Ciel nous a » donné pour être le flambeau de nos jours et le modèle de » notre vie ! » Nous rapportons ainsi au long les paroles de ce bon prélat pour faire voir les obligations que nous lui avons ; car, sans les frais et dépenses qu'il fit pour cette bénite œuvre, jamais nous n'aurions pu soutenir, sans une entière ruine du monastère, cette dépense.

Ce grand archevêque et Mgr Camus, évêque ancien de Belley, arrivèrent ici au printemps de l'année 1627, et l'on commença, selon toutes les formalités requises, à recevoir les dépositions ; souvent cela se faisait dans notre parloir, et en la présence de notre Bienheureuse Mère, laquelle, si elle avait arrosé de larmes, par le passé, le tombeau de son saint Père, alors elle le couvrait des fleurs d'une suavité nonpareille, et de continuelles actions de grâce à Notre-Seigneur, qu'elle voyait si admirable en ses Saints. Si elle avait semé en larmoyant, elle cueillait en joie, et portait d'ordinaire gaiement sa gerbe sous son bras, je veux dire qu'elle avait toujours dans sa manche quelques dépositions des vertus de notre saint Fondateur, pour les lire dès qu'elle avait un moment de loisir ¹. Tout l'été se passa en cette douce occupation, mais lorsque cette chaste abeille ne pensait qu'à nourrir suavement son âme du miel de mille consolations qu'elle amassait sur les fleurs des vertus de notre Bienheureux Père, il plut à Notre-Seigneur de l'abreuver de fiel par une affliction bien sensible.

Elle n'avait qu'un fils qu'elle avait toujours aimé d'un amour unique, et qui avait pour elle les sentiments les plus filiaux, tendres et respectueux, que la nature ait jamais gravés dans l'âme d'un fils bien né. C'était un seigneur autant accompli de corps, d'esprit et d'humeur que l'on en ait vu en son siècle ; il était généralement aimé, et n'avait besoin pour cela d'autre

¹ Durant ces longues poursuites en cour romaine, la Sainte disait souvent au R. P. Dom Juste : « Mon cher Père, n'épargnons rien, n'oublions rien de tout ce qui sera nécessaire pour cette œuvre, puisque Dieu le veut ; rendons ce devoir à ce Bienheureux ; mais pour ce qui en doit arriver, laissons-le à la divine Providence de Dieu. Pour moi, je me résous de n'y épargner chose quelconque, à ne nous laisser rien jusqu'à vendre tout ce qui sera à notre sacristie, s'il est nécessaire. Je ne me mets nullement en peine pour le temporel ; j'ai une si grande confiance en Dieu et qu'il y pourvoira, que je ne saurais mettre le contraire en mon esprit. » (Dépositions des contemporains de la Sainte.)

artifice que de se faire voir, étant si aimable qu'il n'a jamais été haï que de ceux qui le regardaient avec des yeux jaloux de sa fortune. Il n'eut jamais de duels pour lui, quoiqu'il se soit souvent battu; ç'a été pour être second de ses amis qui l'en priaient et piqué de cet aiguillon pernicieux qui porte les âmes généreuses à un acte si lâche. Il avait épousé une femme noble, riche et si aimable en toutes façons ¹, qu'il écrivait à notre digne Mère les paroles suivantes : « J'admire la conduite de » Dieu sur nous ; quand vous seriez demeurée au monde selon » nos souhaits, que vous auriez pris tous les soins de nous » avancer, que votre amour maternel et votre nonpareille prudence vous auraient su faire inventer, vous n'auriez pas pensé » à me loger mieux que je suis, Dieu m'ayant donné en mon » mariage tous les avantages souhaitables à ceux de ma condition, de mon âge et de mon humeur. » Parmi tant d'avantages et étant si bien vu à la cour, ce jeune seigneur avait de grandes complaisances au monde. Or, il arriva qu'un grand seigneur de France, son intime ami, ayant eu la tête tranchée pour certaines raisons d'État, la mort de cet ami retira un peu M. de Chantal des affections terrestres, ne pouvant ôter de devant ses yeux le désastre de son ami, et la fin des folles occupations des hommes mondains, qui acquièrent quelquefois, après mille soins et travaux, un supplice temporel et un châtiement éternel.

Quelques mois après la mort de ce grand seigneur, le baron de Chantal sentit une nuit qu'on le soulevait par les épaules, jusqu'à deux ou trois reprises, comme le voulant mettre à bas du lit, et il entendit et connut distinctement la voix de son ami mort qui lui dit par deux fois ces paroles : « Prépare-toi, Chantal, il faut venir, il faut venir. » Le baron de Chantal, qui aimait assez cet ami pour le faire vivre en sa mémoire, mais

¹ Mademoiselle de Coulanges; elle devint mère de Marie de Rabutin, qui épousa, en 1644, Henri, marquis de Sévigné.

non pas pour le suivre au tombeau, lui repartit : « Non, non, » je n'irai pas encore » ; alors l'esprit frappa un grand coup proche du lit, dont le valet de chambre qui était couché dans un autre lit fut éveillé, et, ayant apporté de la chandelle, son maître passa le reste de la nuit à lire un bon livre pour se divertir et calmer l'émotion de son esprit. Notre-Seigneur, qui voulait disposer le baron de Chantal à une heureuse mort, permit que la visite de son ami décédé laissât en lui de fréquentes pensées de la mort ; la cour ne lui plaisait plus tant qu'auparavant, et, s'étant présenté une occasion d'aller servir l'Église et le roi, en l'île de Rhé, contre les Anglais, il laissa les plaisirs du Louvre aux autres courtisans et alla conquérir le Ciel. Un jour que l'on devait donner un rude choc, le baron de Chantal se confessa et communia avec une piété extraordinaire, avant d'aller combattre ; le combat fut sanglant, et il s'y comporta avec tant de valeur qu'il changea trois fois de cheval ; enfin, Dieu permit qu'il fût blessé à mort, et, joignant ses mains, réclama la miséricorde de Dieu et trépassa ainsi glorieusement.

Monseigneur de Genève ayant appris cette nouvelle, se résolut d'en présenter lui-même le calice à la Bienheureuse Mère de ce digne fils ; car d'en laisser la commission à Monseigneur de Bourges, qui était alors, comme nous avons dit, en cette ville, il était trop affligé lui-même pour consoler autrui. Après la sainte messe, où notre Bienheureuse avait communié, le digne prélat la fit appeler au parloir, et manda par la Sœur portière à notre chère Mère de Châtel qu'elle se tint prête, afin que si notre digne Mère tombait à cœur failli elle la secourût.

Le parloir était plein de Messeigneurs les commissaires, plusieurs ecclésiastiques et quelques Pères de religion ; Monseigneur de Genève dit : « Ma Mère, nous avons des nouvelles de » guerre à vous dire ; il s'est donné un rude choc en l'île de Rhé ; » le baron de Chantal, avant que d'y aller, a ouï messe, s'est » confessé et communié. — Et enfin, Monseigneur, dit cette

» digne Mère, il est mort ! » Le bon prélat se mit à pleurer sans pouvoir répondre une seule parole, et ce fut un gémissement universel dans ce parloir ; cette vraie femme forte connaissant par là la vérité de sa perte, demeura seule tranquille parmi tant de sanglots, et s'étant mise à genoux les mains jointes, les yeux élevés au ciel et le cœur percé d'une véritable douleur, elle laissa le passage libre à ses larmes et aux paroles de son amoureuse soumission aux volontés divines ; voici ses propres paroles que nous avons encore en écrit de la main de notre Mère de Châtel, laquelle était à son côté, et qui les a soudain écrites : « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-elle, souffrez que je » parle pour donner un peu d'essor à ma douleur, et que dirai- » je mon Dieu, sinon vous rendre grâce de l'honneur que vous » avez fait à cet unique fils de le prendre lorsqu'il combattait » pour l'Église romaine ? » Puis elle prit un crucifix, duquel elle baisa les deux mains : « Mon Rédempteur, dit-elle, je reçois vos » coups avec toute la soumission de mon âme, et vous prie de » recevoir cet enfant entre les bras de votre infinie miséricorde. » Après cela, elle adressa la parole à son cher défunt et dit : « O » mon cher fils ! que vous êtes heureux d'avoir scellé par votre » sang la fidélité que vos aïeux ont toujours eue pour l'Église » romaine ; en cela je m'estime bien heureuse, et rends grâce à » Dieu d'avoir été votre mère. » Sur cela, elle se tourna vers notre Mère de Châtel, et dirent ensemble un *De profundis*.

Messeigneurs et les assistants, voyant que cette femme forte n'avait besoin d'autre soutien que celui de sa grande vertu, ne lui disaient pas un mot, la douleur et l'admiration leur ravissaient le discours. Elle se leva et pleurant pacifiquement et sans sanglots, elle dit à Monseigneur de Genève : « Je vous assure qu'il » y a plus de dix-huit mois que je me sentais intérieurement » sollicitée de demander à Dieu que sa bonté me fît la grâce que » mon fils mourût à son service, et non dans ces duels malheu- » reux où ses amis l'engageaient quelquefois. » Comme elle

disait cela, Monseigneur de Bourges, oncle du défunt, s'approcha avec tant de larmes et de soupirs, qu'il émouvait tout le monde à faire comme lui. Notre Bienheureuse Mère le consolait avec des paroles célestes, et il lui disait : « O ma » chère sœur ! votre résignation m'épouvante, elle est digne de » votre seule vertu, pour moi je n'y saurais encore atteindre ; » et racontait par le menu les perfections, le mérite et le bon naturel du défunt, soulageant sa douleur en l'augmentant par ces petits souvenirs qui sont si chers après la perte de quelque personne bien aimée. Tandis que le bon archevêque faisait ce discours, notre Bienheureuse Mère l'entrecoupait toujours de temps en temps de quelques paroles de dévotion.

Étant sortie du parloir, elle alla devant le Saint-Sacrement, où elle fut longtemps en oraison, jusqu'à ce que la supérieure la priât d'aller prendre un peu de nourriture ; ce qu'elle fit, se levant de sa prière toute tranquille et toute résignée. Elle se mit à la suite des exercices religieux et à poursuivre les affaires commencées, comme si de rien n'eût été ; et jamais ni l'affliction ni la consolation ne l'empêchaient de rendre son devoir, quoique dans les rencontres fort affligeantes elle fût toujours quelques jours fort retirée en elle-même et un peu abattue, ayant un cœur fort sensible aux pertes de ceux qu'elle aimait.

Quelques jours après la réception de cette douloureuse nouvelle, notre Bienheureuse Mère écrivit à une de nos Sœurs supérieures les paroles suivantes : « Je vous remercie, ma très-chère » fille, des prières que vous avez fait faire pour mon fils. Il est vrai, » j'ai ressenti cette mort, non toutefois comme mort, mais comme » vie pour l'âme de cet enfant, Dieu m'ayant donné un senti- » ment très-tendre et une lumière fort claire de sa miséricorde » envers cette âme ; hélas ! la moindre des appréhensions que » j'avais de le voir mourir en la disgrâce de Dieu parmi ces duels » où ses amis l'engageaient me serrait plus le cœur que sa mort » qui a été très-bonne et chrétienne. Je confesse que cette mort

» m'a été sensible, mais la consolation que ce fils ait donné son
 » sang pour la foi a surpassé ma douleur ; et outre cela, ma
 » chère fille, il y a si longtemps que j'ai donné ce fils et toutes
 » choses à Notre-Seigneur, que sa bonté m'a fait la grâce de
 » ne plus avoir de désirs, sinon qu'il lui plaise disposer de tout
 » à son gré, au temps et en l'éternité. »

Ce qui en ce rencontre touchait bien fort notre Bienheureuse Mère, c'était l'extrême douleur où elle voyait Monseigneur de Bourges qui aimait le défunt, non comme son neveu, mais comme son propre fils, et ne se pouvait remettre de sa perte, et par conséquent n'avait pas la liberté pour s'appliquer comme auparavant à la sainte besogne des informations de la vie de notre Bienheureux Père, dont le moindre retardement était fort pénible à notre Bienheureuse Mère, laquelle voyant que ses paroles ne faisaient pas une impression aussi efficace qu'elle l'eût souhaitée au cœur de ce bon frère, pour le réduire à une parfaite résignation, elle se résolut d'avoir recours à Notre-Seigneur, et pria notre très-honorée Mère de Châtel de faire avec elle trois communions pour impêtrer de la très-sainte Trinité la consolation et conformité parfaite requises à ce bon prélat. A la troisième de ces communions faites à cette intention, ces deux chères Mères étant à genoux l'une proche de l'autre, au chœur, faisant leurs actions de grâce, notre Bienheureuse Mère se tourna vers la mère de Châtel, et lui dit : « Ma chère Mère, disons chacune un *Laudate Dominum*, etc. Dieu nous a exaucées. » Ce qu'elles firent ; et après, notre mère de Châtel la priant de lui dire comme quoi elle avait eu cette connaissance, la regardant comme sa supérieure, elle lui en rendit compte en cette sorte : « Au commencement de la messe, dit-elle, comme je demandais à Dieu
 » une entière conformité de la volonté de Monseigneur de
 » Bourges à la sienne très-sainte, mon âme fut puissamment tirée
 » en cette divine volonté, que je vis être Dieu même, et l'on me
 » fit une interrogation intérieure, si j'étais prête à souffrir pour

» mon frère ; je répondis que j'étais prête à faire la volonté
 » divine ; alors je connus, en cette volonté divine, que Mon-
 » seigneur de Bourges avait trop aimé mon fils selon le monde,
 » et qu'en punition de ce grand amour naturel et de ces qua-
 » lités mondaines, Dieu permettait ce grand ennui, qu'il souf-
 » frait de sa perte, et que les motifs de résignation qu'on
 » lui donnait et que lui-même voyait ne le soulageaient point.
 » Je me livrais derechef à la divine volonté, protestant à Notre-
 » Seigneur que si telle était sa sainte ordonnance et bon plaisir,
 » de bon cœur je me dépouillais, pour ce bon frère qui disait
 » la messe, de la tranquillité et résignation que sa bonté m'avait
 » donnée. Je demeurai dans ce sentiment jusqu'après la sainte
 » communion, qu'il me fut dit intérieurement : *Je vous ôte*
 » *et lui donne* ; dès lors je sentis toute ma petite résignation
 » se départir de moi, quant au sentiment, et vis entrer en la
 » partie inférieure de mon âme toutes les tendresses et autres
 » mouvements de douleur et de souvenir de mon fils, que j'avais
 » vu en Monseigneur de Bourges, ce qui me fit bien souffrir
 » quelque temps durant, sentant en mon âme une perpétuelle
 » distraction de ce fils, et serrement de cœur ; mais, au reste,
 » je fus très-consolée, lorsqu'après la messe, allant trouver le
 » bon Monseigneur de Bourges, droit en entrant, il me cria dès
 » la porte : Enfin, ma chère sœur, j'ai remis ma volonté entre
 » les mains de Dieu, et sur la fin de la messe, je me suis trouvé
 » tout guéri de l'extrême inquiétude où j'étais pour la perte de
 » notre cher défunt ; ajoutant plusieurs autres paroles de rési-
 » gnation, dont je bénis Dieu avec un grand sentiment de re-
 » connaissance envers la divine bonté. Dès ce matin-là, Mon-
 » seigneur de Bourges se mit à travailler assidûment aux af-
 » faires de notre Bienheureux Père comme auparavant. » Voilà
 la déclaration que cette Bienheureuse Mère a faite de sa propre
 bouche sur ce sujet, et quoique par une charité non commune
 elle eût tiré à soi les ennuis et douleurs de Monseigneur son

bon frère, si est-ce qu'elle ne parlait non plus du cher défunt que si elle eût été dans des sensibles résignations de sa perte. Mais s'il en fallait dire quelque chose, c'était en bénissant Dieu de la grâce qu'il lui avait faite de mourir en chevalier chrétien, et encore disait-elle cela en peu de mots, mais avec une entière résignation.

Environ trois mois après le décès du baron de Chantal, une bonne âme le vit en état de grâce, mais dans une grande souffrance au purgatoire comme dans un puits profond, et vit notre Bienheureuse Mère au-dessus du puits avec une grande croix en sa main, dont elle tendait le bout à ce cher fils souffrant, et avec cela, petit à petit, l'élevait de cet abîme de souffrance. L'on attribuait le soulagement que cette sainte donnait à son fils avec la croix, à ses souffrances dont elle lui appliquait les mérites par la vertu de la croix et du sang de Jésus-Christ. La personne qui eut cette vision fut tellement tourmentée de voir par quelles souffrances cette âme se purgeait en purgatoire des vains plaisirs qu'elle avait eus au monde, qu'elle en demeura comme pâmée et avec une sueur froide universellement par tout son corps; en sorte qu'il fallut lui aller au secours et ne pouvait-on la faire revenir à soi; cette vue lui profita beaucoup pour son âme.

CHAPITRE XX.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE EST ÉLUE A ORLÉANS SUPÉRIEURE ; DEUX
MIRACLES DE CETTE DIGNE MÈRE, AVEC PLUSIEURS CHOSSES REMARQUABLES
EN SON VOYAGE.

L'Ascension de l'année passée 1626, nos chères Sœurs d'Orléans ayant à faire une élection, et sachant notre Bienheureuse Mère déposée, elles l'éluèrent pour Supérieure. Et si bien Sa Charité ne pouvait accepter un triennal hors de cette première maison de l'Institut, à cause que notre Bienheureux Père avait témoigné qu'il voulait qu'elle eût un soin universel des maisons, mais qu'elle ne s'attachât point à la conduite particulière que de celle-ci ; néanmoins il fut jugé à propos qu'elle fit un voyage à Orléans pour faire faire une nouvelle élection ; mais son voyage fut retardé jusqu'au mois de septembre, auquel temps Messieurs les commissaires devaient finir ce qu'ils avaient à faire pour lors en ce pays, touchant les informations de la vie de notre Bienheureux Père. Comme elle disposait de son voyage, les dames de Crémieux et les principaux de la ville, désirant une de nos maisons dans leur ville, ils souhaitèrent fort que notre Bienheureuse Mère y menât les Sœurs ; l'on conclut donc qu'elle passerait par Crémieux pour faire l'établissement.

Le jour que notre Bienheureuse Mère partit pour ce voyage, M. de Granieu de Grenoble, étant depuis plusieurs années travaillé de grandes douleurs de tête, venait chercher sa santé au tombeau de notre Bienheureux Père ; il arriva tout comme notre digne Mère sortait du monastère. Ce dévot gentilhomme

se jeta à genoux devant elle, qui, voyant que c'était le fils de madame de Granieu, l'une de ses plus chères et fidèles amies spirituelles, en lui disant gracieusement bonjour, elle appuya sa main sur sa tête ; il se leva tout joyeux et tout guéri, et entrant dans notre parloir, il raconta comme sa douleur de tête s'était passée lorsque la main de cette digne Mère s'était appuyée dessus. « J'étais, disait ce bon gentilhomme, venu » chercher ma santé vers le Saint, et je l'ai trouvée vers la » Sainte. »

Le premier soir que cette digne Mère passa à Crémieux, il arriva une chose notable de l'efficacité de ses prières. Mesdames de Saint-Julien et de Mépieu, qui avaient procuré la fondation, s'étaient logées ensemble, et tout leur train, pour laisser l'une de leurs maisons plus libre à notre Bienheureuse Mère et à ses filles. Or, il arriva qu'un palefrenier ayant bu plus qu'il ne fallait pour porter du feu avec de la paille, mit le feu dans la litière ; s'étant endormi avec une chandelle en sa main, et s'éveillant en sursaut, se voyant environné de feu, il sauta par la fenêtre et s'enfuit sans pouvoir à autre secours ; les chevaux qui étaient en bon nombre menaient un grand tintamarre dans cette écurie, ce qui éveilla de bonne heure ceux du logis. La bonne et dévote madame de Mépieu, voyant le feu dans sa maison dont il ne fallait attendre qu'un total embrasement, fit courir à notre digne Mère, la suppliant de faire tel vœu qu'elle jugerait à propos, qu'elle l'accomplirait. Ce fut une chose véritablement miraculeuse et reconnue telle de tous. Dès aussitôt que notre Bienheureuse Mère se fut mise à genoux, le feu s'éteignit comme si un déluge d'eau fût tombé dessus ; les planchers qui commençaient à enfoncer demeurèrent comme en voûte ; et on trouva de la paille à moitié brûlée ; un pouvoir souverain ayant arrêté ce feu qui était tel qu'il suffit de dire que des gros chevaux de carrosse, de cent écus la pièce, furent trouvés morts et tout grillés sous les râteliers. Chacun criait : « Miracle ! miracle ! » Mais l'humble

Servante de Dieu ne manqua pas d'inculquer puissamment que ce miracle était arrivé par les intercessions de notre saint Fondateur, au tombeau duquel elle avait fait vœu que madame de Mépieu offrirait une petite maison d'argent, ce qu'elle a exécuté ; mais quelque défense que cette vraie humble pût faire, chacun ne laissa pas de lui attribuer ce miracle, et depuis, ceux de la ville de Crémieux lui ont une spéciale dévotion.

Elle fit l'établissement avec grande consolation et édification du peuple, y laissa pour supérieure notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, et poursuivant son voyage, elle arriva à Orléans où il ne se peut dire avec quelle sainte jubilation elle fut reçue, ni combien de consolation elle eut en ce monastère-là, que Notre-Seigneur gratifia de plusieurs miracles pendant son séjour, par les intercessions et l'application des reliques de notre Bienheureux Père.

Notre digne Mère fit trois mois de séjour dans le monastère d'Orléans, et quoiqu'elle n'eût pas accepté le triennal, elle condescendit, puisqu'elle était élue, à faire toutes les fonctions de supérieure avec une exactitude, douceur et humilité qui remplissaient le dedans et le dehors d'une rare édification. Après cela, elle fit entendre au chapitre comme elle ne pouvait servir plus longtemps leur maison pour les raisons ci-dessus, mais que l'on avait trouvé bon qu'elle les allât servir pour quelque temps, pour donner exemple que rien que l'impossibilité ne doit empêcher les supérieures d'aller aux maisons où elles peuvent être élues ; que puisqu'elle était hors de pouvoir de les servir davantage, elle les pria de procéder à une nouvelle élection ; ce que ses chères sœurs firent avec non moins de mortification que de filiale soumission à cette digne Mère, laquelle grandement satisfaite de cette communauté, et ayant reçu commandement de Monseigneur de Genève, elle se rendit à Paris où elle demeura quelque temps, tant dans le monastère de la ville qu'en celui du faubourg Saint-Jacques. Cette digne

Mère croyant que bientôt notre maison de Turin s'établirait et que notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, alors supérieure au faubourg Saint-Jacques, supporterait avec plus de santé l'air du Piémont, elle fit que Monseigneur de Genève la rappelât en ce monastère, et fit venir supérieure au faubourg notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline Favre, qui avait été rappelée de Dijon, et était pour lors en notre maison de Bourg-en-Bresse qu'elle avait établie.

Le printemps et l'été de cette année 1628 donnèrent grande commodité à cette Bienheureuse Mère de visiter quantité de nos monastères; elle fut empêchée par la contagion d'aller en quelques-uns, mais elle trouva moyen de leur faire tenir de ses lettres, les animant à la charité réciproque, et à subir avec amoureuse soumission le fléau de Notre-Seigneur.

Elle passa à Allonne, chez madame de Toulonjon, sa fille, où elle séjourna quatre ou cinq jours pour des affaires ¹, et, ne pouvant aller visiter nos Sœurs d'Autun, à cause que la peste était furieusement dans la ville, elle leur écrivit. Notre chère Sœur Marie-Hélène de Chastellux, alors supérieure, sachant que notre digne Mère ne venait qu'à une petite demi-lieue d'Autun, elle obtint permission des supérieurs de l'aller attendre au milieu d'un champ, et que là, lui parlant de loin, elle rendrait compte de sa maison à celle qui, comme Mère commune, devait savoir l'état de toutes. Quand notre Bienheureuse Mère vit cette bonne supérieure éloignée d'elle, qui lui voulait parler comme cela, elle invoqua le secours de Notre-Seigneur, demeura un peu en oraison; puis, faisant le signe de la croix: « Assemblons- » nous, dit-elle, au nom de Dieu, il sera au milieu de nous, et » nous défendra du mal. » Cela dit, elle va à grands pas vers la

¹ Ce fut là qu'elle trouva mademoiselle de Changy, nièce de son beau-fils, le comte de Toulonjon. Elle persuada à la jeune fille, alors sous l'impression d'une affection brisée, de l'accompagner en Savoie pour se distraire de ses ennuis, ce qu'elle accepta volontiers.

chère supérieure, qui n'osait s'approcher, l'embrassa tendrement et la fit monter en carrosse et s'asseoir proche d'elle. Madame de Toulonjon, qui conduisait sa digne mère, n'osait dire mot, quoiqu'il lui fâchât fort, à cause de mademoiselle sa fille, qui était alors âgée seulement de six ans, et l'unique de ses enfants ; elle disait à la compagne de notre Bienheureuse Mère : « Véritablement, si je n'étais assurée en mon âme que » ma mère est une sainte, je transirais d'appréhension. »

Elles allèrent coucher chez M. le baron de Roussillon, qui avait épousé la fille du comte de Chastellux, propre sœur de notre chère Sœur la supérieure d'Autun. Quand la bonne baronne de Roussillon vit sa sœur, et qu'elle sut que le même jour elle était sortie d'Autun, elle se jeta à genoux devant notre Bienheureuse Mère, et lui dit : « Madame, si votre sainteté ne » me mettait hors de crainte, je tremblerais et je quitterais ma » maison à ma sœur ; mais j'ai confiance que point de mal ne » peut arriver à qui reçoit le bien de votre bénédiction. » Elle obtint que cette digne Mère bénit sa maison, et avec cela demeura si hors de crainte, que la nuit suivante elle coucha avec sa chère sœur, la bonne Mère de Chastellux, de laquelle le lendemain notre Bienheureuse Mère se sépara, l'ayant comblée de consolations, et l'ayant assurée que Notre-Seigneur préserverait sa maison de la contagion ; ce qui arriva, quoique toutes les maisons plus voisines du monastère restèrent entièrement désertes, tant l'infection et la mortalité y furent grandes.

De là cette digne Mère alla en notre monastère de Dijon, où pour plusieurs bonnes affaires, tant de Messieurs ses enfants que de l'Institut, elle demeura trois semaines. Monseigneur de Bourges s'y rendit tout exprès pour la voir et lui conférer de son âme, ce qu'il fit à diverses reprises, et fort à son contentement et très-grand profit.

Son séjour dans Dijon fut plein de mille bénédictions, et, comme lui dit une personne de doctrine, qui vint lui faire une

très-belle harangue, elle pouvait dire comme Jacob, au retour de Mésopotamie : *Le Seigneur m'a bénie de deux troupes* ; car, elle avait, d'un côté, Madame sa fille et sa petite-fille, et, de l'autre, environ quarante religieuses, dont six étaient destinées pour notre fondation de Besançon, toutes dans une grande réputation de vertu et perfection religieuse.

De Dijon elle alla à Châlons, où elle séjourna quelques jours chez Monseigneur l'évêque, son propre neveu, tant parce que l'on traitait déjà de nous y établir, que parce que ce bon prélat ne voulut jamais lui donner un équipage pour s'en aller, qu'elle n'eût demeuré quatre ou cinq jours dans sa ville, pendant lesquels il conféra avec elle et prit ses avis, non-seulement pour son particulier, mais pour le bien général de son diocèse. Les Mères Carmélites et les dames de Lencharre, religieuses réformées de Saint-Benoît, demandèrent fort instamment que cette digne Mère passât chez elles, ce qu'elle leur accorda avec le congé de Monseigneur l'évêque, duquel les Ursulines de Châlons obtinrent qu'elle irait dîner en leur réfectoire, et voir un peu la suite de leurs exercices pour prendre ses avis, qu'elle leur donna avec grande humilité et cordialité. Ces bonnes religieuses lui coupèrent une partie de la queue de son voile, ce dont elle pleura tendrement le soir en se déshabillant, et le matin elle pria Monseigneur de Châlons de la laisser partir, ajoutant « que ces bonnes religieuses et ce peuple de Châlons faisaient en l'estime qu'ils avaient d'elle, une chose si déraisonnable, qu'elle ne la pouvait supporter ». « Ma bonne tante, » lui dit-il, plus vous trouvez qu'ils font mal, plus je trouve » qu'ils font bien. » Elle se tenait dans une grande salle de l'évêché, où Monseigneur voulait qu'elle donnât accès à ceux qui la venaient visiter, qui étaient en si grand nombre, et de toutes sortes d'états, que c'était un concours général. Elle se tenait si proche contre une muraille, qu'on ne pouvait passer derrière elle pour couper ses habits, et, malgré cela, elle ne

put empêcher que , tant de la robe que du voile , on ne lui en coupât tous les jours quelque pièce.

Au sortir de Châlons , madame la comtesse de Saint-Trivier la fit supplier d'aller coucher chez elle , ce qu'elle fit , et cette vertueuse dame lui parla à cœur ouvert , et écrivit sur ses tablettes les avis qu'elle lui donna , disant qu'elle voulait s'en servir toute sa vie pour tirer fruit de ses afflictions. Cette digne Mère veilla fort tard pour accommoder deux personnes qui étaient en mauvaise intelligence , et empêcha un duel qui se devait faire. Le lendemain , elle alla à Bourg , séjourna quelques jours chez nos Sœurs ; puis repassa à Crémieux , où madame la comtesse de Disimieux la vint voir et fut guérie de l'hydropisie , comme nous dirons ailleurs , et ayant laissé nos chères Sœurs fort encouragées à la perfection , elle poursuivit son chemin.

CHAPITRE XXI.

NOTRE DIGNE MÈRE, DE RETOUR A ANNECY; ELLE Y PASSE LE TEMPS
DE LA PESTE A TRAVAILLER POUR L'INSTITUT.

La veille de tous les Saints, 1628, notre Bienheureuse Mère rentra dans ce monastère au retour de son voyage d'Orléans et de Paris, et arriva justement pour faire tirer les *béatitudes* : il lui échut à elle les *purs* et *nets de cœur*, ce qui la fit fort rentrer en elle-même, et dit à notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel, que Notre-Seigneur lui signifiait par là qu'il fallait qu'elle fit une petite revue de sa conscience pour la nettoyer des taches et ordures qu'elle pourrait avoir amassées dans le voyage et tracas des affaires. Il n'y avait pas demi-heure que cette digne Mère était entrée au monastère, que madame la princesse de Carignan y arriva, car elle était en cette ville; elle l'enferma dans une chambre, et fut là près de deux heures à lui découvrir son cœur, et venait souvent au monastère pour le même sujet.

Le mois des Avents suivants, notre Bienheureuse Mère fit une revue extraordinaire de sa conscience, et renouvela entre les mains de notre chère Mère de Châtel tous ses vœux, tant publics que particuliers, la priant fort de faire faire des prières pour elle, afin qu'elle vécût et mourût dans l'observance d'iceux. Les premiers mois de l'année 1629, nos Sœurs de Grenoble désirèrent fort qu'elle allât faire un petit voyage chez elles pour quelques besoins particuliers. Elle qui était toujours prête à aller servir les maisons, était disposée de très-grand

cœur d'y aller, quoiqu'elle fût travaillée d'un grand rhume et défluxion sur le visage ; mais Monseigneur de Genève et notre Mère de Châtel ne lui voulurent pas permettre de se mettre aux champs ; et l'on envoya à Grenoble notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, qui était alors en cette maison , celle de Turin n'étant plus en terme de s'établir.

Le temps de la déposition de notre très-bonne Mère de Châtel étant échu selon la règle, le chapitre élut pour supérieure notre très-digne Mère, laquelle souhaitait bien d'avoir quelques années de repos et vivre en inférieure ; toutefois, parce qu'elle ne voulait d'une volonté absolue que celle de Dieu, elle se soumit et accepta la charge ; Dieu voulant que ce monastère jouît à souhait, et plus tranquillement que jamais, des fruits de la bonne conduite de sa Bienheureuse Mère ; car, la peste, qui depuis environ le mois de mars, paraissait un peu en la ville, se rendit universelle et très-furieuse. On fit tout ce que l'on put humainement faire pour persuader à cette digne Mère de sortir de cet air infect, et d'aller dans une de nos autres maisons ; mais ce fut en vain. Monseigneur le prince Thomas et madame la princesse de Carignan, sa femme, lui écrivirent pour la conjurer de se retirer en une autre ville ; lui représentant, avec une piété et une affection admirables, que notre enclos étant fort petit et notre communauté fort grande, si la peste se mettait chez nous, que sa personne serait en grand danger ; que partant ils la conjuraient de se retirer, et que, où qu'elle allât, ils prendraient soin de la défrayer ; que si, pour leurs prières, elle ne sortait pas du danger, qu'ils en obtiendraient une lettre de Son Altesse Royale, qui en porterait un exprès commandement. Le soin de ce grand prince et de cette bonne princesse donna beaucoup de déplaisir à notre Bienheureuse Mère ; son humilité souffrant toujours beaucoup quand elle voyait que les grands faisaient état d'elle, qui ne cherchait que la petitesse ; elle leur fit réponse, et leur fit parler avec tant de soumission,

de générosité et de sagesse, qu'elle obtint qu'ils agréeraient son séjour ici, de quoi elle fut fort consolée, et disait « que si elle eût abandonné ce monastère, Dieu l'ayant attachée par l'élection que l'on avait fait d'elle à sa conduite et à son service, elle eût cru d'abandonner la divine volonté qui voulait être servie d'elle céans. »

Ainsi, elle demeura parmi nous en ce temps de calamité universelle, où étant fort peu divertie pour le parloir, elle employait tout son loisir au service de l'Institut, tâchant par ses paroles toutes de feu et de ferveur, de nous établir en une parfaite observance. Elle mit la main pour la dernière fois à ses Réponses, revoyant quantité de questions qu'on lui avait faites de nos maisons. Elle mit un ordre admirable pour nous garantir de ce mal contagieux, ainsi que nous avons marqué en notre fondation, ayant un soin et une vigilance admirables du général et du particulier de la communauté ; mais véritablement, nous croyons que notre meilleur préservatif fut sa parfaite confiance en Dieu. Elle dédia trois petites chambres séparées, l'une à sainte Anne, l'autre à saint Sébastien, et la troisième à saint Roch, portant en chaque chambre leur image en procession, et ordonna que, tous les ans, au jour de leur fête, on y fit la procession. Elle destinait ces chambres pour celles qui seraient frappées de contagion, s'il plaisait à Dieu de visiter le monastère de ce fléau ; plusieurs Sœurs y furent retirées à diverses fois pour des fièvres, des petites glandes et autres incommodités dont cette digne Mère ne s'épouvanta jamais, pourvoyant à tout avec tranquillité et paix.

Monseigneur de Genève (*Jean-François de Sales*), d'heureuse mémoire, dit « que la parfaite générosité qu'il avait admirée en cette sainte femme, à ne point vouloir abandonner son petit troupeau, mais attendre avec résignation le mal qu'il plairait à Dieu lui envoyer, l'avait fait résoudre à exposer sa personne, sa vie et ses moyens pour secourir et assister son

peuple » ; ce qu'il fit avec une dévotion si ardente et avec un soin si vigilant et véritablement pastoral, que cette bienheureuse Mère disait : « Que si notre saint Fondateur eût été en » vie, elle ne sait s'il eût fait quelque chose de plus que ce que » faisait son digne frère et successeur. » Tous les matins, ce bon prélat, avant sa visite, venait dire messe en notre église, et donner le bonjour à notre digne Mère ; disant, comme vrai humble qu'il était, « qu'il venait prendre ordre vers elle de ce qu'il avait à faire tout le jour », et tous les soirs lui venait rendre compte, disait-il, de ce qu'il avait fait. Ce bon prélat lui disait, avec des larmes de joie, exprimées de l'intime consolation qu'il sentait en son cœur : « O ma digne Mère ! vous êtes mon Moïse, » je suis votre Josué ; tandis que vous tenez vos mains élevées » au ciel, je bataille avec nos gens contre la calamité de mon » cher peuple. »

Notre parloir était fermé à tous autres qu'à Monseigneur et à ses gens, et c'était ceux qui nous mettaient le plus en danger, ne bougeant de parmi les cabanes des pestiférés ; mais, par révérence envers le supérieur, et par l'amour de la sainte charité, jamais notre digne Mère ne voulut qu'on en témoignât rien, d'autant que les gens de Monseigneur venaient prendre tous les jours les potages et autres choses que notre Bienheureuse Mère faisait continuellement préparer pour les pauvres et les malades. Notre-Seigneur, qui se plaisait en sa charité, lui donna moyen de la continuer. Notre chère Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, alors supérieure en notre maison du faubourg Saint-Jacques à Paris, envoya un homme exprès pour apprendre des nouvelles de cette digne Mère, avec cent écus d'aumônes et plusieurs préservatifs. Notre chère Sœur Hélène-Angélique Lhuillier, alors supérieure en notre monastère de la rue Saint-Antoine, à Paris, et madame de Villeneuve, sa sœur, envoyèrent aussi chacune cent écus. Notre très-honorée Mère de Blonay fit aussi que son monastère de Lyon en Belle-Cour, où elle était déposée,

envoya des drogues et préservatifs et cent écus pour secourir les pauvres.

Ces quatre cents écus vinrent tout à propos pour continuer les grandes charités journalières que notre Bienheureuse Mère faisait faire, et même sa charité fut si grande qu'elle fit assister d'une partie de cette somme quelques personnes qui l'avaient beaucoup contrariées en quelque affaire du monastère. Or, d'autant qu'on n'avait pas pourvu à faire la provision de blé, le monastère s'en trouva grandement défourni; mais, pour cela, notre Bienheureuse Mère ne voulut en façon quelconque que l'on désistât de faire l'aumône quotidienne et générale, et, afin d'avoir plus de quoi donner aux pauvres, elle proposa à la communauté, si elle voulait bien manger du pain noir, à quoi toutes s'accordèrent de très-grand cœur, et notre Bienheureuse Mère voulut être la belle première qui en mangeât, et disait : « que ce pain étant assaisonné par la sainte charité, avait un goût si savoureux, qu'elle n'en avait jamais mangé de meilleur à son gré. » Celles qui avaient alors les charges de l'économie du monastère assurent que, plusieurs mois durant, le blé fut miraculeusement multiplié, tant pour les pauvres que pour la communauté.

Notre Bienheureuse Mère employa à ces exercices de vraie charité les années 1629 et 1630, les calamités et pauvretés ayant eu leur règne tout ce temps-là. Elle écrivit à toutes nos maisons une fort grande lettre pour leur rendre raison comme elle s'était comportée durant ce temps d'affliction, « afin, dit-elle, que vous me fassiez la charité de me dire ce en quoi nous aurons manqué. » En actions de grâces que Dieu avait préservé cette maison de peste, elle dédia un oratoire au mystère du sacré mont de Calvaire, et un autre à sainte Madeleine, ordonnant que tout les ans, aux deux Sainte-Croix de mai et de septembre, l'on fit la procession à l'oratoire du Calvaire, chantant les hymnes propres, et disant dans icelui l'oremus *Respice*,

quæsumus, etc., à laquelle Sainte-Croix elle avait grande dévotion ; et qu'au jour de sainte Madeleine l'on fit aussi la procession en son oratoire avec les hymnes convenables, et chantant dans l'oratoire l'antienne des premières vêpres de cette sainte avec le verset et l'oraison. Elle écrivit à une de nos maisons qu'elle avait fait cela parce que des bénéfices particuliers chacun en rend grâce en son particulier, mais que des bénéfices communs, il était bien raisonnable d'établir quelque petite dévotion conforme à nos observances, par laquelle le général rendit grâce du bienfait reçu ¹.

¹ Lorsqu'en 1630-31, la Savoie fut occupée par les Français, la Sainte donna une forte preuve de sa fermeté pour maintenir la clôture. La nouvelle Gouvernante du pays lui envoya un gentilhomme pour lui annoncer qu'elle désirait passer les fêtes prochaines dans le monastère. La Bienheureuse répondit que cette permission ne s'accordait qu'aux princesses souveraines. Le messager, bien étonné, lui dit que cette dame tenait rang de princesse ; mais la Sainte tint ferme dans son refus, quoique la Gouvernante, très-mécontente, fit éclater partout ses plaintes contre le monastère et allât jusqu'à calomnier ouvertement la Servante de Dieu. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

CHAPITRE XXII.

NOTRE DIGNE MÈRE ASSISTE A L'OUVERTURE DU TOMBEAU DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE FRANÇOIS DE SALES; NOUVELLES AFFLICTIONS QUI LUI ARRIVENT.

Au commencement de l'année 1631, nos chères Sœurs de Provence firent de grandes instances pour qu'il plût à Monseigneur de Genève de permettre à notre très-digne Mère de visiter les monastères de cette province-là, là où elle n'avait point encore été; ce qu'elle eût fait très-volontiers, mais d'autant qu'il fallait recommencer à travailler au procès de l'information de notre Bienheureux Père, elle ne put pas sortir de ce monastère pour un si long voyage, et il fut résolu qu'elle enverrait à sa place notre très-honorée Mère de Châtel, qui alla conduire dix de nos Sœurs, à savoir : six pour la fondation de notre monastère de Montpellier, et quatre pour diverses de nos maisons de Provence, qui avaient instamment demandé quelques professes de cette première maison. Avant qu'elles partissent, notre Bienheureuse Mère eut un très-grand soin de les instruire et de les encourager à persévérer en la simplicité de leurs observances, et entre autre leur dit « qu'en passant par nos maisons, elles n'affectassent point de beaucoup louer cette communauté; qu'elles disent avec humilité le bien qui s'y pratique, et qu'on n'y cherche point d'autre perfection que celle d'une entière observance; ajoutant que si on les interrogeait des défauts, qu'elles se gardassent bien de nommer les particulières, mais qu'elles disent qu'oui, qu'elles avaient vu commettre telle et telle faute,

de laquelle on avait donné telle et telle pénitence, et qu'elles disent bien « qu'on ne faisait pas état céans de ne jamais faillir, mais d'aimer cordialement d'être reprises. »

Les affaires de la béatification, qui avaient empêché notre Bienheureuse Mère d'aller en Provence, furent retardées jusqu'en l'année 1632, par une grande maladie que fit Monseigneur de Bourges. Dès qu'il fut un peu remis, il se mit en chemin pour venir ici, pressé du désir de travailler pour notre Bienheureux Père, et de l'affection de voir sa très-digne sœur. Quand il arriva en cette ville, il était extrêmement défait et si faible, qu'il fallait que deux de ses serviteurs lui aidassent quand il voulait seulement monter six escaliers; mais, comme le contentement est souvent une médecine aussi salutaire que douce, dès ce premier soir il reprit l'appétit et le sommeil, et se trouva le lendemain si vigoureux et si prêt à travailler à la sainte besogne qui l'avait amené en ce pays, que ses gens en étaient ravis, et lui en bénissait Dieu. Après avoir ouï, pendant près de deux mois durant, plusieurs dépositions, le 4 août, le tombeau de notre Bienheureux Père fut ouvert. Il n'est pas croyable avec quelle dévotion, quel soin et quelle ardeur cette digne Mère avait pourvu à tout ce qui était requis, ni de combien de mouvements de reconnaissance son cœur était plein, voyant ce béni corps frais et entier.

Quand le monde fut retiré, cela veut dire sur les neuf à dix heures du soir, elle alla avec toute la Communauté vénérer ce saint corps, et fut longuement en oraison à genoux devant icelui, avec un visage si enflammé, et une façon et action si rabaisées, que l'on n'eût su discerner ce qui la tirait hors d'elle-même, ou l'amour ou l'humilité et anéantissement; elle était si transportée, qu'elle n'apercevait point les Sœurs qui étaient toutes autour d'elle, ni ne sentait qu'on la pressait de part et d'autre, car il faut confesser que l'amour, même le plus filial et le plus tendre, n'est pas prudent, et que nous nous pressions

et impressions pour faire toucher quelque chose à ce béni corps. Notre Bienheureuse Mère nous laissait faire sans qu'elle fit mouvement quelconque, ni qu'elle ouvrît les yeux. En ce rencontre ici, cette Bienheureuse fit un acte signalé d'obéissance : Messeigneurs les commissaires avaient défendu que l'on touchât ce béni corps, voulant dire que l'on n'en coupât rien; néanmoins, parce qu'ils ne s'étaient pas expliqués, jamais cette digne Mère n'osa nous permettre de lui baiser la main, ni la baiser elle-même, se contentant de nous faire baiser son vêtement. Le lendemain, elle alla avec notre Supérieur, couvrir d'un taffetas blanc la face de ce Bienheureux, et demanda permission de lui baiser la main; ce qu'ayant obtenu, elle baissa la tête, et fit poser cette sainte main sur icelle; et ce Bienheureux, comme s'il eût été en vie, étendit sa main sur la tête de son unique fille, et la lui serra, comme lui faisant une paternelle caresse. Elle sentit très-sensiblement le mouvement surnaturel de cette main morte qui semblait être encore animée, et nous gardons encore, comme pour une double relique, le voile que cette digne mère portait alors. Les Sœurs qui étaient présentes virent cette sainte main se mouvoir et les doigts serrer la tête de cette digne Mère.

Mgr le prince Thomas et madame la princesse sa femme étaient venus en cette ville pour se trouver à l'ouverture de ce cercueil. Des seigneurs et dames de haute qualité, de Paris, Dijon, Grenoble et autres lieux éloignés, s'étaient rendus ici à même effet; et comme il semblait que notre digne Mère servait d'écho et de voix à ce Bienheureux, qui ne parlait plus que par elle, qui le citait en toute rencontre, elle fut extrêmement accablée du parler, plusieurs voulant avoir des loisirs de plusieurs heures pour lui découvrir leurs cœurs; elle satisfit à tous avec une extraordinaire suavité et force d'esprit.

Messeigneurs les commissaires étant retournés en France, notre Bienheureuse Mère demeura chargée de faire transcrire

les Dépôts, et de prévoir et préparer les choses requises pour le voyage des révérends Pères, Dom Juste et Dom Maurice, qui devaient aller à Rome présenter toutes les informations au Saint-Siège. Cette Bienheureuse Mère fit une petite quête en nos maisons plus commodes, afin qu'elles contribuassent de leurs biens temporels, pour honorer celui qui nous en a tant fait de spirituels, à quoi les monastères s'accordèrent avec une très-filiale affection et cordiale franchise, ainsi que nous avons remarqué plus au long dans notre fondation.

Notre Bienheureuse s'occupait à cela avec une grande suavité, lorsqu'il plut à Notre-Seigneur lui donner un nouveau sujet de douleur par le décès de M. Michel Favre, premier confesseur de la Congrégation. Dès que notre très-digne Mère le sut malade, elle alla prier Dieu qui était son recours ordinaire, et au sortir de son oraison, elle dit : « Voici un nouveau dé-
 » pouillement, ce bon homme s'en va au repos éternel, vers
 » son bon maître, notre Bienheureux Père. Je n'avais guère de
 » plus douces consolations en ce monde que celles que je rece-
 » vais de conférer avec ce très-bon fils de notre Bienheureux
 » Père, trouvant en lui beaucoup de vestiges de l'esprit et de
 » la solide dévotion de notre Bienheureux Fondateur; mais
 » puisque Dieu veut qu'il meure, il ne faut pas vouloir qu'il
 » vive. »

Ce bon M. Michel avait toute sa vie été fort timoré et avec une tentation de crainte trop grande des jugements de Dieu pour l'heure de sa mort. Notre Bienheureuse Mère, avec laquelle il avait conféré, le recommanda fort à Notre-Seigneur, puis lui écrivit un billet, et lui envoya dire quelques paroles d'encouragement et d'abandon de lui-même à la merci de la divine volonté, ce qui fit une telle impression en l'âme du malade, que peu de temps après il lui manda qu'il la suppliait de n'être point en peine de lui, que toutes ses craintes effroyables s'étaient converties en une paisible confiance en la miséricorde de Dieu.

Or, d'autant que ce vertueux ecclésiastique avait été tant d'années avec notre Bienheureux Père, et confesseur ordinaire de notre Bienheureuse Mère, et l'avait accompagnée à la plupart de ses voyages, on le pria de dire les sentiments qu'il avait de la vertu de notre digne Mère : « Hélas ! dit-il, ceux qui sont sur » le lit de la mort, sont sur la chaire de vérité ; mon véritable » sentiment c'est que notre digne Mère est l'une des plus grandes » Servantes de Dieu que je crois être maintenant sur la terre. Il » y a vingt-trois ans que j'admire en elle une conscience plus » pure, plus claire et plus nette que le cristal. J'avais toujours » eu envie d'en écrire quelque chose, mais j'en ai été retenu » par mon indignité, et pour avoir souvent ouï dire à notre » Bienheureux Père qu'il n'était pas digne de parler de cette » sainte femme ; dans ces vues, je me suis tu. » Ce bon serviteur de Dieu décéda le 24 mars 1633, et laissa notre Bienheureuse Mère exécutrice charitable de son testament, dont elle s'acquitta très-soigneusement et consciencieusement, et prit un soin tout maternel d'un petit neveu qu'avait le vertueux défunt ; et l'a fait élever et poursuivre ses études, le tenant à cet effet dans la chambre de monsieur notre confesseur.

Cette même année, au mois d'août, notre Bienheureuse Mère reçut la nouvelle du décès de madame la baronne de Chantal, sa belle-fille, qui laissait sa petite orpheline de père et de mère¹ ; elle en fut fort touchée, car elle l'aimait comme si eût été sa propre fille ; mais elle n'eut d'autre parole dans la bouche que celle qui lui était ordinaire en semblable douloureuse rencontre : « Le Seigneur l'a donnée, le Seigneur l'a ôtée, son saint nom soit béni. »

A peine le triste messenger qui lui avait annoncé le décès de sa belle-fille avait fait son ambassade, qu'en voici venir un autre qui lui dit que M. de Toulonjon, son beau-fils, était décédé.

¹ Marie de Rabutin, depuis marquise de Sévigné.

Quand on lui apporta cette nouvelle, elle était au parloir vers monsieur le prévôt de Sales ¹, qui lui lisait quelque chose de la vie de notre Bienheureux Père, qu'il composait alors; elle changea de couleur, et dit : « Voilà bien des morts » ; puis, se reprenant au même instant, elle joignit les mains et ajouta : « Mais » plutôt voilà bien des pèlerins qui se hâtent d'aller au logis » éternel ; recevez-les, Seigneur Jésus, entre les bras de votre » miséricorde » ; et, ayant un peu prié pour le défunt et jeté quelques larmes, elle s'affermir et pria monsieur le prévôt de continuer sa lecture ; finissant d'un esprit tranquille et présent à soi-même ce qu'elle avait commencé, quoique son cœur fût fort attendri de la perte de ce seigneur, qui était un cavalier fort accompli, fort pieux et fort avant dans la fortune ; et, outre cela, cette digne Mère était affligée de la très-cuisante affliction de madame de Toulonjon sa fille, qui était alors à Pignerol, dont le défunt était gouverneur.

¹ Ce prévôt de Sales est Charles-Auguste (né en 1606), propre neveu de saint François-de-Sales. Ce fut vers 1634 qu'il publia la vie de son saint Oncle. Les contemporains purent donc lui fournir les plus riches mémoires ; mais les plus précieux de tous furent ceux de sainte de Chantal qui examina elle-même l'ouvrage. C'est à cette surveillance de la Sainte qu'il faut attribuer le silence que garda Charles-Auguste sur tout ce qui a rapport à la Visitation et à sa Bienheureuse Fondatrice.

CHAPITRE XXIII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE ÉTABLIT UN SECOND MONASTÈRE A ANNECY.

M. Michel Favre, duquel nous venons de parler au chapitre précédent, avait souvent, durant sa vie, eu des grands désirs de voir une seconde maison de la Visitation Sainte-Marie en cette ville d'Annecy, et en avait quelquefois fait la proposition à notre Bienheureuse Mère, laquelle avait toujours très-absolument rejeté cette proposition; il fallait que ce fût Dieu seul qui en donnât le mouvement au cœur de cette digne Mère, comme sa bonté fit, les fêtes de Pâques de l'année 1633. Étant appelée pour aller au parloir, elle y trouva un grand nombre de filles qui se jetèrent à genoux devant elle, firent fort bien leur petite harangue pour la conjurer de mettre ordre qu'elles ne demeurassent plus guère au monde, toutes prétendant à notre manière de vie. A cet instant, Dieu inspira à notre très-digne Mère d'établir une seconde maison dans cette ville, mais l'inspiration fut si vive et si constante que jamais elle ne chancela. Le lendemain, elle fit la sainte communion à cette intention, et fut tellement confirmée en la croyance que c'était la volonté de Dieu, qu'elle se résolut dès ce jour-là de commencer à travailler à ce dessein, lequel elle exposa à feu Monseigneur de Genève et à M. Baytaz de Château-Martin, notre très-honoré Père spirituel, tous deux approuvant cette entreprise. Il est vrai qu'ils firent un peu de difficulté sur le temporel; mais notre digne Mère leur ayant dit la grande confiance qu'elle avait en la divine

Providence pour y pourvoir, ils s'en arrêrèrent là ; et elle, bien contente de travailler sous l'aveu de ses supérieurs, sans le consentement desquels elle n'entreprenait jamais rien de tant soit peu important. Elle ne perdit point de temps, et tira le consentement de Mgr le prince Thomas, par le moyen de M. le comte de Balbian, seigneur très-vertueux et qui honorait beaucoup cette digne Mère. Elle pria aussi le révérend père Dom Juste Guérin, à présent notre très-digne évêque, qui allait à Turin pour les affaires de la béatification de notre Bienheureux Père, de communiquer le dessein de cet établissement à S. A. R. Victor Amédée, ajoutant qu'elle tiendrait les sentiments et volonté du Prince souverain comme un signe certain de la volonté divine en ce sujet. A la simple proposition que l'on fit de cet établissement, ce grand Prince, qui voyait de bon œil toutes les œuvres de piété, agréa si entièrement celle-ci, qu'il voulait qu'elle s'exécutât. « Voyant, dit notre digne Mère, » toutes les volontés des souverains inclinées à ce bon œuvre, » bien que je me trouvasse en moi-même fort combattue de con- » sidérations humaines, pour la difficulté que j'avais à me char- » ger d'une si grande entreprise en l'âge où je me voyais, et » dans un pays si pauvre, si n'eussé-je pas eu le courage de » reculer, craignant de commettre une trop grande infidélité » envers Dieu, en une occasion si importante à sa gloire et au » bien des âmes. Le mois d'octobre de la même année, Dom Juste ayant obtenu les patentes de Son Altesse Royale pour l'établissement, les envoya à cette digne Mère, qui les porta offrir à Notre-Seigneur, lui recommandant instamment cette entreprise.

Or, elle fit différer de présenter les patentes au corps de ville jusqu'au mois de janvier de l'année suivante 1634, et ce fut ici où il s'éleva une telle bourrasque et persécution dans la ville contre notre Bienheureuse Mère et contre cette maison, que ce n'était que calomnies et menaces, desquelles cette digne Mère

ne s'émut jamais ; et comme une personne de très-notable considération vint faire un grand discours à notre Bienheureuse Mère de la persécution qui s'était élevée contre elle, sans s'émouvoir, elle répondit gracieusement « que jamais les menaces des hommes ne la feraient reculer d'un pas en l'œuvre de Dieu ; que la seule volonté de Son Altesse et des supérieurs l'en pouvaient retirer. » Cependant, on dressa des lettres diffamatoires contre cette digne Mère et la maison de céans, pour présenter à Son Altesse Royale, lequel n'en tint compte. On fit perdre des lettres de jussion obtenues. Le sénat était inaccessible et inflexible même aux raisons que Mgr le prince Thomas représentait en notre faveur ; de même, le corps de cette ville ne voulait aucunement fléchir pour les témoignages que madame la duchesse de Nemours, qui était alors en cette ville, rendait de ses absolues volontés. Bref, l'ennemi usa de toutes les plus fortes batteries dont il se put aviser pour empêcher cet établissement ; et, voyant qu'il n'en pouvait venir à bout, se voulant venger sur celle qui en avait l'entreprise, il attaqua notre Bienheureuse Mère d'une furieuse tentation, lui représentant qu'elle contrevenait à la volonté de Dieu de ne point désister en une chose que tout le monde contrariait ; que la voix du peuple est la voix de Dieu, lui étant avis que c'était une grande témérité à elle de vouloir s'affermir en ce dessein. La tentation la pressait de si près qu'il lui semblait de se voir chargée et coupable de tous les péchés que commettaient ceux qui contrariaient la fondation, ce qui affligeait son cœur plus qu'il ne se peut dire. Dans cette angoisse, elle s'en alla devant son crucifix pleurer à chaudes larmes, demandant à Dieu une claire connaissance de sa volonté, protestant mille fois que si elle était qu'elle ne parlât plus de cet établissement, qu'elle désisterait d'aussi bon cœur les poursuites qu'elle les avait commencées.

Il ne plut pas au Bien-Aimé de consoler lui-même sa fidèle Épouse, mais il la renvoya pour être instruite au tabernacle des

Pasteurs. Elle fit appeler notre très-digne Père spirituel, auquel elle découvrit ingénument sa peine, et duquel elle reçut des instructions que cette digne Mère nous a dit qu'elle n'avait jamais oubliées, tant elles avaient apporté de paix et de sérénité à son esprit et d'assurance que c'était la volonté de Dieu qu'elle poursuivit son entreprise, que tout ce soulèvement du peuple était une tentation qui se dissiperait. « Les paroles de » ce bon serviteur de Dieu, dit notre Bienheureuse Mère, » me consolèrent extrêmement, et me firent clairement voir » l'impertinence de ma tentation, me laissant si encouragée, » que, quand les difficultés et l'orage eussent duré dix ans, je » n'aurais point reculé, moyennant la divine grâce. » Quoique les difficultés et contradictions semblaient se grossir, notre Bienheureuse Mère, assurée par ses supérieurs (en qui elle se fiait plus qu'en ses propres sentiments) qu'elle faisait la volonté de Dieu, se mit à préparer des matériaux et à choisir des places pour bâtir. Les gens du monde en riaient, et elle ne s'en mettait point en souci, demeurant tranquillement dans sa parfaite confiance que Dieu parferait son œuvre, ce qui arriva plus avantageusement qu'on n'eût su souhaiter, Son Altesse Royale ayant dit avec des paroles fort absolues qu'il voulait cet établissement, et qu'il était assuré que la Mère de Chantal ne lui demandait rien que de bien juste. Dieu toucha aussi Messieurs du Sénat et ceux de cette ville, en telle sorte que ceux qui avaient plus contrarié furent les premiers à présenter leurs filles pour ce nouvel établissement ; et, non-seulement en la réception des filles, mais encore en quelques autres rencontres auprès de madame la duchesse de Nemours, notre Bienheureuse Mère avait attention et suavité à rendre des services et favoriser ceux qui l'avaient le plus contredite.

Non-seulement Notre-Seigneur aplanit les difficultés des permissions, mais encore celles qu'avait apportées la pauvreté de cette maison qui avait déjà fait de grandes dépenses pour les af-

fares de la béatification de notre Bienheureux Père. M. le commandeur de Sillery sachant l'entreprise que faisait notre Bienheureuse Mère, voulut être fondateur de l'Église de cette seconde maison, et que sur la première pierre il y eût écrit ces mots : *Celui qui fonde cette Église, Dieu le sait.* Nos chères Sœurs de Paris contribuèrent aussi du leur propre avec une parfaite charité pour donner moyen à cette très-digne Mère de bâtir un monastère, tellement que cette chère maison est toute bâtie de charités, ainsi que nous l'avons dit plus amplement en sa propre fondation. Notre Bienheureuse Mère voyant ce dessein réussir si heureusement, donna l'entrée, en ce premier monastère, à onze prétendantes qui étaient destinées pour la fondation, afin que toutes sortissent ensemble de cette maison pour la commencer.

Le samedi auquel notre Bienheureuse Mère nomma au chapitre, selon notre coutume, celles qui étaient choisies pour supérieure et pour coopératrices à ce commencement, elle nous fit un entretien tout de feu du puissant désir qu'elle avait que ces deux maisons, vécussent en parfaite intelligence, nous disant qu'elle voudrait donner de son sang en abondance, s'il était requis, pour faire un ciment d'union entre nos cœurs, si ferme qu'ils fussent indivisibles, et que si elle pouvait prévoir qu'il dût jamais arriver une ombre de mésintelligence entre ces deux maisons elle voudrait boire la confusion de quitter là ce dessein tant poursuivi. « Je voudrais, disait-elle, faire cesser les » ouvriers, anéantir cette entreprise, et que le monde m'en » montrât au doigt. Cette abjection ne me serait rien au prix de » la douleur que j'aurais, si je voyais de l'émulation et des froi- » deurs entre ces deux maisons. »

Le jour de la très-adorable Trinité, 1634, après souper, et quasi à même heure que nos premières Mères commencèrent l'Institut, les onze prétendantes et les Sœurs destinées pour la fondation s'en allèrent processionnellement; conduites par notre Bienheureuse Mère commencer cette chère seconde maison

dans un corps de logis à part de M. le président Favre de la Valbonne, qui était autrefois le logis où demeurait notre Bienheureux Père ; la foule de peuple était si grande, qu'à peine pouvait-on passer les rues. Notre Bienheureuse Mère y demeura quelques jours, puis laissa supérieure notre chère Sœur Madeleine-Élisabeth de Lucinge. Cette digne Mère prenait soin elle-même de tout voir et prévoir ce qui était requis pour l'accommodement de nos Sœurs, en faisant même des mémoires de sa chère main ; et quoiqu'elle les fit meubler et accommoder avec une entière charité, et que leur monastère se bâtit des aumônes qu'on lui avait faites, si avait-elle grand désir que leurs meubles et ornements ressentissent fort cette grande et sainte pauvreté du commencement de notre Institut, dont elle voulait que cette chère seconde maison fût un crayon ; et vraiment elle l'était en ferveur et pureté de vie, et cette digne Mère en recevait un contentement très-grand. Elle alla, par l'ordre de feu Monseigneur de Genève, donner l'habit aux premières filles reçues, et en était tellement satisfaite, qu'elle disait « que si c'était la volonté de Dieu, elle eût voulu tous les ans souffrir plus de peines, de soins et de contradictions, pour ériger une maison où Dieu fût aussi fidèlement servi et glorifié qu'il l'était là dedans. »

CHAPITRE XXIV.

DÉPOSITION DE NOTRE DIGNE MÈRE ; DÉCÈS DE MGR JEAN-FRANÇOIS ;
NOUVEAU VOYAGE EN FRANCE.

L'année 1635 était celle en laquelle notre Bienheureuse Mère finissait, en cette maison, son second triennal¹, et notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, le sien à Chambéry. Notre Bienheureuse Mère obtint de feu Monseigneur de Genève qu'il rappelât notre très-honorée Mère Favre (déposée en notre deuxième monastère de Paris) que le chapitre de Chambéry avait instamment demandée, et l'on croyait que cet air-là, étant le sien natal, serait propre à sa santé. Cette bonne Mère arriva ici justement pour se trouver à notre élection. Nous élûmes céans notre très-bonne Mère de Châtel, et la chère Mère Favre le fut à Chambéry. Notre Mère élue étant arrivée, il y avait trop de

¹ Monseigneur Jean-François de Sales vint recevoir la déposition de la Sainte, qui dit ses coupes selon que cela est marqué en telle occurrence : « Monseigneur, dit-elle, je dis très-humblement ma coule d'avoir souvent-fois rompu le silence, même celui du soir sans nécessité ; de m'être dispensée des communautés sans urgentes occasions et de n'avoir pas servi nos Sœurs selon que je devais, dont je leur en demande très-humblement pardon, et à vous, Monseigneur, des mécontentements que je vous ai donnés. » Monseigneur repartit qu'il n'y avait pas sujet de tant faire de ressentiment ; que, grâce à Dieu, il ne s'était pas aperçu qu'il n'y eût rien dans la maison qui n'allât pas bien ; mais pour suivre les bonnes contumes de l'Ordre, elle aurait pour sa pénitence trois *Pater* et *Ave*. Après quoi, elle se retira en la dernière place, où elle a voulu demeurer pour sa consolation. Et dès ce jour, elle s'est tenue dans un si grand rabaissement et respect envers la Sœur assistante, qu'il ne se peut dire. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

suavité à voir cette digne Fondatrice entre ses deux premières filles, sans toutefois qu'elle voulût leur condescendre de quitter son dernier rang de déposée ; et prenant quelquefois par la main notre très-honorée Mère Favre, elle lui disait : « Ma grande fille, » allons dire nos coupes ; il nous fait si grand bien à nous autres » qui avons si longtemps été Mères, de faire un peu les actions » d'humilité des inférieures. »

Comme nous jouissions de la douce suavité de voir nos premières Mères ensemble, leur contentement et le nôtre fut interrompu par la prompte maladie et mort de Monseigneur de Genève, frère de notre Bienheureux Père¹ ; décès qui toucha fort notre Bienheureuse Mère, d'autant qu'elle estimait ce grand prélat comme un très-bon pilier de l'Église, et le pleura comme tel, mais toujours avec sa parfaite résignation accoutumée en tous tels semblables rencontres et accidents affligeants.

Ce bon seigneur, avant son décès, avait accordé à plusieurs prélats et grands personnages, que notre Bienheureuse Mère irait faire un voyage en France pour conclure plusieurs choses très-nécessaires, et parler à Messeigneurs les prélats, qui tenaient à Paris leur assemblée générale. Comme cette Bienheureuse Mère dit en sa seconde épître, qui est imprimée au commencement du *Coutumier*, le principal dessein de ceux qui l'appelaient à Paris (où elle arriva au mois de juillet 1635), était pour voir si l'on pourrait établir un moyen d'union dans notre Institut. Elle supplia donc en toute humilité quelques-uns de Messeigneurs les prélats de s'assembler avec M. le commandeur de Sillery. On mit sur le tapis les moyens d'union que l'on nous proposait, « lesquels, dit notre Bienheureuse Mère, ils » agitèrent entre eux assez longtemps ; mais, ajouta-t-elle, ils » virent clair comme le jour que toutes ces nouvelles propositions renverseraient les fondements de notre Congrégation, et

¹ Ce trépas arriva le 8 juin 1635.

» qu'ils seraient pires et suivis de plus grands inconvénients
 » que le mal qu'on se proposait d'éviter par iceux. Après cela
 » nous leur dîmes en toute sincérité les pensées et intentions
 » que nous avons reconnues en notre Bienheureux Père pour
 » ce sujet, et leur lûmes les propres paroles qu'il nous avait
 » dites. Ces bons seigneurs admirèrent la prudence de notre
 » Bienheureux Père. Que vent-on davantage? dirent-ils; c'est le
 » Fondateur qui parle et qui laisse un moyen d'union, non d'au-
 » torité, mais de charité, plus doux et plus solide. Tous de-
 » meurèrent d'accord d'un commun sentiment qu'il n'en fallait
 » point chercher d'autres, et que cette déclaration devait arrê-
 » ter toutes sortes de propositions. » Voilà les propres paroles
 de notre Bienheureuse Mère, laquelle s'employa à revoir tout
 le *Coutumier* et le *Cérémonial*, ajustant les éclaircissements
 très-nécessaires qu'il fallait faire imprimer, et avec l'avis de
 Messeigneurs les prélats, plusieurs points très-notables des
 intentions de notre Bienheureux Père, qu'il était nécessaire
 d'ajouter au *Coutumier* que l'on voulait remettre sous la presse.
 Elle mit aussi ordre pour faire imprimer les heures à notre
 usage, selon la réforme du Saint-Père Urbain VIII.

Ayant fini ce qu'elle avait à faire à Paris, nos monastères de
 Bourgogne, du Languedoc, Dauphiné et Provence, ayant obtenu
 de Monsieur notre Père spirituel (le siège de l'évêché de
 Genève était alors vacant), que cette digne Mère les allât visiter.
 Elle fit une ronde partout par là, à quoi elle employa dès le
 mois d'avril jusques au mois d'octobre de l'année 1636 qu'elle
 revint en ce monastère; par où l'on voit la fatigue qu'elle eut
 en ce voyage, le faisant par la Provence au fort des plus
 grandes chaleurs, lesquelles elle craignait grandement, sa
 complexion naturelle étant sanguine et chaude; mais tout tra-
 vail lui semblait petit et elle n'y faisait pas attention, pourvu
 qu'elle servît Dieu et son Ordre. Or, parce qu'en son obéissance,
 Monsieur notre très-honoré Père spirituel avait mis, pour pré-

venir l'importunité des monastères, que cette Bienheureuse demeurât en ce voyage le moins qu'elle pourrait, faisant toutefois tout ce qu'elle jugerait nécessaire, elle s'attacha tellement à cette obéissance, qu'on ne l'eût pas fait arrêter un jour dans une maison, par-dessus ce qu'elle croyait de la véritable nécessité.

Passant en notre monastère d'Autun, où elle ne fit que coucher, elle parla à toutes les Sœurs jusqu'aux tourières et Sœurs du petit habit. Elle ne voulait point passer chez madame de Toulonjon sa fille, qui est tout proche, bien qu'elle sût son fils unique malade à l'extrémité. Cette bonne dame et M. l'abbé de Saint-Satur, son beau-frère, l'allèrent querir pour la contraindre de passer par Allonne, leur ordinaire résidence, parce qu'elle le pouvait, chemin faisant. Elle y condescendit, fit mettre madame sa fille dans la litière avec elle, laissant les autres au carrosse, et s'entretinrent ce temps-là. Elle ne fit que dîner chez madame sa fille, et en partit pour aller encore coucher à trois ou quatre lieues de là, après avoir donné sa bénédiction à son petit-fils, et assuré qu'on devait espérer qu'il n'en mourrait pas, comme il est arrivé, grâce à Dieu. Elle pria fort madame sa fille de ne la pas accompagner, et cela, afin d'être plus libre à faire de grandes journées, pour rendre plus promptement et plus ponctuellement son obéissance. Elle se levait souvent en ce voyage dès les deux heures après minuit pour ouïr messe et partir promptement; et, en l'âge où elle était, elle se rendait le réveille-matin de ceux qui étaient avec elle, et c'était son ordinaire, dans ses voyages, de soulager la peine de ceux qui l'accompagnaient par une si dévote et agréable gaieté, sans rien rabattre de ses exercices spirituels, qu'elle tenait tout en joie et en courage pour supporter la fatigue.

On a remarqué une providence de Dieu admirable, à donner un temps propre à cette Bienheureuse pour voyager par la Pro-

vence; car, comme elle s'était volontairement exposée à ce travail par amour, l'amour lui fit ombre, la gardant des ardentés touches du soleil, le jour; et la nuit, des froides humidités de la lune. Il bénissait son entrée et sa sortie, et semblait que ce Dieu eût pourvu, à cette vraie Israélite, d'une nuée rafraîchissante contre les extrêmes chaleurs de la Provence; et nos chères Sœurs de cette province-là nous ont écrit que les habitants du lieu leur venaient dire, que de vie d'homme on n'avait vu en Provence un été si bénin; que, contre la coutume, deux ou trois fois la semaine, il tombait une petite pluie rafraîchissante qui mitigeait les ardentés chaleurs, et fertilisait grandement la terre. Notre Bienheureuse Mère et sa compagne nous ont assuré qu'elles n'avaient jamais moins senti l'incommodité des chaleurs, qu'en voyageant par la Provence au plus gros de l'été, et qu'elles s'étonnaient lorsqu'on s'en plaignait si fort.

Passant à Nîmes, on ne pouvait trouver logis pour cette Bienheureuse Mère, que chez des huguenots où elle ne voulait pas entrer, non plus que l'amoureux saint Jean séjourner où était Cerinthus; elle aima mieux se loger en certaine pauvre petite bicoque, où l'on vendait seulement le via au pot. Quand elle fut entrée dans ce chétif logis, ces bonnes gens lui dirent: « Madame, nous sommes pauvres, mais nous sommes bons » catholiques. » Cette Bienheureuse fut toute en joie de cette nouvelle. « Bénis soyez-vous de Dieu, dit-elle; que vous êtes » riches dans votre pauvreté d'avoir la pureté de la foi! » et elle les exhorta avec une ardente affection à se tenir fermes en cette sainte foi.

Il n'y avait en cette pauvre maisonnette que le seul lit du maître et de la maîtresse, bien chétif et malpropre. Notre Bienheureuse se mit en devoir d'aider à sa compagne à l'accommoder, et disait qu'elle ne se souvenait pas d'avoir été mieux logée à son gré. En ces entrefaites, il arriva un seigneur et dame de qualité qui, ayant su que notre Bienheureuse était

arrivée à Nîmes, l'allèrent chercher, et tout étonnés de la trouver en ce mauvais logis, s'opiniâtrèrent à ne l'y pas laisser; tellement qu'elle fut contrainte de se laisser conduire chez eux, où elle fut reçue et traitée très-honorablement. Avant de partir de Nîmes, elle eut le contentement de voir le révérend Père Fichet, de la sainte Compagnie de Jésus, lequel lui parla de l'établissement d'une de nos maisons à Nîmes; mais cette digne Mère, avec un parfait dénûment, et n'ayant point d'autres intérêts que la plus grande gloire de Dieu, remercia ce bon Père de sa sainte affection, et lui témoigna qu'elle croyait qu'il serait plus utile à cette ville, si remplie de huguenots, d'y établir des Religieuses qui vaquent à l'instruction de la jeunesse, et tiennent des pensionnaires, et qu'après, si la divine Providence nous y voulait, nous y irions. Ce qui édifia extraordinairement le révérend Père.

En ce voyage de Provence et Languedoc, notre Bienheureuse Mère fut obligée d'aller quelque temps sur l'eau. Un matin, partant de notre maison du Saint-Esprit, chacun disait qu'il y avait du hasard à entreprendre ce voyage; la Bienheureuse dit: « S'il » y a du danger, il ne faut pas tenter Dieu, mais il le faut » savoir des bateliers. » Ils dirent, après avoir regardé l'air et les nuées, que l'on aurait gagné le gîte avant que l'orage vînt. « C'est assez, dit notre digne Mère: notre Bienheureux Père se » fût mis à la merci de la divine Providence sur la parole des » bateliers; car Dieu leur a donné l'intelligence suffisante et » nécessaire pour faire leur métier. » Sur cela, elle s'embarqua.

Il lui est arrivé en ce voyage de ne pouvoir s'arrêter pour prendre de la nourriture jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et de ne trouver par des villages que du lait, du pain noir et du fromage blanc dont elle était si contente, qu'elle faisait part de sa joie aux autres, et tenait tout en paix et sainte allégresse. En ce voyage on fit de grands honneurs à notre Bienheureuse Mère en la plupart des villes, mais singu-

lièrement à Montpellier et à Arles; Messeigneurs les prélats desdits lieux se mettant les premiers en devoir, elle fut visitée du clergé, de la noblesse et de la justice. Un député de chaque corps lui faisait une harangue, ce qui mortifiait cette bonne Sainte, en sorte que, si, selon l'esprit de notre Bienheureux Père, nous ne devons faire profession d'une modeste civilité, elle se fût allée cacher au fond d'une cellule, pour ne point entendre ces louanges. Elle logea en Provence chez une dame de qualité, laquelle, par respect, voulut elle-même lui apprêter son vivre de ses propres mains. Le soir, cette femme lui dit : « Ma Mère, bénissons Dieu; il y a trois mois que j'avais tous les » soirs un accès de fièvre quotidienne, mais, en entrant chez » moi, vous m'avez apporté la santé, et me voici guérie. »

Les maisons que notre Bienheureuse Mère ne put pas visiter, à cause de l'éloignement et que ces grands détours eussent trop prolongé son voyage, les supérieures avec une compagne l'allaient trouver aux monastères plus voisins, par l'ordre des prélats, pour conférer avec elle de leurs affaires et lui rendre compte de leur maison, et tous en reçurent une satisfaction et une édification merveilleuses, jointes à une très-grande utilité pour le gouvernement. Avant que de s'en retourner en Provence, parce qu'elle se détournait de peu, elle alla visiter la Sainte-Baume¹ avec une grande dévotion, et s'en revint passant par nos maisons du Dauphiné.

¹ *Sainte-Baume* est le nom d'une vaste et profonde grotte, située dans un des plus beaux sites de la France méridionale, à une égale distance (32 kil.) des villes d'Aix, Marseille et Toulon, creusée dans le flanc d'une montagne taillée à pic, et que l'on croit avoir été habitée, pendant trente-trois ans, par sainte Marie-Madeleine, sœur de saint Lazare.

CHAPITRE XXV.

DE LA MORT DES PREMIÈRES MÈRES DE L'INSTITUT, ET DES PEINES
INTÉRIEURES DE NOTRE BIENHEUREUSE

Comme nous avons dit ci-dessus, cette Bienheureuse Mère fut de retour de ce grand voyage environ le mois d'octobre 1636. Quelque peu de temps après son arrivée, elle se mit à faire une revue générale de son intérieur et de sa conscience, avec une exactitude admirable et une humilité qui jetait dans l'extrémité de l'étonnement notre très-chère Mère de Châtel. Comme si Dieu eût voulu récompenser, par une surabondance de travaux intérieurs, notre Bienheureuse Mère des services qu'elle avait rendus à sa divine Majesté, ses peines et tentations s'accrurent merveilleusement, et la mirent dans le martyre extrême dont nous parlerons tantôt. Cette seule chose lui était à soulagement qu'elle était hors de la charge de Supérieure, et qu'elle reposait son âme entre les mains et à la direction d'une Mère à laquelle elle avait une entière confiance et créance.

Notre chère Mère de Châtel, qui avait une inclination que, je puis dire nonpareille, que l'on rédigeât par écrit tout ce qui pourrait servir à l'avenir, à l'Institut, prit un soin continuel de faire parler notre Bienheureuse Mère des commencements d'icelui, des fondations des maisons, de la vertu de nos premières Mères et Sœurs décédées, faisant commencer le livre des vies de nos Sœurs, celui des fondations et celui des méditations pour nos solitudes annuelles, afin que le tout se fît sous l'œil, sous l'instruction et la correction de cette Bienheureuse Mère, laquelle

elle tenait fort de près à cet effet pour lui faire prendre du temps pour cela, ce que cette Bienheureuse faisait avec grand soin, par esprit d'obéissance. Elle coula ainsi doucement le reste de l'année 1636 et le commencement de l'année 1637, qui fut bien l'année de ses grands dépouillements. Au mois de juin, Dieu retira à soi sa première fille et fidèle compagne, notre très-honorée Sœur et Mère Favre. Cette Bienheureuse Mère eut obéissance d'aller à Chambéry où elle était décédée ; elle y séjourna quelques semaines et vit faire élection d'une supérieure. Étant de retour en ce monastère, le temps des solitudes s'approchant cette Bienheureuse Mère se disposa à la faire avec une préparation et dévotion très-grande. Elle y entra donc avec notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, laquelle, dans cette même solitude, fut atteinte du mal qui la tira de la solitude de ce monde en la société des saints, comme nous croyons pieusement.

Dès les premiers jours de sa maladie, le cœur de notre très-digne Mère fut dans un pressentiment de cette mort, qui lui causait des attendrissements et des larmes qui perçaient tous nos cœurs d'une double douleur, et nous donnait une conjecture presque infaillible et universelle de notre prochaine perte, qui arriva le 22 octobre, ainsi que nous avons dit au recueil de la vie de cette chère Mère Péronne-Marie, où nous avons remarqué comme cette chère mourante attendit de passer que notre Bienheureuse Mère lui eût donné son congé et sa bénédiction, après laquelle, sans différer d'un moment, elle expira.

Par ce décès, notre Bienheureuse Mère demeura grandement dénuée de consolation, et d'autant plus qu'elle était alors dans un redoublement de travail intérieur que l'on ne pourra jamais savoir en totalité, que dans l'éternité, et dans lequel elle suivait avec une humilité et simplicité d'enfant la direction de notre très-chère Mère de Châtel, ainsi que le prouvent les papiers écrits de la main de cette chère défunte, qu'elle portait toujours

sur elle, et par le soin qu'elle avait eu d'écrire de sa bénite main ce que cette bonne Mère lui disait sur ses redditions de compte, et il sera encore plus visible par diverses lettres écrites, tant au révérend Père de Condren qu'à d'autres, que je ne rapporte pas ici.

Notre chapitre ayant à faire élection de supérieure, n'eut garde de jeter les yeux sur autre que sur cette Bienheureuse Mère, laquelle reçut la charge, comme elle écrivit, avec beaucoup de larmes et très-grande répugnance, mais de la main de Dieu et de l'obéissance. Et nous dit en diverses rencontres, que ce serait le dernier triennal de sa vie; qu'elle désirait qu'il portât coup et fût notable pour affermir cette maison dans une grande observance, et que surtout, Dieu lui avait donné cette lumière et affection, qu'elle devait mettre son soin principal à bien enraciner l'union; que de l'union dépendait tout le bon train de la maison. Ayant trouvé ces paroles dorées prononcées par la bouche d'or de saint Jean Chrysostôme : *Si tous aimaient et étaient aimés, pas un ne ferait tort l'un à l'autre, tous les maux seraient éloignés de nous, le péché nous serait inconnu comme aussi le nom du vice*, elle les fit écrire afin de les répéter souvent, et ordonna à quelques-unes de ses filles de les écrire en leurs règles ou petits livrets. Dans ce dernier triennal, elle parut dans une douceur si extraordinaire, si accomplie et si ravissante, qu'il semblait que cette divine qualité de bonté et de douceur eût submergé la force éminente de son naturel, et l'active ardeur de son zèle qui parut plus grand que jamais dans sa bénignité, plus fort dans sa douceur, et plus victorieux sur les volontés et esprits de ses inférieurs dans sa patience.

La maison était assez endettée, ce qui voulut donner un peu de souci à cette Bienheureuse; mais elle se jeta avec toutes les affaires temporelles et ses douleurs spirituelles dans le sein et le soin de la céleste Providence, qui régissant et bénissant sa fidèle Servante, lui fit la grâce, avant la fin de son triennal, de

voir les affaires temporelles débarrassées et les dettes payées , ce qui lui était du soulagement ; et nous lui avons souvent ouï dire que les filles de la Visitation doivent éviter de s'engager et endetter, tant qu'il leur sera possible, parce que ce souci travaille l'esprit et le distrait grandement de l'attention aux choses intérieures. A peine avait-elle repris la croix de la supériorité et fini ses actes de résignation pour la privation de ces deux chères filles de son cœur, nos Mères Favre et de Châtel, qu'elle reçut les lettres du décès de notre chère Mère, Jeanne-Charlotte de Brechard, qui trépassa saintement en notre monastère de Riom, le 18 novembre de la même année 1637, ce qui renouvela bien fort les maternelles douleurs de cette Bienheureuse Mère, et son ennui incomparable de la vie présente. Elle écrivit à une de nos Sœurs les supérieures « que sa chétive vieillesse (ainsi l'appelait-elle) était bien dépouillée, que ses chères premières compagnes s'en allaient au ciel et la laissaient en terre, pleine de misères ; qu'elles étaient des fruits mûrs et prêts à être servis en la table du Roi céleste, mais qu'elle était demeurée sur la branche, parce qu'elle était encore toute verte ou peut-être toute pourrie et vermoulue » ; ce sont ces propres paroles qu'elle proférait avec un très-humble sentiment et de grosses larmes.

CHAPITRE XXVI.

NOUVELLE FONDATION QUE VA FAIRE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE
A TURIN.

Continuant sa bonne conduite, l'année 1638 lui fournit de nouvelles besognes, Dieu disposant les choses en sorte qu'il fallût se résoudre à voir sortir cette Bienheureuse Mère pour aller jeter elle-même les racines de notre Congrégation en Piémont. Nous dirons au long dans le narré de la fondation de Turin comme Dieu disposa en sorte les choses pour icelle que, si elle ne se fût faite, il y a grande apparence qu'elle ne se serait faite de plusieurs années. Monseigneur de Genève, alors nommé (le révérend Père Dom Juste Guérin, barnabite), confesseur des Sérénissimes infantes et de Madame Mechtilde de Savoie, employa ses soins et son affection vigilante pour l'établissement de Turin, lequel était en pourparler, il y avait plus de vingt ans. La Signora Dona Mechtilde de Savoie se déclara fondatrice réelle, fit les poursuites à Rome, tant pour obtenir les bulles de fondation, selon les maximes de l'Italie, que pour les autres permissions. Cependant, notre Bienheureuse Mère disposait de deçà ce qu'il fallait pour cette fondation, et d'autant que Madame Royale, Monseigneur l'archevêque de Turin et Madame Dona Mechtilde désiraient fortement que cette Bienheureuse Mère allât elle-même faire cette fondation contre le sens et le sentiment quasi universel de tout le monde, qui appréhendait fort ce voyage pour elle, à cause de la différence de la température de l'air. Avec l'avis et licence de nos supérieurs, elle se résolut à

ce béni voyage, disant « qu'elle se sentait assez de force et de vigueur pour rendre encore ce petit service à l'Institut; que s'il se rencontrait des contradictions notables, comme on le prévoyait, il était plus raisonnable qu'elle les supportât qu'une autre, et qu'au reste, elle avait une très-grande confiance et vue qu'elle ne mourrait point en ce voyage; que si néanmoins l'espérance qu'elle avait de nous revoir était dégué par l'événement contraire, qu'elle et nous ne devions point avoir de volonté que celle de Dieu »; ainsi elle nous laissa bien touchées et paraissait l'être aussi un peu comme elle l'était toutes les fois qu'elle sortait de cette maison pour aller en voyage, excepté le dernier, comme nous dirons ci-après, quoiqu'elle s'en allât toujours courageuse et avec une résignation inexplicable.

Elle partit de ce monastère le jour de la Sainte-Croix de septembre 1638, pour aller fonder la septante-sixième maison de son Ordre. Elle passa par Chambéry, de là chez madame la baronne de Chivron, qui la reçut comme une sainte; ce que fit semblablement Monseigneur l'archevêque de Tarentaise, lui envoyant bien loin au devant son grand vicaire et plusieurs autres ecclésiastiques. Il y vint lui-même à l'entrée pour la mener loger en son palais archiépiscopal, avec sa petite troupe, à laquelle il fit voir toutes les reliques et belles antiquités de son église cathédrale. Il eût bien voulu retenir ses hôtesse encore un jour, mais notre Bienheureuse Mère fut debout avant le jour, quoiqu'elle se trouvât incommodée du chemin; le bon archevêque s'en apercevant fit de nouvelles instances pour la retenir, mais Monsieur le théologal d'Aoste, confesseur de nos Sœurs dudit lieu, était arrivé. Il venait avertir que la Signora Mectilde, qui venait au devant de notre Bienheureuse Mère, serait dans trois jours à la Val-d'Aoste, ce qui fit encore plus presser. Monseigneur de Tarentaise, avec une débomnairété non pareille, alla accompagner plus de deux grandes lieues

notre Bienheureuse, ne la pouvant quitter qu'il ne la vit hors de danger des précipices de ces lieux-là.

Madame la comtesse de la Val-d'Isère envoya conjurer notre Bienheureuse d'aller loger chez elle et la reçut avec une révérence nonpareille. Le lendemain, elle passa la montagne de Saint-Bernard, quoiqu'il plût quasi presque tout le jour. A l'entrée de la Val-d'Aoste, quantité de dames lui allèrent au devant. Madame Mecthilde y arriva le même jour, quoique, à cause de l'extrême fatigue de ces effroyables chemins, elles ne se purent voir que le lendemain. Dès que la bonne Signora Mecthilde eut envisagé notre Bienheureuse Mère, elle fut saisie d'une allégresse intérieure si grande qu'elle changea de visage elle-même, et disait qu'en regardant cette digne Mère, tous les longs ennuis et fâcheries de sa vie étaient effacés de son cœur. Sans que notre Bienheureuse l'en pût empêcher, elle lui baisait la main avec un respect nonpareil, et disait qu'elle sentait en son âme, pour cette digne Mère, les sentiments plus respectueux qu'on doit porter aux choses saintes.

Il fallut séjourner cinq jours chez nos chères Sœurs de la Val-d'Aoste, d'où notre Bienheureuse partit le 26 septembre, après avoir vu et vénéré les saintes reliques. Elles allèrent loger à Châtillon; sur le chemin, on saluait cette digne Mère des châteaux voisins, avec le canon et autres pièces d'artillerie, ce qui se faisait en partie pour obliger la Signora Mecthilde qui la conduisait avec tout son grand train et plusieurs personnes distinguées. Il y eut deux journées de rudes chemins par des lieux effroyables, et dans lesquels notre Bienheureuse fut grandement fatiguée; et il lui fit grand bien et à sa troupe, entrant dans la grande plaine d'Italie, de trouver du rafraîchissement chez madame la marquise de Bourgfranc, laquelle les reçut avec une magnificence qui n'eût pas été tolérée par notre Bienheureuse Mère, qui n'aimait rien à l'égal de la simplicité, si ce n'eût été la considération de la Signora Mecthilde, qui méritait

vraiment en toute façon qu'on la traitât en princesse. A la couchée d'Yvrée, on avait fait descendre notre Bienheureuse en un logis, mais Monseigneur l'évêque dudit lieu le sachant, quoique la nuit fût quasi close, la vint trouver, lui demandant pardon si, par un malentendu, on l'avait laissée entrer en un logis si peu digne d'elle; que le carrosse était à la porte pour la mener chez des religieuses de Sainte-Claire qui l'attendaient. Ce religieux prélat la conduisit dans ce couvent, et dit aux religieuses qu'il leur confiait le plus grand trésor qui fût alors au monde. Il est certain qu'une âme humble, amoureuse et fidèle, est un trésor à Dieu et aux hommes.

Il ne se peut dire les caresses et l'accueil que ces bonnes religieuses firent à notre Bienheureuse et aux Sœurs de la Fondation. Monseigneur l'évêque avait fait apporter de chez lui le souper de notre digne Mère, et le lendemain lui vint dire messe, à laquelle ces bonnes religieuses de Sainte-Claire firent une excellente musique d'instruments et de belles voix. Nos Sœurs dinèrent en leur réfectoire et allèrent à la récréation ensemble, en laquelle, pour réjouir saintement notre Bienheureuse Mère, elles chantèrent plusieurs beaux motets en musique. Elles regurent ses avis avec une affection filiale, et la contraignirent de leur donner sa bénédiction maternelle, pleurant à chaudes larmes quand il fallut qu'elle les quittât pour poursuivre son chemin. Monseigneur d'Yvrée ne put refuser à M. le baron du Perron de faire entrer notre Bienheureuse Mère et ses religieuses dans sa maison, qui semblait plutôt un *Louvre* que le château d'un seigneur particulier. Il avait fait préparer une magnifique collation; mais notre Bienheureuse Mère, avec sa religieuse et toujours parfaite modestie, s'en excusa absolument, ce qui édifia beaucoup toute cette noblesse, et chacun la regardait comme une sainte. M. le baron du Perron dit que son intention était, faisant entrer notre Bienheureuse Mère chez lui, d'attirer le regard miséricordieux de Notre-Seigneur sur sa maison, à laquelle il

croyait que l'entrée de cette sainte porterait à jamais bénédiction.

Enfin, le 30 septembre, notre Bienheureuse Mère et ses religieuses, si honorablement accompagnées, se trouvèrent aux portes de Turin, où des principales dames, tant marquises que comtesses, venaient faire la bienvenue à notre digne Mère, quand la Signora Dona Mectilde reçut une lettre de Madame Royale, qui lui ordonnait de mener notre Bienheureuse Mère au Valentin, où elle était auprès du duc son fils, malade à mort, qu'elle désirait que notre Bienheureuse Mère le vît et priât pour lui. Sa Charité fut extrêmement mortifiée de voir l'estime que Madame Royale faisait d'elle; il fallut pourtant obéir, et arriva au Valentin sur les quatre heures après midi. Madame Royale la reçut avec grande affection et témoignages de joie et d'estime, et la conduisit avec nos Sœurs proche de son cher malade, lui disant que c'était la Mère de Chantal qui avait beaucoup de crédit auprès de Dieu, et les filles du Bienheureux François de Sales. Il leur présenta ses mains l'une après l'autre, se recommandant surtout aux prières de notre Bienheureuse Mère, à laquelle il faisait une toute particulière caresse, quoiqu'il parlât si bas, qu'à peine le pouvait-on ouïr; et notre Bienheureuse Mère fut extrêmement édifiée et consolée de le voir dans une si douce modestie et égalité dans l'ardeur de sa fièvre. La Sérénissime Infante Marie arriva pour assister à l'achèvement du baptême de l'Altesse malade, son neveu. Elle fit des caresses nonpareilles à notre Bienheureuse Mère, laquelle Madame Royale vint prendre pour lui parler en particulier, et, au sortir de cet entretien, elle fit de grandes congratulations à la Signora Mectilde d'avoir si bien poursuivi la fondation, que cette digne Mère y fût venue, disant qu'elle voulait aussi que la ville de Turin lui sût un peu de gré de cette grâce, qu'elle s'y était employée vers le Saint-Père. Cette grande et pieuse princesse, entre les cinq et six heures du soir, voulut dire en sa chapelle

les Litanies de Notre-Dame, et la troisième partie du Rosaire. Elle fit mettre à genoux notre Bienheureuse Mère proche d'elle et d'un récollet, Frère-lai, qui est avec raison en grande réputation de sainteté; eux trois faisaient un chœur, et tout le peuple l'autre, tant pour répondre aux Litanies, que pour dire tout haut l'*Ave Maria*, duquel Madame Royale, notre Bienheureuse Mère et ce bon frère disaient la moitié et le peuple le reste. Cette dévotion étant finie, Madame Royale dit adieu à notre Bienheureuse Mère, qui lui avait demandé licence de se retirer de cette foule de monde. Cette bonne princesse pleurait amèrement la perte de Son Altesse son fils, et témoigna un sensible regret de se voir empêchée d'aller elle-même introduire notre Bienheureuse Mère dans Turin et dans la maison préparée pour fonder. Durant le temps de la prière que Madame Royale faisait faire, comme nous venons de le dire, pour la santé de l'Altesse son fils, il arriva à notre Bienheureuse un si grand attrait et désir de prier pour l'heureuse prospérité de Charles-Emmanuel, qui est le duc d'aujourd'hui, second fils de Madame Royale, qu'elle ne put point avoir de liberté intérieure de prier pour la santé du malade. Elle se leva de sa prière avec un certain sentiment si grand que Dieu voulait que le puîné régnât, qu'elle se mit à dire à Madame Royale des paroles de consolation et de résignation sur la mort du malade, tandis que les autres la flattaient de discours de bonne espérance de l'issue de son mal. Elle sortit du Valentin environ les huit heures du soir; madame Mechilde, quoiqu'elle dût retourner cette même nuit trouver Madame Royale, ne laissa pas de conduire et introduire elle-même notre Bienheureuse Mère et ses religieuses en la maison qu'elle leur avait fait préparer.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter par le menu les difficultés qui se rencontrèrent encore pour l'établissement, pour la fulmination des bulles, pour arrêter une maison et place propre à bâtir le couvent; suffit de dire qu'une autre main, moins adroite

et moins estimée que celle de cette Bienheureuse Mère, eût eu bien de la peine à dévider cette fusée. Avant que la clôture fût établie, les sérénissimes Infantes désirèrent de voir chez elles notre Bienheureuse Mère, qu'elles reçurent avec grande joie et dévotion; et singulièrement l'Infante Catherine lui parla de cœur, je dis de ce cœur duquel elle avait, dès près de vingt ans, aspiré à la Visitation; et elle en avait été empêchée contre sa volonté par des raisons d'État et considérations humaines.

Notre Bienheureuse Mère fut aussi vénérer le saint Suaire, dans l'église de Saint-Jean; Madame Royale allant en propre personne le faire montrer, et quantité d'autres reliques, principalement du bois de la sainte Croix et des sacrées épines de la couronne du Roi du ciel et de la terre. Devant ces divins trésors, le cœur de notre Bienheureuse Mère se fondait de dévotion et d'une révérence sainte qui la retenaient si longuement en oraison, qu'elle y eût bien passé la nuit, laquelle s'approchant contraignit Madame Royale de remonter en carrosse pour retourner trouver Son Altesse malade, qu'elle recommanda, avec une ardeur extrême, à notre Bienheureuse Mère; mais il plut à Dieu de le retirer de cette vie, ce qui ne fut point un accident imprévu pour elle.

Les carmélites et les annonciades désirèrent fort de voir notre Bienheureuse Mère, ce qui leur fut accordé, et elles lui demeurèrent parfaitement affectionnées et en très-haute estime de sa vertu; sentiment qui s'imprima dans tous ceux qui conversèrent avec elle, chacun lisant dans son visage la sainteté de son âme, et parlant d'elle avec honneur et vénération. Les dames piémontaises, tandis que la clôture ne fut pas établie, ne pouvaient sortir d'auprès de cette digne Mère, et prenaient un goût singulier à notre manière de vie; mais nous parlerons plus amplement de cela en la fondation et des parfaites bontés de M. le marquis de Pianesse, fils unique de la signora Mecchilde, qui fut la cause fondamentale de notre établissement, et qui a toujours

honoré notre Bienheureuse Mère comme sa vraie mère, et l'est venue voir ici tout exprès.

Durant le temps que cette Bienheureuse demeura à Turin, Monseigneur le nonce lui fit l'honneur de la visiter, ce qui fut un très-grand bien pour tout l'Ordre, d'autant qu'elle le désabusa entièrement de plusieurs choses qu'on lui avait dites contre notre congrégation; il ajouta pleine foi à ses paroles avec très-grand témoignage d'estime d'elle; de même Monseigneur l'archevêque de Turin lui donna sa propre nièce, qui lui était fort chère; elle fut la première reçue. Madame Royale favorisa hautement et puissamment notre établissement et notre Bienheureuse Mère, laquelle elle allait souvent voir, et dîner avec elle, l'entretenant quelquefois en particulier deux et trois heures de toute son âme, lui ayant une confiance entière. Nos chères Sœurs de Turin nous ont écrit que les sept mois que notre Bienheureuse demeura à fonder et bien établir leur maison, ont été comme le principe de toutes leurs bénédictions. Elle les mit, après mille difficultés, en maison propre. Elle reçut plusieurs bons sujets et filles de bons lieux et leur laissa la bienveillance générale de toute la ville. Elle les fournit d'un très-bon et très-vertueux confesseur, y établit pour supérieure notre chère Sœur Madeleine-Élisabeth de Lucinge.

Tout le monde, deçà les monts, croyait que jamais Madame Royale ne permettrait à notre Bienheureuse Mère de retourner en ces quartiers, ce qui mettait fort en appréhension, mais Dieu y pourvut; car, lorsqu'on y pensait le moins, Monseigneur notre bon prélat, qui était alors à Turin, lui vint dire qu'il se fallait retirer, à cause des approches de l'armée espagnole. Cette digne Mère écrivit à Madame Royale pour lui demander son congé; cette grande et pieuse princesse monta en carrosse, et lui vint rendre réponse de vive voix, lui permettant de se retirer, l'entretenant fort longtemps en particulier avec une grande abondance de larmes. A peine cette Bienheureuse Mère prit du temps

pour faire ses adieux, tant on la pressait de se retirer. Elle laissa nos chères Sœurs bien touchées de son prompt départ, mais grandement consolées d'avoir été cultivées et enseignées par une si digne Mère

CHAPITRE XXVII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE MET TOUS SES SOINS A PROCURER ET
ÉTABLIR EN SAVOIE LES RÉVÉRENDIS PÈRES DE LA MISSION.

Le 19 d'avril 1639, notre Bienheureuse Mère sortit de Turin; M. le marquis de Pianesse et M. le marquis de Lulin, qui lui prêtait son équipage, allèrent pour la monter en carrosse. Monseigneur l'archevêque lui vint donner sa bénédiction. La signora Meethilde la fut conduire à une lieue loin de Turin, et la quitta avec un indicible regret. Notre Bienheureuse Mère demeura à la conduite de M. Pioton, à présent très-digne ecclésiastique, et de tout temps très-vertueux serviteur de Dieu et fidèle ami de notre institut. Cette chère Mère le chérissait comme son frère; aussi l'appelait-elle de ce nom cordial, et il lui avait aidé à démêler et supporter les affaires plus difficiles et pénibles de l'établissement de notre maison de Turin.

Elle alla en notre monastère de Pignerol, où elle arriva fort tard et avec beaucoup de fatigues; néanmoins, elle ne laissa pas de recevoir des visites de plusieurs qui la venaient voir, tant pour son propre mérite qu'en qualité de belle-mère et mère de leur gouverneur et gouvernante ¹. Elle fit fort peu de séjour parmi nos chères Sœurs; elle leur parla pourtant à toutes en particulier, mais on la pressait tellement de sortir du Piémont, que le soir de son arrivée, on voulait quasi la contraindre de remonter en carrosse pour gagner chemin toute la nuit; et ce n'était pas sans cause, puisque quatre jours après la sortie de

¹ Le comte de Toulonjon est mort gouverneur de Pignerol.

cette Bienheureuse Mère, de Turin, l'armée espagnole y donna une rude attaque.

Notre Bienheureuse Mère s'en revint par le Dauphiné. Depuis Pignerol jusqu'à Embrun elle courut d'étranges hasards sur le bord des affreux précipices qui faisaient blémir notre chère Sœur Jeanne-Thérèse Picoteau, sa compagne, de quoi cette Bienheureuse Mère souriait dévotement, disant quelques courtes paroles de résignation et d'abandonnement à la céleste Providence. Sur la fin du mois de mai, nous vîmes de retour cette Bienheureuse Mère qui vint finir parmi nous l'année 1639, laquelle Dieu lui fit passer dans une très-cuisante douleur, par les grandes appréhensions où elle était, sachant nos chères Sœurs de Turin dans l'horrible effroi de la guerre, qui s'échauffa furieusement, et dans les pauvretés et nécessités où le siège réduisait la plupart du peuple; notre monastère de Turin était justement entre les deux batteries française et espagnole. L'ennemi se servait de sa compassion maternelle et de son affection charitable pour lui donner des soucis superflus, des prévoyances sinistres et funestes des hasards que pouvaient courir nos chères Sœurs, tant par l'insolence des soldats que par la cruauté des armes. A tout cela elle opposait son remède ordinaire, qui était de regarder Dieu, que tout se conduit par sa volonté ou permission, que rien n'est hors du soin de sa Providence. Elle cherchait tous les moyens possibles d'écrire à ses chères Sœurs et de les encourager à porter leur tribulation avec une généreuse vertu, les assurant qu'an milieu de ses craintes, elle avait une grande espérance que Dieu les tenait comme petits poussins à l'ombre des ailes de sa divine protection, et qu'il ne leur arriverait aucun mal; ce qui a été vrai, non sans grande merveille, ainsi que nous dirons en la fondation; et ces chères Sœurs l'ont attribué en partie à l'effet des prières de cette digne Mère; aussi en avait-elle un soin continuel, et elle les recommandait aux prières de toutes nos maisons.

Au retour de ce voyage de Turin, il est vrai que nous trouvâmes notre Bienheureuse Mère, quoique en bonne santé, un peu usée par l'air de ce pays-là et la fatigue, et ses jambes affaiblies, mais aussi son esprit dans une force toujours plus sainte, plus suave et plus aimable. Il faut remarquer que lorsqu'elle allait faire quelque voyage, toujours, à son retour, nous trouvions en elle certain surcroît de perfection qui n'était pas ordinaire ; ne bougeant d'entre nous, nous ne nous apercevions pas universellement de ces accroissements, quoique véritablement nous vissions bien que cette fidèle Épouse allait incessamment de vertu en vertu, et que, comme vraie fleur du Paradis, croissait sans discontinuation, d'autant qu'elle se tenait toujours à la vue de son divin Soleil. Cette fidèle Épouse avait bien *les mains faites au tour*, et ne pouvait cesser d'agir pour la gloire de Dieu et le service du prochain. Elle avait eu, dès plusieurs années, un grand désir de procurer quelques dignes ouvriers pour travailler dans ce diocèse de Genève, qui lui était cher, comme étant le propre bercail de notre saint Fondateur. Après avoir cherché divers moyens de mettre cette inspiration en exécution, et avoir grandement recommandé la chose à Notre-Seigneur, sa Providence la poussa et fortifia pour faire un coup d'une sainte hardiesse et adresse, engageant M. le commandeur de Sillery, fondateur de notre monastère de Paris, à la rue de Saint-Antoine, de faire une fondation de Messieurs de la Mission en ce diocèse. Ce grand serviteur de Dieu, qui avait une très-haute estime de notre Bienheureuse Mère, s'accorda à ce qu'elle voulut, et lui répondit de la manière la plus obligeante. Cette sainte âme voyant une chose si souhaitable résolue, en eut une joie inexprimable, et poussa vivement la roue afin que l'on en vînt à l'exécution, demandant des ouvriers à M. Vincent ¹, fondateur de Messieurs les Missionnaires.

¹ Vincent de Paul.

Il y avait trop de plaisir de voir cette vraie servante de Notre-Seigneur s'embesogner à faire préparer tout ce qu'il fallait pour le logement, les petits meubles et la sacristie de ces bons Messieurs, à quoi elle voulait coudre et travailler elle-même, et elle disait avec une suavité aimable : « Voyez-vous, quand je » pense que nos Messieurs se fourreront dans les buissons et les » épines des difficultés et travaux pour retirer du vice et de » l'erreur les chères brebis de notre Bienheureux Père et Pas- » teur, il me semble que je rajeunis de les voir venir en ce dio- » cèse. » Lorsqu'au mois de février 1640 ces bons Messieurs de la Mission arrivèrent, elle témoigna une joie qui ne se peut exprimer, non plus que le soin maternel qu'elle prit pour leur temporel, voulant que cette maison y contribuât charitablement. Quand la Sœur portière, ou celles qui avaient des affaires au dehors, pouvaient savoir quelque chose du fruit que faisaient dans les âmes ces bons Messieurs les Missionnaires, par leurs prédications et catéchismes, c'était à qui irait la première en faire le récit, aux récréations, à cette Bienheureuse Mère, qui y prenait un plaisir singulier. M. Vincent, envoyant ces chers enfants travailler en ce diocèse, leur ordonna de tenir notre Bienheureuse Mère pour leur Mère, et de lui conférer avec une entière confiance leurs difficultés, ce qu'ils ont pratiqué avec tant d'humilité et bonté, qu'elle en était en admiration ; elle leur donnait tout le temps qu'ils voulaient avec une joie particulière, et nous excitait souvent à la vertu par leurs exemples.

Cette Bienheureuse employa le printemps et l'été de cette année 1640 à faire lire devant elles les *Petites Coutumes*, les fondations qui étaient pour lors écrites en partie, et les vies de nos premières Mères, prenant quelquefois la peine de les corriger de sa propre main. Comme nous avons dit qu'elle nous avait assuré qu'elle courrait le dernier triennal de sa vie, elle minutait tout doucement sa déposition, et par une adresse

incomparable, prévenait doucement l'esprit de Monseigneur notre prélat, afin qu'il ne permit plus qu'elle fût mise sur le catalogue, ce qu'elle obtint selon son désir. Elle pourvut aussi de loin en loin au désengagement de notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay, qui allait terminer son triennal en notre monastère de Bourg. Il y avait plusieurs années que cette Bienheureuse Mère désirait la rappeler en cette maison, mais le temps n'était pas venu ; Dieu voulait que celle qui avait autrefois été nommée la *cadette*, par tendresse d'affection de nos Bienheureux Père et Mère, vint, par droit de mérite et de succession, prendre la place de ses aînées et être la dernière Mère de celle qui, étant Mère de toutes, n'était inférieure que par un excès de son humilité.

CHAPITRE XXVIII.

DE LA MORT DE MONSIEUR DE BOURGES.

Lorsque Monseigneur le cardinal de Lyon eut accordé à Monseigneur de Genève le retour en cette maison de notre très-chère Mère Marie-Aimée de Blonay, notre Bienheureuse en fit un petit feu de joie dans son cœur, et disposa toutes choses à son entière déposition et démission de la supériorité. Elle parlait fort peu de cette affaire, attendant avec joie le temps de la mettre à exécution. Comme elle prétendait à se dépouiller de tout pour s'employer plus totalement aux choses célestes, Notre-Seigneur mit aussi la main pour contribuer à la dénuer de tout, et retira à soi Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges, frère unique de cette Bienheureuse Mère, laquelle, par un sentiment et esprit de prophétie, environ trois mois avant son décès, lui avait écrit, avec des paroles fortes et tendres, qu'elle le conjurait de se préparer à la mort ; que, de son côté, elle faisait le même dessein, parce que ni lui ni elle n'avaient plus guère à vivre. Puisque nous avons parlé ci-dessus de la vertu et des grâces que ce digne archevêque avait reçues de Dieu, il ne sera pas hors de propos de dire un mot ici de son heureuse fin.

Il y avait environ quinze ans que ce bon prélat persévérât en l'heureux état de piété que Dieu lui avait fait la grâce d'embrasser en cette grande maladie de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Sa bonté et bénignité étaient si grandes, que feu Monseigneur de Genève, frère de notre Bienheureux Père, disait qu'il croyait que Dieu et les Anges étaient amoureux de cette âme. Ses au-

mônes et ses charités étaient innombrables ; s'il avait de grands biens, aussi en faisait-il de grandes, et, ses dernières années, il nourrissait plus de deux et quelquefois trois cents pauvres, tant Lorrains qu'autres, les faisant travailler à son abbaye de Ferrière. Si ce n'eût été les grandes charités qu'il faisait et l'utilité qu'il apportait à plusieurs, il se fût retiré aux Pères de l'Oratoire ou aux Chartreux, plusieurs années avant sa mort ; mais on ne lui conseilla pas, à quoi il soumit le grand désir qu'il avait de se retirer à l'écart de ce grand monde. Voici comme il en écrivait à notre Bienheureuse Mère : « Enfin, ma » très-unique sœur, il est conclu qu'il me faut priver du doux » repos que j'espérais trouver dans la seule et douce conversa- » tion avec Dieu. On me fait voir quantité de raisons contre ma » retraite ; cela m'est pénible, je vous assure, car il me faut » vivre à Paris comme à Paris, tenir train et table, ne bouger » des compagnies ; cela me distrait de la dévotion intérieure à » laquelle tous les jours je me sens plus attiré. Si je croyais » mes propres pensées, contre l'avis de tout le monde, je m'irais » enfermer chez les chartreux ou chez les pères de l'Oratoire, » non pour être des leurs, mais pour y vivre retiré du monde, » et avoir une personne que je regarderais comme mon supé- » rieur, et ne ferais en tout que ce qu'il m'ordonnerait. »

Jusqu'ici sont les paroles de ce bon prélat, lequel Dieu allait disposant pour le retirer à soi. Il eut une maladie au commencement de l'année 1641, de laquelle on écrivit à notre Bienheureuse Mère qu'il était parfaitement guéri ; elle se mit à sourire contre le crucifix qui était sur la table, et nous dit : « Il » est guéri, ce n'est pas pour aller loin. » Elle lui écrivit derechef pour le prier qu'il se disposât à bien mourir, et qu'il priât pour elle à la sainte messe, demandant à Dieu une bonne disposition pour elle. Nous ne croyons pas pourtant qu'elle sût que cette année-là devait terminer le cours de la sainte vie de l'un et de l'autre, car quelquefois elle nous signifiait le con-

traire, nous disant qu'elle espérait bien qu'elle ne passerait pas sa septante-troisième année, mais qu'elle se sentait assez forte pour aller jusque-là.

Monseigneur de Châlons, neveu de ce digne prélat, et madame de Toulonjon, sa nièce et fille unique de notre Bienheureuse Mère, se rendirent à Paris pour quelques affaires ; mais que la Providence de Dieu est douce ! elle les y conduisit pour y recevoir le dernier soupir de leur bon oncle. Le surlendemain de leur arrivée, Monseigneur de Bourges, disant messe aux minimes qu'il affectionnait fort, eut un grand étourdissement à l'autel et acheva avec peine sa messe, après laquelle, ayant pris quelque chose, cela se passa. Monseigneur de Châlons, Monsieur l'abbé de Saint-Satur et madame de Toulonjon allèrent dîner chez lui. Il commença de dîner de fort bon appétit ; sur la fin du repas il évanouit ; on le mit au lit, on le saigna. Il revint et se porta si bien, que le lendemain, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, il voulait, selon sa bonne coutume, dire la sainte messe, mais on l'en empêcha. Il Pouït vêtu et à genoux et communia. A midi du même jour, l'apoplexie le reprit, on le ressaigna, et revint à soi, quoiqu'il demeurât bien assoupi ; le lendemain, qui était le vendredi, il retomba encore en apoplexie, on le saigna au pied, ce qui lui donna de bons intervalles dans lesquels on lui donna l'Extrême-Onction, à quoi il répondit lui-même. De temps en temps, il disait de très-belles et dévotes paroles, témoignant toujours que son cœur était dans une grande résignation. A la fin de l'Extrême-Onction, il donna à tous sa bénédiction paternelle. Depuis cette action, il demeura fort assoupi, et, quand il se réveillait, il jetait des hauts cris, réclamant toujours Notre-Seigneur, ce qui manifestait sa bonne habitude intérieure. Ses plaintes et ses cris tiraient les larmes des yeux des assistants, et notamment de madame sa chère nièce ; néanmoins, les médecins soutenaient par leur doctrine qu'il ne souffrait point de mal, et que

ses cris étaient l'effet de l'apoplexie et convulsion qu'il ne sentait point. Le samedi, il eut un peu d'intervalle le matin, et reçut la sainte communion comme Viatique par la main de monsieur le curé de Saint-Paul. Pour dernier remède, les médecins le firent saigner aux tempes ; alors il n'avait point de connaissance, et il le fallut tenir avec violence, car il avait toute sa force. Depuis cette saignée, il n'eut plus de relâche à crier de belles paroles à Dieu et à se tourner de tous côtés sans trouver repos, et, dès cette heure, il fut saisi de la fièvre, qui ne le quitta plus jusqu'au lundi suivant qu'il rendit l'esprit à Dieu, entre onze heures et midi, le treize mai, toujours bien assisté, entre autres des bons pères minimes qu'il avait fort aimés.

Ainsi que notre Bienheureux Père le fait considérer à sa dévoted Philothée, les plus grands empressements que l'on a après le décès, c'est de mettre le corps en terre ; ce bon archevêque ayant envoyé son esprit au ciel, il fallut parler du lieu où l'on mettrait le corps. L'avis premier fut de le porter à son abbaye de Ferrière ; pour cet effet, on l'embauma ; mais monsieur l'abbé de Saint-Satur opina, remontrant qu'il devait être inhumé chez nos Sœurs de Sainte-Marie de Paris, à Saint-Antoine ; qu'il en avait consacré l'église ; qu'il était frère de la Fondatrice de cet Ordre et commissaire pour la béatification du Fondateur. Madame de Touloujon tint fort ferme, afin que son cher oncle fût enterré en l'église de notre monastère, et notre chère Sœur Hélène-Angélique Lhuilier écrivit à Monseigneur de Châlons en si bons termes et avec tant de solides raisons, que ce fut la conclusion qu'il serait enterré à Sainte-Marie. Il le fallut quasi laisser deux jours sur son lit de parade, où tout Paris accourut pour le voir aussi beau que jamais, sa maladie si courte ne l'ayant point exténué. Enfin, avec un convoi magnifique, il fut porté en notre église de Paris où il reposa une nuit. Toute l'église était tendue de noir, ornée de plus de trois cents écussons des armoiries du défunt ; la moitié d'icelle

élevée en théâtre, pour Messieurs les évêques et autres personnes de haute qualité, Monseigneur l'évêque d'Amiens fit l'office, et quatre autres évêques, revêtus avec les mitres blanches, l'assistaient, Mgr Pierre Camus, évêque de Belley, l'ancien, fit l'oraison funèbre, où il montra excellemment le cœur, la douceur, les caresses de ce très-bon prélat envers ses amis et ennemis ; enfin, il donna tant d'assurances de sa félicité, que les auditeurs en eussent voulu être spectateurs. On établit un anniversaire de messes chez nos Sœurs, un à Ferrière et un à Dijon, où son cœur fut porté. Le lendemain de son décès, on envoya en cinquante églises et couvents de Paris, à chacun dix écus, pour faire dire des messes pour le défunt. On fit de grands services pour le repos de cette chère âme, à Paris, à Dijon, à Bourges et dans toutes nos maisons, Dieu permettant qu'on fit de grands biens à l'âme de celui qui en avait tant fait aux pauvres.

On dit à notre Bienheureuse Mère la nouvelle de cette mort, comme elle était sur le point de la sainte Communion ; elle la reçut avec sa parfaite et coutumière résignation, pleurant un peu, après quoi elle suivit son train et ses exercices à son ordinaire, témoignant un cœur fort tendrement touché d'un sérieux contentement parmi les tendretés naturelles ; elle nous dit « qu'elle n'attendait point d'autres nouvelles que celles qu'elle avait reçues ; que ce qui l'attendrissait, était de voir qu'étant plus âgée que ce cher frère, elle demeurât encore en ce monde, comme moins disposée d'aller à Dieu. » A toutes les maisons de notre Ordre auxquelles elle écrivait, elle recommandait, avec une très-grande humilité et brièveté de paroles, que l'on fit la charité de prier pour l'âme de ce cher défunt, et que l'on demandât à Dieu qu'elle se disposât à faire son dernier passage heureusement. Il y avait plus d'un an qu'elle faisait faire cette prière par nos maisons.

CHAPITRE XXIX.

NOTRE DIGNE MÈRE EST DE NOUVEAU DÉCHARGÉE DE LA SUPÉRIORITÉ;
SA PARFAITE HUMILITÉ ET CHARITÉ.

Le temps de la déposition étant venu, notre Bienheureuse Mère renonça de tout son cœur, dit-elle, et pour le reste de ses jours, à la charge de Supérieure. Elle tint un chapitre pour nous disposer à ne plus penser à la charger de ce faix. Nous pensâmes toutes fondre en larmes; elle parlait avec une ardeur de séraphin, et avec une humilité de vraie sainte. Elle demanda pardon à toutes les Sœurs, ajoutant qu'elle en demandait un tout particulier à celles qu'elle avait insatisfaites en quelque chose, les assurant qu'elle ne l'avait point fait par mauvaise volonté, et qu'elle avait agi selon ce qu'elle avait cru devoir faire. Après cela, chose qu'elle n'avait jamais faite en chapitre, comme nous étions toutes de rang, elle nous vint embrasser maternellement l'une après l'autre, nous disant le dernier adieu en qualité de Supérieure, sans vouloir permettre que nous disions des paroles d'attendrissement; d'autant, nous assura-t-elle, que la charge de Supérieure ne lui ajoutait pas un brin d'affection pour nous. Elle nous rendit témoignage en paroles courtes et solides, des vertus et capacité de notre très-chère Mère Marie-Aimée de Blonay, parce que la plus grande partie de la communauté ne l'avait jamais vue. Les efforts de nos Sœurs conseillères, ni les larmes de la communauté, ne purent empêcher que cette Bienheureuse Mère, non-seulement ne fût pas mise sur le catalogue, mais encore qu'il nous fût défendu

de l'élire. Enfin, le jeudi après l'Ascension de Notre-Seigneur, 1641, selon la règle, notre très-chère Mère Marie-Aimée de Blonay fut élue, non-seulement canoniquement, mais unanimement, ce qui donna un grand contentement à notre Bienheureuse, qui désirait fort de voir cette chère Mère céans ; et elle remercia la communauté avec une débonnairété toute sainte, du témoignage qu'on lui avait donné par cette élection, d'une entière confiance en sa parole.

En attendant que cette chère Mère élue vint de notre monastère de Bourg, notre Bienheureuse entretint deux fois la communauté, nous instruisant comme il se fallait comporter envers les supérieures nouvellement élues, surtout quand elles viennent dans des communautés où elles ne sont pas connues. Surtout, elle nous recommanda de ne nous point abaisser l'une l'autre dans l'esprit de notre nouvelle Mère, exagérant grandement le mal que ferait celle qui irait raconter les fautes passées de leurs Sœurs ; « que nous devons agir comme Notre-Seigneur, qui oublie le passé ; que si elle s'apercevait qu'on manquât à cela, elle en procurerait des bonnes pénitences ; qu'une Supérieure élue n'a à rendre compte que de ce qui se fait sous elle, et non de ce qui est passé ; de quoi on ne pouvait parler sans pécher contre la charité, sinon que quelque nécessité y contraignit, et qu'on le fit sans passion et sans intérêt ; qu'elle-même, qui avait été notre Supérieure, lorsqu'il faudrait parler à notre très-chère Mère élue, elle lui dirait les bonnes dispositions, talents et portée de l'esprit de chacune, afin qu'elle vît de quel biais elle devait conduire, et que toute Supérieure déposée doit rendre ce devoir à l'élue, mais qu'elle aurait grand scrupule de parler des défauts passés ou éteints ; et qu'elle admirait quelquefois comme il se peut trouver des âmes si mal faites, qu'elles se plaisent à aller déterrer des défauts commis il y a des années entières, pour en tirer et faire tirer des conséquences au préjudice du prochain, qu'elles se

devaient assurer que Dieu les mesurerait à cette aune. » Elle nous dit encore qu'elle s'était abstenue de nous beaucoup parler des vertus de notre chère Mère de Blonay avant l'élection, crainte que l'on ne pensât qu'elle voulût donner un branle absolu à cette action, où elle voulait laisser agir le Saint-Esprit, mais qu'il fallait qu'elle contentât son cœur et les nôtres à nous en parler, nous jouissant de cette élection, et nous en disant mille biens avec une suavité ravissante. Elle écrivit à cette chère Mère, afin qu'elle hâtât sa venue; et l'on voyait qu'il tardait à cette Bienheureuse Mère de se voir sous l'obéissance. Elle prenait soin elle-même de lui faire préparer son lit et sa chambre, et ne nous parlait, aux récréations et ailleurs, que de bien aimer et obéir à cette chère Mère, et de nous supporter et aimer tendrement les unes les autres; et nous rencontrant au sortir des récréations et assemblées, elle nous disait, avec un visage enflammé : « Mes chères Sœurs, amour, amour, amour ! »

Le jour que notre chère Mère arriva, cette Bienheureuse ayant su qu'elle était à la porte, partit de là avec une allégresse et vitesse incroyables; et se jetant à genoux devant elle, elle l'embrassa amoureusement, et dit : « Voici ma Mère, ma fille, » ma sœur, mon propre cœur et mon âme. » Ces deux chères Mères s'étant relevées, avant que de saluer la communauté, notre très-digne Mère voulut que l'on allât toutes ensemble rendre grâces à Notre-Seigneur et à notre Bienheureux Père de cette heureuse arrivée, et cette sainte et digne Mère, se souriant contre une de ses filles, lui dit : « Que fais-je plus en cette » vie, puisque voilà mon cher Annecy si bien pourvu d'une » Mère telle que je la désirais ? » Elle dit aussi à notre chère Mère de Blonay : « Ma très-chère Mère, il y a plusieurs années » que j'avais envie de vous revoir dans cette maison, mais il y » a neuf mois entiers que je vous demande à Dieu. »

Dès le matin, le lendemain de l'arrivée, notre Bienheureuse fut en la chambre de notre nouvelle Supérieure pour lui donner

le bonjour, et savoir comme elle avait passé la nuit, et en tout lui rendait les respects et déférence d'une petite inférieure. Néanmoins, dans peu de jours, il arriva de grands dissentiments entre ces deux chères Mères. Notre bonne Mère supérieure ne pouvait souffrir notre sainte et vénérable Mère, qui courait son année septantième, au tout dernier rang, avec une Sœur du petit habit; mais cette Bienheureuse chérissait cette place avec tant de sainte jalousie, qu'elle ne voulut jamais condescendre à en prendre une autre. Lorsqu'elle en parlait, c'était toujours avec témoignage de déplaisir que notre chère Mère prit garde à cela, disant qu'elle s'étonnait qu'on la crût là en état d'humiliation, vu qu'il n'y avait rien de plus honorable pour une Religieuse que d'observer sa règle; et lorsque notre bonne Mère voulait l'empêcher de dire ses coupes, de se mettre à genoux pour recevoir les avertissements faits à la communauté, cette Bienheureuse s'exclamait : « Hélas ! notre très-chère » Mère m'ôte toute ma suavité. » Enfin, ce différend passa si avant, qu'il fallut que les supérieurs y vissent mettre ordre; mais notre très-digne Mère les avait si bien prévenus, qu'ils jugèrent en sa faveur; et Monseigneur de Genève, ni Monsieur notre Père spirituel, ne voulurent point recevoir de prétextes ni de raisons, pour ordonner à cette digne Fondatrice de prendre autre rang que le dernier, disant qu'au royaume des cieux, les derniers seraient faits les premiers; qu'on devait laisser cette Bienheureuse Mère jouir du repos et du contentement de simple inférieure; que Jésus-Christ, Fondateur du monde et de l'Église, s'est fait le dernier de tous les hommes, et qu'avant d'aller à sa passion, il se mit aux pieds de tous ses disciples. Cette termination consola parfaitement notre Bienheureuse Mère, qui se tenait si sujette et si humble et sans autorité qu'elle dit sa coupe de ce que faute d'attention elle avait fait faire quelque petite chose à une Sœur avant que d'en avoir demandé la permission.

Écrivant à quelques supérieures déposées, elle leur donnait la joie de ce qu'elles étaient en égale condition, et s'encourageait avec elles à bien profiter de ce temps. Elle avait une grande inclination à bien inculquer aux Supérieures déposées qu'elles ne doivent réserver aucune autorité ni prétention du gouvernement, disant que *déposée* voulait dire *ôtée*, et entièrement démise du gouvernement; que ce ne serait qu'une hypocrisie de se démettre de la charge, et conserver les habitudes et les actions de la conduite; que c'était sortir comme Rachel de son pays, mais emporter l'idole avec soi¹. Elle pria très-instamment notre chère Mère de Blonay de prendre soin de sa direction, de la mortifier et exercer, et qu'elle lui fit cette grâce-là; qu'on ne lui parlât plus d'aucune affaire temporelle; que grâce à Dieu la maison était en bon état, qu'elle en prit la conduite, et qu'elle n'eût plus à s'en mêler; que les choses de la terre lui étaient à grand ennui, et que les discours qu'il fallait faire sur ce sujet la peinaient fort; que la seule liberté qu'elle désirait, c'était de voir les lettres que nos monastères lui écrivaient, et d'avoir les Sœurs qu'elle employait à l'écri-

¹ « Pour moi, quand je serai déposée, dit un jour cette digne Mère, je me tiendrai si bien dans mon devoir, que je ne me mêlerai d'aucune chose. Si l'on me dit les affaires de la maison, je les écouterai; si on ne me les dit pas, je ne les demanderai pas, ni ne m'en mettrai pas en peine; ains en laisserai le soin à celle qui en aura charge. Ne faisais-je pas ainsi lorsque ma sœur Péronne-Marie de Chatel était supérieure? Certes, elle faisait toutes les affaires sans m'en rien dire; elle recevait les filles, traitait de leurs dots, faisait des réparations sans que j'en susse aucune chose; je ne lui demandais pas aussi. J'espère que je ferai bien encore ainsi, quand je serai déposée; et s'il plaît à Dieu, je tâcherai de donner en cela exemple. Il y a encore une chose qui me déplait grandement pour ces supériorités, c'est que dès qu'on n'est pas supérieure six ans de suite en une maison, l'on s'en offense, l'on prend cela au point d'honneur; on ne le peut souffrir, il semble que l'on nous fait un grand tort. Oh! que ces vanités sont éloignées de l'esprit de la Visitation! pour moi, elles me déplaisent tout-à-fait. »
(Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

ture pour y répondre, demandant congé à cet effet de leur parler.

Depuis que cette Bienheureuse fut déposée, elle paraissait si extraordinairement douce et aimable, et dans une si continuelle occupation à Dieu et aux choses éternelles, que cela donnait du frémissement à quelques-unes d'entre nous, crainte que ce sacré flambeau ne fût dans son dernier éclat. Elle nous disait quelquefois qu'elle avait une très-grande suavité à considérer combien notre très-honorée Mère supérieure était aimée dans cette communauté; que, pour elle, elle sentait envers nous l'affection tendre de ces pauvres vieilles grand'mères pour leurs petits-enfants; faisant ainsi de douces comparaisons qui tendaient toujours à l'humilier elle-même, à nous donner de nouveaux sentiments d'estime pour notre chère Mère et d'union entre nous, qui étions bien dans nos beaux jours, et dans l'espérance que la joie sainte et le repos nous maintiendraient longtemps en santé cette vraie et digne Mère de nos cœurs.

CHAPITRE XXX.

DE SON ÉLECTION A MOULINS, ET DE SES DERNIERS ADIEUX AU PREMIER
MONASTÈRE D'ANNECY.

Il y avait plus de dix-huit mois que Paris et Moulins étaient dans des grandes prétentions de faire faire à notre Bienheureuse Mère encore un voyage en France, dont elle renvoyait, comme à son ordinaire, toutes les propositions à l'ordonnance qu'il plairait à Monseigneur de Genève d'en faire. Ce bon seigneur avait diverses fois dit et écrit qu'il ne voulait plus que notre Bienheureuse Mère sortît d'ici. Nos chères Sœurs de Moulins furent inspirées toutes unanimement en l'élection qu'elles devaient faire l'an 1641, d'élire notre très-digne Mère de Chantal, quoi-qu'elle ne fût pas sur leur catalogue. Quand notre Bienheureuse Mère sut cette élection, elle dit de fort bonne grâce : « Je renonce à toute supériorité », et manda à la bonne Mère déposée et aux Sœurs, en des termes fort humbles, « que leur élection ne pouvait être que frustratoire ; qu'elle n'accepterait jour de sa vie charge de supériorité, sinon par un exprès commandement de ses supérieurs, et qu'elle espérait qu'ils ne le lui feraient pas ; qu'il était bien raisonnable que le peu qui lui restait de vie fût dirigé par l'obéissance ; » ce sont ses mêmes mots. La très-digne madame de Montmorency voyant un second refus de ce voyage, écrivit à notre Bienheureuse Mère une lettre qui mit Sa Charité en grande considération, car elle disait ces mots : « Ma très-chère Mère, tous ces refus ne me rebutent point ; vous

» viendrez, et Dieu fera pour moi ce que les hommes ne veulent
» pas faire. »

Quand ceux de la ville s'aperçurent que la France voulait encore revoir cette digne Mère, les plus notables se mirent en devoir d'empêcher ce voyage, disant qu'en l'âge où elle était si elle venait à mourir hors de l'état de Savoie, jamais on n'aurait son corps. M. Barfelly envoya exprès à Son Excellence pour obtenir de lui une lettre de défense ou une de Madame Royale, pour ne point laisser sortir de l'État cette digne Mère. Pendant toutes ces entrefaites, Dieu fit pour madame de Montmorency ce que les hommes ne voulaient pas faire : Monseigneur d'Autun ayant écrit à Monseigneur de Genève, sa seigneurie commanda à notre Bienheureuse Mère de lui dire si elle jugeait ce voyage nécessaire; elle lui répondit, par obéissance, qu'elle avait ce sentiment, et qu'elle croyait que, s'il le lui commandait, c'était la volonté de Dieu qu'elle le fit. Ce très-digne prélat nous a dit que comme Dieu donne aux fondateurs et fondatrices d'Ordres ses lumières, si cette Bienheureuse ne lui eût parlé de la sorte, qu'il n'eût donné la permission, laquelle il octroya.

Notre très-chère Mère de Blonay et notre chapitre voyant les sentiments de cette unique Mère, et en considération des désirs de la très-vertueuse madame de Montmorency, ne voulurent pas s'opiniâtrer à des oppositions; et ce fut une chose toute visible, que dès que ce béni voyage fut conclu, notre Bienheureuse brûlant du désir d'aller faire un dernier effort pour le bien de son Institut, et achever le reste de sa sainte vie au service d'icelui, son visage changea; elle était dans une allégresse admirable; elle parla à toutes nos Sœurs avec une bonté maternelle. Contre sa façon de traiter et sa coutume, elle envoyait querir les amis et amies du monastère pour les entretenir et dire adieu. Parlant à un monsieur, homme très vertueux de cette ville, elle lui répondit sur ce que l'on craignait qu'elle ne revint plus : « Que l'on s'assure, dit-elle, que vive ou morte je revien-

drai ici. » Parlant aussi à M. Pion, qu'elle appelait son frère par alliance spirituelle, dès une vingtaine d'années, elle lui dit qu'elle allait allègrement à ce voyage, parce qu'elle croyait que c'était la volonté de Dieu, et ajouta avec une admirable ardeur et sentiment intérieur : « Voyez-vous, mon très-cher frère, » je ne veux, par la divine grâce, que la volonté de mon Dieu, et » si je savais que tout à cette heure elle fût que je m'allasse noyer, » je courrais me précipiter dans le lac. »

Elle fit écrire à quasi toutes nos maisons, pour leur dire adieu et que l'on priât pour son voyage, qu'il plût à Dieu le bénir ; et laissa encore bon nombre de blancs signés et de lettres dictées à la Sœur qui écrivait pour elle, afin qu'elle les fit après son départ. Elle disait à quelques-unes de nos Sœurs supérieures, « que jamais elle n'avait fait voyage si joyeusement, parce qu'elle en prévoyait certains biens forts grands pour quelques maisons, et pour son âme en particulier, ayant grande envie de conférer de son intérieur avec Monseigneur l'archevêque de Sens et M. Vincent ; que cette maison était en si bon train et avait une si bonne Mère, qu'il fallait qu'elle allât travailler ailleurs, et qu'elle n'avait point de plus grande suavité que de penser qu'elle laissait notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay dans Annecy. » Ayant parlé à toutes les Sœurs en particulier, elle voulut encore parler en général, non pour nous dire autre chose, sinon nous exhorter à l'amour mutuel ; sachant que dans cet amour tout bonheur est enclos, elle nous dit tout cordialement « afin que nous sussions où la chercher, que son lieu était le pied de la croix ; qu'elle tâcherait, Dieu aidant, de s'y tenir avec tant de fidélité, que nous l'y trouverions ; elle ajouta que jamais elle, ni nous, n'eûmes plus de sujet de contentement, puisque nous avons une si bonne Mère ; que cette seule pensée la faisait partir allègrement, parce qu'il ne lui restait ni peine ni souci de cette maison, mais seulement de l'amour invariable. » Après cela, elle nous fit toutes ranger au long de la chambre des assemblées, et sans nous

vouloir permettre de nous mettre à genoux, elle nous embrassa l'une après l'autre, nous disant à chacune un mot à l'oreille selon notre besoin intérieur ; enfin elle nous donna sa bénédiction à toutes. Notre bonne Mère qui était absente, parce qu'elle se fondait de pleurer, arriva. Cette digne Mère s'en alla faire un tour avec elle, lui demandant des avis pour son intérieur, lui disant qu'il y avait trois jours qu'elle était fort soulagée de sa peine d'esprit, la priant de lui marquer une pratique intérieure à quoi elle s'attacherait pendant son voyage ; et la pria aussi de lui donner le livre qu'elle devait lire, ce que notre bonne Mère fit plus pour lui obéir que pour la diriger. Une Sœur voyant que cette digne Mère faisait un adieu si extraordinaire et avec tant de gaieté, elle qui toujours, quand elle nous quittait, mêlait quelque une de ses bénites larmes parmi les nôtres, lui dit : « Ma » Mère, nous ne nous reverrons plus. — Si ferons, ma fille, lui » dit-elle gaiement. — Mais, lui dit la Sœur, demandez-le donc » à Notre-Seigneur. — Non pas cela, dit-elle, sa volonté soit » faite ; nous nous reverrons en cette vie ou en l'autre. »

Enfin le 28 juillet 1641, cette bénite Mère sortit de cette maison. La porte du monastère était gardée par un grand monde qui l'attendait ; chacun se mettait par les rues pour lui dire adieu, et elle fit une chose qu'elle n'avait jamais faite, faisant relever de tous côtés sa litière, et donnant sa main de côté et d'autre aux dames et disant adieu ; même les malades se faisaient mettre aux fenêtres pour la voir passer et lui crier adieu. Hélas ! que nous ne croyions pas que cet adieu dût être si long, car cette digne Mère était dans une santé, dans une vigueur et dans un bon visage qui nous faisaient espérer encore, au dire de Monsieur notre médecin, une quinzaine d'années de vie.

Elle vit nos Sœurs de Rumilly, Belley et Montluel, et partout elle répandait une odeur de suavité et de sainteté qui faisait dire que jamais on n'avait rien vu de pareil en elle. Son séjour

en notre monastère de Lyon, en Belle-Cour, fut de quatre jours; elle parla à toutes les Sœurs et fit des entretiens généraux avec un zèle et une ardeur de sainte. Sa ferveur et sainte joie s'accrurent par la vénération du cœur de notre Bienheureux Père, et elle poursuivit son chemin vers Moulins avec une allégresse qui en donnait à ceux de sa compagnie. Madame de Montmorency ayant reçu un mot de lettre qui assignait le jour de l'arrivée de notre Bienheureuse Mère à Moulins, l'afficha à un grand pilier, afin que toutes les Sœurs, l'une après l'autre, l'allassent lire. Il n'est pas besoin de dire avec quelle joie cette Bienheureuse Mère fut reçue dans Moulins, surtout de cette digne madame de Montmorency.

Jamais cette Bienheureuse Mère ne se voulut mettre en la place de la Supérieure, gardant partout jalousement son dernier rang, et faisant faire à l'assistante absolument la charge de Supérieure; même on ne put jamais gagner sur elle qu'elle donnât la bénédiction de Complies; au contraire, elle s'inclinait comme les autres pour la recevoir de l'assistante. Elle se mit soudain à travailler pour le bien de la maison de Moulins, parlant à toutes les Sœurs, faisant faire élection d'une Supérieure, en envoyant une à Vannes, et la chère déposée de Moulins à Semur. Mais qui pourrait dire les réciproques satisfactions de cette Bienheureuse et de madame de Montmorency? Certes, il s'en faut taire, car la chose est indisible, et il se fit une si grande union de cœurs entre ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur, que notre Bienheureuse disait que son cœur était indivisible et inséparable d'avec celui de cette très-honorée dame. Dieu voulut interrompre leur réciproque contentement. Les poursuites pour le voyage de Paris recommencèrent quand on la sut à Moulins. La reine prit la peine d'en écrire à Monseigneur notre bon prélat, et à d'autres prélats et bons serviteurs de Dieu, tellement que Monseigneur envoya à cette digne Mère une obéissance pour s'acheminer à Paris. La reine lui envoya

une de ses litières. Cette Bienheureuse Mère passa par Nevers, où Monseigneur l'évêque dudit lieu la pria de demeurer un jour plus qu'elle n'espérait; elle lui dit : « Monseigneur, puisque » vous me le commandez, je le ferai, mais j'ôterai ce jour-là à » ma fille de Toulonjon. » Ce qui fut vrai, ne demeurant qu'une nuit à Saint-Satur avec cette chère et vertueuse fille, remettant de se voir plus amplement et à souhait au retour de Paris. La reine voulut qu'elle passât à Saint-Germain, où était Sa Majesté. Cette grande princesse témoigna un grand désir de la voir, et plusieurs fois le jour qui devait être celui de l'arrivée elle s'enquit si elle n'était point encore là. Elle alla à sa rencontre avec Monseigneur le dauphin et le duc d'Anjou; elle la mena dans son cabinet, où elle l'entretint deux heures, lui témoignant grand désir d'avoir quelque chose d'elle pour le garder précieusement, et la traita en tout avec des témoignages d'honneur et de bienveillance dignes de sa grandeur et singulière piété.

CHAPITRE XXXI.

DE SON DERNIER SÉJOUR A PARIS, A NEVERS ET A MOULINS.

Nous n'entreprenons pas de dire avec quelle joie et honneur notre Bienheureuse Mère fut reçue dans nos Monastères de Paris, ni par les autres où elle passa en ce voyage; il suffit de dire que partout elle répandit le parfum de sa profonde humilité, la suavité de sa sainte douceur, et ravissait tous les cœurs par le zèle admirable qu'elle témoignait à l'observance. Si Paris est appelé une ville-monde, il faut confesser que durant le séjour que notre Bienheureuse Mère y fit, elle eut un monde d'affaires par la multitude des personnes qui la venaient consulter de toutes parts, même de fort loin, entre autres quelques gentilshommes dont quelques-uns assurèrent qu'ils étaient venus de soixante-dix lieues pour la voir et conférer d'affaires avec elle.

Le désir que cette Bienheureuse avait de satisfaire tout le monde était cause qu'elle se levait dès les trois ou quatre heures du matin pour faire ses prières, afin d'avoir le temps plus libre, rendant toujours à Dieu ce qui est dû à Dieu, puis au prochain ce qui est dû au prochain. Nos chères Sœurs de Paris nous ont écrit qu'elles étaient ravies de voir l'incomparable fidélité de cette digne Mère à ne pas quitter un quart d'heure de son oraison mentale pour la multitude de ses affaires. Un jour qu'elle n'avait presque point dormi et s'était levée fort matin, il lui survint durant le temps de l'oraison un peu d'assoupissement, de quoi s'apercevant, elle se leva debout avec une

sainte vitesse, et passa ainsi le reste de l'oraison avec un visage si enflammé et si dévot qu'elle semblait un ange.

Madame de Port-Royal et les révérendes mères carmélites désirèrent extrêmement de voir dans leurs monastères cette Bienheureuse Mère, à quoi elle s'accorda bénévolement, étant dans une disposition de si douce condescendance, qu'elle ne savait rien refuser au prochain de tout ce que légitimement il pouvait désirer d'elle. Dieu voulut faire éclater la vertu de son humble servante en telle sorte que nos chères Sœurs de Paris avaient assez d'affaire à fournir et satisfaire aux personnes de toutes sortes de conditions qui abordaient pour faire toucher des chapelets et autres choses à cette Bienheureuse Mère, chacun disant que ce que l'on avait autrefois admiré de vertu en elle ne semblait que l'aurore auprès du plein midi; aussi dans peu de temps cette douce lumière de notre petite Congrégation devait pencher vers son couchant. Avant de partir de Paris, où elle avait comblé nos deux chères maisons de suavité, elle envoya prendre la bénédiction et se recommanda aux prières de Monseigneur le cardinal de Larochehouc, qui est en estime d'un saint prélat, lequel lui manda qu'il avait plus besoin de ses prières et de sa bénédiction, qu'elle de la sienne, témoignant par là la haute estime qu'il en faisait. Il plut à Notre-Seigneur d'opérer deux guérisons miraculeuses, par le moyen de cette Bienheureuse Mère, durant son séjour à Paris. La reine, sachant qu'elle était sur son départ, lui envoya témoigner qu'elle désirait qu'elle repassât à Saint-Germain, pour l'entretenir à souhait; mais comme le roi y était pour lors, notre Bienheureuse Mère s'en excusa par des humbles et religieuses raisons, que cette grande et pieuse princesse trouva bonnes. Il semblait que cette digne Mère se portât extrêmement bien à son départ de Paris, mais c'était l'extrême ferveur et zèle de son esprit qui supportait la faiblesse du corps. Cette sainte ferveur ne lui faisait refuser aucun travail, et lui faisait dire qu'il lui était avis

que Notre-Seigneur lui avait donné un estomac tout nouveau pour supporter de tant parler, ce qui lui était pénible et nuisible. Elle eut la consolation qu'elle avait et désirée et demandée à Dieu, de conférer amplement de son intérieur à Monseigneur de Sens, et par cette conférence, elle demeura paisible et toute soulagée de ses peines intérieures; Dieu voulant que la fin de sa vie, après tant de travaux et furieux combats, se finît par sa grâce, dans une paix amoureuse et victorieuse. Comme si elle eût prévu le temps de son prochain départ de cette vie, elle se fit instruire par Monseigneur l'archevêque de Sens de la façon avec laquelle elle se devait disposer à son dernier passage, et pour commencement de préparation fit une revue générale de toute sa vie et de toute son âme devant ce digne prélat, qu'elle honorait parfaitement. Nous n'en disons pas davantage, parce que nous verrons le surplus de leur conférence avec beaucoup plus de satisfaction dans le récit que Monseigneur de Sens a pris la peine d'écrire à notre chère Mère de Blonay des vertus de cette Bienheureuse Mère ¹.

¹ Voici un fragment remarquable de ces Dépositions :

« Il me serait malaisé d'exprimer en quelle douceur, quelle tranquillité, quel amour pour Dieu, quelle conformité et désir d'union avec lui était cette sainte âme qui s'exhalait à Dieu en holocauste, comme une verge de fumée, d'encens de myrrhe, de toutes sortes de parfums et de saintes odeurs, et cela à diverses reprises. Et même en nous séparant, elle me tira à part pour me demander : « Dites-moi encore (mon père) en quel état et en quelle disposition je dois mourir : car je ne le veux pas oublier. »

Après le décès de la sainte Fondatrice, cet illustre prélat en rendit le témoignage suivant : « Je n'aurais jamais fait, si je voulais discourir de toutes les vertus que je lui ai vu pratiquer : l'humilité et l'obéissance étaient en elle en un degré très-éminent, et plus encore la charité, tant à l'égard de Dieu qu'à celui du prochain, spécialement de son Ordre, lui témoignant tant d'amour qu'il me semblait voir saint Paul dans ce transport d'esprit, qui lui faisait dire : *Que je sois anathème pour mes frères.* Comme Dieu lui était toute chose, elle ne s'amusait point à jouir ni à prendre de la complaisance des grâces qu'il lui faisait, mais regardait l'usage qu'elle en devait faire, et

Elle arriva en notre monastère de Nevers, qui reçut la bénédiction qu'elle ait écrit sur leur livre les derniers renouvellements de ses vœux, le jour de la sainte Présentation de Notre-Dame au Temple, selon notre coutume. Le 24 et le 25 de novembre, elle se trouva fort mal, ce qui fit dire aux médecins que c'était un messenger de la mort; pour cela elle ne prit pas seulement un jour de relâche ni de repos; car le 26 elle fut levée dès les cinq heures et demie, pour aller faire son oraison au chœur avec la communauté. Lorsque nos chères Sœurs lui voulurent témoigner de l'appréhension, elle leur dit : « Mes filles, » il faut toujours vouloir ce que Dieu veut, et mourir quand il » lui plaira. » Elle ajouta qu'elle n'aimait point qu'on s'empressât pour la servir, et qu'elle ne voulait point souffrir que l'on cherchât des délicatesses ni des choses exquises, disant : « Pauvreté, humilité, simplicité, voilà nos règles. »

Elle venait de Saint-Germain, où la reine lui avait fait de grandes faveurs; de Paris, où chacun l'avait honorée comme une sainte, elle n'en parlait pas un seul mot; que si on l'interrogeait, elle semblait n'y avoir pas pris garde ou ne s'en plus souvenir, et ses discours n'étaient que feu et ardeur pour la parfaite observance, surtout pour l'amour mutuel et pour l'esprit d'humilité. Elle témoigna à nos chères Sœurs de Nevers qu'elle était fort fâchée de ce qu'elles chantaient parfois les litanies dans le chœur à quatre parties en musique, leur disant que c'était contre l'humilité pour nous autres pauvres filles de Sainte-Marie, parce que cela avait de l'éclat et attirait le peuple à l'admiration des belles voix. Elle témoigna aussi à ces chères Sœurs de Nevers (qui nous l'ont mandé avec une sainte franchise) un regret sensible qu'elles eussent fait le portail de leur église un peu trop beau, et les pria de mander à toutes les

» hors cela les oubliait, ou même par une vraie simplicité de grâce et d'humilité profonde, ne les connaissait pas. »

maisons qu'elles avaient failli en cela, afin que personne n'y prît exemple, leur disant souvent : « Il faut tant aimer, avec notre » Bienheureux Fondateur, la pauvreté et simplicité de vie! » Cette belle apparence est contre ces bénites vertus. » Elle leur disait aussi de fort bonne grâce : « Si c'était chose qui se » pût faire, et qu'il se trouvât quelqu'un qui voulût acheter ce » portail, il le faudrait vendre. » Elle trouva dans notre monastère de Nevers une de nos chères Sœurs qu'on avait rappelée de notre maison de La Châtre, parce qu'elle n'y pouvait rendre les services pour lesquels elle avait été envoyée en cette Fondation, étant devenue percluse de son corps, en sorte que l'on n'avait pas espérance de la voir jamais marcher. Cette Bienheureuse Mère la guérit, comme nous dirons en un autre lieu. Quoiqu'elle fit son possible pour cacher cette merveille, elle éclata néanmoins aux yeux de tous.

Notre chère Sœur la supérieure de Nevers, prenant congé de cette Bienheureuse Mère, lui dit : « O Dieu! ma Mère, » faut-il penser que je ne reverrai plus Votre Charité en ce » monde? » Elle l'en reprit, lui disant « qu'il fallait servir Notre-Seigneur avec un grand et généreux dévouement, et ne point avoir de bornes en nos dépouillements ». « Ma fille, lui dit- » elle encore, vous m'avez dit une parole de tendresse; je me » souviens que notre Bienheureux Père, en quelque rencontre » de séparation, qu'il allait d'un côté et moi de l'autre, ne » voulut pas me souffrir de lui dire que nous serions longtemps » sans nous voir, et que cela me faisait peine. Il me dit, ce » Bienheureux : Ma Mère, il faut adorer les dispositions de Dieu » sur nous, et aller où il nous appelle, sans autre vouloir que » l'accomplissement de sa volonté. »

CHAPITRE XXXII.

DE SON HEUREUX DÉCÈS.

Enfin, rien n'est permanent sous le soleil, et les plus belles vies trouvent leurs termes lorsque l'on s'y attend le moins. Notre digne Mère, qui venait de faire dans Paris un cours, où elle avait paru comme un soleil en sainteté, à peine fut-elle arrivée à Moulins, qu'elle eut des indices qu'elle était dans son occident, et qu'il se fallait coucher dans le lit de la mort, qui ne fut pas imprévue pour être inopinée. Il y avait plus de quarante années qu'elle l'attendait de pied ferme par une soigneuse pratique de toutes vertus, mais elle s'y voulut encore disposer par des pratiques sérieuses. Pour cela, sentant ses approches, le samedi, 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, quoiqu'elle fût fort lasse et accablée, elle alla au réfectoire, à genoux, pendant la collation des Sœurs, et les bras en croix, à l'imitation de l'ardent Apôtre des Indes, elle répéta deux fois ces paroles : « *O Mater Dei! memento mei*¹ ; » puis elle ajouta en français : O très-sainte Mère de Dieu ! par » votre Immaculée Conception, souvenez-vous de m'assister » toujours, mais spécialement à l'heure de ma mort. » Elle employa une partie de la récréation du soir à parler, selon sa coutume, des choses utiles et saintes, avec madame la duchesse de Montmorency.

Le soir, environ les neuf heures, elle se mit en devoir de traverser une grande cour pour aller de sa chambre aux in-

¹ O Mère de Dieu! souvenez-vous de moi.

firmeries consoler une Sœur malade qui craignait la mort; mais comme on ne le lui voulut pas permettre, elle y envoya ma Sœur la supérieure avec des paroles de confiance en Dieu, puis tirant un profond soupir: «Hélas! dit-elle, que nous aurons » d'affaires à cette heure de la mort, et moi la première!» Le lendemain, elle était levée à son ordinaire des premières de la maison, comme la plus ardente en la quête de l'Époux que l'âme cherche en la sainte oraison; quand elle eut commencé la sienne, le froid de la fièvre la prit; elle ne laissa point pour cela de continuer sa prière, et après Prime, alla trouver la Sœur malade à l'infirmerie, lui parla autant qu'elle voulut, quoique le froid de la fièvre s'augmentât. On voulait qu'elle se couchât, ou du moins qu'elle communiât avant la communauté, pour éviter la longueur et le froid. «Non, non, dit-elle gracieusement, je n'ai besoin que de » demeurer ici auprès de Dieu, en recueillement avec mon » petit livret en main» (c'était un recueil qu'elle avait fait des principales instructions que notre Bienheureux Père lui avait données pour sa conduite intérieure). «Hélas! dit-elle encore, » laissez-moi ce contentement de communier avec la commu- » nauté; ce jour m'est bien particulier, car il y a aujourd'hui » trente-un ans accomplis que, par le commandement de notre » Bienheureux Père, je communie tous les jours, indigne que » je suis de cette grâce.» Elle fut donc au banquet sacré, avec la communauté, mais à peine la messe fut finie, qu'il la fallut mettre au lit. Le médecin de madame la duchesse de Montmorency fut soudain appelé, qui jugea que ce n'était que la fièvre de rhume; mais sur les quatre heures du soir, il changea de langage et assura que ce serait une fièvre dangereuse avec inflammation de poitrine.

Ce serait ici faire trouver place aux superfluités que nous voulons éviter de tout notre pouvoir, si nous disions que l'on n'épargna rien pour soulager cette précieuse malade, et qu'on

lui appliqua tous les remèdes dont on se put aviser, puisque même la digne madame de Montmorency offrit à Dieu sa vie pour sauver celle de la malade. La bonne Mère de Musy, pour lors Supérieure, alla faire la même offrande de la sienne et de celles de toutes ses filles, par leur consentement. Mais Dieu est un maître souverain, il veut ce qu'il veut, et à lui seul appartient de vouloir. On exposa le Saint-Sacrement dans notre monastère pour les quarante-heures. Toutes les maisons religieuses de Moulins se mirent en prières. On eut recours à quantité d'aumônes, de vœux, de messes que l'on faisait dire en diverses églises, et Dieu voulut que les ailes de cette colombe qui s'élançait vers les contrées éternelles, fussent plus fortes pour l'emporter au ciel que toutes les puissances qu'on employait pour la retenir en la terre, et toujours son mal croissait, la conduisant à son vrai bien. Le mardi matin, elle dit à notre chère Sœur Jeanne-Thérèse qui la servait et accompagnait, qu'elle allât communier et faire des bons actes de résignation à la volonté de Dieu, lui signifiant bien qu'il fallait se séparer.

A une heure après minuit de son quatrième jour, l'oppression s'augmentant fit juger au médecin qu'il n'y avait plus d'espérance, et ordonna qu'on lui donnât le saint Viatique. Madame de Montmorency, qui ne bougeait presque jour et nuit de la chambre de cette digne Mère, fondant en larmes, la conjura de prendre des reliques de notre Bienheureux Père; elle lui répondit : « Madame, je le veux bien, puisque vous le voulez, mais si ce n'était pour l'amour de vous, j'y aurais un peu » de répugnance. » Condescendant donc, elle prit très-révèrement ces saintes reliques, par l'application desquelles elle avait guéri tant d'autres malades, et dit tout haut les mains jointes : « Mon Dieu, si c'est votre volonté et votre plus grande gloire, » pour la consolation de ma chère Madame, donnez-moi la santé » par les intercessions de notre Bienheureux Père. » Puis elle

dit : « Je ne crois pas qu'il me veuille guérir. » Mais, apercevant que cette parole attendrissait grandement toute l'assemblée, elle ajouta : « Il faut pourtant espérer possible que notre » Bienheureux Père fera quelque chose en faveur de ma chère » Madame. » Témoignant bien par là son indifférence parfaite à mourir ou à vivre. Sur les quatre heures de ce même matin, elle fit une revue de sa conscience, et se confessa au révérend père de Lingendes, recteur de la sainte Compagnie de Jésus, qui l'assista en ce dernier passage ; Dieu l'ordonnant ainsi pour la rendre plus conforme à notre Bienheureux Père, qui fut aussi assisté à la mort par un père de cette même Compagnie. Après cette revue de sa conscience, elle fit appeler Monsieur notre confesseur, qui était avec elle en voyage, et notre chère Sœur sa compagne, pour leur parler pour la dernière fois, les chargeant d'écrire de sa part son adieu à cette communauté d'Ancey, et qu'elle nous conjurait de vivre en grande union et amour réciproque, conservant la sincérité et simplicité de l'esprit de l'Institut ; que surtout l'on se gardât de l'ambition des charges ; que Dieu doit suffire pour toutes choses.

Cette digne Mère, qui avait toujours tant aimé le bon ordre de la maison de Dieu, n'avait pas voulu qu'on lui apportât le Saint-Sacrement avant le lever de la communauté. Entendant sonner le réveil, elle se disposa à recevoir ce Pain de vie par des actes d'humilité sincère, demandant pardon à la communauté de l'avoir, disait-elle, mal édifiée, et qu'elle n'avait point d'autre regret que de n'avoir pas bien observé ses règles. Le Saint-Sacrement étant présent, on lui dit quelques paroles selon l'ordre de la sainte Église, touchant la foi de cet auguste sacrement ; alors l'ardente flamme de son amour faisant un sacré effort, malgré l'oppression de poitrine et la faiblesse où l'avait réduite une ardente fièvre continue, elle éleva sa voix, et, d'une parole vive et forte, elle dit : « Je crois fermement que » mon Seigneur Jésus-Christ est au très-saint Sacrement de l'au-

» tel, je l'y ai toujours cru et confessé, je l'y adore et reconnais
 » pour mon Dieu, mon Créateur, mon Sauveur et Rédempteur,
 » qui m'a racheté de son précieux sang ; je donnerais de bon
 » cœur ma vie pour cette créance, mais je n'en suis pas digne ;
 » je confesse que je n'attends mon salut que de sa seule miséri-
 » corde. » Après la sainte communion, elle dit avec grande fer-
 veur : « Mon Père, tandis que j'ai le jugement sain, je vous
 » demande de tout mon cœur les saintes huiles, vous suppliant
 » de me les donner quand il en sera temps. » Ce même jour,
 une partie de la matinée, elle conféra avec le révérend père de
 Lingendes, sur le sujet de la lettre qu'elle désirait écrire pour
 la dernière fois à toute notre Congrégation. Ce bon père admi-
 rait sa grande présence d'esprit et la solidité de son jugement
 dans une si grande fièvre et oppression ; il l'entretint fort long-
 temps de la soumission que l'âme doit à la volonté de Dieu, à
 quoi la malade contribuait, donnant témoignage que ce dis-
 cours-là lui plaisait grandement.

Sur le soir, on la supplia d'agréer qu'on lui apportât la sainte
 Communion, soudain la minuit passée, à cause de sa faiblesse,
 et, qu'ayant communié pour Viatique, il fallait communier à
 jeun ; elle fit réponse qu'il ne fallait pas faire ce remuement la
 nuit, puisqu'elle avait reçu le saint Viatique, et qu'elle était
 indigne de la grâce qu'elle avait de communier tous les jours.
 Elle se priva donc humblement pour se soumettre à Dieu, à son
 infirmité et à la tranquillité de la nuit et du silence monastique,
 de la Communion ce jeudi-là, qui était son cinquième jour. Le
 médecin lui fit prendre quelques remèdes extraordinaires, et
 par son ordre, elle obéit, nonobstant les fortes agitations du
 mal, à demeurer deux grandes heures sans se remuer. Dans ce
 repos, son mal s'augmenta, et on lui demanda s'il ne faudrait
 pas lui donner les saintes huiles : « Non, pas encore, dit-elle,
 » il n'y a rien qui presse, je suis encore assez forte pour
 » attendre. » Sur les deux heures après midi, elle s'assit sur

son lit, et d'un visage serein, d'un œil ferme et d'une parole assez forte, qui donnait quelque espérance de guérison, elle fit écrire à toutes nos maisons son adieu et les saintes instructions d'humilité, simplicité, observance et parfaite union qu'elle nous a laissées comme son testament maternel. Après que l'on eut transcrit cette lettre au net et qu'elle l'eut signée, elle dit que sa conscience était en extrême paix, et qu'elle n'avait plus rien à dire. La promptitude de cet esprit ardent affaiblissait toujours la chair infirme de cette digne Mère, laquelle après ce travail s'assoupit un peu; puis s'éveillant et croyant d'avoir parlé en dormant, et que madame la duchesse de Montmorency fût à son accoutumé au chevet de son lit, elle dit : « Madame, m'avez-vous entendue ? » On lui dit qu'elle était allé souper au réfectoire. « Laissez-la, dit-elle, c'est que je la voulais entre- » tenir du petit repos que j'ai pris en Dieu. » Prenant occasion de cette absence, elle parla à nos Sœurs de l'obligation qu'elles avaient à Dieu d'avoir appelé parmi elles cette vertueuse princesse, qu'elles la devaient grandement honorer et chérir. Sur cela elle revint du réfectoire, et la malade lui dit : « Ma chère » Dame, je vous ai entretenue en esprit, mais ce sera demain, » Dieu aidant, que je vous en dirai davantage. » Car sur le soir elle était plus oppressée.

Cette nuit-là, qui fut la dernière de sa vie, ne pouvant point reposer, elle se fit lire l'épître de saint Jérôme sur la mort de sainte Paule, à quoi elle donna une attention merveilleuse, et répéta plusieurs fois : « Qui sommes-nous, nous autres ! nous » ne sommes que des atomes auprès de ces grandes et saintes » Religieuses. » Elle se fit aussi lire le chapitre du décès de notre Bienheureux Père, pour se conformer à lui aussi bien à la mort qu'à la vie. Madame de Montmorency était proche d'elle lorsqu'on lui lisait le chapitre du livre neuvième de l'Amour de Dieu, où notre Bienheureux Père dit : *Ma Mère ou moi, car c'est tout un, sommes malades, je dois être indifférent*

en la volonté de Dieu, que le mal surmonte les remèdes ou les remèdes le mal. » Elle regarda bénignement cette vertueuse dame qui pleurait chaudement, et lui serrant amoureusement la main : « Voilà qui est pour vous, Madame », lui dit-elle, ajoutant plusieurs paroles pour la porter à une parfaite résignation, avouant que Dieu l'avait tellement unie à son cœur, que nonobstant les longs désirs qu'elle avait eus de la mort, de bon cœur elle eût accepté de vivre encore quelque temps pour le service et contentement de cette grande âme, que la douleur où elle la voyait de sa séparation la faisait plus souffrir que son mal. » Le reste de la nuit, elle se fit lire, dans les Confessions de saint Augustin, la mort de sainte Monique, et comme l'on fut à la remarque que fait saint Augustin, que sainte Monique ne se souciait point de mourir hors de son pays, elle dit : « Voilà qui est pour nous ; » témoignant être indifférente de mourir hors du monastère de sa profession. Environ les quatre heures du matin, on lui demanda en quel état elle était, elle répondit : « La nature rend son combat et l'esprit souffre. » Fort peu de temps après, pour tenir sa promesse, elle entretint en particulier madame la duchesse environ une heure et demie ; elle donna sa bénédiction, par obéissance, à toutes ses filles tant absentes que présentes, spécialement pour celles de cette communauté d'Ancey. Tout au long de sa maladie elle observa avec une grande rigueur le document *de ne rien demander ni rien refuser*, obéissant avec tant de rigueur à tout ce que le médecin ordonnait de prendre ou s'abstenir, qu'il en était dans une profonde admiration, de quoi s'apercevant elle lui dit : « Monsieur, il nous est ordonné d'obéir au médecin. »

Environ les huit heures du matin, le vendredi, elle demanda le révérend père de Lingendes, par qui elle désirait être assistée en son dernier passage. Elle l'entretint fort longuement en particulier, lui faisant un narré de toute sa vie, et en particulier de son état présent, lui demandant s'il lui fallait rien changer

pour se disposer à la mort. Elle lui dit que Dieu l'avait mise en un état de repos, de simplicité et de confiance en sa bonté pour ne rien vouloir que son bon plaisir; que notre Bienheureux Père et quelqu'un de Messeigneurs les prélats l'avaient affirmée en cette voie. Le bon père la confirma dans sa paix, et elle lui déclara ce qui était dans le sachet qu'elle portait pendu à son col, le suppliant de le lui faire tenir entre les mains lorsqu'elle serait en l'agonie, et qu'il fût enseveli avec elle. Se sentant affaiblir, elle supplia le père de lui donner les saintes huiles, lesquelles elle reçut avec tant de ferveur d'esprit qu'elle répondit elle-même à toutes les prières; cette action finie, le père à genoux devant le lit la supplia de donner sa bénédiction à lui et à toutes ses filles pour toutes celles de son Institut. Elle s'en excusa humblement, le suppliant que plutôt il la bénît, ce qu'il fut contraint de faire; mais aussi par la force de l'obéissance il contraignit son humilité, et, les mains jointes et les yeux levés au ciel, elle dit : « Mes chères filles, voici donc la dernière fois » que j'ai à vous parler, puisque telle est la volonté de Dieu; je » vous recommande de tout mon cœur de rendre un grand » respect et obéissance à vos Supérieures, regardant Notre- » Seigneur en elles; soyez parfaitement unies les unes avec les » autres, mais de la véritable union des cœurs »; répétant plusieurs fois ces paroles : *mais de l'union des cœurs*. « Vivez dans » une grande simplicité et conservez l'intégrité de la parfaite » observance; par ce moyen, vous attirerez sur vous les béné- » dictions de la miséricorde divine, que je supplie se vouloir » répandre sur toutes les filles de la Visitation. » Après avoir donné sa bénédiction, elle dit encore à la communauté : « Mes » filles, ne faites nul état des choses de cette vie qui passe; » pensez souvent que vous vous trouverez un jour au même état » où vous me voyez à présent; qu'il faudra rendre compte à » Dieu de toutes vos pensées, paroles et actions. Ne faites » estime que de ce qui peut servir à votre salut et perfection. »

Le révérend père recteur, qui voyait nos chères Sœurs toutes fondues en larmes, ne put s'empêcher de pareil attendrissement dans une action si généreuse d'une part et si douloureuse de l'autre, et craignant que la malade s'affaiblît trop en continuant de parler avec une si grande ardeur, il dit aux Sœurs de se retirer. « Il est donc temps de se séparer, dit-elle, » mes filles, et de se dire le dernier adieu. » Toutes, rang par rang, s'approchèrent d'elle pour lui baiser la main, et elle les regardait d'un vrai œil maternel, leur disant à toutes à l'oreille, un mot pour leur perfection. Après qu'elle eut parlé à toutes les Sœurs, le révérend père recteur la supplia de lui dire quelque chose pour son propre profit; elle lui répondit avec grande humilité, et lui fit des remerciements pour le général et le particulier de leur sainte Compagnie, surtout de la peine qu'il prenait de l'assister en sa dernière journée; il se mit à genoux, et lui baisa révéremment la main avec une haute estime de sa sainteté. Dès lors, cette sainte mourante ne parla que de Dieu, ne pensa qu'en sa bonté, et regardait de moment en moment l'image du Crucifix et celle de Notre-Dame-de-Pitié, qui était proche d'elle; de temps en temps, le père recteur lui parlait de quelque chose sainte, et faisait des prières qu'elle se mettait toujours à répondre avec lui. Elle écouta avec une admirable attention la lecture de la Passion de Notre-Seigneur, en français, et la profession de foi selon le Concile de Trente, à la fin de laquelle elle protesta qu'elle croyait cela si fermement, qu'elle eût voulu mourir pour le soutenir; elle disait de fois à autres : « *Maria, Mater gratiæ*, etc. ¹. » Elle supplia le père de lui faire la recommandation de l'âme, et lorsqu'il fut aux oraisons, elle

¹ O Marie, mère de grâce,

Mère de miséricorde,

Défendez-nous contre nos ennemis,

Et recevez-nous à l'heure de notre mort.

Maria, mater gratiæ,

Mater misericordiæ,

Tu nos ab hoste protege,

Et hora mortis suscipe.

(Strophe d'une hymne de l'Office de la Sainte Vierge.)

lui annonça qu'il les redirait plusieurs fois ; ce qui fut vrai , car son agonie fut longue ; et une fois , le père disant ces oraisons en français , elle s'écria : « Jésus , que ces oraisons sont belles ! » Elle témoigna désirer d'être un peu seule et en repos , mais quasi tout soudain , elle fit rappeler le père et lui dit : « O mon » père ! que les jugements de Dieu sont effroyables. » Le père lui demanda si cela lui faisait de la peine : « Non pas , dit-elle , « mais je vous assure que les jugements de Dieu sont bien « effroyables!...

Le médecin l'étant venu voir , elle le remercia fort cordialement de tous ses soins , et qu'elle n'avait plus besoin que de ses prières. Il voulut lui faire prendre d'une gelée fort excellente , elle s'en excusa , disant que c'était chose perdue , que cela ne servait plus de rien , et en demanda l'avis du père recteur , qui répondit qu'il fallait prolonger sa vie pour en employer tous les moments à glorifier Dieu ; dès lors , elle continua à prendre , sans dire mot , tout ce que l'on voulut. Il lui dit encore que , comme Dieu avait inspiré en nous l'esprit de vie , aussi venait-il à notre mort retirer à lui l'esprit et l'âme qu'il avait infusée en nous. Cela la fit tressaillir d'aise. « Ah ! dit-elle , que cette pensée est douce ! » Il lui demanda si elle n'espérait pas que notre Bienheureux Père , avec nos Mères et Sœurs décédées , lui viendraient au-devant. Elle répondit , avec une grande assurance : « Oui , je m'y fie , il me l'a ainsi promis. » Elle renouvela solennellement ses vœux selon le formulaire de nos professions , après quoi l'on vit son visage tout en feu et son corps en diverses agitations. Le révérend père lui demanda si elle voulait qu'on lui apportât une mitre de notre Bienheureux Père , qui est gardée dans notre maison de Moulins comme une précieuse relique : « Non , dit-elle , si c'est pour ma santé ou pour » mon soulagement. » Mais le père lui dit : « C'est afin que la » volonté de Dieu s'accomplisse en vous » ; alors elle la baisa révéremment et une image de Notre-Dame de Montaigu. Dès ce

temps-là, ses inquiétudes se passèrent, et sa fièvre s'augmenta violemment. L'on fit rentrer la communauté, pour refaire encore la recommandation de l'âme; elle prit en sa main droite le crucifix, et en la gauche le cierge béni, pour aller ainsi parée au-devant de son Bien-aimé. Le père de Lingendes lui dit « que ces grandes douleurs qu'elle souffrait étaient les clameurs qui précèdent la venue de l'Époux; qu'il venait, qu'il s'approchait, et si elle ne voulait pas lui aller au-devant. » « Oui, mon père, » dit-elle distinctement, je m'en vais. Jésus, Jésus, Jésus! » Par ces trois mots de vie, avec trois doux amoureux soupirs, elle acheva de mourir, pour commencer de vivre et de paraître en la vraie vie, avec Jésus en gloire. Elle expira en même temps que le père recteur prononçait ces paroles : « *Subvenite, sancti, etc.*, » le 13 décembre 1641, entre les six et sept heures du soir, âgée de près de soixante-dix ans, desquels elle en avait passé neuf vivant saintement en l'état de viduité, et trente et un en l'état monastique, où elle est décédée selon son souhait, en la condition de simple inférieure sans charge, et tenant le dernier rang. Sur quoi, selon la parole de Jésus-Christ, nous concluons qu'elle est grande au Royaume des cieux.

CHAPITRE XXXIII.

DES HONNEURS QU'ON A RENDUS A SA MÉMOIRE.

L'âme de cette bonne et loyale servante étant entrée en la joie de son Seigneur, nous laissa avec des douleurs qui sont encore trop récentes pour être renouvelées. Le béni corps, qui avait logé une si digne hôtesse demeura si beau après sa mort, que l'on ne pouvait se lasser de le voir. La mort ne changea point son visage, il demeura dans cette grande sérénité qu'il avait durant sa vie. Toutes les Sœurs vinrent, l'une après l'autre, baiser le saint nom de Jésus, qu'elle avait elle-même gravé sur son cœur. Il était de la hauteur d'un pouce, bien formé, excepté l'S, qui n'était pas bien achevé. La croix était du côté d'en bas, sans doute pour signifier qu'elle était crucifiée à tout ce qui est de ce monde, et qu'en sa partie inférieure même le monde lui était crucifié. Le père trouva le petit sachet qu'elle avait recommandé, bien cousu, et sur icelui une image de la sainte Vierge, tenant son divin Fils, et dedans, la grande protestation de foi écrite de sa main et signée de son sang, puis des vœux, prières et abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu. On tira copie de tout, puis on le remit sur sa poitrine, selon son désir, avec quelques reliques.

Le lendemain matin, on exposa, selon notre coutume, ce béni corps au chœur, où toute la ville accourut avec tel témoignage d'estime de sa sainteté, que, pour contenter le peuple, il fallut approcher le corps de la grille, pour laisser ce conten-

tement à leur dévotion de faire toucher leurs chapelets et autres choses. Tous les convois de la ville des Religieux et des paroisses allèrent, chacun à part, en diverses heures, chanter des *De profundis* et des *Libera* en l'église de nos Sœurs. Messieurs les chanoines de la collégiale de Notre-Dame y vinrent avec une fort bonne musique. Les révérends pères Jésuites tendirent leurs autels de noir, et dirent tous leur messe pour la défunte, qu'ils invoquaient en leur cœur, et d'une voix commune, l'on disait par la ville qu'il était mort une Sainte à Sainte-Marie.

Madame de Montmorency nous voulant garder cette fidélité de nous rendre au moins morte celle que nous lui avions prêtée vivante, mit ordre de faire ouvrir et embaumer son corps; ce fut en cette ouverture que l'on vit la cause de sa mort, ayant trouvé le poumon tout gâté, de mauvaise couleur et plein, du côté gauche, d'un sang pourri et purulent; son foie, son cœur et ses autres parties nourricières se trouvèrent fort saines, et les chirurgiens ont attesté n'avoir jamais vu un cerveau si sain ni une tête si bien faite, et qu'il ne se fallait pas émerveiller si elle avait le jugement si bon et l'esprit si bien composé. Le corps fut embaumé, et l'on se diligenta le plus qu'on put, crainte de quelques difficultés qui n'eussent pas manqué, si la ville de Moulins n'eût voulu témoigner en cette occasion son amour de soumission et de respect à madame de Montmorency, qui, faisant céder tous les intérêts de l'inclination qu'elle avait de garder ce précieux dépôt, à la justice qui voulait qu'il nous fût rendu, prit elle-même le soin de ce renvoi, fit mettre le corps dans une chasse de plomb, et celle-là dans une de sapin, garnie de fer, pour être plus portable; on la plaça dans un carrosse couvert d'un grand drap de mort. M. Marcher, notre confesseur, et M. Aviat, confesseur de notre maison de Moulins, avec quelques officiers de madame la duchesse, l'accompagnaient, et d'autant que l'on ne tenait pas ce trésor bien assuré tandis qu'il serait

sur les terres de France, on revenait le plus promptement et le plus secrètement que l'on pouvait dans les lieux qui eussent pu donner quelque arrêt, à la grande mortification de nos chères Sœurs de Lyon, qui apprirent que le propre jour de Noël l'on avait passé dans la ville ce béni corps, sans oser, pour de bonnes raisons, l'arrêter tant soit peu. On le fit reposer à Montluel, petite ville, où nos pauvres Sœurs de Saint-Amour sont réfugiées depuis que le malheur des guerres les a chassées de leur maison. Là, tout ce bon peuple accourut en foule, et nos bonnes Sœurs passèrent la nuit à l'entour de cette chässe, croyant bien que dès là, on n'avait rien à craindre. M. Marcher avertit nos Sœurs de Belley de la précieuse relique qu'il menait reposer chez elles. Dès que ce bruit fut épanché par la ville, presque toutes les maisons coururent en notre monastère, apportant des cierges et flambeaux pour les allumer autour du corps. En moins de deux heures, l'église fut tendue de noir, et la piété de Monseigneur l'évêque de Belley fut si grande, qu'à l'imitation de saint Épiphané, il sortit vêtu pontificalement avec tout son clergé et la musique, pour recevoir et introduire en sa ville cette nouvelle Paule de notre siècle, rendant des honneurs et témoignages d'estime dignes de sa piété et de la sainteté de celle qu'il vénérât.

Ce corps, ainsi porté magnifiquement chez nos Sœurs, fut entouré de tant de lumières, que l'on eût dit qu'il y avait plusieurs chapelles ardentes. Elles restèrent gardiennes de ce dépôt jusqu'au lendemain que Monseigneur revenant derechef avec son clergé, Monsieur son théologal fit un très-beau et docte discours des vertus de notre Bienheureuse. L'on dit une messe solennelle, et enfin tous virent avec regret sortir de leur ville le trésor qu'ils n'y pouvaient pas retenir, et qui fut reçu à Saint-Rambert, Seyssel et Rumilly, selon la petitesse des lieux, avec la même révérence et dévotion. A Seyssel, il reposa en l'église des bernardines, où la chère Mère de Ballon, première supérieure de

cette sainte réforme, donna, avec toute sa communauté, des marques véritables de sa parfaite dévotion envers cette Bienheureuse Mère, avec laquelle elle avait eu une grande union de cœur. Nos Sœurs de Rumilly, avec une dévotion de vraies filles, passèrent la nuit autour de cette châsse, et avaient tendu leur église de noir couvert de larmes blanches.

Enfin, le 30 décembre, ce béni corps aborda cette ville; il fut posé en l'église du Sépulcre, où Monsieur le doyen, avec les chanoines de sa collégiale, l'allèrent prendre; et accompagné de la foule du peuple, on nous apporta ce béni dépôt. Ce fut chose vraiment remarquable, qu'au même instant que le corps entra dans le monastère, nos pauvres cœurs, qui depuis la nouvelle de notre perte, avaient été si oppressés de douleur, que nous ne pouvions nous voir à paupières sèches, furent tous universellement saisis d'une certaine joie intérieure, et d'une certaine certitude spirituelle si grande de la gloire de l'âme de celle qui nous rendait son corps, que cela sécha nos larmes, et nous ne pouvions que redire ces mots : « Oh ! qu'elle est avant dans » le ciel, et que nous sommes heureuses d'avoir une telle avocate devant Dieu ! » Ce sentiment n'a pas été particulier à notre communauté, mais commun à toutes celles de notre Institut; et nous apprenons par les lettres que nous recevons de nos monastères, qu'à la nouvelle douloureuse de ce décès, leurs cœurs étaient également en douleur de notre commune et irréparable perte, et en suavité et en confiance, par un sentiment universel de la gloire de cette Bienheureuse âme; du soin qu'elle aurait auprès de Dieu, de ses filles et de tous ses dévots. Il n'est pas besoin de dire que nous lui avons rendu nos derniers devoirs comme à notre première Mère, avec les oraisons funèbres, grand'messe en musique et autres témoignages de notre estime, autant que l'a pu souffrir la simplicité qui doit reluire en toutes nos actions. Presque toutes nos maisons en ont fait de même, comme il se voit par le grand nombre d'o-

raisons, plutôt panégyriques que funèbres, que l'on nous a corrélativement communiquées, tant imprimées qu'en manuscrit ¹.

Nous savons de science certaine que deux des grands et saints serviteurs de Dieu qui soient au monde l'ont vu monter en gloire, l'un comme une humble épouse qui se présentait la croix en main pour être reçue par son Bien-aimé au festin nuptial; l'autre comme un globe lumineux qui se joignait à un autre globe (et c'est notre Bienheureux Père), et, ainsi joints, ces deux globes entraient et s'abîmaient dans le grand globe éternel ². Nous savons, de même certitude, que trois autres âmes

¹ Le corps de cette Bienheureuse Mère arriva à Annecy le 30 décembre 1641; il fut porté à l'église du premier monastère de son Ordre, et déposé dans l'oratoire du Bienheureux Fondateur, jusqu'à ce que tout fût préparé dans ladite église pour sa sépulture, qui fut faite avec beaucoup de solennité.

A la fin de l'année, on fit célébrer un anniversaire magnifique, et la persuasion où l'on était de la béatitude dont jouissait cette sainte âme était si universelle, qu'on n'y put souffrir d'appareil funèbre; l'église où reposait son saint corps fut tendue de blanc et ornée comme pour un jour de fête. La solennité de cet anniversaire commença le 11 décembre et fut continué le 12 et le 13; chaque jour l'office y fut solennel, et le panégyrique de la servante de Dieu y fut prononcé par Charles-Auguste de Sales, qui fut depuis évêque de Genève.

² Il s'agit ici de saint Vincent de Paul, dont voici la remarquable déposition :

« Moi, Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation des Prêtres » de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la » grâce d'être connu de la très-digne Mère de Chantal, Fondatrice du saint » Ordre de la Visitation-Sainte-Marie, par de fréquentes communications de » paroles et par écrit qu'il a plu à Dieu que j'aie eues avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit à Paris, il y a environ vingt ans, qu'aux autres qu'elle » y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me » communiquer son intérieur, qu'il m'a toujours paru qu'elle était accomplie » en toutes sortes de vertus, particulièrement qu'elle était pleine de foi quoi- » qu'elle ait toute sa vie été tentée de pensées contraires, qu'elle avait une très- » grande confiance en Dieu, et un amour souverain de sa divine bonté; qu'elle » avait l'esprit juste, prudent, tempéré et fort en un degré très-éminent; que » l'humilité, la mortification, l'obéissance, le zèle de la sanctification de scu

dignes de foi l'ont vu en esprit dans l'état de la gloire, au propre jour de son décès, qu'elles ne savaient en façon quelconque, étant bien éloignées du lieu où il arriva.

Ce n'est pas de notre seul mouvement que, soudain après le décès de cette digne Mère, nous lui avons donné le nom de Bienheureuse, c'est le mouvement de la voix publique; et les personnes de grande doctrine, dignité et piété, qui nous ont vues réservées en ce point, nous ont dit de ne point craindre; que si bien quelques esprits critiques en disent quelque chose, il ne faut pas laisser d'honorer celle que Dieu a tant voulu ho-

» saint Ordre et du salut des âmes du pauvre peuple étaient en elle à un sou-
 » verain degré; en un mot, je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfec-
 » tion, mais un exercice continuél de toutes sortes de vertus, que quoiqu'elle
 » ait joui en apparence de la paix et tranquillité d'esprit dont jouissent les âmes
 » qui sont parvenues à un si haut degré de vertu, elle a néanmoins souffert
 » des peines intérieures si grandes, qu'elle m'a dit et écrit plusieurs fois qu'elle
 » avait l'esprit si plein de toutes sortes de tentations et d'abominations, que
 » son exercice continuél était de se retourner du regard de son intérieur, ne
 » pouvant se supporter elle-même en la vue de son âme si pleine d'horreur
 » qu'elle lui semblait l'image de l'enfer; que, néanmoins, quoiqu'elle souffrit
 » de la sorte, elle n'a jamais perdu la sérénité de son visage, ni ne s'est relâ-
 » chée de la fidélité que Dieu demandait d'elle dans l'exercice des vertus chré-
 » tiennes et religieuses, ni dans la sollicitude prodigiense qu'elle avait de son
 » saint Ordre, et que de là vient que je crois qu'elle était une des plus saintes
 » âmes que j'aie jamais connues sur la terre et qu'elle est maintenant bien-
 » heureuse dans le ciel. Je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeste un jour
 » sa sainteté comme déjà il l'a fait en plusieurs lieux de ce royaume. Voilà ce
 » qui arriva à une personne digne de foi et qui aimerait mieux mourir que de
 » mentir. Cette personne m'a dit qu'ayant nouvelle de l'extrémité de la maladie
 » de notre défunte, elle se mit à genoux pour prier Dieu pour elle et que la
 » première pensée qui lui tomba dans l'esprit fut de faire un acte de contrition
 » des péchés qu'elle avait commis et commettait ordinairement, et qu'immé-
 » diatement après il lui apparut un petit globe, comme de feu, qui s'élevait
 » de terre et allait s'unir dans la région supérieure de l'air à un autre globe
 » plus grand et plus lumineux, et que les deux réduits en un, montèrent plus
 » haut, entrèrent et s'abimèrent dans un autre globe infiniment plus grand et
 » plus resplendissant que les autres, et qui lui fut dit intérieurement que ce
 » petit globe était l'âme de notre digne Mère, le second celui de notre Bien-

nerer, et qui a honoré Dieu par une si longue et sainte vie. Ce nous a été une grande consolation que la louange soit plutôt venue du dehors que de nous-mêmes pour cette Bienheureuse Mère, et ce serait entreprendre de faire parler ici toutes les voix de la renommée, que de rapporter toutes les louanges qu'on lui donne. Nous gardons les lettres de plusieurs de Messeigneurs les évêques, des abbés, des provinciaux d'Ordres, des supérieurs, des religieux, des seigneurs de justice, des grandes et vraies servantes de Dieu; tous, d'une mutuelle dévotion, la nomment Bienheureuse, demandent de ses reliques et l'invoquent en leur particulier. Mais, parce que celui-là est véritablement digne de louange qui est loué de Dieu, je dirai ici une

» heureux Père et l'autre l'essence divine; que l'âme de notre digne Mère s'était
 » réunie à celle de notre Bienheureux Père, et toutes les deux à Dieu leur
 » suprême principe.

» Il dit de plus que dans la célébration de la Sainte Messe pour notre digne
 » Mère, aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son heureuse mort, et étant
 » au second *Memento*, où l'on prie pour les morts, il pensa qu'il ferait bien de
 » prier parce qu'elle pourrait bien être en Purgatoire à cause de certaines
 » paroles qu'elle avait dites il y avait peu de temps, et qui lui paraissaient tenir
 » du péché véniel, et dans le même moment il revit la même vision, les mêmes
 » globes et leur union et qu'il lui resta un sentiment intérieur que cette âme
 » était bienheureuse et n'avait pas besoin de prières. Ce qui est resté si bien
 » imprimé dans l'esprit de cet homme que le même le voit dans le même état
 » toutes les fois qu'il pense à elle. Ce qui peut faire douter de cette vision,
 » c'est que cette personne a une si grande idée de la sainteté de cette âme bien-
 » heureuse qu'elle ne lit jamais ses réponses sans pleurer par l'opinion qu'elle
 » a que Dieu est celui qui a inspiré à cette Bienheureuse âme ce qu'elles con-
 » tiennent, et que conséquemment cette vision est l'effet de son imagination;
 » mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, c'est que le même n'est pas
 » habitué d'en avoir et qu'il n'a jamais eu que celle-là. En foi de quoi j'ai signé
 » de ma propre main et scellé de notre sceau. »

VINCENT DE PAUL.

L'humilité du saint lui a fait raconter sa vision à la troisième personne; mais les réflexions qui terminent le récit, inspirées par une humilité plus grande encore, suffirent seules à trahir son secret. Cette faveur, du reste, lui est attribuée par tous les auteurs contemporains.

chose qui arriva à un très-grand et bon serviteur de Dieu : invoquant en sa messe notre Bienheureux Père, il fut arrêté et ne sut passer outre, et Notre-Seigneur lui dit : *Pourquoi n'invoques-tu pas ma fidèle Servante ?* Lui faisant voir que, lorsque l'on invoque notre Bienheureux Père, il faut conséquemment invoquer la Bienheureuse, d'autant que ces deux saintes âmes continuent en l'éternité, où est la consommation de la charité parfaite, de n'être qu'un, comme, par union parfaite en ce monde, Dieu les avait unies. Depuis cette vue, toute la communauté où est ce bon et dévot personnage s'est également mise sous la protection du Bienheureux et de la Bienheureuse, et Dieu commença à rendre ce mouvement commun ; car nous voyons que plusieurs de ceux qui font dire des messes en notre église, en ordonnent une au Bienheureux et une à la Bienheureuse, ou aux deux ensemble.

Le corps de cette Bienheureuse Mère repose présentement dans un petit tombeau d'attente, jusqu'à ce que Dieu nous ait donné quelque moyen de bâtir notre église et les chapelles pour ces deux Saints. Il est au long de notre grille, tout vis-à-vis du tombeau de notre Bienheureux Père, qui est de l'autre côté de l'autel, lequel est orné de ces précieux dépôts, comme l'arche, de ces deux séraphins d'or très-pur. Ce qui a donné sujet à Monsieur le doyen de Notre-Dame, notre Père spirituel, d'attacher en notre église ces vers suivants :

Mise au côté du grand homme de Dieu
 Qui par ses soins se la rendit pareille,
 Tu vois, passant, en cet auguste lieu,
 De notre temps la seconde merveille.

AUTRES.

De l'Institut qui fait profession
 De délivrer l'âme de passion,
 Bien qu'elle soit en faible corps enclose,
 Le Père là, la Mère ici repose.

Nous savons bien que Dieu a déjà manifesté la gloire de son humble servante par des grâces miraculeuses, mais nous laissons au temps à découvrir ces merveilles, et nous concluons cette seconde partie de nos *Mémoires* par une chose digne, ce nous semble, d'être laissée dans l'Institut à notre postérité, pour faire voir qu'il n'y a point de tels liens que celui de la charité qui unit les cœurs. Dès aussitôt que la nouvelle du décès de notre Bienheureuse Mère fut épanchée par nos maisons, le jugement humain se vit trompé en ce qu'il avait cru que, quand cette digne Mère aurait fermé les yeux, cette grande union de pure charité et cordiale amitié qui avait tenu tous nos monastères joints à celui-ci, se dissiperait; car, après avoir rendu les derniers devoirs à cette sainte Mère, pour montrer que ses intentions étaient vivantes dans son Institut, presque tous nos monastères, les supérieures et les communautés, ont envoyé ici des messagers exprès pour renouveler et renouer leur union avec nous; protestant, avec tant de véritable bonté, vouloir, tout comme du vivant de nos Bienheureux Père et Mère, avoir en ce monastère, dépositaire de leurs corps et de leurs intentions, leur recours, leur confiance, leur union, leur communication, leur déférence; ce qui nous a souvent tiré des yeux les larmes d'une tendre consolation, et donné un grand sujet de bénir Dieu, qui fait subsister ses ouvrages par sa seule grâce, lorsqu'il retire à soi les ouvriers.

Ce qui nous donne aussi une grande espérance en sa bonté que, comme la charité, est la vertu permanente à l'éternité, ayant fondé notre petit Institut par la grande charité qui unit divinement les âmes de nos Bienheureux Père et Mère pour la charité des faibles et infirmes, selon la douceur de la charité, dans la charité de la communication, par une humble cordialité sans obligation; enfin, cette sainte charité nous pressera en nos communes observances, et nous poussera toutes dans le sein de Celui qui est l'essentielle et éternelle charité,

où nous croyons que vivent en unité parfaite nos Bienheureux Père et Mère.

Reste donc à voir ce qui doit faire vivre cette Bienheureuse Mère dans nos mémoires et dans notre imitation, à savoir la pratique des saintes vertus.

TROISIÈME PARTIE.

LES PRATIQUES DE SES HÉROÏQUES VERTUS.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FOI DE NOTRE BIENHEUREUSE.

Ayant appris d'un grand, docte et pieux cardinal, que la foi est le fondement de la sainte maison spirituelle, l'espérance les murailles, et la charité le toit, il nous semble à propos de commencer le récit des vertus de notre Bienheureuse Mère par la solidité de sa foi, d'autant que l'on jugera plus facilement par après de la fermeté admirable de tout le bâtiment.

Irons-nous rechercher la grandeur de la foi de ses aïeux, tant paternels que maternels, qui l'ont soutenue de leurs plumes, de leurs épées, de leurs travaux, de leurs propres moyens? Quelques-uns ont mieux aimé perdre la vie que de gauchir tant soit peu en la Foi ni au soutien d'icelle, et notre Bienheureuse Mère rendait tous les jours grâces à Dieu de ce que jamais aucun de sa race, que l'on ait su, n'a été que très-bon catholique.

Nous avons montré ci-dessus comme Dieu avait tellement infusé le sacré don de la Foi en l'âme de notre Bienheureuse

Mère, que, dès sa tendre enfance, comme les innocents agneaux qui ne font que naître ont une peur naturelle et une antipathie si irrécyclable avec les loups, qu'ils crient et fuient voyant seulement leur peau, ainsi cette fidèle et aimable brebis du sacré bercail de saint Pierre ne se savait pas encore connaître ni conduire elle-même, qu'elle pleurait chaudement entre les bras de sa nourrice et se cachait dans son sein, si quelques hérétiques, qui étaient alors en grand nombre en France, la voulaient caresser.

Un jour, un des plus grands seigneurs du royaume étant chez M. le président Frémyot, pour parler de quelque affaire d'État, de ce discours politique ils descendirent au spirituel et s'échauffèrent des grandes questions de controverses ; ce grand seigneur dont je parle était huguenot depuis fort peu de temps, et disait que rien ne lui plaisait en sa religion prétendue, que ce que l'on y nie la réalité du Saint-Sacrement. Notre Bienheureuse Mère, qui n'était alors qu'une enfant de quatre à cinq ans, s'échappant de sa gouvernante, qui la récréait à un coin de la grande salle où ces messieurs discouraient, courut à ce grand seigneur et lui dit : « Monseigneur, il faut croire que » Jésus-Christ est au Saint-Sacrement, parce qu'il l'a dit. Quand » vous ne croyez pas ce qu'il a dit, vous le faites menteur. » Ce seigneur fut extrêmement touché du discours de cette enfant, et la raisonna longtemps. Elle donna toujours des réponses qui ravissaient la compagnie ; enfin, ce seigneur lui voulut donner des dragées, mais l'aimable petite ne voulut pas seulement les toucher, ains les prit avec son tablier et courut agréablement les jeter au feu, disant : « Voyez-vous, Monsei- » gneur, voilà comme brûleront au feu d'enfer tous les héré- » tiques, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre-Seigneur a » dit. »

Il semblait que cette petite épouse du Sauveur avait entrepris la conversion de ce seigneur, car, contre son ordinaire de fuir

même avec effroi tous les hérétiques, elle s'accosta avec celui-ci et lui dit une fois : « Si vous aviez donné un démenti au roi, » mon papa vous aurait fait pendre. » (Elle ne savait pas encore l'honneur que l'on fait aux gentilshommes de leur trancher la tête.) Puis elle ajouta (*en lui montrant un grand tableau de saint Pierre et de saint Paul*) : « Vous donnez tant de démenti à Notre-Seigneur que ces deux grands présidents-là vous feront pendre. »

Étant devenue grande, nous avons dit ci-dessus qu'elle aimait mieux tomber en la disgrâce du baron, son beau-frère, que d'épouser un seigneur hérétique, et protesta qu'elle élirait plutôt une obscure prison pour y passer sa vie que la maison d'un ennemi de la foi, et dès son jeune âge elle a eu une lumière de foi si vive et si pénétrante, qu'elle allait jusque dans les cœurs et discernait par un véritable sentiment le croyant et le mécréant. Combien de fois nous a-t-elle raconté la peine qu'elle avait à retenir ses larmes quand elle voyait par le Poitou les monastères et les églises que les hérétiques avaient renversés, brûlés et profanés ! Elle nous dit une fois que lorsqu'elle entendait chanter ce verset de Jérémie : *Vix Sion lugent*, etc.¹, elle se souvenait toujours des serremments de cœur qu'elle avait eus, considérant les monastères et églises d'où l'exercice de la sainte foi était banni et que personne ne fréquentait plus. Cette Bienheureuse Mère, en ses vieux jours, se fit faire un cantique sur cette première leçon de Jérémie, et disait : « Si j'eusse eu cette chanson quand j'étais jeune, je l'aurais chantée tous les jours. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère faisait sa demeure aux champs étant mariée, et après étant veuve, elle avait mis ordre que les serviteurs de la maison qui avaient meilleure voix apprissent le chant du grand *Credo*, pour l'aider à chanter plus

¹ Les voies de Sion pleurent, etc., etc. (*Thr. e. I, v. 1-5*).

solennellement à la messe paroissiale, à quoi elle prenait un singulier plaisir; et depuis étant religieuse, elle le faisait quelquefois à la récréation, et on lui voyait un visage extraordinairement suave en chantant et écoutant ces saintes paroles. Elle avait une dévotion toute particulière aux saints martyrs, parce qu'ils ont donné leur sang pour la foi, et aux saints des premiers siècles, parce qu'ils ont soutenu cette sainte foi par leurs écrits et par leurs travaux, et quand venaient les fêtes de ces grands saints des premiers siècles, c'était un proverbe entre nous de dire : *C'est un des saints de notre Mère*. Elle ne se contentait pas d'en ouïr lire la vie à table et d'en parler aux conversations, mais encore elle faisait apporter quelquefois le livre en sa chambre pour les relire en son particulier; et en ses dernières années, elle fit acheter la Vie des Saints en deux tomes, pour la tenir en sa chambre, et avait marqué la vie de ces grands saints et premiers piliers de l'Église, qu'elle lisait avec une dévotion admirable. Elle avait une spéciale dévotion à saint Spiridion, qui captiva la raison d'un subtil philosophe par le symbole de la foi.

Elle savait par cœur l'hymne de saint Thomas, *Adoro te devotè*, etc., et la disait souvent, et la fit apprendre et écrire à quelques-unes de ses religieuses, et leur dit « qu'elle répétait toujours de grande affection deux ou trois fois cette parole : *Je crois tout ce que dit la vérité suprême*, et au commencement de son vevage, qu'elle s'adonna plus particulièrement à la dévotion, elle n'avait pas de plus grande suavité que de convaincre son entendement, disant avec une ferme foi : « Je vois » le jus du raisin et je crois le sang de l'Agneau de Dieu; je » goûte le pain et je crois la vraie chair de mon Sauveur » ; mais que par après, quand elle fut sous la conduite de notre Bienheureux Père, il lui apprit à simplifier sa foi et à en produire des actes fervents, courts, simples et sans épluchements; ce qui lui fit bien connaître que la foi la plus simple et la plus humble

est par conséquent la plus amoureuse et la plus solide. » Tous les jours, à la fin de l'évangile de la messe, cette Bienheureuse Mère disait de cœur et de bouche le *Credo* et le *Confiteor*, et nous enseignant un jour à faire de même. « O Dieu ! dit-elle, » que nous avons de sujets de nous humilier de n'être pas jugées » dignes de confesser notre créance devant tous les tyrans de la » terre ! »

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit garnir de sentences sa chambre, où l'on a fait depuis le noviciat, elle voulut écrire elle-même sur la muraille, à l'endroit où les pieds de son crucifix aboutissaient, ce trait du cantique : *Je me suis assise à l'ombre de mon Bien-aimé, et son fruit est doux à ma bouche.* Une Sœur la pria de lui dire pourquoi elle mettait cette sentence en ce lieu-là. « Afin, dit-elle, de faire souvent des actes de foi » très-nus et très-simples, car la foi, quoique lumière, est une » ombre pour la raison humaine, et je veux que mon raisonne- » ment s'asseye en repos à l'ombre de la foi qui me fait croire » que Celui qui fut mis en cette croix avec tant d'opprobres est » le vrai Fils de Dieu. » Une autre fois, sur quelques rencontres, elle dit qu'elle avait dès longtemps en son intention que toutes les fois qu'elle regarderait le crucifix, son regard fût un acte de foi pareil à celui de ce centenier qui, frappant sa poitrine, disait : *Car vraiment tu es le Fils de Dieu.* Cette Bienheureuse Mère dit en confiance à une personne, « qu'étant encore au monde, Dieu lui donna un jour une grande intelligence de la pureté de la foi, et lui avait fait voir que la perfection de notre entendement en cette vie c'est sa parfaite captivité et assujettissement aux choses obscures de notre foi, et que l'entendement serait éclairé dans la béatitude à proportion qu'il se serait tenu humblement soumis à ces obscurités, que depuis elle avait toujours eu aversion à ouïr les discours où l'on veut prouver par raisons naturelles le mystère de la très-sainte Trinité ou les autres articles de notre foi ; que l'âme fidèle ne doit point chercher

d'autres raisons que cette seule souveraine raison universelle : Dieu qui a révélé ces choses à son Église. »

Jamais elle ne se souciait d'ouïr lire des miracles faits en confirmation de notre foi, ni des révélations; et d'ordinaire elle les faisait passer quand on lisait au réfectoire les vies des saints ou discours des fêtes ou mystères de Notre-Seigneur et Notre-Dame; elle nous disait quelquefois : Qu'avons-nous à faire de » ces preuves, de ces miracles ni des révélations, sinon pour » bénir Dieu qui les a faits pour quelques âmes qui en avaient » besoin? Dieu a révélé pour nous tout ce qu'il faut à son » Église. » Nous avons ouï dire quelquefois à cette Bienheureuse Mère, avec très-grande ferveur, qu'elle croyait mille fois mieux tous et un chacun des articles de notre sainte foi, qu'elle ne croyait d'avoir deux yeux dans la tête.

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit faire les Méditations pour nos solitudes, tirées des écrits de notre Bienheureux Père, elle voulut en avoir une toute particulière, sur la grâce incomparable que nous avons d'être filles de la très-sainte Église; elle se la fit écrire en un feuillet à part, et dit que, les deux premiers jours de sa solitude, elle n'avait lu que cette méditation, et que véritablement elle avait mal au cœur de voir combien d'âmes profitent et reconnaissent peu le sacré don de la foi, et d'être enfants de l'Église.

Nous avons trouvé en plusieurs petites prières que cette Bienheureuse Mère invoquait souvent le saint père Abraham, père des croyants; elle lui avait une spéciale dévotion. Elle lisait la sainte Écriture par l'ordre de ses supérieurs; mais entre tous les livres de ce sacré volume, les actes des apôtres lui étaient chers, et l'on ne saurait exprimer combien de fois elle les a lus et relus, et nous en faisait le récit aux conversations avec une toujours toute nouvelle ferveur, et nous semblait, à chaque fois qu'elle nous parlait de cette primitive Église, qu'il y eût quelque chose de nouveau que nous n'avions jamais ouï. Elle portait sur

son cœur, depuis plusieurs années, la grande protestation de foi écrite de sa main et signée de son sang. L'ennemi qui connaissait combien la foi de cette sainte femme était grande, lui a tendu de terribles pièges de ce côté-là, ainsi que nous dirons, parlant de ses tentations et peines intérieures ; et, comme a dévotement et saintement remarqué Monseigneur l'évêque du Puy, cette Bienheureuse Mère peut être appelée martyre de la foi, puisqu'elle s'est persécutée elle-même pour la soutenir en son cœur, et en élevant l'étendard, appliquant le saint nom de Jésus sur son cœur avec le fer et le feu, lorsqu'elle était combattue de fortes tentations contre cette sainte foi, de laquelle elle vivait et montrait sa foi par ses œuvres.

CHAPITRE II.

DE SON ESPÉRANCE.

Notre Bienheureuse Mère nous dit une fois qu'elle invoquait toujours avec ses saints protecteurs notre saint père Abraham, non-seulement pour l'amour qu'elle portait à sa grande foi, mais parce qu'il espéra contre l'espérance même. Nous pouvons bien dire d'elle que, comme vraie fille d'Abraham, elle a espéré contre toute espérance et apparence humaine; aussi Dieu a béni et multiplié sa génération sainte selon la vérité de sa promesse. Elle avait si fermement jeté l'ancre de son espérance en Dieu, que rien n'était capable de la détourner de ce nord bienheureux, ainsi qu'elle fit bien voir lorsqu'elle abandonna son pays sans autre vue ni appui que cette vive espérance en Dieu, qui lui commandait de sortir de sa terre, se dépouillant totalement de ses prudences humaines pour s'abandonner entièrement à la conduite de Dieu, avec une ferme confiance qu'il ferait d'elle et par elle sa sainte volonté.

Combien de choses cette Bienheureuse Mère a entreprises pour le service de Dieu, sans aucun fondement que l'espoir ferme et immobile que celui pour lequel elle travaillait lui fournirait ce qui serait requis. Étant au commencement de notre maison de Paris, à Saint-Antoine, elle écrivait à notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel les paroles suivantes : « Vous me » demandez, ma chère fille, si nous sommes pauvres ; oui, je vous » assure, et si je n'y pense quasi point ; le ciel et la terre peu- » vent bouleverser, mais la parole de Dieu demeure éternelle-

» ment ; pour le fondement de notre espérance, il a dit que si
 » nous cherchons son royaume et sa justice, il nous fournira du
 » reste ; je le crois et m'y confie. L'extrémité de la nécessité où
 » nous nous trouvons quelquefois nous donne de hautes leçons
 » de la perfection de la sainte confiance et espérance en Dieu,
 » et véritablement nous voyons déjà combien il fait bon s'at-
 » tacher à Dieu et espérer en lui contre l'espérance humaine,
 » car notre établissement s'est fait, par la divine grâce, mieux
 » mille fois que nous n'eussions osé espérer. »

En une occasion fort importante et qui lui était fort à cœur, elle dit, sur les difficultés qu'on lui faisait voir : « Il n'est point
 » besoin que je voie des apparences ni des appuis humains ; il
 » suffit de croire et d'espérer que la parole de Dieu ne peut être
 » sans son effet. » Elle avait cotté de sa main et chantait souvent des psaumes qui traitent de cette sainte espérance ; entre autres celui-ci lui était familier ¹ :

En vous mon âme, ô Dieu, s'adresse,
 En vous ma *fiance* j'ai mis ;
 La peur de rougir ne m'opresse,
 Ni le ris de mes ennemis.
 Qui met en vous sa confiance,
 Ne manque jamais d'assistance ¹.

Toute son espérance pour les biens éternels était fondée sur les mérites de Jésus-Christ, sur l'amour qu'il porte de toute éternité à sa créature, et sur l'amoureux désir qu'il a de conserver l'ouvrage de ses mains et donner la vie éternelle à qui coopère à ses grâces. « Ces trois points, disait-elle, sont la pierre angulaire sur laquelle la solide maison de notre espérance se doit
 » fonder. » Elle parlait une fois à un très-vertueux et dévot personnage qui vivait dans une trémeur et crainte imparfaite des jugements de Dieu ; elle lui dit pour le consoler ces propres

¹ Ps. 24, v. 1. 2. (Traduction Desportes.)

paroles, dont la Sœur qui l'assistait fit un fidèle recueil : « Je » vous assure, mon cher Père, que quand je vois le Sauveur » mourant d'amour en la croix, ce n'est jamais sans espérer qu'il » nous fera vivre d'amour dans la gloire. Quand je me regarde » moi-même en moi-même, je frémis et connais que sans res- » sources je mérite l'enfer ; mais quand je me regarde au pied » de la croix et que j'embrasse ce signe de notre salut, l'espé- » rance du ciel qu'il m'a acquise se rend si vive que j'oublie » l'enfer, et il est bien rare que je pense à l'enfer. Entre tous » les vices desquels Dieu m'a donné horreur particulière, c'est » le désespoir, d'autant que c'est un manquement de foi insup- » portable. » Ce dévot personnage produisait quantité de raisons pour appuyer et soutenir ses craintes, mais cette Bienheureuse Mère lui dit que la crainte excessive aux âmes déjà avancées en la vie dévote, est une barrière à l'espérance et un refroidissement à la charité ; comme au contraire, l'humble espérance en Jésus-Christ est un aiguillon de l'amour. « Pour moi, ajouta-t-elle, » j'ai établi, dès mon commencement, deux maximes en mon » esprit, l'une de David, l'autre de notre Bienheureux Père ; la » première, *Fais bien, espère en Dieu* ; la seconde, *Dieu veut que » notre misère serve de trône à sa miséricorde*. Avec ces deux » pensées fidèlement pratiquées, je vous conseille, disait-elle, » de ne jamais regarder le ciel sans espérer. »

Elle avait encore une grande inclination à cette parole de Job : « *Qu'il me tue, j'espérerai toujours en lui* », et dit qu'il avait été un temps qu'elle la proférait souvent et avec quelques reconforts dans ses travaux intérieurs. Une fois, une personne qui la voulait faire parler, lui demanda si elle pensait à espérer les biens et les joies de la vie éternelle ; elle repartit avec un très-profond rabaissement : « Je sais bien qu'aux mérites du Sauveur » elles se doivent espérer, mais mon espérance ne se tourne » point de ce côté-là ; je ne désire ni espère chose quelconque, » sinon que Dieu accomplisse sa volonté en moi, et qu'à jamais

» il en soit glorifié ; je ne voudrais pas que mon espérance tendît
» à mon profit particulier, mais à la gloire éternelle de mon
» Dieu. » On lui demanda aussi une fois, si dans divers périls
qu'elle avait courus d'être précipitée dans des abîmes et des
rivières, en voyageant, elle avait toujours espéré que Dieu l'en
retirerait ; elle dit que non, « mais qu'elle avait toujours espéré
que Dieu ferait en elle ce qui serait le plus à sa divine gloire,
ou en la sauvant du danger, ou en lui faisant finir sa vie en
icelui, et que dans cette espérance son cœur était tranquille et
en repos, et content de ce que Dieu disposerait d'elle. »

Un jour d'été, qu'il faisait une extrême chaleur, cette Bien-
heureuse Mère venant du jardin, s'assit sur un escalier de pierre,
où il venait un petit ventelet fort gracieux ; elle se leva prompt-
ement de cette place, disant : « La nature trouve ici trop à
» prendre. » S'étant assise ailleurs, elle demeura fort longtemps
sans mot dire, se pinçant la peau des mains ; elle ouït qu'une
Sœur disait à une autre : « Je voudrais bien savoir la pensée de
» notre Mère, mais je n'ose pas la lui demander. » Cette digne
Mère, se tournant gracieusement du côté de ses Sœurs, leur
dit, avec une bonté toute maternelle : « Mes filles, je pense que
» la chair qui est terre, veut tirer l'esprit en terre ; mais l'es-
» prit, aidé du Saint-Esprit, tirera la chair au ciel, quand
» ce corruptible sera couvert d'incorruption. » Et de rechef,
pinçant sa main, elle disait avec une ferveur admirable : « En
» cette chair je ressusciterai, et cette chair donnera gloire
» à la sacrée humanité de mon Rédempteur ; cette espérance
» repose dans mon sein. »

CHAPITRE III.

DE SON AMOUR ENVERS DIEU.

Cette bien-aimée du Seigneur ayant abandonné sa maison et toute sa chevance pour la dilection, estima que cet amour souverain qui la portait à quitter tout, n'était rien auprès de celui qui la pressait incessamment de sacrifier à Dieu sa personne et sa vie, s'abandonnant elle-même pour être plus parfaitement à son céleste Époux, et mourant en elle-même pour y faire vivre son souverain amour. Oh ! que ce saint amour sut bien, comme jaloux de ce digne cœur, chasser tous les autres amours qui pouvaient empêcher la parfaite souveraineté et suavité de ses divins effets ! Celui qui est marié a encore le cœur divisé. Le divin Époux, voulant que notre Bienheureuse Mère cherchât d'un cœur tout nu son seul et unique amour, lui ôta le baron de Chantal, son cher mari, qu'elle aimait si chèrement et tendrement. Il lui ôta, dis-je, son époux, afin qu'elle fût avec une entière perfection sa fidèle épouse, et dès le moment de sa viduité, s'empara avec une telle puissance et une si douce autorité du cœur et des affections de cette veuve, que jamais, depuis, l'amour de la créature ne fut rival, dans sa volonté, à l'amour de son Créateur qui la captiva de telle sorte que, sur-le-champ elle s'engagea par vœu à ce saint amour, lequel s'appropriant cette bénite âme, exerça en elle et par elle sa domination, et la gouvernant à son plaisir comme une heureuse captive, l'a menée par des chemins si divers et des sentiers si

étroits, qu'ils feraient horreur à ceux qui ne sont pas intelligents en la conduite de l'amour.

Le premier sacrifice que cette Bienheureuse Mère fit à l'amour, fut de sa propre volonté par un si véhément désir de l'obéissance, qu'elle n'aspirait qu'à être dirigée dans les voies de Dieu. Le goût souverain de cet amour la dégouta si fort des choses de la terre, que, comme elle dit elle-même, ainsi que nous l'avons rapporté ci-dessus, elle eût voulu abandonner père, enfants, pays et tout, pour aller vivre dans le fond d'un désert, et jouir à souhait de son Bien-Aimé. Et comme c'est un grand signe d'amour que de se plaire en la conversation de la chose aimée, cette Bienheureuse Mère, dès son veuvage, se plaisait tellement en la solitude, pour être seule avec son seul amour, qu'elle abandonna toutes les conversations mondaines et inutiles, et ne se trouvait en compagnie que lorsque le devoir, la charité ou la civilité vertueuse le requérait. Tous les jours ce saint amour l'allait purifiant, il l'éveillait au bien, il l'excitait, il l'admonestait, il l'instruisait, il la séparait de tout, et enfin il l'emprisonna glorieusement lorsqu'elle s'enferma dans une petite maisonnette, au faubourg de cette ville, pour commencer notre Congrégation. Ce fut ici que cet amour victorieux se rendit plus que jamais infatigable et insatiable en la pratique de toutes vertus, et où cette Bienheureuse Mère reçut non-seulement la grâce surabondante de croire et d'aimer, mais de beaucoup faire et souffrir pour son Bien-Aimé.

Les médecins, et même notre Bienheureux Père, ont attribué aux douces violences de l'amour céleste les maladies inconnues et irrémédiables que cette Bienheureuse Mère souffrait dans ses premières années de religion, et notre Bienheureux Père disait, ainsi qu'il se voit dans une épître, que le saint amour voulait tout à fait rendre cette digne Mère une sainte Angèle, une sainte Catherine, et telles autres saintes amantes, à quoi elle a correspondu avec une fidélité admirable. L'amour de cette Bienheu-

reuse Mère, quoiqu'elle eût goûté de grandes suavités célestes, était un amour fort, généreux, détaché, indépendant de tous les goûts, sentiments et plaisirs spirituels, un amour courageux à entreprendre des choses grandes pour la gloire de Dieu ; un amour constant parmi la longueur des travaux, un amour hardi dans les difficultés, un amour soumis dans les succès contraires, un amour toujours adhérent aux volontés divines, un amour sage et discret, un amour désapproprié et désintéressé, un amour qui la faisait vivre tout abandonnée à la Providence de son Amant, un amour de simple confiance, un amour d'épouse et de fille qui subsistait très-ferme et très-pur et sans propre recherche avec une crainte chaste et filiale, un amour humble qui la portait jusques à l'anéantissement total d'elle-même pour exalter son Bien-Aimé, un amour qui l'avait constituée au parfait oubli d'elle-même par le continuel souvenir de son Dieu, un amour de conformité qui l'a fait se réjouir de suivre nue Jésus-Christ nu, de vivre dans les angoisses sur le Calvaire, dans les dérélictions intérieures inexplicables sur la Croix, ne goûtant que fiel et vinaigre en son intérieur, et quelquefois en son extérieur quantité de mépris et de contradictions. Bref, ce saint amour l'a fait persévérer jusques à la fin avec une fidélité toujours croissante au service de Dieu, fidélité admirable, et qui ne se pourra connaître que dans le ciel, parce que cette fidélité amoureuse a subsisté non-seulement dans la douceur de la paix intérieure, mais dans le froid, dans l'horreur, dans la violence et dans la longueur de la guerre spirituelle, ainsi que nous dirons en un autre endroit.

Le révérend Père Jean Bertrand, vice-recteur du collège de la sainte Compagnie de Jésus, qui était un docte et vertueux Père auquel notre Bienheureuse s'était communiquée avec confiance extraordinaire, disait un jour à notre très-bonne et chère Mère Péronne-Marie de Châtel, que qui voudrait apprendre comme l'on doit pratiquer le premier et le grand commande-

ment d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, etc., et le prochain comme soi-même, il fallait regarder la pratique de cette digne Mère, et qu'il savait qu'elle avait reçu d'en haut une intelligence admirable de ce premier commandement; « et je ne sais, dit-il, si l'amour divin a jamais eu une domination plus entière et plus absolue sur une âme, et s'il s'en pourrait trouver en toute la terre, une plus abandonnée à l'amour que celle-là. » Cette Bienheureuse aimait, non-seulement de paroles, mais d'œuvres et de vérité. Mgr le cardinal de Bérulle, fondateur des Pères de l'Oratoire, et qui est décédé en très-grande réputation de sainteté, communiant notre Bienheureuse Mère à Dijon depuis qu'elle fut veuve, connut par une lumière surnaturelle que cette âme était conduite intérieurement par une voie extraordinaire. Après la messe, il s'enquit qui était cette dame veuve, et dit ces propres paroles: « Le cœur de cette dame est un autel où le feu de l'amour ne s'éteint point; et il se rendra si véhément, qu'il ne consumera pas seulement les sacrifices, mais l'autel même. » Ce qui a eu son véritable effet en des manières inexplicables. Lorsque cette Bienheureuse Mère était en la fondation de notre première maison de Paris, ce grand cardinal la fut visiter, et dit au retour à madame la comtesse de Saint-Paul, princesse de grande vertu et conduite par des chemins intérieurs fort épineux, qu'il venait de voir l'une des grandes amantes que Dieu eût sur la terre; il porta plusieurs autres dames à conférer avec cette Bienheureuse Mère de leur intérieur, l'annonçant comme l'amoureuse Sulamite destinée à conduire ses compagnes en l'amour céleste, par les déserts et les sentiers les plus périlleux.

Le jour de saint Basile 1632, notre Bienheureuse Mère soutint un assaut très-grand de l'amour divin qui l'empêchait de pouvoir parler à la récréation; elle demeurait les yeux fermés avec un visage tout enflammé; elle tâchait de se divertir à filer sa quenouille, et demeurait prise à la moitié de son aiguillée.

Quand elle vit qu'elle ne pouvait faire autrement, elle fit chanter et s'essaya de chanter elle-même ce cantique qu'elle s'était fait faire autrefois par notre très-honorée Mère de Bréchar d :

Pourquoi donner à mon âme
 Quelque travail ou souci,
 Puisque l'amour qui l'enflamme
 Ne le permet pas ainsi?

Il me meut et me gouverne
 Tout au gré de son désir,
 Et je n'ai ni but ni terme
 Que son céleste plaisir.

Mon cœur n'a de complaisance
 Qu'aux entretiens amoureux
 De cette divine essence,
 Seul objet des Bienheureux.

Ce chant la divertit un peu, et, pour cacher la grâce, elle s'essaya de nous parler, mais avec des paroles de feu, qui furent fidèlement recueillies sur-le-champ : « Mes chères filles, » saint Basile, ni la plupart de nos saints Pères et piliers de » l'Église, n'ont pas été martyrisés; pourquoi vous semble-t-il » que cela soit arrivé? » Après que chacune eût répondu : « Et » moi, dit cette Bienheureuse Mère, je crois que c'est parce » qu'il y a un martyr qui s'appelle le martyr d'amour, dans » lequel Dieu soutenant la vie à ses serviteurs et servantes, » pour les faire travailler à sa gloire, il les rend martyrs et con- » fesseurs tout ensemble; je sais, ajouta-t-elle, que c'est le » martyr auquel les Filles de la Visitation sont destinées, et » que Dieu le fera souffrir à celles qui seront si heureuses que » de le vouloir. » Une Sœur lui demanda comment ce martyr se pouvait faire? « Donnez, lui dit-elle, votre consentement » absolu à Dieu, et vous le sentirez. C'est, poursuivit-elle, que » le divin amour fait passer son glaive dans les plus secrètes et

» intimes parties de nos âmes, et nous sépare nous-mêmes de
» nous-mêmes. Je sais une âme, ajouta-t-elle, laquelle l'amour
» a séparée des choses qui lui ont été plus sensibles que si les
» tyrans eussent séparé son corps de son âme par le tranchant
» de leurs épées. » Nous connûmes bien qu'elle parlait d'elle-
même. Une Sœur lui demanda combien ce martyr durait.
« Depuis le moment, répondit-elle, que nous nous sommes
» livrées sans réserves à Dieu jusqu'au moment de notre mort,
» mais cela s'entend pour les cœurs généreux, et qui, sans se
» reprendre, sont fidèles à l'amour ; car, les cœurs faibles et de
» peu d'amour et de constance, Notre-Seigneur ne s'applique
» pas à les martyriser ; il se contente de les laisser rouler leur
» petit train, crainte qu'ils ne lui échappent, parce qu'il ne
» violente jamais le libre arbitre. » On lui répliqua si ce mar-
tyre d'amour pouvait jamais égaler le martyr corporel. « Ne
» cherchons point, dit-elle, l'égalité, quoique je pense que l'un
» ne cède rien à l'autre, car *l'amour est fort comme la mort*, et les
» martyrs d'amour souffrent plus mille fois en gardant leur vie,
» pour faire la volonté de Dieu, que s'il en fallait donner mille
» pour témoignage de leur foi, de leur amour et de leur fidé-
» lité. » Une autre fois, que l'on avait lu la vie de saint Jacques
le martyr, qui fut coupé par morceaux, cette Bienheureuse
Mère dit qu'elle avait pensé que ce martyr-là était un portrait
du martyr d'amour, sinon que celui d'amour est de plus lon-
gue durée, et que tous les jours le glaive de l'amour coupe et
retranche quelque chose à une âme véritablement fidèle, et que
les souffrances secrètes de l'âme qui ne met point de bornes
aux opérations de l'amour sont inimaginables.

Lorsque notre chère Mère de Châtel fut élue céans pour supé-
rieure l'année 1635, voyant dans les recueils qu'une Sœur faisait
des choses particulières qu'elle remarquait de notre Bienheu-
reuse Mère, ce que nous venons de dire du jour de saint Basile,
elle la pria fort instamment de lui raconter ce qui s'était passé

en son âme ce jour-là ; notre Bienheureuse Mère, comme très-obéissante, lui dit : « Ma chère Mère, il est vrai, Dieu me fit » voir ce jour-là, pensant à saint Basile, un martyr d'amour » par lequel il a dessein de faire passer les filles de cette » petite Congrégation, je dis celles qui se voudront absolument » livrer à l'amour, et j'eus une lumière, après la communion, » qui m'apprit que la vie des vraies filles de cet Institut doit » être une mort journalière pour vivre en ce monde à l'évangé- » lique, et leurs offices de s'abîmer en Dieu et perdre dans cet » océan de bonté tout ce qui leur est propre pour faire et souf- » frir tout ce qu'il plaira à l'amour ; mais, ajouta-t-elle avec les » larmes aux yeux, ma chère Mère, il ne faut pas faire grande » estime de mes pensées, car mon infidélité me prive de leurs » fruits ; j'ai parlé et poussé nos Sœurs dans la ferveur de » l'amour, et je suis tombée dans une déplorable froideur. » Elle disait cela parce que, le lendemain du jour de saint Basile 1632, que Dieu lui avait montré la perfection du martyr d'amour, il la mit de nouveau dans le sacré supplice, laissant sa bénite âme abandonnée à tant de travaux intérieurs, de tentations, de souffrances, de ténèbres et de dérélitions, qu'elle ne se connaissait plus soi-même, et cet état lui a duré tout le reste de sa vie, quoique diversement, des fois plus, d'autres fois moins ; et, au travers de tant d'épines, cette rose de charité s'est toujours conservée fraîche et d'une odeur ravissante, par la force de son amour opérant, capable de tout faire et de tout soutenir pour l'amour même de Celui qui l'affligeait.

CHAPITRE IV.

SUITE DU MÊME SUJET DE SON AMOUR ENVERS DIEU.

Cet ardent amour de Dieu avait porté notre Bienheureuse Mère à un si véhément désir de plaire à Celui qu'elle aimait, qu'elle s'obligea par vœu à faire toujours ce qui serait le plus parfait et plus agréable à Dieu, et, comme lui écrivit notre Bienheureux Père, son cœur, amoureux attentif à plaire à l'Amant céleste, n'avait pas le loisir de se retourner sur soi-même, l'amour la portant et tournant continuellement son âme du côté de la chose aimée. Et, comme lui dit encore ce Bienheureux au même écrit, le soin qu'elle avait de la pureté de son âme la faisait ressembler aux colombes amoureuses qui se lavent et se mirent le long des ruisseaux, s'agençant, non pour être belles, mais pour plaire à leur amant. N'était-ce pas avoir un amour bien pur, bien net et bien simple, puisqu'elle ne se purifiait pas pour être pure, elle ne se parait pas des vertus pour être belle, mais seulement pour plaire à son Amant divin, auquel si la laideur eût été aussi agréable, elle l'aurait autant aimée que la beauté?

L'amour de cette Bienheureuse Mère ne tendait nullement à la récompense ni à la jouissance; aussi ne parlait-elle quasi jamais des suavités de l'amour, mais toujours de l'opération. Une fois, comme l'on disait qu'une Sœur avait de grandes consolations intérieures et qu'elle aimait bien Notre-Seigneur, notre Bienheureuse Mère, comme très-expérimentée en l'amour véritable, répondit : « Savourer les suavités de Dieu n'est pas

» amour solide de Dieu, mais s'humilier, souffrir les injures,
 » être exacte à sa règle, mourir à soi-même, vivre sans intérêt,
 » vouloir n'être connue que de Dieu seul, c'est véritablement
 » aimer, et des marques infailibles de l'amour. » Sur ce sujet
 elle écrivait une fois à une supérieure de notre Congrégation
 les paroles suivantes : « Quant à cette bonne fille qui se croit si
 » élevée en amour et qui ne l'est pas en vertu, je crois que ces
 » chaleurs et ces assauts qu'elle sent sont des ouvrages de la
 » nature et de l'amour-propre ; car, ma chère fille, il lui faut
 » faire savoir que l'amour divin élève l'âme non tant à de hautes
 » pensées qu'à une fidèle pratique de la règle et à ces saintes
 » vertus d'abnégation, d'oubli de soi-même, d'amour à l'abjec-
 » tion et d'une patience qui sache tout souffrir. O ma fille ! Dieu
 » nous défende de cet amour sensible qui nous laisse vivre en
 » nous-mêmes, car il mène à la mort ; et puissions-nous être
 » bien possédées de cet amour divin qui, nous menant à la mort
 » de nous-mêmes, nous fera arriver à la vie de Dieu ! Les âmes
 » qui auront véritablement l'amour d'opération, ne manqueront
 » pas de sentir en un temps ou en un autre les opérations de
 » l'amour en elles. »

Le révérend Père Binet, provincial de la sainte Compagnie en
 la province de Paris, dit une fois à notre chère Sœur Anne-
 Catherine de Beaumont, qui y était alors supérieure : « L'amour
 » a tellement fermé l'œil du propre intérêt à la Mère de Chantal,
 » qu'elle n'en a plus de vue ni d'amour d'espérance, quoi-
 » qu'elle ait cette vertu d'espérance en degré éminent ; mais
 » quand je l'ai interrogée pour connaître un peu son fond, elle
 » m'a dit que, parce que la grâce et la gloire se trouvent en
 » Dieu, elle espère tout sans penser toutefois à autre chose qu'à
 » lui, et que si la gloire et les félicités se pouvaient séparer de
 » Dieu, elle ne ferait jamais un pas pour les acquérir, ne ten-
 » dant qu'à Dieu seul. Cette pureté d'amour, ajouta ce bon Père,
 » m'a ravi tout à fait. »

Cette Bienheureuse Mère avait des maximes et des principes de vertu qu'elle avait écrits de sa main et tirés de l'Écriture : premièrement celui-ci : *Dieu nous a aimés d'une charité éternelle*. Elle disait que cela devait porter l'âme à un désir éternel d'amour. Secondement : *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique*. L'âme doit correspondre à cet amour, en sorte qu'on puisse dire qu'elle a tant aimé Dieu qu'elle lui a donné, par un don absolu, son unique, son franc arbitre, sa volonté, et que, comme le monde a traité âprement et à son gré le Fils de Dieu dès qu'il l'a eu, sans que ce bon Sauveur y ait non plus résisté qu'un agneau qu'on mène à la boucherie, que de même Dieu fasse en nous, de nous et pour lui seul tout ce qu'il lui plaira, sans que nous lui résistions. Troisièmement, elle avait en écrit, mais plus au cœur que sur le papier, cette parole : *Celui qui m'aime est celui qui garde mes commandements*. Elle répétait souvent cette sentence, et nous lui avons ouï dire avec grand sentiment « que l'amour est ingrat, chétif et indigne du nom d'amour, s'il n'est fidèle à faire ce qui est des volontés de Dieu. » Elle dit une fois à une prétendante qui était prête à prendre notre habit, qu'elle purifiât grandement son intention ; que ce serait un amour avare de quitter le monde, qui n'est rien, pour posséder Dieu, qui est tout. « Non, ma fille, » ajouta-t-elle, l'âme fidèle doit tout quitter, afin qu'étant libre » de tout, elle ne possède ni ne soit possédée d'aucune chose, » ains demeure en l'absolue possession et merci de l'amour » divin, afin qu'il fasse d'elle ce qu'il lui plaira. »

Étant dans une des plus grandes villes de France, une Mère de religion, qui est une âme d'une vertu éminente et fort gratifiée de Dieu, désira extrêmement de conférer de son intérieur avec cette Bienheureuse Mère, qui en fut très-aise. Ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur se découvrant naïvement les états par lesquels Notre-Seigneur les faisait passer, cette bonne Mère dit à notre Bienheureuse qu'il y avait quelque temps

qu'elle était dans des travaux intérieurs tels que parfois son délaissement était à ce point d'extrémité qu'il fallait qu'elle se contentât de savoir que Dieu est Dieu, sans qu'elle l'osât appeler son Dieu, ni penser qu'il fût son Dieu. Notre Bienheureuse lui dit gracieusement : « Ma chère Mère, je vous laisse ce » point-là, et ne pratiquerai jamais cette abnégation, pour » abattue et angoissée qu'ait été mon âme; elle n'a jamais été si » bas que je n'aie dit : Mon Dieu, vous êtes mon Dieu et le Dieu » de mon cœur. Car si la foi m'enseigne qu'il est Dieu, le » baptême que j'ai reçu me fait voir qu'il est *mon Dieu*. » Cette grande religieuse lui répliqua qu'il lui semblait qu'en ce mot de *mon Dieu* l'on n'était pas encore dans ce parfait dénûment d'esprit; à quoi notre Bienheureuse repartit que nos délaissements ne peuvent parvenir jusques au point de ceux du Fils de Dieu, et que, dans le plus grand abandon de tous les abandons imaginables, il avait dit : *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaissé?* Elle lui dit encore les paroles suivantes : « J'ai souvent dit à Notre-Seigneur, au fort de mes travaux, que » s'il lui plaisait de me marquer ma demeure aux enfers, » pourvu qu'il mît ordre que ce fût sans que je l'offensasse, et » que mon tourment éternel fût à sa gloire éternelle, je serais » contente, et que toujours il serait mon Dieu. » Notre Bienheureuse Mère donna à cette vertueuse religieuse le couplet suivant en écrit, disant qu'elle se plaisait beaucoup à le chanter parmi ses travaux :

Comme un cuir séché se retire
 Au chaud, telle suis de douleur,
 Mais j'ai toujours vos lois au cœur
 Sans prendre garde à mon martyre;
 Rien ne me console en ce lieu,
 Que de savoir : Dieu est mon Dieu.

Cette bonne religieuse remercia beaucoup notre Bienheureuse

Mère de la lumière qu'elle lui avait donnée, publiant qu'elle était bien plus intelligente qu'elle en l'amour, et qu'elle n'oublierait jamais ses maximes; qu'il ne faut pas de plus grande délicatesse en la vie spirituelle, que de suivre l'exemplaire que le Père nous a montré en son Fils Notre-Seigneur.

Notre Bienheureuse Mère dit à notre très-chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, « qu'elle avait diverses fois repassé en son esprit l'entretien qu'elle avait eu avec cette très-vertueuse religieuse, et qu'elle trouvait que cette distinction de dire Dieu, et n'oser dire *mon Dieu*, était insupportable; que si Dieu lui donnait ces sentiments-là, elle croyait que son cœur s'anéantirait et se fondrait de douleur. » « Volontiers, lui dit-elle, je » souffrirai la privation des sentiments et l'expérience de cette » douce vérité que Dieu est mon Dieu, mais plutôt je me lais- » serai arracher mille vies que d'en perdre la croyance et la » confiance. » Une fois, comme quelques Sœurs disaient à notre Bienheureuse Mère que notre Mère de Châtel portait toujours le Cantique des cantiques sur elle, et que c'était le plus ordinaire entretien de ses pensées, elle répondit : « C'était son attrait, et » elle le méritait, car c'était une épouse bien fidèle et bien » amoureuse; mais pour moi, hors quatre ou cinq versets du » cantique, je n'ai osé m'en servir; mon inclination c'est les » maximes évangéliques, parce que notre Bienheureux Père me » marqua, au commencement, les paroles de l'épouse : *Que mon » Bien-aimé me baise d'un baiser de sa bouche*, je m'en suis » servie pour le très-saint Sacrement, mais non jamais hors de » là, car ce serait demander des faveurs et des caresses d'amour » dues à cette pure épouse, et non pas à une chétive servante. » L'amour pur et fort de cette Bienheureuse Mère lui faisait avoir à contentement que tout le long de cette vie l'Époux céleste la tint comme une moissonneuse de myrrhe, toujours travaillant à la mortification et toujours altérée du pourchas d'une plus grande accroissance au saint amour; elle ne pouvait faire état

de l'amour de douceur à l'égal de l'amour de douleur et d'humilité profonde.

Elle fit écrire sur la muraille en l'allée la plus fréquentée du monastère, toutes les admirables qualités que saint Paul donne à la charité, *qu'elle est bénigne, patiente, douce, croit tout, souffre tout, etc.* Elle appelait cette sentence le miroir du monastère, et quelquefois ordonnait aux Sœurs qui avaient dit leurs coupes de quelque défaut contre la charité, d'aller lire cette sentence, et elle-même y allait, goûtant et nous faisant surtout peser cette parole : *Si je parle le langage des Anges et n'ai point la charité, je ne suis rien, et si je livre mon corps aux tourments et aux flammes, et n'ai point de charité, cela ne me profite de rien.*

Elle parlait assez souvent de l'honneur qu'il faut porter aux Commandements de Dieu, nous remontrant comme *c'était l'obligation des obligations*; surtout elle parlait fort fréquemment du premier commandement, et les deux dernières années de sa sainte vie, elle avait appris à chanter ces divins Commandements comme on les fait chanter, à la fin du catéchisme, aux enfants; et véritablement nous pouvons bien dire qu'elle aimait Dieu de toute son âme et de tout son cœur, de toute sa force et de toute sa pensée, et que tout son être était sacrifié à l'amour et servait à l'Amant.

CHAPITRE V.

DE SON AMOUR ET CHARITÉ A L'ÉGARD DU PROCHAIN.

L'amour de Dieu et celui du prochain étant unis par le Saint-Esprit en un même commandement, il n'en faut pas séparer le discours, vu même que si l'amour du prochain était un arbre fleurissant et portant des fruits d'immortalité au cœur de notre Bienheureuse Mère, l'amour de Dieu en était la très-pure et précieuse racine. Elle nous dit une fois que son premier directeur lui avait appris d'aimer tous les prochains en Dieu par certaines pratiques d'imaginations dévotes qui lui faisaient de la peine ; mais que l'ayant représenté à notre Bienheureux Père, il lui répondit qu'elle aimât et bénit Dieu en toutes ses créatures, et que, s'il fallait regarder les créatures en elles-mêmes, ce fût dans la poitrine du Sauveur ; et qu'elle s'était toujours depuis tenue à cette pratique. Elle aimait ses parents d'un amour très-purifié et parfait, mais suave, doux, gracieux, se conciliant amiablement leur bienveillance, et leur témoignant la sienne par un véritable désir de leur bien spirituel. Toutes les lettres qu'elle leur écrivait étaient, ou pour l'utilité des affaires ou pour le bien de leurs âmes. A l'exemple de Notre-Seigneur, elle aimait fort chèrement ceux qui l'aimaient, et correspondait très-cordialement aux âmes qu'elle voyait aller confidemment et sans détours avec elle, bien qu'elle ne voulût point d'attache, de mollesse, de tendreté ni d'empressement autour d'elle ; l'amour naturel des correspondances, des sympathies, des complaisances, fut anéanti en elle et tout rangé

sous la loi du pur amour. Quiconque mettait sa confiance en cette Bienheureuse Mère, pouvait bien dire qu'il avait trouvé *l'amie fidèle* et une source de vie et de consolation pour son cœur. Elle ne se contentait pas d'aimer ceux dont elle se voyait chérie, mais, montant plus haut, elle chérissait et embrassait des bras d'une ardente charité ceux qu'elle savait avoir des aversions et des mauvaises volontés pour elle.

Elle avait tiré et écrit de sa main quantité de sentences de la sainte Écriture, sur cet amour du prochain; la première était : *Faire bien aux ingrats pour imiter la bénignité du Père céleste*. La seconde : *Jésus-Christ nous a aimés et nous a lavés en son sang*. Sur quoi elle fit écrire un jour les paroles suivantes à une religieuse qui avait fait quelque difficulté pour la charité envers le prochain : « Ma chère fille, considérez souvent ces paroles : *Jésus-Christ nous a aimés et lavés en son sang*. Pourquoi nous a-t-il aimés, puisque nous étions de sales et viles créatures? Il nous a aimés par un excès de charité, parce qu'il nous voulait laver en son sang, car il n'a pas attendu que nous ayons été lavés pour nous aimer. Croyez-moi, ma chère fille, aimons sans examen ce cher prochain, tout pauvre, tout mal fait, tout tel qu'il est, et s'il était moyen que nous puissions laver ses imperfections dans notre sang, nous devrions souhaiter de le donner jusqu'à la dernière goutte. »

Elle dit une fois qu'elle n'avait rien trouvé en l'Écriture qui lui eût tant donné de quoi penser à cet amour du prochain que cette parole de Jésus-Christ à ses Apôtres : *Voici mon commandement : que vous vous aimiez l'un l'autre comme je vous ai aimés*. Il dit au général du monde : *Aimez votre prochain comme vous-même*; mais aux Apôtres, aux âmes religieuses : *Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés et comme mon Père m'a aimé*. « Cela, reprenait-elle, doit ouvrir devant nos yeux des abîmes de charité pour le prochain, car le Père et le Fils se sont aimés, s'aiment et s'aimeront d'un amour

» éternel, d'un amour de communication, d'égalité et d'unité
» inséparables, et l'Évangile dit que Notre-Seigneur a aimé les
» siens jusqu'à la fin. »

Quand cette Bienheureuse se mettait à parler parmi nous de l'amour du prochain, c'était avec un discours si plein des traits de l'Écriture, si enflammé et si fluide, que si le temps des exercices ne l'eût borné, je ne sais quand elle aurait fini. Elle nous aimait véritablement plus que soi-même, puisqu'elle s'est donnée soi-même pour notre bien et pour nous dresser le chemin de salut de notre petite Congrégation. Elle nous a aimées d'un amour de communication, n'ayant pas même fait la renchérie de tous les plus secrets avis que notre Bienheureux Père lui avait donnés pour sa conduite intérieure, qu'elle ne nous les ait mis en commun pour notre bien, et disait une fois fort gracieusement : « Hors que je ne rends pas compte à nos Sœurs,
» je n'ai presque rien de secret pour elles, car elles savent par
» quel chemin Notre-Seigneur me conduit. » Elle avait un petit livre écrit à la main des avis que notre Bienheureux Père lui avait donnés, tant pour l'oraison que pour ses tentations, et un autre petit cahier écrit de la main de notre Bienheureux Père et de la sienne ; c'étaient des demandes sur les plus intimes difficultés de son intérieur. Elle prêtait assez souvent à diverses Sœurs ces deux livrets ¹, selon leur besoin, leur marquant les points qu'elle croyait leur être utiles ; et à plusieurs, lorsqu'elles lui parlaient de leurs peines intérieures, elle disait : « J'ai eu
» cette tentation en un tel temps, notre Bienheureux Père me
» donna tel avis, ou je lus telle chose qui me fortifia ; voyez
» voir s'il vous pourrait servir. » Bref, cette digne Mère pouvait bien dire à ses filles : Je vous ai communiqué tout ce que j'ai reçu de mon Bienheureux Père.

¹ Ces deux livrets se trouvent au commencement du deuxième volume de cette publication.

Elle nous aimait d'un amour d'obéissance, non-seulement par le rare exemple qu'elle nous a donné de cette vertu, mais par la violence qu'elle s'est faite à elle-même pour acquérir une certaine complaisance de charité envers le prochain, que nous avons vue et admirée mille et mille fois, mais que nous ne saurions exprimer ; elle disait une fois qu'elle faisait attention de prendre les justes désirs et les vertueuses inclinations que les Sœurs avaient qu'elle fit ou ne fit pas quelque chose, par manière d'obéissance et de charité.

Elle nous aimait d'un amour d'égalité, se rendant toute à toutes, et bien qu'elle fût parmi nous, sans qu'elle y prît garde avec une majesté de Sainte qui nous la rendait vénérable, c'était avec une douceur de colombe qui la rendait entièrement accostable. Elle se tenait entre nous comme l'une de nous ; et disait une fois au parloir à un Père de religion, qu'elle avait envie par charité de retirer d'un esprit trop austère où il était : « Me voyez-vous, lui disait-elle, en l'âge où je suis, en l'état intérieur auquel » Dieu me tient, et sous la multitude d'affaires ? je n'ai envie » quelconque de rire ni de parler, et si vous me voyiez avec notre » jeunesse, qui est gaie d'importance, je parle, je les écoute, je » ris d'ordinaire sans joie de ce qu'elles me disent, pour leur » donner confiance de se récréer, parce que cela leur est nécessaire. »

Elle nous aimait d'un amour d'union tel qu'elle disait un jour qu'on lui parlait de quelque Sœur qui croyait n'être pas aimée d'elle : « Cette chère âme me fait grand tort, car je vous assure » qu'il n'y a fille de la Visitation, quelle qu'elle soit et où qu'elle » soit, qui soit inséparable de mon cœur. » Elle disait aussi, cette bonne Mère, que ce monastère d'Annecy était dans le fin centre de son cœur, et tous les autres de l'Institut rangés autour, en nommant quelques-uns où elle avait remarqué une plus parfaite vertu et un zèle plus grand pour l'observance, pour l'amour à la bassesse et humilité ; parce qu'elle sentait que ces monas-

tères-là étaient dans son cœur les plus proches de celui d'Annecy. On ne saurait exprimer l'attention qu'elle avait de faire fleurir en cette maison et en toutes celles de l'Institut, la mutuelle charité et sainte amitié et unité d'esprit. Quand il se faisait des fondations, c'était toujours l'un des premiers avis qu'elle donnait ou écrivait à celles qui y allaient être Supérieures, que surtout elles procurassent une grande et sainte union entre leurs filles. Quand elle écrivait à quelques communautés ou aux Sœurs du noviciat de quelque maison, jamais elle n'oubliait de recommander la sainte et mutuelle amitié, et par conséquent l'estime cordiale des unes et des autres. On l'entendait exprimer avec un grand sentiment et de grosses larmes aux yeux, qu'on la ferait mourir de regret, que le cœur lui sécherait de douleur et que l'on avancerait ses jours, si elle ne voyait la sainte union des cœurs et des esprits dans une communauté où l'on craignait qu'elle ne fût pas entière.

Bref, nous pouvons dire qu'elle nous a aimées jusqu'à la fin ; en ce dernier triennal qu'elle a fini la dernière année de sa vie, je ne sais s'il s'est passé récréations, assemblées, où elle ne se soit trouvée, chapitre qu'elle n'ait tenu, qu'elle ne nous ait pressées, poussées et excitées saintement à cet estime et amour réciproque. Quand la fin de son triennal approcha, elle voulut nous lire au chapitre le traité que le révérend Père Rodriguez a fait de l'union religieuse, et pria une Sœur de lui en marquer les plus beaux traits pour les lire ; elle lui dit : « En ces derniers » actes de supériorité que je ferai en ma vie, je ne veux parler » à nos Sœurs que de charité et d'amour, parce que les choses » dites les dernières demeurent plus gravées au cœur ; cette » charité et amour mutuel sont la bonne bouche que je désire » donner à cette communauté. » Avant de se déposer de ce dernier triennal, elle fit deux entretiens à la communauté de cet amour du prochain, et en était tellement en zèle que, passant parmi les Sœurs, elle se tournait gracieusement contre chacune

et faisant un petit enclin de la tête, elle disait : « Amour ! amour ! amour ! mes filles, je ne sais plus autre chose. »

Une Sœur à laquelle elle ordonnait de faire quelques lettres de communauté, lui dit : « Ma Mère, je vais mettre dans cette » lettre que votre charité est en sa vieillesse comme votre par- » rain saint Jean, que Votre Charité ne nous parle plus que » d'amour. » Cette digne Mère lui répartit : « Ma fille, ne faites » point cette comparaison, car il ne faut pas profaner les saints » en les comparant aux chétifs pécheurs ; mais vous me ferez » plaisir de mander à ces filles-là que je vous ai dit, il y a plus » de deux ans, que si je croyais mon courage, si je suivais mon » inclination et si je ne craignais d'ennuyer nos Sœurs, je ne » parlerais jamais d'autre chose que de la charité, et je vous » assure (ajouta-t-elle avec une bonté et innocence admirable), » que quasi jamais je n'ouvre la bouche pour parler de choses » bonnes que je n'aie envie de dire : *Tu aimeras le Seigneur de » tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même.* »

Si cette Bienheureuse savait que quelqu'une de ses filles eût quelque froideur ou mécontentement l'une de l'autre, l'on peut véritablement dire qu'elle n'avait point de repos qu'elle n'eût réuni leurs esprits, et exagérait, avec des paroles puissantes, le péché qu'il y a de donner quelque ouverture au refroidissement de la charité ; elle nous a dit et redit une infinité de fois ce passage de Salomon : *Le Seigneur a en haine six choses, mais la septième lui est en abomination, c'est ceux qui sèment la discorde entre les frères et sœurs.* Elle dit une fois avec grand zèle, que si justice était faite, il faudrait couper la langue à celle qui sème des paroles de désunion, ajoutant avec grande ferveur, qu'elle voudrait de tout son cœur qu'on lui coupât la langue à elle-même, et qu'elle le souffrirait avec suavité, si par ce moyen elle pouvait bannir de toutes les maisons religieuses, et d'hommes et de femmes, les semeurs et semeuses de paroles désunissantes.

Il n'y avait aucune imperfection dont elle reprit avec tant de force que des manquements contre cette sainte charité et union, ni pour lesquels elle donnât si facilement des pénitences. Elle nous parlait souvent de la délicatesse de conscience qu'il faut avoir à ne parler qu'en bonne part du prochain ; et que s'il nous échappait quelques paroles, pour petites qu'elles fussent, contre cette union, que nous nous en confessassions bien clairement et particulièrement, sans généralité, nous disant que nous ne saurions jamais concevoir combien il est facile d'offenser grièvement Notre-Seigneur, lorsque l'on parle du prochain, surtout si l'on a la moindre petite ombre d'émulation contre lui.

Lorsqu'en ce dernier triennal elle se déposa, elle entretint deux fois la communauté, comme nous avons dit ci-dessus, de la charité et union mutuelle, et entre autres choses, elle nous dit que si, lorsque notre chère Mère supérieure, Marie-Aimée de Blonay, serait arrivée céans, elle s'apercevait qu'aucune de nous lui allât parler des fautes passées de ses Sœurs, qu'elle supplierait Monseigneur d'en donner une pénitence exemplaire.

» Ayez, mes chères Sœurs, nous disait-elle, un grand soin de
 » vous mettre en l'estime l'une de l'autre, dans l'esprit de votre
 » supérieure ; à quel propos iriez-vous rappeler les défauts effa-
 » cés de vos Sœurs, pour donner de l'ombrage de leur vertu ?
 » Vous feriez un très-grand péché ; et celle qui pensera rabattre
 » l'estime de sa Sœur anéantira du tout celle qu'on aurait d'elle.
 » Moi-même, ajouta-t-elle, qui sais vos imperfections de toutes,
 » je me ferais grande conscience de dire autre chose à notre
 » bonne Mère, quand elle sera revenue, que vos bonnes incli-
 » nations naturelles et votre attrait intérieur, mais rien de vos
 » défauts passés : les imperfections que vous commettrez sous
 » sa conduite, elle les saura et corrigera. » Après que notre chère Mère fut arrivée, cette Bienheureuse lui dit devant la communauté la défense qu'elle avait faite, qu'on ne lui parlât point des fautes passées. « Notre Mère de Blonay répondit qu'elle lui

avait fait grand plaisir, et qu'elle avait grande aversion que l'on parlât des défauts d'autrui, sinon lorsque la charité et nécessité le requerraient, selon la règle. » Cette digne Mère l'embrassa tendrement, et lui dit avec une face riante : « Ma chère Mère, »
 » Dieu vous comble de ses bénédictions ; je vous aime encore » plus que je ne faisais. »

Cette Bienheureuse, en parlant en particulier à notre très-honorée Mère, pour lui donner connaissance de la communauté, elle prit la carte où le nom des Sœurs est écrit par rang, et lui dit du bien de toutes, et comme quoi elle avait tâché de servir leurs esprits, lui disant : « Ma chère Mère, dans les occasions et sur les »
 » sujets des défauts que les particulières commettront, je vous » en dirai davantage. » Elle dit à la Sœur qui écrivait pour elle, de mettre sur son mémoire, qu'elle faisait faire depuis quelques mois, pour écrire une lettre à tout l'Institut de diverses choses fort utiles, qu'il fallait se souvenir d'avertir les maisons, qu'aux changements de supérieures, il se faisait de grandes fautes contre la charité et l'union ; et, écrivant une lettre à des supérieures élues et déposées cette année-là, elle leur dit les paroles suivantes : « Mes chères filles, vos bons cœurs seront »
 » bien aises que je leur fasse part d'une lumière que Dieu m'a » donnée, et laquelle, si Dieu m'en donne le loisir, je veux communiquer à nos maisons ; c'est que, lorsqu'une supérieure »
 » est élue, il ne faut nullement, sous prétexte de confiance, » sans une très-absolue nécessité, lui parler des fautes passées » des Sœurs ; cela ne sert qu'à donner des impressions et des »
 » ombrages ; et ce sont des lourds péchés. Nous avons élu céans » notre bonne Mère de Blonay ; vous savez que c'est une âme »
 » d'une totale confiance ; néanmoins, pour mettre cette pratique » céans, et si je puis dans l'Institut, je ne veux point que nos »
 » Sœurs lui parlent, ni lui parler moi-même des défauts de nos » Sœurs, commis avant son arrivée céans ; faites-en de même »
 » entre vous, mes très-chères filles, et vous verrez que cette

» pratique de charité universelle attirera sur votre conduite des
» bénédictions du ciel très-grandes. Hélas! mes filles, tout le
» bien de notre pauvre cher Institut dépend de la mutuelle union
» des cœurs. » Elle avait fait écrire à la porte de notre chambre
des assemblées, sur la muraille, ces vers qu'elle aimait fort et
qu'elle chantait quelquefois :

O que c'est un bien qui contente,
Quand les frères d'amour constante
Vivent unis ensemblement!
Car, où la concorde est suivie,
Le Seigneur y donne la vie,
Paix et repos abondamment.

Comme cette Bienheureuse Mère ne nous avait rien tant inculqué pendant sa vie que cet amour du prochain, elle ne nous a rien tant recommandé à sa mort; et, outre ce qu'elle en a dit dans sa lettre générale, elle le fit écrire en particulier aux Sœurs de cette communauté.

CHAPITRE VI.

SUITE DU MÊME SUJET, DE SON AMOUR ET CHARITÉ A L'ÉGARD DU
PROCHAIN.

Cette Bienheureuse, aimant si fort la fraternité, elle n'était jamais tardive à faire du bien au prochain ; elle ne se contentait pas de l'amour affectif, elle y joignait l'effectif, et faisait du bien à tous selon l'étendue de son pouvoir. Elle avait un zèle extraordinaire pour le salut de l'âme de ce cher prochain, et pesait extraordinairement cette parole de l'Écriture : *Que Dieu a donné charge à chacun de l'âme de son prochain.* Ce désir du salut des âmes lui fit procurer, avec grande adresse et soin, l'établissement de Messieurs de la mission de l'institution de M. Vincent de Paul, en ce diocèse, pour l'instruction des pauvres villageois ; et, quand elle eut la réponse de M. le commandeur de Sillery, par laquelle il lui mandait qu'il acceptait l'inspiration que Dieu lui avait donnée d'établir des missionnaires en ce diocèse, comme si lui-même l'avait reçue, et qu'il s'en rendrait le fondateur, on ne saurait exprimer la joie que cette nouvelle lui donna, ni les actions de grâces qu'elle en fit à Dieu et aux hommes.

Elle voulut que ce monastère prît soin de faire apprêter la maison pour recevoir ces Messieurs, de leur faire faire leurs meubles et linges de sacristie, dortoir, réfectoire ; elle-même voulait les coudre, et disait, avec une gaieté et douceur ravissante : « Quand je m'imagine que ces bons Messieurs viennent » pour instruire et nourrir de la parole de Dieu les brebis de

» notre Bienheureux Père, je ne sais ce que je ne voudrais faire
 » pour eux. »

On ne pouvait mieux la réjouir qu'en lui racontant le fruit que les prédications de ces Messieurs faisaient parmi les paroisses, et assez souvent, quand elle voyait entrer la Sœur portière aux récréations, elle lui demandait si elle n'en avait rien appris de nouveau. Nous avons encore trouvé, écrites de sa main, ces paroles sur un dos de lettre : « Sou-
 » viens-toi de prier Monseigneur de Genève qu'il fasse instruire
 » le menu peuple de la ville à ouïr avec révérence et dévo-
 » tion la sainte messe, et à offrir à Dieu, le matin, les actions
 » de toute la journée. » Elle a toujours gardé cette pratique de charité et humble confiance envers Messieurs les prélats de ce diocèse, de leur dire ce qu'elle avait en vue pour le bien de leur troupeau ; ou si elle voyait ou entendait dire quelque chose des chanoines ou ecclésiastiques qui fût digne d'être redressé, elle ne manquait point d'en avertir le prélat, et disait que comme l'âme est la principale partie de l'homme, aussi, la meilleure, la première et la principale partie de la charité, doit s'exercer envers l'âme et pour les biens futurs.

Elle souffrait beaucoup lorsqu'elle ne pouvait faire amender le prochain des fautes dont elle avait charge de reprendre, et passait au-dessus de toutes considérations humaines pour procurer l'amendement, se servant de toutes les voies de douceur et de rigueur dont elle se pouvait aviser. Elle parlait doucement et fortement, selon que le plus grand bien du prochain le requérait, mais toujours avec charité et désir incroyable du bien des âmes. Une fois qu'il fallait nécessairement que, pour relever le prochain de quelques imperfections, elle fit une chose qui devait déplaire à une personne de considération notable, elle dit qu'il lui fâchait fort de le faire, mais que, néanmoins, elle ne pouvait voir cette âme tremper plus longtemps dans son défaut,

et que, quand elle eût dû encourir les mauvaises grâces de tout le monde, elle n'eût su trahir les âmes commises à son soin. Elle a dit diverses fois que, si elle avait mille vies, elle les donnerait, l'une après l'autre, pour le bien et salut du prochain.

Parlerons-nous ici de sa charité envers les nécessiteux : en vouloir dire les pratiques particulières, il faudrait faire des volumes à part. Celles qui ont eu les charges de portière et d'économe sous cette bénite Mère rendent ce témoignage, que jamais elles ne l'ont trouvée plus gracieuse que lorsqu'elles lui allaient demander de faire quelques charités aux pauvres; car, nous ne voulons pas rappeler ici cette charité admirable qui la porta, à la plus rigoureuse saison de son âge, à sacrifier sa vie et sa liberté au service du corps et de l'esprit des pauvres.

Elle avait instruit une portière que, lorsqu'elle viendrait lui demander congé de faire quelques aumônes, elle lui dit : « Ma Mère, plaît-il à Votre Charité que l'on donne telle chose » au nom de Notre-Seigneur? » Et elle répondait avec une attention de dévotion et un témoignage de contentement non pareil : « Oui, ma fille, donnez l'aumône à Notre-Seigneur, » et pour son amour. » Elle allait elle-même parler aux Sœurs tourières, afin qu'elles allassent s'informer des plus nécessiteux, et prenait soin elle-même de faire les bouillons, panades et autres telles choses, pour les pauvres malades. On l'a quelquefois vue aller à la dépense et à l'économie demander quelque chose pour les pauvres, et disait : « Ma fille, » au nom de Notre-Seigneur, donnez-moi telle et telle chose » pour nos pauvres, » et s'en allait toute joyeuse le porter à la Sœur portière, lui disant, avec une gracieuse suavité : « Je suis meilleure quêteuse que vous; on m'a donné cela et » cela. »

Nous lui avons ouï dire souvent qu'elle n'aimait point que nos

monastères fissent des présents aux personnes riches, sinon qu'on leur eût de particulières obligations : qu'il fallait épargner le bien que Dieu nous enverrait, non point pour être riches, non point pour être accommodées de tout, mais pour faire la charité aux pauvres.

Nous l'avons vue s'assujettir plusieurs semaines durant à aller voir matin et soir, les portions d'un Père capucin malade, afin de s'assurer si elles étaient bonnes et bien apprêtées. Toujours, quand il y avait quelques capucins malades au couvent de cette ville, elle voulait qu'on leur donnât leurs vivres de céans et avait cet accord avec le révérend Père gardien, que lorsqu'il serait dans la nécessité et qu'il ne trouverait pas ailleurs, cette maison fût leur refuge; et quand ils avaient des Pères étrangers et qu'ils venaient au monastère demander leur nourriture, cette Bienheureuse Mère prenait la peine de descendre, et disait à la dépendière : « Pourriez-vous, ma fille, nous faire ici une charité pour nos bons Pères capucins ? »

Lorsque le malheur des guerres a contraint plusieurs du comté de Bourgogne à se retirer en cette ville, il ne se peut dire les charitables soins que cette Bienheureuse prenait de ces pauvres réfugiés, donnant une certaine quantité de pains par semaine à des pauvres ménages, et faisant plusieurs autres charités ; elle disait, lorsque l'on s'étonnait de la grande quantité de pain qu'elle faisait donner, quoiqu'il n'y eût que la provision ordinaire du blé : « Donnez hardiment, mes filles, au nom de Notre-Seigneur, vous verrez qu'à la fin de l'année, votre dépense n'en sera point plus grosse. » Ce qui fut si vrai que l'année où nous fîmes attention à le remarquer, Messieurs nos Supérieurs faisant la visite, et voyant les comptes de la dépense, s'étonnaient qu'une si grande communauté dépensât si peu de blé.

Nous avons vu cette Bienheureuse, dans de grandes douleurs

de cœur, lorsqu'elle ne pouvait pas assister le prochain selon son besoin ; et une fois, à l'occasion d'un pauvre gentilhomme, ruiné par les guerres, qui ne savait où se retirer, elle nous dit, avec un grand sentiment de compassion : « Je vous assure que » si M. le commandeur de Sillery était encore en vie, je lui de- » manderais une aumône de mille ou deux mille écus pour bâtir » une petite maison, en laquelle nous pussions retirer les pauvres » personnes délaissées. »

Quelque prochain que ce fût qui requit de l'instruction ou de la consolation de cette Mère, elle ne le refusait jamais ; mais il est vrai qu'elle allait voir, parler et consoler les pauvres avec une gaieté toute particulière, et n'y plaignait point son temps ; disant qu'envers ces prochains-là, on pratique tout à la fois les offices de charité, l'on console les affligés, l'on enseigne les ignorants, leur montrant le fruit qu'ils doivent tirer de leur tribulation, et l'on sait d'eux-mêmes leurs besoins pour y pourvoir. Elle avait ordonné à la Sœur lingère de lui mettre à part les chemises rompues pour les pauvres, et lui faufiler les pièces pour les raccommoder de sa propre main ; et si on l'eût laissée faire, elle eût voulu aussi apprendre de nos Sœurs cordonnières à raccommoder elle-même les vieux souliers pour les pauvres.

La charité de cette Bienheureuse n'avait ni indiscretion ni profusion ; elle n'eût pas voulu faire des aumônes au préjudice du traitement de sa communauté, sinon que le prochain eût été dans une absolue et totale nécessité, comme il arriva une année qu'elle demanda aux Sœurs si elles ne seraient pas bien aises de continuer le carême quelques semaines après Pâques, ou au moins de faire maigre quelques jours de la semaine, pour avoir de quoi assister les pauvres. Durant le temps de la peste, elle tira consentement de la communauté pour faire manger du pain noir à la table commune, afin de pouvoir subsister et persévérer à assister les pauvres. L'on peut voir sur les comptes les signalées

charités que cette Bienheureuse Mère faisait quasi toutes les années par-ci, par-là, à nos pauvres monastères, et voyant que cette maison ne pouvait subvenir à tous les besoins des autres, elle demandait des secours à celles qu'elle croyait être en état de les donner plus facilement, et souvent elle voulait faire ces lettres-là elle-même de sa main, parce que, disait-elle, elles sont pour la charité.

Nous l'avons vue pleurer de joie et de contentement, lisant une lettre de notre très-honorée Sœur la supérieure de Rouen, Anne-Thérèse de Préchonnet, qui lui mandait que bon nombre de novices, qu'elle avait alors avaient fait un amas de plusieurs choses qui leur appartenaient et qui n'étaient pas de leur dot, pour en faire un petit fonds pour assister de ce revenu les pauvres monastères. « Voyez, disait-elle, cette invention de charité me fonde le cœur de reconnaissance envers » cette bonne Mère et ses filles. » Elle leur en écrivit une lettre de remerciements, avec les termes les plus doux qu'elle put trouver.

Une fois, notre chère Sœur Anne-Élisabeth Perrin, supérieure du Puy, lui écrivit qu'elle apprenait que plusieurs de nos maisons pâtissaient ; que cela lui donnait une grande compassion, et qu'elle et sa communauté étaient résolues, n'étant pas encore à leur aise, de jeûner et épargner pour secourir les plus nécessiteuses. Notre digne Mère fut si joyeuse de ce trait de charité qu'elle baisait amoureusement cette lettre, et nous disait : « Voyez-vous, voilà qui est sorti du cœur et de la main » d'une vraie fille de la Visitation. » Elle la porta à sa ceinture durant deux jours par dévotion. Nous lui demandâmes pourquoi : « Afin, dit-elle, d'offrir ces bonnes et charitables filles à Dieu, et » que sa bonté me bénisse avec elles. »

Quand elle ne savait plus où prendre ni demander pour assister les pauvres monastères, elle avait au moins le soin de les consoler et encourager souvent, par ses lettres, à s'enrichir des

trésors spirituels parmi cette disette temporelle, et nous disait que, ne pouvant point faire à nos bonnes Sœurs de plus grands biens, qu'au moins il faut leur donner la satisfaction de nos lettres. Elle souffrait une grande pression de cœur si elle voyait quelques maisons moins inclinées à soulager les autres, et nous dit une fois que rien ne la pouvait tant affliger que de voir entre les filles de la Visitation des charités rétrécies les unes pour les autres.

Mais, finissons-nous le discours des charitables bontés que cette digne Mère pratiquait envers ceux du dehors et des pauvres maisons de l'Institut, sans dire un mot de celles qu'elle exerçait dans la communauté ; il est plus aisé de l'admirer que de le dépeindre. Elle a dit souvent que, par ses propres souffrances, Dieu l'avait rangée au support et compassion des infirmes, et que sans les continuelles maladies dont Dieu la gratifia (c'était son expression) au commencement, elle aurait eu une grande peine de souffrir que notre Bienheureux Père eût établi l'Ordre dans la douceur où il est, mais que Dieu lui avait appris que rien n'égale la hauteur de la charité. Elle avait l'œil sur toutes les nécessités de ses filles, mais singulièrement sur celles des malades, ayant écrit de sa propre main que, où elle voyait une vraie nécessité, elle aurait voulu se fondre. Quand il y avait des malades, tous les jours, sa première action, au sortir de Prime, était de les aller visiter, et y retournait encore ce jour-là une fois ou deux.

Lorsque c'était des grandes maladies, pour affairée qu'elle fût, elle dérobaît du temps pour les aller servir de ses propres mains, et leur donner à manger, et avait très-expressément ordonné aux infirmières de l'appeler aux heures les plus commodes aux malades, et qu'en quelque heure de la nuit que les malades la demandassent, on allât la réveiller sans crainte ; que c'était son plus grand repos que de servir ses Sœurs ; elle disait une fois : « Quand je vois que Dieu me donne une vieillesse si

» saine, je crois qu'il me signifie par là qu'il veut que je
» l'emploie à servir nos infirmes; c'est pourquoi je vais le plus
» que je peux par nos infirmeries. » On la voyait parfois, de
longs espaces de temps, tenir la tête aux fébricitantes qui étaient
dans l'ardeur de la fièvre, et lorsqu'on lui disait qu'elle se
lassait trop : » Au contraire, répondait-elle, je me récréé et
» me délasse toujours dans nos infirmeries. »

Elle recommandait les malades à l'infirmière avec des paroles
qui montraient bien l'universelle charité de son digne cœur, et
encore en son dernier triennal, il mourut une novice domes-
tique, cette Bienheureuse pria la Sœur infirmière de la servir
avec autant de soin, et de lui donner tout ce qui lui fallait
comme si eût été une des plus grandes religieuses de l'Ordre,
et l'on n'a pas remarqué que jamais cette digne Mère se soit
plus assujettie d'aller servir et faire manger de sa propre main
aucune des autres malades, qu'elle le fit pour cette bonne
novice domestique.

Non-seulement elle avait soin des malades, mais aussi des
infirmières, et voulait que le matin elles prissent quelque chose
pour chasser le mauvais air, et avait attention à leur faire
repandre du sommeil dans la journée. Elle disait quelquefois à
notre chère Sœur infirmière qu'elle rendit grâce à Dieu, comme
d'un grand bénéfice, de l'affection qu'il lui avait donnée à servir
les malades, et que si elle eût eu l'âge et les forces, elle eût
souhaité de n'avoir jamais autre charge dans l'Ordre que de
servir à l'infirmerie.

Une Sœur infirme lui disant une fois qu'elle avait de la peine,
se croyant à charge à la maison, ne pouvant rien faire, et
qu'ayant été reçue sans dot, cela la faisait souffrir en l'esprit.
Notre Bienheureuse Mère lui répartit : « Ah ! ma chère fille, ne
» dites pas cela, vous nous êtes plus précieuse qu'une montagne
» d'or ; c'est un grand trésor aux maisons de Dieu, d'avoir des
» âmes qui souffrent leur mal avec patience, comme vous le

» voulez faire, et des sujets pour exercer la très-sainte cha-
» rité. » Une fois, faisant prendre quelques soulagements à une
» Sœur, elle dit : « J'ai grande envie de faire tout le bien que
» je pourrai à nos Sœurs, selon » ma règle, car hors de là, je
» ne veux ni ne peux rien. »

CHAPITRE VII.

DE SA PATIENTE CHARITÉ A SUPPORTER LE PROCHAIN.

De l'amour bienfaisant de cette Bienheureuse Mère, il faut monter à l'amour supportant; Dieu a permis pour sa sanctification que les occasions de la pratiquer ne lui ont non plus manqué que l'air pour respirer; elle avait écrit de sa main ces paroles de Notre-Seigneur : *Si vous saluez vos frères, que faites-vous de plus que les païens? Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.*

Elle dit une fois, sur quelque occasion où elle était obligée de parler, qu'elle n'avait pas connaissance depuis qu'elle s'était sacrifiée au service de Dieu, d'avoir rendu mal pour mal, mais qu'elle avait grande inclination de surmonter le mal par le bien. En une autre rencontre, elle dit, au sujet de la vengeance, ces paroles : « J'ai une telle horreur de ce vice, que s'il m'était » arrivé de faire quelque chose par vengeance, je crois que j'en » mourrais de regret; il n'y a guère de choses qui m'étonnent » davantage, que de penser comme quoi il se peut faire qu'un » cœur chrétien se laisse emporter aux désirs et aux actions de » la vengeance, étant chose si éloignée des maximes du Fils de » Dieu. » Une fois, une personne d'assez basse condition, ne considérant pas la raison que cette Bienheureuse avait eue de faire quelque chose à quoi sa conscience l'obligeait, se laissant emporter à la passion, lui dit des paroles fort extravagantes et offensives, la taxant d'injustice et d'une fausse charité; notre Bienheureuse Mère écouta tout cela avec un visage doux,

rabaisé et dévot ; et quand cette personne eut tout dit, notre Bienheureuse Mère ne lui répondit jamais autre chose, sinon : « Dieu vous bénisse, mon enfant ! » Puis se tournant vers les Sœurs qui étaient proches d'elle : « Voyez-vous, dit-elle, » comme ce cher prochain se détraque ; il est créé à l'image et » semblance de Dieu, il faut l'aimer de tout notre cœur : allons » prier à son intention. »

Une autre personne, non moins passionnée et indiscreète que celle dont nous venons de parler, vint un jour chanter pouille à notre Bienheureuse Mère au parloir ; la Sœur qui l'assistait, lui dit : « Vraiment, ma Mère, ce n'est point l'intention de » Monseigneur (c'était notre Bienheureux Père) que Votre Cha- » rité souffre telles choses. » La Bienheureuse se mit à sourire, et lui dit : « Pardonnez-moi, ma chère fille, Monseigneur m'a » appris que nous devons suivre cet avis de saint Paul, qui dit : » *Mes bien-aimés, ne vous revanchez point, ne vous défendez » point, souffrez plutôt que l'on vous fasse tort et injure.* » Le lendemain, un proche parent de cette personne inconsiderée s'alla plaindre hautement de notre Bienheureuse Mère à M. le prince de Nemours qui était alors en cette ville. M. de la Roche d'Allery en vint avertir Sa Charité, afin qu'on fit parler au prince ; mais elle lui dit gracieusement : « Mon » cher frère (elle le nommait ainsi par alliance sainte, car » c'était un gentilhomme de grande vertu), il faut bien souffrir » quelque chose ; si notre prochain ne nous faisait point de mal, » en quoi le supporterions-nous ? J'ai grande consolation » qu'étant épouses de Jésus-Christ, nous soyons comme lui » accusées devant les princes ; tout le remède que j'y apporterai » c'est que je vais communier pour notre accusateur. »

Un gentilhomme fort en colère de ce que sa sœur se faisait religieuse en un de nos monastères, après avoir fait son possible pour lui persuader de retourner au monde, n'en pouvant venir à bout, il s'en prit à notre Bienheureuse Mère par des

paroles fort piquantes , à quoi elle n'opposa que de la modestie et suavité religieuses ; de quoi ce gentilhomme s'aigrissait davantage ; notre Bienheureuse Mère voyant qu'elle ne le pouvait adoucir par le miel de ses paroles , se résolut d'y employer les bienfaits , et procura que la prétendante laissât une notable partie de son bien à son frère , disant qu'il ne fallait rien épargner pour ramener un prochain dans la douce charité chrétienne ; elle détermina aussi la prétendante à faire présent à son frère d'une chaîne de perles qu'elle voulait donner au monastère. « Ma chère fille , lui disait-elle , donnez les perles du » monde au monde , pour ramener à la très-sainte charité l'âme » de votre frère , qui est le précieux joyau de Jésus-Christ. »

Lorsque l'on bâtissait ce monastère , comme nous avons dit en notre fondation , il y eut des contradictions grandes , jusqu'à faire chasser nos ouvriers à coups de pierres. L'une des personnes qui contrariaient le plus tomba malade ; notre Bienheureuse Mère prit un soin tout extraordinaire de se venger à la façon des saints par mille bienfaits , lui faisant faire des coulis , de l'orge mondé et autres petites choses propres à son soulagement , sans manquer aucun jour de lui en envoyer ; elle disait à nos Sœurs : « Voyez-vous , mes Sœurs , ce bonhomme mérite » que nous en ayons grande compassion ; il a une tentation » d'aversion contre nous , qui ne se guérira jamais que par notre » douceur envers lui. »

Un jeune homme , irrité de ce que celle qu'il recherchait se faisait religieuse dans une de nos maisons que notre Bienheureuse Mère était allée fonder , se laissa emporter à sa passion , jusqu'à aller demander notre Bienheureuse Mère et lui présenter un pasquin ; elle commença à le lire , sans savoir ce que c'était ; puis , le jetant à terre , elle lui dit : « Monsieur , je crois que » vous vous êtes mépris , ce n'est pas à nous que ce papier-là » s'adresse. » Il lui répondit que c'était à elle-même , et qu'il le lui voulait expliquer ; sur quoi il se mit à lui dire les

choses les plus humiliantes qui se sauraient imaginer. En sortant du parloir, elle dit à la Sœur qui l'assistait : « Jamais, je » vous assure, je n'ouïs harangue qui me plût tant que celle de » ce jeune homme ; mais, cependant, j'ai grande pitié de le » voir dans le péché ; il faut que nous fassions tant envers Notre- » Seigneur qu'il nous donne cette âme. » Elle pria si fervement que Notre-Seigneur lui accorda sa demande ; ce jeune homme se convertit, lui vint demander pardon avec larmes, se fit religieux, et est encore aujourdhui un très-vertueux prêtre et grand prédicateur.

Un personnage qui avait écrit une lettre diffamatoire à son prince contre notre Bienheureuse Mère, se trouva en nécessité de recourir à elle ; elle lui alla parler avec autant de paix et de tranquillité qu'à un des plus grands amis de la maison, n'oublia rien pour lui rendre le service qu'il désirait, et ne voulut pas seulement lui faire connaître ce qu'il avait fait contre elle et contre le monastère. Une Sœur lui dit : « Ma Mère, il faut dire » la vérité, vous en souffrez trop. » « Ma fille, lui dit-elle, » venez voir notre belle sentence : *La charité souffre tout, la » charité supporte tout.* »

Quelques personnes oublicuses de leur devoir lui ont reproché, après plusieurs autres paroles, d'avoir fait plus de mal que de bien dans l'Institut ; à quoi elle n'opposa que douceur, disant qu'il pourrait être vrai, mais que c'était contre sa volonté et connaissance. Encore un peu avant qu'elle partit de ce monastère, un esprit mécontent lui écrivit une lettre si hautaine, et la blâmait en tant de points, où elle était parfaitement innocente, que nous avions horreur de la lire ; mais elle nous pria de ne pas sauter un mot, de bien tout dire, et, crainte que quelque chose n'eût été passée sous silence, elle nous en fit recommencer la lecture, l'écoutant avec un visage si recueilli et dévot, qu'à tout moment je cessais de lire pour la regarder. Lorsque la lettre fut finie, elle nous dit : « Il faut chercher un bon biais

» de douceur pour gagner cette chère âme ; je n'en sache aucune
 » dans l'Institut pour le bien de laquelle je voulusse plus volon-
 » tiers donner mes yeux et ma vie. » Elle fit écrire diverses
 lettres pour procurer satisfaction à cette personne, et serra la
 sienne en sa layette, pour relire, comme nous croyons, en son
 particulier, les blâmes qu'on lui donnait ; et, quoique l'écriture
 l'incommodât fort en ce temps, elle voulut faire un billet de sa
 main à cette personne, « afin, nous dit-elle, qu'elle voie mieux
 » combien je l'aime. »

Cette Bienheureuse Mère nous redisait souvent les paroles de
 saint Paul : *Portez les charges les uns des autres*, et ajoutait
 qu'il n'y avait pas de plus grande charge à supporter au pro-
 chain que ses imperfections et ce qui nous heurte ; elle nous
 donnait un admirable exemple de cette vertu, et l'on peut dire
 qu'on la voyait croître à l'œil en cette vertu du support du
 prochain.

On lui donna une fois une chanson qui avait été faite contre
 elle et blâmait sa conduite ; elle nous la fit lire en sa présence et
 l'écoutait comme un cantique de suavité ; après, elle nous dit :
 « Que ferons-nous ici ? Ce n'est pas le moyen de gagner ce pro-
 » chain que de lui faire voir sa faute ; la disposition n'y est pas ;
 » il vaut mieux que je supporte cela, et il me sera aussi facile
 » que de me coucher (elle se mettait au lit) ; mais ayons recours
 » à Dieu, je communierai demain pour cette âme, faites de votre
 » côté une dévotion à un tel saint. »

Elle avait une adresse admirable à couvrir et supporter les
 fautes du prochain, mais singulièrement lorsqu'elles étaient
 contre elle. Une fois, sur une notable contradiction, une Sœur
 lui ayant dit : « Ma Mère, voilà des morceaux propres à l'estomac
 » des saints, parce qu'ils ont la chaleur de la charité pour les
 » digérer, » elle lui répondit : « Ma fille, ne dites pas cela, je ne
 » suis pas digne d'avoir des morceaux des saints ; mais Dieu
 » permet, pour mon humiliation, que je ressente ces choses ;

» il voit mon cœur, je ne veux point d'autre défense, sa bonté
 » sait bien que je sacrifierais ma vie pour le bien de quelle âme
 » que ce soit. »

En quelque autre rencontre, elle dit : « Il y a trois mois que
 » je patiente, que je souffre, que je vais épiant l'occasion d'en-
 » trer dans ce cœur, et tous mes soins sont interprétés d'une
 » autre façon; je ne veux point pourtant désister, car je suis
 » encore bien loin d'avoir pardonné jusqu'à septante fois sept
 » fois ¹. »

Écrivant à notre très-honorée Mère de Blonay sur quelque chose où on lui avait donné un déplaisir sensible, elle disait ces propres paroles : « Pensez, ma chère Mère, si cette privation
 » m'a mortifiée; mais, ô Dieu! ma toute aimée Mère, accoutu-
 » nons-nous à souffrir les coups de dards que les mains qui
 » devraient caresser lancent contre nous, serrons ces flèches en
 » notre cœur et ne les rendons jamais; mais toujours le bien
 » pour le mal. »

Cette Bienheureuse avait une aversion nonpareille que l'on gardât du ressouvenir des déplaisirs reçus par le prochain, et n'oubliait rien pour porter les âmes à cet oubli des torts que l'on pouvait avoir reçus.

Une religieuse lui écrivit une fois qu'une autre avait de si grandes froideurs pour elle que cela lui glaçait le cœur; cette Bienheureuse lui fit réponse : « Ma chère fille, ce n'est pas les
 » maximes de la charité de se laisser surmonter par le mal;
 » exercez-vous, je vous supplie, à une telle exactitude à suivre

¹ Dans une semblable rencontre, je lui ai oui dire avec un grand zèle (déposa une contemporaine de la Sainte), sur la crainte qu'on avait pour l'âme d'une personne qui ne croyait pas d'être aimée de notre digne Mère, qu'elle donnerait de très-bon cœur un de ses yeux, voire tous deux, pour le salut de cette âme-là. Et que s'il fallait répandre son sang pour cela, qu'elle le ferait aussi fort volontiers. Elle disait ceci la larme à l'œil, tant son cœur était touché du malheur de cette personne.

» les maximes du Fils de Dieu, que la chaleur de votre cor-
 » diale charité fonde la froideur qui est au cœur de votre
 » Sœur. »

Une Sœur lui dit une fois qu'elle avait ouï qu'une autre parlait d'un défaut qu'elle avait commis, il y avait quelques années; cette Bienheureuse lui demanda quelles résolutions elle avait faites là-dessus. « De tâcher, lui dit la Sœur, pour l'amour de » Notre-Seigneur, de couvrir les défauts, le plus que je pourrai, » de celles qui vont déterrer les miens pour faire que telle personne ne m'ait pas confiance. » « Ah! ma fille, dit cette Bien- » heureuse Mère, vous me rajeunissez. » Et l'embrassant tendrement : « Plaise à mon Dieu que jamais ces résolutions ne » sortent de votre âme! je m'estimerais heureuse de mourir pour » la graver au cœur de toutes les filles de la Visitation. » Et, continuant de parler : « Il ne faut jamais craindre, dit-elle, de ne » pas se venger contre le prochain, car Dieu prend si hautement le parti de ceux qui se taisent, crainte de nuire à ceux » qui leur nuisent, que tout revient à leur gloire ¹. »

Une personne voulant une fois demander pardon à cette digne Mère de quantités de paroles qu'elle avait dites autrefois contre elle, et plusieurs autres exercices qu'elle lui avait donnés, la Bienheureuse lui dit : « Non, je vous supplie, ne rappelez point » cela en votre esprit, je ne sais plus où tout cela est, et n'ai » point de mémoire, par la grâce de Dieu, pour me ressou- » venir de ce que l'on a fait contre moi; quand les choses » sont une fois souffertes pour Dieu, qu'en avons-nous plus à » faire? »

Quelqu'une de nos Sœurs écrivit une fois à notre Bienheureuse Mère qu'elle voulait changer de lieu, parce qu'elle ne pouvait demeurer avec des personnes qui l'avaient humiliée et

¹ On voit dans la vie de la Mère Françoise-Madeleine de Changy, que ce trait de grande charité, tant loué par la Sainte, lui était arrivé à elle-même.

contrariée, elle lui fit cette réponse : « Seigneur Jésus, ma » chère fille! en quelle école avez-vous été nourrie, que vous » n'avez point encore appris à souffrir de votre prochain? avec » qui Jésus-Christ demeurerait-il? n'était-ce point avec un larron » qui murmurait des caresses que l'on faisait à sa divine per- » sonne, humiliant si fort Jésus-Christ que de dire en plein » banquet, que ce que l'on employait pour lui était perdu? » n'était-ce point avec un traître qui le vendit à petit prix? Oh! » ma fille, que nous sommes ignorantes en la leçon du support » du prochain! hélas! à l'ombre du mépris et de la contradic- » tion, il faut penser à témoigner notre peu de charité. Ma » chère fille, croyez-moi, servez-vous de cette considération » avec laquelle j'en ai déjà guéri quelques autres; où voulez- » vous demeurer éternellement? Sans doute vous prétendez au » salut; la chère âme contre laquelle vous êtes heurtée, y va » d'un bon pas; dites-moi, ma chère fille, comment prétendez- » vous que Dieu vous unisse éternellement en un même séjour, » si vous ne pouvez pas, pour l'amour de lui, demeurer en- » semble durant le moment de la vie mortelle? Croyez-moi, ne » pensez jamais à vous séparer du prochain, faute de le savoir » supporter, car vous vous sépareriez de Dieu. »

Une autre religieuse fit dire à cette digne Mère, par une personne de confiance qui allait la voir, qu'elle ne pouvait plus demeurer avec une personne qu'elle aimait certainement, mais qu'elle ne pouvait pas voir ni lui parler; notre Bienheureuse dit : « Je ne veux faire autre réponse à cette fille, sinon » que vous lui disiez de ma part que si elle ne s'adonne au sup- » port gracieux du prochain, quand ce viendra l'heure de sa » mort, Notre-Seigneur lui dira : « Je vous ai aimée d'une cha- » rité éternelle, je vous aime encore, parce que vous êtes mon » ouvrage, mais je ne vous peux voir ni parler; et partant, il » nous faut séparer, retirez-vous de moi. » Cette parole produisit un fruit excellent; aussi s'adressait-elle à une âme bien bonne.

Je ne puis sortir de ces chapitres de la charité de cette Bienheureuse; ce sont des abîmes sans fond, et desquels je sors par cette généralité, que véritablement elle était patiente et supportante envers tous. Mais je ferais tort si, en parlant de son amour supportant, je ne le joignais à son amour puissant; elle était très-exacte, et même quelquefois paraissait un peu sévère à corriger et donner des pénitences; les choses qui s'adressaient immédiatement à elle et qui n'étaient sues que d'elle, elle les souffrait et supportait, tâchant de corriger par douceur; mais ce qui était fait devant les autres, elle passait sur les considérations particulières pour s'attacher au bien général, et nous lui avons vu enjoindre des pénitences en pleurant, et disant du profond de son cœur : « Plût à mon Dieu » qu'il me fût loisible de subir moi-même cette pénitence, » pourvu que mon support ne fût point nuisible à mes Sœurs! »

Elle écrivit une fois à une de nos supérieures : « Il est vrai, » ma chère fille, j'ai une inclination incroyable à la parole que » me dit notre Bienheureux Père, qu'il faut supporter le pro- » chain jusqu'à la niaiserie, et puisque vous voulez que je vous » dise comme vous la devez entendre, je vous dirai naïvement » comme quoi je désire la pratiquer moi-même : c'est en sup- » portant les fâcheuses humeurs, certaines petites importunités » qui ne font point d'autre mal que de nous ennuyer, certaines » petites déraisons, certaines faiblesses, certaines inconsidéra- » tions, faute d'avoir plus longue vue, certaines fautes qui » buttent entièrement et secrètement contre nous-mêmes; mais, » ô Dieu! ma chère fille, ce qui mal édifie les Sœurs, ce qui » est volontaire; les choses où il y a de la malice, des opiniâ- » tretés manifestes, oh! vraiment notre Bienheureux Père ne » nous enseigna jamais à supporter telles choses, sans essayer, » par toutes les voies possibles de douceur et de rigueur, à en » faire amender; et il est vrai que je suis un peu ferme en cela, » parce que cette maison est sujette à donner des filles dehors;

» nous en avons donné quatre, cette année ; je ne veux pas que
» l'on aille dire : notre Mère d'Annecy supporte tout, souffre
» tout, cela serait très-préjudiciable dans les maisons ; nous
» autres supérieures devons tellement supporter nos filles ;
» que ce support ne nous empêche point de les porter en
» Paradis. »

CHAPITRE VIII.

COMMENT ELLE PRATIQUA LES QUATRE VERTUS CARDINALES.

Si le cœur de notre Bienheureuse Mère était le char de l'amour, nous pouvons dire qu'il roulait sur ces quatre roues : prudence, tempérance, justice et force.

Sa prudence était surnaturelle, et devrait plutôt être appelée sagesse que prudence, tant elle l'avait divinisée. Elle haïssait le vice de la duplicité et artifice, en sorte que le seul nom, comme elle le dit, lui faisait horreur. Une fois, quelque Sœur parlant contre la prudence, pensait louer la simplicité ; notre Bienheureuse lui dit : « Distinguez donc la prudence » humaine, car notre Mère, la Sainte Église, nous enseigne à » demander à Dieu qu'il nous enseigne les voies de sa prudence. » Écrivant une fois à une de nos supérieures, elle lui disait : « En » fin, ma chère fille, les bonnes supérieures de Sainte Marie » doivent être des prudentes colombes, en sorte qu'elles sachent » mêler une once de prudence parmi dix livres de simplicité ; » les vertus sont une chaîne d'honneur, la prudence est l'une » des boucles ; si on l'ôte, on rend la chaîne défectueuse en cet » endroit. » Elle disait aussi : « Plusieurs blâment la prudence » indiscretement, et d'autres la pratiquent sans mesure, les uns » et les autres font mal. » Si cette Bienheureuse blâmait ces extrémités, elle les fuyait soigneusement : sa prudence était modérée, et sa simplicité était unique. Notre Bienheureux Père, parlant de l'ordre qu'elle mit à ses affaires pour se retirer du monde, dit : « Elle a fait tout cela avec une prudence si admi-

» rable, que la téméraire sagesse du monde n'y saurait rien
 » trouver à censurer, et les gens sages et vertueux y trouvent
 » beaucoup à louer. » L'on a pu voir par tout ce qui est dit ci-
 dessus, et qui se dira ci-après, combien la prudence de cette
 Sainte était parfaite pour ajuster tant d'affaires diverses, prati-
 quer avec toutes sortes de personnes de toute condition, et sa-
 voir se maintenir avec tous.

Elle a toujours été si réglée, que sa vie en tout et partout a
 été une perpétuelle tempérance; elle dit une fois, « qu'en
 quelque lieu qu'elle fût et quelques sortes de viande qu'on
 lui donnât, elle faisait attention de ne manger toujours que
 d'une ou de deux sortes de viande, tant qu'elle le pouvait. » Et
 lorsqu'elle était en voyage et que les maisons la voulaient traiter
 extraordinairement, elle ne pouvait souffrir ce qui sentait l'abon-
 dance, priant les supérieures de ne lui faire donner que sa petite
 portion. Et quand elle était céans, ces dernières années, elle
 mangeait fort peu, sa portion pour l'ordinaire était des plus
 petites, et quoique l'on prît garde à lui donner des choses sub-
 stantielles et nourrissantes, elle ne voulait point souffrir ce qui
 ressentait tant soit peu la mollesse des sens. Elle ne mangeait
 véritablement que pour se soutenir, et nous disait quelquefois :
 « L'on ne saurait croire combien le boire et le manger me sont
 » ennuyeux, et ils me le seraient encore davantage, ce n'était
 » que je mange sans goût, sans appétit, et seulement pour obéir
 » à Dieu ¹. »

¹ Une contemporaine de la Sainte dépose ce qui suit : J'ai vu quelquefois
 la dépensière et l'économe lui demander, au sortir de table, si ce qu'elle avait
 mangé était bien cuit ou mal accommodé : « Certes, répondait-elle, je ne sais
 ce que c'est », montrant bien qu'elle n'avait pas l'esprit à ce qu'on lui servait
 au réfectoire. « Aussi, ajoutait-elle, les filles de la Visitation doivent avoir le
 » seul corps à table et l'esprit en Dieu ou à la lecture qui se fait selon notre
 » sainte règle, et pour cela il est bon, pendant les repas, de tremper quelque-
 » fois sa pitance dans le sang du Sauveur qui tombait sur le mont de Calvaire,
 » parce que cela a deux effets, l'un de faire trouver excellent ce qui nous

La justice et l'équité lui étaient naturelles; toute sa vie et au monde et en la Religion, elle a eu une grande inclination que l'on rendît à chacun ce qui lui appartenait; elle nous dit une fois, riant innocemment avec nous, que lorsqu'elle était à son ménage, elle ne savait presque point de sentences de l'Écriture, que celle-ci : *« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »*

Au commencement de notre Institut, cette digne Mère, traitant de quelque affaire avec une dame de qualité, notre Bienheureux Père vit qu'elle tenait fort ferme et ne voulait pas relâcher; il lui dit qu'elle était trop ferme, à quoi elle répondit : « Monseigneur, je ne puis rien relâcher où je vois la justice; » quand ce serait contre moi-même, je m'y tiendrais inébranlable. » Notre Bienheureux lui répliqua : « Ma Mère, ma Mère, » vous êtes plus juste que bonne; je ne veux point que vous » soyez si juste, il faut être plus bonne que juste. » Cette parole fit un très-grand effet dans l'esprit de notre digne Mère, par qui elle fut longtemps méditée; et nous lui en avons vu faire des pratiques très-signalées, assaisonnant sa justice de tant de bonté que ce n'était plus en ces dernières années qu'une juste et aimable bonté. Lorsque l'on traitait de quelque affaire un peu

» répugne, l'autre d'empêcher la sensualité que l'on pouvait prendre à la » nourriture, chose indigne d'un cœur religieux. »

Une autre fois, parlant à un Père de religion auquel les médecins disaient que l'air d'un certain lieu n'était pas bon, elle dit : « L'on m'a aussi toujours » assuré que l'air de cette ville m'était fort contraire à cause qu'il est humide, » mais je ne m'en mets pas fort en peine. Qu'il me soit bon, ou qu'il me soit » mauvais, cela m'est égal, puisque Dieu veut que j'y sois. Et qu'importe-t-il » aux personnes religieuses, qui ont donné leur corps et leur santé à Dieu, » d'être malades ou en santé, pourvu qu'en l'un et l'autre état, elles accom- » plissent la volonté divine. Pour moi, il me paraît que selon l'esprit, cela » doit être fort indifférent, car j'aime autant l'un que l'autre. » Ce bon Religieux lui répondit que cela était bien difficile et propre seulement à sa révérence, à quoi elle repartit que non et qu'elle croyait que tous les bons religieux en devaient être là. (Dépositions des contemporaines.)

embrouillée, ou qu'il fallait débattre quelque chose avec le prochain, elle priait soigneusement les Sœurs qui avaient soin du temporel d'être extraordinairement attentives que tout se passât avec une charitable équité. Lorsqu'on lui disait quelque chose du prochain, elle examinait soigneusement les deux parties ; et dit une fois, avec un profond soupir : « Dieu nous défende des » supérieures qui croient légèrement toutes choses car elles » feront beaucoup de petites injustices ; mais Dieu nous préserve » encore plus des inférieures injustes. »

Nous avons vu en quelques rencontres où l'on voulait que cette Bienheureuse se montrât plus âpre qu'il ne lui semblait convenable, qu'elle allait cherchant de petites adresses pour ajuster tout, en sorte que chacun fût content ; et enfin, elle disait : « Voyez-vous, mes Sœurs, par justice les anciens eus- » sent lapidé la pauvre femme adultère ; mais par bonté Jésus » la délivra ; ce bon Sauveur est venu en terre, afin d'associer » la justice à la paix ; imitons-le. » Oh ! combien de choses lui avons-nous vu céder et lâcher par bonté, qu'elle eût pu exiger et retenir par justice !

Une personne de dehors ayant une fois dérobé quelque chose au monastère, l'on en avertit cette Bienheureuse Mère, pour savoir si elle avait fait ce présent ou si c'était un larcin ; elle reprit gracieusement ce mot : « Un larcin, voudriez-vous bien » juger que cette personne-là en eût fait un ? Il faut être plus juste » en ses jugements. » Et elle détourna le propos ; et faisant appeler en particulier la personne qui avait dérobé, elle lui dit : « Prenez exemple à nous ; par justice nous pouvons vous faire » rendre votre larcin et vous donner confusion ; mais par miséricorde, nous nous contentons de vous dire de vous en confesser ; nous vous donnons ce que vous avez pris, à la charge » que ce sera une marque chez vous de ne faire jamais tort à » votre prochain. »

Les maçons qui bâtissaient notre seconde maison furent con-

vaineus d'avoir fait des manquements notables aux murailles, et condamnés à les faire réparer à leurs dépens; et l'on voulait d'autres ouvriers, ce qui eût beaucoup préjudicié à la réputation de ceux-ci, pour leur métier; notre Bienheureuse ne put jamais supporter cette justice si rigoureuse, et dit « qu'en conscience cela lui semblait injuste pour des servantes de Dieu, qui doivent posséder et pratiquer toutes les vertus avec des puretés et des délicatesses relevées au-dessus du commun. » Elle fit venir tous ces pauvres maçons, leur inculqua beaucoup de faire le reste de la besogne loyalement et équitablement, leur fit réparer les fautes qu'ils avaient commises, et afin qu'ils n'en fussent pas grevés, elle voulut que ce monastère leur donnât une somme d'argent du sien propre. Notre très-bonne Mère de Châtel, qui était au parloir avec elle, au sortir de là, monta dans la cellule de la Sœur qui écrivait pour elle, et lui fit écrire cet acte de vertu, faisant mettre au commencement du mémoire : « Béni soit Dieu qui nous a donné une Mère si dignement juste » et si saintement bonne. » Notre Bienheureuse Mère disait que la vraie règle de la justice chrétienne, c'est ces paroles : « *Fais* » à ton prochain ce que tu voudrais qu'il te fît; qui ne vit pas » conformément à cela, ne vit pas justement, et fait grand tort à » son âme, car l'âme du juste est le siège de Dieu. »

Notre Bienheureux Père parlant une fois à M. l'Abbé d'Abondance lui dit gracieusement : « J'ai trouvé dans Dijon ce que » Salomon était en peine de trouver dans Jérusalem. » Ce bon Abbé pressait le saint Prélat d'expliquer ce que c'était. « C'est, » dit-il, que j'ai trouvé *la femme forte* en madame de Chantal. » En plusieurs épîtres, ce Bienheureux lui donne toujours cet éloge.

Il faudrait un discours tout entier pour parler de la force de cette digne Mère, car toute sa vie elle apparut forte, ainsi que chacun a pu le voir. Nous ne voulons pas rappeler la force avec laquelle elle s'est arrachée des mains de ses parents, et a passé

sur son propre fils pour obéir à Dieu, qui l'inspirait à sortir de sa terre. La perfection de sa force peut se juger de la constante guerre que l'ennemi lui a faite tout le temps de sa vie sans rien gagner sur elle ; c'était un fort et ferme rocher, qui voyait briser et ses pieds les diverses adversités, comme faisant hommage à sa constance. Lorsqu'on l'eut jugée plus faible, c'est alors qu'elle était plus forte par la grâce de Notre-Seigneur qui la rendait forte dans ses faiblesses ; forte en prospérité, ne s'évanouissant point dans la complaisance et la vanité ; forte en l'adversité, sans s'abattre ; forte à soutenir et supporter le prochain ; forte et s'abattre et s'abaisser soi-même ; forte à souffrir les blâmes et contradictions ; forte à ne point désister des choses entreprises pour les fondations et le bien de son Ordre, contre toutes les menaces et contradictions, disant en une occasion fort prégnante : « Il n'y a que les hommes contre nous ; quand l'enfer s'y joindrait encore, nous ne voudrions point nous désister de faire » l'œuvre de Dieu. » Elle était forte à supporter, voire même à porter gaiement une multitude de tant et si différentes affaires ; bref, forte en pâtissant, en agissant en jouissant en son commencement, en son progrès, en sa fin ; même l'on peut dire que la faiblesse du vieil âge faisait davantage éclater la sainte force de son cœur, de son esprit et de son amour, en sorte que, sans se regarder elle-même, aucune entreprise où elle voyait la volonté de Dieu et l'obéissance, ne l'étonnait ; le Seigneur était sa force ; c'est pourquoi elle pouvait tout en celui qui la confortait et la renforçait pour résister à tout ce qui est mal, et faire tout ce qui est bien.

CHAPITRE IX.

DE SA PIÉTÉ ET DE SON ZÈLE AU CULTÉ DIVIN.

L'on a pu remarquer dans tous les discours précédents, que dès le plus bas âge de notre Bienheureuse Mère, le ciel l'avait douée d'une piété signalée et envers Dieu et envers le prochain ; mais nous ne voulons parler ici que de ce qui concerne les choses saintes pour lesquelles notre Bienheureuse avait un respect incomparable et un zèle inexplicable : en tout ce qui concernait le culte et service de Dieu, elle appliquait partout la piété et dévotion, et faisait profit de tout ce qui la pouvait faire avancer en cet heureux chemin.

Elle célébrait les fêtes de Notre-Seigneur et de Notre-Dame avec spéciale attention et dévotion. Durant l'avent et le carême, elle parlait ordinairement au chapitre de l'ancéantissement du Verbe dans les entrailles de sa sainte Mère, et de la Passion. En ces deux temps-là, elle voulait que l'on fit une attention particulière à faire les récréations plus dévotement qu'à l'ordinaire, et nous disait quelquefois avec une suavité admirable qu'elle nous donnait demi-heure de la récréation pour nous divertir innocemment et indifféremment, mais que l'autre demi-heure, elle voulait que nous la lui donnassions pour nous entretenir dévotement et sérieusement.

Aux fêtes de Noël, il y avait trop de plaisir à voir avec quelle dévotion elle allait quelquefois elle-même envelopper le petit Jésus pour le poser dans la crèche de Bethléem, que l'on a coutume de faire ; elle y allait soigneusement tous les jours faire

ses actes d'adoration. Elle prenait grand plaisir que l'on chantât à la récréation des noëls que les Sœurs faisaient ; elle ne se souciait point de la bonne rime pourvu qu'elle y trouvât de la dévotion ; même elle témoignait prendre plaisir d'en ouïr où l'on entremêlât quelques traits innocents et récréatifs.

Dès le commencement de l'Institut, elle avait, par l'ordre de notre Bienheureux Père, établi la coutume qu'on chantât des noëls au chœur, dès le jour de la Nativité jusqu'au jour des Rois ; pour affairée qu'elle fût, elle prenait du loisir pour voir et ouïr chanter les noëls qui se devaient chanter au chœur, afin que l'on n'y en dit que de bien à propos. Une fois s'étant aperçue qu'une Sœur témoignait de la difficulté de chanter un noël sur certain air qui, disait-elle, lui peinait l'estomac, cette digne Mère fut fort touchée de ce défaut, et dit avec grand sentiment de cœur : « Hélas ! que nous sommes peu dévotes ! » nous voyons notre Seigneur pleurer pour nous, et il nous » fâche de souffrir un peu à chanter pour lui. » Elle avait une affection spéciale que l'on célébrait avec dévotion la fête de l'Épiphanie, et faisait toujours faire la communion ce jour-là en action de grâces de ce que Jésus-Christ s'était manifesté à la gentilité.

Le jour de Pâques, tant qu'elle pouvait, elle allait avec la communauté faire sept stations en l'honneur des sept apparitions, et pour gagner les indulgences. Le jour de l'Ascension, elle ne manquait point d'aller au chœur avec la communauté, demi-quart d'heure avant midi, pour accompagner, par adoration, Notre-Seigneur montant au ciel en son triomphe, et en a établi la coutume dans nos maisons. Lorsqu'au jour de la Pentecôte, elle avait tiré avec la communauté le don du Saint Esprit, elle se faisait chercher par après, dans quelques livres spirituels, l'explication du don qui lui était échu¹ ; et lui étant venu deux années

¹ Le jour de la Pentecôte 1631, notre très-digne Mère se trouva le matin si absorbée en Dieu, qu'après que l'on eût lu le point de l'oraison, elle se

de suite le don de piété, elle en témoigna une grande joie, disant que la volonté de Dieu, par ce sort, était qu'elle se rendit bien dévote, et aussi que nous ne manquions à être bonnes religieuses, que parce que nous manquions à être vraiment dévotes. Au commencement de chaque année, elle mettait soigneusement dans ses règles le billet du saint protecteur qui lui était échu et était celui de l'année précédente, et comme on lui demandait pourquoi elle prenait ce soin : « Afin, dit-elle, que » tous les jours, ouvrant nos règles, j'honore mon saint protecteur, baisant son nom, et le priant de m'être protecteur. »

C'était une chose admirable, comme pour toutes les actions de piété, même qui n'étaient pas d'obligation, elle trouvait du loisir ; nous l'avons vue s'assujettir à venir au noviciat avec une troupe de jeunes Sœurs, chanter tous les jours, durant les octaves de la Sainte Vierge, le *Magnificat* devant son tableau. Tant qu'elle pouvait, elle ne perdait aucune procession ni autre prière, action et prière de nulle obligation ains de simple dévotion ; et soit que l'on fût en des actions obligatoires ou volontaires de piété, elle ne voulait aucunement que l'on fit des actes légers, disant fort fréquemment qu'il fallait servir Dieu sérieusement et comme Dieu.

Elle ne manquait point, autour des bonnes fêtes et au commencement de l'année, de nous donner des défis pour la plus parfaite pratique de quelque vertu et exercice de dévotion, s'assujettissant elle-même de marquer ses fautes et en dire tout haut le nombre, lorsque l'on en rendait compte ; elle faisait écrire le

mit à dire tout haut, sans savoir, au moins sans penser, qu'elle était avec la communauté, au chœur : *Venez, ô très-saint Esprit!* Les Sœurs furent bien étonnées et bien consolées tout ensemble. M. Michel Favre lui demanda plus tard : « Ma Mère, que pensiez-vous alors? » — « Hélas ! mon Père, dit-elle, » je ne pensais point que j'étais au chœur, je pensais à appeler le Saint-Esprit. Je l'ai crié en français! » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

défi du commencement de l'année dans la chambre des assemblées, crainte que l'on vint à l'oublier; et Sa Charité, après nous avoir plusieurs fois dit que nous n'étions pas assez fidèles à faire attention à bien pratiquer nos défis, trouva cette faute digne de nous en faire reprendre par Monsieur notre très-honoré Père spirituel, en la visite annuelle.

Enfin cette bénite Mère n'oubliait rien de tout ce qui pouvait contribuer à avancer sa chère âme et celles de ses filles en la piété et dévotion, et pouvons bien dire que *le zèle de la maison de Dieu la décorait*. Elle souffrait extraordinairement quand elle savait qu'en quelques monastères la principale étude n'était pas celle de la dévotion, et dit une fois qu'elle emploierait toutes ses forces afin que l'on s'appliquât si bien à la dévotion céans, que tout y ressentit la piété et religiosité.

Quel zèle n'avait-elle pas pour la célébration des divins Offices! elle en était la grande surveillante, nous reprenant jusqu'aux moindres petites fautes; les plus minces cérémonies lui étaient en vénération; toute âgée qu'elle était, voyant que nous trainions trop à l'Office, elle s'efforçait elle-même de soutenir le chœur, afin de nous tirer de notre défaut. Combien de fois a-t-elle fait assembler dans sa chambre les jeunes Sœurs! Ou bien elle allait au noviciat et nous faisait chanter devant elle, chantant elle-même, nous reprenant et instruisant tout à loisir, comme si elle n'eût autre chose à faire. Quand elle passait par les monastères, c'était sa principale surveillance de voir si le divin Office se célébrait avec l'entière observance du cérémonial, ne s'épargnant point à chanter et beaucoup parler pour bien instruire ses filles. Elle nous a dit quelquefois qu'au commencement de notre Institut, notre Bienheureux Père l'ayant reprise de quelques mauvaises prononciations qu'il avait remarquées d'elle à l'Office, et ayant une extrême peine à prononcer autrement, elle avait passé quelques nuits sans pouvoir dormir, pour l'extrême désir qu'elle avait de bien dire

l'Office, prononçant tant et tant de fois à part soi les mots esquels elle avait des difficultés, qu'elle s'y habitua.

Jusques à sa soixante et dixième année que Dieu l'appela pour chanter les louanges de sa divine Majesté dans le ciel, elle n'a jamais manqué à faire l'Office aux grandes fêtes de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de saint Joseph, de saint Augustin, de la Dédicace, les jours de Ténèbres, sinon lorsqu'elle en était empêchée par maladie, ou qu'il y avait une autre supérieure; alors elle se tenait en son petit coin de déposée; encore ès derniers mois de sa vie, elle officia en notre monastère de Moulins en qualité de la plus ancienne religieuse de la maison, ce qui est une ordonnance du Coutumier, quant on a bonne voix. Cette Bienheureuse l'avait si bonne et si agréable, qu'elle donnait de la dévotion de l'ouïr chanter.

Quoique l'action du lavement des pieds soit fort pénible dans les grandes communautés, à cause qu'il faut si souvent se mettre à genoux et se relever, notre digne Mère, malgré son grand âge, ne s'en dispensait point, lavant et baisant les pieds des Sœurs avec une dévotion qui rejaillissait sur son visage; cette même dévotion et révérence paraissait en elle dans toutes les plus petites actions de piété, comme lorsqu'elle accomplissait des pénitences au réfectoire, où d'ordinaire, les veilles de grandes fêtes, elle faisait une prière tout haut, les bras en croix, priant Notre-Seigneur, par les mérites du mystère que l'Église célébrait, de pardonner les péchés de son peuple, de lui faire miséricorde, de nous faire la grâce de nous départir la fidélité en son saint amour et en nos observances; et autres demandes qu'elle faisait avec des brièves paroles, mais très-ferventes, humbles et dévotes.

Elle avait aussi un zèle particulier pour l'ornement des autels et de l'église; il n'y avait point d'office en la maison sur lequel elle eût l'œil si ouvert que sur celui de la sacristaine. Sa plus ordinaire besogne était de lacer des voiles de calices pour nos

maisons qui le désiraient, ou des dentelles, dont elle a lascé une grande quantité; en un été, elle fit, nonobstant toutes ses affaires, un pavillon, un devant d'autel avec la crédence, qu'elle faisait recouvrir de laine et de soie; et se dépêchait si fort qu'elle se retrancha sa demi-heure de repos que la règle nous permet l'été, après midi, parce qu'elle désirait que, dans une octave de la Sainte Vierge, l'autel fût paré de son ouvrage. Ce parement étant fort simple et agréable, elle en lasça aussi un avec les rideaux et le dais pour le tombeau de notre Bienheureux Père, et dit avec un profond rabaissement : « J'ai eu l'honneur de filer les habits de ce Bienheureux tandis qu'il était en vie, ce m'est encore consolation de travailler pour orner son sépulcre. » Elle fila de la serge violette pour faire un parement au tombeau de notre Bienheureux Père et un ornement à son oratoire. Non-seulement elle avait soin de notre église, mais encore des paroisses de villages quand elle savait qu'il y avait de la nécessité, y faisant faire des corporaux et certaines petites boîtes fort propres, en forme de custode, pour tenir le Saint-Sacrement.

CHAPITRE X.

DE SA DÉVOTION AU SAINT-SACREMENT, A LA MESSE ET DANS
LA COMMUNION.

La dévotion et révérence que cette Bienheureuse Mère avait au très-saint Sacrement de l'autel ne se pourrait exprimer ; elle portait toujours en écrit sur soi une action de grâces à Notre-Seigneur, de l'avoir admise à la participation journalière de son très-saint corps. Elle a persévéré trente et un ans, par ordre de notre Bienheureux Père, à communier tous les jours ; et tant s'en faut que la fréquence engendrât la négligence ni la familiarité ou le mépris, son soin, son amour et sa dévotion croissaient tous les jours. Elle dit un jour à notre chère Mère de Blonay qu'elle avait grande envie de demander permission de se confesser tous les jours pour se purifier, puisque tous les jours elle se mettait à la Table des anges, mais qu'elle n'avait osé le faire, parce que notre Bienheureux Père l'avait fait communier tous les jours sans lui ordonner de se confesser plus de deux fois la semaine, la priant, en qualité de sa supérieure, de lui ordonner si elle devait se confesser tous les jours ou non. Notre chère Mère lui ayant répondu qu'elle croyait qu'elle devait suivre le train auquel notre Bienheureux Père l'avait mise, elle s'arrêta à cet avis.

Dès le commencement de sa dévotion, elle avait eu un soin nonpareil de se disposer, avec une préparation toute extraordinaire, à la sainte communion ; plus tard, notre Bienheureux Père lui dressa une méthode particulière, dans laquelle son

âme s'allait toujours simplifiant et épurant. Il lui donna l'exercice de la sainte communion, que nous avons encore aujourd'hui dans l'Institut, en notre directoire spirituel; et enfin l'amour unique et unissant la priva de toutes méthodes pour ce Saint Sacrement; la seule foi lui suffisait.

Elle avait une affection nonpareille d'assister au saint sacrifice de la messe, et il fallait que les affaires fussent extrêmement pressées, pour l'empêcher d'ouïr, soit en hiver, soit en été, deux messes les jours de fêtes. Ayant appris qu'une de nos maisons était en telle pauvreté, que les Sœurs n'entendaient messe que les fêtes, faute d'avoir de quoi payer un prêtre, Sa Charité en témoigna une très-grande douleur de cœur, et leur envoya soudain de quoi payer un prêtre pour un an; avec prières que, si, l'année suivante, elles étaient dans la même nécessité, elles l'en avertissent, et qu'elle leur enverrait encore une somme pour avoir la messe, disant que jamais nécessité d'aucune maison ne l'avait tant touchée comme celle-là, et qu'elle sentait une douleur sensible de savoir des filles de la Visitation privées d'assister tous les jours à ce sacrifice de vie et d'amour.

Écrivant à une de nos Sœurs qui allait commencer une de nos maisons, elle lui dit les paroles suivantes : « Je vous supplie, ma très-chère fille, que la première chose à laquelle vous mettrez ordre, dès que vous serez arrivée, que ce soit à votre chapelle, et que vous ayez messe tous les jours; que si les choses ne sont pas en état, et que vous ne la puissiez pas avoir en votre maison, allez l'entendre, avec grande modestie, en l'église la plus proche; c'est un grand soutien à l'âme pour tout le reste du jour, d'avoir été le matin si près de son Sauveur réellement présent au divin sacrifice. »

Écrivant à une directrice, elle disait : « Avant toutes choses, ma très-chère fille, que votre soin premier et principal soit d'apprendre à vos novices à faire le plus purement et parfaitement qu'il se pourra l'exercice de la sainte messe et com-

» munion ; ces deux actions sont les plus hautes que nous sau-
» rions faire. Donnez-leur intelligence que, demandant à être
» reçues, elles ont demandé d'habiter en la maison du Seigneur ;
» cela se doit entendre de faire séjour en la même maison où le
» Saint-Sacrement repose. Cette présence sacrée rend les mo-
» nastères les maisons du Seigneur ; faites-leur peser cette grâce
» au poids du sanctuaire ; qu'elles fassent souvent des considé-
» rations à l'entour de ce très-Saint Sacrement, afin qu'à l'imi-
» tation de ce bon Sauveur, elles apprennent à s'anéantir tota-
» lement, et à vouloir vivre cachées comme il est caché. Enfin,
» donnez-leur beaucoup de chaleur de ce côté-là, et je vous
» supplie, menez une fois toutes ces chères filles devant le
» Saint-Sacrement, l'adorer à mon intention, et lui demander
» pardon du mauvais usage que j'en fais. »

Elle avait en si haute estime les prières que les prêtres font pour le prochain à la sainte messe, qu'elle n'écrivit jamais à aucun prêtre qu'elle ne le priât de se souvenir d'elle au saint sacrifice de la messe. Une fois, un révérend Père de l'Oratoire lui écrivant qu'il tenait fidèlement la promesse qu'il lui avait faite de se souvenir tous les jours d'elle à la sainte messe, elle dit avec grand sentiment que cette promesse lui était plus chère que si tous les rois de la terre lui promettaient de la couronner et la rendre souveraine du monde. Elle honorait extrêmement les prêtres, en parlant toujours avec respect, et, comme elle se trouvait souvent en des rencontres où on lui demandait sa bénédiction, jamais elle ne se laissait vaincre, sinon que le prêtre lui commandât de la donner ; encore fallait-il qu'il se retirât un peu, disant qu'il n'appartenait à personne de donner des bénédictions quand il y avait un prêtre ; que cela était dû à leur dignité. Un jeune homme lui communiquant un jour le dessein qu'il avait de se faire d'Église, elle lui dit : « Voilà le plus
» grand et le plus digne dessein que vous puissiez jamais faire ;
» mais prenez de fortes résolutions de ne pas vivre en homme,

» si vous voulez faire un office plus relevé que celui des anges ;
 » l'on ne peut, sans grand danger de son salut, servir le monde
 » et l'autel. »

Lorsqu'on l'avertissait de quelques fautes commises au chœur, ou du manquement de tranquillité, d'ordinaire notre digne Mère alléguait où était notre attention de faire tels défauts en la présence du Saint-Sacrement. Elle avait une telle envie que l'on se tint avec un respect religieux devant le Saint-Sacrement, que même il fut un temps qu'elle avait établi le silence devant la porte du chœur, pour nous y donner plus d'attention.

Durant les octaves du Saint-Sacrement, et toujours quand il était exposé, cette Bienheureuse se tenait au chœur le plus qu'elle pouvait ; et notre très-honorée Mère de Blonay étant arrivée en ce monastère, l'année 1641, dans l'octave du Saint-Sacrement, elle était étonnée de voir cette digne Mère si assidue au chœur, et lui dit : « Ma Mère, je vous assure que vous me
 » laissez seulement de vous voir tenir tant à genoux » ; la Bienheureuse lui répartit gracieusement : « Ma chère Mère, c'est
 » par charité que vous vous laissez de me voir ; mais moi, je ne
 » me laisse point, c'est tout mon plaisir en cette vie d'être un
 » peu devant le Saint-Sacrement. »

Notre chère Mère admirait aussi que cette Bienheureuse, avec son estomac faible et usé, ne manquait jamais de chanter à la communion et aux bénédictions avec le chœur, prévoyant à l'avantage ce qu'il fallait chanter, afin de ne pas feuilleter dans ses heures, et pour suivre en cela l'observance. Elle avait un très-grand plaisir de répondre aux litanies du très-Saint-Sacrement, et nous dit une fois qu'elle voudrait bien, si nous nous trouvions à sa mort, qu'on les lui chantât devant son lit, et qu'on lui fit répéter souvent ces deux versets : *Mysterium fidei* et *Manna absconditum* ¹.

¹ Mystère de foi, Manne cachée.

Elle avait un grand soin qu'il y eût de belles fleurs au jardin et qu'on les conservât pour les mettre devant le Saint-Sacrement. Tous les dimanches et fêtes, les Sœurs jardinières avaient accoutumé de lui donner un bouquet pour le porter en sa main, pensant la récréer, mais toujours elle faisait appeler la Sœur sacristaine, et envoyait mettre ce bouquet dans une fiole d'eau, et, lorsqu'on lui en donnait un nouveau, elle l'envoyait derechef devant le Saint-Sacrement, se faisant rendre le précédent, qu'elle gardait aux pieds de son crucifix, dans sa cellule; et quand il était du tout flétri, le serrait en sa layette. Quand elle en avait fait amas, elle les faisait brûler, par respect et par crainte qu'on ne les jetât dans un lieu indécent. Elle n'était point sans avoir de ces bouquets séchés devant le Saint-Sacrement, c'était sa pratique constante. Une Sœur s'enhardit un jour de lui demander instamment pourquoi elle faisait cela, cette Bienheureuse lui répondit : « Mes pensées ne méritent pas » d'être dites. » La Sœur la pressant derechef : « Ma fille, lui » dit-elle, la couleur et l'odeur sont la vie de ces fleurs; je les » envoie devant le Saint-Sacrement où peu à peu elles flétris- » sent, se passent et meurent : je désire d'être ainsi, et que ma » vie, qui se va passant peu à peu, se finisse devant Dieu, en » honorant le mystère de la très-sainte Église. » Une autrefois, cette Sœur étant travaillée de peines intérieures, notre Bienheureuse Mère lui donna la moitié du bouquet flétri qu'on venait de lui apporter de devant le Saint-Sacrement, et lui dit : « Ma fille, pliez cela dans du papier et le mettez sur votre cœur » en révérence du Saint-Sacrement; j'ai quelquefois été soula- » gée en mes peines par ce remède. »

Cette Bienheureuse Mère ayant ouï chanter un cantique fait sur les litanies du Saint-Sacrement, elle le fit souvent répéter aux récréations et se le faisait apporter en particulier. Elle en fit copier trois couplets sur un bout de papier, pour les apprendre par cœur, et dit que cette nuit-là elle s'était réveillée

cinq fois avec douleur, répétant toujours cette reprise d'un couplet :

Ah! suprême bonté! cet amoureux repas,
Me doit anéantir et je ne le suis pas!

ajoutant que c'était une grande confusion à l'âme de recevoir si souvent son Dieu et ne point vivre conformément à la divine viande dont elle est nourrie. Elle nous exhortait souvent à profiter de la communion, et n'aimait point que l'on multipliât les communions générales dans les communautés, à cause de la diversité des dispositions.

CHAPITRE XI.

DE SA DEVOTION ET CONFIANCE ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Jamais notre Bienheureuse Mère n'avait connu d'autre mère que la très-Sainte Vierge, puisque étant demeurée orpheline de mère au berceau, dès qu'elle eut l'usage de la raison, elle se voua à la Sainte Vierge pour être sa fille, et la prit pour Mère; aussi elle rendait tous les jours grâces à cette Sainte Vierge des assistances et faveurs qu'elle avait reçues d'elle en sa jeunesse, comme l'ayant conduite, détournée de plusieurs dangers, et fait éviter de grandes occasions de se perdre.

Lorsqu'elle fut mariée, c'était une grande partie de sa dévotion de se recommander elle, son ménage et ses affaires à la Sainte Vierge; et après la crainte de Dieu, elle n'avait rien tant à cœur que d'élever ses enfants en la dévotion et confiance envers cette Sainte Mère. Lorsqu'elle fut veuve, ne pouvant pas être sitôt religieuse, à cause de la charge de ses enfants, elle dressa un monastère en son intérieur, duquel la très-sacrée Vierge était Abbessé; elle l'honorait, l'écoutait, et suivait sa direction, et l'on voit en diverses épîtres que notre Bienheureux Père lui recommandait toujours de se tenir bien proche de sa Sainte Abbessé au mont de Calvaire : « Gardez-bien, ma chère » fille, la clôture de votre couvent, n'en sortez point sans la » licence de Madame votre Sainte Abbessé, obéissez-lui bien, » elle ne veut autre chose de vous, sinon que vous fassiez ce » que son Fils vous dira. »

Notre Bienheureuse Mère, pour avoir une marque de servi-

tude perpétuelle à la sacrée Vierge, s'obligea par vœu de dire tous les jours son chapelet, c'est-à-dire la couronne de six dizaines, à quoi elle a persévéré toute sa vie, employant à cela, chaque jour, une bonne demi-heure. En une grande maladie qu'elle fit, en laquelle même elle ne pouvait pas dire son Office, elle pria six de ses filles qu'après avoir dit leur chapelet, elles ajoutassent encore une dizaine à son intention, afin que par elle, ou par autrui, de sa part, cette couronne fût tous les jours offerte à la Reine du ciel. Elle disait encore tous les jours la petite couronne de douze *Ave Maria*, et en donna la licence générale à celles qui la voudraient dire, pourvu que cela se fit sans obligation, ni sans scrupule quand on ne le ferait pas.

Lorsque notre Bienheureux Père lui eut déclaré le dessein qu'il avait de l'employer à ériger une Congrégation, il lui dit qu'il avait pensé qu'elle se nommerait la Congrégation de Sainte-Marthe, et quand il lui écrivait, il disait : « Sainte » Marthe, notre chère maîtresse. » Quoiqu'elle eût grande dévotion à cette sainte hôtesse de Notre-Seigneur, son cœur sentait un peu de résistance de n'être pas entièrement sous la protection de la très-Sainte Vierge ; mais elle n'en dit jamais mot, se tenant si absolument à l'obéissance, qu'elle ne faisait nul état de ses propres pensées ; mais elle pria beaucoup Dieu de découvrir sa volonté là-dessus à notre Bienheureux Père, lequel un matin, lorsqu'elle y pensait le moins, lui vint dire avec un visage tout gai, que Dieu lui avait fait changer d'avis, et que nous nous appellerions *les Filles de la Visitation* ; qu'il choisissait ce mystère, parce que c'était un mystère caché, et qu'il n'était pas célébré solennellement en l'Église comme les autres, qu'au moins il le serait en notre Congrégation ; ce qui donna une très-grande joie à notre Bienheureuse Mère, et elle inculqua tellement la dévotion à la Sainte Vierge à nos premières Sœurs, et en parlait si souvent aux malades qu'elle allait visiter et servir, que par un mouvement commun des petits enfants et du peuple,

l'on nous nomma *les Religieuses de Sainte-Marie*, nom qui nous est toujours demeuré depuis.

Quand les fêtes de la très-Sainte Vierge approchaient, au chapitre et aux récréations, notre digne Mère nous invitait fort à les célébrer dévotement. Il se passait peu de fêtes de la Sainte Vierge qu'elle ne fit chanter aux récréations quelques cantiques en son honneur, et se joignait souvent, aux jours de ses grandes fêtes, avec les novices ou autres Sœurs, pour aller chanter devant un tableau de la Sainte Vierge, ou le *Magnificat* ou l'*Ave maris stella*, ayant grande dévotion à répéter trois fois ce verset : *Monstra te esse matrem*. Pour les nécessités publiques ou autres besoins, elle faisait volontiers faire des neuvaines et des processions à la très-Sainte Vierge; elle recommandait aux directrices d'inculquer fort aux novices la dévotion à la Mère de Dieu.

Entre toutes les fêtes de la Sainte Vierge, elle a témoigné une affection incomparable à son Immaculée-Conception, et a témoigné un zèle extraordinaire pour procurer que Monseigneur de Genève la fit chômer en son diocèse, lui en ayant parlé diverses fois, et fait parler par des personnes qu'elle voyait avoir crédit auprès de sa seigneurie. Voyant qu'elle ne pouvait venir à bout de son dessein, elle pria fort humblement et instamment Monsieur notre très-honoré Père spirituel, doyen de Notre-Dame, qu'il l'a fit célébrer bien solennellement dans son église, ce qu'il lui promit, et cette Bienheureuse Mère nous dit avec une joie extraordinaire : « Notre bon Monsieur le doyen m'a » toute réjouie, car il m'a dit que, quand il devrait lui-même » aller sonner la grosse cloche de Notre-Dame, qu'il fera sonner » pour la fête de l'Immaculée-Conception comme pour les » grandes fêtes. »

Écrivant à un seigneur Abbé, elle dit ces mots sur la fin de sa lettre : « Au reste, mon très-cher Frère, j'ai une grâce à » vous demander, c'est qu'il vous plaise m'accorder qu'en votre

» abbaye et dans les prieurés qui en dépendent, vous fassiez
 » célébrer la fête de l'Immaculée-Conception de la Mère de
 » Dieu, avec la solennité que l'on observe aux autres fêtes de
 » Notre-Dame, et qu'il y ait sermon pour émouvoir le peuple à
 » révéler cette très-Immaculée-Conception : je m'estimerais
 » heureuse de donner ma vie pour la soutenir. » Une Sœur de-
 manda congé à notre Bienheureuse Mère de dire le chapelet de
 la Conception neuf jours avant et neuf après la fête de l'Imma-
 culée-Conception. Cette digne Mère se le fit apprendre et dit
 qu'elle le dirait aussi ces deux neuvaines, et « quelquefois les
 fêtes (ajouta-t-elle) quand j'en aurai le loisir. »

Assez souvent, dans les rencontres d'afflictions, cette Bien-
 heureuse disait : « Ayons recours à Notre-Dame; » et en sa soli-
 tude de 1640, elle fit écrire une oraison à cette Sainte Vierge,
 pour lui demander secours en ses peines intérieures, et la dicta
 à une Sœur, à genoux devant son crucifix, en ces propres
 termes : « Souvenez-vous, ô très-pitoyable Vierge ! que jamais
 » personne n'a eu recours à vous, qu'elle n'ait senti les
 » effets de vos bontés; en cette confiance, ô Vierge des Vierges !
 » je me présente devant vous, avec un très-véhément désir que
 » vous daigniez regarder mon intérieure misère; et dans ce
 » regard, ô Vierge pitoyable ! usez de votre autorité mater-
 » nelle envers votre divin Fils, et faites qu'il m'accorde non la
 » délivrance de ma peine, si ce n'est sa volonté, mais la grâce
 » de vivre en sa crainte, et qu'il fasse de moi son éternel bon
 » plaisir, auquel, entre vos sacrées mains, je me sacrifie de-
 » rechef, en union du sacrifice que vous fîtes de vous-même au
 » jour de votre Immaculée-Conception, de laquelle je veux bénir
 » à jamais le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen. »

Elle demeura assez longtemps à faire écrire cette oraison, ne
 voulant mettre en icelle aucune parole qui ne fût très-désinté-
 ressée; lorsque la Sœur l'eut mise au net, cette Bienheureuse
 la serra en son sein et dit : « J'ai envie de dire cette oraison

» neuf mois durant ; j'en demanderai congé à Monsieur le doyen
 » la première fois que je le verrai. » La Sœur lui demanda si
 » elle ne pouvait pas faire cela d'elle-même? » « Si une de nos
 » Sœurs, répondit cette Bienheureuse, voulait faire quelques
 » prières journalières, elle m'en demanderait permission ; n'est-il
 » pas bien raisonnable que je le demande au Supérieur? Pos-
 » sible que la Sainte Vierge ne m'écouterà, que parce que je
 » lui parlerai par obéissance? » Nous avons su de Monsieur notre
 Père spirituel, que notre Bienheureuse lui avait demandé cette
 licence, lui disant, avec grande simplicité, que c'était pour
 quelques peines intérieures sur lesquelles il ne voulut pas l'in-
 terroger pour le grand respect qu'elle lui portait.

Une fois cette Bienheureuse Mère étant en solitude, trois
 Sœurs allèrent la trouver ensemble pour lui demander quelques
 permissions ; elle était les bras croisés devant une image de la
 Sainte Vierge : au lieu de donner aux Sœurs le congé qu'elles
 lui demandaient de faire quelques austérités corporelles, elle
 leur ordonna de faire un quart d'heure d'oraison, chaque jour
 de leur solitude, devant une image de Notre-Dame, et tirant
 de sa manche un livret qu'elle avait écrit de sa main, où étaient
 en français les litanies de la Sainte Vierge, elle leur dit : « Voyez,
 » mes filles, comme nous avons tout en Marié, et avec quel
 » soin et confiance nous devons recourir à elle : si nous sommes
 » enfants, elle est Mère ; si nous sommes faibles, elle est Vierge
 » puissante ; si nous avons besoin de grâces, elle est Mère de
 » la divine grâce ; si nous sommes en ignorance, elle est le
 » siège de la sapience ; si nous sommes tristes, elle est une
 » cause de joie à toute la terre » ; et ainsi poursuivit tous les
 versets des litanies, après quoi elle renvoya les Sœurs, leur
 demandant qu'elles priassent fort la Sainte Vierge pour elle.
 Une des Sœurs lui répondit : « Quelle prière faut-il faire? »
 « Ma fille, dit-elle, l'on fait une prière fort agréable à la Sainte
 » Vierge, quand on loue Dieu des grandeurs qu'il a mises en

» elle, et du choix qu'il a fait d'elle pour être sa digne et vraie
» Mère. »

Étant si dévote à la très-Sainte Vierge, elle l'était par une conséquence infaillible à son chaste époux, le glorieux saint Joseph; aussi, avons-nous trouvé en écrit que, lorsqu'elle en parlait à notre Bienheureux Père, elle disait : « Ce cher saint que notre cœur aime. » Cette Bienheureuse Mère se mit et nous fit mettre de l'association de Saint-Joseph, et avait grand soin que les seconds dimanches du mois l'on fit la sainte communion et la procession, pour les canadiens, à l'honneur de saint Joseph; elle avait une petite image de Jésus, Marie et Joseph, qu'elle portait en son livre des règles; nous la montrant une fois, elle dit : « Tous les jours, lorsque je commence notre lecture, je baise
» les pieds à Jésus, Marie, Joseph; mais parce qu'il y a à notre
» image un démon peint sous leurs pieds, et que je ne les puis
» baiser sans baiser cette laide bête, je prierai Monsieur le
» doyen d'y passer un peu de peinture, pour effacer celui qui
» nous voudrait effacer du livre de Dieu. »

Ellé allait tous les jours, sans y manquer, prier devant le tableau de saint Joseph, qui est sur l'autel du chapitre. La veille du jour qu'elle partit pour aller en Piémont, en l'année 1638, une Sœur alla l'attendre au chapitre, et la pria de lui dire quelles prières elle faisait tous les jours devant ce tableau, afin que, pendant son absence, elle les vint faire en sa place; cette Sainte en témoigna grande joie, et lui dit : « Je vous
» en prie, ma fille, venez-y pour moi; je dis un *Laudate Do-*
» *minon, omnes gentes, un Ave Maria et un Gloria Patri,*
» pour rendre grâces à la Trinité éternelle de toutes les gran-
» deurs, grâces et privilèges qui ont été donnés à la Trinité
» terrestre, non que je fasse tous les jours des actes nouveaux,
» mais je les ai faits une fois pour toutes, faites-en ainsi. »

La dernière fois que cette Bienheureuse Mère alla à notre monastère de Thonon, elle pria une Sœur de lui donner la copie

d'un cantique qui avait été fait en l'honneur de saint Joseph, et qu'elle le lui apportât quand elle monterait en litière, ce que la Sœur fit, et cette Bienheureuse lui dit amiablement : « Grand merci », ajoutant qu'elle avait envie de faire ce petit voyage avec ce grand Saint. Elle dit une fois qu'elle avait envie de prier, dans sa lettre commune qu'elle voulait faire et qu'elle n'a pas faite, toutes les supérieures de procurer que chacune de leurs filles eût une image de Jésus, Marie, Joseph, et une de notre Bienheureux Père, pour la porter toujours sur elles; « car, disait-elle, il me semble qu'il fait si grand bien d'avoir toujours ses bons amis avec soi. »

Une fois, approchant d'un des petits autels des oratoires de la maison, et y voyant une image de saint Joseph tenant le petit Jésus, elle fit encore apporter une image de la Sainte-Vierge, et dit : « Quand Jésus, Marie et Joseph ne sont pas » sur un autel, je n'y trouve pas tout ce que j'y cherche. »

Quelques-unes de nos Sœurs les supérieures ayant écrit à notre Bienheureuse Mère pour lui demander si elles pouvaient prêter leur église aux associés de Saint-Joseph, pour y prêcher tous les seconds dimanches du mois, et y faire les fonctions de la confrérie, elle répondit « que oui, et qu'elles devaient tenir à grand honneur et faveur que leur église fût choisie pour honorer celui que Dieu avait tant honoré; mais qu'elles priassent les prieurs et prieures de l'association de prendre leur temps, en sorte que, tant qu'il se pourrait, l'on dit l'Office à l'heure ordonnée par la constitution. »

D'ordinaire, quand on parlait de la dévotion à la Sainte Vierge, à saint Joseph et aux saints, notre Bienheureuse Mère nous instruisait que la dévotion qui leur était le plus agréable, c'était l'imitation, et que la Sainte Vierge et les saints avaient plus agréable que l'on fit à leur imitation un acte d'humilité, de support du prochain, d'oubli et renoncement de soi-même, que de leur faire de grandes prières vocales.

CHAPITRE XII.

DE SA DÉVOTION AU BON ANGE ET AUX SAINTS.

Comme nous avons dit ci-dessus, notre Bienheureuse Mère avait une dévotion particulière aux Apôtres, aux Martyrs et à ces grands saints des premiers siècles, qui ont planté et soutenu la foi par leur sang et leurs travaux ; elle avait fait des litanies de ces saints protecteurs et protectrices, les invoquant quelquefois l'un après l'autre, mais d'ordinaire, elle les invoquait plutôt virtuellement qu'actuellement.

Elle avouait qu'elle n'avait pas inclination que, sous prétexte d'union avec Dieu, on négligeât la dévotion des saints, lesquels au moins il faut honorer par une intention générale, et qu'encore qu'il y ait des temps où l'âme ne peut agir, ni avoir autre souvenance que de Dieu seul, il y aura aussi des temps qu'elle aura non-seulement prou de liberté, mais prou de nécessité de recourir aux saints et aux saintes.

Une de nos supérieures ayant une fois écrit à cette Bienheureuse Mère qu'il y avait une novice tellement attirée à la contemplation simple de Dieu seul, qu'elle ne pouvait pas même invoquer les saints à son exercice du matin, cette Bienheureuse répondit « qu'il y avait de la tromperie là dedans ; qu'il fallait bien examiner cette fille, et lui apprendre que, pour quelque favori que l'on soit auprès du roi, il y a toujours des temps et des affaires où l'on a besoin des officiers de la couronne » ; « nous » avons, ajouta-t-elle, une Sœur conduite par une voie des plus » simples, et épurée de tout images et actes, que j'ai vu, mais

» je ne laisse pas de lui faire gagner des indulgences et faire des
 » prières aux saints, et si je lui avais dit de réciter tous les ma-
 » tins la grande oraison à tous les saints, elle le ferait sans pré-
 » judice quelconque de l'unique simplicité de son attrait. Or-
 » donnez quelquefois à cette novice de réciter les litanies des
 » saints; que si elle dit ne le pouvoir faire, tenez-la pour bien
 » suspecte; remettez-la entre les mains de quelque personne
 » docte, et qu'on la sonde bien profondément. » Le conseil de
 cette Bienheureuse fut suivi, et l'on trouva que cette novice étant
 une jeune fille convertie assez nouvellement, le diable lui don-
 nait cet endormissement de contemplation feinte, pour la rete-
 nir dans cette erreur qu'il ne faut pas invoquer les saints, et
 qu'il tenait encore son âme par ce filet détestable qui fut rompu
 par les avis de notre Bienheureuse Mère, à laquelle, quand on
 en écrivit derechef, elle nous dit : « Je vous assure que je n'osais
 » rien dire, sinon que l'on sondât et interrogeât cette fille; mais
 » je sentais en mon cœur que cette âme n'était pas bien purgée
 » du levain des hérétiques. » Ce qui est notable, c'est que notre
 Bienheureuse Mère, quand elle avait ce sentiment et fit cette
 première réponse, elle ne savait pas que cette fille eût jamais été
 de la religion réformée. Elle ordonna qu'on lui fit dire tout au
 long de son noviciat les litanies des saints tous les jours; par ce
 remède, elle fut totalement guérie de cette plaie et est une très-
 vertueuse religieuse.

Comme nous avons dit ci-dessus, dans les premiers exercices
 que notre Bienheureux Père donna à cette digne Mère, il lui
 avait appris à visiter tous les matins l'Église triomphante; elle
 a gardé cette pratique toute sa vie, et tous les jours, après son
 exercice du matin, elle disait cette petite oraison du bréviaire :
Sancta Maria, et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad Domi-
num, ut nos mereamur ab eo adjuvari, et salvari, qui vivit et
regnat in secula seculorum. Elle avait écrit de sa main, dans
 son petit livret, des oraisons à saint Jean-Baptiste et à saint Jean

l'Évangéliste, aux deux saints François d'Assise et de Paule, et une petite à saint Bernard, qui était son grand saint, et duquel elle se plaisait extraordinairement de lire les écrits, singulièrement lorsque ce saint traite de la très-Sainte Vierge, et ses sermons sur le Cantique des cantiques. Elle s'en fit apporter un livre relié à part, pour s'en pouvoir servir plus facilement, et ordonna que l'on tint toujours céans, au chapitre, le tome où toutes les œuvres de saint Bernard sont ensemble, afin que, les fêtes et les autres jours, pendant le temps assigné à la lecture, les Sœurs qui voudraient y allassent lire, disant que, « quoiqu'elle honorât grandement tous les traités de piété, néanmoins, elle trouvait un goût et un avantage particulier à lire ou la vie des saints ou l'ouvrage des saints, d'autant que cette lecture incite le cœur à les imiter, à les invoquer, et la prière sollicite les saints de nous assister. »

Quand on avait lu la vie de quelque saint à table, cette Bienheureuse Mère en parlait aux récréations avec tant d'honneur et d'amour, qu'on eût dit qu'elle n'aimait que celui-là d'une singulière dévotion; ce qui faisait que nous récréant avec Sa Charité, selon que sa sainte bonté nous en donnait la confiance, nous lui disions qu'elle devait bien avoir du crédit à la cour céleste, puisqu'elle y avait tant de connaissances et de bons amis; à quoi elle répondait par quelques courtes paroles, toujours tendantes à l'humilité.

La dévotion qu'elle portait à son bon Ange lui fit ordonner que l'on collât, à chaque porte des cellules, une image de l'Ange gardien, afin que les Sœurs, entrant et sortant de leurs cellules, se souvinsent de le saluer. Elle nous a enseigné, dans ses *Réponses*, de demander souvent conseil à nos bons Anges de ce que nous devons faire en diverses occurrences, et leur demander pardon quand on a failli.

Elle dit une fois « que nous devons, par la continuelle présence de Dieu, avoir cette similitude avec notre bon Ange, de

voir toujours présente par la foi la face du Père céleste qu'il voit à découvert au ciel. » Allant une fois en voyage, elle dit à sa compagne : « Ma fille, accoutumons-nous, en entrant dans nos » maisons, à saluer les bons Anges qui en ont le soin, et, en » sortant, de prendre leur bénédiction et leur recommander ces » chères communautés. » Elle chantait assez souvent ces versets de David ¹, traduits par Desportes, et les avait en écrit dans son livret :

Aux Anges qui font ses messages
 Il a fait ce commandement,
 Qu'en quelque part que tu voyages,
 Ils te gardent soigneusement;
 Voire de peur que d'aventure
 Ton pied ne vienne à se grever,
 Chopant contre la pierre dure
 Leurs mains te voudront soulever.

Nous parlerons en un autre endroit de l'incomparable dévotion que cette Bienheureuse portait à notre Bienheureux Père, mais dévotion affective et effective, qui a fait dire à notre très-honoré Père spirituel cette belle parole : « Que la vie de notre Bienheureuse Mère était une copie fidèle de la vie de notre Bienheureux Père. »

¹ Psaume 90; v. 10, 11 et 12.

CHAPITRE XIII.

DE SON AMOUR A LA PAUVRETÉ

Je joins le discours de la pauvreté de notre Bienheureuse Mère à celui de sa piété et dévotion, parce que j'ai appris d'un saint religieux que l'âme qui est bien dénuée de tout, et qui ne tient compte des choses de ce monde, fait une oraison très-pure.

Le désir de l'imitation parfaite de Notre-Seigneur fit quitter à notre Bienheureuse Mère son pays, sa maison, ses richesses, pour se rendre pauvre à l'exemple de Notre-Seigneur, et le commencement de notre Congrégation se fit avec un tel dénuement des biens de la terre, que cela ne se saurait exprimer ; en sorte que la pauvreté de notre Bienheureuse Mère était vraiment une pauvreté d'élection et purement volontaire, mais conjointement, une pauvreté nécessaire, puisqu'elle n'avait que cela, et que, suivant la conduite de l'amour, elle s'était volontairement laissé mener dans cet état de vie pauvre, dénuée de toutes commodités.

Avant que la Congrégation fit les vœux solennels, notre Bienheureuse Mère, comme nous l'avons dit ci-dessus, fit en particulier vœu de pauvreté entre les mains de notre Bienheureux Père, et elle avait accoutumé de dire « que lorsqu'elle pensait au vœu de pauvreté, elle eût volontiers tremblé de crainte, tant elle voyait qu'il était facile d'y commettre des défauts ; elle avait si peur d'en commettre, qu'en tout elle était sur ses gardes. »

Il fut un temps qu'elle gardait une montre, quelques reliques et choses semblables qui peuvent être licitement gardées par

une supérieure, mais elle en eut scrupule, et se défit tellement de tout, qu'elle ne laissa chose quelconque en sa cellule, que comme les autres Sœurs; même avait soin de temps en temps de regarder dans sa chambre si la Sœur qui y couchait pour l'assister en ses incommodités, à cause de son âge, ne tenait rien de superflu, et trouvant quelquefois qu'elle avait deux mouchoirs blancs de réserve, parce que souvent elle était enrhumée, cette Bienheureuse Mère en allait rendre un à la Sœur lingère, disant : « Ma Sœur Jeanne-Thérèse n'est jamais contente s'il n'y a quelque chose de réserve, et moi je désire que, » pour moi comme pour les autres, l'on vienne prendre à la » communauté ce qui est nécessaire. »

Cette chère Sœur avait quelques coussins et serviettes pour le service de notre Bienheureuse Mère, lorsqu'elle se trouvait mal; s'en étant aperçue, elle fit porter le tout à l'infirmerie, ne voulant point ces particularités, ains que l'infirmière lui donnât comme aux autres ce qu'elle aurait besoin.

Elle s'aperçut aussi que l'on avait un coffre particulier, où l'on tenait ses habits; elle en fut mortifiée et le fit porter à la roberie, priant pour l'amour de Dieu, et à mains jointes, qu'on lui donnât ce contentement de tout mettre en commun. Elle disait quelquefois qu'elle avait de la consolation à penser qu'elle était plus particulièrement vêtue, et nourrie d'aumônes, parce que Monseigneur de Bourges, son frère, lui donnait par charité une pension viagère, et que nos monastères lui envoyaient aussi une partie de ses habits; elle aimait grandement à les porter rapiécés et bien vieux, « pourvu, disait-elle, qu'ils fussent nets. » Elle pria une fois, à mains jointes, une robière de lui laisser encore porter son voile, où il y avait déjà, compte fait, quatorze à quinze pièces; elle usait d'ordinaire ce qu'elle avait une fois commencé, jusqu'au bout. Une de nos Sœurs les supérieures lui ayant une fois écrit si elle devait condescendre à une religieuse qui voulait qu'on lui fit une robe d'hiver de deux en

deux ans, sous prétexte qu'elles sont plus chaudes quand elles sont neuves, cette digne Mère lui fit réponse : « Seigneur Jésus, » ma chère fille, ce que vous me dites de notre Sœur N. N. me » scandaliserait volontiers ; gardez-vous bien, ma chère fille, de » condescendre à faire ainsi des habits neufs, mais tenez-y bien » ferme, et si elle a froid, qu'on lui donne une bonne tunique. » Je vous assure qu'il y a huit ans que je porte la robe d'hiver » que nos chères Sœurs de Dijon me donnèrent, et si je n'ai » encore point pensé qu'elle ne fût pas prou chaude, et espère » bien que, si Dieu me donne vie, elle me fera encore deux ou » trois bons hivers. J'ai, certes, honte de voir que des filles qui » ont voué la pauvreté, aient soin de leur vêtir ; hélas ! que les » vrais serviteurs et servantes de Dieu vivent bien d'une autre » sorte ! Je lisais hier que le grand saint Paul ayant de quoi » mater sa faim, et couvrir sa nudité, était content ; hélas ! que » nous sommes éloignées de cet esprit de parfaite pauvreté ! » Tâchez de la graver bien avant dans le cœur de vos filles, et » ne leur souffrez point de se rendre soigneuses d'elles-mêmes, » ni de prévoir ce qui leur est nécessaire ; cela est contre les » vœux et la règle. »

Lorsque cette Bienheureuse voyait une Sœur avec ses habits bien rapiécés : « Voilà qui me plaît tant, disait-elle, parce que cela ressent une vraie religieuse. » Elle a ordonné aux supérieures dans ses *Réponses*, d'être attentives à bien faire observer aux Sœurs le vœu de pauvreté, et de leur donner occasion de le pratiquer ; elle disait « que nous devrions baiser tendrement, par révérence, les habits vieux et rapiécés » ; on lui avait vu faire cette pratique à elle-même et a porté onze ans la robe d'hiver dont elle a parlé ci-dessus, et l'on n'eût pu la lui faire changer, n'eût été qu'elle fut contrainte, allant à la fondation de notre monastère de Turin, de prendre une robe de la même étoffe que les Sœurs de la fondation, afin que tout fût égal. Une fois, la robrière ayant besoin d'une paire de pantouffles pour une

Sœur infirme, elle lui donna une paire que notre digne Mère avait portée, avec dessein de lui en faire faire des neuves; dès qu'elle s'en aperçut, elle se les fit rendre, et ordonna que l'on en fit des neuves à la Sœur, disant à la robière : « Ma fille, il » est bien raisonnable que moi, qui enseigne aux autres qu'il » faut que chacune use entièrement ce qu'elle a commencé, » sinon qu'il plaise à la supérieure, de son autorité, de le changer » que je l'observe moi-même. » Ainsi elle porta tout l'hiver cette chaussure, quoiqu'elle en fût incommodée; comme elle avoua par après, ses pantouffles lui étant trop petites. Une robière donna deux étés de suite des bandeaux de jour à cette Bienheureuse Mère, les plus étroits qu'elle pouvait trouver, pensant qu'ils lui étaient plus commodes; et ils l'incommodaient beaucoup, mais elle n'en dit jamais mot, jusqu'à une occasion qu'elle demanda à la robière si elle ne faisait pas attention de lui donner des petits bandeaux; la robière lui dit que oui, lui demandant si ceux-là l'incommodaient. « C'est à quoi, lui répondit-elle, nous ne devons pas seulement penser, ni prendre garde, » car nous avons si peu d'occasions de pratiquer la pauvreté » effective, dans la nécessité; quand il s'en trouve quelque ren- » contre, nous les devons chérir uniquement ¹. »

Lorsqu'elle alla en son dernier voyage de France, elle ne voulait jamais souffrir qu'on lui fit des habits neufs; et, la veille de son départ, elle demanda à la robière des pièces pour raccommoder sa tunique, qui était toute rompue; elle les y faufila elle-même, et après allant trouver la robière, la pria de les coudre, lui montrant comme cela allait bien, et qu'il lui sem-

¹ Il se rencontra une fois (déposa une contemporaine de la Sainte) qu'on avait donné à cette unique Mère quelques linges, pour son usage, assez grossiers, et comme quelques Sœurs s'en aperçurent, elles lui dirent que sans doute la Sœur lingère s'était méprise. « Je l'ai bien pensé (répondit-elle avec un visage gai), mais qu'importe! je serais bien aise qu'elle se méprit souvent ainsi, car ne faut-il pas autant que je l'aie qu'une autre? »

blait être si brave, quand elle avait quelque chose qui sentait la pauvreté.

Étant à la fondation de notre monastère de Turin, visitant quelques maisons pour loger ses religieuses, monsieur le marquis de Lulin dit à Madame Royale, qui était présente, qu'elle remarquât un peu *la splendeur de cette fondatrice d'Ordre*; ses souliers avaient deux ou trois pièces en devant, et étaient attachés avec des courroies de cuir. Cette grande princesse fut fort édiflée de cela, et l'en estima davantage. En toutes occasions, petites et grandes, elle avait attention à pratiquer la sainte pauvreté, et tenait un si petit feu en sa chambre, l'hiver, qu'à peine s'y pouvait-on chauffer, je dis du feu en sa chambre, quand elle en eut une particulière que notre chère Mère de Châtel lui fit prendre; car, jusqu'à l'âge de soixante ans, elle avait toujours couché au dortoir, dans une petite cellule comme les autres; seulement le matin, après les *Ave*, la Sœur qui couchait en la cellule plus proche entraît vers elle pour lui aider à faire son lit, avant l'oraison. Excepté quand elle écrivait le soir, elle ne voulait qu'une lampe en sa chambre, et encore qu'il n'y eût que trois fils de coton, ou deux, quand il était un peu gros, et disait: « Je prends si grand plaisir à voir cette » petite lumière, cela sent si fort la pauvreté. » Tandis qu'elle a couché au dortoir, pour l'ordinaire, elle n'allumait pas la lampe de sa cellule, mais ouvrait sa porte, et se servait de la lampe commune, que l'on allume au milieu d'icelui, afin que les Sœurs ne se choquent l'une l'autre en sortant de Matines.

Madame de Toulonjon, sa fille, voulut lui faire faire une robe de raz de Milan, parce qu'elle en portait une en voyage qui était fort pesante pour l'été, jamais cette Bienheureuse Mère ne le voulut souffrir, et lui dit: « Comment, ma chère fille! si j'avais » sur mes épaules une robe de raz de Milan, pour légère que » soit cette étoffe, je m'en estimerais si chargée, que je n'aurais » point de repos que je ne l'eusse mise à bas; il faut aux pau-

» vres ce qui sent la pauvreté : il ne m'est que bon d'avoir une
» robe pesante quand j'en aurais besoin d'une légère. » Une
Sœur ayant appris à saigner, on lui voulut faire présent d'un
étui de chirurgie, dont les lancettes étaient accommodées avec
un peu d'argent ; jamais cette digne Mère ne voulut qu'elle les
prit, et, parce que c'était une supérieure d'une de nos maisons,
qui était venue céans pour quelques nécessités, cette digne
Mère prit occasion de l'instruire, mortifiant la Sœur, en présence
de cette supérieure, lui disant que le désir d'avoir ces lancettes
mériterait une bonne pénitence, et lui dit ces propres mots :
« Ma fille, souvenez-vous toute votre vie que où l'argent suffira,
» n'y mettez pas de l'or ; où l'étain pourra servir, n'y mettez pas
» de l'argent ; où le plomb pourra être suffisant, n'y mettez pas
» de l'étain ; car la vraie fille de la Visitation ne doit pas cher-
» cher les choses riches, polies et gentilles, mais les grossières,
» solides, et où le seul nécessaire soit. »

CHAPITRE XIV.

SUITE DE SON AMOUR A LA PAUVRETÉ.

Elle estimait pour une vraie pratique de pauvreté religieuse, de travailler soigneusement; ce qu'elle faisait elle-même avec une admirable fidélité, même au parloir, sinon lorsqu'on lui parlait de choses fort intérieures; alors elle cessait l'ouvrage pour y donner toute son attention, ou bien, quand elle parlait à des personnes qui n'étaient pas familières ou d'extraordinaire respect. Toujours, à la fin du mois, elle voulait voir l'ouvrage de chaque religieuse, ou qu'elle dit à quoi elle avait employé son temps. Elle faisait une particulière estime des religieuses qui sont soigneuses de le bien employer, et nous disait quelquefois que les dames du monde et les riches sont ordinairement lâches au travail, mais que les servantes de Dieu se doivent tenir comme pauvres en sa maison, et par conséquent aimer le travail.

L'amour que cette Bienheureuse Mère avait à la sainte pauvreté religieuse était cause qu'elle n'agréait point que l'on fit des présents de grands prix aux personnes riches, disant qu'il n'appartenait pas aux pauvres petites religieuses de faire des présents aux grands de ce monde, sinon quelque chose de piété et dévotion qui fût propre et bien fait, pour leur témoigner le respect que l'on leur porte; qu'il fallait garder et conserver le bien pour le distribuer aux pauvres dans leurs nécessités.

Une fois cette Bienheureuse Mère sut qu'une de nos supé-

rieures avait fait quelques présents à un évêque d'une valeur assez notable, elle lui en écrivit, avec son zèle ordinaire, les paroles suivantes : « J'ai appris, ma chère fille, que vous avez » fait un rare présent à Monseigneur votre prélat ; je vous con- » fesse naïvement que cela m'a déplu, pour être totalement con- » traire à l'esprit d'humilité et de pauvreté ; non que je désap- » prouve que l'on fasse quelquefois des présents aux personnes » auxquelles on doit de la reconnaissance, mais il faut que cela » soit selon que le *Coutumier* l'ordonne. Si vous vouliez faire » quelque présent à Monseigneur votre prélat, il lui fallait faire » un beau voile de calice pour sa chapelle ou une belle mitre ; » cela nous le faisons bien céans, mais des raretés d'orfèvrerie, » certes, ma chère fille, ce sont des présents de princesses. Or » sus, une autre fois il n'y faut pas retourner, votre maison n'a » pas encore son revenu, et il y a quantité de pauvres dans » l'Institut auxquels l'aumône serait bien employée. Enfin, » croyez-moi, ma chère fille, mortifions bien la nature qui a » aversion à tout ce qui l'abaisse ; faisons paraître, par notre » humilité, que nous sommes pauvres, et que, par conséquent, » nous n'avons pas ni le de quoi, ni l'industrie de faire des » présents de valeur aux riches, sinon de quelque dévotion qui » doit être toute notre richesse ; pour le reste, tenons-nous » petites, et mangeons notre pain avec les pauvres de Jésus- » Christ : ce sont de ces amis-là dont nous aurons affaire dans » les tabernacles éternels. Oh ! que les vrais pauvres y seront » riches ! »

Une des communautés de notre Institut envoya une fois à cette digne Mère une bague pour offrir à feu Monseigneur de Genève, parce qu'il était frère de notre Bienheureux Père, et que cette bague leur avait été donnée par une prétendante, et n'était pas achetée du bien de la maison ; elle ne laissa pas de la leur renvoyer avec une cordiale excuse, si elle ne faisait pas ce qu'elles avaient désiré ; que, croyant que cette bague était

un peu de trop haut prix, elle craindrait de contrevenir à la pauvreté et simplicité religieuse, en faisant ce présent.

Cette Bienheureuse Mère lisait les lettres et écrivait avec une allégresse et soin particuliers à nos monastères pauvres, et nous disait quelquefois : « Mon Dieu, que ces filles sont heureuses » d'être dans l'occasion de pratiquer effectivement leurs vœux ! » Je remarque, ce me semble, que les pauvres monastères ont » toujours une richesse particulière de dévotion, de joie et de » bonté. » Elle les encourageait fort par ses lettres à s'enrichir de ce trésor de pauvreté, et leur répétait souvent l'avis qu'elle a donné dans ses *Réponses*, que les supérieures qui sont en des monastères pauvres ne parlent qu'à fort peu de personnes de leur pauvreté, et seulement à ceux qui y pourront remédier ; « car, disait-elle, on ne se plaint pas de ce que l'on aime. » Quand elle voyait de nos pauvres maisons s'affectionner à n'importuner personne, mais à travailler pour gagner leur vie, elle les eût voulu mettre dans son cœur, et écrivant à d'autres, elle les leur donnait pour exemple, disant qu'il fait si bon voir les épouses de Dieu, comme vraies pauvres, travailler à l'exemple du grand Apôtre pour gagner leur pauvre vie. Elle priait les supérieures qui étaient dans de pauvres monastères, que si elles s'adressaient à quelques autres pour être secourues, et qu'on leur répondit un peu fortement et avec refus, elles en eussent une double joie, parce que c'était une dépendance précieuse de leur pauvreté d'être rejetées.

Elle écrivit à une supérieure un peu avant de partir pour son dernier voyage de France, ces paroles : « Je vous conjure, ma » très-chère fille, correspondez à votre pauvreté selon toute » l'étendue de cette grâce ; faites que vos filles aiment à voir » que leur sacristie, leur dortoir, leur roberie, leur réfectoire » ressentent la pauvreté ; gardez-vous de faire des dépenses inu- » tiles, ni des enjolivements dans votre maison ; employez hum- » blement votre peu à l'entretien de vos Sœurs. »

Cette digne Mère nous a dit souvent qu'elle avait de la consolation de voir par toutes les lettres qu'elle recevait de l'état de nos maisons, que généralement la pauvreté est dans l'Institut, n'y ayant encore qu'une ou deux maisons entièrement rentées et bâties. Elle nous a dit souvent dans l'occasion d'écrire aux monastères plus pauvres, « que le soin que nos chères Sœurs de Crémieux avaient eu de cacher leur pauvreté aux hommes et de travailler soigneusement, se joignant ainsi aux desseins de Dieu qui les laissait pauvres, avait attiré sur elle les bénédictions du ciel, et que ce monastère-là s'était relevé insensiblement de la très-grande pauvreté où il était, et que leur bâtiment avait été fait en partie, parce qu'elles avaient cherché premièrement le royaume de Dieu et sa justice, le reste leur ayant été donné. » Elle écrivait une fois à un révérend père Jésuite : « Nous ne nous plaignons jamais de la pauvreté, c'est le trésor le plus précieux des servantes de Dieu. »

Cette digne Mère, jugeant que deux de nos maisons qui ne sont pas en lieu pour faire des fondations, pouvaient commencer à pratiquer cet article de la Constitution, *quand on est bâti et renté, de recevoir les filles par charité*, elle les en avertit soigneusement avec des paroles fort puissantes, en écrivant aussi au Père spirituel, le conjurant d'y prendre garde, et que l'abondance des biens de la terre serait grandement contraire à la perfection d'esprit, à laquelle les filles de la Visitation sont appelées; et, comme elle a mis dans ses *Réponses*, elle avait grande consolation qu'en ce point cette maison eût devancé la règle, ayant reçu bon nombre de filles sans dot. Je me souviens que, l'année 1640, cette digne Mère écrivit trois ou quatre fois, avec une très-humble instance à nos Sœurs de Crémieux, pour les conjurer de recevoir une vertueuse fille de Bourgogne, réfugiée, qui n'avait rien du tout, et leur disant qu'elle leur faisait cette demande à mains jointes, et si je ne me trompe, il y avait dans une de ses lettres, ces paroles : « Imaginez-vous, ma chère

» fille, que je suis à genoux devant vous, et vous demande à
» mains jointes la place pour cette pauvre fille. » La bonne
Mère de Crémieux lui écrivit que son humilité leur avait tiré les
larmes des yeux, et qu'elle avait tant fait, qu'elle avait obtenu
licence de recevoir cette bonne fille; de quoi notre Bienheu-
reuse Mère témoigna la joie à quelques Sœurs qui étaient dans
sa chambre; elle fit même écrire une lettre de grand merci
avec des termes du tout cordial, et leur dit que cette pauvre
fille serait chez elle la fille de la Sainte Vierge, et un aimant
pour attirer sur leur maison les bénédictions du ciel. A cette
occasion, une Sœur dit à cette digne Mère qu'elle avait eu
quelque pensée de ce que Sa Charité avait tant fait d'in-
stances à nos Sœurs de Crémieux, pour recevoir cette pauvre
fille sans dot, et qu'elle poursuivait pour avoir celle de notre
chère Sœur de Prà, dont le bien est aussi ruiné par les guerres.
Cette Bienheureuse Mère se mit bénévolement à sourire, et ré-
pondit « qu'il fallait considérer que ma Sœur de Prà avait des
fonds que la guerre n'emporte pas, si bien elle les ruine pour
un temps, et qu'elle avait un oncle riche à l'abbaye de Saint-
Claude; qu'il ne fallait pas user de complaisance envers les
riches, qu'il valait mieux se tenir en pouvoir de faire la cha-
rité aux pauvres filles qui avaient de bons talents et bonne
volonté. »

Nous avons parlé ci-dessus de la pauvreté que notre Bienheu-
reuse Mère a pratiquée ès fondations, surtout en celles de Bourges
et de Paris, singulièrement en cette dernière; elle dit à ce sujet
qu'elle avait une grande suavité de ne point s'embesogner ni
manifester sa pauvreté; « nous laissions, ajoutait-elle, tranquil-
» lement croître ce rosier nouveau avec les épines de maintes
» disettes qui nous piquaient assez sensiblement, mais nous
» donnaient grandes espérances que les roses en seraient plus
» belles. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère allait en voyage, et qu'elle

était contrainte de loger en des maisons séculières, on la mettait toujours par respect dans les plus belles chambres de parade; même on lui disait quelquefois qu'on la mettait dans la même chambre où le roi avait couché, et qu'on la servait avec les mêmes meubles qui avaient servi à Sa Majesté; ce qui lui déplaisait extrêmement, et étant le soir dans ces chambres de parade, elle pliait avec sa compagne les grandes couvertures de soie, et se couvrait de ses habits; d'autres fois, elle se couchait dans le pavillon, faisait coucher sa compagne au grand lit, et lui disait : « Pour Dieu, levons-nous demain de bon » matin, pour nous en aller et nous ôter de parmi cet appareil » mondain. » Elle témoignait beaucoup plus de contentement de coucher en des méchants logis, sur la paille ou sur les feuilles, comme elle a été parfois contrainte de faire, plutôt que de coucher dans des grandes chambres tapissées, et sur des lits mollets. Nonobstant son âge et sa délicate complexion, elle n'a jamais voulu souffrir qu'on lui ait porté un lit en voyage, ni d'avoir un cheval de bagage, ains une seule petite cassette que l'on mettait dans la litière pour tenir ses livres, papiers et un peu de linge pour se changer, et disait : « Que les bonnes religieuses doivent, à l'exemple de saint Paul, être contentes comme elles se trouvent. »

Elle a dit souvent que la plus grande peine qu'elle ait eue en religion a été de se soumettre à l'obéissance de ses supérieures qui la faisaient traiter avec quelque singularité, à cause de ses infirmités et de sa très-délicate complexion jointe à son âge et au grand travail qu'elle supportait. Quand elle a changé de supérieures, pour faire voir qu'elle se tenait pour une pauvre et simple religieuse qui ne veut rien avoir sans permission, elle leur montrait tout le peu qu'elle avait pour son usage; et cette dernière fois, lorsque notre très-honorée Mère de Blonay fut arrivée, elle lui montra jusqu'aux papiers de ses protestations de foi et prières qu'elle portait dans un petit sac pendu à son

cou, lui disant s'il lui plaisait de les voir, et lui demandant permission de les garder, et une petite image de Jésus, Marie, Joseph, qu'elle tenait toujours dans ses règles; et tirant la layette de sa table, elle fit voir qu'elle n'avait rien qu'un petit bout de taffetas vert, dont elle s'essuyait les yeux quelquefois.

Allant par nos maisons, on lui préparait souvent un agenouillement avec des coussins, au chœur; jamais elle ne s'en voulut servir : « Otez cela, mes Sœurs, disait-elle; où est la pauvreté? » et s'est toujours agenouillée à plate terre. Deux ans avant son bienheureux décès, l'âge la rendant fort pesante, en sorte qu'elle avait peine à se lever lorsqu'elle était assise à terre dans le chœur, on lui voulut donner un coussin de plume, lequel elle ne voulut point souffrir, mais condescendit à se servir d'un petit coussin de méchante toile noire, plein de paille.

Je crois que nous avons fait voir ci-dessus, en parlant de sa charité envers le prochain, comme quoi elle n'aimait pas seulement la pauvreté, ains aussi les pauvres, et prenait la patience d'ouïr leurs doléances, leur faisant tout le bien qu'elle pouvait, conduite d'une parfaite et discrète charité. Lorsqu'à la fin des saisons elle allait voir à la roberie, étant supérieure, les habits et souliers que les Sœurs rendaient, elle recommandait fort aux officières de lui conserver tout ce qu'elles pourraient, sans préjudice de la communauté, pour les pauvres, et voulait que les souliers qu'on leur donnait, fussent raccommodés. Si on l'eût laissée faire, une fois, au gros de l'hiver, elle voulait dévêtir sa tunique pour la donner à une pauvre femme.

D'ordinaire, avant la fête de la Présentation de Notre-Dame, jour que nous faisons le renouvellement de nos vœux, cette digne Mère priaït les Sœurs de bien regarder si elles n'avaient rien pour leur usage que le juste nécessaire, et faisait, en ce temps-là, la visite par toutes les cellules des Sœurs, pour voir si elles n'avaient rien de superflu. Elle avait une telle aversion que celles qui ont fait vœu de pauvreté eussent la moindre chose

superflue, que lorsque, par son âge, elle ne put plus s'occuper à la couture, elle rendit à la Sœur qui a le soin des ouvrages, les aiguilles qui étaient en sa pelote, et nous savons, très-assurément, que les derniers scrupules, en la fine extrémité de sa vie, ont été d'avoir gardé des épingles inutiles à sa pelote.

CHAPITRE XV.

DE SON AMOUR A L'OBÉISSANCE.

Saint Jean Climaque estimait grand celui qui renonçait à l'or et à l'argent ; mais il estimait comme saint celui qui se dépouillait de sa propre volonté ; à son dire , nous devons estimer que notre Bienheureuse Mère est grande et sainte ; car il n'y a rien à quoi elle ait renoncé si pleinement , si absolument et si parfaitement qu'à elle-même et à sa propre volonté.

L'on a pu remarquer cette vérité , quasi en toute la suite de sa vie et de ses actions ; aussi le ciel lui fit savoir , ainsi que nous l'avons dit ci-dessus , qu'il la destinait à être une victime sacrifiée par la parfaite obéissance. Oh ! combien le désir d'être dirigée lui a fait jeter de soupirs et de larmes devant la divine Majesté , pour obtenir un conducteur ! et lorsque , par une méprise innocente , elle se mit sous un directeur qui n'était pas celui à qui Dieu avait donné ses lumières pour sa conduite , avec quelle fidélité lui obéissait-elle , et contre tous ses attraits intérieurs et tous ses propres sentiments ! Mais après que le ciel l'eut rangée sous la conduite de notre Bienheureux Père , qui pourrait exprimer la perfection de son obéissance qui a toujours été obéissance religieuse , puisqu'elle était vouée ! Notre Bienheureux a dit qu'entre toute cette multitude d'âmes qui demandaient sa direction et suivaient ses avis , il n'en avait jamais trouvé une qui égalât notre Bienheureuse Mère en la perfection de l'obéissance.

Je crois avoir oublié de dire en son lieu, qu'au second voyage que notre Bienheureuse Mère fit en Savoie, durant son veuvage, pour venir conférer de son âme avec notre Bienheureux Père, il lui avait marqué le jour qu'il se trouverait à Sales, où il l'allait attendre: or, il arriva que, pour quelques légitimes et pressantes occupations de ses affaires, elle fut contrainte de partir deux jours plus tard qu'elle ne pensait; étant en chemin et à cheval, elle faisait de fort grandes journées pour regagner le temps, et voyant qu'elle ne pouvait, nonobstant sa diligence, arriver au jour qui lui était marqué, elle marcha toute une nuit, quoiqu'il plût et fit de grands tonnerres. Notre Bienheureux Père fut ravi de cette obéissance, et lui demandant pourquoi elle s'était fatiguée de la sorte: «Je ne croyais pas, dit-elle, qu'il me fût loisible de prendre aucun prétexte pour m'exempter de ce que vous m'aviez ordonné, d'arriver aujourd'hui.» Alors le Bienheureux lui apprit combien il voulait que son obéissance fût libre, «et qu'elle devait plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance, plus regarder à la douceur de ses intentions qu'à la rigueur de ses paroles dans de tels rencontres.»

Une fois, notre Bienheureux Père parlant à cette digne Mère en discours familiers, de la vertu d'obéissance, il lui dit: «Vous ne m'avez jamais désobéi en rien que ce soit, qu'en la condescendance que vous fîtes à nos deux premières filles» (nous en avons dit l'histoire ci-dessus). Soudain cette digne Mère se jeta à genoux avec abondance de larmes, disant qu'elle avait fait naufrage au port. Le Bienheureux la fit lever et la consola, admirant combien cette âme était sensible à la douleur pour la moindre faute contre l'obéissance.

Non contente d'écrire es tablettes de son cœur les avis qu'elle recevait de notre Bienheureux Père, elles les mettait encore par écrit, et faisait, dans son petit livret, des extraits des points principaux de ses lettres, pour les avoir toujours devant les

yeux, et diriger tout son extérieur et encore plus son intérieur, par l'obéissance. Nous avons trouvé que, par une obéissance encore inouïe, elle pria notre Bienheureux Père de faire un commandement à son esprit, pour l'arrêter en l'oraison ; en voici les propres mots, écrits de la main de l'un et de l'autre : « Je ne suis pas maîtresse de mon esprit, dit-elle, lequel, sans » mon congé, veut tout voir et ménager ; c'est pourquoi je » demande à mon très-cher seigneur l'aide de la très-sainte » obéissance, pour arrêter ce misérable coureur, car il m'est » avis qu'il craindra le commandement absolu. » Notre Bienheureux Père lui écrivit sur le même feuillet ces mots : « Cher » esprit, pourquoi voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en » l'oraison, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous » exerciez celle de Marie ? Je vous commande donc simplement » que vous demeuriez en Dieu, ou auprès de Dieu, sans vous » essayer de rien faire, et s'en vous enquerir de lui de chose » quelconque, sinon à mesure qu'il vous excitera ; ne retournez » nullement sur vous-même, ains soyez là auprès de lui. » Ne voilà-t-il pas aller bien avant dans l'obéissance ? Il faudrait que le bon Ange de cette sainte vint nous déclarer avec quelle perfection elle a pratiqué ce commandement.

Cette Bienheureuse Mère a toujours été entre les mains, non-seulement de notre Bienheureux Père, mais de ses autres supérieurs, comme le serviteur fidèle de l'Évangile, allant et venant en tant de divers lieux, selon que l'obéissance lui ordonnait, et lorsque les hommes y voulaient mettre des obstacles, la force de son obéissance se jouait à les rompre. Une fois, lorsqu'on craignait qu'une autorité souveraine la retint, si elle allait fonder une de nos maisons dans une certaine ville, elle dit avec une grande fermeté, que, pour ce point, il ne fallait point y avoir d'égard, que rien ne la pouvait jamais arrêter hors d'Annecy, que l'obéissance ; et que quand on lui ferait bâtir une tour pour la tenir enfermée, si son supérieur lui mandait de s'en revenir,

elle croyait que Dieu lui donnerait la force et l'industrie pour rompre les murailles et aller obéir.

En tous les voyages qu'elle a faits, elle n'a jamais voulu qu'il y eût de sa volonté, mais que, purement et simplement, l'on fit voir au supérieur la nécessité de lui commander d'aller, afin qu'eux-mêmes jugeassent, se tenant dans une totale indifférence de ce qu'il leur plairait d'ordonner, sans qu'elle voulût donner aucun mouvement à leur volonté ni pour ni contre. Lorsqu'elle était en son voyage de Lorraine, s'apercevant que l'on écrivait à Monseigneur de Genève pour la faire passer à Paris, et craignant qu'il la remit à faire ce qu'elle jugerait à propos, elle le prévint, le conjurant très-humblement de lui ordonner, en paroles expresses, ce qu'il plairait à sa seigneurie qu'elle fit, et qu'il ne la laissât point à la disposition d'elle-même. Étant une fois demandée en quelqu'un de nos monastères, pour quelques semaines, feu Monseigneur de Genève l'interrogea sur ce que lui disait le cœur de ce voyage, à quoi elle répondit : « Monseigneur, je ne l'ai point consulté, et quand je l'aurais » fait, il n'a rien à me répondre, sinon que je dois obéir. » Pour le dernier voyage de France, où elle a laissé sa précieuse vie, il ne peut se dire avec quelle démission d'elle-même elle s'y est comportée. Elle écrivait toujours à notre très-digne madame de Montmorency, que ce lui serait un bonheur et joie très-grande de la revoir, mais qu'elle ne pouvait dire une seule parole là-dessus, sinon qu'elle ferait ce qu'on lui commanderait. Et notre très-chère Sœur Marie-Hélène de Chastellux, alors Supérieure à Moulins, l'ayant priée de faire voir à Monseigneur de Genève la nécessité de ce voyage, cette digne Mère lui fit réponse de l'en excuser, qu'elle n'avait garde de prévenir l'esprit de ses supérieurs, ajoutant : « Je vous assure, ma très-chère » fille, que j'ai un désir infini que le peu de temps qui me reste » de vie soit entièrement employé et dirigé par la sainte » obéissance. »

Lorsqu'elle était en voyage , elle regardait fort souvent, selon les rencontres, les paroles portées par son obéissance, afin de s'y tenir ric-à-ric. En ce dernier voyage, la compagne de cette Bienheureuse Mère, notre chère sœur Jeanne-Thérèse Picoteau, écrivit de Paris, à notre très-honorable Mère de Blonay, qu'elle la conjurait de s'abstenir de prier, dans ses lettres, notre Bienheureuse Mère d'abréger son voyage le plus qu'elle pourrait, parce que, la regardant comme sa supérieure, elle avait connu que cela faisait peine à cette Bienheureuse, qui craignait de s'arrêter tant soit peu, contre son intention. Dans ce même voyage, cette digne Mère écrivit de sa main, à notre très-honorée Mère, ces paroles : « Ma très-chère et toute bonne Mère, mandez-moi » clairement votre intention, et croyez que si l'obéissance veut » que je m'en retourne à Annecy, au retour de Paris, que je le » ferai nonobstant l'hiver, quoique l'œuvre pour laquelle je suis » venue ne soit pas achevée; mais, grâce à mon Dieu, je ne veux » m'attacher qu'à l'obéissance. »

L'honneur, l'amour et le respect que cette Bienheureuse portait à ses supérieurs ne se peut exprimer, et avait une affection non pareille que l'Institut portât une révérence toute sacrée à Messieurs les prélats, nos vrais et légitimes supérieurs. Elle avait un respect de soumission et de confiance inexplicable pour Monsieur notre très-honoré Père spirituel, ce qui lui faisait prendre la liberté de l'importuner en plusieurs petites occurrences. Elle disait qu'entre les bénéfices dont elle rendait grâce à Notre-Seigneur, elle le remerciait de lui avoir donné un supérieur si bon et d'un abord si accostable, qu'elle pouvait recourir à lui pour toutes choses un peu extraordinaires, et qu'ainsi elle vivait avec plus de repos dans la conduite de l'obéissance. Le respect religieux s'étendait encore envers ses supérieures auxquelles elle rendait une déférence et respect non pareils; et dès qu'elle était déposée, vous eussiez dit qu'elle n'avait jamais commandé, tant elle savait parfaitement obéir; ne voulant point

de liberté que celle qui se trouve dans la sujétion de l'obéissance, elle demandait soigneusement congé pour tout ce qu'elle voulait faire.

Lorsque notre très-bonne et chère Mère de Châtel fut élue en ce monastère, notre Bienheureuse la pria instamment de l'exercer en la vertu d'obéissance, lui représentant qu'il y avait si longtemps qu'elle commandait aux autres, qu'elle craignait de n'avoir point cette vertu qui fait les religieuses religieuses; elle lui disait donc : « Ma chère Mère, voilà beaucoup de lettres » auxquelles je dois répondre, ordonnez que je fasse réponse » aujourd'hui à celle-ci, et demain à celle-là, et ainsi, donnez- » moi matière de vous obéir. » Elle trouvait d'autres petites inventions, afin qu'on lui commandât, et faisait un tel état des avis de sa supérieure pour sa direction intérieure, qu'elle mettait en écrit ce qu'elle lui disait pour son âme, et portait toujours sur elle quelques avis que notre très-honorée Mère de Châtel lui avait donnés à son instante prière.

Lorsque notre très-honorée Mère de Blonay fut arrivée céans, cette digne Mère, après lui avoir rendu un compte fidèle de son intérieur, et singulièrement de ce qui s'était passé depuis le décès de notre très-chère Mère de Châtel, elle la conjura à mains jointes de la diriger selon la lumière que Dieu lui donnerait pour son bien. Avant donc de partir pour son voyage de Moulins, elle lui dit en abrégé l'état présent de son intérieur et sa disposition, la suppliant de lui donner une pratique spirituelle à laquelle elle se pût attacher le long du voyage; elle la supplia aussi de lui donner le livre qu'elle jugerait plus à propos qu'elle lût jusqu'à son retour, afin que, faisant ces pratiques intérieures et extérieures, elle se tint, absente comme présente, sous sa direction et conduite. Notre chère Mère la contenta en ses désirs; de quoi cette Bienheureuse témoigna un grand contentement, et que cela était véritablement selon son besoin, et voulait que sortant de la maison, notre chère Mère lui donnât sa

bénédiction ; l'en suppliant amiablement, et en en recevant le refus avec humilité, disait : « Hé bien ! ma chère Mère, je la » recevrai en esprit. »

Cette Bienheureuse Mère désirait extrêmement que notre Congrégation fit profession d'une très-parfaite obéissance ; elle parlait souvent de cette vertu, et recommandait fréquemment à nos Sœurs les supérieures de grandement affermir leurs filles en la pratique de l'obéissance, selon les conditions que la Constitution marque. Elle écrivait une fois à notre très-honorée Mère de Blonay : « Procurez que vos filles se rendent de plus en plus » parfaitement obéissantes. C'est en quoi nous tâchons de bien » établir nos novices ; et je pense que si je les voulais au ciel, » elles s'y élèveraient, et si je les voulais au centre de la terre, » elles s'y approfondiraient. »

Une de nos chères Sœurs d'Autun écrivit à cette digne Mère, que l'on mettait à son choix de retourner à notre maison de Moulins, d'où elle était professe, ou de demeurer à Autun, et qu'elle ne savait que faire là-dessus ; qu'ayant sacrifié toute son âme à l'obéissance, elle n'avait plus de jugement pour rien discerner pour elle-même, ni faire un choix, se trouvant également prête d'aller et de venir. Notre Bienheureuse baisa deux ou trois fois cette lettre, disant : « Bénite de Dieu soit cette fille, » qui n'a point de volonté ; si elle faisait maintenant des mira- » cles, j'y ajouterais une facile créance. » Elle lui écrivit pour la conjurer de persévérer en cette démission de soi-même, disant que « quiconque s'est voué à l'obéissance, et par après se mêle de soi-même, de son emploi, de son séjour ou de sa direction, il se retire de son vœu, et après être mort pour Dieu, se laisse ressusciter misérablement par l'amour-propre, pour vivre en soi-même. »

Enfin cette Bienheureuse pouvait bien *parler de ses victoires*, car elle a été très-obéissante en tous temps et conditions, séculière, religieuse et supérieure, en qualité d'inférieure, saine et

malade, dans ses voyages et en la maison, aux petites et aux grandes choses, en l'intérieur et en l'extérieur, pour autrui et pour elle-même, en la vie et en la mort; car, comme on lui demandait ce qui lui plaisait que l'on fit de son corps après son décès, elle répondit qu'elle n'avait rien à ordonner là-dessus, qu'elle était à l'obéissance de ses supérieurs et du monastère d'Annecy; et comme madame la duchesse de Montmorency la pria de laisser à Moulins notre chère Sœur Jeanne-Thérèse, sa compagne, elle fit la même réponse, qu'elle était sans aucun pouvoir d'ordonner, qu'il fallait s'adresser aux supérieurs et à la supérieure d'Annecy, d'où cette chère Sœur est professe.

CHAPITRE XVI.

DE SON AMOUR A LA PURETÉ.

Je ne sais bonnement que dire sur ce troisième vœu, hormis ce que notre Bienheureux Père a écrit : « Que la virginité de » cette sainte veuve, réparée par l'humilité, était plus excellente » qu'une virginité moins humble, et qu'elle mérite véritablement d'être associée à cette honorable troupe de saintes veuves, aussi dignes d'être honorées que le sacraire de Dieu. » Pendant le temps qu'elle a été et fille et mariée, possédant une beauté et une grâce fort attrayante, son innocence, sa modestie et la majesté de son visage, tenaient les plus licencieux dans la retenue, proche d'elle. Dès qu'elle fut veuve, son cœur fut le jardin clos par le sacré vœu de chasteté, et entouré d'une haie d'épines, de mortifications et d'exercices de vertus. Notre Bienheureux Père disait que c'était une tour d'ivoire, tant elle était pure et propre à faire de son chaste cœur le trône du pacifique Salomon.

Demeurant veuve, jeune et belle, elle renonça à tout ce qui flatte les sens; le seul pourparler des seconds mariages lui était en horreur; toutes ses amitiés étaient franches, rondes, naïves, sincères, mais saintes et sans familiarités. Elle avait gravé fortement en son cœur, et portait en son petit livret, que la Sainte Vierge, Abbessse de son couvent intérieur, dont nous avons déjà parlé, avait craint, voyant un Ange en forme humaine, parce qu'il la louait; à son exemple, elle eût craint un homme, encore qu'il lui eût apparu en forme angélique, s'il l'eût louée

et caressée. Elle s'était fait écrire par notre Bienheureux Père les marques pour connaître les fausses amitiés d'avec les bonnes, et avait fort cette sentence : *L'amitié de ce monde est ennemie de Dieu*. Parlant une fois en confiance avec feu notre très-honorée Mère Favre, elle lui dit qu'elle ne se souvenait pas d'avoir jamais eu un mot à dire en confession, touchant la chasteté, et qu'en cela elle prenait grand sujet de s'humilier, voyant sa faiblesse ; et que sans doute, si elle eût été forte, Dieu eût permis qu'elle eût été attaquée de cette tentation, aussi bien que de plusieurs autres ; qu'elle avait grande compassion aux âmes qu'elle en voyait travaillées, et un soin particulier à prier pour elles et à les aider et consoler. Elle reconfirma la même chose, en rendant compte à notre très-honorée Mère de Blonay, avant son départ pour Moulins, lui disant qu'elle avait été attaquée de toutes sortes de tentations, excepté de celles contre la pureté. Elle dit une fois « que la cellule, la retraite, la mortification et l'oraison sont les grands corps de garde de l'âme chaste, et qu'une vraie religieuse ne doit regarder les plaisirs du monde, de quelques sortes qu'ils soient, qu'au travers de la croix de son époux, c'est-à-dire avec un œil de dédain. »

Elle ordonnait que celles qui étaient travaillées contre la pureté, en parlissent fort peu, et qu'elles ne particularisassent aucune chose de leurs peines qu'à leur confesseur, et cela seulement quand elles auraient quelques scrupules. Lorsqu'il se rencontrait quelques avis pour la chasteté en ce qu'on lisait à table, elle les faisait toujours passer, disant que ces choses-là ne se devaient jamais lire en commun, ains seulement en particulier par celles qui en auraient besoin. Elle dit une fois à une Sœur qui lui déclarait quelques peines sur ce sujet : « Ma fille, » prenez des ailes de colombe et volez ès pertuis de la pierre » angulaire, ès plaies de Jésus-Christ, et tenez-vous là à » recoi, sans regard, sans dispute, et sans répondre un mot à » votre ennemi. » Elle ne parlait jamais guère sur telles

tentations; mais avec sa clarté d'esprit admirable, en quatre ou cinq mots elle comprenait l'avis dont l'âme qui lui parlait avait besoin.

La parfaite pureté et netteté de cœur de notre Bienheureuse paraissait excellemment dans l'incomparable netteté et propreté qui reluisait en son extérieur et en tout ce qu'elle faisait. Elle avait tellement chassé de son cœur l'amour humain par le divin, que ce digne cœur semblait être de nature toute spirituelle, purifié de tout ce qui n'était pas purement divin; et nous pouvons assurer d'avoir vu cette Bienheureuse Mère parmi nous, *ne vivant, respirant et aspirant que pour l'Époux céleste, non-seulement en toute honnêteté et pureté, mais en toute sainteté d'esprit, de paroles, de maintien et d'action; ce qui rendait sa conversation immaculée et angélique.*

CHAPITRE XVII.

DE SON AMOUR A L'HUMILITÉ.

Le révérend père Binet, Jésuite, ayant vu à Paris, en l'année 1619, notre Bienheureuse Mère supporter avec douceur et constance nonpareils un mépris et abaissement de longue durée, il dit qu'il croyait qu'elle était professe de quatre vœux, et que le quatrième était l'*humilité*, demandant si on n'en faisait pas vœu en notre Congrégation, et qu'ayant vu la retenue et profond rabaissement de notre Bienheureuse dans des occasions piquantes d'humiliations, il crut que l'humilité était notre quatrième vœu. Notre Bienheureuse lui répondit, avec un doux sourire : « Mon très-cher Père, je désire que nous pratiquions » l'humilité aussi exactement que si nous l'avions vouée; » sachant cela, nous joignons cette précieuse vertu à celles des trois vœux.

Une âme gratifiée de Dieu en un degré éminent, depuis beaucoup d'années, et qui mène une vie conforme à ce qu'elle reçoit de sa divine Majesté, écrivit une fois à notre très-bonne Mère de Châtel, en réponse de quelque chose qu'elle lui avait demandée, les paroles suivantes : « Depuis environ vingt ans que » Dieu m'a fait connaître notre très-digne mère de Chantal, sa » bonté m'a toujours fait voir, par vues d'esprit et par expérience, qu'il l'avait singulièrement et privativement choisie » pour être, en ce siècle, un miroir et une représentation naïve de » la vie cachée de Jésus-Christ; et pour vous parler sincèrement, ma très-chère Mère (et avec prières très-instantes que

» je ne sois jamais nommée, m'étant rendue indigne de toutes
 » les grâces de Dieu), la première fois que j'ouïs parler de
 » l'Ordre Sainte-Marie, je me trouvais fort excitée à prier pour
 » son progrès; et, après la sainte Communion, Jésus-Christ me
 » fit voir que, lorsqu'il prononça cette haute leçon : *Apprenez*
 » *de moi que je suis doux et humble de cœur*, il avait regardé
 » d'un regard d'amour et d'élection singulière notre Mère de
 » Chantal, laquelle alors je vis en esprit avec Jésus-Christ hu-
 » manisé, dans un abîme d'humilité, cachée en Dieu. »

Voyons comme cette Bienheureuse a correspondu au regard et à l'élection de Dieu sur elle, pour la très-sainte humilité. D'où provenait ce grand mouvement d'esprit dès son veuvage, et ce désir incroyable d'être instruite et guidée par un autre en la vie spirituelle et en la vertu, sinon d'une vraie et vertueuse défiance de soi-même? Voici ses propres termes : « Après que
 » Dieu m'eut ôté M. de Chantal, et que je me fus consacrée à
 » sa bonté, je conçus de grands regrets en mon âme, déjà fort
 » affligée par ma viduité, de la vanité en laquelle j'avais coulé
 » mes jours dans le monde; il me sembla que ce malheur
 » m'était arrivé, parce que j'étais maîtresse de mes actions;
 » dans les désirs extrêmes que j'avais d'avoir un directeur, je
 » disais à Notre-Seigneur, avec abondance de larmes : Mon Dieu,
 » cette ignorante errera, si elle n'est instruite, et mon âme plus
 » faible que la faiblesse même, tombera de mal en pis, si votre
 » Majesté ne me donne un maître et un soutien. »

Comme naturellement notre Bienheureuse Mère avait un grand courage et, comme dit notre Bienheureux, l'humour impérieuse plutôt que tendante à l'impériosité, il fallut que la grâce puissante abattit en elle ce qui était de la nature, et, certes, il lui en coûta beaucoup; car Dieu lui apprit, dès la première année de son veuvage, à se rendre sujette à toutes créatures pour l'amour de lui; il la réduisit chez un beau-père à prendre le titre de servante de la servante du logis, plutôt que

celui de belle-fille ; elle était sans autorité quelconque, ses actions étaient épiées et censurées, ses paroles prises à contresens et mal interprétées, ses bonnes œuvres contrôlées, ce qu'elle faisait de plus indifférent, blâmé ; bref, comme dit un bon Père capucin, nommé Père Mathias, de Dôle, elle fit là un noviciat plus long, plus humiliant et plus mortifié, qu'elle n'aurait fait aux Religions les plus rigoureuses de l'Église.

Notre Bienheureux Père, comme un sage directeur, secondant les desseins du Saint-Esprit sur cette grande âme, la tenait toujours dans une pure voie de l'humilité, et voulait que son attention principale fût à bien enraciner son cœur en cette vertu. D'abord, il lui apprit que la veuve chrétienne est la petite violette au jardin de l'Église, fleur basse, qui n'a ni couleur ni odeur éclatante ; tout est doux, tout est petit, tout est médiocre : il disait qu'ayant perdu son mari, elle avait perdu sa couronne ; qu'ayant perdu sa virginité, elle avait perdu sa gloire, en sorte qu'il ne lui restait rien que sa petitesse et son abjection, et il lui ordonna de s'exercer, non aux vertus pompeuses et éclatantes, mais aux vertus convenables à sa viduité, dont il lui fit liste : l'humilité, le mépris du monde et de soi-même, la simplicité, l'amour à l'abjection, les services des pauvres et malades ; il lui assigna pour sa demeure le pied de la croix, lui écrivant que sa gloire serait d'être méprisée, et sa couronne, sa misère, petitesse et abjection.

Des personnes fort spirituelles, voyant cette sainte veuve avec de si hautes dispositions pour la vie spirituelle, voulaient qu'elle se poussât à la vie suréminente ; mais notre Bienheureux Père lui dit : « Non, non, demeurez à filer le fil des petites vertus » d'humilité, douceur, mortification, simplicité et autres convenables aux veuves ; qui vous dit autrement, trompe et est » trompé. » Ce Bienheureux voulut que cette digne Mère eût une telle soumission à la conduite et démission de soi-même, que, lui ayant une fois écrit sur quelques désirs qu'elle avait

qui étaient un peu ardents, il lui fit réponse que Dieu ne voulait d'elle que soumission en tout : « Laissez-moi, dit-il, la conduite de vos désirs, je vous les garderai soigneusement, n'en ayez nul soin possible ; possible aussi, ne vous les rendrai-je jamais, et il ne serait pas expédient que je vous les rendisse ; assurez-vous que je ne les emploierai pas mal, j'en dois rendre compte à Dieu. » Est-il possible de voir une disciple plus démise d'elle-même et plus soumise, puisque son directeur gouvernait ses désirs, et, comme nous l'avons dit ci-dessus, commandait à ses pensées ? Elle se tenait ainsi basse, petite et humble comme un enfant faible, tenant la main de celui qui la conduisait de la part de Dieu, sans lui demander seulement : « Où me menez-vous ? » Elle disait plutôt, avec l'ardent saint Paul, dans cette soumission saintement aveugle : *Que vous plait-il que je fasse ?*

Dieu ayant regardé l'humilité de sa servante, et l'ayant rendue si honorablement mère de tant de filles, elle voulut paraître plutôt disciple que maîtresse en cette haute leçon d'humilité, et en écrivait les paroles suivantes à notre Bienheureux Père : « Je demande, pour l'honneur de Dieu, de l'aide à mon très-cher seigneur pour m'humilier. Je pense me rendre exacte à ne jamais rien dire dont il me puisse revenir quelque sorte de gloire et d'estime. » Notre Bienheureux Père lui répondit sur le même feuillet ces mots : « Sans doute, qui parle peu de soi-même fait extrêmement bien ; car, soit que nous en parlions en nous accusant, soit en nous louant, soit en nous méprisant, nous verrons que toujours notre parole sert d'amorce à la vanité. »

Chacun sait combien l'Institut doit à cette Bienheureuse, non moins certes qu'un enfant à sa vraie et très-bonne mère ; néanmoins, elle a toujours voulu persuader qu'elle n'avait point de part au commencement et fondation d'icelui, et elle a dit en diverses rencontres, qu'il ne fallait pas faire ce déshonneur à une

si florissante Congrégation de l'en nommer la fondatrice; qu'il n'y avait qu'un unique fondateur, notre Bienheureux Père, et partout où elle trouvait écrit le nom de *fondatrice*, elle l'effaçait ou le coupait; et nous savons que, lorsque l'on faisait les dépositions de notre Bienheureux Père, elle prit la peine d'en lire de fort mal écrites, parce qu'elle se doutait qu'on lui donnait ce titre, qu'elle y effaça soigneusement. Elle n'a jamais voulu accepter d'autres qualités ès contrats, ni au procès pour la béatification, que ceux d'humble et dévotte Mère.

Quoique notre Bienheureux Père lui eût donné un plein et entier pouvoir d'établir ou abolir dans l'Institut ce qu'elle jugerait à propos, lui disant qu'elle était maîtresse de la famille et y devait ordonner, elle usa de ce pouvoir avec tant d'humble modestie, qu'elle nous a dit ne s'être jamais enhardie d'établir aucune chose dans l'Institut, qu'elle n'en eût premièrement reçu l'ordre et le sentiment de notre Bienheureux Père. Pour cet effet, elle portait toujours des tablettes avec soi, pour marquer ce que les occasions lui apprenaient devoir être établi, pour en parler à notre saint Fondateur, et, depuis son décès, elle avait scrupule d'établir quoi que ce soit, si sa conscience ne lui eût dicté que telle était la volonté de notre Bienheureux Père; et, comme nous nous en étonnions: « Voilà bien de quoi! » nous dit-elle; appartient-il aux servantes de faire, dans une maison, autre chose que ce qui est selon l'ordre ou l'intention du maître? » nous faisant ainsi entendre qu'elle ne se tenait que pour la servante de l'Institut; ce qu'elle nous dit plus clairement en une autre rencontre, nous racontant avec une grande naïveté une pensée qu'elle avait eue en son recueillement: elle nous disait que, dans les premières années de l'Institut, les fondations étant fréquentes, elle était comme ces grosses servantes de peine, au temps de la moisson. Le Père de famille leur dit: « Venez ici, allez là, retournez en ce champ, allez en cet autre. » Mais quand ces pauvres paysannes sont devenues fort vieilles,

elles ne peuvent plus que filer leurs quenouilles, et ne se peuvent tenir de dire aux enfants du Père de famille, auquel elles ont survécu : « Votre Père ne faisait pas ainsi, votre Père vous » lait que l'on fit de telle et telle sorte » ; puis, s'appliquant à elle-même sa comparaison : « au commencement, disait-elle, » comme la servante de l'Institut, notre Bienheureux Père me » disait : « Allez fonder à Lyon, allez fonder à Grenoble, revenez pour aller à Bourges, sortez de Bourges pour aller à Paris, quittez Paris et revenez à Dijon. » Ainsi j'ai été plusieurs » années que je ne faisais qu'aller et venir, tantôt en l'un des » champs, tantôt en un autre, de ce cher Père de famille ; maintenant, je suis une pauvre et chétive vieille de soixante-cinq » ans (c'était l'âge qu'elle avait alors) ; il me semble que je ne » sers plus de rien du tout dans l'Institut, sinon un peu pour » dire les intentions du Père. » Et elle ajouta qu'elle n'avait guère eu de pensées qui lui agréassent plus que celle-là.

Elle honorait singulièrement nos anciennes Mères et Sœurs, et ne voulait point les appeler *filles*, les tenant pour ses compagnes ; mais notre Bienheureux Père le lui commanda, et cette Bienheureuse Mère, écrivant sur ce sujet à notre très-chère Sœur Françoise-Marguerite Favrot, elle lui dit les paroles suivantes : « J'ai trouvé, sur la fin de votre lettre, vos pensées de » jalousie de ce que j'appelle nos Sœurs les supérieures *filles*, » et non pas vous ; ô mon Dieu ! ma très-chère Sœur, vous voulez donc que je vous appelle *ma fille* ; vraiment je le ferai pour » vous obéir, avec un sentiment non moins tendre que je le fais » pour toutes les autres ; c'était par respect que je m'en abstenais, et le voulais faire aussi à l'endroit de nos premières » Mères, mais elles m'en firent tant d'instances, que notre Bienheureux Père me le commanda. Votre humilité à le désirer » accroîtra mon respect, et, en vous appelant *ma chère fille*, je » vous honorerai de tout mon cœur, comme ma très-chère Sœur » et ma très-honorée Mère. » Elle écrivait aussi à notre Sœur et

Mère Claude-Agnès de la Roche, les paroles suivantes : « L'âge
» où je suis me donne moins de difficulté qu'autrefois d'appeler
» *filles* celles dont je vois bien que je ne suis ni ne mérite d'être
» Mère ; mais parce que je suis leur première Sœur, et qu'elles
» sont orphelines de Père, elles veulent me nommer Mère. O
» mon Dieu ! qu'elles me fassent telle, et qu'elles n'aient pas
» honte de m'avouer pour servante ; certes, ma chère fille, je
» serais bien téméraire, vu le peu de fruit que j'ai fait en la
» Congrégation, si j'y voulais autre qualité que celle de ser-
» vante, et encore servante bien inutile.

CHAPITRE XVIII.

SUITE DE SON AMOUR A L'HUMILITÉ.

Après le décès de notre Bienheureux Père, le chapitre de cette maison d'Annecy, craignant que l'humilité de notre très-digne Mère ne voulût la faire démettre du gouvernement, l'élut (en l'année 1623) supérieure générale, entre les mains de M. de Sales, cousin germain de notre Bienheureux Père, prévôt de l'église cathédrale de Genève et notre Père spirituel; mais notre Bienheureuse Mère renonça, en plein chapitre, à telle élection, et ne la voulut jamais accepter, protestant qu'elle ne ferait jamais fonction de supérieure sous ce titre et élection de *Mère perpétuelle*, quoique les Sœurs anciennes et Monsieur le Prévôt lui assurassent de savoir, de la propre bouche de notre Bienheureux Père, que c'était son intention, que tandis qu'elle serait en vie, cette maison, qui est mère et matrice de l'Institut, n'eût point d'autre supérieure, et qu'elle en étant la Supérieure, fût Mère commune de toutes. Elle répliqua fortement que sa conscience lui dictait que, si le Bienheureux eût été en vie, il eût approuvé son procédé et qu'elle aurait obtenu de lui d'être élue par triennal. Elle tint ferme avec tant de profonde et persévérante humilité, que l'on fut contraint de lui céder, et l'élection se fit triennale. En conséquence, à la fin de ses trois ans elle envoya sa déposition par écrit depuis le Pont en Lorraine, où elle était allée fonder une de nos maisons, et avait gagné sur feu Monseigneur de Genève, qu'il arrêta, par un commandement absolu, la résistance de notre chapitre. L'on pro-

céda donc à l'élection d'une autre supérieure, qui fut, comme nous l'avons dit ci-dessus, notre très-honorée Mère de Châtel; et depuis, notre Bienheureuse Mère a toujours, de triennal en triennal, passé par les voix; et non-seulement elle n'a pas voulu demeurer en la charge de supérieure plus que le *Coutumier* permet; mais, à cette dernière élection, elle pouvait encore être élue pour trois ans, et ne le voulut point souffrir, ayant représenté de fortes raisons à Messieurs nos supérieurs pour cela, en sorte que contre tous nos sentiments elle les fit joindre à son humilité. Elle nous a dit en quelques occasions qu'outre sa totale incapacité pour la conduite, elle était bien aise, par cette entière déposition, au bout de trois ans, d'ôter une erreur qui se glissait dans la plupart des maisons de l'Institut, qu'il y ait quelque blâme pour celles qui ne demeurent que trois ans en la charge de supérieure. Dès le moment que cette Bienheureuse Mère était déposée, sans vouloir ni liberté, ni privilège, elle se tenait au dernier rang, s'assujettissait à faire les enclins et rendre les autres petits honneurs non-seulement aux supérieures, mais aux assistantes, tandis qu'elles tenaient la charge.

Elle était très-soigneuse d'assister aux chapitres, et dire ses coupes; on avait beau mettre des empêchements, et lui donner de l'occupation, elle trouvait toujours moyen de s'échapper pour s'humilier, ce qui fâchait fort notre très-honorée Mère de Blonay, de voir au chapitre cette vraie sainte au dernier rang, et se venir humilier devant elle. Elle tâchait de procurer qu'à l'heure du chapitre, l'on vînt demander au parloir cette Bienheureuse Mère, qui se savait dégager bientôt; ce qui fit que notre très-chère Mère, une fois sur la fin de la récréation, s'en alla tenir le chapitre, sans que l'on eût sonné l'obéissance, pensant ainsi la surprendre; mais ce fut en vain, elle s'en douta, et rompant compagnie au parloir, s'en vint au chapitre. Notre chère Mère l'apercevant, la pria de se retirer, que le chapitre était com-

mencé, que, pour cette fois, elle n'y viendrait pas, que ce serait le samedi suivant. Cette Bienheureuse obéit et se retira, mais avec un cœur si touché de véritable douleur, de ce qu'on ne lui laissait pas une ample liberté de pratiquer ces actes extérieurs d'humilité, qu'elle en pleura très-amèrement; puis elle s'en alla, durant le reste du chapitre, trouver une malade à l'infirmerie, à laquelle elle recommanda grandement qu'elle priât pour elle, ajoutant que c'était une justice de Dieu sur elle, qui lui ôtait les occasions de s'humilier comme les autres, et que, comme indigne d'être avec la communauté, elle en était séparée; ce qu'elle dit avec des larmes et de tels sanglots, qu'on ne l'avait jamais vue pleurer de meilleur cœur; et la Sœur malade et l'infirmière ne se purent empêcher de pleurer avec elle. Après le chapitre, elle demanda pardon à notre chère Mère, se jetant à genoux devant elle, de ce qu'elle lui avait trop répliqué, afin d'avoir la liberté d'aller dire sa coulpe, la suppliant de l'humilier et lui donner pénitence de ce défaut. Cette pratique lui était familière envers ses supérieures, et je peux assurer ne l'avoir jamais vue s'attendrir, ni pleurer chaudement et sensiblement, que dans des occasions de louanges, ou dans le refus et résistance qu'on lui faisait de pratiquer les actes d'humilité, comme la dernière de la maison.

Tant que les forces le lui ont pu permettre, elle a toujours servi au réfectoire comme les autres, en son rang, et lavé la vaisselle, et se doutant qu'on la trompait et ne l'appelait pas à son tour, elle surveillait là-dessus, et y allait quelquefois de surrogation. Quant à balayer comme les autres (ce qui lui était assigné sur la carte du bon ordre de la maison), c'est de quoi elle ne s'est jamais dispensée que par maladies; et encore, l'avant-veille de son départ pour Moulins, en son dernier voyage, elle balaya, et après ramassait, selon sa coutume, la poussière avec des plumes liées ensemble, mais avec tant de soin et de temps, afin de le bien faire, qu'une Sœur qui l'atten-

dait à la porte, pour quelques lettres pressées, lui dit, avec dessein de la faire parler : « Ma Mère, il semble que Votre » Charité trouve des perles, tant elle amasse tout soigneusement. » Cette sainte lui répondit, avec un visage le plus serein et recueilli qu'il se puisse imaginer : « J'amasse plus que » cela, ma fille, et si nous savions ce que c'est que l'éternité, » nous estimerions plus d'amasser de la poussière dans la » maison de Dieu, que des perles en celles du monde. » La Sœur alla sur-le-champ écrire ces paroles vraiment si religieuses, tant elle eut crainte d'en perdre une syllabe.

Elle ne se contentait pas de pratiquer l'humilité dans les rencontres ordinaires, mais elle recevait à bras ouverts les humiliations qui ne lui ont pas manqué, et dit une fois sur quelques rencontres, qu'elle avait de quoi se réjouir et s'humilier en ce qu'elle ne connaissait supérieure en l'Ordre qui fût autant contrôlée qu'elle ; et comme on lui dit qu'étant Mère de toutes, elle devait porter le poids général : « Je ne l'ai jamais pris » dans ce sens, dit-elle, mais c'est que je fais plus mal que » toutes. »

Une de nos très-bonnes supérieures, la chère Mère de Nantes, Marie-Constance Bressand, écrivit une fois à cette Bienheureuse Mère, avec sa parfaite confiance, qu'il y avait des personnes qui censuraient fort qu'elle souffrît qu'on l'appelât *digne* Mère. Elle reçut cet avis avec une allégresse particulière, disant que l'on avait très-grande raison, que ce mot-là était bien digne de censure, quand on l'employait pour elle, et fit réponse en ce sens-là à la bonne Mère, la remerciant fort de sa sincérité ; mais, par une incomparable simplicité, elle nous dit, en nous faisant écrire, qu'elle n'avait jamais fait attention si on la nommait *digne* Mère, ou autrement, ce qui provenait de sa grande indifférence pour les choses de ce monde et de son attention continuelle à Dieu.

Peu de semaines après ceci, elle reçut des lettres de quelques

autres personnes, qui n'étaient rien moins que civiles, lui disant que cela malédifiait, qu'elle se laissât appeler *digne* Mère, et qu'elle devrait effacer ce mot dans les écrits de l'Institut. Cette véritablement *digne* Mère lut cette lettre encore de meilleur cœur que l'autre, parce qu'elle était toute humiliante; et prenant garde tout de bon à ce mot de *digne* Mère, elle nous fit écrire à toutes les communautés de l'Institut, pour les conjurer de ne plus l'appeler ainsi : elle prit aussi le temps et la peine de faire lire devant elle les vies de nos Mères et Sœurs décédées, ainsi que le livre des fondations, afin de faire effacer ce mot de *digne*, ordonnant très-expressément à la Sœur qui écrivait ces choses, de n'y plus mettre ce mot ; lui représentant que la seule raison le lui devrait faire faire, « étant chose hon- » teuse d'appeler *digne* celle qui était, disait-elle, si indigne. »

Une de nos supérieures lui écrivit un jour, par un excès de simplicité et de confiance, qu'elle avait pensé que l'âge lui avait fait relâcher de la grande et générale mortification qui reluisait autrefois en elle; qu'elle avait cru ainsi sur ce que, passant par son monastère, elle lui vit détacher sa petite manche pour prendre un insecte qui l'incommodait; qu'il lui semblait qu'autrefois elle n'eût pas fait cela. Cette Bienheureuse Mère nous fit lire, à trois ou quatre, les unes après les autres, cette lettre; elle le dit encore à la communauté, protestant qu'il n'était que trop vrai, qu'elle s'était relâchée en son attention sur ces petites mortifications, qu'elle voulait faire son profit de cet avis, remerciant avec des paroles tendres, pleines d'amour et de reconnaissance, celle qui lui avait donné cette lumière.

En quelques occasions si piquantes qu'on n'ose pas les exprimer, certaines personnes ayant hautement médit de cette *digne* Mère et de ses proches, elle n'en fit jamais semblant; et dit à quelques personnes de confiance qui savaient tout cela, que ce mépris et abjection lui avaient tellement servi pour son inté-

rieur, que, si elle n'eût craint de piquer et jeter dans la confusion les personnes qui lui avaient fait ce bon office, elle se fût mise à genoux pour leur en dire grand merci, à mains jointes, ce sont ses propres mots, ajoutant qu'elle l'avait fait devant Dieu, et avait dit de bon cœur : « Mon Père, pardonnez- » leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Par ces paroles, » ajouta-t-elle, j'entendais qu'ils ne savaient pas le bien que » m'avait apporté ce petit mépris. »

On l'a vue en des occasions souffrir les injures et reproches sans s'émouvoir aucunement, ni vouloir faire connaître son innocence, disant seulement : « Il faut bénir Dieu de tout, et » ne se point excuser ¹. »

M. du Péron, très-grand serviteur de Dieu, nous parlant de la débonnairété avec laquelle il avait vu cette Bienheureuse Mère supporter une humiliation qui lui fut peut-être la plus cuisante en toutes les parties et circonstances, qu'elle ait jamais souffertes, nous rapporta que jamais cette Bienheureuse n'avait dit un mot que d'honneur, d'estime et d'affection, pour les personnes qui lui avaient donné cette pilule, sans être seulement dorée, et qu'il paraissait sur le visage de cette Sainte une allégresse si extraordinaire, qu'il ne la pouvait regarder sans admiration. . .

¹ La Sainte profitait de toute occasion pour s'humilier. Un jour, recommandant un malade aux prières des Sœurs ; elle ajouta : « Je me recommande » aussi à vos prières, mes chères Sœurs, j'ai une fièvre bien plus dangereuse, » qui est celle de mon amour-propre. J'ai prou de quoi sentir la puanteur » en moi. »

Une autre fois, elle assura qu'elle voudrait être inconnue à tout le monde. « Sans me comparer à sainte Thérèse, dit-elle, je dis bien que je voudrais » être en quelque lieu inconnu, s'entend dans quelque monastère de la Visi- » tation, car je ne voudrais pas être hors de là, pour que l'on ne sût ce que » je suis et que l'on me laissât là en repos. » Et comme les Sœurs lui dirent que cela ne se pouvait pas faire, Sa Charité répondit : « C'est pourtant ce que » je désirerais, d'être là une pauvre Sœur *lassée et vile* qui n'est propre à » rien. » (Déposition des contemporaines.)

L'amour du mépris, en cette Bienheureuse, était suivi de la haine mortelle des louanges, auxquelles elle n'opposait pas une multitude de paroles d'humilité, mais en disait trois ou quatre, avec un tel poids, qu'on les voyait venir du fond du cœur et ses yeux nager dans l'eau; aussi l'on perdait l'assurance de poursuivre. Elle dit une fois à notre très-honorée Mère de Châtel, qu'après ses peines intérieures, rien sur la terre ne martyrisait son cœur comme les louanges, par la claire vue qu'elle avait que Dieu seul mérite d'être loué. Elle disait souvent qu'il ne faut point louer une personne en sa présence, ni pendant sa vie, car on ne sait pas quelle sera sa fin; elle ajoutait aussi avec un grand sentiment, ces paroles : « *Que Dieu s'est réservé le jugement, la gloire et la vengeance* » ; elle a quelquefois entretenu fort longtemps la communauté sur ces paroles.

Définissant ce que c'était qu'être fille de la Visitation, elle écrivit les paroles suivantes : « Être vraie fille de la Visitation, » c'est estimer le mépris, et mépriser l'honneur. » Elle disait que « l'humilité est la clef des trésors de Dieu; que si l'âme se présente devant lui sans cette clef, elle n'aura rien de ce qui est dans les coffres éternels, et demeurera misérable et pauvre. » Elle écrivit une fois à une supérieure de notre Institut, que, hors de l'humilité solide, il n'y a que des ombres et simples images de vertu. Souvent, en ses lettres et en ses discours, elle recommandait l'humilité, mais la véritable, qui fait aimer d'être tenu et traité pour ce qu'on se reconnaît devant Dieu. Elle ne voulut pas lire l'oraison funèbre de feu son frère, Monseigneur de Bourges, parce qu'il y avait des louanges de ses proches, et elle me dit : « Si vous y trouvez quelque chose de » dévot, apprenez-le moi quand vous l'aurez lue; du reste, je » ne veux pas en ouïr parler. »

En une autre rencontre elle ne voulut pas que nous lui lussons une lettre où l'on parlait des honneurs que quelques grands

avaient faits à cet unique frère, et comme le roi avait voulu communier de sa main, nous disant qu'elle aurait scrupule de s'y arrêter, et nous défendit de le dire à la communauté.

Dieu, qui fait la volonté de ceux qui l'aiment, a contenté le désir de son humble servante, et a permis qu'elle soit décédée dans la pure pratique de l'humilité, n'ayant aucune charge en l'Ordre, tenant le dernier rang et la dernière place; mais tout ce que nous pourrions dire de l'humilité de notre digne Mère, n'est pas comparable à la vérité qu'a comprise, en quatre paroles, notre très-honoré Père spirituel; *que l'excellence de l'humilité de cette sainte âme consistait à cacher son humilité même.*

CHAPITRE XIX.

LA DOUCEUR ET L'HUMILITÉ DE SA CONDUITE.

Ces deux chères vertus de douceur et d'humilité ont été les pivots sur lesquels toute la conduite de notre Bienheureuse Mère a toujours roulé. Elle a écrit, en diverses rencontres, à des supérieures nouvellement élues, qui craignaient le faix de la supériorité, que si elles étaient humbles, elles seraient prou fortes; entre autres, elle mandait à une, sur les derniers mois de sa vie, que, si un bâton sec avait le pouvoir de s'anéantir et humilier devant Dieu et qu'il fût choisi pour gouverner, que Dieu lui donnerait plutôt l'être sensible et intelligible, que de manquer de bien conduire par lui; que jamais les supérieures ne manquent à bien conduire qu'elles n'aient manqué à se bien humilier. Lorsqu'elle écrivait aux supérieures et aux Sœurs qui allaient en fondation, elle leur recommandait toujours de fonder leur conduite sur l'humilité, et que, comme pierres de fondement, elles se devaient poser si bas et si très-bas, par humilité, qu'elles ne se puissent pas trouver elles-mêmes pour remonter en haut. « Bienheureuses sont les âmes, écrivait-elle » une fois à une de nos Sœurs, qui descendent si profondément » en l'abîme de l'humilité, qu'elles en perdent toute la terre » de vue! Dieu bénit telles âmes, en toute leur conduite et » entreprises. »

Nous pouvons dire que la conduite générale et particulière de notre Bienheureuse Mère, sur son Institut, a plutôt été par

douceur et humilité que par autorité ¹. Elle n'entreprenait rien sur nos maisons que par voie de prière, et avec une très-absolue déférence à Messieurs les Prélats et Pères spirituels. Une personne de notable considération la pria une fois fort instamment, de commander à une de nos Sœurs les supérieures de faire quelque chose qu'elle désirait grandement ; cette Bienheureuse fit réponse en ces termes : « Trois choses m'empêchent » de faire le commandement que vous désirez : la première » parce que ce serait une moquerie de commander où l'on n'a » droit que d'obéir (elle était alors déposée) ; la seconde, que » moi, n'ayant aucun légitime pouvoir d'ordonner, nos Sœurs » n'auraient aucune obligation d'obéir ; la troisième est que, la » chose étant raisonnable, sans doute, dès que nous aurons sup- » plié nos Sœurs, elles uscront de condescendance à notre » désir. »

Le révérend Père Binet lui écrivit une fois, que l'on faisait courir le bruit qu'elle voulait retirer nos Sœurs de la conduite de sainte Magdeleine ; elle lui fit réponse en ces termes : « Pour la » froideur que votre Révérence me dit que plusieurs personnes » de qualité ont conçue contre moi, pensant que je voulais retirer » nos Sœurs de l'exécution de cette charité, certes, mon très- » cher Père, j'embrasse cette abjection de tout mon cœur, » quoique, en vérité, je n'y aie pas pensé. Premièrement, ma » témérité ne va pas jusques à ce point, de présumer d'avoir » l'autorité de le faire quand je le voudrais, ni ne voudrais l'avoir » aussi. Quand donc, dans les occasions, l'on me demande mes » sentiments, je les dis le plus sincèrement que je puis ; si on

¹ Elle donna une grande preuve de démission d'elle-même lorsqu'on la supplia de faire imprimer le livre de ses *Réponses*, car elle le fit lire à la communauté, et supplia les Sœurs de lui dire tout naïvement ce qu'elles jugeraient devoir y être ajouté ou retranché. Même elle ordonna de lui faire ces observations par écrit pour ne pas s'en oublier. La Sainte fit aussi examiner ce livre par le révérend Père Dom Juste Guérin. (Dépositions des contemporaines.)

» ne les suit pas, de vrai, mon très-cher Père, je ne m'en offense pas, et aurais grand tort de le faire. Si nos Sœurs m'écrivent pour savoir mes pensées, je les demande à Notre-Seigneur le plus sincèrement qu'il m'est possible, et si sa bonté me daigne écouter et donner la lumière de sa sainte volonté, je le leur dis selon la parfaite union et confiance que Dieu a mise entre nous, leur laissant, comme de raison, l'entière liberté de faire comme elles jugeront pour le mieux ; car, mon très-cher Père, je ne traite ni ne dois traiter autrement avec nos maisons ; je serais justement répréhensible par les supérieurs, si j'en usais autrement. » En ces paroles, on voit un récit naïf et fidèle de la manière dont cette Bienheureuse Mère s'est toujours comportée envers l'Institut.

Une autre fois, on lui écrivit qu'on la censurait fort de ce qu'elle ne mettait pas ordre à établir une *générale* après elle, puisqu'elle même en faisait la fonction ; elle fit réponse en ces termes : « Ma très-chère fille, vous pouvez dire à N. que je vous ai mandé que si j'ai fait quelques actions qui sentent la générale, c'était saillie de mon orgueil et promptitude naturelle ; mais qu'au reste je ne pensai jamais à être *générale* ; et si je pensais l'être, et voulais passer pour telle, je voudrais être par tout montrée au doigt, comme vaine et vide de l'esprit de vérité. Il est vrai que l'Institut s'adresse à moi, mais c'est parce que j'ai quasi toujours été supérieure de cette maison d'Anncy, à laquelle tous les monastères ont autant de droit de s'adresser, que des enfants à leur maison paternelle ; et certes, si je me suis jamais étudiée à quelque chose, c'a été d'agir envers les monastères qui s'adressent à nous, avec une douce et humble charité, et sans autre pouvoir que celui de la cordiale prière ¹. »

¹ Cette digne Mère dit un jour à la communauté, qu'elle avait fait en sorte, dans son gouvernement, de prendre l'avis des Sœurs en tout ce qu'elle faisait, et de leur condescendre en tout ce qu'elle pouvait ; mais néanmoins si son

Lorsque cette Bienheureuse Mère passait par les maisons, l'on n'a jamais pu gagner sur elle qu'elle ait fait aucun acte de supériorité, non pas même de se mettre au chœur sur le siège de la supérieure, ni de dire le *Benedicite* et les *Grâces*; même, si elle avait quelque chose à dire au général de la communauté, elle faisait assembler les Sœurs ailleurs qu'au chapitre, lequel elle ne voulait point tenir : elle ne l'a jamais fait, que lorsqu'elle était supérieure. Même étant dans notre monastère de Moulins, ès derniers mois de sa sainte vie, où il n'y avait point de supérieure élue parce qu'elle n'avait point accepté la charge, comme nous l'avons dit ci-dessus, elle laissa faire à l'assistante toutes les fonctions de supériorité, ne voulant pas même donner la bénédiction à la fin de Complies ; au contraire, elle s'inclinait pour la recevoir de la Sœur assistante, laquelle lui ayant dit qu'elle prononçait les paroles, mais sans oser faire le signe de la croix sur les Sœurs en sa présence, elle lui dit : « Ma chère »
 » fille, eh quoi ! vous m'avez donc privée de ce bien-là ; je vous »
 » supplie, ne le faites plus, il faut que chacun fasse sa charge ; »
 » c'est à vous et non à moi à faire les fonctions de supérieure. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère trouvait quelque chose en une maison digne d'être corrigée, elle le faisait avec une franchise humblement maternelle et généreuse ; et de même, lorsqu'on lui donnait avis de quelques défauts, elle ne manquait point d'en avertir par lettres cordiales et en paroles rondes, sincères et sans flatterie, disant le mal et faisant voir le bien avec une ingénuité admirable, se rapportant toujours aux supérieurs

opinion ne se trouvait pas conforme à la leur, et qu'elle jugeât qu'il fût mieux de faire comme elle pensait, elle le faisait librement ; quoique au partir de là en tout ce qu'elle pouvait s'accommoder à l'avis des autres, elle le faisait. « Et » vous savez assez, mes Sœurs, que je dis vrai », dit-elle. Ce qui est, en effet, connu de toutes celles qui ont eu le bonheur de la connaître un peu particulièrement. Pour moi, je l'ai remarqué en beaucoup d'occasions, l'ayant vu céder à l'opinion des Sœurs avec une extrême douceur sans faire semblant de rien. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

par une déférence très-respectueuse et soumise; et quand les choses le requéraient, elle écrivait elle-même à Messeigneurs les Prélats, avec une confiance et humilité si filiale, qu'ils se rapportaient à elle de tout ce qui serait requis, lui laissant plein pouvoir ès monastères de leur juridiction; liberté dont elle usait avec toute déférence, retenue et modestie.

Plus elle avançait en âge et en perfection, plus elle allait adoucissant sa conduite; et en la dernière année de sa vie, elle dit à notre très-honorée Mère de Blonay: « Ma très-chère Mère, » j'ai tourné et viré de tous les côtés que j'ai su m'imaginer; j'ai » considéré et essayé toutes les conduites, et après tout, j'ai vu » que la conduite douce, sincère et humble de support est la » meilleure, et celle que les supérieures de la Visitation doivent » suivre. » Elle écrivit aussi à une supérieure ce qui suit: « Ma » chère fille, soyez ferme en votre observance; mais prenez » garde d'être plus rigide à vous-même qu'aux autres; je ne » dis pas seulement pour vos infirmités corporelles, car vous » devez avoir en cela de la charité et de la condescendance pour » vous-même, autrement vous donnerez de grandes inquiétudes » aux filles, mais je dis pour la régularité et les petites misères » de l'esprit: plus je vais et plus je vois que la douceur est » requise pour entrer et se maintenir dans les cœurs, afin qu'ils » fassent leurs devoirs envers Dieu. Et enfin, nos religieuses sont » les brebis de Notre-Seigneur; il nous est bien permis, en les » conduisant, de les toucher de la verge de la correction, mais » non pas de les tondre ni écorcher, ou de les mener à la bou- » cherie, cela » n'appartient qu'au Maître Souverain. »

C'était aussi une des grandes maximes de cette Bienheureuse Mère, pour la conduite, de ne pas rendre le joug de la religion pesant par les surcharges de nouvelles obéissances; et disait « qu'une religieuse est assez chargée de sa règle; que le joug de la religion est léger, parce que Dieu le fait aimer, mais que parce qu'il est joug, il captive et assujettit la nature; que les

supérieures doivent tenir leurs filles en force et courage, afin qu'elles portent ce joug sans ennui toute leur vie. » Cette Bienheureuse disait aussi que, « tandis qu'une fille marche exactement en sa règle, il la faut voirement exercer pour la faire avancer de plus en plus à la perfection, mais cela sans rudesse, ains avec un esprit de très-douce charité et d'un zèle amoureux. » Quant aux défaillantes, elle voulait qu'on les portât à demander elles-mêmes pénitence de leurs fautes, et disait « qu'il leur en faut donner de légères, lorsqu'elles s'humilient véritablement, d'autant que la pénitence d'un cœur contrit est grande, quand il voit qu'on le traite bénignement. » Dans les pénitences ou corrections, elle n'usait jamais de paroles de mépris, de reproche ou qui ressentissent tant soi peu le dédain ; elle savait parfaitement *blâmer le défaut en soulageant la défaillante*. Elle disait « qu'une des choses qui lui pesait davantage, en la charge de supérieure, était l'obligation de conscience de faire la correction et donner les pénitences, ce qu'elle disait néanmoins être une des solides parties de la conservation de la religion. » En quelque monastère, le prélat avait ordonné à une Sœur de ne boire que de l'eau pour quelques jours ; cette Bienheureuse Mère, jugeant que l'estomac débile de cette fille en pâtirait, elle obtint licence de mitiger sa pénitence, et fit mettre secrètement, quelques jours durant, du vin blanc dans le pot d'eau de cette Sœur, afin que la communauté, qui avait vu ses défauts, ne s'aperçût pas qu'on lui levait sa pénitence.

Elle avait des supports incroyables pour les esprits faibles ; il serait difficile de discerner qui tenait le dessus en sa conduite, ou une gravité toute sainte et pleine de majesté, qui retranchait la mollesse, la perte de temps, les retours d'amour-propre, ou une bonté maternelle qui la rendait accostable, amiable et compatissante aux infirmes de corps et d'esprit, les prévenant avec charité, les écoutant avec patience, leur parlant avec une charitable douceur, et les assistant avec une humble persévérance

Elle disait « qu'aux petits courages, il ne faut pas les mettre de prime-abord à la tête de l'armée, crainte de leur faire prendre l'épouvante, ni leur montrer toutes leurs plaies, crainte qu'ils ne les croient incurables, mais il leur faut faire faire doucement leurs pas, à l'exemple du grand Apôtre, qui se tenait comme une débonnaire nourrice parmi ses enfants. »

Elle avait une charité vigoureuse et généreuse pour le soulagement corporel de ses filles, et des petits soins véritablement maternels, qui faisaient admirer comme quoi elle pouvait faire ses petites attentions parmi de si grandes affaires; mais beaucoup plus elle avait un soin constant, cordial, fort et infatigable, pour le bien spirituel de ses filles; c'était son but principal, et quand elle voyait une âme s'avancer en la solide vertu et en la vie intérieure, elle avait un zèle spécial pour la pousser au bien, et disait qu'à telles filles de bonne volonté, il ne fallait qu'éclairer leur chemin et échauffer leurs affections; que, pour peu qu'on les poussât, elles iraient bien avant dans la perfection.

Écrivant à une supérieure nouvellement élue, elle lui disait les paroles suivantes : « Votre charge, ma très-chère fille, est » une charge de mère de famille; appliquez-vous avec un saint » zèle au bien de votre maison, lequel consiste en deux parties : » le temporel et le spirituel. Que votre conduite pour le tem- » porel soit généreuse et humble, non point rétrécie ni splen- » dide; gardez d'endetter votre maison, cela donne des inquié- » tudes grandes à celles qui succèdent, et des sujets de mur- » mures. Si vous êtes pauvres, allez doucement et petitement; » quant au spirituel, ayez-en un soin continuel, mais doux; » rendez tant que vous pourrez vos filles fort dévotes, de là dé- » pend leur bien; car, si elles se plaisent à converser avec » Dieu, elles seront fort retirées et mortifiées; ne soyez point » de ces mères tendres qui n'osent châtier leurs enfants, ni de » ces mères bouillantes qui ne font jamais que crier; ne flattez

» point l'amour-propre , procurez que vos filles vous laissent le
» soin d'elles-mêmes. Vous devez savoir, ma très-chère fille,
» que toutes vos Sœurs n'iront pas d'un même vol à la perfec-
» tion ; les unes iront haut, les autres iront bas, les autres
» mitoyennement ; servez chacune selon leur portée. Il y a cer-
» taines bonnes petites âmes de qui l'on ne doit pas attendre
» autre chose que de les voir marcher en l'observance , leur
» petit train , sans les vouloir presser , car on les ferait tomber
» et s'embarrasser dans l'ennui et le chagrin ; d'autres qui ont
» de grandes dispositions pour elles-mêmes et pour autrui ;
» celles-là , il les faut pousser à la véritable vertu d'humilité et
» de dénuement d'elles-mêmes , avec une constance aussi douce
» que forte , et ne les point épargner. Si on loue votre conduite,
» humiliez-vous devant Dieu , lui référant cette gloire due à lui
» seul ; si l'on blâme votre procédé , humiliez-vous dans cette
» vérité , que le rien ne peut rien ; et tenez pour chose certaine,
» ma chère fille , que vous ferez prou avec la grâce de Dieu , si
» vous êtes humble , douce , généreuse et dévote. »

CHAPITRE XX.

COMBIEN CETTE BIENHEUREUSE MÉPRISAIT TOUT CE QUI SENTAIT
L'ÉCLAT MONDAIN.

En la vie et en la mort, notre Bienheureuse Mère nous a recommandé l'amour de la bassesse, et à fuir comme poison mortel tout ce qui sent le monde, et qui nous pourrait donner de l'éclat devant les yeux du monde. Une fois, on lui disait qu'une de nos supérieures était un grand et bel esprit ; que son monastère était dans le lustre par-dessus tous ceux de la province ; qu'il n'y avait bonne compagnie où l'on ne parlât d'elle ; que cette maison-là avait toute la vogue. Ce discours toucha vivement notre Bienheureuse Mère, et elle ne fit autre réponse, sinon : « Je n'ai jamais contentement de nos maisons, égal à » celui que j'en reçois, lorsque l'on me dit que l'humilité, la » dévotion et l'amour à la solitude y ont leur règne, et que l'es-
« prit qui y domine, ne reluit qu'en simplicité, pauvreté, et » mépris des choses de ce monde. » Elle nous inculquait extrêmement de nous tenir très-basses et petites devant tous les autres Ordres de religion ; elle en a parlé dans ses *Réponses* en termes fort prégnants.

Écrivant à une supérieure qui se plaignait à elle de ce que quelques autres religieuses nous contrariaient, et faisaient par-dessous main que nous ne fussions point reçues en une ville, pour y établir plus facilement une maison de leur Ordre, cette Bienheureuse Mère lui disait : « Il est vrai, ma chère fille, nous » remarquons que partout où les bonnes religieuses N. N. nous

» peuvent contrarier, elles le font ; mais, croyez-moi, n'opposons à leur pouvoir que notre impuissance ; si elles veulent aller fonder à N. , et qu'on les y veuille , laissez-les faire , ne vous opposez point : n'est-il pas raisonnable qu'elles passent devant ? Si nous sommes humbles et déferentes, Dieu nous fournira des établissements, et meilleurs que ceux que l'on nous ôte. »

Cette Bienheureuse ne voulait pas que l'on fit haut sonner l'appui que l'Institut pouvait avoir des rois, reines, princes, princesses, grands seigneurs et grandes dames ; elle disait qu'il se fallait prévaloir avec une si humble modestie de la faveur des grands, et de la bienveillance dont ils nous favorisent, qu'eux mêmes voient que nous nous en estimons indignes et que nous ne voulons point leur être importunes, et que chacun connaisse que nous ne faisons point parade de notre crédit.

Une personne de très-notable condition, et à laquelle nous avons de très-grandes obligations, vint un jour prier cette Bienheureuse d'écrire en sa faveur à Madame Royale, pour lui faire avoir une charge de capitaine dans ses gardes : jamais il ne le sut obtenir, elle lui dit toujours, avec un profond rabaissement, que ce serait un sujet de risée, si elle présumait d'avoir ce crédit ; quoiqu'il lui fâchât extrêmement d'éconduire ce gentilhomme, elle le fit, et dit à la Sœur qui l'assistait, « qu'elle aurait grande honte si l'on disait à la cour : un tel a une telle charge par la faveur de la Mère de Chantal ; » elle procura que Monseigneur de Genève écrivit à Madame Royale pour ce gentilhomme, disant « qu'elle prierait Notre-Seigneur pour lui, et que les vraies religieuses ne doivent estimer être en faveur qu'auprès de Dieu. »

On l'avertit une fois qu'une supérieure déposée avait acquis beaucoup de crédit, et qu'elle écrivait fort souvent des lettres de faveur pour des procès et autres affaires ; cette digne Mère chercha dextrement l'occasion de l'en avertir en charité, lui remon-

trant que cela était trop éclatant pour notre petitesse, et lui dit avec confiance, qu'elle-même qui avait de grandes alliances et connaissances au parlement de Dijon, ne se souvenait pas, depuis qu'elle était religieuse, d'y avoir écrit des lettres de faveur, qu'à un sien cousin germain, pour des affaires de piété et de charité; que nous nous devrions tenir indignes que nos noms fussent sus ou prononcés dans les cours ni dans les parlements.

Cette digne Mère n'ignorait pas l'estime et l'affection que la reine avait pour elle, ce que cette religieuse princesse témoignait, s'enquérant souvent de ses nouvelles. Lorsque le ciel eut ouï les vœux de la France, et que cette bonne reine fut enceinte de ce Dauphin tant désiré, Monseigneur de Bourges lui allant donner la joie de son heureuse grossesse, Sa Majesté le chargea d'écrire à notre Bienheureuse Mère, qu'elle se recommandait à ses prières, et qu'elle fit prier tout son Ordre à son intention. Monseigneur de Bourges, écrivant cela à cette Bienheureuse, la pria fort instamment d'écrire à la reine, pour la féliciter de sa grossesse, l'assurant que Sa Majesté l'aurait singulièrement agréable; mais elle s'en excusa, priant ce bon prélat d'assurer la reine qu'elle avait écrit à toutes nos maisons, afin qu'on priât instamment pour Sa Majesté; et comme nous l'engagions de condescendre à Monseigneur de Bourges, et d'écrire cette lettre de congratulation, elle nous répondit : « Non, ferai-je vraiment; car, qui » suis-je, moi, pour me hasarder d'écrire à cette grande reine? » Nous nous devons tenir si basses et si cachées, que nous ne » cherchions jamais inventions humaines pour nous maintenir » dans l'affection des grands; si nous leur rendons bien nos » devoirs devant Dieu, le priant pour leur conservation, heu- » reux succès, et surtout pour leur salut, Dieu nous fera con- » naître à eux lorsque nous aurons besoin de leur protection, et » inclinera leurs affections de notre côté. » Elle disait encore que les grands ont de grandes pensées; c'est pourquoi, nous,

qui ne sommes que petitesse, ne devons pas croire qu'ils pensent à nous.

Elle disait une fois qu'elle croyait qu'il n'y avait guère de congrégations plus aimées des grands que la nôtre, et que c'était un don de Dieu, lequel nous perdriens, si nous le voulions conserver par des adresses humaines.

Elle rompit tout à fait quelques affaires bien importantes, parce qu'elles nous tiraient dans une grande autorité et faveur mondaine; et une fois, parlant de cela, elle mit la main sur ses yeux, avec une grâce ravissante, et nous dit : « Dès que l'on » m'a fait voir ce grand éclat mondain, mes yeux ont été éblouis, » et je n'ai plus vu goutte en cette affaire, répétant souvent ces » paroles : L'éclat des filles de la Visitation est d'être sans éclat; » et leur gloire, est la petitesse ¹ . »

On lui écrivit une fois que nos Sœurs de Paris pourraient beaucoup en une affaire, d'autant qu'elles avaient grand crédit au Parlement; elle leur répondit : « Il est vrai qu'elles y ont » grand crédit, et Dieu le leur conserve, parce qu'elles con- » servent envers Dieu leur simplicité et bassesse, et un très- » grand oubli du monde. Je puis vous assurer que ces trois ver- » tus éclatent dans leur communauté, et cela est notre véritable » éclat. »

Lorsque cette Bienheureuse allait par les champs, elle évi-

¹ Une autre fois, ayant reçu des nouvelles de quelques prospérités temporelles advenues à une maison de notre Ordre, elle dit le soir toute pensive : « J'ai été tout le jour toute craintive et en appréhension qu'avec le temps les » filles de la Visitation n'aient l'éclat, ce qui me toucherait le cœur d'une » douleur incroyable. Je crains que l'on se jette trop dans des petites gen- » tillesses mondaines, qui ruineront notre humilité et notre simplicité; mais » d'autre part, je me suis sentie cette espérance, que si jamais fille de la Visi- » tation est si téméraire que de vouloir paraître, Dieu la ravalera jusqu'à » l'abîme de son néant, et la rabattera jusqu'aux profondeurs de la terre. Je » l'en supplie de tout mon cœur; oui, c'est de tout mon cœur que je l'en sup- » plie. (Dépositions des contemporaines de la Sainte).

tait, tant qu'elle pouvait, qu'on lui fit des entrées pompeuses et avec cérémonie. Quant elle était contrainte de recevoir des harangues de ceux du clergé, ou des magistrats, qui l'allaient visiter en corps, elle rougissait comme une jeune fille qui reçoit une abjection, et y répondait avec peu de paroles, comme voulant faire voir qu'elle ne savait pas correspondre à ce qui sentait la mondanité et le faste.

Une fois, une Sœur lui dit que madame de Toulonjon, sa fille, lui avait donné charge de l'avertir quand elle devait partir pour son voyage de France, de l'année 1635, afin qu'elle allât l'attendre sur chemin, pour la conduire. Cette Bienheureuse se tourna gracieusement du côté de notre chère Mère Favre, et lui dit : « Que ferons-nous là ? Dieu sait quelle consolation ce » me serait d'avoir ma fille avec moi ; mais c'est une pitié, il » faut avoir litière, carrosse, train, tout cela me déplaît extrê- » mement ; quand nous arriverions en quelques villes, on di- » rait : C'est la Mère de Chantal qui va à Sainte-Marie ; cela » vous sent le monde, et m'est à contre-cœur ; j'aime tant, ajou- » tait-elle, mon petit train, notre litière fermée, notre ecclé- » siastique et deux muletiers. »

Avec quelle force cette digne Mère a résisté que cinq ou six de nos Sœurs, issues de grandes maisons, aient accepté de grandes abbayes qui leur étaient offertes par leurs proches ; et combien a-t-elle su gré à notre chère Sœur Anne-Marie de Lage, de la généreuse résistance qu'elle fit d'elle-même à M. le duc du Puy-Laurent, son frère, pour un semblable sujet ; elle écrivit à notre chère Mère Marie-Jacqueline Favre : « Au reste, la chère » Mère de Poitiers (c'est celle dont nous venons de parler) est » bien heureuse d'avoir tant témoigné de vertu et d'amour à sa » petite vocation, et donné cet exemple à son Institut, duquel » celles-là seront illégitimes, qui ne sauront pas d'une franche » volonté préférer la bassesse à la grandeur ! O Dieu ! que j'au- » rais d'aversion à voir une de nos Sœurs s'appuyer sur une

» crosse , et posséder le rang, le nom et le train d'une
» dame ! »

Cette Bienheureuse a défini, dans ses *Réponses*, avec des paroles qui semblent exagérantes, bien qu'elles ne le fussent pas selon son zèle, que jamais nous ne devons accepter, ni posséder abbayes ni prieurés, si ce n'est pour les transmuter entièrement en des monastères de la Visitation, et cela avec provision de Rome; et encore, en ceci, voulait-elle que nous fussions extrêmement réservées.

Une fille, un peu mécontente, écrivit une fois à cette Bienheureuse Mère, qu'elle avait quitté une abbaye et un prieuré, pour être fille de Sainte-Marie, et qu'ayant refusé la crosse que saint Benoît lui présentait, elle n'avait trouvé qu'une croix es-mains de notre Bienheureux, pour elle. Cette digne Mère lui répondit : « Ma fille, c'est votre bonheur d'avoir trouvé la croix ;
» la crosse n'ouvrit jamais le ciel à personne, la croix l'ouvre
» à tout le monde. En vain vient-on à la Visitation, si l'on pré-
» tend y trouver autre chose que la vie cachée et humble de la
» croix ; car, ma chère fille, ne lisez-vous pas que la Congrégation même est fondée sur le mont du Calvaire ? »

Non-seulement cette Bienheureuse Mère laissait le faste en ces choses considérables, mais jusques aux moindres : les contenance composée, les discours étudiés, la propreté affectée, le langage à la mode, les lettres de compliments et de mots recherchés, tout cela lui était en horreur; et quand il venait quelque fille qui parlait mignardement, cette Bienheureuse prenait un soin incroyable de lui faire changer son langage, la reprenant à tout coup et la faisant lire devant elle, pour lui faire prononcer les mots tout à la bonne foi. Même elle ne voulait pas qu'en traitant et parlant des choses spirituelles, nous usassions des termes de doctrine et de suréminence, disant que cela est contraire à l'humilité et simplicité de vie de laquelle nous devons faire une absolue profession.

Allant par nos maisons, elle trouvait d'ordinaire qu'on lui préparait des agenouilloirs au cœur; jamais elle ne s'y voulait mettre, ni souffrir sur sa table un petit tapis de serge noire. « Sommes-nous dames? disait-elle, nous faut-il les appareils du monde? » Elle faisait ôter tout cela devant elle.

Une fois, il vint une religieuse céans qui était un peu musquée; cette Bienheureuse Mère dit que, toutes les fois qu'elle l'approchait, le cœur lui faisait mal de cette senteur, et dit: « Je m'admire en cela, car nos princesses viennent ici tant musquées et parfumées que tout ce qu'elles touchent demeure odoriférant, et je ne pense pas seulement à leur senteur; mais à cette autre personne, cela me donne au cœur; je crois que cela provient de l'aversion que nous devons avoir des choses mondaines ès personnes religieuses qui ne doivent point porter d'autre muse que celui de l'odeur de leur piété, humilité et modestie. »

Elle détestait grandement les fredons et mignardises du chant; et quoiqu'elle aimât fort d'ouïr des belles voix, et des litanies et cantiques bien chantés, elle voulait que ce fût simplement, sans ces feintes et artifices du monde.

Elle voulait que, non-seulement en nos personnes, mais encore en nos bâtiments, tout respirât cette humble simplicité et mépris du monde. Notre Bienheureux Père, parlant d'elle en une épître, sur le sujet du peu de place que nous avons en ce premier monastère, dit: « Quant à notre Mère, elle a si bien appris à loger au mont du Calvaire, que toute habitation terrestre lui semble encore trop belle. »

Cette Bienheureuse nous a souvent dit que les supérieures, quand on bâtissait, se devaient tenir bien attentives, afin que les architectes ne fissent rien faire qui ressentît la splendeur, et qu'elle était mortifiée toutes les fois qu'elle se représentait un certain pavillon qui fait l'entrée du logis des tourières et des parloirs, en notre maison de Tours, « parce que, disait-elle, cela

» sent son petit château ; mais il a été fait avec tant d'affection
» et de sainte bonne foi de la part de celui qui conduisait le bâ-
» timent, que cela seul me le rend supportable. » Lorsque nous
écrivions la fondation de notre monastère de Troyes, en Cham-
pagne, cette Bienheureuse Mère y fit ajouter qu'il y avait des
superfluités aux bâtimens par des embellissures que l'architecte
y avait fait faire, à quoi les Sœurs n'avaient pu avoir l'œil,
parce que l'on bâtissait loin de leur séjour. En ce dernier voyage,
elle reprit nos chères Sœurs de Nevers de ce qu'il y a trop d'em-
bellissure au portail de leur nouvelle église, et leur ordonna
d'écrire à tous nos monastères qu'elles avaient failli en cela, tant
elle craignait que ces exemples pussent tirer à conséquence,
et que d'autres voulussent faire ce qu'elles voyaient que d'autres
avaient fait.

CHAPITRE XXI.

DE SON AMOUR A L'OBSERVANCE RÉGULIÈRE.

La règle et les actions de notre Bienheureuse Mère étaient tellement ajustées l'une à l'autre, que l'on peut dire que l'une était la juste mesure de l'autre, et qu'elle avait, selon l'enseignement qu'elle nous en a donné, à la fin de sa vie, ajusté toutes ses inclinations à la règle, et non pas la règle à ses inclinations.

Elle recommandait incessamment la ponctualité de l'observance, soit en ses lettres, soit en ses discours; mais une ponctualité sans gêne et sans rétrécissures; une ponctualité gaie et amoureuse, une ponctualité provenant de l'intérieur, et nous répétait fort souvent de n'avoir point une exactitude à l'écorce de la lettre, mais qu'il fallait pénétrer le sens et l'esprit de la lettre. « Il est bon, disait-elle, d'observer la règle qui dit que l'on » ira promptement au son de la cloche; mais beaucoup meilleur » d'observer, ric-à-ric, celle qui ordonne la parfaite abnégation de sa propre volonté. » Elle nous disait souvent : « Mes » Sœurs, j'ai si grand peur que nous nous contentions de cette » observance extérieure, sans nous appliquer aux règles qui » concernent purement la perfection intérieure ! nous rendrons » un compte plus exact de celles-ci que des autres. » Elle disait qu'elle ne savait point de règles qui la pressassent de si près que celle-ci : *Elles feront toutes choses en esprit de profonde, sincère et franche humilité*; qu'il fallait remarquer que la règle

dit *en esprit*, et non pas en contenance, en paroles et en beau semblant.

Elle recommandait aussi, avec une affection singulière, l'exactitude aux petites choses, et répétait souvent cette parole prononcée par l'éternelle vérité : *Celui qui rompra un de ces petits commandements et enseignera aux autres à faire de même, sera tenu le plus petit au royaume des cieux.* Cette vérité nous porte à croire notre Bienheureuse Mère très-grande au royaume des cieux; car elle a observé et nous a enseigné d'observer, avec une fidélité véritable, tous ces très-petits commandements de règle, cérémonies et petites ordonnances, qui sont en grand nombre ès maisons religieuses, esquelles tout se fait avec règlement et bon ordre. Plus elle avançait en âge, plus elle se rendait ponctuelle en ces petites ordonnances et minces pratiques; elle ne se fût pas dispensée d'un enclin de tête, d'une cérémonie, d'une attention à troussez sa robe en descendant un escalier.

Étant déposée, elle était des premières, la veille du jour de l'an, à remettre, à la Sœur assistante, sa croix, chapelet et images pour les changements, où elle tirait comme les autres Sœurs, sans vouloir de dispense. Elle se mettait à genoux pour faire les avertissements devant la supérieure comme les autres; que si l'on avertissait plusieurs Sœurs ou la communauté en général, de quelque défaut d'observance, elle était des premières à genoux pour s'en accuser, pour peu qu'elle crût y avoir manqué; car elle n'approuvait pas que l'on s'accusât à la légère de toutes choses, et disait que c'était faire une action si vénérable sans application et par manière d'acquiescement.

C'était une chose admirable que l'exactitude qu'elle avait à se trouver à tous les Offices et oraisons même extraordinaires, qui ne sont que permis par la règle. Son âge et la multitude de ses affaires lui ayant rendu les matinées fort utiles, elle demanda permission à feu Monseigneur de Genève de s'exempter d'assister

à tierce et à sexte, où elle n'assistait guères que les fêtes ; elle dit aussi à notre très-bonne Mère de Châtel de demander permission à Monsieur notre très-honoré Père spirituel, pour une Sœur qu'elle occupait aux écritures, et qui, à cause de cela, ne pouvait assister aux communautés.

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit faire l'ornement, pour la béatification de notre Bienheureux Père, comme c'était une besogne de longue haleine, et qu'il fallait de nécessité que les Sœurs se levassent un peu matin l'été, et s'absentassent des Offices, elle le dit à Monseigneur de Genève, et nous ordonna de prendre un temps et le son d'une cloche à laquelle nous nous rendrions prompts à partir, pour faire nos exercices, afin qu'en cela nous nous tinssions toujours dans l'observance.

Lorsqu'elle ordonnait aux Sœurs de se trouver à quelque travail commun, comme à porter du bois, des pierres, de la lessive et autres choses, elle ne manquait point de s'y trouver ; même quand son âge et sa petite complexion lui eurent diminué les forces, elle portait trois charges en l'honneur de la sainte Trinité, ou cinq en l'honneur des cinq plaies ; puis se retirait, disant gracieusement : « Nos Sœurs offrent à Notre- » Seigneur, selon la richesse de leur ferveur, et moi, selon ma » pauvreté et faiblesse. » Ce qui faisait qu'elle avait tant de temps pour se trouver avec la communauté, c'était qu'elle n'en perdait point en discours inutiles ; elle écoutait véritablement les Sœurs selon leurs besoins, avec une amiable bonté et patience ; mais, après cela, elle coupait court aux superfluités, avec une si sainte fermeté, que l'on n'avait pas l'assurance de s'approcher d'elle pour cela ; même, elle reprenait et faisait avertir les Sœurs, si, faute de prévoir à demander leurs congés aux obéissances, il fallait qu'elles parlassent au silence.

Quant au parler, elle avait une adresse incomparable pour s'en dégager ; et, comme elle avait une entière charité pour y demeurer, et souvent et longuement, lorsque la charité le re-

querrait, pour la consolation de quelque âme, aussi prenait-elle, avec une sainte rigidité, l'occasion de s'en dégager lorsque les Offices sonnaient ou quelque autre communauté, quand elle n'y était retenue que par des personnes dont elle osait se séparer, ou par des discours indifférents. Elle disait « que notre grande civilité est de nous montrer bonnes religieuses ; » il lui était bien plus facile d'en user de la sorte qu'à aucune autre, plusieurs personnes se tenant satisfaites seulement de l'avoir vue, et n'eussent osé par respect la retenir. Elle disait encore « que la religieuse amie des discours inutiles ne sait guère que » c'est que de converser avec Dieu. »

Elle avait une affection nonpareille à la sainte lecture ; néanmoins, les jours ouvriers, elle n'y employait que la demi-heure que la règle ordonne ; et lorsque l'on eut conclu que celles qui ne voudraient pas prendre leur demi-heure de repos, l'été, après midi, étaient obligées de faire leurs ouvrages, cette Bienheureuse, qui avait jusqu'alors accoutumé de donner cette demi-heure à la sainte récréation de son esprit, lisant dans la Sainte-Écriture, se retrancha absolument cette petite liberté, et s'assujettit à faire son ouvrage, comme les autres, lorsqu'elle ne reposait pas ; et, lorsque les Sœurs la priaient de continuer à faire cette demi-heure de lecture, elle répondit : « Il faut toujours faire ce qui est plus conforme à la règle, quand on en a » la connaissance. » Quelquefois, elle revenait du parler fort lassée et abattue, qu'il n'y avait plus qu'un demi-quart d'heure de récréation, les Sœurs la priaient, pour ce peu de temps, de ne pas reprendre son ouvrage ; elle se souriait gracieusement : « Eh ! que ferons-nous de la règle, disait-elle, » qui ordonne que les Sœurs s'entretenant aux récréations feront » leurs ouvrages ? » Cela dit, elle prenait le sien ¹. Elle répétait

¹ Une autrefois, cette digne Mère étant extrêmement acablée d'affaires et de mal, elle n'avait diné que fort longtemps après les autres, et quand elle fut venue à la récréation, elle prit promptement, selon sa très-louable coutume,

» souvent que rien n'était ordonné en vain dans les règles et familles religieuses, et avait grande aversion que l'on glosât ou que l'on fit des questions qui tant soit peu retirassent de cette entière simplicité et fermeté à l'exactitude; et, d'ordinaire, elle ne répondait autre chose, sinon : « Voyez ce qui est écrit et le faites. »

Une supérieure lui proposa une certaine méthode de faire rendre compte aux Sœurs de leur intérieur, en sorte qu'elles ne le fissent que de trois mois en trois mois; que les autres mois, elles iraient seulement dire un mot, et que toutes auraient passé en une heure; cette Bienheureuse fut touchée tout à fait de cette proposition, et fit réponse un peu fortement, « que si elle savait des maisons où l'on interprêtât dans ces largesses-là l'observance de la règle, qu'elle s'en plaindrait au supérieur, priant la bonne Mère, si elle avait fait ce défaut, de s'en confesser, et de s'en imposer quelques pénitences elle-même, en sorte qu'elle s'en ressouvînt toute sa vie. » Quasi en même temps, une autre supérieure lui manda qu'elle faisait rendre compte un mois à un des chœurs, et l'autre mois à l'autre, et cela, à cause qu'elle avait des grandes occupations, tant au bâtiment qu'aux autres affaires; cette Bienheureuse lui répondit : « Ma chère fille, votre grande occupation doit être d'observer

son outrage; une Sœur lui dit : *Ma Mère, Votre Charité est prou lasse; s'il lui plaisait de ne prendre pas son ouvrage, l'on ira sonner à cette heure la fin de la récréation.* « Vraiment, dit cette âme très-pure, il est vrai que je suis un » peu lasse, mais je me confesserais si je perdais du temps peu ou prou; il le » faut employer afin de n'en rendre pas compte; tant que je me pourrai » traîner, je désire ne point manger le pain de la religion en vain, car notre » temps, ni nous, ne sommes plus à nous-même; je vous assure qu'il se fait » plus de péché en la Religion de ce côté-là que l'on ne pense. Perdre le temps » en la Religion c'est larcin; nous sommes à Dieu et à la Religion, mes Sœurs; » le corps n'ôte que trop à l'esprit; faisons que l'esprit lui arrache des griffes » tout ce qu'il pourra; pour peu qu'il ait, c'est assez. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

» votre règle sans en omettre un iota, et je vois que vous l'en-
 » freignez en un point très-essentiel, qui est la direction inté-
 » rieure des Sœurs; or, je vous conjure, relevez-vous de ce
 » défaut, mais absolument; et demandez pardon à votre cha-
 » pitre du mauvais exemple que vous lui avez donné en donnant
 » cette entorse à la règle, afin que nul n'en tire conséquence;
 » je bénis Dieu de ce que me voici sur le dernier triennal de ma
 » vie, sans que je me souviennne d'avoir jamais passé un mois
 » sans faire rendre compte à nos Sœurs, sinon quand j'ai été
 » absente en voyage, et une seule fois au temps de ma grande
 » maladie. » Cette Bienheureuse Mère était si exacte en ce point,
 que, devant aller faire des petits voyages par nécessité à nos
 monastères voisins, comme Chambéry et Thonon, elle partait
 après avoir fait rendre compte aux Sœurs et revenait à point
 nommé pour les voir le mois suivant.

Des conseillères, d'une de nos maisons, écrivirent à cette Bien-
 heureuse Mère quelques semaines seulement avant son départ
 pour Moulins, en son dernier voyage, pour la supplier d'agréer
 que le dernier triennal de leur Mère fut de quatre ans ou que
 l'on retardât sa déposition de quelques mois, et puis, qu'on
 laissât écouler un an sans faire élection, en sorte que cette
 Mère ne fût déposée que de nom, et que d'effet elle conduisit
 toujours, disant qu'elle leur était si utile pour leur bâtiment, et
 autres raisons que cette digne Mère nommait déraisonnables.
 Elle fut si touchée de cette proposition si fort cōtre l'observance,
 qu'elle en pleura, et nous dit « que si Dieu l'abandon-
 nait jusqu'à ce point, que d'écrire ainsi, afin de procurer que
 l'on fit des choses contre l'observance et les règles, qu'elle
 voudrait que la main lui séchât, pour donner l'exemple à tout
 l'Ordre de se tenir ferme et simple à l'observance; que toutes
 ces interprétations étaient, en l'Institut, comme ces faux traduc-
 teurs entre les juifs, qui annulaient la loi par leur tradition »;
 et, appelant notre chère Mère de Blonay, elle lui dit: « Ma

» chère Mère, que diriez-vous de ces filles qui m'ont écrit telle
 » chose? Je vous assure que si un monastère faisait ce qu'elles
 » me disent, et que les supérieures n'y voulussent pas mettre
 » ordre, j'aurais recours à Rome; car, après avoir fait un trien-
 » nal de quatre ans, l'on dira que le premier se peut bien faire
 » de cinq, et ainsi l'observance s'abattra peu à peu; et, si je ne
 » savais l'innocence des filles qui m'ont écrit, et n'étais assurée
 » qu'elles s'arrêteront à ce que nous leur dirons, je leur pro-
 » curerais une bonne mortification de leurs supérieurs, et qu'ils
 » les déposassent de leurs charges de conseillères ¹. »

¹ Elle appréhendait fort que la prudence humaine se glissât dans l'Institut, et un jour, sur quelques petites interprétations, inspirées par la sagesse ou pour mieux dire l'esprit du monde, au sujet de quelques points d'observance, cette Bienheureuse dit : « que rien ne l'affligerait en sa vie que de voir la prudence humaine en nos maisons, laquelle nous tire hors du train de la simple observance. » « Oh! ces sagesse humaine, s'écria la Sainte, mais plutôt ces » têtes faibles qui veulent opposer leur sagesse et leur jugement à celui du » Saint-Esprit qui a dicté leur Règle et leur Coutumier! Qu'elles se retirent de » moi; car, sans mentir, je n'ai pas assez de force pour les supporter. Dieu » veuille que je meure devant qu'elles fassent pratiquer leurs interprétations. » Ce sont des traditions comme celles des pharisiens! Oh! Dieu nous en pré- » serve! Que s'il doit nous arriver du relâchement, de la désunion, du détra- » quement de nos observances dans cet Institut, je prie Dieu qu'il tire tout » d'un coup en paradis toutes celles qui sont en l'Ordre, et puis qu'il l'ancan- » tisse et qu'il ne soit plus question de nouvelles choses. J'aimerais plus en » voir l'exterminement et l'ancantissement total, que d'y voir la dissolution, le » détraquement, la désunion et l'inobservance. Mes Sœurs, ne faisons point » les philosophes, suivons simplement ce qui est marqué et commandé, glori- » fions notre saint Fondateur et nous ennoblirons les lois de son Institut, qui » est la chose qu'il avait le plus à cœur. Comment lui accroîtrons-nous sa gloire » accidentelle, si nous ne faisons pas ce qu'il nous enseigne? Je crie toujours » *humilité, simplicité*, Dieu veuille que je sois bien entendue, car en cela con- » siste la conservation de ce pauvre Institut!... »

Quand on demandait à notre Sainte Mère de se dispenser de quelque exer-
 cice ou observance à cause de sa santé, elle répondait : « Hélas! si l'on
 » voulait se dispenser de ce à quoi l'on est obligé et de tout ce qui peut incom-
 » moder, l'on n'observerait jamais ni la Règle, ni les communautés. Il ne faut
 » pas être si facile à se dispenser de son devoir, et quand bien nous saurions

Cette Bienheureuse Mère avait cette sainte observance si à cœur, qu'elle s'y tenait ferme, même dans les voyages, portant une montre pour faire ses oraisons, lectures, et dire son Office à l'heure que la constitution l'ordonne. Elle portait toujours sa *Règle* sur elle et y lisait chaque jour quelque chose, la baisant d'ordinaire, après l'avoir lue, et ne se contentait pas de lire les *Constitutions* une fois le mois, comme il est ordonné ; mais il y avait certains points qui regardent la perfection intérieure, qu'elle lisait souvent et conseillait aux Sœurs de faire le même, disant qu'il n'y a plus excellent livre pour une religieuse, que sa *Règle*.

» que pour suivre la communauté nous vivrions un peu moins, à cause de
» l'incommodité que nous en recevons, nous ne devrions pas laisser de le
» suivre ; à plus forte raison ne se faut-il pas dispenser pour de légères incom-
» modités. Quiconque étant obligé à une Règle la penserait observer sans
» peine, il se tromperait ; car l'on ne fait pas le bien sans qu'il en coûte tou-
» jours quelque chose. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

CHAPITRE XXII.

DE SA DOUCE CONVERSATION ET DE SON EXACTITUDE AU SILENCE.

Comment n'aurait pas été agréable la conversation de celle qui ne conversait en la terre que l'esprit au ciel ; je n'entends pas parler ici de la conversation de cette Bienheureuse avant son veuvage, il ne faudrait pour cela que décrire les entretiens d'une dame généreuse, de bon jugement, d'un esprit agréable, d'une façon attrayante, mais naïve ; d'un bon discours, mais sans flatterie et sans affecterie ; toujours modeste, et en tout très-aimable et très-aimée de toute sa province.

Quand elle fut veuve, elle moula ses conversations sur les instructions que notre Bienheureux Père donne à sa chère Philothée. Ce n'était plus qu'une gracieuse sérieuxité ; qu'une aimable et suave piété, qu'une prudente et dévote condescendance, sans gêne ni contrainte, selon les temps, les lieux et les personnes ; mais quand elle fut entièrement retirée des cavernes des léopards, pour entrer dans les secrets et se retirer ès pertuis de la vie religieuse, il faut avouer que cette sainte épouse parla un nouveau langage ; ce n'était plus que des discours de Sulamite, et nous avons appris de nos premières Mères, qu'il n'y avait rien de plus fervent, au commencement de l'Institut, que les conversations et récréations des Sœurs. Ces bénites âmes étaient enivrées d'un lait meilleur que le vin, et ne pouvaient se dilater ni se réjouir qu'au souvenir des mamelles du souverain Bien-Aimé ; elles ne parlaient quasi d'autres choses que de la ferveur, de l'oraison, et de la fidélité de la mortification, se

disant, avec une simplicité ravissante, leurs petits biens ; de quoi notre Bienheureuse Mère leur donnait un exemple si doux, que toutes étaient attirées à l'odeur de ce suave parfum. Cela passa si avant, que notre Bienheureux Père ordonna que l'on ne parlât point tant de l'oraison à la récréation, que l'on se mît d'avantage dans l'indifférence et dans les discours moins sérieux. Pour se bien récréer, il fallait que notre Bienheureuse Mère y fût, et quand elle manquait aux récréations, il y manquait la meilleure partie de la joie et de la suavité ; elle portait l'une et l'autre sur son visage, et cette digne Mère a eu grand soin, dans ses *Réponses*, de bien inculquer aux supérieures, combien l'exercice de la récréation est nécessaire aux filles, surtout à celles, qui, comme nous, doivent faire profession d'une grande solitude, retraite et vie intérieure.

Une fois, une de nos Sœurs les supérieures lui écrivit qu'il lui semblait que sa charité devait donner quelques avis, afin que les récréations se fissent avec sérieux ; que, pour elle, elle avait peine à voir rire ses filles, quand elle pensait que saint Benoît ne riait jamais ; cette Bienheureuse Mère lui fit réponse : « Ma » chère fille, il faut honorer tout ce que les saints ont fait ; si » vous étiez Bénédictine, nous nous mettrions en devoir de vous » faire expliquer ce trait de la vie du grand saint Benoît, mais » puisque vous êtes de la Visitation, il faut comprendre l'esprit » du saint Fondateur, lequel était un saint, je vous en assure, et sa sainteté ne l'empêchait pas, dans les temps d'une » sainte récréation, de porter un esprit de joie gracieuse, qu'il » communiquait aux autres, et riait de bon cœur quand il en » avait sujet. Je lisais, il y a peu, dans l'Écriture, que Sara, » sur le sujet de la conception de son fils, disait : *Le Seigneur m'a fait rire* ; je pensais que l'esprit de Dieu porte » joie, et que puisque sa Providence nous a assujettis au boire, » au manger, au dormir et aux divertissements, nous devons » dire : le Seigneur me fait boire, le Seigneur me fait manger,

» le Seigneur me fait dormir, le Seigneur me fait rire et récréer ;
» et ainsi tout se fera par l'obéissance et au nom du Seigneur.
» Prenez garde, ma chère fille, à ne point retrancher à vos
» Sœurs la liberté que la règle leur donne, et ne soyez point si
» rigide; pourvu que les récréations se fassent selon la règle,
» soyez contente. Voyez-vous, ma fille, nous autres supé-
» rieures, quand nous avons passé une partie du jour dans les
» affaires, à parler aux Sœurs ou dans le parloir, nous trouvant
» aux récréations, il nous semble être de loisir, et que nous
» donnerions volontiers ce temps-là à un entier recueillement ;
» mais nos Sœurs qui n'ont bougé du chœur et de leurs cellules,
» elles ont nécessité de débander leurs arcs, comme dit notre
» Bienheureux Père. »

Il est vrai que cette Bienheureuse Mère, depuis quelques années, soit par la multitude d'affaires, soit par la grandeur de son attention intérieure, soit pour l'extrémité de ses peines d'esprit, soit par le continuel ennui qu'elle avait de la vie, ou par l'abattement de l'âge, ne se récréait plus autant que dans ses premières années ; mais elle nous en laissait une entière liberté, et quand elle voyait qu'à cause d'elle nous nous taisions, elle nous priaient de parler, et que si elle ne disait mot, c'était parce que son oppression d'estomac l'en empêchait, et pour nous donner plus de confiance, elle faisait parfois quelques petits contes de récréations.

Elle était la surveillante de celle qui a charge de souvenir quelquefois de la divine présence durant les récréations, et elle faisait souvent elle-même, entrejettant quelques paroles dévotes, et quand la fin de la récréation s'approchait, elle mettait en train quelques choses de dévotion, afin qu'on s'en allât au silence, avec une affection spirituelle. L'avent et le carême, elle désirait que nos récréations fussent plus dévotes qu'aux autres temps, et, quelquefois, en ces temps-là, elle nous disait (non point qu'elle en fit coutume ni habitude générale) : « Récréez-vous

» tant que vous voudrez demi-heure, et l'autre demi-heure, vous » me la donnerez pour parler de Notre-Seigneur. » Tandis que nous employions notre première demi-heure, elle se tenait les yeux fermés en filant doucement sa quenouille ; mais quand le temps de parler de Notre-Seigneur était venu, elle trouvait bien sa langue et son estomac.

Quant à ses conversations en particulier ou au parloir, elle était sage, sainte, gravement suave ; elle avait en singulière recommandation de ne point demeurer inutilement au parloir, ne voulant point savoir les nouvelles du monde, et quand elle en savait quelques-unes, jamais elle ne les apportait dans la communauté.

De son amiable conversation nous devons passer à sa grande fidélité et amour du silence. Quant à celui de l'après-dîné, comme elle a quasi toujours été supérieure, et obligée de parler aux Sœurs et traiter d'affaires, jamais nous ne lui en avons vu faire scrupule ; mais pour le grand silence, il faut avouer qu'elle y était saintement austère et rigide, et, sans une vraie nécessité, elle n'eût pas dit un seul mot ; elle reprenait fort les Sœurs lorsqu'en ce temps-là, on lui allait dire quelque chose qu'on pouvait prévoir ou retarder. Étant en notre monastère de Grenoble, son exactitude au grand silence fit faire un agréable équivoque : elle s'était retirée pour dire Matines en sa cellule, ou ne trouvant point d'Heures, elle fit signe à sa compagne, lui disant par un demi-mot : UEU, au lieu de dire entièrement : *Donnez-moi des Heures*. La compagne crut que cette digne Mère se trouvait mal, ayant fort peu soupé, et qu'elle demandait un œuf. Elle va trouver la supérieure, et le lui dit ; l'on s'en mit d'autant plus en peine que jamais cette Bienheureuse ne faisait de telles demandes ; le bon du jeu fut qu'il ne se trouva point d'œufs frais dans la maison, il fallut envoyer une Sœur tourière à la maison voisine en chercher. Avant qu'ils fussent venus et cuits, notre Bienheureuse Mère

eut bien à attendre, seule en sa chambre, à genoux devant son crucifix. Enfin voici la supérieure, sa compagne, et quelques autres Sœurs, qui apportèrent ces œufs, et venaient savoir comme cette digne Mère se portait. Quand elle vit cet équivoque, elle rit de si bon cœur, que jamais œufs ne lui firent plus de bien ; mais par une sainte austérité à garder sa résolution de ne point parler au grand silence que pour les choses nécessaires, elle se contenta de dire : « C'est des Heures que » je demande », et remit au lendemain à faire en détail ce conte à la récréation, donnant le bonsoir à la supérieure et aux Sœurs, par un sourire gracieux et un enclin. Cet équivoque et encore quelques autres furent cause qu'elle ordonna qu'il valait mieux écrire ce qu'on voulait, au silence, ou dire cinq ou six courtes paroles pour la vraie nécessité, que de faire des signes peu intelligibles, et qui mettent en peine ou excitent à rire.

Feu madame la baronne de Thorens, fille de notre Bienheureuse Mère, demeurait souvent dans le monastère, vu même, qu'outre qu'elle était fille de notre Fondatrice, nous n'avions pas alors la clôture absolue. Tous les matins, cette aimable fille, lorsque l'on sonnait l'oraison, se mettait sur le seuil de la porte de sa chambre, pour donner le bonjour à sa chère mère, laquelle, sans dire mot, lui rendait le bonjour en silence, par un regard amiable et un petit enclin de la tête.

Cette Bienheureuse Mère nous parlait fort souvent de la vertu du silence non-seulement extérieur, mais intérieur ; ordinairement, elle ne parlait point de l'un sans l'autre, et disait qu'elle avait remarqué, en passant par plusieurs de nos maisons, que celles où le silence était le mieux observé, les Sœurs y avaient plus de grâces extraordinaires. Elle nous recommandait extrêmement le peu parler, et disait « que comme nous devons avoir aux récréations une sainte joie et allégresse, qu'aussi hors de là nous devons être fort retenues, pour nous appliquer sérieusement à Dieu. » Elle nous répétait souvent :

« Mes chères filles, il faut servir Dieu sérieusement, et faire grand » état du saint deuil ; car bienheureux sont ceux qui mènent » deuil en ce monde, ils auront une éternelle consolation et allé- » gresse en l'autre. » Depuis quelques années, elle nous parlait beaucoup de ce saint deuil et de cette vertueuse tristesse qui fait opérer le salut avec crainte et tremblement, et disait que le silence en est un grand moyen.

Quand elle trouvait quelque chose dans les livres qui traitent du trop parler, ou de l'utilité du silence, elle en faisait d'ordinaire la répétition à la communauté, nous témoignant un grand désir que non-seulement par obligation nous fussions très-exactes au silence, mais que, par dévotion et désir de perfection, nous fussions très-zélées à retrancher toutes paroles inutiles, hors le temps des récréations. Quant à elle, elle disait toujours beaucoup en se taisant ; son admirable modestie, un signe de ses yeux colompins, la gravité, sagesse et tranquillité de ses actions, parlaient plus que sa langue.

Elle disait « qu'une religieuse qui aime fort le silence, est toujours très-soigneuse de toutes sortes de petites pratiques d'observance et de vertu, parce qu'elle est chez elle en recueillement, lorsque les occasions se présentent. » Cette Bienheureuse Mère avait une si parfaite affection que l'on ne négligeât aucune de ces choses qui semblent petites, qu'elle nous en parlait souvent ; nous faisant voir qu'elles semblent petites, mais que l'amour les doit agrandir, et elle-même s'y rendait si soigneuse, que nous en étions en admiration.

CHAPITRE XXIII.

ON COMMENCE A PARLER DE L'INTÉRIEUR DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE,
ET 1^o DE L'HONNEUR ET OBÉISSANCE A SON CONDUCTEUR.

Il n'est pas mal à propos, ce me semble, d'entrer par la porte du silence dans l'intérieur de notre Bienheureuse Mère. Nous ne voulons pas rappeler ici l'honneur et le respect que cette Bienheureuse rendit à ce premier Père spirituel, duquel nous avons parlé ci-dessus; mais quand cette obéissante Tobie eut trouvé l'angélique Ananie pour la conduire au voyage de la perfection et vie intérieure, elle l'aimait comme son Père, mais elle le révérait comme son Ange : « Je ne savais quelquefois, dit-elle, quand je regardais ce saint Prélat, si je devais croire que » c'était un Ange que Dieu avait envoyé vivre parmi les hommes » où si c'était un homme qui s'était rendu Ange par la grâce » divine. » Elle s'estimait indigne de lui filer ses habits, et d'accommoder de sa propre main les petites choses qui servaient à son usage. Dieu lui faisait voir ce sien fidèle Serviteur si élevé en perfection, que souvent elle trouvait son cœur hors d'espérance d'y pouvoir atteindre, et il fallait parfois qu'elle encourageât son âme par ces paroles du Sauveur : « *Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait.* » Toutes les paroles que ce saint évêque proférait pour l'instruction de cette sienne chère fille, étaient des grains d'amour qu'elle enterrait dans la bonne terre de son cœur, et les arrosait d'un continuel désir et fidélité, qui faisaient sortir en effet des fruits de toutes vertus.

Elle s'engagea, l'an 1604, à obéir à ce saint Prélat par un vœu fait de tout son cœur et écrit de sa main, comme nous

avons dit ci-dessus. Le Bienheureux s'engagea aussi par vœu à la conduite spirituelle de cette Bienheureuse Mère; voici les propres termes que cette bénite Mère a portés le reste de ses jours sur elle, et qu'elle a désiré être enterrés avec elle : « Je, » François de Sales, évêque de Genève, accepte, de la part de » Dieu, les vœux de chasteté, obéissance et pauvreté, présentement renouvelés par Jeanne-Françoise Frémyot, ma très- » chère fille spirituelle, et après avoir moi-même réitéré le vœu » solennel de perpétuelle chasteté, par moi fait à la réception » des Ordres, lequel je confirme de tout mon cœur; je proteste » et promets de conduire, aider et servir, et avancer ladite » Jeanne-Françoise Frémyot, ma fille, le plus soigneusement, » fidèlement et saintement que je saurai en l'amour de Dieu et » perfection de son âme, laquelle désormais je reçois et tiens » comme mienne, pour en répondre devant Dieu notre Sauveur, » et ainsi je le voue au Père, au Fils et au Saint-Esprit, un seul » vrai Dieu, auquel soit honneur, gloire et bénédiction, ès » siècles des siècles. Amen. Fait en élevant le très-saint et » très adorable Sacrement de l'autel, en la sainte messe, à la vue » de sa divine Majesté, de la très-Sainte Vierge, Notre-Dame, de » mon bon Ange et de celui de ladite Jeanne-Françoise Frémyot, » ma très-chère fille, et de toute la cour céleste; le vingt- » deuxième jour d'août, octave de l'Assomption, de la même » glorieuse Vierge, à la protection de laquelle je recommande » de tout mon cœur ce mien vœu, afin qu'il soit à jamais » ferme, stable et inviolable. Amen. François de Sales, évêque » de Genève. »

De ces vœux réciproques, est venue cette parfaite et très-pure liaison et union des cœurs de ce Saint et de cette Sainte; et cette entière communication de leurs biens intérieurs, en sorte que c'était bien des deux ce que dit saint Luc du commencement de l'Église : « *Un seul cœur et une seule âme.* » Aussi, ne parlaient-ils que ce langage entre eux.

Après que notre Bienheureux Père fut décédé, notre digne Mère, sur le papier du vœu de ce Bienheureux, écrivit de sa main les paroles suivantes : « O très-adorable et souveraine Tri-
 » nité, qui de toute éternité, par votre incompréhensible misé-
 » ricorde sur moi, m'avez destinée au bonheur d'être conduite
 » par votre très-humble et très-saint serviteur, le Bienheureux
 » François de Sales, mon vrai Père très-cher, faites, ô très-douce
 » bonté, que ce vœu ne soit point terminé et fini par son départ
 » de cette vie mortelle, mais qu'il me continue ses soins et sa
 » direction paternelle, jusqu'à ce qu'il m'ait conduite et intro-
 » duite dans vos célestes tabernacles, après lesquels je soupire
 » incessamment, par le mérite de la Passion de mon Sauveur!
 » Que si cette prière n'est convenable et agréable à votre divine
 » Majesté, je veux ne l'avoir point faite, reconfirmant aujour-
 » d'hui, en la présence du divin Sacrement de votre vrai corps,
 » les vœux que j'ai faits à la très-sainte Trinité, entre les mains
 » de ce mien Père, et l'entier dépouillement de moi-même,
 » ainsi que je le fis sans aucune réserve, mercredi, devant la
 » fête du Saint-Esprit, 1616. » Après cela, cette Bienheureuse
 Mère ajoute une longue prière, le tout écrit de sa bénite main,
 se dédiant de nouveau à observer tout ce qu'elle avait appris de
 ce Bienheureux, et finit en ces termes : « O mon Sauveur ! n'ai-
 » je point fait contre la révérence que je dois au caractère de
 » votre Saint, d'avoir osé insérer ceci, dessus ? Hélas ! s'il vous
 » déplaît, je vous supplie de l'effacer, et me pardonner, comme
 » aussi toutes mes offenses et les manquements d'obéissance et
 » de respect que j'ai tant commis, quoique non volontairement,
 » contre votre serviteur, mon Bienheureux Père. »

C'est porter un grand honneur et avoir une grande soumission à celui qui dirige, de suivre si constamment sa direction, que même la mort n'y met point de bornes. Cette Bienheureuse Mère a dit souvent qu'elle élirait plutôt de mourir, que de manquer à ce qu'elle savait être des intentions de notre Bien-

heureux Père, ni pour son particulier, ni pour l'Institut, et si elle lui a continué son obéissance, il lui a aussi continué sa direction; car, non-seulement elle trouvait tout ce qu'elle avait besoin dans ses Écrits, mais aussi elle a dit en confiance, que pendant plusieurs années elle avait fréquemment une vue intellectuelle de ce Bienheureux Père, à son côté droit, comme un second bon Ange qui l'aidait, instruisait intérieurement, et la fortifiait dans les rencontres difficiles. Qui ne croira facilement que ce bon pilote, étant arrivé au port, ne retournât souvent, par une assistance invisible et autant sensible à l'esprit que cachée aux sens, pour conduire celle qui s'était si absolument abandonnée à voguer sous sa conduite en la pleine mer de la perfection! Comme dit Monseigneur de Sens, cette Bienheureuse Mère était si humble, qu'elle estimait et voulait faire croire aux autres que ce qu'elle recevait d'extraordinaire n'était que songes et simples pensées; c'est dans ces bas sentiments d'elle-même qu'elle a écrit de sa main les paroles suivantes : « Notre Bienheureux Père, dit-elle, depuis son décès, m'a » apparu trois fois en songe; *la première fois, il me dit* : Ma » fille, Dieu m'a envoyé à vous, pour vous dire que son dessein » sur vous est que vous soyez extrêmement humble; *la seconde » fois, il me dit* : Dieu m'a envoyé à vous, pour vous rendre » une parfaite colombe; *la troisième fois* : Ma fille, ne vous plai- » gnez jamais d'aucun manquement que l'on puisse faire contre » vous; ne vous courroucez point aussi de ceux qui se feront » dans le monastère, mais dites seulement : Quoi! les servantes » de Dieu doivent-elles faire telles et telles choses? Ne vous em- » pressez point, mais faites toutes choses en esprit de repos et » d'amoureuse tranquillité. »

Le jour des Innocents, 1632, dans un de ces songes mystiques, cette digne Mère vit notre Bienheureux Père vêtu pontificalement, assis dans une haute belle chaise, ayant une grande majesté et clarté; soudain elle se jeta à genoux devant lui, et lui

dit : « Mon Père, dites-moi ce qu'il vous plait que je fasse, » pour parvenir à la perfection où j'aspire? » Ce Bienheureux lui répondit : « Faites toujours bien ce que vous avez commencé » à bien faire. » — « Mais, mon vrai Père, lui répliqua-t-elle, en- » seignez-moi la volonté de mon Dieu, afin que je l'accomplisse. » Le Bienheureux lui répondit : « Ma fille, Dieu veut que vous » paracheviez avec amour et courage ce que l'amour vous a fait » commencer. » Quantité de fois, ce Bienheureux l'a visitée par des odeurs très-suaves, par des paroles intérieures, par une assistance continuelle; et elle, de son côté, a suivi ce bon maître avec une fidélité aussi parfaite, un amour aussi constant et une dévotion autant véritable que l'on n'en saurait guère trouver en ce monde.

Le soin qu'elle a eu de faire ramasser et imprimer tout ce qu'elle a pu des écrits et paroles de ce Bienheureux; son travail continuel et ses soins admirables pour faire travailler aux informations de sa sainte vie et miracles; la continuelle allégation qu'elle faisait en toutes rencontres des intentions et paroles de ce Bienheureux, sa vigilance à faire parer son tombeau, et à pourvoir des ornements pour sa béatification; sa dévotion à distribuer ses reliques : tout cela, et mille autre choses qui se pourraient alléguer, sont des preuves irréprochables de l'incomparable fidélité de cette Bienheureuse Mère envers son saint et parfait Directeur, et cette fidèle constance à suivre sa guide, est une très-grande marque du grand et heureux voyage qu'elle a fait en la vie intérieure, puisque jamais elle ne s'y est fourvoyée ni amusée à demander autre chemin que celui que son Raphaël lui montrait de la part de Dieu.

CHAPITRE XXIV.

DE SES VOIES D'ORAISON.

Commençons d'entrer dans cette *maison d'oraison*, puisque nous en avons trouvé le chemin et le maître.

De tout temps, Dieu donnait de grands attrait à cette bénite âme, pour s'appliquer à la prière et à l'oraison ; mais les complaisances autour de son mari , le souci de sa maison , l'amour de ses enfants , le divertissement des compagnies , divisaient ce pauvre cœur, lequel Dieu voulant posséder seul, il la sépara elle-même de toutes choses, tant par le décès du baron de Chantal, que par le dégoût universel qu'il lui donna des choses du monde. Dès qu'elle fut veuve, elle fut entièrement dévote, et avait de tels attrait à vivre d'une vie toute pure, toute dégagée et toute contemplative, que, comme nous avons rapporté ci-dessus, elle eût abandonné son pays, si le lien de ses enfants ne l'eût retenue, pour aller vivre d'une vie retirée et cachée aux yeux du monde. Sans savoir ce qu'elle faisait, ni sans connaître ce que Dieu opérait en elle (n'ayant jamais été instruite en la spiritualité), elle eût bien passé les nuits en prières, à genoux ; ses femmes de chambre veillaient l'une après l'autre pour avoir soin de la faire recoucher, parce qu'elle se levait au milieu de la nuit pour jouir plus à souhait de son Dieu, dans une oraison tranquille, favorisée des ténèbres et du calme de la nuit.

Lorsqu'elle se fut mise sous la conduite de ce premier directeur dont nous avons déjà tant parlé, il lui donna des méthodes

d'oraison mentale fort pénibles, des longues imaginations, des pénibles ratiocinations, à quoi elle s'appliqua avec autant de fidélité et de soin que si elle y eût eu grande suavité, quoique, en vérité, par telles méthodes, son cœur fût grandement gêné et hors de son attrait et de son centre. Étant sous la conduite de notre Bienheureux Père, il lui semblait de nager en pleine eau, par la méthode douce et suave qu'il lui donna pour la méditation ; mais surtout parce qu'il la mettait en liberté de suivre l'attrait intérieur et lui enseignait que souvent, par nos industries humaines, nous contrarions l'esprit de Dieu et les opérations de sa grâce dans nos âmes.

Elle fut sept ans entiers dans le train ordinaire des méditations et considérations ; mais après ces sept ans de fidèles et pénibles services, sans être trompée ni déçue, son cœur fut marié à la belle Rachel de la sainte contemplation, à laquelle elle n'a jamais présumé de pouvoir atteindre, ni ne s'est en façon quelconque ingérée d'elle-même en aucun genre d'oraison extraordinaire ; même plusieurs fois, parlant des choses spirituelles avec une très-grande servante de Dieu qui lui conseillait fort de s'appliquer à une manière d'oraison mentale fort spirituelle et séparée des objets sensibles, cette digne Mère, qui n'avait garde de faire un pas sans sa guide, en conféra avec notre Bienheureux Père, qui lui écrivit qu'elle se tint encore dans les vallons à y cueillir l'hysope ; qu'elle n'avait pas les bras assez longs pour atteindre les cèdres du Liban. « Cueillons, dit-il, les basses fleurettes au pied de la croix ; contentons-nous de baiser les pieds de notre époux ; il sait bien le temps où il nous doit appeler au baiser de sa bouche. »

Durant les sept ans que notre Bienheureuse Mère demeura en l'oraison active, elle ne laissa pas d'y recevoir de grandes faveurs du ciel et d'être souvent tirée hors d'elle-même par l'attrait divin, comme il se peut voir en ce que nous avons dit ci-dessus en diverses visions et ravissements. Mais quand cette

sainte Amante eut longuement moissonné la myrrhe, elle fut introduite au cellier à vin, elle fut endormie par ce doux charme, et retenue en une manière d'oraison très-pure et séparée de toute autre action, que d'un très-simple délaissement d'elle-même à la volonté divine. Comme elle avait l'entendement prompt et fertile, les parties inférieures de son âme eurent des grandes résistances à condescendre à ce paisible repos et très-sainte oisiveté, voulant toujours faire et agir, quoique la vérité de son attrait et de sa voie fût d'être totalement passive. Notre Bienheureux Père lui disait, pour l'affermir en ce chemin : « Vous êtes comme le petit saint Jean ; tandis que les autres » mangent de diverses viandes à la table du Sauveur, par » diverses considérations et méditations pieuses, vous vous » reposez par ce sommeil amoureux sur sa sacrée poitrine ; cet » amour de simple confiance et cet endormissement amoureux » de votre esprit entre les bras de son Sauveur, comprenant » excellemment tout ce que vous allez cherchant, çà et là, pour » votre goût. » Ce Bienheureux Père et très-expert directeur, lui écrivit une autre fois : « Demeurez, ma chère Mère, en cette » simple et pure confiance filiale auprès de Notre-Seigneur, » sans vous remuer nullement pour faire des actions sensibles, » ni de l'entendement, ni de la volonté ; non, n'ayez point de » soin de vous-même, non plus qu'un voyageur qui s'est » embarqué de bonne foi sur un navire, qui ne prend garde » qu'à se tenir et vivre dans icelui, laissant le soin de prendre » les vents, tendre les voiles et faire voguer au pilote sous la » conduite duquel il s'est remis ; c'est Jésus qui est votre pilote, » laissez-lui gouverner votre âme, et puisqu'il vous veut oisive, » soyez-le pour le temps qu'il lui plaira. »

Dans les grandes traverses que la partie inférieure de notre Bienheureuse Mère donnait à la partie supérieure, pour la retirer de cette voie simple et épurée des espèces et images sensibles, elle prenait un soin extraordinaire de se bien faire

instruire, et parmi plusieurs demandes que nous avons trouvées écrites de la main de notre Bienheureuse Mère, et réponses de notre Bienheureux Père, elle dit les paroles suivantes : « Sou- » vent j'ai été en peine, voyant que tous les prédicateurs et bons » livres enseignent qu'il faut considérer et méditer les bénéfices » de Notre-Seigneur, sa grandeur, les Mystères de notre » Rédemption, spécialement quand l'Église nous les représente ; » cependant, l'âme qui est en cet état d'unique regard et oisi- » veté, voulant s'essayer de le faire, ne le peut en façon quel- » conque, dont souvent elle se peine beaucoup ; mais il me sem- » ble néanmoins qu'elle le fait en une manière fort excellente, » qui est un simple ressouvenir ou représentation fort délicate » du Mystère, avec des affections douces et savoureuses ; Monsei- » gneur l'entendra mieux que je ne pourrais le dire.

» Le Bienheureux répond : « Que l'âme s'arrête aux Mystères » en la façon d'oraison que Dieu lui a donnée, car les prédicateurs » et livres spirituels ne l'entendent pas autrement. » « Mais donc, » dit notre Bienheureuse, l'âme ne doit-elle pas, spécialement en » l'oraison, s'essayer d'arrêter toutes sortes de discours, indus- » tries, répliques, curiosités et semblables ; et au lieu de » regarder ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait ou ce qu'elle fera, » regarder à Dieu, et ainsi simplifier son esprit et le vider de » tout soin de soi-même, demeurant en cette simple vue de » Dieu et de son néant, toute abandonnée à sa sainte volonté, » dans les effets de laquelle il faut demeurer contente et tran- » quille, sans se remuer nullement pour faire des actes, ni de » l'entendement, ni de la volonté ; je dis même, qu'en la pra- » tique des vertus, et aux fautes et chutes, il ne faut bouger » de là, ce me semble ; car Notre-Seigneur met en l'âme les » sentiments qu'il faut, et l'éclaire parfaitement ; je dis pour » tout, et mieux mille fois qu'elle ne pourrait être par ses dis- » cours et imaginations. Vous me direz donc, pourquoi sortez- » vous de là ? O Dieu ! c'est mon malheur et malgré moi, car

» l'expérience m'a appris que cela est fort nuisible ; mais je ne
 » suis pas maîtresse de mon esprit, lequel, sans mon congé,
 » veut tout voir et ménager ; e'est pourquoi je demande à mon
 » très-cher seigneur l'aide de l'obéissance pour arrêter ce misé-
 » rable coureur, car il m'est avis qu'il craindra le commande-
 » ment absolu. »

Notre Bienheureux Père répond : « Puisque Notre-Sei-
 » gneur, dès il y a si longtemps, vous a attirée à cette espèce
 » d'oraison, vous ayant fait goûter les fruits très-désirables
 » qui en proviennent, et connaître les nuisances de la mé-
 » thode contraire, demeurez ferme et avec la plus grande
 » douceur que vous pourrez ; ramenez votre esprit à cette unité
 » et simplicité de présence et abandonnement en Dieu ; et
 » d'autant que votre esprit désire que j'emploie l'obéissance, je
 » dis ainsi : Mon cher esprit, pourquoi voulez-vous pratiquer la
 » partie de Marthe en l'oraison, puisque Dieu vous fait entendre
 » qu'il veut que vous exerciez celle de Marie ? Je vous com-
 » mande donc que simplement vous demeuriez ou en Dieu ou
 » auprès de Dieu, sans vous essayer d'y rien faire, et sans vous
 » enquérir de lui, de chose quelconque, sinon à mesure qu'il
 » vous excitera ; ne retournez nullement sur vous-même, ains
 » soyez-là auprès de lui. »

Elle fit encore une demande : « Si cette âme, ainsi re-
 » mise entre les mains de Dieu, ne doit pas demeurer sans
 » désirs et sans élection propre. » Le Bienheureux lui répond :
 » L'enfant qui est entre les bras de sa mère, n'a besoin que de
 » laisser faire, et de s'attacher à son col. » « Mais, dit-elle,
 » Notre-Seigneur n'a-t-il pas un soin particulier d'ordonner tout
 » ce qui est requis et nécessaire à cette âme ainsi abandonnée à
 » lui ? » Notre Bienheureux Père répond : « Les personnes de
 » cette condition lui sont chères comme la prunelle de son œil. »

Dans les derniers avis que notre Bienheureux Père donna à
 cette digne Mère, il dit les paroles suivantes : « Ce sixième jour

» de juin, dédié à l'honneur de saint Claude, et sanctifié par
 » l'octave du Saint-Sacrement, jour mémorable à votre Congrè-
 » gation, je ramasse ainsi tous les avis que je vous ai donnés
 » jusqu'à présent : Soyez fidèlement invariable en cette résolu-
 » tion de demeurer en une très-simple unité et unique simpli-
 » cité de la présence de Dieu, par un entier abandonnement de
 » vous-même en sa sainte volonté. Ne vous divertissez jamais de
 » votre voie, souvenez-vous que la demeure de Dieu est faite en
 » paix ; suivez la conduite de ses mouvements divins, soyez
 » souple à la grâce ; soyez active, passive ou pâtissante, selon
 » que Dieu le voudra ou vous y portera ; mais de vous-même,
 » ne sortez point de votre place, souvenez-vous de ce que je
 » vous ai tant dit et que j'ai mis dans Théotime ¹, qui est
 » fait pour vous et vos semblables ; vous êtes la sage statue, le
 » maître vous a posée dans votre niche, ne sortez de là que
 » lorsque lui-même vous en tirera. »

Sur ces avis, et plusieurs autres que notre Bienheureux Père lui donna, elle s'affermit tellement en son chemin, qu'elle y était inébranlable ; et quand elle y a commis quelque défaut, c'est-à-dire quand elle a voulu agir pour la recherche de son propre goût, l'amour l'en a corrigée, ainsi que nous l'avons vu écrit de sa chère main, en ces termes : « Au sortir de la sainte com-
 » munion, m'étant voulu mouvoir à faire des actes plus spéci-
 » fiés que ceux de mon simple regard et entière remise et abî-
 » mement en Dieu, sa bonté m'en reprit et me fit entendre que
 » ce n'était que par amour de moi-même que je voulais faire
 » tels actes, par lesquels je faisais autant de tort à mon âme,
 » que l'on en fait à une personne faible et languissante, à
 » laquelle on rompt son premier sommeil, et qui ne peut, par
 » après, trouver son repos. »

¹ C'est le *Traité de l'Amour de Dieu*, où saint François de Sales s'adresse à Théotime ; admirable livre que le saint évêque avait écrit en faveur de ses chères filles de la Visitation.

CHAPITRE XXV.

SUITE DE SES VOIES D'ORAISON.

Le cœur de cette Bienheureuse Mère était vraiment cette *maison d'oraison* que l'éternelle Sapience s'est édiflée pour soi ; et comme j'ai ouï dire à un grand spirituel, la divine Sapience présentait cette siennue maison, de deux sortes de mets pour la nourriture de sa Bien-Aimée : l'un ferme et solide, l'autre liquide et coulant. Le solide, c'était cette constante et généreuse dévotion séparée de toute tendreté, miguardise et recherche propre, et, au contraire de cela, appliquée à toute vertu, par une attention admirable, jusqu'à la plus petite. Et, si son oisiveté à l'oraison ne lui eût apporté une parfaite activité à la mortification et aux actions vertueuses, elle se fût sans doute détournée de cet amusement. La nourriture liquide e'était un éconlement de la grâce divine en l'âme de cette Bien-Aimée, une connaissance simple, tranquille, douce et expérimentale de la bonté de Dieu et de son amour, pur, ardent et consumant tout ; et d'autant que l'amour veut le réciproque, la grâce s'étant infusée et éconlée dans ce cœur aimant, il sortait de soi-même et faisait un total éconlement et perte en Dieu, de ses désirs, ferveurs, lumières et affections, bref de tout.

Dans ce silence sacré, cette âme, saintement enfantine, tirait de son Bien-aimé un lait nourrissant qui faisait croître son cœur en son divin amour, comme l'enfant de son amour ; elle y recevait un vin délicieux qui l'échauffait, la ravigotait en ses travaux, et qui la récréait dans ses langueurs. En ce banquet de

L'Époux, le miel des suavités qu'elle y mangeait était plutôt pour purifier son âme que pour l'amuser aux sentiments de ses douceurs. Dans ce silence sacré, où elle ne disait mot, elle entendait beaucoup de choses, non-seulement de l'ouïe du cœur qui passe toute intelligence humaine, mais quelquefois d'une voix distinctement ouïe des oreilles du corps, ainsi que nous avons déjà dit et comme nous dirons ci-après. Dans ce silence et sommeil amoureux, avec ses yeux fermés, elle voyait des lumières très-claires, et était enseignée par une divine intelligence des choses mystiques et secrètes; et, ne voyant rien que par la foi nue et simple, elle recevait des expériences savoureuses de ce qui ne se peut ni toucher ni voir.

Dans cette voie sacrée, malgré ses tentations continuelles, son entendement était tout simplifié; et, s'il faut ainsi dire, cette fidèle Épouse s'était laissé bander les yeux humains du voile de la foi, par les mains de l'amour, cet amour l'ayant tirée hors des sens et de l'opération de l'entendement: et elle, par une sortie absolue hors d'elle-même et de toutes choses, s'étant dépêtrée de tout, elle possédait au-dessus de tout Celui pour l'amour duquel elle avait mis, et elle, et toutes choses sous ses pieds. Dans cet état passif, elle ne laissait pas d'agir en certains temps, quand Dieu retirait son opération ou qu'il l'excitait à cela; mais toujours ses actes étaient courts, humbles et amoureux.

Elle écrivait une fois à feu notre très-honorée Mère Favre, qui lui avait demandé si elle ne faisait point d'actes en l'oraison: « Oui, ma très-chère fille, toujours, quand Dieu le veut, et » qu'il me le témoigne par le mouvement de sa grâce, je fais » quelques actes intérieurs, ou prononce quelques paroles extérieures, surtout dans le rejet des tentations; et Dieu ne permet pas que je sois si téméraire que je présume n'avoir jamais » besoin de faire aucun acte, et je crois que ceux qui disent » n'en faire en aucun temps ne l'entendent pas; je crois même

» que notre Sœur N. en fait qu'elle ne discerne pas; du moins, » je lui en fais faire d'extérieurs. »

Cette Bienheureuse Mère savait bien qu'il n'y a point d'union si serrée en ce monde qui n'ait besoin de l'être davantage, ni de sommeil si tranquille qui ne soit parfois éveillé, même contre la défense de l'Époux, et que, pour pure et habile que soit une colombe, elle a quelquefois besoin de redoubler ses tire-d'ailes; c'est ce que notre Bienheureuse faisait par ses simples retours, comme fermant la porte de son cœur sur soi, ainsi que dit l'Évangile, pour être là, en secret, en silence et en repos avec l'Époux céleste. Et, quoique dans cet état son cœur fut assez souvent, surtout ès dernières années de sa vie, nu, sans consolation et comme insensible au bien, sans goût d'aucune saveur spirituelle, sans ouïe ni intelligence, sans vue ni lumière, elle ne sortait point de son silence; cette sainte statue ne se remuait point de sa niche; il lui suffisait que le Maître l'avait mise là, et qu'il l'y voyait, et encore n'avait-elle ni la vue, ni le sentiment de cette volonté du Maître, que par la force de l'esprit supérieur, où sa foi résidait toujours ferme, quoique nue et combattue.

Ce qui lui servait de quelque appui, c'est qu'elle savait, par une science que l'expérience de la conduite des âmes lui avait apprise, que cette destitution des sentiments, en cette voie de la sainte oisiveté de Marie, qui vaut mieux que tous les soucis de Marthe, est une épreuve que l'amour fait subir à l'âme amante; et que, par cette voie, elle arrive à la parfaite nudité, pauvreté, patience, et résignation d'esprit, et que c'est par là qu'elle est conduite au trépas de la volonté propre et en la perte de tous ses intérêts particuliers.

En cet état d'amour constant, simple et nu, la très-bonne part de Marie demeurait à cette âme, seulement les choses sensibles lui étaient retranchées, parce qu'elle vivait d'une vie plus épurée et plus parfaite; et semblait que dans ces privations

L'Époux lui dit, comme à cette autre amante : « Ne me touchez point », et cet amour séparant faisait en secret une union de volonté à volonté admirable, et c'était pour ce sujet que notre Bienheureuse Mère avait écrit en son livret le couplet suivant, qu'elle aimait fort :

Je sais, cher objet de ma flamme,
Que dépouillant ainsi mon âme,
Tu ne méprises pas les ardeurs que je sens;
Mais tu veux que d'âme plus pure,
Passant par dessus la nature,
J'apprenne à aimer sans les sens.

Nous pouvons assurer que l'oraison de cette Bienheureuse Mère était continuelle, selon l'avis de saint Paul ; et rien ne se présente à mes yeux pour mieux faire voir quel était son attrait, et sa vie intérieure, que de dire que c'était un continuel et simple regard de Dieu en toutes choses, et de toutes choses en Dieu, une perpétuelle adhérence à Dieu, un *fiat voluntas* indiscouvert. Si la sécheresse lui ôtait la tendreté et la suavité ; elle ne s'en mettait pas en peine ; si les plus rudes privations, si les peines et les tentations lui livraient la guerre, sa fidélité était toujours inébranlable, cette *maison d'oraison* était imprenable. Soit que les mamelles de l'Époux fussent meilleures que le vin, au goût de cette Bien-Aimée, ou qu'il la nourrît du pain de tribulation et de l'eau d'angoisse, elle ne sortait point du lieu secret de sa retraite intérieure, pour aller chercher d'autre nourriture ; elle adhérait à cette conduite de Dieu sur elle, et la chaleur de son amour la soutenait sans qu'elle s'affaiblît spirituellement.

Elle avait écrit de sa bénite main, à une âme attirée à cette bonne voie de la sainte simplicité, les paroles suivantes : « Si » vous suiviez les desseins de Dieu sur vous, quand le ciel et la » terre se renverseraient, vous ne désisteriez point de le regarder. » C'était sa véritable pratique, regarder Dieu et ne pas éplucher ce qu'il fait en nous, se tenir dans une simple attente

de tout ce qu'il lui plairait; et, quand les choses étaient arrivées, n'avoir qu'une amoureuse acceptation de ce qu'il avait ou voulu ou permis. Cette manière simple l'avait conduite à une si grande habitude de prier, qu'en tout lieu elle était en recueillement, et depuis quelques années, dans un recueillement si profond, qu'à tout coup et en toute occasion elle avait les yeux fermés, et l'on voyait bien que c'était avec très-grande peine qu'elle sortait tant soit peu de cette sainte solitude intérieure pour vaquer aux choses de ce monde. Elle nous disait que, pour faire l'oraison, il ne faut pas toujours être à genoux; que puisque l'Époux a dit : *Je dors, mais mon cœur veille*, c'est-à-dire, mon cœur prie, mon cœur aime, une bonne religieuse peut dire en toutes sortes de diverses actions : Je fais la récréation, mais mon cœur prie; je travaille, mais mon cœur est en repos.

Une fois, cette Bienheureuse, durant que l'on parlait de quelques affaires proche d'elle, tint quasi toujours les yeux fermés, notre chère Mère de Châtel lui dit : « Dites-moi, je » vous prie, ma Mère, ce que vous venez de dire à Notre-Seigneur » ; elle lui répondit : « Hélas! ma chère Mère, vous savez » bien que je ne lui dis mot, mais je désire bien que mon » silence intérieur révère et adore sans cesse la Parole éternelle. »

Notre chère Mère de Blonay lui ayant dit qu'elle avait lu en quelque part, que tout ce que l'on demandait à Notre-Seigneur en certains temps, il l'accordait, elle lui répondit : « Pour » moi, ma très-chère Mère, je ne demande aucune chose à » Notre-Seigneur. » Elle se contentait de dire son *Pater* pour toutes choses, sinon quelquefois qu'elle lisait dans ses Heures tout exprès des oraisons vocales, comme les trente demandes à Jésus-Christ pour les nécessités publiques; et cela pour honorer la sainte Église, qui ordonne et approuve telles prières.

Étant une fois interrogée, comment elle faisait pour tenir parole à tant de personnes qui se recommandaient à ses prières, et auxquelles elle le promettait; elle répondit qu'elle les mettait

dans son intention générale, ou bien qu'elle allait dire son *Pater* pour eux, demandant à Dieu que sa volonté fût faite en cela, et que son nom y fût sanctifié.

Cette grande cessation d'opérations intérieures lui fit trouver cette invention et intelligence d'amour; elle écrivit de sa main et signa de son sang une grande oraison qu'elle avait faite elle-même, de toutes les actions de grâces, louanges, prières, que sa dévotion et ses devoirs lui suggérèrent pour les bénéfiques généraux et particuliers, pour ses parents et autres, pour les vivants et pour les morts; et ce papier elle le portait nuit et jour sur elle pendu à son col, avec la protestation de foi, ayant fait cette convention amoureuse avec Notre-Seigneur, qu'elle voulait et entendait que toutes les fois qu'elle serrerait sur son cœur la petite bourse où elle portait lesdits papiers (qu'elle mettait tous les matins en s'habillant au droit de son cœur), ce cœur avait dessein de faire tous les actes de foi, de remerciements et de prières contenus en cet écrit.

Par ainsi, son simple retour, son regard unique, son action dévote était une grande et longue oraison actuelle dans son intention, quoiqu'en effet son cœur demeurât passif, calme et en silence, sans dire une seule parole; c'est que l'amour parle d'un langage muet, par les yeux ou par les simples signes, comme il plaît à l'Amant de prendre des diverses intelligences avec ses amantes. Nous parlerons en autre lieu des maximes et des avis de cette Bienheureuse Mère, pour cette manière d'oraison, qui n'est pas pour toutes sortes d'âmes.

CHAPITRE XXVI.

DE SES PEINES INTÉRIEURES.

Se confier en Dieu et lui être fidèle emmy la douceur des prospérités intérieures, cela est très-facile, mais lui être également fidèle emmy les orages, tempêtes, travaux et délaissements, c'est le propre d'un cœur vraiment amant, épuré et sans intérêt, comme celui de notre Bienheureuse Mère, laquelle nous avons vue d'une fidélité toujours croissante au service de Dieu, d'un visage toujours serein et doux, d'une constance en sa voie sans chanceler. Mais l'on pourra nous dire que son attrait et sa voie étant le simple regard, l'amoureux repos, la totale remise d'elle-même à Dieu et le sacré silence intérieur, si cela ne diminuait pas ses souffrances? C'était tout au contraire, ainsi que cette Bienheureuse Mère le dit une fois en confiance à une de ses filles, en ces propres termes : « Dans les » destitutions et privations de toutes grâces sensibles, ma voie » simple m'est une nouvelle croix, et mon impuissance d'agir » m'est un surcroît de toutes privations, comme serait, quand » une personne est affligée au corps de quelques grandes dou- » leurs, et qu'elle est privée de se pouvoir tourner de côté et » d'autre, qu'elle est muette et ne peut exprimer ce qu'elle » sent; aveugle, ne voyant pas si ceux qui se présentent à elle » sont des médecins ou des empoisonneurs, tellement que l'âme, » dans cette angoisse et privation, aime mieux demenrer là souffrante et impuissante. » Oh! combien d'années notre Bien-

heureuse Mère a été dans cet état, et encore de plus pénibles, comme nous le dirons tantôt.

Elle disait, en pleurant à grosses larmes, qu'elle se voyait sans foi, sans espérance et sans charité, pour celui qu'elle croyait, espérait et aimait si souverainement. Notre Bienheureux Père lui disait : « C'est une vraie insensibilité qui vous »
 » prive de la jouissance de toutes les vertus que vous avez pour-
 » tant en fort bon état ; mais vous n'en jouissez pas, ains vous
 » êtes comme un enfant qui a un tuteur qui le prive du manie-
 » ment de ses biens, en sorte que tout étant à lui, vraiment il
 » ne manie rien, ni semble posséder, ni avoir rien que sa vie,
 » et, comme dit saint Paul : *maître de tout, et n'être en rien*
 » *différent du serviteur* ; et en cela, ma fille, Dieu ne veut pas
 » que le maniement de votre foi, de votre espérance, de votre
 » charité et autres vertus, soit à vous, ni que vous en jouissiez
 » sinon pour vivre intérieurement, et vous en servir aux occa-
 » sions de la pure nécessité. Hélas ! que vous êtes heureuse
 » d'être ainsi serrée et tenue de court par ce céleste Tuteur ! et
 » ce que vous devez faire, n'est que ce que vous faites, qui est
 » d'adorer en silence votre Tuteur, vous jeter entre ses bras et
 » en son giron. »

Qui pourrait exprimer la langueur et le martyre des âmes amantes, lorsque le Bien-Aimé s'en va, se cache, et leur fait voir et sentir qu'il les traite comme si, en effet, elles étaient ses ennemies ; elles se repaissent de larmes nuit et jour, tandis qu'on leur dit : *Où est ton Dieu ?* La seule satisfaction d'un prince présent, ou de quelques personnes fortement aimées, rend les travaux délicieux et les hasards désirables ; mais il n'y a rien de si fidèle, ni de si triste, que de servir un maître qui n'en sait rien, ou, s'il le sait, ne fait nul semblant d'y prendre garde ni d'en savoir gré ; et faut bien que l'amour soit puissant, puisqu'il se soutient lui seul et sans être appuyé d'aucun plaisir ni d'aucune prétention ; c'était en cet état qu'était notre

Bienheureuse Mère, lorsque notre saint Fondateur lui écrivait les paroles suivantes : « Je travaille à votre livre neuvième de » l'Amour de Dieu, et aujourd'hui, priant devant mon crucifix, » Dieu m'a fait voir votre âme et votre état par la comparaison » d'un excellent musicien, né sujet d'un prince qui l'aimait par- » faitement, et qui lui avait témoigné se plaire passionnément » à la douce mélodie de son luth et de sa voix ; ce pauvre chantre » devint comme vous, sourd, et n'oyait plus sa mélodie, son » maître s'absentait souvent, et il ne laissait pas de chanter, » parce qu'il savait que son maître l'avait pris pour chanter. » Toute cette comparaison est mise fort au long dans le livre de l'Amour de Dieu.

Le cœur de notre Bienheureuse Mère, dans ses longues privations, était donc ce chantre sourd, qui ne savait pas même s'il chantait, et, outre cela, était pressé de mille craintes, troubles, tintamarres et ennuis, l'ennemi lui suggérant que possible n'était-elle point agréable à son divin Maître ; que son amour était inutile, voir même faux et vain. Son travail lui était ennuyeux, ne voyant ni le bien de son travail, ni le Bien-Aimé pour qui elle travaillait ; et ce qui augmentait son mal, dit notre Bienheureux Père, c'est que la suprême pointe de sa raison ne lui pouvait donner aucune sorte d'allègement ; car, sa partie supérieure était tellement environnée des suggestions de l'ennemi et si alarmée elle-même, qu'elle se trouvait assez affairée de se garder d'aucun consentement au mal, de sorte qu'elle ne pouvait plus faire, comme elle avait fait autrefois, des sorties par la porte de la volonté, pour détruire les ennemis qui attaquaient son entendement ; car, en cette nouvelle manière de souffrances, la volonté même ne pouvait pas sortir pour dégager la partie inférieure ; et, bien qu'elle n'eût pas perdu le courage, elle était si furieusement attaquée et si délaissée, que si elle était sans coulpe, elle n'était pas sans peine, et, pour comble de son ennui, elle était privée de la générale

consolation qui reste aux plus malheureux de ce monde, qui est que l'on en verra la fin.

Notre Bienheureux Père, la consolant sur cette impuissance d'espérer la fin de ses travaux intérieurs, lui écrivit dans son livret : « Ma chère Mère, ne craignez point, la foi réside tou-
» jours en la cime et pointe de votre esprit ; et cela vous assure
» que ces troubles finiront, et que vous jouirez du repos désiré
» au sein de Dieu ; mais la grandeur du bruit et des cris que
» l'ennemi fait dans le reste de l'âme et raison inférieure, em-
» pêche que les avis et remontrances de la foi ne sont presque
» point entendues ; mais de tout cela, ma chère Mère, je ne m'en
» mets nullement en peine, au contraire, je bénis Dieu dans la
» nuit de votre souffrance, et rends grâces à Celui qui vous
» montre combien il faut souffrir pour son nom. »

Cette Bienheureuse Mère, parmi tant de ténèbres, allait quelquefois chercher de la lumière vers celui auquel Dieu l'avait départie pour sa conduite ; elle écrivit une fois à ce Bienheureux Père en ces termes : « Je vous écris et ne m'en puis pas
» empêcher, car je me trouve ce matin plus ennuyée de moi
» qu'à l'ordinaire ; je vois que je chancelle à tout propos dans
» l'angoisse de mon esprit, qui m'est causée en partie par mon
» intérieure difformité, laquelle est bien si grande, que je vous
» assure, mon bon seigneur et mon très-cher Père, que je me
» perds quasi dans cet abîme de misère ; la présence de mon
» Dieu, qui autrefois me donnait des contentements indicibles,
» me fait maintenant toute trembler et frissonner de crainte. Où
» je ne vois aucune faute, l'œil de mon Dieu y en voit un nombre
» horrible et quasi infini ; il m'est avis que cet œil divin, lequel
» j'adore de toute la soumission de mon cœur, outreperce mon
» âme comme un glaive, et regarde avec indignation toutes mes
» œuvres, mes pensées et paroles, ce qui me tient en une
» telle détresse d'esprit, que la mort ne me semble point si pénible à supporter que toutes ces choses. Il m'est avis que tout

» a pouvoir de me nuire ; j'appréhende tout , non que je craigne
 » que l'on me nuise à moi , quant à moi , mais je crains de dé-
 » plaire à mon Dieu , et que sa divine assistance soit bien éloi-
 » gnée de moi ; ce qui m'a fait passer cette nuit dans des grandes
 » amertumes , et n'ai fait que répéter : Mon Dieu , mon Dieu ,
 » pourquoi me délaissez-vous ? Je suis vôtre , faites de moi
 » comme de chose vôtre . Au point du jour , Dieu m'a fait goûter ,
 » quoique imperceptiblement , une petite lumière en la très-
 » haute et suprême pointe de mon esprit ; tout le reste de l'âme
 » demeurait dans son trouble , et encore elle n'a pas duré l'es-
 » pace d'un demi *Ave Maria* , qu'un nouveau trouble s'est jeté
 » à coups perdus sur moi , et m'a toute offusquée et obscurcie .
 » Dans la langueur de cette pénible dérélition , je dis toujours
 » quelquefois à Notre-Seigneur , au moins de bouche , qu'il coupe ,
 » tranche et brûle , que je suis à lui . »

Ce Bienheureux , sur cet état , donnait d'excellentes leçons à sa sainte disciple , lui disant qu'elle était au vrai temps de servir le Sauveur purement pour l'amour de sa volonté , non-seulement , ajoutait-il , « sans plaisir , mais parmi ces déluges de tristesses , d'horreurs , de frayeurs et d'attaques , comme firent la Sainte Vierge et saint Jean au jour de la Passion , demeurant fermes en l'amour , lors même que le divin Sauveur , ayant retiré toute sa joie dans la cime de son esprit , ne répandait ni allégresse , ni consolation quelconque en son divin visage ; et que ses yeux , couverts des ténèbres de la mort , ne jetaient plus que des regards de douleur . » Comme notre Bienheureux Père enseignait encore à cette bénite âme , l'amour la privait des lumières et sentiments , afin que Dieu seul la possédât et l'unît à soi , volonté à volonté , et cœur à cœur immédiatement , et sans l'entremise d'aucun contentement ou prétention , pour spirituelle qu'elle fût .

Dans cet amour privant et séparant , comme une autre Madeleine , elle recevait des faveurs et des paroles intérieures de

Dieu sans qu'elle s'en aperçût, la grandeur de sa douleur amoureuse lui rendant son Amant méconnaissable. Nous avons trouvé dans les papiers de notre Bienheureux Père plusieurs petits billets, écrits de la main de cette chère Mère, qu'elle n'avait pas pu retirer pour brûler. En l'un d'eux, elle dit ces mots : « Je crois que je ne vous verrai pas aujourd'hui, mon très- » cher Père; c'est pourquoi je vais vous demander ce que je dois » faire ces fêtes. Il y a trois jours, c'est-à-dire vers le jeudi- » saint, que je me vois seule de toutes les créatures, abandonnée et privée des mérites de la Passion de mon Sauveur; » et ma tentation me martyrise avec des tourments si cruels, » que je n'ai point de termes pour les exprimer. »

Il lui semblait quelquefois que toutes ses facultés et puissances avaient dressé une garnison rebelle en son cœur, pour l'empêcher de rentrer dans ce sacré cabinet intime, où autrefois elle avait si savoureusement pris son repas et son repos au midi des saintes faveurs, avec l'Époux céleste. Notre Bienheureux Père la comparait à une abeille malade, qui n'a point d'autre remède que de s'exposer au soleil, étant dans l'impuissance d'aller à la cueillette sur les fleurs. Il la comparait encore à David, sortant de sa ville, tout roi qu'il était, pleurant, pieds nus et la tête voilée, chacun l'ayant abandonné. « Il est roi, » pourtant, dit ce Bienheureux, et enfin il régnera et rangera » tout à son obéissance. C'est Absalon, qui a troublé le royaume » et l'a fait soulever contre l'esprit chrétien; c'est l'esprit humain et l'âme sensuelle qui s'élèvent en vous, qui troublent » et inquiètent l'esprit chrétien et l'âme spirituelle. » Il la comparait encore à un navire en pleine mer, battu de toutes sortes d'orages. Une autre fois, il lui disait : « Il me semble, ma » fille, que votre âme soit comme le Prophète, quand l'Ange le » portait en l'air par l'un de ses cheveux; » et, passant plus avant, ce Bienheureux ajoute : « Votre déréliction ressemble à » celle que Notre-Seigneur voulut sentir en sa Passion, où son

» âme était triste jusqu'à la mort et très-délaissée ; mais vous
 » n'avez qu'à continuer doucement votre remède, remettant
 » entièrement votre esprit entre les mains paternelles de
 » Dieu. »

Notre Bienheureuse avait tiré d'un beau et grand cantique de l'Indifférence, fait par un dévot serviteur de Dieu, les quatre couplets suivants, qu'elle disait être tellement faits pour elle, qu'à peine pouvait-elle s'empêcher de croire que son bon Ange ne les eût dictés à celui qui les avait faits.

Mon âme adhère intimement
 A son Dieu seul sans connaissance.
 J'endurerai fidèlement ;
 Croire et souffrir c'est ma science.
 Si l'amour est ardent,
 L'âme se trouve en se perdant.

Cette pauvre âme est sans pouvoir ;
 Ce qu'elle fait elle l'abhorre ,
 Mais il lui semble le vouloir :
 C'est un tourment qui la dévore.
 Si l'amour , etc.

Elle a plutôt haine qu'amour ,
 Plus de dédain que d'espérance ;
 Elle se perd cent fois le jour ,
 Et croit être sans conscience.
 Si l'amour , etc.

Oh ! quel tourment , quelle douleur ,
 De vivre en cet état , privé
 D'espoir , d'amour , vers mon Seigneur ,
 Ainsi qu'une âme réprouvée.
 Si l'amour est ardent,
 L'âme se trouve en se perdant.

Mais dans cet état d'angoisses, de travaux et de pertes, nous

devons ajouter un cinquième couplet pour cette âme affligée et dire :

Dieu la soutint secrètement,
Dans une foi très-simple et nue;
Ayant consenti pleinement,
Elle vit de vie inconnue ;
 Mais son amour ardent
La fit trouver en se perdant.

CHAPITRE XXVII.

DE SES TENTATIONS.

Si notre Bienheureuse Mère a pu dire qu'elle n'a jamais eu à combattre contre la chair et le sang, quant à cet infâme tentation, qui combat quelquefois si violemment les plus saints, qu'elle en a fait jeter quelques-uns dans les épines et quelques autres dans les glaçons, nous pouvons bien dire qu'en contre-échange elle a eu à lutter contre toutes les malices spirituelles ; et cette Bienheureuse Mère, parlant à une de ses filles, la veille de son départ pour son dernier voyage de France, lui dit, sur quelques sujets d'appréhension de la continuation d'une peine : « Et moi, ma fille, qu'il y a maintenant quarante et un ans que » les tentations me poursuivent, faut-il pour cela que je perde » courage? Non, je veux espérer en Dieu, quand bien il m'aurait tuée et anéantie pour jamais. » Très-fidèle Israélite d'avoir cheminé quarante et un ans par le désert, sans avoir détourné son cœur du Seigneur!

Notre Bienheureux Père lui écrivit, avant qu'elle se fit religieuse, une parole qu'elle avait recueillie dans son petit livret, et qu'elle avait fréquemment devant les yeux : « Il vous faut » résoudre à sentir presque toute votre vie les tentations, et à » n'y point consentir et ne vous étonner point; car, *qui n'est » pas tenté, que sait-il?* » C'a été une grande marque de l'impuissance de l'ennemi contre cette *cité de Dieu, cette maison d'oraison*, qu'il l'ait tant assiégée et jamais surprise, ni seulement attirée au pourparler. Cette Bienheureuse Mère, parlant de

ses tentations, disait : « Mon âme était un fer si enrouillé de » péchés, qu'il a fallu ce feu de la justice de Dieu pour un peu » la nettoyer. »

Tous les travaux, toutes les peines et toutes les tentations que cette Bienheureuse Mère avait souffertes dès le temps de son veuvage, ne lui semblaient pas comparables à celles qu'elle a souffertes les huit ou neuf dernières années de sa vie; et son tourment était d'autant plus grand, que les matières sur lesquelles elle était tentée étaient plus subtiles, spirituelles et divines.

Elle a dit diverses fois à quelques-unes de ses filles, en ses dernières années, ces propres paroles : « Voyez-vous, ma chère » fille, en la violente continuation de mes tentations et peines » d'esprit, je suis maintenant réduite à tel point, que rien de » tout ce monde ne me peut donner aucun soulagement, sinon » ce seul mot : la mort ! et je furete partout dans mon esprit, » pour regarder combien mes père, grand-père et aïeux ont » vécu, afin de donner quelque soulagement à mon âme, par » la pensée que je n'aurais plus guère à vivre; je suis pourtant » prête à vivre tant que Dieu voudra. » Elle goûtait fort cette parole d'une personne spirituelle : *Que, n'étant plus dans les persécutions de l'Église, il faut maintenant nous sacrifier à la vie, comme les martyrs se sacrifiaient à la mort.* Une fois, elle dit à une de ses filles : « Je ne veux plus penser quand je mourrai ; » j'ai eu scrupule de perdre le temps à considérer que mon père » n'a vécu que soixante-treize ans, et que je ne vivrai pas plus que » lui; cela n'est que soulagement inutile. » Une autre fois, elle dit en la même confiance, que l'horrible et continuel tourment que les tentations lui faisaient souffrir, était si grand, qu'elle n'avait ni faim, ni soif, et qu'elle ne se souviendrait de prendre aucune de ses nécessités corporelles, si l'on ne l'en eût fait souvenir : « Ce sont des assauts si furieux, dit-elle, que je ne » sais où mettre mon esprit; il me semble que la patience me

» va échapper, que je suis prête à tout perdre, à tout laisser là ;
 » ce que je dis aux autres ne me sert de rien, je ne parle point
 » de mes souffrances, non pas même à Dieu ; il me suffit de
 » savoir que sa bonté sait tout et voit tout. »

Elle dit aussi, que plus elle était combattue intérieurement, plus elle avait de force et de vigueur corporelle, ce qui lui était un nouveau martyre. Une de ses filles lui demanda si elle ne se confessait point de ces tentations et peines intérieures ; elle lui répondit que non, n'ayant nulle connaissance qu'elle y consentit ; que tout l'effet que de telles peines faisaient en elle, était de la faire souffrir, et que, quand elle était supérieure, elle ne parlait point du tout de ses tentations, excepté à quelques bonnes âmes, pour leur instruction, et le soulagement des leurs ; qu'elle s'était appuyée sur cette parole de la règle, qui dit, après l'Écriture : *Qui néglige sa voie mourra* ; que sa voie était de toujours regarder Dieu et le laisser faire, sans se regarder, ni examiner curieusement ce qui se passait en elle ; que lorsqu'elle avait une supérieure, elle avait toujours soulagement de suivre sa direction ; hors de là elle ne cherchait rien que dans les instructions de notre Bienheureux Père.

Elle dit une fois, avec un esprit de maternelle confiance, à une de ses filles : « Dieu m'a donné, dès mon enfance, de si
 » grands sentiments d'amour pour la foi, que mille fois je lui
 » ai offert mon sang et ma vie pour le soutien d'icelle ; sa bonté
 » ne m'en a pas trouvée digne, mais sa justice a laissé venir
 » en moi un tyran de tentations si cruel, qu'il n'y a heure au
 » jour que je ne le voulusse changer avec la perte de ma vie ;
 » et avant que de rencontrer notre Bienheureux Père, et d'être
 » sous sa sainte conduite, je croyais que j'en perdrais l'esprit
 » parce que, m'en mettant beaucoup en peine, je perdais le
 » boire, le manger et le dormir. »

Notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel avait écrit, parmi quelques copies de lettres de notre Bienheureuse Mère, les paroles

suivantes : « Toutes les filles de cette digne Mère, dit-elle, auraient été en grande appréhension et peine, si elles eussent su le » martyr intérieur par lequel elle passait ; et que, jour et nuit, » dans la prière et hors d'icelle, dans le travail et dans le repos, » son cœur était sous la presse d'un martyr intérieur, que la » seule supérieure savait entièrement, et duquel elle ne pouvait » ouïr parler sans s'attendrir d'extrême compassion ; quoique, » d'autre part, elle fût dans de grands sentiments intérieurs du » dessein de Dieu sur l'âme de cette digne Mère, la faisait passer » par une voie si étroite. » Étant dans une si grande pressure de tentations et de mauvaises pensées, elle eut crainte que son esprit, ennuyé de la durée de ses travaux, n'y commît quelques fautes ; c'est pourquoi elle demanda conseil à notre Mère de Châtel, si elle trouvait bon qu'elle fit vœu de ne s'arrêter point, ni volontairement ni autrement, à regarder ou à répondre à ses tentations. Notre chère Mère de Châtel a laissé par écrit qu'elle ne lui voulut pas permettre de faire ce vœu pour toute sa vie, mais qu'elle le pourrait faire le matin pour tout ce jour-là ; et tous les matins, à son exercice, elle faisait ce vœu. Ceci était en l'année 1636 ; nous ne savons pas si la Bienheureuse Mère a continué de faire, tous les matins, ce vœu le reste de ses jours.

En l'année 1637, pendant l'octave du Saint-Sacrement, notre Bienheureuse voulant rendre compte de son intérieur à notre bonne Mère de Châtel, cette chère Mère, dans sa franchise, et parce qu'elle était bien aise de tirer de notre Bienheureuse tout ce qu'elle pouvait, lui dit : « Ma Mère, je n'ai pas le loisir maintenant, mais je vous supplie de me mettre sur un bout de » papier en quelle disposition est votre cœur. » Notre Bienheureuse Mère obéit tout simplement, et mit sur un dos de lettre, que nous gardons précieusement, les paroles suivantes ¹ : « J'écris » de Dieu, j'en parle comme si j'avais tout sentiment ; et cela

¹ Cette lettre est datée des premiers jours de 1637.

» parce que je veux et crois ce bien-là au-dessus, ce me semble,
» de ma peine et affliction, et ne désire autre chose que ce
» trésor de foi, d'espérance et de charité, et de faire tout ce que
» je pourrai connaître que Dieu veut de moi. Depuis Pâques,
» ce travail m'a laissé quelquefois, cela s'entend des angoisses
» et si fréquentes mauvaises pensées, et que j'ai plus de goût
» en cette simple vue de Dieu et de repos ; car pour le sujet du
» travail, je le vois toujours en moi, et toujours de temps en
» temps, l'angoisse retourne, et mon esprit est là, en sa simple
» retraite, où les coups lui tombent tout autour, comme grêle,
» tandis que Dieu le tient là, l'empêchant de rien regarder ; il
» demeure paisible, mais las, quelquefois il s'épouvante et
» veut voir s'il pourrait apporter quelques remèdes, il n'en
» trouve point ; or, jusqu'à ce qu'il se soit mis dans son Dieu,
» et entre ses bras miséricordieux, sans acte, car je n'en puis
» faire ; ce qui peine fort est de retrancher les réflexions, jusqu'à
» ce que, par quelque petite lumière, mon esprit reprend le
» dessus ; c'est un tourment inexplicable, lequel, pourtant, ne
» m'empêche pas de m'appliquer, d'écrire, de parler d'affaires
» et autres choses, nonobstant que, quand le mal est grand, il
» est quasi toujours devant mes yeux ; cela me fait désirer la
» mort, craignant que la longueur de ma peine ne me fasse
» trébucher.

» Je voudrais être en purgatoire, pour ne point offenser, et
» être assurée d'être à Dieu éternellement ; je ne seconde point
» ce désir, car, pourvu que Dieu ne soit point offensé en
» tout ceci, et que ce soit son bon plaisir que je souffre toute
» ma vie, j'en suis contente, pourvu aussi que je sache ce qu'il
» désire que je fasse, et que j'y sois fidèle. Quelquefois et sou-
» vent, c'est une confusion de ténèbres et impuissances de mon
» esprit, des pensées, soulèvements, doutes, rejets et toutes
» autres misères. Quand le mal est à son extrémité, elles sont
» quasi continuelles, ce qui me cause une affliction inconce-

» vable, et ne sais ce que je ne voudrais pas faire et souffrir pour
 » être affranchie de ce tourment ; d'un côté la peine me presse,
 » et d'ailleurs j'ai un amour pour cette sainte foi, que je vou-
 » drais mourir pour le moindre article d'icelle. Quand je vois
 » tout le monde qui savoure ce bonheur, ce m'est un martyr
 » de m'en sentir privée, et de la confiance et repos que je savou-
 » rais autrefois dans un parfait abandonnement entre les mains
 » de Dieu et de sa Providence. Quand je regarde ces privations,
 » pour peu que ce soit, cela me met dans un labyrinthe ; si
 » Dieu ne me tenait, il me semble que je suis sur le bord du
 » désespoir, sans pouvoir pourtant me désespérer, ni vouloir être
 » hors de mon tourment, si l'on m'assure que Dieu m'y veut, et
 » je suis de même dans l'impuissance d'accepter le mal que la
 » tentation me présente ; mais cette impuissance ici, je ne la
 » connais pas, tandis que le mal dure ; ains après que je vois
 » que Dieu m'a tenue, quelquefois je ne laisse pas de jouir de
 » certaine paix et suavité intérieure fort mince, d'avoir d'ar-
 » dents désirs de ne point offenser Dieu, et de faire tout le bien
 » que je pourrai. »

Voilà comme cette Bienheureuse Mère s'est exprimée à quoi elle avait toujours facilité, soit pour les grâces et jouissances, soit pour les peines et souffrances qui ont été si grandes et si longues. Notre chère Sœur qui couchait proche d'elle, a dit que quelquefois l'entendant tourner et soupirer la nuit, elle allait voir si elle se trouvait mal : « Non, disait cette Bienheureuse Mère, quant au corps, mais priez Dieu pour moi, je suis dans de grandes transes et peines d'esprit. » Parmi la perte de toutes ses autres consolations, lumières et soutiens intérieurs, il lui était toujours resté une douce affection pour la lecture spirituelle ; mais Celui qui voulait posséder cette bénite âme toute nue, la dépouilla encore de cette satisfaction, et permit qu'elle eût un si grand dégoût et aversion à la lecture, qu'elle dit en confiance à une de ses filles, « que seulement de l'ouïr à

table, il lui semblaient que c'était des dards qui lui transperçaient le cœur.» Par cette nouvelle affliction, elle fut tellement destituée de tout contentement, qu'elle dit que son âme était comme une personne toujours en l'agonie, faute de pouvoir manger de chose quelconque. Lorsqu'en l'année 1641, dernière de sa vie elle procurait sa déposition de la charge de supérieure, une de ses filles lui demandant pourquoi elle faisait cela, cette Bienheureuse Mère lui dit : « Ma fille, je dirai en commun les raisons extérieures; mais en voici une qui est particulière et qui vous doit faire, par compassion, agréer que je me dépose; c'est que j'ai mon esprit en une si mauvaise et douloureuse disposition, que de toutes les tentations spirituelles, peines et aversions dont les filles me parlent, j'en suis soudain attaquée; Dieu me donne de quoi leur dire et les consoler, et moi je demeure dans la misère; ne dois-je pas désirer d'être entre les mains d'une bonne supérieure, qui me conduise dans cet état caduque et de très-pénible aveuglement? »

Lorsque notre chère Mère Marie-Aimée de Blonay fut arrivée en ce monastère, après l'élection, voulant parler de son intérieur à cette Bienheureuse Mère, elle tomba sur le propos de quelques peines d'esprit qu'elle avait eues autrefois. Cette Bienheureuse lui dit à mains jointes et les larmes aux yeux : « Ma très-chère Mère, je vous supplie, ne poursuivez pas; je serai accablée de cette tentation, je la vois déjà venir, la voici qu'elle m'attaque. » Elle avait écrit de sa main en deux lieux pour les lire plus souvent, ces paroles du cardinal Bellarmin : *Il n'y a point de plus ferme et assuré repos, ni de plus vraie assurance de son salut, qu'en l'exécution de la volonté de Dieu, qui nous est signifiée par nos supérieurs; que s'il plaît à notre Créateur et Rédempteur de nous mettre en des angoisses et périls, qui sommes-nous pour oser lui dire : Pourquoi nous avez-vous ainsi traités?*

Cette Bienheureuse Mère aimait grandement ces paroles, et nous pouvons dire de sa fidélité, sans pourtant vouloir faire des comparaisons, ce qui est dit de ce saint patient Job, *qu'il n'offensa et ne pécha point en ses souffrances*; ce qui est si vrai de notre Bienheureuse Mère, que, elle qui avait la conscience si pure, n'a jamais su remarquer en toutes ses tentations le moindre consentement qu'elle eût osé, en vérité, porter en la sainte confession, qui est le vrai lieu de simplicité et de vérité.

CHAPITRE XXVIII.

FAVEURS ET GRACES SURNATURELLES ET EXTRAORDINAIRES QUE REÇUT
NOTRE BIENHEUREUSE.

Il n'est printemps si gaillard et si frais, qui ne soit suivi d'un été plus ardent, ni si agréable automne, qui n'ait un hiver mal plaisant à sa suite : je ne pense pas que l'on trouve guère d'âmes qui ne sachent ce que c'est de la spiritualité, qui ignorent que l'on n'est pas toujours en même état; ceux de notre Bienheureuse Mère ont été fort différents, et nous pourrions dire qu'elle a eu de grands biens et de grands maux; mais que tout lui a réussi à bien, parce qu'en tout, elle a constamment aimé et travaillé.

Nous ne voulons pas ici rappeler en détail toutes les grâces extraordinaires que cette Bienheureuse a reçues de la divine libéralité, comme le ravissement dans lequel elle vit notre Bienheureux Père, la vision de la porte de saint Claude, et celle de cette multitude de filles et de femmes, qu'elle vit qui venaient à elle, et que Dieu rangeait sous sa conduite; celle de ces trois pèlerins qui disparurent après qu'elle leur eût donné sa bague, qu'elle gardait pour l'amour de feu son mari; le ravissement qu'elle eut, dans lequel elle vit le plaisir de Dieu dans l'âme pure.

Nous parlerons de quelques autres grâces que nous n'eussions pas fait facilement couler dans l'histoire : ce grand don de contemplation si pure mérite bien d'être considéré; cette cessation d'opération intérieure, par un submergement de son âme dans

la Divinité, ce feu d'amour qui la soutenait; en sorte qu'elle a dit en plusieurs rencontres, à des âmes de confiance et notamment à notre Mère de Châtel, à laquelle elle parlait comme à sa supérieure, qu'elle avait reçu une grâce de Dieu qui la rendait vigoureuse d'esprit parmi les faiblesses du corps; en sorte qu'il lui semblait, dans ses premières années de religion, que son corps était un étranger associé avec elle, et que si elle n'y eût fait attention, par une charité bien ordonnée à ses nécessités, elle n'y eût pas pensé.

Elle lui dit aussi que, depuis l'année 1615 jusques en l'année 1619, elle avait à toutes les communions qu'elle faisait journalières, une chaleur intérieure autour du cœur si grande, qu'elle avait peine à la supporter, et qu'elle avait premièrement reçu cette grâce en communiant, entre Annecy et Lyon, lorsqu'elle y allait faire la fondation. « Alors, dit-elle, j'étais dans » les sentiments de mon vœu de faire toujours ce que je connaî- » trais le plus parfait; il me semblait qu'à chaque communion » ce feu brûlait et consumait quelque chose de mes imperfec- » tions intérieures. » — Notre Mère de Châtel lui répliqua : « Ma » Mère, Notre-Seigneur faisait envers Votre Charité comme un » bon Père de famille qui met le feu à son champ pour brûler » les épines, afin qu'il ne porte que du bon grain. » — « Il est » vrai, dit cette Bienheureuse, mais avec cette différence, que les » épines pétillent et font du bruit en se brûlant, et le feu inté- » rieur que je sentais agissait fort tranquillement et sua- » vement. »

Elle a souvent ouï, même des oreilles du corps, une douce et agréable voix, qui en peu de mots l'instruisait. La première fois que nous sachions, fut lorsqu'elle priait Dieu de lui donner un conducteur, il lui dit : « *Persévères, et je vous le don-* » *nerai* » ; elle persévéra à le demander avec ardeur et larmes, et il lui fut montré en vision, avec ces paroles : « *Voilà* » *l'homme entre les mains duquel tu dois remettre ta conscience.*

Une autre fois, il lui fut dit dans un ravissement : « *Comme mon Fils m'a été obéissant, je vous destine à être obéissante.* » Priant à Grenoble pour notre Bienheureux Père (il était déjà décédé, et elle n'en savait rien), elle ouït une voix qui lui dit distinctement : *Il n'est plus.*

L'année après le décès de ce Bienheureux, priant devant son tombeau, la même voix lui dit : « *Vos cœurs sont toujours unis, quant à l'objet de leur union, mais l'un jouit, et l'autre doit souffrir;* » par où elle eut une grande intelligence de la gloire et félicité de notre Bienheureux Père, et une vue que pour elle elle avait encore beaucoup à souffrir.

A la fin d'une neuvaine qu'elle avait faite à la Très-Sainte Vierge, pour la peine où elle était de son impuissance intérieure d'agir, il lui fut dit : « *Ce n'est plus à vous à travailler dans votre intérieur, mais d'y laisser travailler le divin Maître, qui n'a pas besoin que vous lui aidiez en son ouvrage.* » Ensuite, de cette faveur, elle avait écrit les paroles suivantes : « O Dieu ! » je m'abandonne à vous, faites qu'avec vérité je puisse dire : » Ce n'est plus moi qui travaille en moi, mais c'est mon Sauveur entre les mains duquel je me suis livrée. »

Le huitième juin 1637, priant dans l'oratoire de notre Bienheureux Père, avec grande angoisse, à cause de ses tentations, elle ouït clairement cette amiable voix qui lui dit : « *Regardez Dieu, et lui laissez faire* » ; et trois ou quatre jours après, priant sur le même sujet dans le même oratoire, la même voix lui dit : « *Lisez le livre huitième des Confessions de saint Augustin.* » Nous avons trouvé cela écrit de la main de notre Mère de Châtel, qui ajoute qu'en cette lecture, notre Bienheureuse Mère trouva de la consolation et divertissement à ses peines.

Après la mort de notre Mère de Châtel, comme notre Bienheureuse Mère était fort angoissée, se voyant destituée de cet appui qui lui était si cher, la même voix lui dit, un matin

qu'elle était bien éveillée : « *Lisez le chapitre trente-septième du troisième livre de l'Imitation de Jésus-Christ.* »

Nous avons trouvé écrit de la main de notre Mère de Châtel, dans ses Mémoires, « que, le vendredi-saint de l'année 1637, notre Bienheureuse Mère, priant avec grande instance, que si faire se pouvait, sans contrevenir à la divine volonté, le calice de ses travaux intérieurs fût transporté hors d'elle; la voix lui dit fermement : *Quoi! l'homme de douleurs n'a pas été exaucé, ne prétendez pas l'être.* Or, quelle était cette voix, c'est ce que je ne sais pas exprimer ¹.

Quelques âmes, à l'instant de leur décès, lui sont allées dire adieu. Avant que l'on sût la mort de M. le commandeur de Sillery, cette Bienheureuse Mère en fut avertie, car elle sentit que par deux fois on lui pressa les lèvres, et soudain il lui vint en vue que c'était ce bon serviteur de Dieu qui lui venait donner le baiser de paix et lui dire adieu, ce qui se trouva vrai.

¹ On lit encore, dans un manuscrit de l'ancien monastère de la Visitation de Compiègne, la relation de la grâce suivante dont la Sainte fut gratifiée.

« Un jour, après la Sainte Communion (dit la Servante de Dieu), Notre-Seigneur me fit connaître que si une âme se veut conserver extérieurement et intérieurement à LUI, il ne faut autre chose que se mettre en la pratique de la sainte constitution de la chasteté. Les paroles, me dit-il, sont toutes divines; il n'y a rien d'humain, tout est sorti de mon Cœur amoureux. *Je veux que mes Épouses soient si pures, innocentes et humbles, qu'elles n'aient autre regard ni vue que sur Moi, et purement pour Moi, et non pour se contenter elles-mêmes. Je veux qu'elles soient attachées toutes nues à la croix, sans autre appui que mon amour tout pur.*

« *Je voudrais que jamais elles refusassent aucune humiliation, mortification et rebut, ni aucune chose qui les pût tant soi peu avilir devant les créatures. En tout cela j'ai de grands desseins pour les faire avancer dans mon amour; et si elles faisaient cela, elles me contenteraient infiniment, et je serais tousjours en attention pour les contenter. Mon cœur est tout plein d'amour pour les âmes qui m'aiment et se donnent à Moi en sincérité de cœur, et je me donne à elles avec l'abondance de mes faveurs qui sont pour mes Épouses que j'aime chèrement.* »

CHAPITRE XXIX.

SON ABANDONNEMENT A DIEU ET A SA SAINTE PROVIDENCE.

C'était la moëlle et le suc de tout l'intérieur de notre Bienheureuse Mère que ce grand abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu; dès son commencement, ce fut son attrait, et elle fit des exercices spirituels tout exprès pour faire cet entier sacrifice de son franc arbitre et dépouillement de soi-même, dont elle avait fait une oblation si solennelle qu'elle en faisait, comme de ses autres vœux, une reconfirmation tous les ans, par l'avis de notre Bienheureux Père qu'elle lui demanda par écrit, en ces termes : « Premièrement (dit-elle sur un petit » cahier de papier), tu dois demander à ton très-cher sei- » gneur, s'il trouvera à propos que tu renouvelles, tous les » ans, en reconfirmation, tes vœux, ton abandonnement gé- » néral entre les mains de Dieu. Qu'il spécifie particulière- » ment ce qu'il jugera qui te touche le plus, pour enfin faire » cet abandonnement parfait et sans exception, en sorte que tu » puisses vraiment dire : *Je vis, non pas moi, mais Jésus-Christ » vit en moi*; que pour cela ton bon seigneur ne t'épargne point, » et qu'il ne permette pas que tu fasses aucune réserve, ni » de peu, ni de prou; qu'il te marque les exercices et prati- » ques journalières requises pour cela, afin qu'en vérité et réel- » lement l'abandonnement soit fait. »

Notre Bienheureux écrivit au bas du même feuillet : « Je ré- » ponds, au nom de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, qu'il sera » bon, ma très-chère fille, que vous fassiez le renouvellement

» proposé, et que vous rafraîchissiez le parfait abandonnement de
 » vous-même entre les mains de Dieu ; pour cela, je ne vous
 » épargnerai point, et vous, vous retrancherez des paroles su-
 » perflues qui regardent l'amour, quoique juste, de toutes les
 » créatures, notamment des parents, maisons, pays, et surtout
 » du Père, et, tant qu'il se pourra des longues pensées de toutes
 » ces choses-là, sinon ès occasions esquelles le devoir oblige d'or-
 » donner ou procurer les affaires requises, afin de parfaitement
 » pratiquer cette parole : *Ouis, ma fille, et entends; penche ton*
 » *oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père.* Devant
 » dîner, devant souper, et le soir s'allant coucher, examinez
 » si, selon vos actions du temps présent, vous pouvez dire :
 » *« Je vis, mais non pas moi, ains Jésus-Christ vit en moi. »*

Elle a fidèlement pratiqué et continué cet exercice, et enfin est parvenue au point que notre Bienheureux Père lui avait prédit, de la parfaite et entière nudité. Dieu y a mis la main pour la dépouiller, et dénuer de tout ce qui pouvait lui donner satisfaction et appui, tant intérieur qu'extérieur, pour la faire suivre nue Jésus-Christ nu. Plus elle acquérait de vertus par une constante et fidèle pratique, plus Notre-Seigneur l'en dépouillait, en sorte que, comme si elle n'eût rien fait ni rien acquis, elle se voyait toujours pauvre et nue, et ainsi abandonnait à Dieu, et elle, et sa perfection même.

Plus cette sainte âme faisait des choses grandes pour Dieu, et plus sa bonté permettait que sa perfection éclatât aux yeux de tout le monde; plus il la cachait à elle-même, mais la cachait si absolument, que lorsque tout le monde la voyait et la croyait Sainte, elle se voyait nue de toutes vertus, et tremblait sur les jugements de Dieu, se croyant indigne de ses miséricordes. Dieu, comme un maître amoureux, pour éprouver l'amour fidèle de sa Servante, après lui avoir donné beaucoup de grâces, de jouissances et de suavités, lui ôta tout, comme si elle eût été une mauvaise ménagère, et en cela, elle s'abandonnait à sa

conduite. Nous avons trouvé en écrit, de sa chère main, ces paroles : « Après l'oraison du soir, dit-elle, j'ai eu cette vue que » Dieu avait retiré à soi toutes les vertus et grâces que sa bonté » m'avait autrefois données, qu'il me fallait aussi retirer en » lui. » Elle demeurait là, retirée en Dieu, en sa manière simple, constante au bien et contente en la volonté de Dieu, dans son abandonnement et remise de tout. Elle portait sur soi, pendant sa vie, et les a voulu emporter, après sa mort, les paroles suivantes, écrites de sa main et signées de son sang :

« Je vous supplie, ô mon Père Éternel ! au nom de votre Fils » Jésus, de prendre, entre vos bénites mains, ma volonté, et le » franc arbitre que vous m'avez donné, duquel je me dépouille ; » je le remets avec ma volonté entièrement et sans réserve à votre » sainte disposition, à ce qu'il vous plaise, et je vous en supplie, » par le sang précieux de votre Fils, qu'il ne soit jamais à ma dis- » position de faire jamais aucune chose contre votre volonté. Je » vous renouvelle de tout mon cœur l'entier abandonnement et » dépouillement que je fis en vos bénites mains, de tout ce que » je suis et de toutes choses, sans aucune réserve, pour ce que » Votre Majesté sait, l'ayant tant de fois renouvelé et particuliè- » rement ce vendredi-saint dernier, 1637 ; délaissant et remet- » tant derechef, dans le sein de votre divine protection, et au » plus secret de la fidélité de votre saint amour, le précieux » trésor de foi, d'espérance et de charité que votre grâce m'a » conféré comme aussi le soin de mon salut éternel ; de ma vie » et de ma mort, du repos et paix intérieure de mon âme ; mes » consolations et satisfactions, vues et réflexions sur ce qui se » passe en moi, le désir d'être délivrée de ma peine intérieure ; » bref, tout, sans exception, désirant de me perdre et abimer » tout à fait dans le sein de votre Providence paternelle, et de » me délaissier tout à fait aux soins de votre divin amour ; dési- » rant, moyennant votre sainte grâce, ne plus voir, ni regarder, » ni chose aucune qui se passe en moi, ains, vous, seulement,

» pour m'y reposer et confier simplement ; non pour le bonheur
 » qu'il y a de se confier en vous, mais parce que c'est votre
 » sainte volonté que vous m'avez fait connaître, par vos divins
 » attraits et par les conseils de mon Bienheureux Père, auquel,
 » moyennant votre sainte grâce, je rendrai fidèle obéissance. Je
 » remets dès maintenant tout ce qui m'arrivera ci-après à votre
 » soin, et dès maintenant, comme alors, les choses plus sca-
 » breuses et épouvantables, je les recommande au plus secret
 » de votre Providence, ne les voulant nullement approfondir,
 » mais y faisant doucement ce que je pourrai ; vous laissant le
 » soin de tout, m'abandonnant pour le temps et l'éternité à
 » votre volonté divine. Et puisqu'il vous plaît, ô mon Dieu !
 » que je n'aie plus de bras pour me porter, ni plus de sein pour
 » me reposer, que le vôtre et votre Providence, conduisez-moi
 » vous-même, mon cher Maître, en cette sainte voie ; veuillez,
 » pour moi, tout ce qui vous plaira, et que je meure à moi-
 » même et à toutes choses, pour ne vivre plus qu'à vous seul,
 » mon unique vie ; et accomplissez en moi vos desseins éternels,
 » sans que j'y mette empêchement. » Cette prière est un peu
 longue, mais elle est si dévote, qu'il m'aurait fâché de l'omettre.

Son abandonnement était entier et véritable, et son amour à la Providence divine, réel et solide ; le discours de cette sainte Providence lui était extrêmement doux ; elle avait souvent en bouche cette parole de l'Écriture : *Père éternel, votre Providence gouverne toutes choses* ; et sous ce gouvernement, elle demeurait en paix. Elle avait prié le révérend Père Bertrand, vice-recteur du collège de la sainte Compagnie de Jésus de Chambéry, de lui écrire les principales sentences de l'Écriture, touchant la Providence divine, ce qu'il fit, et cette Bienheureuse en fit un petit extrait de sa chère main, car elle aimait les choses abrégées ; elle l'avait conclu par cette pensée, qui lui était extrêmement familière, en son discours : « La Providence » céleste nous conduit avec toute sa sagesse, puissance et bonté ;

» je crois donc que l'âme qui s'y confie entièrement ne périra
 » jamais par faiblesse, car le Tout-Puissant la soutient; ni par
 » ignorance, car l'Éternelle Sagesse l'enseigne; ni par malice,
 » car la Bonté même la dirige¹. »

Cette Bienheureuse n'était point curieuse de sonder les choses ni de prévoir ce qui devait arriver; et quelquefois, lorsque dans le discours l'on disait que telle et telle chose pourrait arriver, si telle chose était faite, elle disait fort gracieusement : « Je suis si aise, que les prévoyances de l'homme soient incertaines, et qu'il ne se faut fier qu'en Celui dont la Providence est infailible. » Quasi en toutes choses elle prenait occasion de parler de cette sainte Providence, comme des arbres, des herbes, des fleurs, etc.

Du temps que la peste était en cette ville, l'on voulut arracher quantité de lis blanc qui étaient au jardin du cloître, parce qu'on dit que l'odeur en est trop forte pour les temps soupçonnés de contagion; notre Bienheureuse Mère pria qu'on ne les arrachât pas tous, « d'autant, dit-elle, que lorsqu'on passe par le cloître, il y a de la consolation à se ressouvenir que la Providence de notre Père céleste tient ces lis plus lestes et mieux agencés que Salomon et toute sa glorieuse cour ne l'était. »

Dans les bons succès, dans les douloureux événements, dans

¹ Une fois la Sainte dit : « La perfection que Dieu demande des filles de cette petite et humble Congrégation, c'est une entière fidélité à toutes les observances, un abandonnement entier entre les mains de la divine Providence et une suite absolue de toutes les divines volontés. »

Sur une autre rencontre elle disait : « J'aime uniquement cette parole : *Tout homme est vanité et mensonge.* » Et celle que le prédicateur dit l'autre jour : *Jusques à quand, fils des hommes, jusques à quand courrez-vous après la vanité?* « Jusqu'à quand, mes chères Sœurs, serous-nous après nos propres recherches et nos satisfactions? Jusqu'à quand désirerons-nous quelque chose hors de Dieu? Ah! je vous prie, faisons ferveur pour chercher à bon escient ces vrais biens. C'est le dessein de Dieu en nous tirant à lui et nous séquestrant du monde. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

les nouvelles fâcheuses, bref, en toutes rencontres, cette Bienheureuse Mère avait toujours en bouche : *Providence, Providence et volonté de Dieu*; ce qu'elle répétait plusieurs fois sans rien ajouter de plus, et l'on voyait que son cœur s'anéantissait et adorait avec une profonde soumission cette divine Providence. Elle n'épargnait ni soin, ni peine, ni sainte prudence, pour éviter le mal, les périls, les pertes temporelles, mais si quelqu'une de ces choses arrivait contre sa volonté humaine, elle s'arrêtait si absolument dans l'ordonnance divine, qu'elle y abîmait sa pensée; et c'était une leçon qu'elle pratiquait et enseignait continuellement, de ne jamais regarder la cause seconde en ce qui nous arrive, mais uniquement cette cause première et universelle.

Notre chère Sœur, la supérieure de Turin, Madeleine-Élisabeth de Lucinge, qui l'a souvent accompagnée dans ses voyages, nous a écrit que quelquefois elle était tout étonnée de voir cette Bienheureuse Mère ne s'épouvanter point dans les chemins scabreux et sur des précipices étranges, et qu'elle lui disait : « Ma Mère, comment pouvez-vous vous empêcher de » trembler! je frémis d'appréhension de voir ces chemins-là. » Cette Bienheureuse se mettait à sourire et lui disait : « Ma fille, un petit passereau ne tombe point dans les filets du » chasseur sans la Providence de notre Père céleste; à plus » forte raison, une créature raisonnable ne tombera pas au précipice sans son ordre; s'il l'a ordonné, qu'y a-t-il à dire? ¹ »

La toute présence de Dieu en tout lieu et sa continuelle Provi-

¹ Une des contemporaines de la Sainte déposa qu'elle lui a souvent ouï dire : « Mes Sœurs, je vous assure que l'âme qui est si heureuse de se reposer » en Dieu par une entière confiance, n'est jamais ébranlée de rien, tout lui » succède bien, tout ce qui est au gré de Dieu est au sien; l'âme qui a jeté » toute sa confiance en Dieu, n'a jamais besoin de rien, parce que celui sur » lequel elle se confie en a un tel soin, qu'il a toujours l'œil sur elle pour son » bien. Il me fâche que nous nous appuyons trop sur les créatures, les filles » de la Visitation doivent être tellement remises et abandonnées à Dieu, et avoir

dence sur ses créatures, étaient en son cœur comme les deux yeux qui la conduisaient en toutes ses actions.

Elle avait une affection nonpareille à ces deux psaumes de David : *Domine, probasti me, etc.*, et *Dominus regit me, etc.* Elle les disait quelquefois, les fêtes, par dévotion, en latin, dans ses Heures, et les chantait fréquemment en vers, selon la version de Desportes; elle avait écrit dans son livret les vers suivants :

Dieu gouverne cet univers
Par sa très-sage Providence,
Et par des conseils fort divers
Surpassant notre intelligence.

A Dieu seul convient d'arrêter
Ce qu'il veut pour sa créature,
Laquelle aussi doit supporter
Tout ce qu'il lui plaît qu'elle endure.

De notre vie tout le bien
Est en la volonté divine;
Et lorsqu'elle s'accomplit bien,
Là, notre bonheur se termine.

Il me vient cette pensée : le cœur de notre Bienheureuse Mère était cette maison que la divine Sapience avait édifiée pour soi, soutenue de sept colonnes, qui sont les sept vœux qu'elle avait faits : pauvreté, chasteté, obéissance; obéissance particulière à notre Bienheureux Père pour son intérieur, faire toujours le plus parfait, dire tous les jours son chapelet et honorer la Sainte Vierge, enfin, ne s'arrêter jamais ni peu ni prou aux tentations.

» une telle confiance en ce bon Sauveur, que quand tout le monde leur man-
» querait, elles ne s'en doivent point troubler ni affliger. Mes chères Sœurs,
» je m'en vais, mais Dieu vous demeure, ce Père céleste a soin de tous, pour-
» quoi craindre et appréhender? Les créatures ne peuvent rien, leur service
» est inutile aux âmes sans le secours de Dieu. »

CHAPITRE XXX.

COMBIEN ELLE ÉTAIT ÉCLAIRÉE ET SOLIDE EN LA CONDUITE
DES AMES.

Dieu qui avait élu notre Bienheureuse Mère pour être conductrice de plusieurs âmes en son saint amour et en la pure vie spirituelle, afin qu'elle le sût mieux faire, il lui fit savoir, par sa propre expérience, ce qu'elle devait enseigner aux autres; aussi va-t-on avec une certitude tout autre, sous la conduite d'un guide que l'on sait avoir déjà fait le même chemin, que sous un qui ne l'aurait appris que par des cartes et descriptions des pays.

Il y a de très-saintes âmes qui ont été élues à la perfection par une prompte et pure grâce, en sorte que la possédant, elles ne sont pas propres pour guider les autres, ainsi que je l'ai ouï dire à notre Bienheureuse Mère, et que ces âmes-là sont simplement pour Dieu et pour elles; mais cette digne Mère, qui était encore destinée pour le prochain, Dieu la fit passer elle-même par presque tous les états intérieurs, en sorte qu'il n'y a voie si secrète, chemin si reculé, sentier si étroit et obscur en la vie intérieure, qu'elle ne sût parfaitement. Nous avons appris d'un grand serviteur de Dieu, que de quelque degré d'oraison d'union sublime, d'amour épuré, de souffrance intérieure, que l'on parlât à cette Bienheureuse Mère, on voyait que l'œil pénétrant de son esprit illuminé de Dieu allait au devant de la proposition, et en avait une parfaite intelligence; en sorte que, d'ordinaire, l'âme qui lui parlait sentait, par une

correspondance intérieure, que, non-seulement elle parlait et donnait des avis par une science infuse du ciel, mais aussi par propre expérience. Elle disait qu'il y a deux secrets pour bien conduire les âmes : le premier, de bien connaître l'attrait de Dieu en chaque âme, et le leur faire connaître; le second, de n'agir sur les âmes que l'on conduit que pour l'intérêt de Dieu seul, sans vouloir faire goûter nos maximes, estimer notre procédé, ou lier d'affection particulière; que Dieu lui avait fait cette grâce, de n'avoir aucun dessein ni désir d'acquérir les affections des créatures, d'autant qu'il doit suffire que Dieu a commandé à tous d'aimer son prochain. Elle disait un jour, instruisant une de ses filles, que l'on avait demandée pour supérieure en quelque part, qu'elle la conjurait sur toutes choses de s'appliquer avec grand soin, quand elle serait en charge, à la conduite intérieure de sa communauté. « Fuyez, dit-elle, un » manquement que j'ai connu; quelques supérieures veulent » conduire les filles par leur propre voie, en sorte que celle » qui va par le chemin des colloques intérieurs veut y porter » toutes ses filles; celle qui va par la simplicité et dénûment » intérieur, y fait ingérer ses filles; celles qui vont par la consi- » dération, veulent que toutes agissent, ce qui est plutôt dé- » tourner les âmes que de les conduire. » « J'ai connu, dit-elle » en quelques autres rencontres, des esprits immortifiés et ima- » ginaires qui se figurent être dans des états où ils ne sont nul- » lement; je ne me fais point de scrupule de les détourner de » là, encore qu'elles me veulent faire croire què c'est leur » attrait et leur voie, car c'est les détourner d'elles-mêmes pour » les porter à Dieu; comme, au contraire, quand on voit une » fille vertueuse et solide, si l'on lui veut changer sa voie, c'est la » détourner de l'opération de Dieu, et la contourner à sa propre » opération, en quoi l'on lui fait grand tort. »

Pour tenir les âmes plus encouragées, elle ne témoignait point faire grand cas des choses extraordinaires, ni qui sem-

blent plus élevées, ni ne témoignait non plus moins d'estime d'une voie plus basse, disant que c'est une grande ignorance en la conduite des âmes, de faire tant d'état d'une voie et si peu des autres; que, pour elle, elle n'appelait point d'états bas, que celui du péché et de l'imperfection.

Une fois, une Sœur lui dit que quelques personnes spirituelles lui avaient conseillé de se détourner d'une conception fort bonne qu'elle avait eue, et qu'elle se devait appliquer plus immédiatement à Dieu; cette Bienheureuse Mère répondit : « Dieu lui pardonne ce conseil, il n'en faut jamais donner de » tels, que l'on ne connaisse grandement les âmes à fond; il ne » faut pas dire indifféremment ces choses-là à toute âme, parce » que l'on s'en fait facilement accroire; c'est à Dieu à tirer les » âmes dans les états surnaturels, et non aux hommes de les y » pousser. » Elle disait « que la voie des bonnes pensées et saintes conceptions n'est nullement contraire aux oraisons de quiétude et simple repos; que quand Dieu les donne à l'âme, sans qu'elle se peine à les forger, c'est comme s'il lui présentait une facile planche pour arriver au port du sacré repos intérieur, où, après avoir loué Dieu en son ouvrage, l'on s'arrête à l'ouvrier; que celles qui seraient éclairées en la voie intérieure de notre saint fondateur, verront que c'était la sienne; toutes choses le portaient à Dieu, et ses saintes pensées sur les rencontres étaient très-fréquentes. » Elle avait écrit les paroles suivantes à une de ses filles : « Suivez votre attrait, ne bouchez » point les oreilles de votre cœur à cette douce voix de toutes » les créatures raisonnables, irraisonnables, ni de celles qui » n'ont que l'être; quand vous entendrez leur langage muet, » penchez-y votre oreille; leur harmonie passée, mais l'intelligence demeure et sert beaucoup à plusieurs âmes. »

Une chose que l'on admirait en cette grande directrice des cœurs, c'est qu'étant arrivé à un si haut degré de contemplation, et de vue de Dieu si simple et séparée des images et actes

sensibles, elle donnait aussi facilement des avis pour les premiers rudiments des commençants et pour l'acheminement des profitants, que pour la perfection de ceux qui croissaient de perfection en perfection.

Elle avait une admirable clarté pour discerner les voies de Dieu sur chaque âme, et pour connaître quand les attraites étaient de Dieu ou de l'amour-propre, et les clartés que l'on disait recevoir de l'ange de lumière ou de l'ange des ténèbres. Elle disait aux âmes, sans flatterie, le défaut ou la tromperie qu'elle trouvait en elles; et ne faisait estime que de ce qui apporte de l'humilité dans l'âme, et qui la rend vertueuse et unie à Dieu.

Son zèle était ardent pour le bien et avancement des âmes, mais elle ne les chargeait pas d'avis, ni ne les pressait que suavement; elle disait que, « quelquefois, à force de presser les cœurs, on les oppresse en leurs voies. »

Une bonne âme disait un jour que, regardant notre Bienheureuse Mère, à laquelle, de tous côtés, toutes sortes de personnes s'adressaient pour être dirigées en la perfection, qu'il lui semblait qu'elle était comme une personne qui, du haut d'une tour, voit de tous côtés venir les voyageurs demander le chemin, et que, sans bouger de sa place, cette personne dit : « Allez au levant; vous, au couchant; cet autre, au midi »; qu'ainsi cette Bienheureuse Mère était, par beaucoup de grâces divines, de travaux et fidélité de sa part, parvenue au sommet de la haute tour de la très-sainte perfection; que de là, sans bouger de son lieu, elle voyait, par une vue très-épurée, les divers chemins de ceux qui la venaient consulter, et répondait à chacun convenablement.

Je me souviens qu'une fois une personne spirituelle avait donné à une autre à lire le livret de l'abnégation intérieure, cette digne Mère nous dit : « Cela est très-mal ordonné; dans l'état » où est cette âme-là, cette lecture la mettra en peine et en

» trouble, parce que de tels avis ne sont pas pour l'affermir en » la voie par laquelle Dieu l'attire » ; ce qui arriva comme elle l'avait dit, et cette personne se vint débrouiller et éclaircir auprès de cette Bienheureuse Mère, ce qu'elle eut bientôt fait, ayant reçu grâce de Dieu pour cela.

Elle discernait soudain quand une fille marchait simplement ou allait par artifice ; j'en sais plus d'exemples que je n'en veux dire, ceux-ci suffiront. Dans une maison, une fille feignait d'avoir certain mal, que les démons l'empêchaient de manger, sinon à mesure qu'avec cérémonies l'on lui appliquait des reliques, ce que l'on faisait soigneusement et de bonne foi ; mais notre Bienheureuse Mère connut soudain la tromperie, et dit qu'elle voulait elle-même appliquer la relique. Elle plia un morceau de bois dans du papier, puis le mit sur le chef de la fille, qui faisait la pâmée, laquelle revint soudain, disant que la relique faisait fuir le démon, se leva et mangea fort bien ; d'où notre Bienheureuse Mère lui fit connaître qu'elle était découverte en son artifice, dont elle se châtia du tout.

Entrant dans un monastère, une fille lui dit : « Ma Mère, j'ai » vu votre bon Ange qui m'a guérie d'une tentation que j'avais » d'être employée ès charges relevées. » A même instant, notre Bienheureuse Mère connut que cette fille parlait par artifice, et lui dit : « Ma fille, suivez donc la grâce, demandez à votre » supérieure de n'être jamais employée qu'aux petites charges ; » je me fais forte qu'on vous l'accordera » ; réponse qui piqua si avant la pauvre fille, qu'elle fit bien voir que son humilité était feinte et non sainte.

Elle a souvent connu, seulement en lisant les lettres des filles qui faisaient les tentées et peinées, que c'étaient des dissimulations, et mandait à leurs supérieures de les bien éprouver et ne pas se fier en ce qu'elles lui iraient dire, et que surtout elles leur fissent des interrogats différents, et prissent garde

si elles se piqueraient, qu'elle les humiliât et leur témoignât ne pas vouloir perdre du temps après elles.

Combien de personnes a-t-elle désabusées, tant pour les grâces qu'elles croyaient avoir, que pour les peines où elles feignaient d'être, les unes trompées par ignorance, les autres par malice!

Quand les peines étaient véritables, elle avait un soin et une charité inimaginable pour soulager les âmes; aussi savait-elle combien ce poids est pesant. Elle a avoué en diverses rencontres que lorsque les âmes se communiquaient à elle, Dieu lui faisait ressentir envers celles qui allaient sincèrement, une certaine ouverture de cœur par laquelle elle connaissait mieux l'état de ces âmes que par leurs discours mêmes; mais que, quand on allait avec artifice et duplicité, elle le sentait, parce que Dieu retirait son attention ailleurs, et ne lui donnait presque rien pour dire à ces âmes-là.

CHAPITRE XXXI.

SES AVIS ET MAXIMES, SURTOUT POUR L'ORAISON.

Notre Bienheureuse Mère ne faisait état de rien du tout en la vie spirituelle, que de la solide vertu, et disait : « J'ai tant » connu de vanité en l'esprit humain, tant de sensualité, tant de » facilité à s'imaginer, et tant de faiblesse à croire, que je ne » suis pas facile à m'émouvoir pour les choses extraordinaires, » si je ne vois une vertu vraie et solide. »

Une supérieure lui manda une fois un long narré de quelques grâces extraordinaires qu'une de ses filles avait reçues ; cette digne Mère lui écrivit : « Vous m'avez envoyé des feuilles de » l'arbre, mandez-moi un peu de son fruit, afin que j'en juge, » car, quant à moi, je ne m'arrête point aux feuilles ; or, les » fruits d'un bon cœur que Dieu arrose et fait fleurir par sa » grâce, c'est un oubli profond de son intérêt propre, un amour » grand de l'anéantissement de soi-même, et une joie univer- » selle des biens et bonheur que l'on voit au prochain, sans » exception. »

• Une autre de nos sœurs les Supérieures lui écrivit qu'elle avait une novice qui tombait pâmée en l'oraison, qui ne pouvait se récréer ni travailler par la grandeur des attrait qu'elle disait sentir ; notre Bienheureuse lui fit réponse en ces termes : « Je » viens de communier pour votre novice, ma très-chère fille, et » vous dirai sincèrement que cette fille s'amuse elle-même ; » tenez cette maxime pour inviolable : ces grâces si extraordi- » naires sont des transformations amoureuses en Dieu, où l'âme

» doit dire : *Je vis, non pas moi, c'est Jésus qui vit en moi*; or,
 » si Jésus vit dans l'âme, il y apporte infailliblement, simplicité
 » et humilité, car il est Dieu et homme; en tant que Dieu, c'est
 » un acte tout pur et tout simple; en tant qu'homme, il n'est
 » qu'humilité et bassesse, et tant plus il joint l'âme à lui, plus
 » elle paraît basse à ses yeux, et désireuse de vivre inconnue et
 » méprisée. »

Cette Bienheureuse Mère ne voulait point que l'on s'ingérât de soi-même aux oraisons surnaturelles, et donnait d'excellentes marques pour connaître quand cet état était donné de Dieu, et non de l'amour-propre; en voici huit, écrites de sa chère main, à une religieuse de notre Congrégation :

« Oui, de bon cœur, ma très-chère fille, je tâcherai de vous donner quelques marques par lesquelles vous verrez si votre repos et quiétude est bon et de Dieu.

» 1^o Voyez, ma très-chère fille, si, quoique, comme la communauté, vous préparez votre point, néanmoins, vous ne vous en pouvez servir, ains sentez que, sans artifice de votre part, ni de celle des personnes qui vous conduisent, votre cœur, votre esprit, l'intime de votre âme est tirée suavement à ce sacré repos, jouissant paisiblement de celui que vous avez tant désiré par la grâce divine, il y a plusieurs années.

» 2^o Si vous remarquez que cet attrait vous porte à la petitesse et au ravalement de vous-même.

» 3^o Si vous apprenez, parmi ces suavités et saint repos, à n'être qu'à Dieu, à lui obéir et à vos supérieurs, sans exception d'aucune chose; si vous y apprenez à ne dépendre que de la Providence divine, et à ne vouloir que sa sainte volonté.

» 4^o Si ce repos vous ôte et vous fait quitter toute affection d'attache aux créatures et choses terrestres, pour vous unir et conjoindre seulement à l'amour du Créateur; car, ma fille, il n'est pas raisonnable que l'âme qui se plaît à goûter Dieu, se plaise plus au goût des choses basses, et au-dessous de Dieu.

» 5° Si cela vous porte à vous mieux découvrir, à être très-simple, sincère, véritable et candide, bref, comme un petit enfant.

» 6° Si, nonobstant la suavité que vous recevez de ce doux repos, vous n'êtes pas prête de retourner aux imaginations, considérations, voire aux sécheresses, quand Dieu voudra.

» 7° Si vous n'êtes pas plus patiente et humble à souffrir vos infirmités, même si vous n'êtes pas désireuse de souffrir davantage, sans vous soucier d'autres soulagements ou contentements, que de contenter votre Époux.

» 8° Voyez brièvement, simplement et généralement, si votre attrait et sommeil amoureux vous rend plus méprisante le monde, les vanités propres, les intérêts; bref, s'il ne vous semble pas qu'il met le monde, toute sa gloire, et vous-même sous vos pieds, et vous fait estimer plus que toutes choses les mépris, la simplicité, la bassesse, les travaux et la croix.

» Au surplus, ma très-chère fille, je tiens en vérité votre attrait bon, et de Dieu, et ne vous mettez point en peine de vouloir nourrir votre âme; car, ce sommeil vaut mieux que toute autre viande, et je vous dis qu'encore qu'il vous semble que votre âme dorme, elle ne laisse pas de prendre nourriture et de manger, voire de fort bonnes et délicates viandes; mais c'est qu'elle est si fort attentive à l'amoureux Jésus qui la fêtoie, qu'elle ne s'amuse pas aux festins qu'il lui fait; et c'est ainsi qu'il faut faire, car autrement, l'âme se mettrait en danger de perdre sa place. »

Cette Bienheureuse Mère disait et redisait quasi en toutes rencontres, que le seul moyen de la présence de Dieu et le retranchement de toutes réflexions inutiles, pouvaient, en peu de temps, perfectionner une âme.

Écrivant à une supérieure, elle dit : « Enseignez fidèlement » à vos filles la préparation, la méditation, les affections et résolutions de l'oraison, puis laisser faire à Dieu; si sa bonté veut

» qu'elles sachent quelque autre chose, elle le leur apprendra. »

» Quiconque est fidèle à retirer sa pensée de toutes choses pour s'occuper de Dieu, qu'il s'assure que Dieu est fidèle, et qu'il l'occupera lui-même. »

« Une des choses qui me causent beaucoup de douleurs, c'est de voir que tant et tant de personnes parlent de l'oraison, des faveurs intérieures, des grâces extraordinaires, et l'on ne parle point avec tant d'ardeur de la pure vertu et des solides mortifications. L'âme qui s'applique plus à s'élever en de belles pensées, et à jouir du repos intérieur qu'à s'abaisser, et à être parfaitement obéissante et pauvre, ne sait que c'est d'imiter Jésus-Christ. Qui ne pratique les vertus dans les rencontres, les anéantit en soi; qui pourrait opérer des miracles, si l'on n'opère les vertus, l'on n'est point servante de Dieu. »

« J'ai vu plusieurs personnes spirituelles qui se riaient de moi, de quoi je recommandais à nos Sœurs la sainte crainte de Dieu; c'est une vertu que j'estime tant, que si je me croyais, j'en parlerais à toute rencontre et à toute âme, pour élevée qu'elle soit en la vie spirituelle; car, si elle ne craint filialement, elle s'abaissera, sans doute, dans le péché. »

Sur quelque rencontre de louanges, elle dit : « Si je savais que la vanité entrât dans un tel monastère, et que l'on fit parade des puissances de ce monde, et que l'on s'enflât pour la faveur des grands, je serais tentée de demander à Dieu le feu du ciel pour brûler cette maison, et en nettoyer l'Institut; on dira que je ne sais quel esprit me pousse, mais si l'on savait l'humilité que Dieu requiert des filles de cette Congrégation, et combien celles qui s'élèvent et font parade de mondanité contrarient l'esprit de Dieu, on se mettrait de mon parti. »

« Rien ne serait plus capable d'abrégé mes jours, que de

» voir de la vanité et de la désunion entre les filles de Sainte-
» Marie. »

« J'ai toujours remarqué que Dieu ne communique point les
» secrets du ciel, ni les solides délices de son amour, à l'âme
» qui se plaît à savoir les nouvelles du monde, et qui s'attache
» à l'affection des créatures. »

Très-souvent cette Bienheureuse Mère parlait de ce trait de
l'Évangile : « *La voie qui conduit à la vie est étroite; oh! com-*
» *bien peu y entrent!* » Il n'y a rien, disait-elle, qui nous dût
rendre si exactes que cette pensée. Et elle pesait et répétait
avec grande attention ces mots : « *Oh! combien peu y entrent!* »

Elle disait : « On me demande de toutes nos maisons mes
» avis, mes désirs; pour moi, je ne sais rien, ni n'ai point
» d'autres désirs, sinon que l'on soit fidèle à l'observance; c'est
» le désir et le dessein de Dieu sur nos âmes. Il me prend par-
» fois de grandes appréhensions, que par cette grande multitude
» de maisons que l'on établit, l'esprit se relâche, pour n'avoir
» pas des filles et des supérieures solidement vertueuses; mais
» j'abandonne tout à la sainte Providence. Certes, si l'on n'y
» prend garde, et que l'on ne considère bien s'il y a de quoi
» fonder des maisons, on fera plusieurs colombiers, où nos
» colombes mourront de faim, et pour le spirituel et pour le
» temporel. Ne nous réjouissons pas humainement des bons
» accueils que l'on fait à notre Congrégation, mais humilions-
» nous et en glorifions Dieu. »

« Je n'ai pas tant de plaisir à ouïr beaucoup louer notre Bien-
» heureux Père, comme à voir des personnes qui imitent ses
» vertus : les paroles s'envolent, mais les actions vertueuses
» sont permanentes. »

Sur l'occasion de quelques élections de supérieures, elle dit :
« Jésus! que j'ai d'aversion à cette recherche inquiète, que les
» filles font des Mères capables et de si grande expérience; voyez-
» vous, cette imaginaire croyance des grandes et extraordinaires

» capacités aux supérieures ruine du tout la pure perfection de
 » l'obéissance ; car il est facile d'obéir à un Ange et difficile
 » d'obéir à un homme. Il faut bien choisir une bonne supé-
 » ricure, mais en quitter plusieurs bonnes qui ont des bons
 » talents, pour s'empresse à en aller chercher bien loin de plus
 » excellentes et attrayantes, c'est ce qui me déplaît. Si l'on me
 » donnait pour supérieure la plus jeune de nos professes, je
 » l'aimerais de cœur. »

Écrivant à une de nos supérieures, elle lui disait : « Ma chère
 » fille, ayez courage ; si vous êtes humble et dévote, Dieu fera
 » des merveilles en vous et en vos filles. Tenez ces trois maximes
 » en la conduite pour indispensables : que les exercices spiri-
 » tuels s'observent fidèlement, et que la lettre de la règle soit
 » vivifiée par l'esprit ; ne soyez ni chicaneuse, ni prodigue pour
 » le temporel, mais soyez soigneuse et très-discrète, mais cha-
 » ritable aux pauvres.

» Pour la conduite de vos Sœurs, soyez égale en affection,
 » mais traitez en particulier chacune selon le don de nature et
 » de grâces que Dieu leur aura données, et employez-les aux
 » charges selon cela, et non selon leurs désirs et fantaisies. »

Cette Bienheureuse Mère avait une grande aversion que l'on
 désirât les charges, et disait « qu'une fille ne saurait donner
 une plus grande marque de son incapacité, que quand elle se
 croit capable, parce que personne n'est digne de servir en la
 maison de Dieu, s'il n'est humble, dévot et mortifié. »

« L'humilité, ajoutait-elle, nous fait tenir pour insuffisantes à
 » tout ; la dévotion nous fait aimer nos cellules et notre silence ;
 » la mortification nous fait fuir le divertissement et le plaisir
 » des sens. »

« J'ai parlé à des grandes reines, à des grandes princesses, à
 » des grands seigneurs et à des grandes dames, mais je n'en ai
 » jamais vu qui n'eussent de poignantes épines au cœur, sous
 » leurs habits couverts d'or et d'argent, ni qui jouissent de cet

» absolu calme et très-douce paix, que je trouve ordinairement
 » dans nos pauvres petites religieuses. »

« J'ai pensé ce matin que rien n'est si heureux sous le soleil
 » qu'une religieuse qui aime Dieu, sa supérieure et sa cellule.
 » Les filles de la Visitation ne manqueront jamais faute d'instruc-
 » tion; car notre Bienheureux Père a dit tout ce qu'il nous faut,
 » il a bien équipé notre vaisseau; mais si le vent de la vanité
 » entre dans nos esprits, c'est ce qui nous fera périr. »

« Je voudrais pouvoir écrire de mon sang, par toutes nos
 » maisons, ce que notre hon Père spirituel nous a dit : Que la
 » GÉNÉRALE de notre Ordre, c'est l'HUMILITÉ; que si tous les mo-
 » nastères obéissent bien à cette Générale, elle maintiendra
 » tout l'Institut en union et uniformité. Si par tout on est humble,
 » il ne nous faut que cela. Qu'importe-t-il à un cœur qui aime
 » Dieu de souffrir ou de jouir, pourvu que la volonté de Dieu
 » se fasse? Que plutôt à Dieu que l'on perçât mes lèvres d'un fer
 » rouge, et qu'à jamais la bouche des filles de la Visitation fût
 » fermée à la moindre parole contre la charité, l'union et la
 » suavité qui doivent être parmi elles. »

Cette Bienheureuse Mère avait aussi écrit de sa main grande
 quantité de sentences de l'Écriture, surtout du Nouveau Testa-
 ment, de celles qui portent l'âme à la sérieuse pratique des
 vertus, à la crainte et vénération des jugements de Dieu, au
 compte qu'il lui faudra rendre, et de sa très-sainte Providence,
 et disait qu'en toute lecture, en tout discours, nous nous devions
 attacher au solide plutôt qu'au doux. Les livres du révérend Père
 Rodriguez et du révérend Père Dupont, lui plaisaient extrême-
 ment, et nous disait : « Ce sont là mes livres, après ceux de
 notre Bienheureux Père et la Vie des Saints. »

Elle avait une pratique admirable de ne point confondre le
 temps, faisant toutes choses en temps et lieu. Nous avons vu
 quelquefois des douze et quinze jours, dans sa chambre, des
 lettres toutes cachetées des personnes qui lui étaient plus chères

et proches; nous lui demandions pourquoi elle ne les faisait pas : « J'attends, disait-elle, qu'il y faille répondre; il me les faudrait » aussi bien relire; tout cela n'est que satisfaction propre et » perte de temps. »

Elle disait « que les supérieures soient soigneuses de bien cultiver les filles qui ont des talents de nature et de grâce; Dieu ne fait pas tous les jours des miracles; quand il en donne à un sujet, c'est signe que si l'on correspond par vertu, il veut être servi très-particulièrement et aux choses principales, par de telles âmes; les filles de bon jugement, de bonne observance et de bonne humilité, sont plus précieuses que l'or. »

CHAPITRE XXXII.

CONCLUSION.

Enfin, je m'arrête de considérer en détail les perfections de cette épouse, pour dire qu'elle était *toute belle*. L'on n'oubliera pas, je pense, ce grand don de recueillement qui la tenait toujours également retirée en elle-même, soit qu'elle jouît ou qu'elle pâtît ; ce grand don, pour toutes sortes d'affaires quelles qu'elles fussent, et cela avec telle promptitude, que quelquefois nous étions trois qu'elle faisait écrire, en même temps, des choses diverses. Elle dictait des lettres très-importantes, avec autant de facilité qu'elle parlait d'autres choses ; et après, si la secrétaire y avait manqué tant soit peu ou ajouté du sien, elle disait : « Ce n'est pas ici mon style, mais le vôtre est meilleur. » Elle a consumé et prodigué sa vie au service de Dieu et du prochain, singulièrement de ses filles. Qu'on se souvienne aussi de cette constance toujours égale en tout événement, de ce visage toujours enflammé, toujours doux, toujours recueilli, en sorte que jamais, pour grands qu'aient été ses travaux et ennuis intérieurs, personne ne s'en est aperçu que celles de ses filles, auxquelles, par une sainte bonté, elle en voulait dire quelque chose pour leur bien et instruction. Qu'on se rappelle cette modestie aussi grande en son âge qu'en une jeune vierge ; cette fuite et haine des louanges et de tout éclat et nouvelles du monde, ce très-grand amour de la pauvreté, humilité et simplicité de vie ; cet oubli général de toutes choses et d'elle-même, par le continuel souvenir de Dieu ; cette exactitude

indispensable à toutes petites pratiques de vertus et d'observances; ce soin de conduire son troupeau, comme dit le révérend Père Fichet, dans les entrailles du désert de la vie intérieure; cette union qu'elle a conservée en l'Ordre, et avec quelle humilité elle a agi et tenu tout joint à elle, demeurant dégagée de tout pour son particulier : voilà les miracles opérés en elle, à savoir une vertu accomplie; reste à voir ceux qu'elle a opérés en autrui, et l'estime que l'on a fait d'elle.

DIEU SOIT BÉNI.

JÉSUS. MARIE. JOSEPH.



APPENDICE



APPENDICE

Nous donnons ici comme complément des Mémoires de la Mère de Chaugy, le Bref de *béatification* et la Bulle de *canonisation* de notre sainte Fondatrice. Ces deux pièces sont précédées d'un exposé rapide de la cause et des lenteurs qu'elle eut à subir, et de quelques mots sur le culte et les reliques de la Sainte.

Après la mort de notre Bienheureuse Mère, le Seigneur ne tarda pas à faire connaître par des prodiges la sainteté de sa fidèle Servante. D'autre part, l'admiration provoquée par ses vertus se produisit par une grande confiance en sa protection, par les éloges que lui décernaient à l'envi les fidèles et les membres les plus élevés du clergé. Le nom de l'illustre défunte était sur toutes les lèvres, il retentissait dans les chaires chrétiennes. L'héroïque veuve était comparée à sainte Paule et à sainte Mélanie; la fondatrice de la Visitation était proclamée la sainte Thérèse de son siècle.

Dans un discours prononcé pour l'anniversaire du décès, Charles-Auguste de Sales affirmait que, dans les communications qu'il avait eues avec la Mère de Chantal, il avait découvert des merveilles qu'il ne pouvait dépeindre, tant elles étaient spirituelles et approchaient de la pureté des Anges. Et il concluait, en exprimant la conviction où il était, que Jeanne-Françoise Frémyot habitait le céleste séjour, que l'Église la proclamerait sainte et la placerait sur les autels.

Cette conviction de Charles-Auguste de Sales était partagée par un grand nombre d'ecclésiastiques et de prélats qui avaient eu l'occasion de connaître la Mère de Chantal et de la voir à l'œuvre. Mgr de Sens qui avait été dépositaire de ses sentiments intimes, eut, après

le décès de la Sainte, révélation de sa gloire. Après le témoignage des évêques, citons celui du pape Urbain VIII. Ce pontife, qui avait en très-haute estime notre digne Fondatrice, demandait souvent au Provincial des capucins si madame de Chantal persévérerait en sa sainte vie. Lorsqu'il apprit les détails de sa mort, il s'écria : *J'ai toujours pris goût à entendre parler de cette vertueuse femme, et ce que vous me dites de sa mort est l'écho de sa vie.* Saint Vincent de Paul et le Bienheureux Pierre Fournier, si bons juges en matière de sainteté, témoignèrent de la vénération qu'ils professaient pour la Mère de Chantal¹.

En effet, miracles, admiration universelle, confiance en la protection de cette femme héroïque, tout semblait se réunir pour appeler sur sa tête les honneurs de l'Église. Mais plus d'un siècle devait s'écouler avant que le nom de la Mère de Chantal fût inscrit au catalogue des Saints. Dans tous les monastères de la Visitation, si intéressés à cette cause, bien des prières montèrent vers le ciel, à l'effet de hâter le jour où notre sainte Fondatrice serait placée sur les autels. A ce propos, il est un souvenir qu'on nous saura gré d'évoquer en passant : A Paray, dans la chapelle aujourd'hui si fréquentée de la Visitation, une humble religieuse, notre Bienheureuse Sœur Marguerite-Marie, s'adressait au Cœur de Jésus à cette même intention.

Le dix-septième siècle tout entier s'écoula, avant qu'on eût commencé les opérations préliminaires du procès. La fausse interprétation donnée à une Bulle d'Urbain VIII paralysa tous les efforts, arrêta toutes les démarches. Cette Bulle défend de procéder à la béatification et canonisation des serviteurs de Dieu avant que cinquante ans se soient écoulés depuis la mort de ces derniers. Or, cette prohibition regarde la Congrégation des Rites et nullement les Ordinaires; elle est applicable à l'action juridique de la Congrégation romaine, et nullement aux informations préliminaires que les évêques sont appelés à faire sur les vertus et les miracles des personnes mortes en odeur de sainteté. On croyait faussement que la défense était générale : de là les lenteurs et les retards.

¹ Procès de canonisation.

Le plus fâcheux effet de ces retards fut de priver la cause de notre sainte Fondatrice de ses meilleurs éléments. En effet, durant les cinquante années et plus qui s'écoulèrent entre sa mort et l'ouverture du procès, ses contemporains, ceux qui avaient été témoins de ses vertus et des prodiges opérés par elle, moururent les uns après les autres. Tous avaient disparu, lorsque commencèrent les informations juridiques. Heureusement la Congrégation des Rites admit, comme preuves suffisantes, les dépositions des témoins auriculaires qui se présentaient comme de fidèles échos des témoins oculaires, et aussi les témoignages écrits des contemporains.

En l'année 1704, une bonne nouvelle arrivait à notre digne Mère P. R. Greyfié : Dans un Bref qu'il adressait à ce 1^{er} monastère d'Annecy, le pape Clément XI s'exprimait ainsi : « *Quant à l'ou-*
« *vrage de la Canonisation de la pieuse et dévote Mère de Chantal,*
« *laquelle a été votre première Mère et Fondatrice, et qui vous a*
« *laissé de si belles maximes et des exemples d'une singulière*
« *piété, nous ne doutons pas que vous ne sachiez qu'il faut mettre*
« *une cause si belle en bon état, afin que, quand il en sera temps,*
« *on puisse l'achever selon la lumière et le mouvement du Saint-*
« *Esprit duquel tout dépend.* »

Des paroles parties de si haut ranimèrent les espérances, inspirèrent de nouveaux efforts. L'élan était donné; du diocèse d'Annecy il s'étendit aux pays voisins : lettres des évêques, des archevêques, instances des princes catholiques, des membres du sacré collège, pétitions adressées de toute part au Saint-Siège, tant de vœux réunis communiquèrent à la cause une impulsion décisive.

Enfin, en 1715, les procédures s'ouvrirent à Annecy, grâce aux soins des zélées supérieures Péronne-Rosalie Greyfié et Françoise-Madeleine Favre de Charmette. Les procédures arrivèrent à Rome en 1719. Mais alors surgit un autre genre de difficultés, qui entrava la marche du procès. Les rapports de la vénérable Servante de Dieu avec la mère Angélique Arnauld de Port-Royal et l'abbé de Saint-Cyran furent allégués devant les juges. On s'en prévalut pour faire planer des nuages sur l'orthodoxie de notre digne Fondatrice, nuages sans consistance qui devaient s'évanouir à la lumière d'un

sérieux examen; mais encore fallait-il du temps pour les dissiper.

Le pape Benoît XIV devait éclaircir et écarter toutes les difficultés. Ce pontife qui avait suivi la cause dès son début, comme promoteur de la foi, en fit son affaire personnelle et tint à honneur de la terminer heureusement. Le 21 août 1751, il rendit un décret dans lequel il faisait l'histoire de cette difficile procédure. Cette pièce, monument remarquable de science ecclésiastique, était comme le prélude du Bref de Béatification qu'attendait l'univers chrétien.

Ce Bref parut le 13 novembre 1751 ¹.

La Béatification de notre glorieuse et bien-aimée Mère fut célébrée, à Rome, avec une grande magnificence. L'année suivante elle fut solennisée à Annecy, et dans toutes les maisons de l'Ordre, avec une joie d'autant plus grande que l'attente avait été plus longue.

Ce premier honneur décerné à notre BIENHEUREUSE MÈRE en appelait un autre, celui de la *Canonisation*. Par un Décret, donné en 1754, Benoît XIV permit l'introduction de la cause finale. Il ne fut pas donné à ce grand pontife d'inscrire la Bienheureuse au catalogue des Saints, d'étendre son culte à l'univers entier. Cette gloire était réservée à Clément XIII, son successeur. Le cardinal duc d'York fut nommé rapporteur de la cause. Cet auguste prélat, en qui devait s'éteindre la maison royale des Stuarts, devint, à partir de cette époque, l'ami le plus illustre de notre Ordre.

Enfin, le 16 juillet 1767, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, notre digne Mère, la BIENHEUREUSE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT DE CHANTAL, était proclamée SAINTE par Clément XIII ².

¹ Voir page 562 le texte du Bref de béatification.

² Voir le texte de la Bulle de canonisation, p. 566.

Tous les vœux étaient comblés. Les fêtes de Rome auxquelles présida le Souverain Pontife, revêtirent un éclat inaccoutumé; elles furent répétées, dans les maisons de notre Ordre, avec toute la magnificence qu'il fut possible de déployer.

Cependant des symptômes menaçants pour l'Église et la société commençaient à se montrer; bientôt allait s'ouvrir une époque de bouleversement et de ruines. La révolution, issue des doctrines les plus fausses et les plus perverses, s'étendit de la France à la Savoie. A Annecy, comme ailleurs, les portes des couvents furent brisées; nos chères Sœurs furent arrachées de leurs pieux asiles, et réduites à se retirer sur une terre étrangère. Toutefois, elles ne voulurent point partir sans emporter avec elles le corps de saint François de Sales et celui de sainte de Chantal, trésor sacré auquel leur piété tenait plus qu'à tous les autres. Déjà elles avaient atteint le château de Duingt, alors propriété de la famille de Sales, lorsqu'on s'aperçut, dans la ville, de la disparition des Corps saints. Les habitants d'Annecy, s'émurent et, par l'organe de la municipalité, ils réclamèrent des Reliques auxquelles leur foi, toujours vivace, attachait le plus grand prix. Il fallut faire droit à ces demandes. Chose étonnante! pendant que les religieuses de la Visitation fuyaient devant la tourmente révolutionnaire, les restes précieux de leur saint Fondateur et de leur sainte Fondatrice rentraient en triomphe à Annecy, au son des cloches, aux acclamations d'une foule pieuse et attendrie.

Le clergé, d'accord avec les autorités locales, fit déposer les deux châsses dans la cathédrale. Puis, comme les temps devenaient plus mauvais, il fallut les retirer de cette église et les établir en un lieu plus sûr. Quatre habitants d'Annecy, dont il faut conserver les noms: MM. Burquier, Amblet, Rochette et Balleydier, conçurent et exécutèrent le projet de soustraire ces Reliques à tout danger de profanation. Pour cela, ils enlevèrent secrètement les deux Corps saints et les déposèrent dans la maison de l'un d'eux, M. Amblet, où ces restes précieux demeurèrent cachés jusqu'en 1804. En cette année, Mgr de Mérinville, évêque de Chambéry, procéda canoniquement à l'examen de ces saintes Reliques et en reconnut la

parfaite authenticité. Mgr de Soles, son successeur, les ayant reconnues de nouveau le 26 mai 1806, les rendit solennellement au culte public. Le corps de saint François de Sales fut exposé dans la cathédrale, celui de sainte Jeanne-Françoise dans l'église paroissiale de Saint-Maurice.

Dix-huit ans après, en 1824, ce monastère d'Annecy étant restauré, grâce à la munificence du roi et de la reine de Sardaigne¹, et à la générosité de nos chers monastères, nos vénérées sœurs professes de ce premier monastère, qui avaient survécu à la tourmente révolutionnaire, furent installées dans leur nouvel asile. Bientôt après les Corps de nos saints Fondateurs étaient restitués à leurs légitimes possesseurs, au milieu d'un concours immense de peuple. Ces Reliques, enfermées dans deux belles châsses, dons de la reine Marie-Christine et de la famille de Sales, furent portées en grande pompe dans l'église de notre monastère. Onze évêques assistaient à cette cérémonie touchante, que les princes et les princesses de Savoie relevaient de leur royale présence et de leur tendre piété.

Afin de perpétuer le souvenir de cette grande manifestation, Mgr de Thiollaz, évêque d'Annecy, obtint du Saint-Siège une indulgence plénière, à gagner, dans notre église de la Visitation, pendant la retraite qui s'y donne tous les ans du 21 au 30 août. Chaque année, durant ces jours de bénédiction, nous sommes heureuses de voir des flots de pèlerins affluer dans notre sanctuaire, assiéger les tribunaux de la pénitence, se presser à la Table Sainte. Notre chapelle est alors trop petite pour recevoir les innombrables fidèles qui viennent se recommander à la protection de nos grands Saints.

La châsse de saint François de Sales est placée au-dessus du maître-autel; c'est là qu'il repose, revêtu des ornements épiscopaux. Le corps de notre sainte Fondatrice est placé dans la chapelle de droite. Elle est dans sa châsse, revêtue du costume religieux de notre Ordre. Trente lampes brûlent autour de ces précieux Corps,

¹ Charles-Félix et Marie-Christine.

les unes fondées à perpétuité, les autres entretenues par la dévotion des fidèles et des pèlerins.

Et nous, qui avons l'insigne avantage de posséder les Corps de notre Bienheureux Père saint François de Sales, et de notre bienheureuse Mère sainte Jeanne-Françoise de Chantal, puissions-nous, semblables à des lampes ardentes, brûler et nous consumer d'amour à l'ombre du sanctuaire, au pied du saint autel!

BREVE

*Beatificationis Ven. Servæ Dei Jo. FRANCISCI FREMYOT DE CHANTAL,
Ordinis Monialium à Visitatione Sanctæ Mariæ nuncupatarum Fundatricis.*

BENEDICTUS PAPA XIV

Ad perpetuam rei memoriam.

Cum sexto decimo salutis nostræ turbulentissimo seculo tot per universam Europam, tamque nefaria hæresum monstra longe, lateque omni impetu irruerent, et grassarentur; mærentis Ecclesiæ lacrymas, et opprobrium Populi sui ut Pater misericordiarum abstergeret, fecit in bona voluntate sua, ut, cum abundaverit delictum, superabundaret et gratia. Per illa enim tempora, dum omnia maximis errorum, seditionum, et discordiarum fluctibus, et procellis jactabantur; ne contra summum angularem lapidem Portæ Inferi prævalerent, in brachio extento suscitavit quamplurimos Electorum suorum, qui eximii, clarissimisque virtutibus Orbi Terræ illucescerent, et per illustria veteris disciplinæ exempla, in quibus Christianæ legis partes omnes exprimerentur, nova Sanctitatis germina procrearent, quorum ope, et auctoritate, Fidelium pietate aucta, et Perduellium conatibus fractis, atque compressis, inclinatis Ecclesiæ rebus, opportunum adhiberetur auxilium, Sponsæque suæ acerbissimi luctus tanto in discrimine allevarentur. Beneficentissimæ hujus Providentiæ præcipuum specimen, etiam in sexu fragili Pater Omnipotens, qui infirma Mundi eligit, ut fortia quæque confundat, ostendere dignatus est, dum in Famulam

suaM JOANNAM FRANCISCAM FREMYOT DE CHANTAL divitias bonitatis, et gratiæ suæ uberrimè effudit. Hæc enim nobilissimis orta Parentibus, ea potissimùm tempestate in lucem prodit, iisque in locis prope versata est in quibus transfugarum finitimorum immanis rabies, et furens audacia in Catholicam Fidem magis efferata videbatur; nihilominus JOANNA FRANCISCA a Deo sibi in hæreditatem electa, benedictionibus dulcedinis præventa, et luminosissimâ charitate efficaciter ditata, vel à primis temporibus contra Mundi, et Diaboli nequitas nomen Domini exaltavit, et per nomen ætates, variasque vitæ vicissitudines adeo crevit in gratia, et scientia Dei, ut Sanctus Franciscus Salesius spirituum probatione longe clarissimus pronunciare non dubitaverit, eo Sanctitatis, et virtutis processisse Ancillam Christi, ut pro ratione, et modo gratiarum, quibus a Deo erat locupletata, nemini unquam assurgere altius liceret. Et sane, quæ tum in virginitate, tum Viro conjuncta egregia summæ perfectionis indicia præbuerat, in solitudine demum, ac viduitate posita, tanta spiritus alacritate arctissimum Sanctitatis iter arripuit, et in via mandatorum cucurrit, ut præ cæteris Divinis Charismatibus arduum illud emisericit Votum, semper faciendi, quicquid perfectius, Deoque gratius, et acceptius fore intelligeret: Hinc novas in corde suo ascensiones disponens, eodem Sancto Francisco Salesio optimo duce, et Auctore, novum instituit Sanctimonialium ordinem a Visitatione Sanctæ Mariæ nuncupatarum, quas, alte jactis omnium Virtutum fundamentis, Castitatis, et Fidei hostibus impudentissimis, velut aciem ordinatam in conspectu inimicorum fortiter opposuerit, ut, dum illi summa vi, impetuque contenderent, quo Religiosum Christiani cœlibatus propositum funditus everterent, et pœnitentiæ saluberrimas leges penitus abrogarent, nova integritatis, et innocentiae prole, Deo afflante, et incrementum præbente, Ecclesiam fœcundaret. Quapropter præstantissimæ huic Viduæ satis convenire arbitrandum est, quod de Sanctis Olympiade, et Paulla veterum

sacrarum rerum literis tradita monumenta testantur. Quemadmodum enim Chrysostomo, et Hieronmyo, sapientissimis et sanctissimis Viris nobilissimæ hujusmodi Fæminæ ad Fidei præsidium, et pietatis fructum et æmulatione instituendæ adhæserunt; sic Sancto Francisco Salesio augendæ et confirmandæ Religionis studiosissimo; JOANNA FRANCISCA precibus, vigiliis, et laboribus præsto fuit. Quidquid enim ille longo studio, et diuturna meditatione in Dei cultum, et Proximorum salutem complecti poterat, hoc illa libavit, didicit, atque perfecit. Facta igitur spectaculum Mundo, Angelis, et Hominibus, quæ, dum viveret, magnum sibi nomen comparaverat, postquam cessit è vita, singularem Sanctitatis famam undequaque est consecuta, universique hominum cœtus, qui Sancti Francisci Salesii doctrinam admirabantur, probatissimam hanc Viduam benedicentes benedicebant. Verum, cum inani quorundam opinione diutius, quam par erat, ordinarii processus dilati essent, hinc quamplurimæ difficultates subortæ sunt, quæ Famulæ Dei Beatificationi maximè obsistebant, quæque ipsius causam per plures annos sunt remoratæ, ut in Nostro Decreto, quod die XXI. Augusti proximè elapsi emisimus, latius apparet, nihilominus divina tandem ope, quæ contra faciebant, accuratissime enodatis, famulæ Dei Virtutes in gradu heroico, et quatuor Miracula a Deo ipsius intercessione edita in Sacrorum Rituum Congregatione pluries proposita, tum Cardinalium, tum Consultorum Suffragiis approbata fuerunt. Nos itaque communibus, et peculiaribus Christianorum Principum, Episcoporum, Capitulorum, Civitatum, ac Sanctimonialium a Visitatione Beatæ Mariæ nuncupatarum precibus, et votis annuentes, nec non de memoratorum Cardinalium consilio, et assensu, auctoritate Apostolica tenore præsentium indulgemus, ut eadem Serva Dei JOANNA FRANCISCA FREMYOT DE CHANTAL inposterum BEATÆ nomine nuncupetur, ejusque Corpus, et Reliquæ venerationi Fidelium, (non tamen in processionibus circumferendæ) exponantur;

Imagines quoque radiis, seu splendoribus exornentur, ac de ea sub ritu duplici recitetur Officium, et Missa celebretur nec Virginis, nec Martyris singulis annis, juxta Rubricas Breviarii, et Missalis Romani die vigesima prima Augusti. Porro recitationem Officii, ac Missæ celebrationem hujusmodi fieri concedimus in locis tantum infra scriptis, in Civitate Divione, in qua dicta Serva Dei ortum habuit, ac in Oppido Molinis, in quo efflavit Animam, nec non in Oppido Anecii, in quo ejus Corpus humanum remansit, ac in singulis Monasteriis Monialium dicti Ordinis; et quantum ad Missas attinet, etiam a Sacerdotibus confluentibus. Præterea primo dumtaxat anno a datis hisce litteris inchoando in Ecclesiis locorum, ac Monasteriorum prædictorum solemnia Beatificationis ejusdem cum Officio, et Missa sub ritu duplici majori, die ab Ordinariis constituta, postquam tamen in Basilica Principis Apostolorum de Urbe celebrata fuerint ejusmodi solemnia, pro qua re diem XXI. mensis Novembris currentis assignamus, pariter celebrandi facimus potestatem. Non obstantibus Constitutionibus, et Ordinationibus Apostolicis, ac Decretis de, et super non cultu editis, cæterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem, ut ipsarum præsentium Litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis manu Secretarii supradictæ Congregationis Cardinalium subscriptis, et sigillo Præfecti, seu Pro-Præfecti ejusdem Congregationis munitis eadem prorsus fides ab omnibus, et ubique tam in judicio, quam extra illud habeatur, quæ ipsis præsentibus haberetur, si forent exhibitæ, vel ostensæ. Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem sub Annulo Piscatoris die. XIII. Novembris MDCCLI. Pontificatus Nostri Anno Duodecimo.

D. Card. PASSIONEUS.

CLEMENTIS XIII

LITTERÆ DECRETALES

Super Canonisationem Beatæ JOANNÆ FRANCISCÆ FREMYOT DE CHANTAL, Ordinis Monialium à Visitatione Sanctæ Mariæ nuncupatarum Fundatricis.

CLEMENS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

Ad perpetuam rei memoriam.

Fortitudo et decor indumentum militantis Ecclesiæ, admirabili sane divinæ providentiæ consilio, quemadmodum se prodidit in Juditha, in Debora, in Matre septem Machabæorum, et siquæ aliæ extiterunt similes harum, quæ fœmineæ cogitationi masculinum animum inseruerunt; ita et post Christi Salvatoris adventum elucet maxime, non modo in iis fœminis, quæ pro christiana Religione per Tyrannos, et Carnifices mactari meruerunt, sed in illis etiam, quæ ipsæ se, perfecta sui rerumque omnium abdicatione, vivas hostias in odorem suavitatis immolaverunt. Hoc pacto nimirum, et Omnipotentis Dei gratiæ virtus per ea, quæ ignobilia, atque infirma sunt mundi, splendidissime apparet, et Catholicæ Ecclesiæ, in qua unica salutis spes est, sanctitudo, et veritas argumentis minime obscuris pulcherrime confirmatur. Atque in hac profecto illustrium, ac fortium Fœminarum classe collocandam vel in primis esse, BEATAM JOANNAM FRANCISCAM FREMYOT DE CHANTAL singularia illius strenue gesta declarant. Illa enim materni veluti affectus imme-

mor, ut Christo Jesu, cujus adorandum nomen candente ferro pectori impresserat, totam sese dicaret, per filium, quem unice diligebat, in ostio domus strato corpusculo hærentem ad electum sibi cœlestem Sponsum pergere non dubitavit, et voto se arduo, ac perdifficili obstrinxit, ut ageret ea semper, quæ perfectiora esse intelligeret. Quæ quidem, atque alia id genus in subjecta ipsius vitæ compendiaria descriptione recognoscere quivis facile poterit, tum ad Dei Omnipotentis laudem et gloriam, tum ad imitationem, tam eximiæ, consummatæque virtutis. Itaque quum singularis Dei Benedictio Beatam hanc famulam suam heroicis virtutibus apprime insignem, et consequentibus obitum ejus miraculis valde gloriosam reddiderit, ut iis potissimum fœminis, quæ se Deo dicaverunt, vel in ejusmodi deliberatione versantur, nova semper suppetant ad imitandum exempla; Nos propterea post eam, quæ præmitti solet, tum virtutum illius, tum miraculorum severam, ac sedulam disquisitionem, adscitis in consilium Venerabilibus Fratribus Nostri S. R. E. Cardinalibus, præterea Patriarchis, plurimisque Archiepiscopis, et Episcopis eandem BEATAM JOANNAM FRANCISCAM publica totius Christiani Orbis veneratione dignam, asserimus, et Sanctorum fastis adscribendam decernimus.

E clarissimis Parentibus, Divione in Burgundia, JOANNA FRANCISCA FREMYOT DE CHANTAL ortum habuit. Piæ sanctæque educationis fructum tulit, quem debuit, à puellæ indole ad virtutem nata. Catholicæ Religionis jam inde teneris annis tanto erat incensa studio, ut quintum ætatis annum nondum excedens hæreticum quemdam adversus veritatem Corporis Christi in Eucharistia cavillantem sapienter, atque animose redarguens pudore suffunderet. Tentata dolosis artibus à vaferrima, quæ domi erat, muliere, innocentiam non sine peculiari ope Dei paræ Virginis, quam defunctæ Genitricis loco Matrem delegerat, incontaminatam servavit. Aliud quoque gravius fortasse periculum ejusdem B. Virginis auxilio evasit incolumis. Quum enim

de connubio illius ageretur cum Equite nobili sane, atque opulento, Deum JOANNA FRANCISCA per Matrem ejus Sanctissimam consulens, Calviniana, illum, tametsi dissimulata, hæresi infectum, Deo illustrante, cognovit; quo illa periculo ita commota est, ut vel recordationem illius refugeret animus, ac perhorresceret. A sorore, apud quam aliquandiu fuerat, Patri reddita, ita se illi obsequentem, docilem, suavem, morigeram præbuit, ut nihil supra. Nihil in ea quod delicias, quod luxum, quod levitatem animi redoleret. Pietas in Deum, ac Deiparam eximia, summum precandi studium, misericordia in pauperes singularis. Voluntati suæ, qua libentius ad vitam cœlibem ferebatur, paternam præponens nobilissimo viro in temporalibus Domino DE CHANTAL nuptui se dari non recusavit. Præclaræ illæ, quas ad matrimonium attulerat, virtutes magis magisque in aliorum quoque utilitatem redundarunt. Clementer enim familiam regere, filios sancte educare, virum ad pietatis suæ imitationem adducere, invisere ægros, egentibus subvenire, subditis opitulari, Deo, et sibi vacare, hæc illius erat vitæ ratio laboriosa semper, nunquam otiosa. Cujus quidem sollicitudinis fructus erat summa in domo pax, summa tranquillitas.

Sed adversæ res inciderunt, quibus tam præclara ista in secundis virtus longe splendidior effulsit. Vulnerato enim inter venandum, et paulo post extincto viro, quem carum imprimis habebat, casum quidem acerbissimum dolenter tulit, sed in eo consilium Dei, qui totam sibi deposceret, animo reputans, sanctissimæ illius voluntati acquievit, ac præterea, ad Aram Beatissimæ Virginis, Deo, meliori utique Sponso, votum nuncupans perpetuæ castitatis, se obstrinxit. Illi autem, qui viro ipsius, tametsi imprudens, lethale vulnus inflixerat, non modo veniam libenter indulsit, sed in argumentum etiam peculiaris benevolentiae illius Filium è sacro fonte suscepit. Qua quidem in re, æquissimo virtutum aestimatore S. Francisco Salesio teste, heroicæ perfectionis exemplum edidit plane admirandum.

Quum autem perfectius adhuc, atque excellentius meditaretur vitæ genus, rei familiaris sarcina magna ex parte deposita, mundi muliebris quidquid erat pretiosum, partim in levamen pauperum, partim in ornatum Templorum convertit. Ad redigendum in servitorem corpus jejunia, cilicia, vigiliis adhibet. Tempus omne Religionis inter, ac misericordiæ officia partitur. Demissionis, ac patientiæ neque illi occasio, neque occasione ipsa defuit. Dicitur vix potest, quot quantasque ab Ancilla injurias pertulerit. Summa erat prorsus, ac pene incredibilis in altera contumacia, in altera mansuetudo. Novis inter hæc oblati a Patre nuptiis constantissime recusatis, ut propositum, quo totam se Deo mancipaverat, magis magisque firmaret, pulcherrimo quidem, sed asperrimo invento, adorabile Jesu nomen candente ferro pectori impressit. Tam strenue in suscepto evangelicæ perfectionis itinere progredienti datus est tandem, quem diuturnis a Deo precibus expetiverat, sapientissimus item, et sanctissimus conscientiæ moderator Sanctus Franciscus Salesius, quem ut primum aspexit, mutuo sese agnoverunt, quum antea de facie non nossent. Probante itaque tanto Magistro votum illud maxime arduum edidit, semper id exequendi, quod perfectius, atque acceptius Deo esse intelligeret. Neque vero minus firma opus erat fortitudine animi, ut ea perficeret, quæ de novi Ordinis fundatione a Salesii Magisterio didicerat. Multæ enim, et graves superandæ fuerunt difficultates : quas inter fortasse illa maxima, quod quum Filius strato per januam corpore intercludere aditum Matri tentasset, ne Annecium profectura, quo divinitus vocabatur, domo pedem efferret, strenua mulier recogitans forte illud Hieronymi : Per calcatum perge patrem : super Filium transiit, quem eximie carum habebat. Quid autem incensa caritas possit efficere statim apparuit. Salesio enim velut Architecto prima jecit fundamenta Ordinis Sanctimonialium a Visitatione Beatæ Mariæ Virginis nuncupati, quem obnitente frustra Dæmonum, perversorum hominum fraude,

pene succi, et caloris expers, ad omnimodam cum sinistro æqualitatem redactum fuit.

Secundam divinitus factam sanationem experta fuit Elisabeth Dronier de la Perousse professa ejusdem Ordinis Visitationis in Oppido de Saint Amour, quod est in Diœcesi Lugdunensi, quæ ex diutini morbi vi semimortua, atque à medicis destituta, cum per tres menses immobilis in lectulo decumberet, ad BEATAM JOANNAM FRANCISCAM confugiens, momento temporis sospes, integra, et consuetis omnibus ministeriis apta e lecto prosiluit.

Tertium miraculum patratum est in Clara de Rubeis puella Romana, quæ contracta phtisi eo deducta, ut munita extremo Sacramentorum præsidio jamjam moritura videretur, immo etiam aliquando haberetur pro mortua, sed, quum proposito sibi dierum novem obsequio BEATÆ JOANNÆ FRANCISCE opem posceret, a tertio, vel quarto usque ad diem nonum, depulsa vi morbi, convalescens, colore, orexi, viribus redditis, domo egressa in conspectum omnium prodierit.

Quarta miraculosa sanatio contigit Eugeniæ Trochon Professæ Ordinis Visitationis in Civitate Salmuriensi Andegavensis Diœcesis. Hæc a quintodecimo ætatis anno gravissimo per octo annos asthmate pene præfocata, dein correpta paralyti, quæ brachio, et cruri motum ademit, et magna ex parte sensum imminuit, post dies ferme quadraginta infestæ hujus ægritudinis, nulla adhibita Medicorum ope, BEATÆ JOANNÆ FRANCISCE novendiali cultu sese commendans, postrema nundum elapsa, die, momento temporis affectorum membrorum motu redintegrato, sana surgit, ac vicens, et munia facile repetit, quæ solebat.

Sed quintum etiam miraculum addendum duxit laudatus Prædecessor Noster Benedictus XIV, quod quidem quamvis satis testatum esset auctoritate Episcopi Aurelianensis, quum tamen Sedis Apostolicæ auctoritate destitueretur, adeoque idoneum non esset, ut probata inter miracula referretur, idem Pontifex, hoc vitio sublato, ratum habuit, et confirmavit.

Sanatio porro ita se habuit. Susanna Bienfait Professa Ordinis Visitationis scirroso tumore non sine acri dolore, et cruciatu viscerum laborabat. Huc accessit paralysis, quæ cruribus, quorum dexterum etiam ex atrophia exaruerat, motum omnem, et sensum penitus intercepit. Humanis itaque per menses duos remediis abstinens BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ consueta novem dierum prece implorat auxilium. Labente adhuc die nona puncto temporis, motu, sensu, et carne præterea cruri arido restitutis, vivida, et vicens ministeriis omnibus fungi potuit, quibus cæteræ Moniales bene valentes, atque integræ fungebantur.

Quum itaque virtutibus et miraculis auctoritate Apostolica confirmatis nullum jam dubium superesset, quin ad formalem SERVÆ DEI JOANNÆ FRANCISCÆ Beatificationem procedi posset, idem Benedictus Prædecessor die XIII. Novembris Anni Domini MDCCLI, per suas litteras in forma Brevis illi tanquam BEATÆ cultum decrevit, Officio, et Missa quotannis die XXI, mensis Augusti, qua solemnia Coronationis suæ recurrebant ad ejus honorem certis in locis concessa.

Nova post indultam JOANNÆ FRANCISCÆ venerationem miracula sequuta sunt, quæ manifestam de augendo eidem cultu voluntatem Dei declararunt. Quibus, cognita prius Processuum validitate, in Congregatione Venerabilium Fratrum Nostrorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium, quæ Sacris Ritibus præest, ad examen vocatis, atque discussis, ex aliis pluribus, quæ ferebantur, in generali simili Congregatione coram Nobis die XXVIII. Januarii anni proxime præteriti coacta, duo hæc quæ sequuntur speciali approbatione digna comperta sunt, prout ex Decreto Nostro die IX. subsequentis mensis Martii apparet.

Miraculum primum ejusmodi est. Maria Droz Sanctimonialis in Monasterio Pontis Aurelii Bisuntinæ Diœcesis, Ordinis S. Bernardi, phthisi laborans, tentatis frustra per triennium remediis ad eam depellendam, eo jam devenerat, ut ob vitiatos pul-

pene succi, et caloris expers, ad omnimodam cum sinistro æqualitatem redactum fuit.

Secundam divinitus factam sanationem experta fuit Elisabeth Dronier de la Perousse professa ejusdem Ordinis Visitationis in Oppido de Saint Amour, quod est in Diœcesi Lugdunensi, quæ ex diutini morbi vi semimortua, atque à medicis destituta, cum per tres menses immobilis in lectulo decumberet, ad BEATAM JOANNAM FRANCISCAM confugiens, momento temporis sospes, integra, et consuetis omnibus ministeriis apta e lecto prosiluit.

Tertium miraculum patratum est in Clara de Rubeis puella Romana, quæ contracta phthisi eo deducta, ut munita extremo Sacramentorum præsidio jamjam moritura videretur, immo etiam aliquando haberetur pro mortua, sed, quum proposito sibi dierum novem obsequio BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ opem posceret, a tertio, vel quarto usque ad diem nonum, depulsa vi morbi, convalescens, colore, orexi, viribus redditis, domo egressa in conspectum omnium prodierit.

Quarta miraculosa sanatio contigit Eugenïæ Trochon Professæ Ordinis Visitationis in Civitate Salmuriensi Andegavensis Diœcesis. Hæc a quintodecimo ætatis anno gravissimo per octo annos asthmate pene præfocata, dein correpta paralyti, quæ brachio, et cruri motum ademit, et magna ex parte sensum imminuit, post dies ferme quadraginta infestæ hujus ægritudinis, nulla adhibita Medicorum ope, BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ novendiali cultu sese commendans, postrema nundum elapsa, die, momento temporis affectorum membrorum motu redintegrato, sana surgit, ac vicens, et munia facile repetit, quæ solebat.

Sed quintum etiam miraculum addendum duxit laudatus Prædecessor Noster Benedictus XIV, quod quidem quamvis satis testatum esset auctoritate Episcopi Aurelianensis, quum tamen Sedis Apostolicæ auctoritate destitueretur, adeoque idoneum non esset, ut probata inter miracula referretur, idem Pontifex, hoc vitio sublato, ratum habuit, et confirmavit.

Sanatio porro ita se habuit. Susanna Bienfait Professa Ordinis Visitationis scirroso tumore non sine acri dolore, et cruciati viscerum laborabat. Huc accessit paralysis, quæ cruribus, quorum dexterum etiam ex atrophia exaruerat, motum omnem, et sensum penitus interceptit. Humanis itaque per menses duos remediis abstinens BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ consueta novem dierum prece implorat auxilium. Labente adhuc die nona puncto temporis, motu, sensu, et carne præterea cruri arido restituta, vivida, et vicens ministeriis omnibus fungi potuit, quibus cæteræ Moniales bene valentes, atque integræ fungebantur.

Quum itaque virtutibus et miraculis auctoritate Apostolica confirmatis nullum jam dubium superesset, quin ad formalem SERVÆ DEI JOANNÆ FRANCISCÆ Beatificationem procedi posset, idem Benedictus Prædecessor die XIII. Novembris Anni Domini MDCCLI, per suas litteras in forma Brevis illi tanquam BEATÆ cultum decrevit, Officio, et Missa quotannis die XXI, mensis Augusti, qua solemnia Coronationis suæ recurrebant ad ejus honorem certis in locis concessa.

Nova post indultam JOANNÆ FRANCISCÆ venerationem miracula sequuta sunt, quæ manifestam de augendo eidem cultu voluntatem Dei declararunt. Quibus, cognita prius Processuum validitate, in Congregatione Venerabilium Fratrum Nostrorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium, quæ Sacris Ritibus præest, ad examen vocatis, atque discussis, ex aliis pluribus, quæ ferebantur, in generali simili Congregatione coram Nobis die XXVIII. Januarii anni proxime præteriti coacta, duo hæc quæ sequuntur speciali approbatione digna comperta sunt, prout ex Decreto Nostro die IX. subsequentis mensis Martii apparet.

Miraculum primum ejusmodi est. Maria Droz Sanctimonialis in Monasterio Pontis Aurelii Bisuntinæ Diœcesis, Ordinis S. Bernardi, phthisi laborans, tentatis frustra per triennium remediis ad eam depellendam, eo jam devenerat, ut ob vitiatos pul-

mones, morbumque, ut ajunt, jam confirmatum, indicia ferme omnia lethalem exitum proderent mox imminentem, ac propterea Medicorum judicio recuperandæ valetudinis spes nulla relinqueretur. Sed quæ ab humanis remediis obtineri non poterat, B. JOANNA FRANCISCA, cui Monialis magna cum fiducia tametsi morti proxima se commendarat, peracta novendiali supplicatione, momento temporis ei valetudinem reddidit, atque ita reddidit, ut nulla prorsus deplorati jam morbi vestigia superessent.

Altera supra vires naturæ sanatio contigit in paupercula quadam Virgine, cui nomen Florida, sive, ut Galli loquuntur, Fleurics Coing. Huic enim, dum in Lugdunensi Nosocomio in peritus Chirurgus brachii dexteri venam incidit, atque ad lieciendum sanguinem e foramine non fluentem acum ferream profundius immittit; læso, aut scisso, ut opinio fuit, bicipiti nervo, vel alio quopiam, protinus brachium intumuit, obriquitque ita, ut flecti nullo modo posset. Huic incommodo occursum est forata miseræ Virgini non semel affecta parte, sed eo factum est, ut brachii pars inferior contracta superiori velut affixa cohereret, itemque digiti in pugnum coacti palmam arctius premerent, ut proinde medium aliquid interponi oportuerit, ne palma digitorum unguibus læderetur. Per quinquennium infelix vitam traxit emortuo brachio, sensus quippe omnis, et motus, et nutritionis experte, donec Annecium profecta, ut ad BEATÆ JOANNÆ FRANCISÆ tumulum, quod biennio ante eodem itinere frustra emenso obtinere nequiverat, accederet, ubi ut primum expiata Sacramento Pœnitentiæ, et Sanctissimo Christi Corpore refecta, ac spei plena inutilem illam corporis partem B. JOANNÆ FRANCISÆ admovit Sepulchro, protinus emortuum brachium revixit momento temporis, sensu, motu, carne, viribus restitutus.

His igitur rite approbatis, quum in eadem generali Sacrorum Rituum Congregatione die XXIII. Septembris ejusdem anni ha-

bita, proposita fuerit quæstio, an tuto ad solemnem BEATÆ JOANNÆ FRANCISÆ Canonizationem procedi posset, nemini dubium fuit, quin juxta constantem praxim Apostolicæ Sedis, et Prædecessorum Nostrorum, decreta omnia ad hujusmodi effectum abunde suppeterent, Nos vero Decreti editionem, ut divinam implorarem opem, differre voluimus, sed demum die XII. Octobris proxime præteriti post fusas ad Deum humillimas preces, eorum sententiam ratam habentes, Decretum protulimus de eadem Canonizatione servatis servandis quoadcumque peragenda.

Quemadmodum autem alias clare memoriæ Carolus VI. Romanorum Rex in Imperatorem electus, et Philippus V. Hispaniarum Rex Catholicus, ac Jacobus III. Rex Angliæ, alique tunc in humanis agentes Christiani Principes, Romanique Imperii Electores, ac plurimi Archiepiscopi, et Episcopi, Comitum præterea Cleri Gallicani, Ordinumque aliorum Regularium Præsides, Capitula quoque Ecclesiarum, et Civitatum Magistratus, præcipue vero claræ etiam memoriæ Victorius Amedeus dum viveret Sardiniaë Rex, datis propterea litteris apud Prædecessores Nostros, progressum Causæ Canonisationis BEATÆ JOANNÆ FRANCISÆ enixe poscentibus : ita quoque Charissimi in Christo Filii Nostri, Ludovicus Galliarum Rex Christianissimus, et Carolus-Emanuel Sardiniaë Rex Illustris iteratis ob eam rem votis instare non desierunt. Dilectæ vero in Christo Filiaë instituti ab JOANNA FRANCISCA Ordinis Alumnae multo enixius assiduis, demissisque precibus postulabant.

Quocirca visum est Nobis cum Venerabilibus etiam Fratribus Nostris ejusdem S. R. E. Cardinalibus in Consistorio Secreto die XXVII. proxime præteriti mensis Aprilis habito editum Decretum executioni tandem esse mandandum : iisdemque omnibus in affirmantem sententiam convenientibus, Venerabiles itidem Fratres Nostros Archiepiscopos, et Episcopos ex tota ferme Italia ad gravissimum hoc negocium advocavimus, eorum-

que iudicio seriem Caussæ, atque omnia, quæ de virtutibus et miraculis BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ probata fuerant, tum ore tenus in Consistorio publico die IX. mensis Maji proxime elapsi coram Nobis coacto, in quo Dilectus Filius Paulus Franciscus Antamorus Nostræ Consistorialis Aulæ Advocatus in ipsius BEATÆ causa peroravit, tum etiam in scriptis exponi mandavimus, tradita nempe singulis distincta gestorum omnium relatione, ex authenticis Documentis ipsius Congregationis religiose desumpta; quibus præmissis aliud Consistorium sub die X. currentis mensis Julii convocavimus, in quo præter S. R. E. Cardinalium præfatorum Collegium, Patriarchas, Archiepiscopos, et Episcopos in Romana Curia præsentés sedere jussimus, ut adstantibus Apostolicæ Sedis Notariis, Prothonotariis nuncupatis, et duobus antiquioribus Causarum Palatii Nostri Auditoribus super expetita B. JOANNÆ FRANCISCÆ Canonizatione sententiam suam aperirent. Cumque omnes unanimes pro Suprema ipsius BEATÆ glorificatione non assensum modo validis rationibus roboratum, sed enixa etiam studia, et vota obtulissent, Nos quidem ea de re ab Apostolicæ Sedis Notariis publica Instrumenta confici, ac præterea prolatorum suffragiorum exempla a singulis subscripta colligi, et in Tabularium S. R. E. referri mandavimus.

Priusquam tamen ad ferendam tanti momenti sententiam adduceremur, indictis per Urbem generalium jejuniorum diebus, designatisque ad supplicationes tribus Patriarchalibus Urbis Basilicis cum Indulgentia ab iis consequenda, qui Suas cum Nostris obsecrationibus jungerent; publicas Ecclesiæ preces apud Deum Patrem luminum interponendas curavimus, ut ad dirigendos sensus nostros juxta viam suam, gratiæ suæ opem, et auxilium Nobis impertiretur.

Demum hac die Beatæ Mariæ Virgini de Monte Carmelo dicata, qua Coronationis Nostræ solemnia redeunt, ut ad impositum Nobis gravissimum Supremi Pontificatus onus, quo valde pre-

mimur, sustinendum, novos adhuc apud mediatorem Dei et hominum Jesum Christum, cujus Vicarias vices gerimus in terris, Intercessores obtineremus; in Vaticana Basilica, ad quam solemniter Nos præcesserunt omnes Cleri Sæcularis, et Regularis Ordines, omnia Officialium Romanæ Curiaë Collegia, cum S. R. E. Cardinalibus, Patriarchis, Archiepiscopis, et Episcopis, antequam Sacrosanctum Sacrificium solemniter celebraremus, exhibitis Nobis iterum iterumque a dilecto filio nostro Carolo Tituli Sancti Clementis S. R. E. Presbytero Cardinali Rezzonico nuncupato ipsius S. R. E. Camerario, pro Canonisatione impetranda Procuratore constituto, Christianorum Principum, Antistitum, et Capitulorum Ecclesiarum, Magistratumque, ac Ordinis Visitationis postulationibus, precibus, et votis pro ipsius BEATÆ JOANNÆ FRANCISCÆ, quemadmodum etiam pro BEATORUM JOANNIS CANTII, JOSEPHI CALASANTII A MATRE DEI, JOSEPHI A CUPERTINO, HIERONYMI ÆMILIANI, ET SERAPHINI A MONTE GRANARIO, AB ASCULO denominati, solemniter Canonisatione; et implorata prius cælestium Spirituum, et Sanctorum omnium intercessionem, atque speciali Hymno Paraelyto invocato Spiritu; ad honorem Sanctæ et Individuæ Trinitatis, ad exaltationem Fidei Catholicæ, et Christianæ Religionis augmentum, de concessa Nostræ humilitati Apostolicæ auctoritatis plenitudine, ipsa BEATAM JOANNAM FRANCISCAM FREMYOT DE CHANTAL Ordinis Visitationis Beatæ Mariæ Virginis nuncupati Fundatricem, omnibus evangelicis virtutibus cumulatissimam, et miraculorum testimonio gloriosam, unacum dictis JOANNE CANTIO, JOSEPHO CALASANTIO, JOSEPHO CUPERTINO, HIERONYMO ÆMILIANI, ET SERAPHINO A MONTE GRANARIO AB ASCULO denominato, SANCTAM esse decrevimus, et definivimus, ac Sanctorum Cathologo adscripsimus, ejusque memoriam, quam in subsequenti Missæ celebratione Nos ipsi solemniter venerati sumus, ab universa Ecclesia quotannis dicta die XXI. Augusti religiose coli mandavimus. Cunctis quoque Christifidelibus, qui ad tantam celebritatem confluerant, ple-

nariam, iis vero, qui singulis annis prædicta die ad ejsdem SANCTÆ JOANNÆ FRANCISCE Corpus venerandum accesserint, septem annorum, et totidem quadragenarum Indulgentiam in forma Ecclesiæ consueta misericorditer in Domino elargiti fuimus.

En igitur sapientissimo Dei consilio in una SANCTA JOANNA FRANCISCA non uni dumtaxat mulierum cætui, sed cujusvis illarum conditioni, ac numeris omnibus absolutum exemplar. Habent hic virgines, habent nuptæ, habent viduæ, habent Sacræ Deo Moniales quod admirentur, quod imitentur. Illa enim virginitatis custos integerrima, si nuptiis consensit, non suæ, quæ illis adversabatur, sed paternæ obsecuta est voluntati. In matrimonio non filios modo ad imitationem pietatis suæ, sed virum etiam adducere sedulo studuit. Vidua porro sanctius vitæ genus aggressa instituendo ab se Ordini egregie prolusit. Ubi vero ad altiora vocanti se Deo alacriter paruit; fundatis opera sua Monasteriis tam multis, ac fundandis in posterum, non tam optimis ab se constitutis legibus, quam pulcherrimis virtutum omnium operibus, ac monumentis, arduum simul, et suave ad evangelicam perfectionem iter ostendit, atque explanavit.

Ut autem præmissa omnia ad universæ per Orbem Ecclesiæ notitiam perducantur, eorumque memoria perpetuis futuris temporibus ad Dei gloriam, et fidelium exemplum perseveret, Nos ea præsentibus Apostolicis Litteris complecti volumus, mandantes eorum transumptis etiam impressis, manu alicujus Notarii publici subscriptis, et Sigillo Personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis eadem adliberi fidem, quæ ipsis præsentibus adhiberetur, si forent exhibitæ, vel ostensæ.

Nulli ergo omnino hominum liceat paginam hanc nostræ definitionis, decreti, adscriptionis, mandati, statuti, concessionis, relaxationis, et voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contrarie; si quis autem hoc attentare præsumserit, indignationem

Omnipotentis Dei , ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursum.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, Anno Incarnationis Dominicæ MDCCLXVII. decimo septimo Kalendas Augusti, Pontificatus Nostri Anno Decimo.

Ego CLEMENS, Catholicæ Ecclesiæ Episcopus.

C. Cardin. Prodatarius,

A. Cardin. Nigronus.

Registrata in Secretaria Brevium.

FIN DE L'APPENDICE.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
APPROBATION.	V
LETTRE DE MGR MERMILLOD.	VII
LETTRE DU MONASTÈRE.	XI
PRÉFACE.	XVII
AVANT-PROPOS des Mémoires de la Mère de Chaugy.	1

PREMIÈRE PARTIE.

SES ANNÉES PASSÉES AU MONDE.

CHAPITRE PREMIER. — De la vertu des aïeux et du père de notre Bienheureuse Mère.	3
CHAPITRE II. — De la naissance de notre Bienheureuse Mère, et de la fidélité du président Frémyot, son père, à l'Église et au roi.	7
CHAPITRE III. — Comme elle se comporta en son état de fille, et son mariage avec le baron de Chantal.	13
CHAPITRE IV. — De sa demeure à la campagne, où elle prend le soin de son ménage.	17
CHAPITRE V. — Comme elle se comportait en son ménage, et le bon ordre qu'elle mit en sa maison.	21
CHAPITRE VI. — Combien vertueusement elle se comportait en l'absence de son mari.	26
CHAPITRE VII. — Comme le baron de Chantal fut blessé à la chasse, et de son heureuse mort.	30
CHAPITRE VIII. — De la grandeur de son affliction, et comme elle se comportait en son veuvage.	35
CHAPITRE IX. — Du véhément désir qu'elle avait d'être dirigée à la perfection, demandant un conducteur à Dieu.	38
CHAPITRE X. — De diverses visions sacrées qu'elle eut, tant de notre Bienheureux Père, que des desseins que Dieu avait sur elle.	40
CHAPITRE XI. — Comme elle se mit sous la direction d'un personnage qui n'était pas celui que Dieu lui avait choisi.	43
CHAPITRE XII. — De l'admirable patience qu'elle pratiquait chez son beau-père.	46

	Pages
CHAPITRE XIII. — Des premières conférences qu'elle eut avec notre Bienheureux Père, et comme ces deux saintes âmes se connurent sans s'être jamais vues.	50
CHAPITRE XIV. — Comme cette Bienheureuse fut consolée par deux grands serviteurs de Dieu, sur la peine qu'elle avait de changer de directeur. .	54
CHAPITRE XV. — Du voyage de Saint-Claude, où notre Bienheureux Père accepta la charge spirituelle de cette Bienheureuse.	61
CHAPITRE XVI. — Comme elle fit vœu d'obéissance à notre Bienheureux Père, et de ses tentations.	65
CHAPITRE XVII. — Comme, en son premier voyage en Savoie, elle fit sa confession générale à notre Bienheureux Père.	70
CHAPITRE XVIII. — Du règlement qu'elle observait en sa personne, et de ses emplois de charité.	77
CHAPITRE XIX. — Deux exemples notables de son incomparable charité à servir les malades.	83
CHAPITRE XX. — Comme elle voulut, par révérence, filer les habits de notre Bienheureux Père, et comme elle fut guérie d'une maladie.	89
CHAPITRE XXI. — De son second voyage en Savoie, où notre Bienheureux Père lui donna résolution à quel genre de vie Dieu la destinait.	93
CHAPITRE XXII. — Proposition du mariage de mademoiselle de Chantal avec M. le baron de Thorens, et de la mort de la jeune sœur de notre Bienheureux Père.	98
CHAPITRE XXIII. — De son troisième voyage en Savoie, et de ses résistances à s'engager au monde.	104
CHAPITRE XXIV. — Comme elle déclara sa résolution de quitter le monde au président son père.	110
CHAPITRE XXV. — Comme notre Bienheureux Père bénit le mariage de M. le baron de Thorens et de mademoiselle de Chantal, et tira le consentement des parents de notre Bienheureuse Mère pour sa retraite.	115
CHAPITRE XXVI. — Comme Dieu appela nos premières Mères et Sœurs pour commencer l'Institut, et de quelques autres points notables sur ce sujet. .	119
CHAPITRE XXVII. — Comme l'une des plus jeunes filles de notre Bienheureuse mourut, et comme elle sortit de chez son père.	125
CHAPITRE XXVIII. — Avec quelle générosité notre Bienheureuse Mère quitta son pays et ses parents pour aller où Dieu l'appelait.	128
CHAPITRE XXIX. — Les dernières résolutions et assignations du temps pour commencer notre Institut de Sainte-Marie.	132

DEUXIÈME PARTIE.

LES ACTIONS DE SA VIE RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER. — Commencements de la Visitation.	137
CHAPITRE II. — De la ferveur et des accroissements de la petite Congrégation.	143

CHAPITRE III. — De la préparation et de l'amour que notre Bienheureuse fondatrice et ses compagnes apportèrent à la profession religieuse.	148
CHAPITRE IV. — De la mort de M. le président Frémyot; du voyage de notre Bienheureuse à Dijon, et de quelques grâces qu'elle reçut en chemin. . .	153
CHAPITRE V. — De son incomparable charité au service et visite des malades.	158
CHAPITRE VI. — De la petitesse et de l'humilité où se tinrent nos premières Mères.	164
CHAPITRE VII. — De diverses maladies de notre Bienheureuse Mère, de sa résignation et de son abandon dans la souffrance.	168
CHAPITRE VIII. — De la mort du beau-père de notre Bienheureuse et de son voyage à Montelon; de sa grande patience et débonnairété dans la conduite de ses affaires.	173
CHAPITRE IX. — Notre dévote Mère fonde une maison de notre Institut à Lyon; elle reçoit alors quelques grâces miraculeuses.	178
CHAPITRE X. — Notre Bienheureuse fait une nouvelle fondation à Moulins; sa constance sur la mort de sa fille; elle éprouve quelques peines d'esprit sur le baptême de son petit-fils.	185
CHAPITRE XI. — Notre Bienheureuse Mère est guérie par miracle d'une grande maladie; elle fonde deux maisons : Grenoble et Bourges.	191
CHAPITRE XII. — Notre Bienheureuse Mère vient fonder à Paris; son humilité et patience dans les difficultés qu'elle y rencontre.	197
CHAPITRE XIII. — Notre Bienheureuse Mère visite plusieurs maisons religieuses, se rendant dans les fondations d'Orléans, de Bourges, Nevers et Moulins. Chemin faisant, elle s'arrête chez sa chère fille, madame de Touloujon, elle en sort pour aller fonder à Dijon.	203
CHAPITRE XIV. — Entrevue à Lyon de notre Bienheureuse avec notre saint Fondateur; elle va à Grenoble, où elle reçoit la nouvelle de sa mort; son admirable résignation à la volonté de Dieu.	210
CHAPITRE XV. — Le corps de notre saint Fondateur est apporté de Lyon à Annecy; notre Bienheureuse Mère lui rend ses devoirs et fait ensuite un voyage à Moulins.	218
CHAPITRE XVI. — Notre Bienheureuse Mère travaille, avec plusieurs de nos Mères, à notre Coutumier, d'après les usages et selon les paroles de notre saint Fondateur; sa fermeté dans les affaires de l'Institut.	222
CHAPITRE XVII. — Les fondations continuent; grands honneurs et applaudissements que notre dévote Mère reçoit à Besançon.	227
CHAPITRE XVIII. — Notre digne Mère est déchargée de la supériorité; elle entreprend plusieurs voyages qu'on la pressait de faire.	233
CHAPITRE XIX. — Notre digne Mère fait travailler aux informations de la vie de notre Bienheureux Père; son admirable constance en la mort de son fils.	238
CHAPITRE XX. — Notre Bienheureuse Mère est élue, à Orléans, supérieure; deux miracles de cette digne Mère, avec plusieurs choses remarquables en son voyage.	248

	Pages
CHAPITRE XXI. — Notre digne Mère, de retour à Ancecy; elle y passe le temps de la peste à travailler pour l'Institut.	255
CHAPITRE XXII. — Notre digne Mère assiste à l'ouverture du tombeau de notre Bienheureux Père François de Sales; nouvelles afflictions qui lui arrivent.	261
CHAPITRE XXIII. — Notre Bienheureuse Mère établit un second monastère à Ancecy.	267
CHAPITRE XXIV. — Déposition de notre digne Mère; décès de Mgr Jean-François; nouveau voyage en France.	273
CHAPITRE XXV. — De la mort des premières Mères de l'Institut, et des peines intérieures de notre Bienheureuse.	280
CHAPITRE XXVI. — Nouvelle fondation que va faire notre Bienheureuse Mère à Turin.	284
CHAPITRE XXVII. — Notre Bienheureuse Mère met tous ses soins à procurer et établir en Savoie les révérends Pères de la Mission.	293
CHAPITRE XXVIII. — De la mort de Mgr de Bourges.	298
CHAPITRE XXIX. — Notre digne Mère est de nouveau déchargée de la supériorité; sa parfaite humilité et charité.	303
CHAPITRE XXX. — De son élection à Moulins, et de ses derniers adieux au premier monastère d'Ancecy.	309
CHAPITRE XXXI. — De son dernier séjour à Paris, à Nevers et à Moulins.	315
CHAPITRE XXXII. — De son heureux décès.	320
CHAPITRE XXXIII. — Des honneurs qu'on a rendus à sa mémoire.	331

TROISIÈME PARTIE.

LES PRATIQUES DE SES HÉROÏQUES VERTUS.

CHAPITRE PREMIER. — De la foi de notre Bienheureuse.	341
CHAPITRE II. — De son espérance.	348
CHAPITRE III. — De son amour envers Dieu.	352
CHAPITRE IV. — Suite du même sujet; de son amour envers Dieu.	359
CHAPITRE V. — De son amour et charité à l'égard du prochain.	365
CHAPITRE VI. — Suite du même sujet : de son amour et charité à l'égard du prochain.	374
CHAPITRE VII. — De sa patiente charité à supporter le prochain.	383
CHAPITRE VIII. — Comment elle pratiqua les quatre vertus cardinales.	393
CHAPITRE IX. — De sa piété et de son zèle au culte divin.	399
CHAPITRE X. — De sa dévotion au Saint-Sacrement, à la Messe et dans la Communion.	405
CHAPITRE XI. — De sa dévotion et confiance envers la Sainte-Vierge.	411
CHAPITRE XII. — De sa dévotion au bon Ange et aux saints.	418
CHAPITRE XIII. — De son amour à la pauvreté.	422
CHAPITRE XIV. — Suite de son amour à la pauvreté.	428

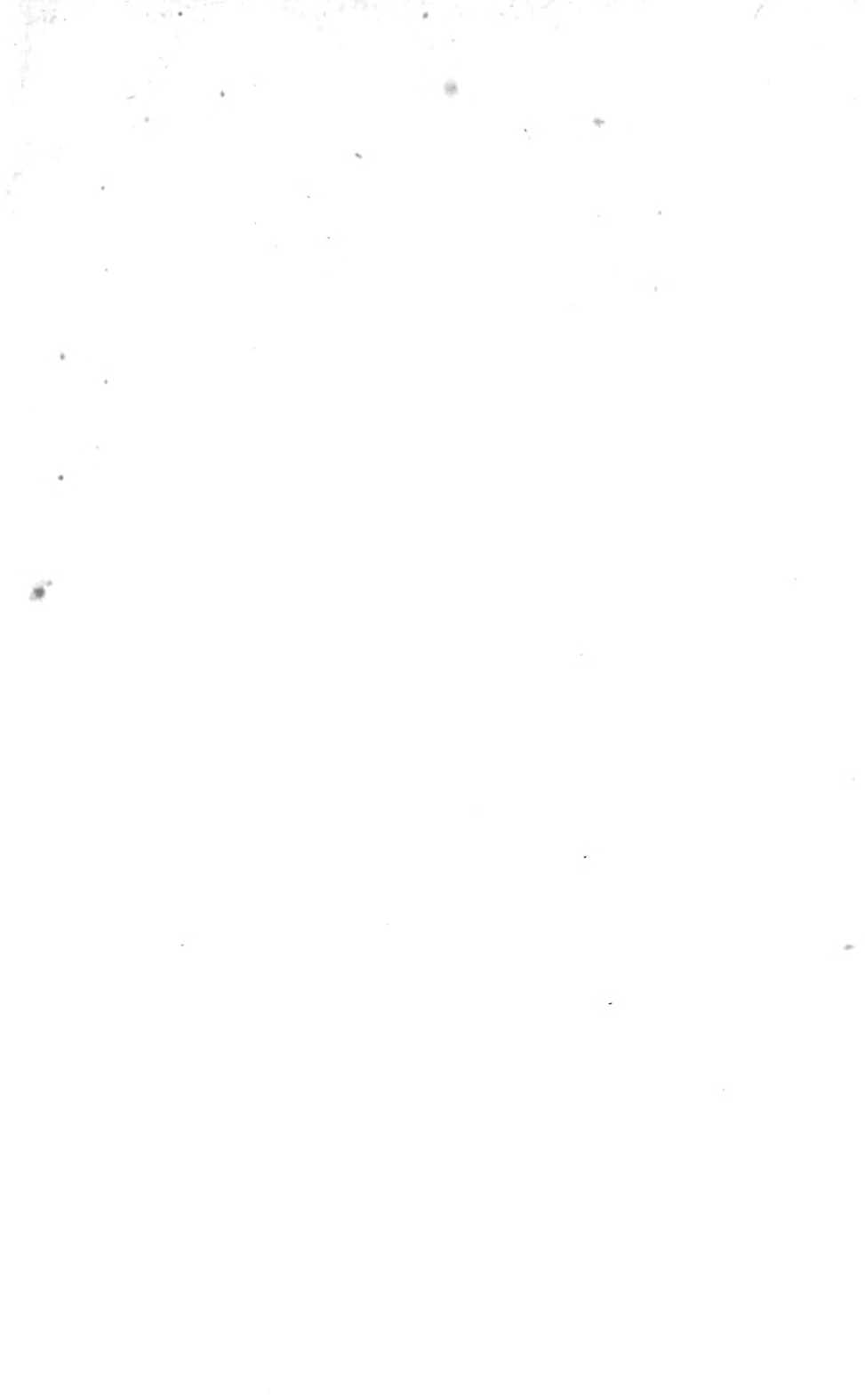
TABLE DES MATIÈRES.

585

	Pages
CHAPITRE XV. — De son amour à l'obéissance.	436
CHAPITRE XVI. — De son amour à la pureté.	444
CHAPITRE XVII. — De son amour à l'humilité.	447
CHAPITRE XVIII. — Suite de son amour à l'humilité.	454
CHAPITRE XIX. — La douceur et l'humilité de sa conduite.	462
CHAPITRE XX. — Combien cette Bienheureuse méprisait tout ce qui sentait l'éclat mondain.	470
CHAPITRE XXI. — De son amour à l'observance régulière.	478
CHAPITRE XXII. — De sa douce conversation et de son exactitude au si- lence.	486
CHAPITRE XXIII. — On commence à parler de l'intérieur de notre Bienheu- reuse Mère, et 1 ^o de l'honneur et obéissance à son conducteur.	492
CHAPITRE XXIV. — De ses voies d'oraison.	497
CHAPITRE XXV. — Suite de ses voies d'oraison.	503
CHAPITRE XXVI. — De ses peines intérieures.	509
CHAPITRE XXVII. — De ses tentations.	517
CHAPITRE XXVIII. — Faveurs et grâces surnaturelles et extraordinaires que reçut notre Bienheureuse.	525
CHAPITRE XXIX. — Son abandonnement à Dieu et à sa sainte providence. . .	529
CHAPITRE XXX. — Combien elle était éclairée et solide en la conduite des âmes.	536
CHAPITRE XXXI. — Ses avis et maximes, surtout pour l'oraison.	542
CHAPITRE XXXII. — Conclusion.	550
APPENDICE.	553

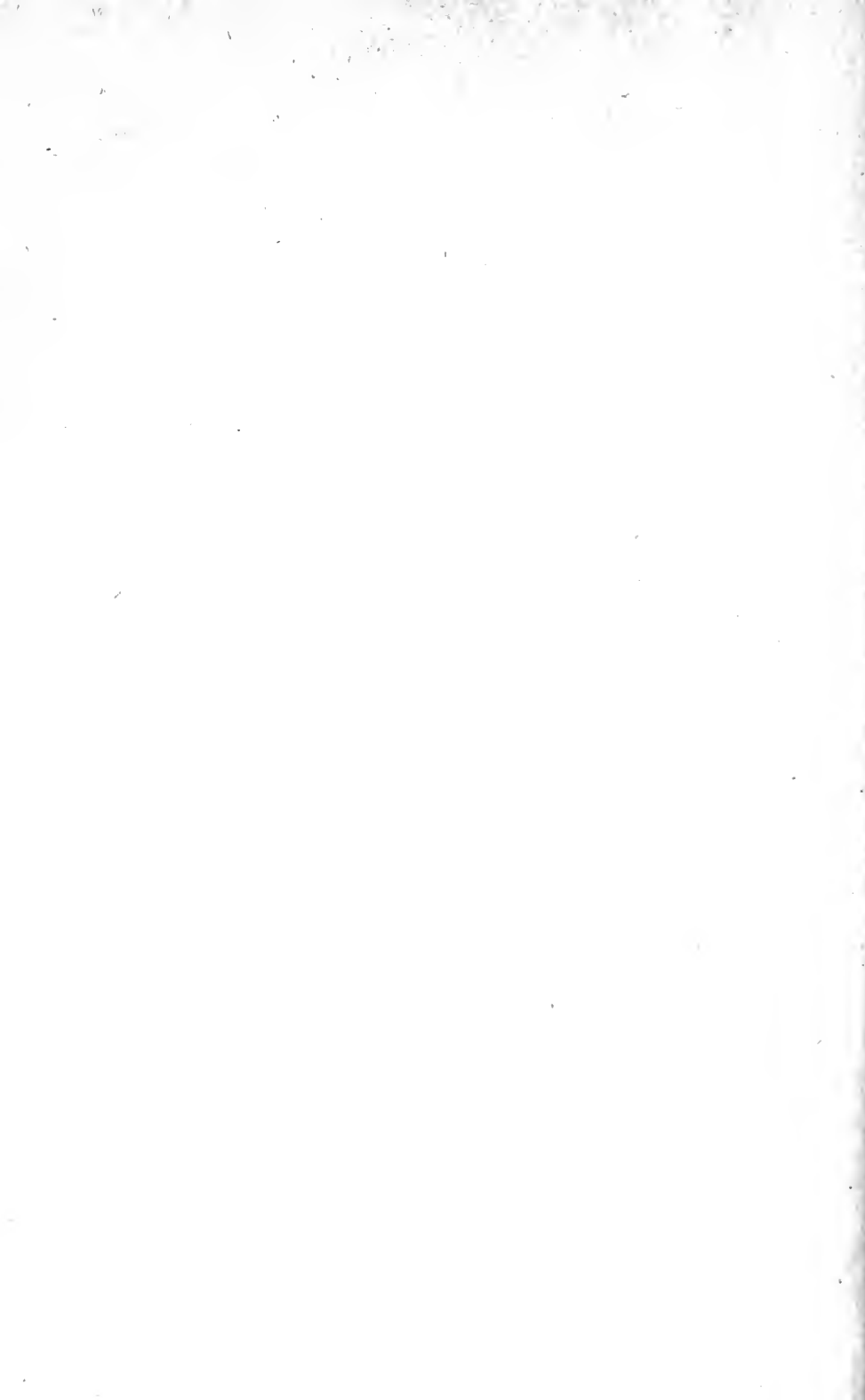
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.











BX 4700 .C56
v.1 SMC
CHAUGY, FRANÇOISE
MADELEINE DE,
MIMOIRES SUR LA VIE ET
LES VERTUS DE SAINTE
BBO-3661 (MCAB)



